



HAL
open science

Constructions sociopolitiques de la notion de pauvreté en France et en Suède : les vies à l'aide alimentaire

Yacine Boukhris-Ferré

► **To cite this version:**

Yacine Boukhris-Ferré. Constructions sociopolitiques de la notion de pauvreté en France et en Suède : les vies à l'aide alimentaire. Science politique. Université de Bordeaux, 2023. Français. NNT : 2023BORD0224 . tel-04555029

HAL Id: tel-04555029

<https://theses.hal.science/tel-04555029>

Submitted on 22 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE PRÉSENTÉE POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR
DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

ÉCOLE DOCTORALE EDSP2
SCIENCE POLITIQUE

Par Yacine BOUKHRIS-FERRÉ

**Constructions sociopolitiques de la notion
de pauvreté en France et en Suède**

Les vies à l'aide alimentaire

Sous la direction de Vincent Tiberj

Soutenue le 28/9/2023

Membres du jury :

Pierre BLAVIER, Chargé de recherche au CNRS, Université de Lille (examineur)

Anne DAGUERRE, Reader, Brighton Business School (examinatrice)

Sophie DUCHESNE, Directrice de recherche, Sciences Po Bordeaux (présidente du jury)

Nicolas DUVOUX, Professeur de sociologie, Université Paris 8 (rapporteur)

Camille HAMIDI, Professeure de science politique, Université Lumière Lyon-2 (examinatrice)

Nathalie MOREL, Assistant professor, Sciences Po Paris (rapporteure)

Vincent TIBERJ, Professeur de science politique, Sciences Po Bordeaux (directeur de thèse)

RESUME – MOTS CLES

Résumé :

Cette thèse de doctorat porte sur la pauvreté dans la France et la Suède d'aujourd'hui. Elle part du paradoxe suivant : la grande pauvreté semblait avoir presque disparu des pays riches et développés et, pourtant, une partie de la population vivant dans ces deux pays ne parvient pas à se nourrir comme elle le souhaiterait et doit compter sur le concours des associations d'aide alimentaire. C'est ainsi que les sollicitations se font plus nombreuses d'année en année et viennent bouleverser les pratiques du travail associatif.

Ce travail de recherche se penche donc à la fois sur les aidants et les aidés au sein de deux structures d'aide alimentaire : l'antenne Amédée Alins du Secours populaire de Bordeaux et le supermarché social et solidaire *Matmissionen*, situé en banlieue de Stockholm et appartenant à la grande association *Stockholms Stadsmission*. L'une a choisi de distribuer un panier de denrées mensuel et l'autre d'ouvrir, sept jours sur sept, un supermarché social et solidaire.

Ces deux associations sont un lieu de co-construction de savoirs pratiques, le site de nombreuses interactions qui redessinent la notion de « pauvreté » et une interface entre les publics qu'elles soutiennent, l'Etat qu'elles appuient dans sa mission de lutte contre la pauvreté, ou encore les acteurs privés que sont les supermarchés partenaires. Pour une partie des publics reçus, parfois en grande difficulté, les associations jouent le rôle de « guichet associatif », fournissant non seulement une aide alimentaire et vestimentaire mais également un accompagnement dans les démarches administratives. Outre cette comparaison entre deux modèles, l'étude met en lumière les parcours professionnels hachés et les situations administratives compliquées qui ont mené certains bénéficiaires jusqu'à ces associations d'aide.

Mots clés :

État social ; Comparaison européenne ; pauvreté ; secteur associatif ; protection sociale ; don ; politiques d'activation ; guichet

Abstract :

This Phd thesis is about poverty in present day France and Sweden. It underlines the following paradox : severe poverty was supposed to have almost disappeared in the rich

and developed countries, and yet, part of the population living in these two countries cannot feed itself as it wishes and depends on food aid. So demand on food aid keeps increasing year after year and heavily transforms the work of the associations.

This thesis hence studies the helpers and the beneficiaries within two structures specializing in food aid : the *Association Amédée Alins (Secours populaire, Bordeaux)* and the *Matmissionen* Social Market in a Stockholm suburb, a branch of a larger Association called *Stockholm Stadsmission*. The French association offers to its beneficiaries a monthly basket of groceries while the second operates a social supermarket open seven days a week.

Both structures contribute in building a source of practical knowledge, an interface for multiple interactions which reshape the notion of ‘poverty’, at the juncture of the public they help, the State they also support in the accomplishment of its mission concerning the fight against poverty and the partner supermarkets.

For a part of the persons they receive, some of whom are in great difficulty, the associations act as an ‘associative desk’, providing food aid, clothes and also some administrative support.

This study offers a comparison between two models of aid and sheds a light on the professional trajectory, often bumpy, of certain beneficiaries and the difficult administrative difficulties which force them to ask for associative help.

Keywords :

Welfare-State ; European comparison ; poverty ; charities ; social protection ; goft ; workfare ; desk

SOMMAIRE

RESUME – MOTS CLES.....	II
SOMMAIRE	4
REMERCIEMENTS	11
INTRODUCTION	13
Enjeux de la littérature	18
Le « guichet associatif » comme niveau d’observation privilégié du travail caritatif et ressource cruciale pour les publics paupérisés	18
Contrôle des administrés et politiques de retour à l’emploi	21
Deux modèles d’aide alimentaire rattachés à deux modèles d’État social	23
Présentation des principales propositions et questions structurant ce travail	30
Question(s) de recherche	33
LE CHOIX DES TERRAINS : DEUX LOGIQUES DISTINCTES MAIS COMPLEMENTAIRES	36
Le Secours populaire français : sur les ruines du Secours rouge	37
<i>Matmissionen</i> : membre d’une structure parapluie à la réputation historique	39
METHODOLOGIE. CROISER OBSERVATION PARTICIPANTE, ENQUETE BUDGET, ENTRETIENS REFLEXIFS ET DONNEES STATISTIQUES	43
Observation et observation participante : une ethnographie de l’ordinaire	45
Questionner la frontière entre le trivial et le sérieux : apports de l’ethnocomptabilité	49
Le rapport enquêteur-enquêté sur le terrain : travailler dans un contexte de difficultés sociales	52
ANNONCE DE PLAN :	56
PARTIE 1. MESURER ET COMBATTRE LA PAUVRETE : EN FRANCE ET EN SUEDE.....	59
CHAPITRE 1 : LA PAUVRETÉ ET SON TRAITEMENT AU NIVEAU MACRO EN FRANCE ET EN SUÈDE	60
INTERROGATIONS ET PROPOSITIONS DU CHAPITRE :	61
I. FIN DU MODELE SALARIAL ISSU DES TRENTE GLORIEUSES, DYNAMIQUE DE PRECARISATION DES CONDITIONS D’EXISTENCE ET NOUVEAUX ENJEUX EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	62
<i>A. L’Union européenne : changement de paradigme économique et focalisation sur l’emploi et la lutte contre le gaspillage alimentaire pour lutter contre la pauvreté</i>	<i>63</i>
a. La pauvreté dans l’Union : état des lieux	63
1. Brève présentation : représenter la pauvreté à l’échelle de l’Union	64
2. Différents niveaux d’investissements publics dans les politiques sociales à l’échelle européenne	68
b. Un tournant idéologique fondamental quant à la manière d’appréhender la pauvreté	70
1. Un changement de rhétorique : d’une partie du monde universitaire aux institutions	71

2. Une nouvelle rationalité pour lire la pauvreté : contrôle des administrés et maîtrise des dépenses publiques	73
c. Convergence des modèles de lutte contre la pauvreté et réforme des États providence	76
1. Des orientations néolibérales qui expliquent les choix retenus en matière d'objectifs de politique économique : maîtrise des dépenses publiques et recentrage sur les politiques d'accès à l'emploi	76
2. La place allouée à la pauvreté dans l'Europe des traités	79
d. Du PEAD au FEAD : l'inscription progressive des dispositifs spécifiques de lutte contre la pauvreté dans la lutte contre le gaspillage alimentaire	80
1. La mise en place d'un système de récupération des denrées à l'échelle européenne.....	81
2. Des logiques nationales particulières dans l'utilisation de l'enveloppe : l'influence des associations nationales	83
3. L'inscription dans les textes de loi : normes et lutte contre le gaspillage	87
II. RESITUER LA FRANCE ET LA SUEDE DANS CES CHANGEMENTS AU PLAN EUROPEEN.....	89
A. <i>La lutte contre la pauvreté en France : un système bâti au cours des Trente glorieuses</i>	91
a. Changements majeurs dans le cadre français	91
1. Retour sur l'évolution de la pauvreté en France au cours des dernières décennies	91
2. Mutations de l'emploi et processus de paupérisation dans les années 1980 : la « nouvelle » pauvreté.....	95
3. Les années 1980-90 et le renouvellement du discours et des outils pour lutter contre la pauvreté : l'insertion.....	98
4. De l'insertion à l'essor du contrôle des assistés	103
5. Derrière les catégories d'Etat : « bons » et « mauvais » pauvres	104
b. Les insuffisances du modèle assistanciel	106
1. RMI et emploi : un dispositif emblématique qui préfigure les « politiques d'activation ».....	106
2. Le cas spécifique du modèle assuranciel français et des personnes exclues de la pyramide des droits sociaux.....	108
B. <i>La pauvreté en Suède : un impensé ?</i>	110
1. Retour historique sur l'État social suédois	111
2. La Suède contemporaine et la pauvreté	114
3. Le modèle suédois face aux évolutions	116
4. Des dispositifs spécifiques et emblématiques à destination des plus pauvres : <i>ekonomisk bistånd</i> et <i>försörjningstöd</i>	120
5. L'administration et les administrés.....	123
<i>Conclusion du chapitre</i>	126

PARTIE II. AU NIVEAU MEZZO : LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE, LEUR TRAVAIL ET LEUR FONCTIONNEMENT..... 128

CHAPITRE 2 : DIFFÉRENTES STRATÉGIES D'APPROVISIONNEMENT, DIFFÉRENTS EFFETS SUR LA RELATION AUX PERSONNES AIDÉES 132

<i>Interrogations et propositions du chapitre</i> :	136
I. L'APPROVISIONNEMENT PAR LE FEAD : STANDARDISER LA DISTRIBUTION	138
1. Les produits du FEAD	138
2. Dans la pratique : la dimension sociale du panier distribué	142

3. Maintenir un afflux de denrées du FEAD	146
4. Faire face aux imprévus dans l'approvisionnement.....	148
II. L'APPROVISIONNEMENT PAR LES DONNS.....	150
A. <i>Le SPF : compléter le FEAD par le recours aux dons</i>	151
1. Accueillir et encadrer les dons issus du secteur privé	151
2. La collecte et la ramasse : le reste de l'approvisionnement.....	156
3. Évaluer l'importance de l'aide alimentaire. Attribuer une valeur aux denrées à destination des bénéficiaires du Secours populaire ?.....	157
La perspective administrative pour valoriser les dons	158
La perspective de l'association récipiendaire : valeur déclarée par la structure ..	159
La perspective des bénéficiaires : le coût d'opportunité.....	162
4. Un modèle mixte autour de la figure du bénéficiaire : garantir une forme minimale de choix grâce aux dons.....	165
Des dons pour compléter l'offre de denrées alimentaires	165
La figure du bénéficiaire face au modèle mixte.....	166
B. <i>Matmissionen. Professionnaliser le recyclage des dons : privatiser les circuits d'approvisionnement de l'aide alimentaire</i>	167
1. Un approvisionnement exclusif par le secteur marchand	169
2. L'intérêt bien compris des partenaires	172
3. Du don à l'intégration progressive au système de distribution alimentaire.....	174
4. Un supermarché qui doit veiller à l'équilibre.....	178
5. Un modèle pensé pour des « clients » de l'aide alimentaire	180
<i>Conclusion du chapitre</i>	184

CHAPITRE 3 : LE TRAVAIL OBSERVÉ DANS LES STRUCTURES D'AIDE

ALIMENTAIRE 187

Interrogations et propositions du chapitre

I. SE PROFESSIONNALISER ET S'INSTITUTIONNALISER POUR POUVOIR ASSUMER UN ROLE DE PLUS EN PLUS IMPORTANT	194
A. Le Secours populaire français : se moderniser tout en conservant son identité.....	196
1. L'institutionnalisation d'une structure associative : présenter un positionnement commun malgré des profils différents	196
2. Le salarié : recrutement, rôle et frontières poreuses avec le bénévolat.....	200
3. Les bénévoles : cheville ouvrière du SPF (recrutement, profils etc.).....	203
B. <i>Matmissionen</i> : la professionnalisation de l'action associative	209
1. Une professionnalisation du recrutement	211
2. Le personnel rencontré lors de l'enquête chez <i>Matmissionen</i>	212
3. Un recrutement bénévole très professionnalisé : <i>Matmissionen</i> en rupture avec le reste du secteur et le modèle associatif suédois.....	214
4. Le recrutement salarié : compter sur des cadres issus du secteur privé et sur des intérimaires pour « faire tourner le magasin »	224
5. Le recours aux contrats courts.....	227
II. ACCUEILLIR LES DIFFERENTES FORMES DE TRAVAIL GRATUIT / MISE A CONTRIBUTION AU SEIN DU TIERS-SECTEUR : MECENAT DE COMPETENCES, TIG, STAGES ET ARBETSTRÄNING	229
A. Produire un cadre pour organiser le travail gratuit à l'antenne Amédée Alins	230
1. Le mécénat de compétences	231
2. « Être mis à disposition du tiers secteur » : recycler un savoir-faire	233
3. TIG et stages : d'autres formes de travail gratuit contractualisées.....	239

B. Les associations d'aide alimentaire, espace de mise au travail des chômeurs : vers une gratuitisation du travail ?	241
1. <i>Matmissionen</i> , espace de développement des politiques d'activation : la disparition des bénévoles ?	242
2. Fonctionner par et pour les stagiaires : perspectives croisées sur le travail gratuit	245
3. La structure, responsable de l'encadrement des stagiaires	247
4. La perspective des stagiaires	252
<i>Conclusion du chapitre</i>	256
CHAPITRE 4. ORGANISER LE TRAVAIL ASSOCIATIF ET TROUVER UNE PLACE POUR LES PUBLICS REÇUS : LOGISTIQUE ET PARCOURS DU BÉNÉFICIAIRE ET DU CLIENT	258
<i>Interrogations et propositions du chapitre</i>	261
I. PENSER L'ACCUEIL DES BÉNÉFICIAIRES	262
1. Encadrer les publics reçus au SPF : le pré-accueil, un premier filtre	262
2. De l'accueil à l'aide alimentaire à l'antenne du SPF	266
3. Chez <i>Matmissionen</i> : un accueil à la fois plus professionnalisé et intrusif.....	269
II. ORGANISER L'ATTENTE DES PUBLICS REÇUS :.....	271
1. L'espace de l'attente.....	272
2. Rationaliser le temps de l'attente : proposer une aide adaptée	276
3. Une salle d'attente : un rapport de guichet avec les bénéficiaires.....	280
III. LE SERVICE ALIMENTAIRE	283
1. <i>Matmissionen</i> , la mise en scène du supermarché	283
2. Accueillir des clients à petit budget.....	285
3. Lutter contre la <i>matfattigdom</i> (précarité alimentaire) en réintroduisant une certaine dimension de choix	291
4. Le FEAD et la question du « libre-service alimentaire » à l'antenne Amédée Alins.	294
<i>Conclusion du chapitre</i>	300
PARTIE III. RUPTURES BIOGRAPHIQUES, PAUVRETE STRUCTURELLE ET DECLASSEMENT : METTRE EN EVIDENCE LES DIFFICULTES A L'AIDE ALIMENTAIRE	303
CHAPITRE 5 : LE PROFIL STATISTIQUE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE	305
FONDATEMENTS THEORIQUES :.....	307
<i>Interrogations et propositions du chapitre</i>	308
I. GRANDES TENDANCES PARMI LES PROFILS DE PAUVRETE DU SECOURS POPULAIRE DE BORDEAUX	311
A. La variable âge.....	312
B. Composition des publics reçus et surexposition à la pauvreté.....	313
C. Une tendance à la paupérisation : la part des ménages « sans ressources » en hausse	315
D. Provenance des bénéficiaires et cumul de difficultés spécifiques : absence chronique de ressources, mal-logement et inscription de la pauvreté dans le temps	318
E. Le mal-logement qui gagne du terrain, la paupérisation à l'œuvre.....	324
F. La date de création de la fiche SPF : la pauvreté dans la durée ?.....	328
Conclusion sur la présentation des données :.....	333

<i>L'analyse géométrique des données : ACP</i>	334
A. Liste des variables retenues : des choix qui orientent nécessairement la recherche	335
B. Sélection des variables actives et passives.....	335
C. Rapport 2015 sur l'ACP (SPAD).....	336
1. Graphe des variables actives : contribution aux axes	341
2. Graphe de projection des variables supplémentaires dans le repère 2015 :.....	343
3. Interprétation et retours sur les propositions :	346
II. GRANDES TENDANCES CHEZ MATMISSIONEN	347
<i>Rappel historique sur l'association, ses cibles et la genèse de Matmissionen</i>	348
<i>Une aide qui bénéficie en majorité à des publics déjà soutenus par l'État social : une différence majeure avec le SPF</i>	352
<i>Conclusion du chapitre :</i>	355
CHAPITRE 6. PORTER L'ANALYSE AU NIVEAU MICRO. TROIS PARCOURS DE PERSONNES D'ORIGINE ETRANGERE A L'AIDE ALIMENTAIRE EN FRANCE ET EN SUEDE.	357
INTERROGATIONS ET PROPOSITIONS DU CHAPITRE.....	361
I. SITUATION ADMINISTRATIVE ET PRECARITE : HEDI, UN TRAVAILLEUR SANS-PAPIERS A L'AIDE ALIMENTAIRE.....	362
A. L'apport de l'ethnographie et de l'ethnocomptabilité : une méthode d'observation originale.....	364
1. Eléments biographiques clefs : la situation de Hédi	365
2. Isolement et précarité affective	367
B. Trouver des ressources au quotidien : le budget qui témoigne d'une intégration partielle.....	369
1. Les revenus liés au travail (le primeur, les marchés et les extras sur les chantiers)	370
2. Les ressources en nature	373
3. Faire face aux imprévus : entamer une activité de « logeur ».....	374
C. Les principaux postes de dépense et la consommation des ménages pauvres.....	376
1. Le logement, marqueur de pauvreté.....	377
2. L'alimentation : « je mange à 5 euros par jour, même pas ».....	383
3. La part importante des cadeaux et autres dépenses, même sous forte contrainte budgétaire	388
Retour sur la première monographie : diversifier les sources de revenus pour ne pas se retrouver démuné.....	390
II. PAUVRETE ET MONOPARENTALITE : NEGI ET SA FAMILLE, A CHEVAL SUR DEUX GUICHETS.....	391
1. Une cible du guichet public	392
2. Diffusion des catégories d'État par capillarité : la catégorie « famille monoparentale » et le guichet associatif.....	393
A. Présentation biographique rapide de Negi et contextualisation.....	394
1. Enquêter sur une trajectoire biographique	395
2. Negi et sa famille : une prise en charge partielle par le guichet public, complétée par le guichet associatif	397
B. Se faire reconnaître comme « pauvre » par le guichet public	398
1. Dépendre du guichet public	399
2. Le litige et la suspension du RSA (fin 2018) :	401
C. Les conséquences de la suspension du RSA sur le quotidien.....	404

1. Identité et « carrière morale des assistés ».....	405
2. La navette entre les guichets : entre rigidité et flexibilité.....	407
3. La situation financière et administrative du ménage.....	414
D. Les difficultés liées au travail.....	417
1. L’emploi : difficultés et nécessité.....	417
2. Le rapport à l’informalité.....	419
3. La double casquette bénévole-bénéficiaire.....	422
E. Une semaine type du budget de Negi.....	423
1. Les dépenses courantes.....	428
2. Les dépenses ponctuelles ou de loisirs.....	429
3. Les charges fixes.....	432
4. S’insérer dans un réseau local : les relations de service et coups de main.....	433
F. Représenter les différents postes de dépenses dans le mois d’enquête de février 2019.....	435
Retour sur la deuxième monographie : l’importance de l’insertion dans différents réseaux en cas de coup dur.....	439
III. NESRIN ET L’ENVERS DU DON : UNE ACTIVITE DE SURVIE.....	440
A. <i>Proposer une analyse critique de la mise à contribution des foyers paupérisés</i>	442
B. <i>Une étude empirique sur le travail gratuit et le travail invisible auprès d’un supermarché social et solidaire</i>	443
1. Les coulisses de l’aide alimentaire contemporaine chez <i>Matmissionen</i>	443
2. Réinterroger cette façon de « faire ses courses » à l’aune de la sociologie de la consommation et de la littérature féministe.....	445
3. L’envers du don : un invisible travail de survie.....	451
C. <i>Faire ses courses, la part du travail : le cas de Nesrin</i>	452
1. Trajet et respect des horaires : des formes rituelles qui rappellent le travail ..	453
2. Le <i>moneywork</i> de Nesrin.....	456
Retour sur la troisième monographie : derrière le modèle du supermarché social et solidaire, le concours des foyers paupérisés.....	460
<i>Conclusion du chapitre</i> :.....	462
CHAPITRE 7. DEUX PARCOURS DE BENEFICIAIRES NES EN FRANCE ET EN SUEDE : LA PAUVRETE EN FIN DE CARRIERE PROFESSIONNELLE.....	463
INTERROGATIONS ET PROPOSITIONS DU CHAPITRE :.....	470
I. PERCEVOIR UN MINIMA SOCIAL ET AVOIR BESOIN DE L’AIDE ALIMENTAIRE : CHOMAGE ET PAUVRETE DES SENIORS EN FRANCE.....	471
A. La pauvreté en fin de carrière.....	472
1. En 2019 : l’insuffisance des aides publiques.....	475
2. Constater le décalage : se réapproprier sa situation.....	477
B. Trouver des compléments.....	478
1. Avoir recours à l’aide alimentaire : une nécessité, symbole du déclassement	478
2. Trouver d’autres sources de revenus pour faire face aux difficultés.....	480
C. Une « vie dans les bottes » : la référence paradoxale aux conditions de travail antérieures.....	482
1. Un travail rémunérateur, source de prestige et constitutif d’une identité professionnelle.....	482
2. Un travail intense dans un cadre familial protecteur.....	484
D. Que signifie « bien gagner sa vie » ?.....	486
1. Un salaire mensuel confortable.....	486

2. Les aspects qualitatifs du niveau de vie : l'expérience sensible du déclassement	488
3. Loisirs : les vacances et sorties en famille	489
E. Dégradation des conditions d'emploi, de logement et des niveaux de revenus :	
documenter le déclassement	490
1. Le mal-logement	490
2. Les changements dans l'alimentation	497
3. Fatigue et adaptation aux nouvelles conditions de travail	504
<i>Retour sur la quatrième monographie : en attendant la retraite</i>	510
II. CONNAITRE L'AIDE ALIMENTAIRE APRES UN DECLASSEMENT BRUTAL.....	512
A. <i>Un cadre à l'aide alimentaire</i>	516
1. Une situation professionnelle prestigieuse.....	517
2. Un changement brutal de mode de vie	520
B. <i>Des problèmes personnels à l'origine d'une véritable rupture biographique</i>	521
1. Connaître la pauvreté après une longue carrière de cadre : John et l'activation « à la suédoise ».....	521
S'adapter aux contraintes nouvelles de la carrière d'assisté.....	522
Un suivi obligatoire avec <i>coaching</i> personnalisé	524
Mise à l'épreuve et injonction biographique.....	526
2. Au plan relationnel et amical	529
L'importance de la famille : compter sur le premier cercle en cas de coup dur ..	529
Le supermarché comme espace de socialisation : changer de cercle relationnel et de manière de consommer	530
C. <i>D'une situation matérielle confortable au budget au jour le jour</i>	531
1. Le budget dans le temps	532
Faiblesse de l'épargne et préférence pour le présent.....	532
Le budget semaine après semaine	534
2. Le budget selon les postes de dépenses	537
L'importance des différents postes de dépenses : en valeur absolue.....	537
L'importance des différents postes : en valeur relative (%)	539
Le rôle crucial des aides publiques dans la réduction de la pauvreté	545
La structure des dépenses dans le budget	546
<i>Retour sur la cinquième et dernière monographie : jouer le jeu d'administré du guichet public suédois après un accident de parcours</i>	550
5. CONCLUSION	553
1. <i>Contributions sur le fonctionnement des associations d'aide alimentaire : vers deux modèles d'associations de lutte contre la pauvreté</i>	554
a. Le cas <i>Matmissionen</i> , un modèle à la fois intégré au système de protection sociale suédois et au système alimentaire	555
b. Amédée Alins au milieu du gué : entre modernisation et dépendance au sentier....	556
c. Un dévoilement des rôles joués par le « guichet associatif ».....	557
d. Le répertoire d'activité de survie des bénéficiaires de l'aide alimentaire	558
2. <i>Limites de notre étude et perspectives de recherche</i>	559
<i>Vers un modèle de protection sociale qui s'appuie de plus en plus sur les associations pour le traitement de la pauvreté</i>	561
6. BIBLIOGRAPHIE.....	563
7. TABLE DES ANNEXES	608

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont tout d'abord à mon directeur de thèse, Vincent Tiberj qui m'a aidé à ne pas trop m'éparpiller tout au long de l'exercice. Je lui suis reconnaissant pour le temps qu'il m'a consacré et pour son soutien dans la conduite du projet de recherche, aussi bien en France qu'en Suède. Ses relectures et conseils ont été essentiels.

Je remercie par la même occasion tous les membres du CED et de l'IEP qui m'ont accompagné et conseillé au cours de cette thèse. Je pense notamment à Sophie Duchesne, Caroline Sagat ou encore Dominique Nguyen.

Ces enquêtes de terrain n'auraient pu voir le jour sans le concours bienveillant de nombreux enquêtés rencontrés au sein des associations : je remercie tout particulièrement le responsable de l'antenne Amédée Alins à Bordeaux ainsi que celui qui a assuré ma formation au sein de *Matmissionen*. Leur amitié et leur confiance m'ont ouvert plusieurs portes sur place.

Les chercheurs rencontrés au sein de Stockholm University, Ersta Sköndal ou encore Södertörns Högskola doivent aussi être remerciés pour leur hospitalité. Je pense tout particulièrement à Kenneth Nelson, Magdalena Elmersjö et à Ali Hajighasemi qui m'ont chaleureusement accueilli et mis en relation avec d'autres chercheurs suédois. Rien de tout cela n'aurait été possible sans Ylva Halfen et ses cours de suédois.

Je remercie aussi mon père, Khaled Boukhris et ma mère, Maryse Ferré, qui m'ont soutenu depuis le début et ont passé beaucoup de temps à me relire et me conseiller.

Je n'oublie pas, de même, mes amis et collègues qui ont eu la patience de me relire et la gentillesse de me donner des conseils, tout particulièrement Fouad Al Haddad, Emma Empociello, Emmanuelle David et Zoé Quéту. Je remercie également Alice Gravay pour son aide de dernière minute.

Mes proches et amis et tous ceux qui m'ont soutenu, encouragé dans la conduite de ces projets : Anaïs, Vera, Leslie, Antonin, Lara, Adrian, Antonin, Hugo, Valentin et tous les autres. Je remercie particulièrement Aurélien et Pablo de m'avoir aidé quand j'en avais besoin.

Cette thèse clôt surtout un long parcours scolaire. Je voulais remercier tous les enseignants qui ont stimulé mon intérêt pour cette voie si particulière, je pense chronologiquement à Jocelyne, Nicole Oriol, Mme Cottonna, Marion Savy, Nicolas Ausset, Marie-Françoise Da Costa et Nicolas Patin.

Je suis aussi redevable à Pierre Blavier pour ses précieux conseils et sa bienveillance. Je remercie particulièrement Anne Daguerre pour son soutien et ses conseils tout au long de la thèse.

Enfin, je dois beaucoup à René Otayek et Vincent Bonnecase pour m'avoir encouragé à poursuivre la voie empruntée en master recherche dans le cadre d'une thèse, ce travail leur est dédié.

INTRODUCTION

Loin d'avoir disparu des « pays riches », la pauvreté contemporaine continue de faire l'objet de rapports alarmants de la part de grandes associations à vocation caritative. Même au sein de pays réputés pour leur modèle d'État social redistributif comme la France ou la Suède, la pauvreté semble avoir gagné du terrain depuis plusieurs décennies. Chaque année, ATD Quart-Monde, Emmaüs ou leurs équivalents suédois *Stockholms Stadsmission* ou *Svenska Kyrkan* alertent l'opinion et les pouvoirs publics sur les dangers de la pauvreté et la hausse des sollicitations auxquelles ils font face. Leurs rapports, relayés dans les principaux organes de presse, se posent comme autant de défis aux modèles d'État social établis de longue date :

- « *Pauvreté : encore un problème majeur en France en 2018* » titrait Le Figaro¹ en 2018 ; « *La pauvreté, un phénomène massif négligé par les autorités* » écrivait l'Humanité² en 2020 ; « *La situation des plus pauvres s'est dégradée en France en 2021* » affirmait encore Le Monde³ en 2022. Le ton employé par ces titres de presse - qu'ils soient classés à gauche ou à droite - reconnaît un état de fait ; ces quotidiens reprennent d'ailleurs souvent les chiffres et données issus des structures associatives elles-mêmes.
- En Suède, les titres des articles et rapports trahissent une certaine forme d'incrédulité au sein d'un pays qui figure toujours en bonne place dans les classements internationaux portant sur les indices de niveaux de vie et/ou de richesse par habitant : « *Préparez-vous à une Suède pauvre dont vous ne soupçonnez pas l'existence* »⁴ titrait le libéral *Aftonbladet* tandis qu'un article issu de la version suédoise du site internet des Nations Unies s'intitulait pour sa part « *Pauvreté en Suède : existe-t-elle ?* »⁵ en 2020. Enfin, en 2023, l'un des principaux quotidiens⁶ libéraux du pays se montrait plus alarmiste « *La Suède est devenue un pays où les enfants ont faim* » : une affirmation choc dans le contexte suédois qui suggère une reconnaissance tardive du phénomène. Ainsi, hormis

¹ « *Pauvreté : encore un problème majeur en France en 2018* », dans Le Figaro (10/10/2018).

² « *La pauvreté, un phénomène massif négligé par les autorités* », dans l'Humanité (16/10/2020).

³ « *La situation des plus pauvres s'est dégradée en France en 2021, selon le Secours catholique* », dans Le Monde (17/11/22).

⁴ « *Förbered er på ett fattig-Sverige ni inte trodde fanns* », dans *Aftonbladet* (3/10/2022).

⁵ Voir (27/10/2020) : <https://fn.se/aktuellt/varldshorisont/fattigdom-i-sverige-finns-det/>

⁶ « *Sverige har blivit ett land där barn går hungriga* » dans *Dagens Nyheter* (20/3/2023).

quelques articles récents⁷, la hausse de la pauvreté a surtout été signalée par des associations caritatives spécialisées⁸.

Ces quelques exemples ne sont, bien sûr pas représentatifs de la complexité du phénomène dans les deux pays. Ils suggèrent toutefois un écart en matière de représentations de la pauvreté dans les deux pays. La pauvreté semble « installée » dans le cadre français et constitue un objet sociopolitique ordinaire. En revanche, le contexte suédois semble illustrer un certain effet de sidération quant à la hausse de la pauvreté⁹, comme si ce phénomène ne pouvait constituer un sujet crédible dans un pays si prospère.

Ces différents cadrages¹⁰ de la question peuvent interroger. Ils font en effet écho à un ensemble de représentations variable selon les contextes nationaux et s'inscrivent dans une sociohistoire particulière de l'État social¹¹ français ou suédois. Paradoxalement, ils suggèrent que la pauvreté est un sujet important mais dont il est difficile de parler tant elle semble faire désordre dans un pays développé. Ils rappellent aussi que différents acteurs contribuent à cadrer le sujet : les associations qui interpellent les pouvoirs publics ou bien relayent des informations clefs sur la hausse de la pauvreté font ainsi un travail de mise à l'agenda¹².

Or, le champ de l'étude et de la lutte contre la pauvreté paraît, à première vue, dominé par l'expertise d'État. L'État compte les pauvres (par rapport aux seuils de pauvreté établis), l'État classe (en créant des catégories d'ayants droit), l'État distribue (en ouvrant droit à divers minima sociaux), l'État contrôle (via l'encadrement des bénéficiaires pour s'assurer qu'ils adoptent la « bonne pratique » ou le « bon comportement »), mais l'État peut aussi reprendre (en cas de radiations des listes donnant droit aux minima sociaux ou en réclamant des indus), le tout dans un souci croissant de rationalité budgétaire. L'État semble ainsi en position quasi-hégémonique, dominant le champ de la lutte contre la pauvreté puisqu'il contrôle les deux temps forts

⁷ «Matfattigdom är en realitet i Sverige» (« La pauvreté alimentaire est une réalité en Suède ») affirmait le journal en ligne Dagens Samhälle (17/10/2019).

⁸ Voir par exemple l'ONG Stadsmission Skåne : <https://www.skanestadsmission.se/matfattigdom-en-realitet-i-skane/>

⁹ Ce point m'a d'ailleurs été confirmé par de nombreux chercheurs locaux. Nous reviendrons plus en détail sur l'émergence relativement tardive de cette problématique dans le chapitre 1.

¹⁰ Shanto Iyengar, « Framing Responsibility for Political Issues », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 546, 1996, p. 59-70.

¹¹ Nous emploierons cette notion à la place d'État-providence. Voir : François-Xavier Merrien, « Aux origines de l'État-providence », *La Vie des idées*, 8 octobre 2019 ; et la préface du même auteur à la traduction française de l'ouvrage de Gösta Esping-Andersen, « *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne.* », Presses Universitaires de France, 2007.

que sont le comptage et la redistribution. La science politique, historiquement portée sur l'étude de l'État et du pouvoir, s'est par conséquent beaucoup penchée sur la « fabrique » des politiques publiques à vocation sociale¹³.

L'État n'est cependant pas omniscient et son monopole d'expertise est disputé par d'autres acteurs du champ¹⁴ de la pauvreté. En effet, ce champ rassemble bien sûr l'État avec son agenda déterminant la place allouée à la lutte contre la pauvreté dans la politique du gouvernement, son importance et son sens dans le budget social de la nation¹⁵, ou bien les dotations aux administrations décentralisées chargées de distribuer les minima sociaux. Pourtant, ce champ compte aussi des acteurs non étatiques. Aux pouvoirs publics s'ajoutent en effet les travailleurs sociaux qui peuvent dépendre de l'État, les associations caritatives, le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), le monde académique et, bien sûr, les pauvres eux-mêmes¹⁶ ainsi que leur famille, leurs proches, etc. Chacun de ces acteurs dispose de sa propre perspective sur la pauvreté et sur les moyens à mettre en œuvre pour l'endiguer. Donner à voir les perspectives de ces autres acteurs s'avère essentiel pour obtenir un éclairage alternatif sur la pauvreté contemporaine.

Ce travail s'attachera à mettre spécifiquement en avant la perspective des aidants et des aidés rencontrés à l'aide alimentaire, deux groupes distincts mais complémentaires :

- D'une part, les structures associatives chargées de distribuer des denrées aux populations paupérisées, de plus en plus et tenues de se moderniser et de se professionnaliser pour faire face à la hausse des sollicitations. Ces structures sont incarnées : elles incluent les bénévoles, salariés et responsables qui les font vivre. Ces derniers mettent en place des stratégies pour approvisionner la structure et garantir un afflux de denrées. Ces stratégies d'approvisionnement permettent

¹² Patrick Hassenteufel, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, vol. 157, no. 1, 2010, pp. 50-58.

¹³ Via des entrées spécifiques comme celle du chômage et des politiques à destination des chômeurs par exemple.

¹⁴ Entendu comme un espace à la fois structuré, autonome et régi par des enjeux et intérêts spécifiques de production de savoirs sur la pauvreté. Voir : Pierre Bourdieu. Le champ scientifique. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 2, n°2-3, juin 1976. La production de l'idéologie dominante. pp. 88-104.

¹⁵ Yann Le Lann, « Définir les frontières comptables du social. Le champ des budgets sociaux de la nation face à la crise de l'entendement keynésien de la protection sociale (1956-1987) », *Politix* (105), 2014, p. 61-89.

¹⁶ Ces derniers ne sont toutefois pas un groupe politique constitué en entité politique visible et stable même s'ils sont présents de manière diffuse dans les mouvements sociaux sous diverses étiquettes. Des mouvements collectifs existent par exemple pour des catégories aussi fragilisées que les travailleurs sans-papiers. Voir : Daniel Mouchard, « Les mobilisations des « sans » dans la France contemporaine : l'émergence d'un « radicalisme autolimité » ? », *Revue française de science politique*, vol. 52, no. 4, 2002, pp. 425-447.

aussi de se différencier dans le champ de l'aide alimentaire : certaines associations fonctionnent sur le modèle de la remise de colis alimentaires (un colis remis gratuitement ou presque à date régulière), d'autres sur le modèle du supermarché social et solidaire (les publics reçus peuvent faire leur choix parmi les articles proposés mais doivent payer).

- D'autre part, les demandeurs de l'aide alimentaire. Ces publics paupérisés constituent le cœur de cible du travail associatif. Certains font déjà l'objet d'une aide de la part des pouvoirs publics (ils perçoivent une allocation ou un minima spécifique), d'autres comptent exclusivement sur la solidarité associative pour joindre les deux bouts. Les raisons qui les poussent à se rendre auprès d'une structure associative sont, nous le verrons, nombreuses. L'importance relative de cette aide dans leur quotidien est également très variable.

Les profils des publics de l'aide alimentaire et les sollicitations évoluent. Les manières de leur venir en aide également. Les associations d'aide alimentaire se positionnent souvent en soutien ou en complément des pouvoirs publics dans leur mission mais agissent aussi parfois indépendamment auprès des populations interstitielles non accompagnées¹⁷ par l'État social. Elles sont au contact direct des populations en difficulté et développent par conséquent une expertise et un savoir-faire particulier qu'il faut interroger.

C'est ce que ce travail de thèse propose de faire en prenant pour cas d'étude une antenne du Secours populaire français (SPF) du centre de Bordeaux, l'antenne Amédée Alins, et *Matmissionen*, un supermarché social et solidaire lancé par une grande Organisation non gouvernementale suédoise, *Stockholms Stadsmission*¹⁸ situé en banlieue de Stockholm. Cette enquête donne un panorama de l'aide alimentaire observée sur la période allant de fin 2017 à 2021. Elle a toutefois pris fin avant l'épidémie de Covid-19 ou l'inflation des articles alimentaires en France et en Suède. De tels événements ont bien évidemment eu des répercussions sur la fréquentation des structures d'aide alimentaire.

Cette recherche portera donc à la fois sur les vies des personnes reçues à l'aide alimentaire et sur les transformations à l'œuvre au sein de deux structures associatives française et suédoise. Par conséquent, ce travail part des interfaces que sont les associations d'aide alimentaire : interfaces qui mettent en relation plusieurs types d'acteurs (pouvoirs publics, bénéficiaires, tiers secteur) aux intérêts souvent différents

¹⁷ Il peut s'agir de personnes en situation de non-recours ou bien exclues de la pyramide des droits sociaux (personnes en situation irrégulière, travailleurs sans-papiers par exemple).

¹⁸ Tous deux seront présentés plus en détails par la suite.

mais parfois convergents¹⁹. Les associations d'aide alimentaire sont donc situées aux confluences de plusieurs jeux de pouvoirs et intérêts.

Or, les acteurs évoqués ont différents leviers d'action sur les situations sociales rencontrées à l'aide alimentaire : à titre d'exemple, les politiques sociales ou migratoires adoptées à un niveau *macro* ont des conséquences sur la composition des publics de l'aide alimentaire et se répercutent, *in fine*, sur le travail des acteurs associatifs. Aussi, les données issues de la comparaison permettront de monter en généralité et de rendre compte des évolutions des deux pays : on voit combien, face à la conjoncture socioéconomique²⁰ mais aussi aux réformes des États sociaux, les associations sont obligées d'adapter leurs pratiques (notamment via le recours au secteur privé), devenant parfois le relais ou le soutien de l'État dans ses politiques sociales.

Ce sont tous ces mécanismes en entonnoir que cette thèse aborde en mettant l'accent sur les aspects concrets et pratiques de la pauvreté à l'aide alimentaire : il y est question du fonctionnement de deux associations caritatives, de leurs pratiques et habitudes de travail, de leurs stratégies d'approvisionnement pour pouvoir faire face à la demande d'aide alimentaire mais aussi de leur manière d'accueillir les publics aidés. Il y est aussi question des parcours de vie des bénéficiaires de l'aide alimentaire : en étudiant les trajectoires biographiques de différentes personnes rencontrées sur le terrain et leur entrée dans la pauvreté. Leurs expériences disent quelque chose des rapports (ou de l'absence de rapports) entretenus avec l'État social ou avec les structures associatives qui les accueillent et du rôle qu'elles sont amenées à jouer.

Cette thèse repose sur un travail de recherche empirique et traite à la fois de ceux qui dépendent de l'aide alimentaire pour se nourrir et de ceux qui les servent²¹. Par conséquent, l'accent sera mis sur les personnes fréquentant les deux structures d'aide alimentaire en France et en Suède et non pas uniquement sur les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le croisement des perspectives des différents acteurs de l'aide alimentaire permettra d'obtenir un éclairage original sur la pauvreté contemporaine.

En outre, cette thèse est un cheminement par le terrain – d'ordre inductif - et non pas un

¹⁹ On peut ainsi songer aux pouvoirs publics qui font les politiques sociales et soutiennent (notamment financièrement) les structures d'aide alimentaire, au tiers secteur avec ce qu'il compte de personnel salarié et de bénévoles quotidiennement au contact de situations sociales difficiles et, bien entendu, aux bénéficiaires de l'aide alimentaire eux-mêmes.

²⁰ Crise économique-financière de 2008, hausse de la pauvreté et des inégalités, etc.

²¹ Il s'agit parfois des mêmes personnes.

travail hypothético-déductif : autrement dit, les opportunités offertes²² par le terrain ont largement influencé le déroulé de la thèse et le cheminement de la réflexion. Il s'agit d'interroger à la fois le rôle de l'État social (l'impact des aides distribuées sur les parcours de pauvreté mais aussi le contrôle social exercé sur les administrés), le rôle de l'action associative (l'importance de l'aide dispensée par les associations et, éventuellement, les fonctions cachées qu'elles accomplissent) mais aussi, plus concrètement, la manière dont les personnes exposées à la pauvreté « se débrouillent » dans des situations complexes.

Revenons à présent sur les différentes littératures avec lesquelles dialogue ce travail de recherche. De cette discussion découlent des questionnements et propositions qui jalonnent la réflexion.

Enjeux de la littérature

Ce travail de thèse se trouve au croisement de différentes littératures et niveaux d'analyse : il s'agit à la fois de travaux sur les États sociaux et sur leur évolution en matière de politique sociale, de recherches sur le tiers secteur et son rapport aux publics reçus et à l'État social ou encore d'études concernant plus spécifiquement la pauvreté²³.

Le « guichet associatif » comme niveau d'observation privilégié du travail caritatif et ressource cruciale pour les publics paupérisés

La sociologie s'est beaucoup intéressée aux relations de guichet et la réflexion développée dans ce travail a en partie été nourrie par les recherches de Dubois²⁴ ou encore Weller²⁵. Ce travail partage l'intérêt développé pour la notion de guichet et pour les publics concernés. Cette notion de guichet, centrale pour l'étude du travail social, délimite un espace d'interactions crucial, à la fois physique et symbolique :

²² Rencontres fortuites, invitations (notamment au domicile des enquêtés), accès à des données internes ou des jeux de données.

²³ Chacun des chapitres empiriques fera l'objet d'une discussion théorique préalable. Aussi, nous ne reviendrons ici que sur les grandes lignes.

²⁴ Vincent Dubois, « Politiques au guichet, politique du guichet ». Dans Olivier Borraz et al., *Politiques publiques*, Presses de Sciences Po, 2010, pp. 265-286.

²⁵ Jean-Marc Weller, *L'État au guichet. Sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*, Desclée de Brouwer, Paris, 1999.

« Quelques cadres de bois, plus ou moins mobiles, un grillage métallique, plus ou moins fixé, font tous les frais d'un guichet. C'est pourtant avec cela, c'est avec ce peu que l'on gouverne la France très bien. [...] Nous n'avons plus aujourd'hui la barricade discriminante. Nous avons le guichet discriminant. Il y a celui qui est derrière le guichet, et celui qui est devant. Celui qui est assis derrière, et ceux qui sont debout devant, ceux qui défilent, devant (...) »²⁶.

Le guichet que décrit Péguy s'est bien sûr modernisé : une partie des procédures se fait en ligne, impliquant de nouveaux types d'interactions et d'enjeux²⁷. Il demeure pourtant cet espace central dans l'appréhension du phénomène de pauvreté : il symbolise le lieu où se noue l'interaction entre un potentiel ayant droit et l'institution qui le reçoit, qu'il s'agisse de services dépendants de l'État ou d'une association. Ce lieu est en effet celui où se font les choix en matière d'accès à l'aide : le préposé au guichet doit trancher sur la situation du demandeur en évitant de verser dans une forme de connivence ou de relation interpersonnelle en dépit, parfois, d'une certaine homologie sociale²⁸. Son sérieux et son impartialité engagent l'institution dans son ensemble et en sont, d'une certaine manière, l'incarnation.

Par ailleurs, les catégories préétablies par l'institution s'insèrent dans un espace d'équivalence codifié par un barème et agissent comme autant de conventions sur ce qu'être pauvre « veut dire » d'un point de vue institutionnel²⁹ :

« L'impersonnalité et l'objectivité des énoncés quantifiés sont congruentes avec celles du droit et de la démocratie égalitaire (...) le jugement mécanisé par la quantification permet de trancher de façon impersonnelle, en dépassant les contingences locales de situation »³⁰.

Comme le rappelle Desrosières, chaque décision prise au regard d'un barème engage une certaine idée de la justice et du rapport à la collectivité. Derrière le système de comptage et de mise en catégorie du monde social, se joue, en réalité, la recherche continue d'un « homme moyen secouru »³¹, c'est-à-dire d'un idéal type censé incarner la catégorie pensée par l'institution. Pourtant, dans la réalité, les points d'achoppement sont nombreux et les administrés récusent parfois les catégories auxquelles ils se

²⁶ Charles Péguy, *De la situation faite au parti intellectuel*, Cahiers de la quinzaine, IX (1), 1907.

²⁷ Pierre Mazet, « Conditionnalités implicites et productions d'inégalités : les coûts cachés de la dématérialisation administrative. », *La revue française de service social*, 264, 2017, pp. 41-47.

²⁸ La sociologie a par exemple mis en avant les logiques de double allégeance dans lesquelles se trouvent parfois pris les travailleurs sociaux préposés au guichet (les *street-level bureaucrats*). Voir : Vincent Dubois, « Le rapport des assistés aux organismes sociaux : domination, tactiques et logiques identitaires », *Pyramides*, 7, 2003, pp. 33-44.

²⁹ On parle ici des catégories d'État, « administratives », mais aussi des catégories mobilisées par les associations d'aide alimentaire.

³⁰ Alain Desrosières, *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris, La Découverte, 2014, p. 256.

trouvent assignés. En effet, selon que l'on se place d'un côté du guichet ou de l'autre, l'acception de la pauvreté change. D'un point de vue administratif ou institutionnel, accorder une aide transforme une misère de condition en misère de position. Autrement dit, l'application d'un barème et l'ouverture de droits sanctionnent un état de fait. Par conséquent, toute personne s'estimant en droit de percevoir une aide et se présentant à un guichet quel qu'il soit³² n'obtient pas nécessairement gain de cause, se voyant parfois opposer un refus au motif que l'institution sollicitée, incarnée par son représentant, porte un regard différent sur la situation³³.

Le recours aux catégories institutionnelles permet de naviguer entre les diverses acceptions entourant la notion de pauvreté et que les personnes se présentant au guichet peuvent revendiquer de manière plus ou moins confuse : le travail du guichetier consiste à mettre de l'ordre en faisant entrer ces situations individuelles dans des catégories nécessairement plus larges établies sur la base de critères chiffrés, présentés comme objectifs.

De ce point de vue, les structures d'aide alimentaire agissent comme un « guichet associatif ou alternatif »³⁴, plus flexible, puisqu'elles sont aussi un espace de conversion des situations matérielles individuelles en catégories d'ayants droit à une aide (en nature en l'occurrence). Les publics rencontrés sont bien souvent les mêmes. Les mécanismes de contrôle y sont toutefois bien moins exigeants qu'au sein du guichet public.

Aussi, considérer les structures associatives comme des guichets alternatifs présente un intérêt pour la compréhension des phénomènes de pauvreté contemporains :

« Le fait d'accumuler des savoirs sur les publics en situation de grande précarité permet de proposer une aide adaptée et de compléter l'action de l'État. »³⁵.

En effet, comme l'affirme Paugam, le guichet associatif est un lieu fondamental de production de savoirs alternatifs sur les situations de pauvreté. Ce guichet agit aussi comme une ressource importante pour des foyers exposés à des privations alimentaires : ces derniers peuvent compter sur cet acteur pour leur proposer une aide adaptée à leurs besoins. En l'occurrence, dans le cas des deux structures d'aide alimentaire qui seront étudiées ici, les approches divergent : le SPF s'inscrit dans la filiation de l'accueil

³¹ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2015.

³² Nous parlons, encore une fois, aussi bien des caisses d'allocations familiales que des associations délivrant une aide sous condition de ressources.

³³ Didier Fassin, *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Éd. de l'EHESS, avec Seuil/Gallimard, 2010.

³⁴ Yacine Boukhris-Ferré, « Le guichet associatif du Secours populaire à Bordeaux : Aux marges de l'État providence », *Regards politiques*, no 2(1), 2018, pp. 111-14

³⁵ Serge Paugam, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Presses Universitaires de France, 2013, p. 152.

inconditionnel tandis que *Matmissionen* délivre une aide sous condition de ressources, s'inscrivant dans la continuité des politiques de lutte contre la pauvreté de l'Etat suédois contemporain. Il s'agit là d'une différence de taille entre le guichet associatif français et suédois, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir. Ces différences impliquent une série de changements dans le rapport aux publics reçus.

Contrôle des administrés et politiques de retour à l'emploi

Les guichets de l'aide sociale canalisent espérances et frustrations parce qu'ils cristallisent différentes représentations de l'État et de sa « main gauche »³⁶. Ils cristallisent également les attentes que formulent les administrés, et les confrontent à un idéal et à une pratique administrative de l'intérêt général. Les guichets publics sont par conséquent le lieu d'expression d'une certaine violence³⁷ symbolique car les verdicts prononcés sur différentes situations sociales paraissent souvent opaques. Ils sont un lieu concret – incarné par des agents et situé dans un espace à la fois physique et symbolique – de mise en conformité des vies et existences individuelles « cassées », priées de rentrer dans les cases et d'adopter certaines bonnes pratiques. Les pratiques de contrôles exercées sur les administrés prennent notamment racine dans une histoire³⁸ des représentations, bien souvent négatives, associées³⁹ à la pauvreté. Ces représentations opposent « bons » et « mauvais pauvres » : ceux qui refuseraient⁴⁰ de travailler et ceux qui, parce qu'ils sont invalides ou infirmes ne peuvent travailler et qu'il serait juste d'aider⁴¹.

Il serait trop long de revenir ici sur l'ensemble de représentations qui ont guidé les politiques de défiance et d'enfermement des pauvres au cours des siècles⁴².

³⁶ C'est-à-dire les ministères et administrations à vocation sociale, par opposition à la « main droite » qui concentre les fonctions régaliennes et de contrôle. Voir : Pierre Bourdieu, *Sur l'Etat*, Paris, Seuil, 2012.

³⁷ Vincent Dubois, *op. cit.*

³⁸ Michel Foucault *op. cit.*

³⁹ Denis Colombi, *Où va l'argent des pauvres. Fantômes politiques, réalités sociologiques*, Paris, Payot, 2020.

⁴⁰ « *Derrière les délits de vagabondage, il y a la paresse ; c'est elle qu'il faut combattre. (...), il faudra les contraindre au travail. (...) Les employer, c'est le meilleur moyen de les punir.* » (...) *Contre une mauvaise passion, une bonne habitude ; contre une force, une autre force* » Michel Foucault citant le réformateur Lacretelle (1784), *op. cit.*, 1975, p. 126.

⁴¹ Christian Topalov, « Langage de la réforme et déni du politique. Le débat entre assistance publique et bienfaisance privée, 1889-1903 », *Genèses*, 23, 1996. *Histoire politique, histoire du politique II*, sous la direction de Alban Bensa et Éric Wittersheim. pp. 30-52, p. 36.

⁴² « *Les pauvres peuvent être identifiés et punis comme déviants supposés ou réels afin de soutenir la légitimité des normes dominantes. Les promoteurs du dur labeur, de l'épargne, de l'honnêteté et de la monogamie ont besoin de pouvoir accuser des gens de paresse, de dépenses inconsidérées, de malhonnêteté et de promiscuité pour justifier ces normes ; et comme Erikson et d'autres l'ont souligné*

De fait, de nombreux administrés du guichet public sont aussi des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Ils sont donc impactés directement par les réformes de la protection sociale⁴³. Pour obtenir une aide, ces administrés peuvent être amenés à se plier à une série d'injonctions plus ou moins contraignantes selon les contextes nationaux⁴⁴ :

- Au sein des États sociaux du Nord⁴⁵ - et notamment en Suède⁴⁶ à compter des années 1990 - les réformes des politiques sociales se sont caractérisées par un durcissement⁴⁷ de l'accès aux dispositifs d'aides sociales et notamment par le développement des politiques de retour à l'emploi pour les bénéficiaires d'aides publiques⁴⁸. Les bénéficiaires sont par exemple tenus d'effectuer des stages de formation à l'emploi pour préserver leur allocation. Ce point précis a attiré notre attention à plusieurs titres : il semble à la fois suggérer une importation de logiques issues du modèle anglo-saxon⁴⁹ de protection sociale au sein du modèle social-démocrate ou nordique ; il interroge aussi quant au rôle du tiers secteur puisque certains bénéficiaires rencontrés ont dû faire leur stage au sein de structures d'aide alimentaire comme *Matmissionen* pour conserver leurs minima.
 - En France, les débats relatifs à la mise au travail contrainte des bénéficiaires d'aide sociale ont suscité de vives critiques et ont régulièrement défrayé la chronique : on peut songer à la proposition (2016) du président du Conseil départemental du Haut-Rhin visant à obliger les allocataires du revenu de solidarité active (RSA) à effectuer sept heures de travaux d'intérêt général hebdomadaires ou bien à une proposition similaire de la Première ministre Elisabeth Borne en pleine réforme des retraites 2023.
- Toutefois, si la tendance semble être au durcissement des critères d'éligibilité aux dispositifs d'aide sociale, on ne peut pas parler de politiques d'activation

suivant Durkheim, les normes elles-mêmes ne sont mieux légitimées qu'en découvrant des transgressions », Herbert J. Gans, « The positive functions of poverty », *American journal of sociology*, 78-2, 1972, pp. 275-289 (traduit par Dubois, 2021).

⁴³ Ce point spécifique fera l'objet de la première partie.

⁴⁴ Nous y reviendrons dans le détail au sein des parties 1, 2 et 3.

⁴⁵ Christèle Meilland, « Vers une érosion du système d'aide sociale ? », *Chronique Internationale de l'IRES*, vol. 164, no. 4, 2018, pp. 59-71.

⁴⁶ Åke Bergmark, « Activated to Work? Activation Policies in Sweden in the 1990s », *Revue française des affaires sociales*, no. 4, 2003, pp. 291-306.

⁴⁷ Annie Jolivet, « Un filet de sécurité sous pression ». *Chronique Internationale de l'IRES* 164, n° 4, 2018, pp. 130-145.

⁴⁸ Johannes Kananen, "Nordic paths from welfare to workfare: Danish, Swedish and Finnish labour market reforms in comparison". *Local Economy*, 27(5-6), 2012, pp. 557-558.

⁴⁹ Anne Daguette, « Les politiques de retour à l'emploi aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France », *Critique internationale* no 31, n° 2, 2006, pp. 69-90.

aussi contraignantes et intrusives⁵⁰ qu'elles peuvent l'être dans d'autres contextes internationaux, notamment au sein des modèles anglo-saxon⁵¹ et nordique. Le durcissement annoncé par le gouvernement⁵² en 2023 semble, par exemple, surtout se focaliser sur la durée d'indemnisation des bénéficiaires d'allocations chômage.

L'ensemble de ces réformes de la protection sociale impacte directement une partie importante des publics de l'aide alimentaire. Au-delà de ce qu'ils ont, les administrés doivent de plus en plus témoigner de ce qu'ils font en matière de recherche d'emploi. Ce point retiendra particulièrement notre attention au cours de cette recherche puisqu'il rythme - de manière plus ou moins forte selon le contexte national - le quotidien de la plupart des bénéficiaires rencontrés.

Pour résumer, il sera donc question de l'exigence croissante de retour au travail des administrés percevant une aide sociale⁵³ puisque cette question implique de réfléchir à plusieurs transformations clefs observables au niveau du tiers secteur : d'une part, de nombreux bénéficiaires de l'aide alimentaire sont aussi des administrés du guichet public et, d'autre part, une partie de ces administrés est tenue d'effectuer une/des formations professionnelles au sein du tiers secteur⁵⁴. Les associations sont donc de plus en plus invitées à jouer un rôle dans l'encadrement des chômeurs⁵⁵.

Par conséquent, ce travail dialogue aussi avec la littérature sur le contrôle social des administrés de l'État social⁵⁶ rencontrés à l'aide alimentaire.

Deux modèles d'aide alimentaire rattachés à deux modèles d'État social

⁵⁰ Christine Erhel, « Politiques de l'emploi : la tendance à l'activation donne-t-elle une place accrue à l'accompagnement ? », *Informations sociales*, vol. 169, no. 1, 2012, pp. 30-38.

⁵¹ Anne Daguerre, *op. cit.*

⁵² « Le gouvernement veut durcir les conditions pour bénéficier des allocations et minima sociaux », dans *La Croix* du 8/3/2023).

⁵³ « *Cet investissement politique du corps est lié, selon des relations complexes et réciproques, à son utilisation économique ; c'est, pour une bonne part, comme force de production que le corps est investi de rapports de pouvoir et de domination ; mais en retour sa constitution comme force de travail n'est possible que s'il est pris dans un système d'assujettissement (où le besoin est aussi un instrument politique soigneusement aménagé, calculé et utilisé)* », Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Tel, Gallimard, 1975 (1993), p34.

⁵⁴ Xavier Engels, Matthieu Hély, Aurélie Peyrin, Hélène Trouvé (dir.), *De l'intérêt général à l'utilité sociale. La reconfiguration de l'action publique entre Etat, associations et participation citoyenne*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2006, p.173-194.

⁵⁵ Adam Bergman, *Sociala matbutiker – Hjälp eller stjälp? En djupgående analys om förekomsten av matsvinnbutiker*, Kulturgeografiska institutionen. Uppsatser, Uppsala Universitet, 2019.

⁵⁶ Vincent Dubois, *Contrôler les assistés, Genèses et usages d'un mot d'ordre*, Paris, Raisons d'agir, 2021.

La construction sociohistorique du champ de l'assistance, de l'assurance et de la protection sociale en général a été amplement abordée par la science politique⁵⁷, la sociologie⁵⁸ ou encore l'histoire⁵⁹. Ces disciplines ont abordé la question de la division du travail social ayant eu lieu lors du développement des États sociaux modernes. Elles ont notamment traité de la répartition des fonctions d'assistance entre organes traditionnels (famille), tiers secteur (sous des formes diverses : bonnes œuvres, patronage, associations, philanthropie), puissance publique (État, collectivités territoriales, travailleurs sociaux) ou encore entreprises privées avec un modèle paternaliste⁶⁰.

Or, les grands modèles d'État social dessinent différents équilibres en termes de répartition des fonctions d'assistance. Ces singularités traduisent des contextes nationaux et des modèles de protection sociale différents qui prennent forme dans les catégories mises en avant par les universitaires spécialistes des États sociaux⁶¹. Sans trop entrer dans la discussion sur les modèles d'État social, il semble important de revenir sur quelques éléments théoriques pour mieux contextualiser les données issues des terrains qui seront présentées dans les chapitres ultérieurs.

La littérature (voir encadré ci-dessous) distingue généralement trois grands modèles d'États-providence : le modèle social-démocrate ou nordique, le modèle libéral ou anglo-saxon et, enfin, le modèle continental⁶². Selon qu'ils appartiennent à telle ou telle catégorie, certains États ont mis l'accent sur des situations sociales spécifiques et développé une palette de dispositifs particuliers, comme les politiques encourageant les

⁵⁷ Voir les travaux de Bruno Palier par exemple.

⁵⁸ Abram De Swaan, *Sous l'aile protectrice de l'État*, Paris, PUF 1995, 384 p.

⁵⁹ Voir les travaux sur la division du travail social, Christian Topalov, « Langage de la réforme et déni du politique. Le débat entre assistance publique et bienfaisance privée, 1889-1903 », *Genèses*, 23, 1996. Histoire politique, histoire du politique II, sous la direction de Alban Bensa et Éric Wittersheim. pp. 30-52 ; ou sur l'histoire du droit d'asile et de la prise en charge des extra-nationaux : Gérard Noiriel, *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

⁶⁰ On peut songer au modèle fordiste aux États-Unis ou bien au modèle à la française avec les entreprises liées à la sidérurgie. Voir Stéphane Gacon et François Jarrige, « Les trois âges du paternalisme. Cantines et alimentation ouvrière au Creusot (1860-1960) », *Le Mouvement Social*, vol. 247, no. 2, 2014, pp. 27-45.

⁶¹ Gøsta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*. Presses Universitaires de France, 2007.

⁶² Certains auteurs y ajoutent le « modèle méditerranéen » pour parler de la Grèce, de l'Espagne ou du Portugal. Ce modèle se distinguerait notamment par un important poids des solidarités intrafamiliales. Toutefois, ces typologies font débat. Voir : Luis Moreno, « The Model of Social Protection in Southern Europe. Enduring Characteristics? », *Revue française des affaires sociales*, no. 5, 2006, pp. 73-95.

deux parents à partager le congé parental⁶³ après la naissance d'un enfant, caractéristiques du « modèle nordique » ou « social-démocrate » de protection sociale.

Encadré 1⁶⁴. Les trois grands systèmes de protection sociale selon Esping-Andersen

- Le régime social-démocrate de type scandinave (exemples : le Danemark et la Suède) est universel et les droits sociaux sont ouverts à tous sur la base de la citoyenneté. Il se caractérise par un taux d'emploi élevé (des hommes aussi bien que des femmes). Si la répartition économique sur la base du travail réalisé est fondamentale, la répartition sociale y tient une place très importante. Il assure à tous un niveau élevé de prestations sociales, mais qui sont soumises à un contrôle social fort. De plus, ces prestations sociales sont financées par l'impôt.
- Le régime corporatiste – conservateur (exemples : l'Allemagne, l'Italie, et, dans une certaine mesure, la France), se caractérise par la relative faiblesse du taux d'emploi. C'est le statut de salarié qui conditionne l'acquisition des droits sociaux : le système de protection sociale est financé pour l'essentiel par les cotisations calculées sur les rémunérations. Dans la mesure où l'éligibilité aux droits sociaux est conditionnée à la qualité de salarié, les périodes de chômage élevé ont des conséquences sociales beaucoup plus graves que dans le régime social-démocrate.
- Dans le régime libéral (exemple : les États-Unis), la répartition du revenu national dépend essentiellement de facteurs économiques (les rémunérations), le taux d'emploi est élevé et la répartition sociale joue un rôle mineur. De nombreux risques considérés comme sociaux dans les deux autres régimes sont couverts par des assurances privées. L'offre de services sociaux est limitée, soumise à des conditions de ressources et souvent stigmatisante. La protection, pour sa partie collective, est financée par l'impôt.

Ces modèles sont des constructions théoriques idéal types pour faciliter l'analyse. Ils ont fait l'objet de critiques⁶⁵ et discussions. Ils ont aussi été affectés par les changements⁶⁶ en matière de politique budgétaire et, par conséquent, de protection sociale. Si, dans la pratique, les emprunts et évolutions sont fréquents, ces modèles demeurent toutefois assez structurants et permettent de penser certaines différences observées sur le terrain.

En effet, il existe différents modèles associatifs au sein de ces familles d'État-

⁶³ Gösta Esping-Andersen et Bruno Palier, *Trois leçons sur l'Etat-providence*, Seuil, coll. « La république des idées », 2008, 134 p.

⁶⁴ Reproduit à partir de Dominique Redor. « A Comparison of Employment Incentive Policies for Elderly Workers in Denmark, Finland and Sweden », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, 2003, pp. 251-272.

⁶⁵ Gilles Nezosi, *La Protection sociale*, la Documentation française, 2021, 357 p.

⁶⁶ Ali Hajighasemi, *European Welfare States and Globalization*, Edward Elgar Publishing, 2019.

providence. Spécialiste du tiers secteur européen, Edith Archambault⁶⁷ identifie quatre grandes « variantes » adossées aux modèles d'État-providence : libérale, nordique, continentale et méditerranéenne. Les variantes qui nous intéressent, suédoise et française, répondent à deux logiques différentes.

La variante suédoise est rattachée au modèle nordique :

« le secteur sans but lucratif des pays nordiques est principalement d'origine récente ; il est aussi nettement moins développé que dans les deux variantes précédentes. L'État fournit en effet directement les services éducatifs, sanitaires et sociaux, y compris l'aide à domicile. Les rares associations qui interviennent dans ces domaines comblent les lacunes de l'État providence »⁶⁸.

Les associations à vocation caritative y jouent historiquement⁶⁹ un rôle résiduel, en complément d'un État social très présent. Plus généralement, ces dernières comptent sur un recours important au bénévolat et sur des dons privés plutôt que sur des subventions publiques pour fonctionner.

La France semble, en revanche, difficile à classer en raison de nombreuses spécificités empruntant à la fois à différents modèles (notamment continental et méditerranéen). Archambault la présente donc comme un modèle hybride :

« Son système de sécurité sociale bismarckien et son partenariat entre le secteur public et le secteur non lucratif (...) datant des années 1960-1980 pour les secteurs de l'éducation, de la santé et du médico-social, la rattacheraient à la variante corporatiste, comme le font la plupart des auteurs. En revanche, son État très ancien et sa culture étatiste résurgente en dépit des lois de décentralisation la rapprochent du Royaume-Uni. Le recours de plus en plus fréquent aux appels à projets auxquels sont soumises les associations françaises est aussi importé d'outre-Manche. Son niveau de dépense sociale publique, le plus élevé en Europe, la rapprocherait des pays nordiques ainsi que son relativement faible niveau d'inégalité sociale. Enfin, on a pu classer récemment la France dans la variante méditerranéenne, car elle partage avec les pays d'Europe du Sud une dette et des déficits publics importants ainsi qu'un chômage de longue durée ; en outre la répression historique récurrente des associations et des fondations est à l'origine d'un secteur non lucratif plus récent qu'ailleurs. »⁷⁰.

⁶⁷ Edith Archambault, Y a-t-il un modèle européen du secteur sans but lucratif ? *Revue internationale de l'économie sociale*, (282), 2001, pp. 64-83.

⁶⁸ Edith Archambault, « Associations et pouvoirs publics : vers une convergence des modèles en Europe », *Revue française d'administration publique*, vol. 163, no. 3, 2017, pp. 477-490, p. 483.

⁶⁹ Lars Trägårdh, Religious Civil Society and the National Welfare State: Secular Reciprocity versus Christian Charity, in *Contested Hospitalities in a Time of Migration*, Routledge, 2019.

⁷⁰ Edith Archambault, « Associations et pouvoirs publics : vers une convergence des modèles en Europe », *Revue française d'administration publique*, 2017, pp. 477-490, p. 488.

La France semble faire une place ambiguë aux institutions sans but lucratif (ISBL) à vocation sociale. Comme en Suède, ces dernières doivent œuvrer dans un contexte où le niveau de dépenses sociales est élevé. Par ailleurs, les principales associations à vocation sociale portent également un engagement sur le terrain politique⁷¹. Leur mode de financement est hybride, il passe à la fois par des subventions et de, plus en plus, par des dons privés⁷².

Ces modèles ont toutefois été ébranlés par les chocs comme la crise économique et financière de 2008⁷³. Ces chocs posent un défi⁷⁴ aux modèles nationaux de protection sociale (financement de la protection sociale, des pensions de retraite, etc.). Ils posent notamment la question du rôle dévolu aux structures associatives :

« La crise financière et bancaire de 2008 et celle des dettes souveraines que la zone euro traverse actuellement ont des répercussions économiques et sociales dans tous les pays européens. Les ISBL y sont soumises à un effet de ciseau, avec une augmentation du nombre de personnes défavorisées qui s'adressent à elles alors que leur financement public baisse sensiblement. Si cette conjoncture affecte plus particulièrement les ISBL de services sociaux, très importantes dans la variante continentale, toutes sont frappées. Face à cette double crise, les ISBL sont amenées à être plus sélectives dans leur programmes, à réduire leur emploi salarié et à rechercher d'autres sources de financement privé ; elles se tournent notamment du côté des entreprises (...) Elles auront également tendance à augmenter la participation financière des usagers au service qui leur est rendu, ce qui élimine les publics les moins solvables. »⁷⁵.

Archambault souligne une contradiction que connaissent les structures associatives à vocation caritative : une hausse continue du nombre de sollicitations et une baisse simultanée des subventions et aides publiques. Pour y faire face, les deux structures étudiées dans cette recherche ont vu leur lien avec le privé se renforcer : *Matmissionen* a choisi de compter exclusivement sur le secteur marchand et de développer ses partenariats pour assurer un approvisionnement continu en denrées tandis que l'antenne du Secours populaire a choisi un système mixte, comptant à la fois sur des dotations européennes et sur des dons issus du secteur privé marchand.

Les changements pointés par Archambault dans le paragraphe ci-dessus laissent entrevoir une partie des oppositions de style observées sur le terrain entre *Matmissionen* à Stockholm et Amédée Alins à Bordeaux dans la manière d'organiser l'aide. Ainsi, bien

⁷¹ On peut par exemple songer au Secours populaire français ou à ATD Quart Monde qui prennent régulièrement position et interpellent les décideurs.

⁷² *Ibidem*.

⁷³ Nous y reviendrons plus en détail dans le chapitre 1.

⁷⁴ Bruno Palier, « Chapitre 14. L'Europe et le social », Renaud Dehousse éd., *Politiques européennes*. Presses de Sciences Po, 2009, pp. 281-302.

que l'antenne Amédée Alins et *Matmissionen* soient toutes deux des structures d'aide alimentaire, elles relèvent de deux logiques différentes⁷⁶ :

- Amédée Alins s'inscrit dans un répertoire assez traditionnel⁷⁷. Il s'agit d'un point de distribution de denrées accessible sur rendez-vous, très majoritairement géré par les bénévoles. Les associations comme le SPF reposent sur l'accueil inconditionnel⁷⁸ des bénéficiaires ; les publics reçus doivent s'inscrire et faire la queue pour se voir remettre un colis de denrées alimentaires (la taille du colis varie selon la composition du foyer). Une participation symbolique est demandée à ceux qui peuvent s'en acquitter. Le guichet associatif du Secours populaire apporte son aide à des personnes en situation régulière comme irrégulière. La structure conserve une identité militante et un ancrage politique (à gauche) relativement prononcés. Dans sa routine et son fonctionnement (processus d'inscription, etc.), les documents sont faiblement dématérialisés. Amédée Alins est à la fois pris dans des logiques de modernisation (multiplication des partenariats avec le privé, accueil de travailleurs en préretraite) et dans la préservation de son modèle de fonctionnement.
- À l'inverse, *Matmissionen* se présente⁷⁹ comme un supermarché à la fois très moderne et ordinaire. Ce supermarché social et solidaire s'adresse à une clientèle de foyers paupérisés admis sous condition de ressources et auxquels il propose des articles à un tarif préférentiel (-70% par rapport au prix le moins cher observé en supermarché *hard-discount*). Le travail y est organisé de manière très professionnelle : le supermarché ne compte sur aucun bénévole⁸⁰ et jongle avec différents types de contrats pour recruter et diversifier sa main-d'œuvre. Il collabore avec l'État social suédois pour assurer des missions de formation des chômeurs. Plus généralement, toute l'action de la structure vise à rompre avec une pratique « amateur » de l'aide sociale. La majeure partie des procédures d'inscription et des routines de travail y est numérisée. *Matmissionen* témoigne

⁷⁵ Edith Archambault, « Diversité et fragilité des associations en Europe », *Informations sociales*, vol. 172, no. 4, 2012, pp. 20-28, p. 27.

⁷⁶ Elles renvoient pourtant à deux modèles distincts sur lesquels nous reviendrons plus longuement dans la deuxième partie de ce travail.

⁷⁷ Axelle Brodriez-Dolino, *Le Secours Populaire Français 1945-2000*, Presses de Sciences Po, 2006.

⁷⁸ Ou quasi inconditionnel. Voir Édouard Gardella, « Secourir les sans-abri en détresse. La norme d'inconditionnalité dans l'urgence sociale », Brodriez-Dolino A. et Alii (Eds), *Vulnérabilités sanitaires et sociales*, Rennes, PUR, 2014, pp. 233-258.

⁷⁹ Selon la communication mise en avant par le supermarché lui-même. Nous y reviendrons plus en détail dans la deuxième partie.

⁸⁰ *Matmissionen* est de ce fait une anomalie dans le paysage associatif suédois : il marque une volonté de rupture. Mon recrutement en tant que bénévole constitue une chance permettant d'observer le travail

d'une volonté de se professionnaliser pour assurer des prestations de haute qualité et remplir plusieurs missions d'intérêt général auprès des populations précaires, acceptant en contrepartie de se faire le relais des politiques européennes d'activation ou encore d'adopter des indicateurs d'efficacité chiffrés jusqu'alors cantonnés aux réformes du secteur public⁸¹. Certaines structures d'aide alimentaire semblent devenir un espace d'intégration - ou de réintégration - des populations en rupture avec le marché du travail ou avec la société.

En ce sens, derrière les différentes manières de venir en aide aux foyers reçus se trouvent, en filigrane, différentes représentations de la pauvreté au sein des deux pays. En plus de faire écho à une sociohistoire particulière des États sociaux français et suédois, leur mode de fonctionnement, traduit deux façons très différentes d'appréhender l'aide alimentaire :

« L'apparition des épiceries sociales et solidaires marque une rupture vis-à-vis des pratiques des opérateurs historiques de l'aide alimentaire (Secours Populaire, Croix Rouge, Banques alimentaires, Restos du Cœur). Dans des espaces aménagés en libre-service, aussi proche que possible d'un magasin d'alimentation générale, elles mettent à disposition de leurs usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière : entre 10% et 50% du prix usuel. Elles proposent un nouveau mode d'organisation pour l'aide alimentaire basé sur des principes inédits (choix des produits et contrepartie financière). »⁸².

Comme le soulignent Paturel et Carimentrand, le fonctionnement des épiceries sociales et solidaires - et, à fortiori, des supermarchés sociaux et solidaires (de plus grande taille) - marque une rupture avec les opérateurs traditionnels du secteur. *Matmissionen* cherche à se rapprocher autant que possible d'une structure professionnelle et s'inscrit dans une démarche de modernisation de l'aide associative pour faire face à la hausse des sollicitations (en demandant par exemple une participation systématique aux publics reçus). L'antenne du SPF a, elle, conservé son mode de fonctionnement et demeure en ce sens, un opérateur traditionnel de l'aide alimentaire.

Ces différences dans le fonctionnement traduisent et impliquent différents rapports aux personnes reçues, au travail associatif, à l'approvisionnement ou encore au recrutement

social de manière autonome et indépendante. Nous reviendrons sur l'expérience de bénévolat dans le chapitre 3.

⁸¹ Christophe Dansac, « Au prix du sens, voire des valeurs », *Empan*, 2017, pp. 58-64.

⁸² Dominique Paturel et Aurélie Carimentrand, « Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ? », *Revue de l'organisation responsable*, vol. 13, 2018, p.46.

du personnel : ces différences seront discutées et mises en perspective dans la deuxième partie de cette recherche.

Présentation des principales propositions⁸³ et questions structurant ce travail

Avec les chocs conjoncturels récents (crise économique-financière de 2008, « crise des migrants », etc.), le champ de la lutte contre la pauvreté connaît de multiples bouleversements. Les associations, autrefois cantonnées à l'urgence alimentaire, se professionnalisent et s'institutionnalisent pour faire face à la hausse des demandes et se pérenniser. En ce sens, les structures d'aide alimentaire donnent à voir une des manifestations les plus palpables de la pauvreté contemporaine dans les pays riches comme la France et la Suède. Travailler sur deux contextes présuppose leur comparabilité⁸⁴. Ce travail repose donc d'abord sur l'idée que la comparaison entre les terrains français et suédois a un sens au vu des modèles théoriques auxquels ils renvoient à la fois en termes d'État social et de type de structure d'aide alimentaire. Il s'agit donc d'abord de poser la comparabilité de ces deux entités du tiers secteur entendu comme :

[l']« Ensemble des activités économiques qui, à l'intersection du secteur privé et du secteur public, se développent selon la logique propre de l'économie sociale. »⁸⁵.

La définition énoncée ci-dessus établit un lien à la fois avec le secteur public et le secteur privé. Les associations qui composent le tiers secteur ne sauraient par conséquent être pensées en dehors de ces rapports : elles ne sont pas des entités hors-sols, sans liens avec le reste des acteurs du champ. Au contraire, nous l'avons dit, elles peuvent par exemple compter sur les subventions publiques ou sur des dons privés pour fonctionner.

Le tiers secteur à vocation sociale ne saurait non plus être assimilé aux services produits par l'État ou le secteur marchand :

⁸³ La diversité des matériaux fournis par le terrain implique des intérêts et des questionnements très variés. Aussi, des propositions et questions de recherche spécifiques seront présentées au début de chaque chapitre.

⁸⁴ Giovanni Sartori, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n°1, 1994, pp. 19-36.

⁸⁵ Marie J. Bouchard, Paulo Cruz Filho, Martin St -Denis, « Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec », *Cahiers du CRISES*, Collection Études théoriques, no ET1110, 2011, 155 p.

« [il] fonde ses pratiques davantage dans une complémentarité voire une alternative aux services publics, comptant néanmoins sur une reconnaissance publique et sur des revenus de transferts. »⁸⁶.

Les associations se trouvent ainsi dans une position paradoxale puisqu'elles complètent l'action du guichet public en assurant une aide auprès des publics en difficulté de manière flexible ou quasi inconditionnelle (comme dans le cas des Restos du Cœur ou du SPF), reposent en partie sur du travail gratuit et sont de plus en plus tenues de trouver des ressources auprès du secteur privé pour subsister. Cette position ambiguë affecte nécessairement le travail social accompli auprès des publics reçus. Aussi, il faut interroger le rôle joué par les structures d'aide alimentaire dans la vie de ces publics reçus. Comme l'écrit Paugam :

« Ce qui est sociologiquement pertinent, ce n'est pas la pauvreté en tant que telle, mais les formes institutionnelles que prend ce phénomène dans une société ou un environnement donné. »⁸⁷.

Nous ferons ici le postulat que les associations d'aide alimentaire sont intégrées à une pratique routinisée, professionnalisée et institutionnalisée de l'aide et qu'elles constituent désormais un relais pour l'État social et un guichet alternatif pour les populations en difficulté. En d'autres termes, elles deviennent une source de régularité dans un quotidien instable pour les plus pauvres en nouant des partenariats avec une pluralité d'acteurs publics et/ou marchands. Ce faisant, elles jouent un rôle central dans le paysage de l'aide sociale. A tel point que l'on peut désormais parler de « guichet associatif » pour qualifier le travail effectué par les associations auprès des plus démunis (proposition n°1). Ce dernier, en quête de professionnalisation, fonctionne de plus en plus comme un guichet alternatif.

En allant vers une logique plus conceptuelle, il est possible d'envisager les associations comme une interface originale au cœur d'une relation savoir-pouvoir particulière : entre l'État et les populations paupérisées sur lesquelles il prétend historiquement⁸⁸ exercer une forme de pouvoir⁸⁹. En étant un espace de contact direct avec les populations en difficulté, le guichet de l'aide alimentaire agit comme un point nodal, un lieu d'observation privilégié des effets des politiques sociales (ou de leur absence) sur les

⁸⁶ *Ibidem*.

⁸⁷ Serge Paugam, *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Presses Universitaires de France, 2013, pp. 19-20.

⁸⁸ Abram De Swaan, *Sous l'aile protectrice de l'État*, Paris, PUF, 377 p.

⁸⁹ Cette question fondamentalement politique court de la philosophie à la science politique, en passant par la littérature. Voir Aristote (livre VII), Topalov 1996, Foucault 1975 ; et, en littérature, Stendhal 1831 ou encore Genet 1949.

publics paupérisés. En effet, les décisions politiques prises à un niveau macro ont des répercussions sur les autres plans. En d'autres termes, les réformes des États-providence européens⁹⁰ mais aussi leurs manières de comptabiliser, classer et labelliser les pauvretés ont des conséquences - directes ou indirectes - sur le fonctionnement des guichets et, en bout de chaîne, sur la vie des bénéficiaires de ces structures. Ainsi, le périmètre circonscrivant l'action sociale à telle ou telle catégorie d'action publique crée de fait des inclus et des exclus de l'aide sociale qui sont pris en charge par la solidarité associative (**proposition n°2**). Ces derniers se greffent sur les catégories, plus anciennes, de « bon » et « mauvais » pauvre ou bien de pauvreté « légitime » ou « illégitime » héritées de la socio-histoire des deux États sociaux et évoquées précédemment.

On peut par exemple songer aux personnes en situation irrégulière (travailleurs sans-papiers), rencontrées au SPF et dont il sera question dans la troisième partie de cette recherche : leur cas semble, de fait, témoigner d'une décharge paradoxale de l'État sur les associations pour le traitement des situations ne rentrant pas dans les cases du système de protection sociale. Il place les associations pratiquant l'accueil inconditionnel comme le SPF dans une position ambiguë puisqu'elles viennent notamment en aide au moyen de subventions publiques et européennes à des populations par ailleurs recherchées pour être expulsées. La solidarité associative répond ainsi au maillage imparfait de l'État social : les associations semblent tacitement chargées de fournir un reste à vivre aux populations vivant à sa marge.

À l'inverse, la plupart des foyers rencontrés chez *Matmissionen* étaient nés hors Union-européenne et récemment arrivés en Suède mais étaient à la fois pris en charge par l'État social et par l'association. Leur cas semble créer une catégorie de « pauvres dans le système », pris en charge simultanément par l'État-providence suédois et par une association dispensant une aide alimentaire. Selon les contextes, les guichets ou encore les situations sociales, certains foyers se voient accorder certaines formes d'aides alors que d'autres non, et inversement.

Enfin, ce travail de thèse, qui se fonde sur plusieurs enquêtes monographiques conduites à Bordeaux et Stockholm, entend proposer une lecture originale de la pauvreté. Le matériau collecté dans le cadre des monographies repose, en effet, davantage sur une approche anthropologique⁹¹. Il met notamment en avant les différentes « activités de

⁹⁰ Nous parlerons notamment des politiques d'activation ou des “*targeted policies*”.

⁹¹ Ce point sera développé dans la partie méthodologie qui suit.

survie »⁹² qu'effectuent quasi quotidiennement les enquêtés comme, bien sûr, se rendre auprès d'une structure d'aide alimentaire. Ce renversement de perspective par rapport aux définitions plus classiques circonscrivant par exemple la question à un état de privation(s) ou par rapport à un seuil monétaire permet d'envisager la pauvreté comme un emploi particulier du temps et des ressources dans la vie des personnes concernées, une activité qui impacte plusieurs pans du quotidien (**proposition n°3**). Cette organisation spécifique du temps et des ressources mobilise des canaux institutionnels, lesquels laissent généralement une trace écrite des interactions (documents comptables, reconnaissance institutionnalisée d'une forme de pauvreté) mais met aussi en action un faisceau de relations et de stratégies individuelles que seule une enquête ethnographique de long cours permet de saisir. Cette lecture ne prétend, bien entendu, pas se passer des approches établies en matière d'étude sur la pauvreté : monétaire, économique, désaffiliation etc. mais plutôt les compléter par un éclairage particulier.

L'évolution sur la période 2017-2020 est un objet de questionnement. Ces mutations concernent à la fois l'intégration progressive des structures d'aide alimentaire professionnalisées dans le paysage global de l'aide sociale et dans le système alimentaire⁹³ mais aussi les conditions concrètes d'existence des personnes en situation de pauvreté tenues de s'engager dans une activité de survie. Ces deux volets ne sauraient être pensés séparément puisqu'ils façonnent une relation d'aide singulière et amenée à se pérenniser dans le temps.

Question(s) de recherche

Cette recherche mobilise différents niveaux d'analyse car la notion de pauvreté évolue selon l'échelle. Aussi, nous considérerons trois niveaux d'observation : nous partirons de celui de l'État-providence situé au plan macro (ses réformes, ses dispositifs, ses politiques sociales, ses cibles etc.). Dans un second temps, nous nous pencherons sur celui des structures d'aide alimentaire situées à un niveau intermédiaire (leur encastrement dans l'État social local, leur relation aux politiques publiques à destination

⁹² Ce terme renvoie à tout un répertoire mobilisé par les enquêtés pour trouver des ressources : recours à la diaspora ou au réseau, recours au tissu associatif local, connaissance et fréquentation des endroits bon marché travail au noir, etc. Il renvoie aussi à des notions comme le travail gratuit et/ou caché qui seront abordées dans les parties 2 et 3.

des pauvres et des chômeurs, leur fonctionnement, leurs publics-cibles etc.) et, enfin, celui des individus en situation de pauvreté (leurs interactions ou absence d'interaction avec les deux premiers niveaux d'observation, comment leur situation individuelle fait écho à des logiques macro). La même échelle à trois niveaux sera conservée sur les deux terrains français et suédois. Les questions de recherche se doivent donc d'être transversales pour embrasser les différents niveaux d'analyse.

Nous l'avons dit, ce travail s'articule autour de différents questionnements à propos des « vies à l'aide alimentaire », un groupe qui recouvre les personnes rencontrées travaillant dans ces structures et les bénéficiaires de cette aide. Ces vies sont à la fois impactées par les décisions macroéconomiques, par la conjoncture socio-économique, par les formes que prend le travail associatif et, bien entendu, par les trajectoires et expériences individuelles. Se dessine dès lors un espace alternatif de la protection sociale et des pauvretés contemporaines, un espace mettant en relation plusieurs agents occupant des positions sociales différentes mais pourtant liées : les pauvres, les travailleurs associatifs ou encore les fonctionnaires en charge de la gestion des publics précarisés mais aussi les entreprises privées qui décident de faire des dons au secteur de l'aide alimentaire.

Par conséquent, si la « pauvreté » en tant qu'objet d'étude agit comme dénominateur commun de cette recherche, elle ne saurait être considérée indépendamment des autres aspects.

Notre travail partira de cette notion de « guichet associatif », supposant à la fois l'inclusion croissante des associations dans les dispositifs publics de prise en charge de la pauvreté et leur professionnalisation, pour interroger la manière dont cela bouleverse la vie des structures (désormais associées aux opérations de comptabilisation, de triage et de contrôle voulu par l'État) et la vie des pauvres (obligés de s'adapter à cette nouvelle configuration).

Les différents éléments évoqués précédemment dessinent plusieurs interrogations⁹⁴ fondamentales guidant cette recherche :

- **Peut-on parler d'une « relation de guichet » pour qualifier l'interaction entre les associations d'aide alimentaire et les publics reçus ? La notion de « guichet associatif » est-**

⁹³ Dominique Paturel et Aurélie Carimentrand, « Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ? », *Revue de l'organisation responsable*, vol. 13, 2018, pp. 43-54.

elle pertinente pour l'analyse ?

- **Qui a droit à quoi ? Dans quel contexte ? Et selon quels critères ?**

- **Comment trouver des ressources et des moyens de « s'en sortir » dans un quotidien instable ?**

- **Comment survit-on lorsqu'on n'a droit à rien ou presque ?**

Autant de questions qui nécessitent le recours à des monographies auprès de certains bénéficiaires pour mesurer l'importance spécifique qu'occupe l'aide dans le budget et le quotidien de ces derniers.

Par ailleurs, l'intégration progressive des associations d'aide alimentaire à un schéma de plus en plus complexe alliant à la fois protection sociale, secteur marchand et tiers secteur constitue un phénomène relativement nouveau qu'il faut aussi questionner :

- **On observe une montée en puissance des dispositifs de contrôle des populations paupérisées par l'État. Nous voulons savoir dans quelle mesure ce contrôle s'étend aussi au sein des structures d'aide alimentaire où se rendent ces mêmes populations. La question est donc : quel est le rôle des structures associatives privées dans l'encadrement des populations paupérisées ?**

- **Ces associations sont non seulement liées au secteur public mais aussi au secteur privé avec lequel elles passent des accords pour récupérer des denrées à redistribuer aux bénéficiaires. Dans ce schéma, quelle place pour les associations qui assurent un nouveau débouché pour des denrées dont la grande distribution alimentaire ne parvient plus à se défaire ?**

- **En quoi ce modèle d'approvisionnement a-t-il un impact sur les personnes aidées ? Quelles sont les conséquences sur ce qu'elles mettent dans leur caddie et leur assiette et sur la manière dont elles font leurs courses ?**

Enfin, les connaissances accumulées sur le fonctionnement des associations d'aide alimentaire observées et les conditions de vie des publics de l'aide alimentaire permettront de prolonger la réflexion sur le secteur de l'aide alimentaire :

- **Qu'est-ce que les observations et propos de tel ou tel travailleur de l'association nous disent de la professionnalisation du secteur de l'aide alimentaire (formation professionnelle du personnel travaillant dans les associations, attentes de rentabilité, etc.) ?**

- **Etant donné que les associations redistribuent des invendus provenant du secteur marchand, quelle est réellement la place du don dans ce schéma de l'aide alimentaire ?**

Tous ces questionnements jalonnent la réflexion autour du sujet de thèse depuis son commencement. Ils s'articulent, tout comme cette recherche, sur plusieurs niveaux et

⁹⁴ Les chapitres développés par la suite répondront à différentes questions spécifiques.

plans. Ce sont ces nombreux acteurs enchevêtrés qu'il convient d'interroger. Présentons désormais les deux terrains de recherche.

Le choix des terrains : deux logiques distinctes mais complémentaires

Les deux structures étudiées, l'antenne Amédée Alins du Secours populaire de Bordeaux (fin 2017 à juin 2019) et *Matmissionen* du groupe *Stockholms Stadsmmission* (été 2019 à mai 2020) sont deux structures d'aide alimentaire. Elles appartiennent toutes deux à des organisations plus grandes aux activités diverses mais notre étude se concentre sur ces deux espaces délimités, où les enquêtes de terrain ont été conduites, en évoquant, au besoin, l'organisation qui les chapeaute⁹⁵.

Encadré 2. Conditions de réalisation de l'enquête auprès des structures et accès au terrain

Le sujet a beaucoup évolué entre l'obtention du contrat doctoral, le début du travail de thèse, et la mise en place d'une méthode de recherche. Aussi, la démarche globale est plus itérative qu'hypothético-déductive dans le sens où la rencontre avec le terrain a véritablement permis une évolution de la réflexion au gré des rencontres et des possibilités offertes par l'ethnographie. Cette thèse s'est donc construite « par le bas », par la rencontre avec le terrain. Dans les faits, les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'enquête ont notamment concerné l'accès aux informations statistiques sur les publics reçus. Ces informations sont capitales dans la compréhension du phénomène de la pauvreté contemporaine puisqu'elles concernent des individus qui, nous l'avons dit, échappent à la focale des grandes enquêtes traditionnelles sur la pauvreté. Nous allons à présent revenir sur le détail de ces deux enquêtes.

L'accès au terrain fut assez simple en France où l'on m'a laissé travailler comme bénévole, interroger les bénéficiaires et même accéder aux données statistiques sur les publics reçus. Les bénévoles et responsables m'ont laissé toute latitude pour m'adresser directement aux bénéficiaires et convenir de rendez-vous avec eux au sein des locaux de l'association. Aussi, le coût d'entrée fut bien moins important que pour la phase de terrain à Stockholm et ne nécessitait aucun apprentissage de la langue.

A l'inverse, en Suède, l'association a d'entrée de jeu exprimé une certaine méfiance vis-à-vis du travail de recherche et l'accès au terrain m'a, dans un premier temps, été quasiment refusé au motif qu'il ne fallait pas perturber de près ou de loin la tranquillité des clients du supermarché. C'est à l'issue d'un processus de formation complexe (voir chapitre 3) et d'une rencontre avec un responsable travaillant au

⁹⁵ Il faut donc se méfier de « l'effet de loupe » : les observations réalisées renseignent sur le traitement de la pauvreté adopté par les structures étudiées mais pas sur la totalité des situations existant dans le reste des entités du même groupe.

supermarché que l'enquête a réellement pu démarrer. Il a fallu gagner la confiance du reste du personnel et les assurer que ma démarche était bienveillante et préserverait l'anonymat des personnes concernées. Ce sont vraisemblablement les dissensions entre le personnel de terrain et celui des bureaux qui ont finalement facilité la réalisation de l'enquête. Après une première phase d'acclimatation, les collègues de terrain m'ont eux-mêmes présenté des clients réguliers susceptibles de se prêter à des entretiens pour l'enquête. Il semble que la frilosité ressentie de la part des cadres de la structure sur ce terrain s'ancre dans une vision plus protectrice du rapport aux publics reçus : ceux-ci doivent être mis en valeur comme des acteurs de leur changement de situation en évitant les récits stigmatisants à leur égard⁹⁶. Difficulté supplémentaire, une maîtrise plus poussée de la langue a également été nécessaire pour pouvoir conduire les entretiens sans recourir à un interprète ou un intermédiaire (voir encadré 6).

Le Secours populaire français : sur les ruines du Secours rouge

Depuis 1945⁹⁷, le SPF est un acteur de premier plan de l'aide alimentaire qui intervient en France - où il compte une fédération par département - mais aussi dans le monde entier. Son rayonnement et son importance impliquent le développement de compétences administratives et bureaucratiques et, partant, des liens nécessairement étroits et complexes avec les pouvoirs publics. Pour toutes ces raisons, le Secours populaire présente un intérêt pour le travail sur la pauvreté contemporaine rencontrée à l'aide alimentaire.

Encadré 3. Brève présentation du Secours populaire français

Le SPF s'est construit sur l'héritage de la section française du Secours rouge international, créée par des militants communistes en 1923. Historiquement, le Secours rouge était très intimement lié au Parti communiste français (PCF)⁹⁸ qui était une des principales forces politiques du pays de l'entre-deux-guerres à la Guerre froide. Au-delà de sa mission de secours, son existence permettait au camp communiste de ne pas laisser le monopole de l'aide aux structures d'émanation religieuse. Le contexte politique de la France des années 1920-30 a fait du Secours rouge, puis du Secours populaire, un nom connu et reconnu auprès de l'opinion publique. Ses ressources provenaient alors davantage des organes militants et des sympathisants et permettaient la construction d'un message politique fort, souvent critique à l'égard des positions du gouvernement en matière de politique internationale comme nationale : le Secours rouge international (SRI) se distinguait, dans sa communication, des organisations

⁹⁶ Nous y reviendrons dans la deuxième partie.

⁹⁷ La France a d'ailleurs connu de véritables épisodes d'émeutes de la faim en 1947, au sortir de la guerre. Jenny Raflik, « Chapitre IV. Quand l'international s'invite dans les affaires nationales (1947) », *La république moderne. La IVe République (1946-1958)*, sous la direction de Jenny Raflik. Le Seuil, 2018, pp. 99-141.

⁹⁸ Axelle Brodriez-Dolino, *Le Secours Populaire Français 1945-2000*, Presses de Sciences Po, 2006, p. 11.

philanthropiques traditionnelles et voulait ainsi rompre avec les autres agents du champ de l'aide sociale : « *le SRI n'est pas une organisation de secours philanthropique qui vient en aide seulement lorsque le combat est terminé. Il prend une part active aux batailles de la classe ouvrière et des nations opprimées* »⁹⁹. Le SPF s'est donc historiquement construit comme une figure engagée au côté des « plus démunis » qui tranche avec des approches plus philanthropiques ou paternalistes, notamment celles proposées par les associations chrétiennes qui mobilisent un répertoire très différent.

Par ailleurs, dès les années 1930, le SPF se mobilise par exemple pour l'accueil des enfants réfugiés espagnols et critique ouvertement la mise en camps des réfugiés fuyant la guerre civile ; son action cible femmes, enfants et les plus vulnérables en général¹⁰⁰. Ce rôle de tribun assumé est un des marqueurs identitaires de l'association, trait encore visible de nos jours comme lors d'événements cristallisant beaucoup de tensions politico-médiatiques (les récentes « crises des migrants » ou des Gilets jaunes, etc.). Elle rompt en cela avec une pratique du secours politiquement désincarnée. Cet héritage est essentiel pour comprendre le positionnement actuel du SPF et son originalité. Le SPF s'inscrit dans une mémoire militante, historiquement ancrée à gauche, et rappelle l'imaginaire du Front populaire et des congés payés de 1936 auxquels faisait souvent référence Julien Lauprêtre, président d'honneur et figure historique du Secours populaire français¹⁰¹. Cet héritage historique explique le maintien de pratiques et d'un répertoire d'actions¹⁰² singuliers dans le champ de l'aide associative comme l'organisation de départs en vacances à la mer pour les enfants de familles défavorisées ainsi que les missions d'aide aux populations migrantes. En ce sens, une association comme le SPF est une association citoyenne de solidarité¹⁰³ typique : mobilisée pour la défense de publics vulnérables voire très vulnérables, composée très majoritairement de bénévoles (et surtout de femmes) et comptant sur des ressources publiques et/ou européennes.

Depuis que la structure s'est émancipée de la tutelle du PCF, elle s'est professionnalisée et s'est institutionnalisée pour trouver des ressources nouvelles et assurer sa pérennité. Malgré cette indépendance, elle conserve un ancrage politique à gauche et continue à recruter des bénévoles pour assurer ses missions. L'association, qui comptait plus de 7000 membres en 1945 en recense 70 000 de nos jours, et fait aujourd'hui partie des plus visibles et des plus connues puisque 80% des Français

⁹⁹ *Ibidem.* p. 11.

¹⁰⁰ *Ibidem.* p16.

¹⁰¹ Philippe Baverel, *Il y a soixante-dix ans, mes premières vacances*, Le Parisien du 18 juin 2006. Repéré à www.leparisien.fr/societe/il-y-a-soixante-dix-ansmes-premieres-vacances-18-06-2006-2007085199.php

¹⁰² Charles Tilly, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne. », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 4, n° 1, 1984.

¹⁰³ Nous reproduisons ici ce que certains auteurs ont établi comme caractéristiques principales car leur description semble convenir parfaitement au cas qui nous occupe : « *Ce type [de structures associatives] est composé essentiellement d'associations sans salarié dont l'action est orientée vers les personnes en difficulté, vulnérables ; la notion de rupture ou d'urgence est souvent présente dans la situation des bénéficiaires. Les bénéficiaires sont par exemple des familles en difficulté, des catégories de population démunie, des personnes en détresse, des personnes malades, les chômeurs, les milieux très défavorisés, ou encore des personnes en rupture avec la société ou leur milieu d'origine. (...) Les ressources privées proviennent essentiellement des cotisations, la part des dons et des recettes d'activité n'étant pas négligeable mais moindre ; les ressources publiques proviennent essentiellement de l'Etat et des conseils généraux et prennent le plus souvent la forme de subventions. L'activité de ces associations repose essentiellement sur le bénévolat. La structure d'âge des présidents est relativement similaire à celle de l'ensemble des associations, mais la place des femmes est particulièrement importante (...)* », Viviane Tchernonog et al., « Quels acteurs dans les associations ? Premières données sur les dirigeants bénévoles et sur les bénéficiaires », *Revue internationale de l'économie sociale*, (292), 2004, p. 36.

Bordeaux était, pour des raisons évidentes, un terrain plus facile d'accès¹⁰⁵. L'antenne Amédée Alins est une des succursales de la fédération de Gironde du SPF. Cette dernière assure des présences dans plusieurs endroits de la ville. La fédération compte aussi une « centrale » située sur les quais de Paludate. Outre une couverture nationale, le SPF dispose de plusieurs antennes similaires dans la ville et à sa périphérie : Bacalan, la Benauge, Malbec. Il dispose aussi de « l'Escale des familles » près de la gare Saint-Jean, un lieu d'accueil de jour qui a ouvert lors de la période d'enquête. L'association est donc très implantée localement.

Le bénévolat s'effectue habituellement au sein d'une seule et même antenne. Aussi, le terrain français se limite aux situations et personnes rencontrées à Amédée Alins. L'antenne est ouverte tous les après-midis du lundi au vendredi dans le centre de Bordeaux et propose principalement une aide alimentaire mais aussi vestimentaire ou encore culturelle. L'aide alimentaire consiste principalement en un panier de denrées. Il est remis une fois par mois sur rendez-vous et sa taille dépend de la situation du foyer. La permanence du SPF rencontre énormément de profils différents et propose, dans la mesure du possible, une aide adaptée à ses bénéficiaires.

Matmissionen : membre d'une structure parapluie¹⁰⁶ à la réputation historique

Créée en 1853, *Stockholms Stadsmission*¹⁰⁷ est une association d'origine protestante née de la rencontre de plusieurs personnalités stockholmoises fortunées appartenant à une société religieuse et désirant traduire leur foi en actes¹⁰⁸, conformément à l'éthique protestante et à ce « *sentiment ascétique qui tient pour moralement répréhensible d'utiliser sa fortune à des fins personnelles* »¹⁰⁹. L'ancrage chrétien de la structure figure toujours dans sa charte des valeurs¹¹⁰, appelée « *värdegrund* ». Le *Stadgar* sert de charte fondatrice. C'est une note d'intention qui indique quelles sont les valeurs

¹⁰⁴ Axelle Brodiez-Dolino, *op. cit.*

¹⁰⁵ Je vivais déjà à Bordeaux et connaissais la ville pour y avoir fait l'essentiel de mon cursus universitaire. Mon bénévolat à l'antenne Amédée Alins du Secours populaire avait commencé peu avant le travail de thèse

¹⁰⁶ Au sens de structure regroupant plusieurs associations.

¹⁰⁷ Que l'on pourrait traduire par « la mission municipale ».

¹⁰⁸ Voir le documentaire : « Historien om Stockholms Stadsmission » (2013).

¹⁰⁹ Max Weber, *L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme*, Paris, Flammarion, 2017 (1905).

fondatrices du groupe (en l'occurrence des valeurs chrétiennes¹¹¹). L'histoire de l'association témoigne d'un lien entre l'Église de Suède et le secteur social. La structure possède d'ailleurs des locaux religieux symboliques comme l'Église St-Paul, située dans le centre de Stockholm, et dans laquelle a eu lieu mon premier rendez-vous de recrutement. Ces bâtiments sont affectés à une mission « sociale » et servent de refuge et de lieux de distribution de repas chauds pendant l'hiver pour les sans-abris¹¹². *Stockholms Stadsmission* (que l'on pourrait traduire par « la mission municipale ») est, avec *Svenska kyrkan* (« l'Église de Suède ») l'un des principaux visages de la solidarité en Suède. Elle est notamment connue pour gérer différentes activités de seconde main et de recyclage à destination des publics en difficulté.

Stockholms Stadsmission, l'une des principales associations à vocation sociale du royaume de Suède, a lancé, en 2017¹¹³, le projet de supermarché social et solidaire *Matmissionen* (« la mission alimentaire ») à Hägersten, un quartier du sud de Stockholm. L'idée, originale, consiste à agir en même temps sur trois fronts : lutter contre le gaspillage alimentaire en récupérant des denrées à courte date de péremption ou destinées à être retirées du circuit marchand traditionnel puis détruites, lutter contre la pauvreté alimentaire en revendant ces mêmes produits aux populations précaires 70% moins cher que le prix proposé en grandes surfaces et, enfin, intégrer ou réintégrer des populations en rupture avec le marché du travail (chômeurs, demandeurs d'asile, personnes souffrant d'addictions, etc.) envoyées à *Matmissionen* par l'agence locale pour l'emploi afin d'effectuer un stage pratique et d'obtenir un certificat d'aptitude.

Pour devenir membre de *Matmissionen* et pouvoir bénéficier d'une réduction sur les produits en rayon, les demandeurs ne doivent pas gagner plus de 900 euros par mois¹¹⁴. Les allocataires d'un minima social versé par l'État social sont aussi admis. Des dérogations sont accordées selon la taille du foyer ou selon les situations d'endettement. La structure centre ainsi son action sur les ménages vivant sous le seuil de pauvreté, parfois bien en dessous.

¹¹⁰ Voir : <https://www.stadsmissionen.se/om-oss/stockholms-stadsmissions-vardegrund>

¹¹¹ Il était par exemple question de nommer un pasteur à la tête de la structure.

¹¹² Voir le documentaire : « 36 dagar pa gatan » (SVT).

¹¹³ La boutique de Hägersten qui a ouvert début 2017 est en fait le deuxième supermarché *Matmissionen* de l'histoire : le premier avait ouvert l'année d'avant dans une banlieue voisine mais un incendie l'a entièrement détruit.

Encadré 4. Brève présentation de la structure *Matmissionen*

Au cours du XX^{ème} siècle, les associations à vocation sociale suédoises comme *Stockholms Stadsmission* ont œuvré dans l'ombre de l'État providence, seul architecte des politiques sociales dans le Royaume. Elles ont toutefois su retrouver un rôle important à la faveur de l'intérêt croissant pour le concept de « société civile », perçu comme un possible rempart face au communisme et son tropisme étatique lors de la Guerre froide¹¹⁵.

Certains travaux d'historiens ayant étudié la genèse du modèle social suédois ont d'ailleurs mis en avant ses liens historiques avec la philanthropie étasunienne¹¹⁶. En un sens, il semble que le modèle de *Matmissionen* se rapproche d'un projet philanthropique à l'anglo-saxonne. Le projet de supermarché social et solidaire constitue un tournant dans le fonctionnement de l'association puisqu'il rompt avec le répertoire issu de la charité chrétienne traditionnelle : il emprunte des codes beaucoup plus modernes et professionnels. Il s'agit en ce sens d'un syncrétisme original entre des formes issues d'une pratique religieuse « classique » du secours et un projet moderne, inscrit dans les réformes politiques et économiques des dernières années qu'a connues le royaume et sur lesquelles nous reviendrons.

En Suède, la pauvreté est surtout concentrée dans les grandes villes comme Stockholm puisque « neuf ménages sur dix touchant les allocations sociales habitent en ville, et un quart de ces ménages habitent dans les trois plus grandes villes du pays »¹¹⁷. *Matmissionen* a d'ailleurs tout de suite rencontré une très forte demande locale : près de 3000 inscrits (les cartes de membre correspondant à autant de clients) au début de l'enquête de terrain en Suède. Cette initiative a depuis été répliquée dans le reste du pays¹¹⁸ et est également à l'étude dans d'autres pays de l'Union. Une nouvelle boutique vient d'ouvrir ses portes à Jakobsberg, en banlieue nord de Stockholm, et attire même des clients venus (par train) de la lointaine ville de Västerås.

Figure 1 : emplacement des deux *Matmissionen* en banlieue sud¹¹⁹ et nord de Stockholm

¹¹⁴ Pour information, le seuil de pauvreté suédois (à 60% du revenu médian) était en 2016 situé à environ 1075 euros après impôts. Voir : « 231 500 "fattigpensionärer" – och snart kan de bli ännu fler », Aftonbladet, Stockholm, 5 mai 2018.

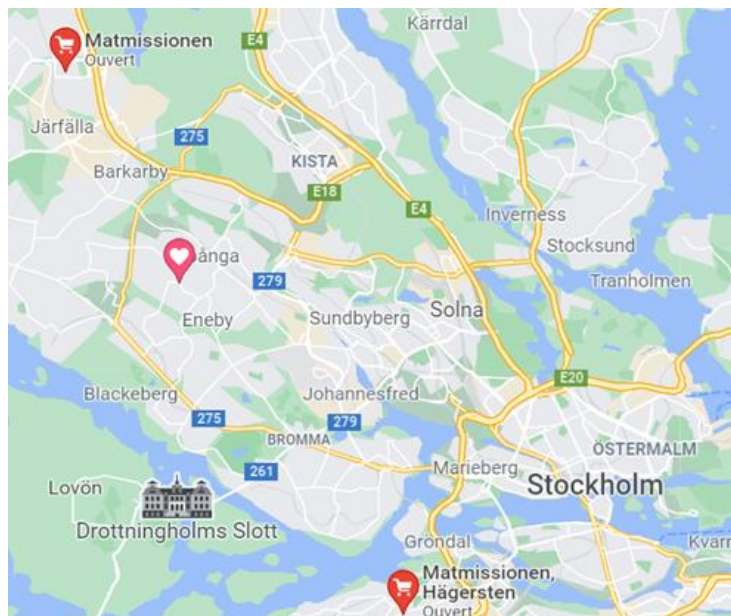
¹¹⁵ Lars Trägårdh, « Religious civil society and the national welfare state: Secular reciprocity versus Christian charity », in *Contested Hospitalities in a Time of Migration*, Routledge, 2019.

¹¹⁶ Maribel Morey, « Swedish Roots to Gunnar Myrdal's An American Dilemma (1944) », *Race, Ethnicity and Welfare States*, 2015, pp. 3-27.

¹¹⁷ Camille Hochedez, « À travers les mailles du filet : les systèmes locaux d'assistance envers les sans-abri à Stockholm », *La pauvreté en Europe. Une approche géographique*, Emmanuelle Bonerandi-Richard, Emmanuelle Boulineau (dir), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, pp. 205-220.

¹¹⁸ Voir : <https://www.stadsmissionen.se/nyheter/dagligvarubranschen-och-stockholms-stadsmission-skaradda-upp-till-3000-ton-mat-ar>

¹¹⁹ L'enquête de terrain a eu lieu dans la boutique sud, située à Hägersten. Celle de Jakobsberg a ouvert peu après.



Ce succès peut être le signe d'un changement dans la manière dont le modèle associatif suédois compte remédier aux problèmes du chômage, du gaspillage alimentaire et à la montée de la pauvreté et des inégalités. Par conséquent, ce sujet constituait un objet de recherche relativement nouveau dans le contexte suédois¹²⁰.

Tout comme le Secours populaire en France, l'association est aujourd'hui une figure incontournable de l'aide aux plus démunis dans le royaume. Elle interpelle les responsables politiques, fait des propositions innovantes (comme le supermarché social et solidaire dont il sera ici question) ainsi qu'un véritable travail de plaidoyer. La conjoncture internationale des dernières années (crise économique et financière de 2008, arrivée de nouvelles populations migrantes sur le sol suédois ou encore l'épidémie de Covid-19) a d'ailleurs bouleversé l'édifice de la protection sociale suédoise et mis en question le rôle des grandes associations historiques¹²¹.

¹²⁰ Les seules données disponibles sur ce même objet étaient issues d'un mémoire de recherche. Depuis, d'autres projets de thèse se sont saisis de la question des supermarchés sociaux et solidaires.

¹²¹ L'une des responsables de *Stockholms Stadsmission* confiait d'ailleurs que les soutiens du parti nationaliste *Svenska demokraterna* (SD) étaient hostile à l'action de l'association car ils ne voulaient pas que « *des étrangers bénéficient de la solidarité associative* » (entretien avec Isabella à Järvaveckan du 12/9/2019). Le rôle social et politique que l'association joue auprès des publics en difficulté est donc aussi un enjeu de mobilisation électorale dans le contexte national suédois.

Méthodologie. Croiser observation participante, enquête budget, entretiens réflexifs et données statistiques

Pour produire un travail académique sur des publics en difficulté, les méthodes qualitatives ou quantitatives habituellement employées dans les sciences sociales sont très diverses : ces techniques vont des enquêtes budget déjà mises en place au XIX^{ème} siècle¹²² aux techniques statistiques modernes sur les panels longitudinaux¹²³ avec suivi de cohortes dans le temps, en passant par les techniques d'observation ethnographique auprès de publics ou d'espaces difficiles à approcher dans le cadre d'une enquête¹²⁴.

Encadré 5. Évolution de la conduite du protocole d'enquête

Au début de cette thèse, fin 2017, je croyais pouvoir fonctionner uniquement par traitement quantitatif des informations rassemblées. Après avoir discuté avec un démographe travaillant pour l'Observatoire girondin de la pauvreté et de la précarité (OGPP) - un observatoire chargé de la réalisation d'études du département de la Gironde - j'ai d'abord pensé fonctionner au moyen d'une enquête par questionnaire auprès des bénéficiaires du SPF. Nous nous sommes rencontrés de nombreuses fois pour discuter de cette opportunité et mettre au point une procédure d'enquête par questionnaire renseignant sur les différentes situations de privation que connaissaient les bénéficiaires. Ce questionnaire devait ensuite être administré en face à face pendant que les personnes attendaient pour récupérer leur panier de denrées lors des après-midis de distribution. Ce projet intéressait également l'OGPP puisqu'il permettrait de saisir des informations clefs sur les populations quasi-invisibles du point de vue du département et de ses enquêtes sur la pauvreté. Toutefois, le projet a fait long feu car le questionnaire, censé être renseigné par le maximum de bénéficiaires possibles, n'a pas survécu aux deux premiers après-midis de test. En effet, le public de l'antenne Amédée Alins est majoritairement d'origine étrangère¹²⁵ et nombreux sont les bénéficiaires qui n'ont aucune connaissance ou presque du français ou de l'anglais. Ceci posait évidemment un problème direct pour la poursuite de l'enquête.

Au cours de cette enquête, nous avons donc plutôt privilégié les entretiens informels (discussions prolongées lors de mon service à l'antenne ou au supermarché social et solidaire) puis formels sous la forme du récit de vie avec des bénéficiaires qui semblaient ouverts et paraissaient avoir envie de

¹²² Frédéric Le Play, *Les ouvriers européens*, 1855.

¹²³ Catherine Pollak, « Analyse des parcours de pauvreté : l'apport des enquêtes longitudinales », *Informations sociales*, vol. 156, no. 6, 2009, pp. 106-112.

¹²⁴ Patrick Bruneteaux, « Ethnographie et lien social. Pratique et éthique de la recherche auprès des résidents des foyers d'urgence », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique* 140, n° 1, 2018, pp. 39-89.

¹²⁵ Voir le chapitre 5 portant sur les « statistiques ».

s'exprimer sur leur situation¹²⁶. Aussi ai-je progressivement décidé d'opter pour des entretiens pouvant éventuellement déboucher sur des enquêtes monographiques auprès de certains bénéficiaires. Ces discussions se rapprochent du récit de vie : les personnes racontent leur parcours scolaire, professionnel et décrivent leur situation économique. Cela donne l'occasion de rebondir sur ce qu'elles répondent sans disposer d'un guide d'entretien préparé en amont et répliquable. L'enquête ne porte pas sur des données sensibles mais pose des questions sur la trajectoire biographique des individus ainsi que sur leurs habitudes de consommation (quels types de dépenses, de ressources, etc.). Elle rassemble des informations sur le mode de vie des personnes rencontrées sans jamais connaître ni divulguer leur nom¹²⁷ et en modifiant leur prénom de façon systématique.

Toutes les informations collectées dans le cadre de cette recherche sont le fruit d'observations collectées lors du travail ethnographique en tant que bénévole ou lors d'entretiens enregistrés avec les bénévoles, cadres ou bénéficiaires de l'aide alimentaire. En tout, le travail comme bénévole auprès des deux structures a permis la réalisation d'une cinquantaine d'entretiens auprès des personnes rencontrées sur place. Enfin, cette enquête n'a pas de population « cible » en particulier : il peut s'agir de demandeurs d'asile, de sans-papiers, de travailleurs précaires, de personnes au chômage, etc. mais aussi du personnel de la structure (de bénévoles ou de salariés). Tous ont, bien entendu, été informés de l'enregistrement¹²⁸ de l'entretien. De même, les données écrites et les documents présentés issus de l'enquête budget ont été systématiquement anonymisés (prénoms modifiés, adresses dissimulées etc.).

Cette recherche emprunte à ces différentes perspectives, mais adopte également un angle particulier, celui de l'enquête ethnographique et, surtout, de l'ethnocomptabilité¹²⁹, particulièrement adéquate, pour documenter des situations sociales très difficiles. La triangulation des différentes sources de données offre une perspective différente sur l'objet considéré. En outre, elle présente l'avantage d'apporter de multiples éclairages sur un même fait social et, ainsi, de saisir des situations parfois invisibilisées par les grandes enquêtes. Ces éclairages peuvent être aussi bien théoriques que pratiques, qualitatifs comme quantitatifs¹³⁰. Une fois combinés, ils donnent un panorama plus complet et permettent d'envisager une même situation comme un processus et non comme une image figée.

De plus, la triangulation facilite le contrôle des résultats avancés¹³¹ : elle permet de

¹²⁶ C'est donc grâce à un échec et une limite concrète rencontrée sur le terrain que ce travail de recherche a pu évoluer.

¹²⁷ Les noms de famille des personnes rencontrées demeurent inconnus : leurs prénoms ont été modifiés afin qu'elles ne soient pas identifiables.

¹²⁸ Après avoir demandé le consentement de l'enquêté, je posais mon téléphone sur la table avec l'enregistreur en évidence. Ceci permet de ne pas avoir à noter systématiquement les dires de l'enquêté et de pouvoir rebondir plus facilement sur ses propos au fil de l'entretien.

¹²⁹ Cette méthode va être présentée ci-dessous.

¹³⁰ Virginie Van Ingelgom, *Integrating Indifference A Comparative, Qualitative and Quantitative Approach to the Legitimacy of European Integration*, ECPR PRESS, University of Essex, 2014, p. 81.

¹³¹ *Ibidem*, p. 106.

discuter une même conclusion en recourant à différents prismes et ainsi de vérifier les résultats avancés.

Observation et observation participante : une ethnographie de l'ordinaire

Ce travail de recherche interroge – dans deux contextes nationaux différents - des objets en apparence triviaux comme les habitudes alimentaires ou de consommation (à travers le budget), la fréquentation de lieux spécifiques (guichets de l'aide alimentaire et relations avec le guichet public), les modes de travail (gratuit, contraint ou salarié) de ceux qui fréquentent l'aide alimentaire. Pensés conjointement et sous différentes perspectives, ces objets de recherche fondent un matériau original pour saisir le phénomène de la pauvreté.

Toutefois, pour les aborder, il faut commencer par interroger la frontière entre ce qu'il est légitime d'aborder en tant que chercheur « sérieux » en sciences sociales et la juste place laissée au « je » méthodologique¹³². En effet, ce type d'enquête procédant en grande partie du rapport au terrain, la place allouée aux observations, au carnet de terrain et à l'expérience individuelle s'en trouve nécessairement accrue. Cet aspect va au-delà du seul emploi de la première personne dans la restitution de l'enquête, lequel peut parfois être indiqué pour décrire une situation sociale sous un angle bien particulier¹³³. Il s'agit surtout de faire une place aux apports de l'observation sur le terrain et aux données issues de l'observation participante en tant que travailleur bénévole.

L'observation participante permet, dans une certaine mesure, de se fondre avec un rôle (ou une position sociale) et de le faire interagir avec d'autres agents. Cet aspect permet notamment d'obtenir un éclairage sur les relations existant entre les acteurs d'une même structure ou d'un champ qui

« peut être défini comme un réseau, ou une configuration de relations objectives entre des positions. Ces positions sont définies objectivement dans leur existence et dans les déterminations qu'elles imposent à leurs occupants, agents ou institutions, par leur

¹³² Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, 41, no 3, 2000, pp. 417-45.

¹³³ Les descriptions de ressentis au cours des entretiens, les observations quant à l'attitude d'une personne, son aisance, sa gestuelle ou sa façon de se vêtir peuvent entrer en résonance avec l'histoire individuelle et mériter une place dans l'enquête.

situation actuelle et potentielle »¹³⁴.

En se basant sur cette acception du champ proposée par Bourdieu, il paraît d'autant plus avisé de faire le choix de l'observation pour investiguer les mondes de l'aide alimentaire : ses publics, son personnel, ses cadres, ses bailleurs et fournisseurs de ressources, etc. Ces observations sont d'ailleurs enrichies par différentes photographies et documents iconographiques issus de l'enquête de terrain¹³⁵.

En outre, la collecte des données mobilisées pour bâtir l'analyse repose de façon primordiale sur l'empirie et l'observation :

« Cela s'appelle l'observation participante : le sociologue sort de son bureau, se mêle à la vie ordinaire et intervient dans le concert des rôles sociaux pour obtenir les éléments d'un savoir qu'il rapporte à ses lecteurs (...) ceux qui choisissent l'observation participante prennent la même voie : il faut éprouver pour savoir. À cette fin, ils se rendent maîtres de leurs terrains, parfois en tant que clandestins, rarement comme acteurs d'institutions prestigieuses ; ils sont dans la plus grande proximité avec leur sujet, en se faisant complètement réalisateurs du processus de recherche, ne déléguant aucune tâche essentielle, ne salariant aucun personnel. Ce sont des artisans, des bricoleurs peut-être, ils s'imprègnent discrètement du milieu où ils évoluent, vivent les situations ordinaires, scrutent les contraintes, partagent les diverses interprétations à travers des conversations, mènent des échanges naturels, sans intermédiaire. »¹³⁶.

Comme l'expose Peneff, l'observation participante suppose de ne pas déléguer de tâches dans la collecte des données, de ne pas mobiliser d'intermédiaires salariés et – dans la mesure du possible – de faire corps avec le terrain observé (« éprouver »). La dimension « participante » prend tout son sens dans le fait de cumuler des gages d'acceptation symboliques recueillis auprès de différents acteurs clefs du terrain : être recruté après avoir « fait ses preuves » au cours d'une série d'entretiens ou maîtriser et employer la langue parlée par les personnes observées/enquêtées plutôt qu'avoir recours à un interprète sont autant d'éléments centraux pour la conduite d'une enquête de terrain selon Peneff.

Encadré 6. Enquêter dans une langue nouvelle, l'apprentissage du suédois

Cette recherche repose sur une enquête ethnographique de long cours réalisée auprès de *Matmissionen* - en français « La mission alimentaire » - de septembre 2019 à avril 2020.

¹³⁴ Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes*, 1997, p. 72.

¹³⁵ Julien Duval, « L'analyse des correspondances et la construction des champs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 200, no. 5, 2013, pp. 110-123. 2013, p. 115.

¹³⁶ Jean Peneff, *Le goût de l'observation*, La Découverte, 2009, p. 9.

Le bénévolat a constitué une porte d'entrée pour étudier de l'intérieur le fonctionnement de la structure et m'a permis de nouer des relations avec les différents types d'acteurs et de réaliser plusieurs séries d'entretiens (une quarantaine au total). Ces entretiens ouverts non directifs ont été menés auprès de trois groupes : un premier, celui des cadres (Business area manager et une cheffe de projet), un second composé du personnel de terrain (responsables du magasin, employés intérimaires, stagiaires) et, enfin, un troisième, celui des clients. Ils offrent autant de perspectives différentes sur une manière nouvelle de concevoir l'aide alimentaire. Les entretiens ont tous été conduits en suédois (sauf deux, en anglais et un en arabe¹³⁷) et traduits en français. Dans leur grande majorité, ils ont eu lieu au sein de la structure, dans un espace séparé (salle café, camions des livreurs, bibliothèque, etc.). L'enquête s'est interrompue prématurément en raison de la pandémie et des craintes manifestées par certains interviewés à l'idée de poursuivre les entretiens.

Afin de préparer au mieux la partie d'enquête terrain en Suède, j'ai recontacté une enseignante de suédois de la faculté de Bordeaux auprès de laquelle j'avais pris des cours du soir quelques années auparavant. Nous avons fait un cours individuel hebdomadaire pendant une année en axant les efforts sur la conduite des entretiens : apprendre à présenter la recherche en cours, son but, le déroulé des entretiens ou encore de l'enquête budget, etc. Ces cours ont représenté un coût individuel important¹³⁸ mais indispensable pour la suite du travail de thèse.

Aussi, la réunion de rentrée de l'association en juin 2019 constituait une sorte de « crash-test » au cours duquel il était question de voir si mon niveau de suédois me permettrait de comprendre les échanges dans un cadre professionnel et le contenu des discussions. Cette étape s'est avérée concluante et a permis d'aborder sereinement la suite du travail de terrain. La connaissance et la maîtrise de la langue se sont perfectionnées au cours du travail sur place. Les enquêtés n'étaient d'ailleurs souvent pas suédophones de naissance puisque nombre d'entre eux étaient récemment arrivés sur le territoire (la majorité des enquêtés se rendant à l'aide alimentaire chez *Matmissionen*). Le suédois constituait donc une langue « neutre » entre nous, dans laquelle il fallait s'exprimer en mobilisant un registre de langue compréhensible pour les deux parties. Les expressions argotiques et les locutions des personnes interrogées ont été maintenues - autant que faire se peut - dans la traduction en français pour rendre compte de jugements suggérés entre les lignes¹³⁹.

Cette partie comporte nécessairement une dimension autobiographique et justifie l'emploi du « je méthodologique » puisqu'elle repose sur la mise en forme des notes issues du carnet de terrain et leur traduction en français et que :

« Le "facteur personnel présent dans toute activité scientifique" renvoie à l'inéluctable intervention d'éléments subjectifs dans n'importe quel processus de recherche (y compris dans les sciences "dures"). Les stratégies, les intérêts, les préjugés, les affects du chercheur ne sont pas sans influence sur ce qui l'intéresse, sur ce qu'il étudie, sur ce qu'il sélectionne, sur ce qu'il produit, aussi systématiques soient ses procédures d'observation, aussi formalisé soit son langage, aussi complexes soient ses instruments. »¹⁴⁰.

De fait, certaines observations ont été couchées sur papier en français dans un contexte suédophone. Celles-ci sont souvent issues de comparaisons spontanées avec le cadre français et francophone dans

¹³⁷ Avec l'aide de mon père.

¹³⁸ Je disposais d'un contrat de recherche MESR me permettant de consacrer mon temps à la recherche et au terrain. Ces éléments qui soustraient « aux urgences du monde » rendent possible l'observation d'un secteur qui semble davantage dicté par le règne de la pratique et de l'urgence sociale.

¹³⁹ Richard Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris, Editions de Minuit, 1970, p. 26.

¹⁴⁰ Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, 41, no 3, 2000, pp. 417-45, p.425.

lequel j'ai évolué auparavant. Elles présentent un intérêt certain pour la compréhension globale du phénomène de pauvreté observé au cours de l'enquête.

De plus, documenter le quotidien des personnes se rendant à l'aide alimentaire nécessite, intrinsèquement, l'investissement personnel du chercheur¹⁴¹. En effet, la vie des personnes rencontrées à l'aide alimentaire était souvent bien différente de la mienne, aussi bien sur un plan matériel que relationnel. Il s'agissait dès lors de ne pas se laisser prendre au jeu d'un certain exotisme de la narration et de tâcher de respecter leur parole. Aussi, les récits collectés et les expériences de vie rapportées ont souvent été assez « intenses » et méritent parfois d'être restitués sur un mode quasi biographique dans les monographies. Les propos des enquêtés ont été collectés de plusieurs manières : récits de vie lors d'entretiens ouverts, entretiens non directifs et conversations informelles. Ce mélange des registres et sources forme un corpus original : certaines des trajectoires individuelles racontées par les enquêtés auraient pu donner lieu à une œuvre de fiction tant leurs histoires peuvent surprendre. L'enjeu consiste dès lors à extraire un matériau utile à l'enquête sociologique¹⁴².

Dans ce contexte et pour toutes ces raisons, le recours à la méthode ethnographique semble être un excellent moyen pour travailler sur des espaces et des publics se trouvant en marge de la société¹⁴³. Comme l'écrit Bruneteaux, la méthode ethnographique permet d'approcher l'invisible parce qu'elle remet en cause les frontières du trivial et du sérieux établis selon les canons habituels de l'enquête sociologique. L'enquête ethnographique, en mettant notamment l'accent sur les relations interindividuelles, permet de contourner de nombreuses difficultés et d'avoir accès à des informations originales. Elle offre, en effet, la possibilité de partager un instant choisi avec les publics enquêtés et de rompre – dans la mesure du possible – avec une posture surplombante. Les scènes sur lesquelles se déroulent les interactions (remise de colis alimentaires, passage en caisse, etc.) créent de fait un rapport de proximité et favorisent le dialogue et l'observation.

Ceci est d'autant plus vrai qu'il s'agit d'aspects en apparence secondaires du quotidien. Tout l'enjeu est alors de leur redonner une place de choix dans le travail de recherche.

Proposer une anthropologie de l'ordinaire ou du quotidien implique de porter son intérêt à des scènes de la vie courante. Je me suis donc rendu à chacune des deux structures

¹⁴¹ Patrick Bruneteaux, « Ethnographie et lien social. Pratique et éthique de la recherche auprès des résidents des foyers d'urgence », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 140, no 1, 2018, p. 39-89.

¹⁴² Jean-François Laé et Numa Murard, *Les récits du malheur*, Descartes et Cie, 1995, p. 157

d'aide alimentaire à raison d'une ou plusieurs journées par semaine pendant une période relativement longue : de fin 2017 à juin 2019 au Secours populaire et de septembre 2019 à mai 2020 à *Matmissionen*. Il pouvait s'agir de demi-journées, de journées pleines ou bien d'événements ayant lieu le weekend. Avant même de parler des enquêtés, ces terrains constituaient un endroit privilégié pour observer les méthodes de travail et le fonctionnement des structures d'aide alimentaire.

Pour toutes ces raisons liées à la fois au terrain et à l'objet d'étude, notre choix s'est arrêté sur une technique d'enquête ethnographique particulière : l'ethnocomptabilité.

Questionner la frontière entre le trivial et le sérieux : apports de l'ethnocomptabilité

L'ethnocomptabilité se rattache à la méthode ethnographique, en portant une attention particulière aux données issues du budget¹⁴⁴. Par le truchement de l'ethnocomptabilité, cette recherche s'efforce de reconquérir l'objet économique qu'est le budget et de remettre en cause la division spontanée « *du travail scientifique où les sociologues s'intéressent aux valeurs tandis que les économistes s'intéressent à la valeur* »¹⁴⁵. En effet, parce qu'il est fondamentalement en lien avec d'autres objets, comme le temps ou les goûts, le budget est un objet qui charrie beaucoup de tensions symboliques, bien au-delà de sa seule portée économique : le budget donne à voir un emploi des ressources - et du temps - particulier. Il permet de reconstituer une chaîne de valeurs, un rapport à la société, à la famille à travers des éléments aussi divers que le fait d'offrir des cadeaux ou de payer des taxes. Ce sont tous ces aspects que retraduit le budget, en tant qu'objet d'étude.

Il s'agit donc d'une variante particulière du travail ethnographique reposant sur la combinaison d'enquêtes budget et d'entretiens réflexifs pour analyser le sens investi par l'enquêté dans les pratiques de consommation. Elle est inspirée de la démarche ethnocomptable que Blavier définit comme suit, en élaborant sur la définition proposée par Cottureau et Marzok¹⁴⁶ :

¹⁴³ Patrick Bruneteaux, *op. cit.*, p. 39.

¹⁴⁴ Ceux-ci seront présentés en annexe des monographies. Il est toutefois difficile d'en reproduire la totalité dans le développement du texte. Aussi, nous utiliserons des semaines-types pour éclairer des points spécifiques.

¹⁴⁵ Fabien Eloire et Jean Finez, *Sociologie des prix*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2021, p. 4.

¹⁴⁶ Alain Cottureau et Mokhtar Marzok, *op. cit.*

« L'ethnocomptabilité se définit comme une "anthropologie de l'évaluation" ou une "comptabilité contextuelle", qui vise à "prendre en compte ce que les gens prennent en compte" » (2012, p. 14). Il ne s'agit donc pas de faire une étude de marché ou de comptabilité, mais plutôt de comprendre comment une famille "joint les deux bouts", et donc les dispositifs, les évaluations, les arbitrages que cela suscite au sein du ménage. »¹⁴⁷.

Celle-ci permet d'obtenir un nouvel éclairage sur les conditions de vie concrètes des individus notamment en ce qui concerne les parts respectives des transactions monétaires et non monétaires, ou encore les stratégies en matière d'agencement des dépenses¹⁴⁸. En l'occurrence, les dépenses et ressources ont été notées dans un carnet laissé aux enquêtés sur une période plus ou moins longue (une semaine à plusieurs mois). Les enquêtés ont à chaque fois « joué le jeu » et accepté de noter sur le papier tous les éléments qui pouvaient présenter un intérêt pour l'enquête. Les entretiens réflexifs permettaient ensuite de replacer chacune des transactions dans une architecture budgétaire plus globale.

Par ailleurs, cette méthode prétend à une forme d'exhaustivité dans le recensement de ce que possède ou perçoit l'enquêté : selon les canons de l'enquête ethnocomptable, il faut se rendre au domicile de la personne et tâcher d'y collecter le maximum d'informations possibles sur ses conditions d'existence. Les biens que possède un enquêté ainsi que les commentaires qu'il en fait traduisent une condition sociale particulière qui fait parfois écho à celle d'un groupe, comme nous le verrons par la suite. Enfin, des informations supplémentaires comme la composition des menus ont été relevées afin de compléter l'aperçu des données disponibles et de renseigner au mieux sur le quotidien des personnes enquêtées. Cette méthode replace donc les conditions matérielles d'existence dans un panorama social plus global.

L'ethnocomptabilité, à rebours des grandes enquêtes, s'intéresse en effet aux conditions concrètes de cette intégration « par le bas » et a ainsi déjà documenté les pratiques budgétaires de populations interstitielles¹⁴⁹. Ce travail s'en inspire. Cette méthode, assez intrusive, a permis la collecte de données de première main essentielles qui ont ensuite été mises en forme dans un tableur et reproduites en annexe. Plusieurs enquêtes de ce

¹⁴⁷ Pierre Blavier, « Les réaménagements de la consommation en contexte de récession », *Revue française de sociologie*, vol. 59/1, 2018, p. 7-36., p. 9.

¹⁴⁸ Alain Cottureau et Mokhtar Mohatar Marzok, *Une famille andalouse Ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Paris, Bouchene, « Collection intérieurs du maghreb », 2012, 354 p., p. 12.

¹⁴⁹ Erwan Le Méner, « Au nom du fils. Ethnocomptabilité d'une famille de sans-papiers hébergée en hôtel social », *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 123/1, 2016, p. 41-55.

type ont été réalisées auprès des bénéficiaires du SPF et de *Matmissionen*¹⁵⁰.

Cette méthode permet de replacer les expériences individuelles de pauvreté dans un cadre plus général d'évolution des mécanismes européens de protection sociale et de recours/dépendance accru au secteur associatif. Elle articule donc différents niveaux d'analyse en abordant la pauvreté par l'expérience individuelle qu'en font les premiers concernés. Cette expérience individuelle dit beaucoup du rapport à l'État social et aux politiques au niveau *macro* :

*« On voudrait attirer l'attention sur le fait qu'il y a là plus que le souci méthodologique fréquemment revendiqué d'une articulation entre les niveaux « micro » et « macro » de la réalité sociale. Se focaliser sur des microrelations peut de fait s'avérer le meilleur moyen de rendre compte d'un trait structurel du rapport à l'administration. »*¹⁵¹.

Comme l'explique Dubois, nous adopterons le postulat selon lequel les microrelations dans lesquelles s'insèrent les personnes enquêtées - notamment saisies à travers le budget - disent quelque chose de structurel.

Par ailleurs, c'est parce qu'ils traitent de questions apparemment prosaïques que les entretiens qui recueillent des propos sur des choses de la « vie courante » (le travail, l'argent, les courses, le repas en famille) présentent un intérêt indéniable pour la recherche en sciences sociales. Ces propos forment un corpus qui permet d'adresser des problèmes théoriques comme la division du travail social ou la bonne manière de lutter contre la pauvreté contemporaine :

*« Pour les résoudre, il est indispensable de revenir au langage des jours ouvrables, au langage au travail et à la réalité concrète des échanges et des interactions linguistiques qui ont lieu entre les individus au sein d'une communauté donnée. »*¹⁵².

Comme le rappelle ici Bouveresse, ce passage par la mise en récit de la vie de tous les jours permet, en rupture avec une certaine tradition ou illusion scholastique¹⁵³, d'apporter un nouvel éclairage sur des problèmes parfois pensés trop théoriquement. Enfin, ces profils individuels constitués en monographies pourront entrer en résonance

¹⁵⁰ Pour ces derniers, tous les montants ont été convertis en euros 2019 depuis la couronnes suédoise (SEK) en utilisant le site suivant :

<https://www.oanda.com/currency-converter/fr/?from=SEK&to=EUR&amount=1>. L'équivalent après conversion est toujours indiqué entre parenthèses en suivant le montant en SEK. Il est systématiquement arrondi à l'entier supérieur ou inférieur.

¹⁵¹ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2015, p. 52.

¹⁵² Jacques Bouveresse, *À temps et à contretemps : Conférences publiques*, Paris, Collège de France, 2012. p. 16.

¹⁵³ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

avec des profils de pauvreté déjà connus et identifiés.

Pour résumer, notre démarche consistera à monter en généralité à partir des monographies présentées qui allient *anecdotal data* (récit de vie, entretiens) et *systematic data* (le budget) et constituent, en ce sens, un cas d'étude¹⁵⁴. Sans pour autant prétendre à la représentativité exhaustive de toutes les situations similaires¹⁵⁵, le recours à la monographie vise plutôt à comprendre les stratégies et arbitrages individuels.

Le rôle de cette casuistique est donc ici de resituer des situations individuelles dans une fresque plus large, celle de l'évolution des politiques sociales et des profils de pauvreté rencontrés à l'aide alimentaire dans deux États riches contemporains.

La triangulation méthodologique et la dimension comparative permettront de répondre à plusieurs questions fondamentales portant sur cette relation des pauvres aux institutions pourvoyeuses d'aide.

Le rapport enquêteur-enquêté sur le terrain : travailler dans un contexte de difficultés sociales

L'intégration préalable au sein d'une équipe et le travail comme bénévole au sein des structures d'aide alimentaire ont facilité le contact et la prise de rendez-vous pour des entretiens. Lorsque je rencontrais quelqu'un avec qui « le courant passait bien » et que je souhaitais l'interviewer, je me présentais comme « étudiant en sociologie réalisant une étude pour le compte de l'association afin de mieux connaître le quotidien des bénéficiaires ». Cette présentation, fondée sur une « demi-vérité »¹⁵⁶, avait pour but de neutraliser tout rapport hiérarchique qu'aurait pu introduire un élément biographique comme « doctorant à sciences po », notamment auprès d'enquêtés qui ont parfois développé un fort ressentiment contre tout ce qui s'apparente, à tort ou à raison, à une élite. Cette façon de faire peut induire un biais de sélection en ce qu'elle favorise plutôt certains profils¹⁵⁷.

¹⁵⁴ Larry M. Dooley, "Case Study Research and Theory Building", *Advances in Developing Human Resources*, vol. 4/3, 2002, pp. 335-354, p. 344.

¹⁵⁵ Bent Flyvbjerg, "Five Misunderstandings About Case-Study Research", *Qualitative Inquiry*, vol. 12/2, 2006, pp. 219-245., p. 220.

¹⁵⁶ Sébastien Chauvin, « Les placards de l'ethnographe », dans Erik Neveu et Pierre Leroux. *En immersion. Approches ethnographiques en journalisme, littérature et sciences sociales*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2017, p. 1-16., p. 4.

¹⁵⁷ Il est arrivé que certains enquêtés - plus méfiants ou tout simplement timides - se disent intimidés par le dispositif d'enquête : assis à un bureau, ce qui peut être assimilé à une interaction institutionnelle. La question de l'enregistreur dans le dispositif d'enquête a aussi dissuadé certains bénéficiaires : une mère

De manière analogue, il fallait – dans la mesure du possible – éviter de tomber dans une sorte de misérabilisme¹⁵⁸ ou de fétichisme de populations d'un milieu social différent du mien¹⁵⁹. En l'occurrence, il s'agissait aussi de ne pas céder à un romantisme du propos et de ne pas prêter d'intentions (louables ou non) aux enquêtés lorsque ces derniers se laissaient aller à la confiance. Le fait d'être perçu comme « un petit jeune » a d'ailleurs poussé certains enquêtés à livrer des détails sur leurs conditions de vie qui auraient, sinon, échappé à la discussion. Les discussions informelles constituaient un mode fréquent de collecte de données puisqu'elles me permettaient de continuer mon travail en parallèle (service alimentaire, mise en rayon, achalandage, etc.). Elles s'avèrent très utiles pour saisir des informations à partir de « *small talks* »¹⁶⁰.

Par ailleurs, le fait d'avoir un prénom à consonance étrangère, arabe en l'occurrence, m'a ouvert certaines portes : des enquêtés m'ont ainsi aidé parce qu'ils présupposaient que j'étais comme eux d'origine arabe ou musulmane¹⁶¹.

Enquêter sur et auprès de populations en détresse sociale est un exercice délicat. Les observations, les informations et propos recueillis constituent autant de formes de « remise de soi »¹⁶², de confessions faites à un enquêteur qui incarne parfois malgré lui une possibilité d'éclaircie du quotidien.

Ainsi, il s'avère parfois difficile de mener une enquête auprès de personnes en grande difficulté sociale. Ces dernières cumulent souvent plusieurs difficultés et manquent parfois de temps pour s'engager dans une enquête de long cours. Il faut cependant aussi prendre en compte l'aspect relationnel de l'enquête et souligner que certains des interviewés se sont portés volontaires car ils souhaitaient raconter leur vécu et présenter leur situation :

de famille marocaine a par exemple refusé que nos échanges soient enregistrés en raison de sa maîtrise imparfaite du français.

¹⁵⁸ Voir : Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le Populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil, « Points », 2015 [1989], 368 p. ; Hélène Thomas, *Les vulnérables : la démocratie contre les pauvres*, Paris, Éditions du Croquant, 2010.

¹⁵⁹ « le piège populiste particulièrement tentant pour un intellectuel qui, même issu des classes populaires, est toujours porté à doter la culture populaire d'une existence déléguée et décalquée, définie par la référence implicite à la culture lettrée dont il reprend malgré toute sa bonne volonté le projet constitutif lorsqu'il s'efforce de réhabiliter certaines productions « authentiquement esthétiques » en reproduisant au sein même de la culture populaire le clivage par lequel la culture lettrée se définit comme telle en excluant le goût vulgaire », Richard Hoggart, *op. cit.*, p. 20.

¹⁶⁰ Patrick Bruneteaux et Corinne Lanzarini, « Les entretiens informels », *Sociétés Contemporaines*, 30, no 1, 1998, p. 157-180.

¹⁶¹ Ce fut par exemple le cas avec Hédi qui fut rapidement intrigué après avoir entendu quelqu'un m'appeler par mon prénom.

¹⁶² Alois Hahn, « Contribution à la sociologie de la confession et autres formes institutionnalisées d'aveu ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 62, no 1, 1986, pp. 54-68.

« S'il convient de rester très vigilant sur les effets possibles des méthodes d'enquête, il serait pourtant réducteur de ne voir dans l'interaction enquêteur-enquêté qu'un risque de perturbation. Il est tout aussi important, on y reviendra, de relever l'aspect valorisant, pour une personne qui se sent ignorée de tous, d'un entretien avec un enquêteur où sa vie, son expérience, son opinion sont prises en compte et pourraient servir à orienter des mesures d'intérêt général. La satisfaction des besoins immédiats est primordiale mais n'occulte pas complètement le besoin de se sentir socialement utile. »¹⁶³.

Comme le soulignent Firdion et Marpsat, conserver la mainmise sur son récit peut s'avérer important pour les enquêtés. Par ailleurs, mener ce genre d'enquête s'avère également difficile en raison des questions d'ordre éthique : il est capital de bien assurer la protection des données transmises par les enquêtés sur leur vie personnelle et d'anonymiser les documents. Cet aspect dépasse la seule phase de collecte de données et le régime de protection des données sensibles (CNIL). La responsabilité de l'enquêteur est d'autant plus lourde que les personnes en situation de pauvreté-précarité ont plus de mal à contrôler leur image publique : les données qu'ils fournissent ne doivent pas se retourner contre eux et alimenter des polémiques contre un groupe social érigé en bouc émissaire.

Pour toutes ces raisons, de nombreuses associations ne souhaitent pas partager d'informations sur leurs bénéficiaires pour protéger leur anonymat. Cela se comprend aisément lorsque l'on sait par exemple que plusieurs municipalités françaises ont pris des arrêtés anti-mendicité ou interdisant de dormir dans des lieux publics¹⁶⁴ au cours des dernières années. Les tensions cristallisées autour de la circulaire Collomb¹⁶⁵ en 2018 en sont un exemple patent : les centres d'hébergement d'urgence étaient sommés de fournir la liste de leurs pensionnaires à la police en cas de demande. La collecte de données pouvait s'avérer dangereuse et mettre en danger la mission de protection des populations hébergées. Aussi, de nombreuses structures d'aide alimentaire se sont mobilisées contre cette circulaire au nom de principes humanitaires et de solidarité.

Les principaux enquêtés rencontrés dans ce travail de recherche sont présentés dans le tableau (2) ci-dessous. Les prénoms ont été modifiés mais conservent, dans la mesure du possible, une indication sur l'origine des enquêtés :

¹⁶³ Jean-Marie Firdion, Maryse Marpsat et Michel Bozon, « Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile ? Une question éthique et scientifique », *Revue Française des Affaires Sociales*, n°2-3, 1995, pp. 127-150, p. 133.

¹⁶⁴ *Ibidem*.

Tableau 1 : Tableau de présentation des principaux enquêtés

Principaux enquêtés	Période d'enquête	Nombre d'entretiens formels	Enquête budget	Budget reconstitué	Situation/particularité au moment de l'enquête
Amédée Alins	Septembre 2017 - Août 2019	27	3	3	
Romana	Mars 2019 - avril 2019	2			Sans-papiers
Hédi	Janvier 2018 - février 2019	7	X		Sans-papiers
Negi	Janvier 2019 - mars 2019	7	X		Famille monoparentale
Bassem	Janvier 2019 - février 2019	3		X	Retraité/handicapé
Flore	Mars-18	1		X	Enceinte, en congé
Firmin	Janv-19	1		X	Retraité/propriétaire
Béatrice	Mai 2019 - Août 2019	8	X		Femme seule
Matmissionen	Septembre 2019 - mai 2020	29	3	2	
Robin	Octobre 2019	2		X	Handicapé
John	Octobre 2019 - Mai 2020	10	X		Homme seul endetté
Nesrin	Février - Mars	6	X		Famille nombreuse

¹⁶⁵ Emma Empociello et Yacine Boukhris-Ferre, *Make ends meet: a charity business*, Communication au forum ESPANET (2019).

	2020				
Amin	Février - Mars 2020	3		X	Homme seul endetté
Lasse	Mars - Avril 2020	5	X		Retraité
Naïma	Mars 2020	2			Famille nombreuse
Mia	Mars 2020	1			Travailleuse pauvre

On peut dénombrer sept enquêtés principaux dans chaque terrain¹⁶⁶. Parmi eux, trois ont donné lieu à des enquêtes budget plus approfondies, couplées à des entretiens selon la méthodologie ethnocomptable sur laquelle nous reviendrons.

D'autres enquêtes, moins abouties ou pertinentes pour le développement spécifique de ce travail de thèse ont également été réalisées¹⁶⁷. Les propos de ces enquêtés pourront être mobilisés au long de ce travail de recherche de manière diffuse pour faire écho ou apporter un éclairage complémentaire.

Enfin, il faut préciser que la participation à l'étude n'a pas donné lieu à une rémunération formelle des enquêtés comme ce peut être le cas dans d'autres enquêtes¹⁶⁸. Parfois, une rétribution sous forme de « cadeaux » (un vélo, des bouteilles de vin, des cafés et pâtisseries, etc.) a été proposée aux enquêtés en essayant, dans la mesure du possible, de ne pas heurter leur sensibilité.

Annnonce de plan :

Le rôle joué par les structures d'aide alimentaire s'avère central dans la compréhension et l'observation de la pauvreté contemporaine. Ce travail de recherche s'organisera selon trois niveaux présentés dans trois parties successives.

¹⁶⁶ Ces enquêtés ont pour la plupart été approchés dans le cadre de discussions informelles. D'autres ont été présentés par l'entremise d'enquêtés ou contacts sur place.

¹⁶⁷ Elles feront l'objet de publications ultérieures.

¹⁶⁸ Maryse Marpsat, Jean-Marie Firdion et Michel Bozon, *op. cit.*, p. 132.

La première partie, composée d'un seul chapitre, analysera les évolutions conjointes de la pauvreté et de la protection sociale à un niveau macro dans la France et la Suède contemporaines. Ce premier chapitre permettra de cerner les évolutions de la pauvreté dans les deux contextes nationaux et les principaux dispositifs publics adoptés pour l'endiguer.

Par conséquent, le premier chapitre remplit un double objectif : il présente l'évolution des chiffres de la pauvreté sur les dernières décennies en France et en Suède et revient sur les filets sociaux (*social nets*) locaux et leur fonctionnement. Il présente aussi un dispositif mis en place à l'échelle communautaire, le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) - rattaché au fonds social européen (FSE) - pour aborder la question de l'aide alimentaire et de l'approvisionnement des associations caritatives en denrées.

La deuxième partie de cette thèse va s'intéresser aux deux modèles d'associations retenus et à leurs spécificités dans le traitement des publics paupérisés. La partie 2 sera l'occasion de revenir sur le fonctionnement du « guichet associatif » au cours des trois chapitres successifs qui la composent.

Dans le chapitre 2 portant sur l'approvisionnement des structures, nous reviendrons sur les différentes stratégies mises en œuvre par les deux associations pour pouvoir proposer une aide alimentaire aux publics reçus. Il sera question de leur faculté à contractualiser avec le secteur privé pour s'assurer de nouvelles sources d'approvisionnement.

Le chapitre 3 (« Le travail à l'aide alimentaire ») interroge les différentes formes de travail sur lesquelles reposent les deux associations d'aide alimentaire : pour assurer un fonctionnement quasi quotidien, les associations diversifient les formes de travail auxquelles elles ont recours. Elles mêlent travail salarié et gratuit (formation professionnelle de stagiaires non rémunérés, bénévolat, etc.) en accueillant notamment des travailleurs précaires envoyés par l'agence pour l'emploi dans le cadre de stages obligatoires. Penser les associations d'aide alimentaire comme un lieu d'observation des mutations du travail et des politiques d'activation de la protection sociale apportera un angle supplémentaire. Ce chapitre adopte la perspective des enquêtés travaillant pour le compte du SPF ou de *Matmissionen*.

Enfin, le chapitre 4 (« le parcours du bénéficiaire ») mettra en avant les conséquences de cette professionnalisation de l'action associative sur l'accueil des bénéficiaires. Il abordera cet aspect en adoptant la perspective d'une personne se rendant auprès de l'une ou l'autre des deux structures d'aide alimentaire étudiée.

La troisième partie aborde le quotidien des personnes dépendant – à des degrés divers -

de l'aide alimentaire pour survivre. Elle est composée d'une présentation statistique des publics de l'aide alimentaire (chapitre 5) et de plusieurs monographies (chapitres 6 et 7).

Cette partie commence (chapitre 5) par une présentation des publics fréquentant le SPF de Bordeaux et *Matmissionen* selon un prisme statistique : il s'agit de pouvoir identifier des profils significatifs pour justifier la conduite de monographies spécifiques par la suite dans les chapitres 6 et 7. Ces deux chapitres contiennent chacun une enquête budget de long cours couplée à des entretiens réflexifs, des observations et un matériel iconographique (photos, documents, etc.).

Le chapitre 6 se penche sur les difficultés auxquelles font face trois bénéficiaires étrangers se rendant à l'aide alimentaire. Il aborde successivement la situation d'un travailleur sans-papiers algérien plongé dans une précarité administrative qui le pénalise au quotidien puis la situation d'un père égyptien isolé, à la tête d'une famille de quatre enfants. Ces deux enquêtés ont pour particularité de ne pas ou plus bénéficier d'aides en dépit d'une situation sociale difficile. L'enquête permet alors de resituer leur quotidien dans les relations (ou l'absence de relation) de guichet entretenues avec l'État et les associations d'aide alimentaire. Hédi survit sans l'aide de l'État et a dû mettre en œuvre différentes stratégies de subsistance pour « s'en sortir ». Negi mise sur la réussite future de sa fille aînée, en études, pour aider toute la famille et espère trouver une solution au litige l'opposant à sa caisse d'allocations familiales. Enfin, ce chapitre présentera le cas de Nesrin, une mère de famille vivant en banlieue de Stockholm et se rendant quasi quotidiennement auprès de l'association *Matmissionen* pour maintenir son budget à l'équilibre.

Le dernier chapitre (7) traite de la situation d'une bénéficiaire française et d'un bénéficiaire suédois. Tous deux bénéficient d'une aide sociale, d'un « filet de sécurité », respectivement le RSA et le *försörjningsstöd*. Ce chapitre mobilise la même diversité de matériaux que celui qui le précède. Il met davantage la focale sur les liens entretenus avec les pouvoirs publics puisque les deux enquêtés sont, à des degrés divers, appelés à se réinsérer par l'emploi : il manque des annuités à Béatrice pour qu'elle puisse partir à la retraite après une carrière hachée tandis que John est fortement poussé à retrouver un travail par son agence pour l'emploi après une série d'accidents de la vie.

Faire dialoguer ces différents niveaux d'analyse s'est avéré parfois délicat tant les réalités rencontrées sur le terrain ont pu être différentes mais leur articulation permettra d'enrichir la compréhension d'un phénomène aussi complexe et protéiforme que la pauvreté contemporaine.

PARTIE 1. MESURER ET COMBATTRE LA PAUVRETE : EN FRANCE ET EN SUEDE

CHAPITRE 1 : LA PAUVRETÉ ET SON TRAITEMENT AU NIVEAU MACRO EN FRANCE ET EN SUÈDE

Ce chapitre part de l'étude de la dynamique de précarisation croissante des conditions de vie en Europe. Cette dernière a fragilisé une partie de la population en France et en Suède depuis quelques dizaines d'années, posant un véritable défi aux modèles de protection sociale existants.

Nous verrons ensuite comment l'Union européenne a mis en place des programmes pour réagir et comment la protection sociale s'est adaptée à cette évolution, en donnant lieu à des politiques publiques spécifiques auprès de certains publics. Dans ce nouveau paysage d'une aide sociale peu à peu rabotée, de nouvelles initiatives privées prennent le relais de l'État social.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale et durant la période des Trente glorieuses, certains pays, comme la France et la Suède, avaient déjà posé les bases solides de leur État-Providence. A cette même période, la plupart¹⁶⁹ des pays ouest-européens se dotent d'un État social puissant, capable d'accompagner les grands basculements macroéconomiques et sociaux¹⁷⁰. Ces derniers prennent plusieurs formes (démographiques, économiques, sociales) : reconstruction des infrastructures et de l'économie (grâce au Plan Marshall), amélioration des conditions de vie (représentée par l'allongement de l'espérance de vie par exemple) et notamment des conditions matérielles d'existence (accès à un marché de l'équipement pour la plupart des ménages), extension de l'emploi salarié et hausse des niveaux de vie à l'échelle du continent, tertiarisation de l'économie et déversement¹⁷¹ des emplois des secteurs primaire et secondaire dans le secteur tertiaire, augmentation du nombre de divorces¹⁷² et, surtout, entrée progressive et massive des femmes¹⁷³ sur le marché formel de l'emploi.

Il n'est pas ici question de revenir sur les différents chocs macroéconomiques ayant mis

¹⁶⁹ Alain Supiot, *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Fayard, 2015, 512 p.

¹⁷⁰ Bruno Théret, « L'Avenir de L'Etat Social. Une Perspective Polanyienne ». *Santé et Politiques Sociales : Entre Efficacité et Justice. Autour Des Travaux de Maryse Gadreau*, Editions ESKA, 2011, p5.

¹⁷¹ Alfred Sauvy, *La machine et le chômage. Le progrès technique et l'emploi*, Dunod, coll. « L'œil économique », 1980.

¹⁷² Henri Sterdyniak, « Prestations et minima sociaux : la question des indexations », *Regards croisés sur l'économie*, n° 4, 2008, pp. 128-37.

¹⁷³ Gøsta Esping-Andersen et Bruno Palier, *Trois leçons sur l'Etat-providence*, Seuil, coll. « La république des idées », 2008, 144 p.

à mal ce modèle (chocs pétroliers, stagflation, etc.) dans une démarche historique mais plutôt de faire une ellipse pour envisager la période des années 1980-1990. Ces années sont cruciales pour la protection sociale française et suédoise – et la compréhension des phénomènes de pauvreté contemporains - puisque se cumulent simultanément difficultés de financement des modèles d'État social, crises économiques, hausse du chômage parallèlement à l'extension du processus de construction européenne qui encadre les politiques budgétaires nationales.

Les différents chocs économiques comme la crise de 1991 en Suède, la crise économique et financière mondiale de 2008, ou encore plus récemment, la crise dite « des migrants » (en 2015) ont fait apparaître de nouvelles formes de pauvreté. Parmi ces nouvelles formes, certaines, dans le radar des pouvoirs publics, font l'objet d'une intervention spécifique. On parle alors de « cibles » et de politiques ou de dispositifs ciblés (*targeted policies*). Ces cibles sont identifiées et soutenues selon un comptage et un codage de l'espace social particulier effectué par les pouvoirs publics. De plus, les dispositifs mis en œuvre à l'échelle européenne ou nationale jouent un rôle important dans l'appréhension des formes contemporaines de la pauvreté. Ces mutations ont, de fait, un impact sur la vie des administrés du guichet public et sur la situation des plus démunis en général.

Interrogations et propositions du chapitre :

Cette thèse n'est pas une recherche portant sur la comparaison des politiques sociales et n'a pas vocation à se focaliser sur les institutions européennes. Néanmoins, l'étude des mécanismes de protection sociale mis en place dans le cadre de l'Union, de la Suède et de la France s'avère un préalable nécessaire à l'analyse du travail social effectué par les associations d'aide alimentaire et permet de préciser leur insertion dans le champ et le rôle qu'elles sont appelées à jouer.

Comment expliquer la montée en puissance des structures associatives dans la gestion de la pauvreté en Europe ? En dépit de politiques budgétaires contraintes, assiste-t-on à une uniformisation des logiques de lutte contre la pauvreté en France et en Suède ?

Les États européens ont à cœur de mettre en œuvre des programmes moins dispendieux pour satisfaire aux critères européens en matière de stabilité budgétaire. En France et, encore plus récemment en Suède, la pauvreté semble avoir fait l'objet d'un

renouvellement des approches et d'une attention institutionnelle particulière via l'adoption de programmes particuliers aux plans nationaux comme européen. Cette attention s'est traduite par des politiques publiques spécifiques, souvent avec une attente de contreparties de la part des bénéficiaires. Les politiques publiques à destination de populations souvent stigmatisées par les discours médiatiques¹⁷⁴ sont donc directement influencées par les décisions européennes¹⁷⁵.

Cependant, en dépit du rôle croissant des politiques européennes, les dispositifs publics de lutte contre la pauvreté en France et en Suède obéissent à des logiques nationales se rattachant autant aux modèles d'État providence¹⁷⁶ qu'à une convergence européenne porteuse d'uniformisation des pratiques. Ces particularités nationales dessinent des contraintes plus ou moins pesantes sur le quotidien des administrés du guichet public (formation professionnelle obligatoire, pointage régulier, etc.) mais donnent aussi accès à des aides plus ou moins généreuses selon les contextes.

I. Fin du modèle salarial issu des Trente glorieuses, dynamique de précarisation des conditions d'existence et nouveaux enjeux en matière de lutte contre la pauvreté

L'essoufflement des modèles d'État social interroge. Les changements à l'œuvre en ce qui concerne l'État et la protection sociale en général ont à voir avec les transformations anthropologiques que décrit Théret : allongement de l'espérance de vie, féminisation de l'emploi, etc. Ces changements profonds influent sur la protection des salariés et de la population en général contre la précarité et, par ricochet, sur la composition des publics exposés à la pauvreté.

Même si ces bouleversements ont touché le continent dans son ensemble, les pays de l'Union européenne (UE) ne font pas face à des situations identiques en matière de pauvreté et/ou d'inégalités. Il faut donc se pencher sur ce phénomène. Nous utiliserons

¹⁷⁴ Denis Colombi, *Où va l'argent des pauvres. Fantômes politiques, réalités sociologiques*, Paris, Payot, 2020, 300 p.

¹⁷⁵ Toutefois, comme nous le verrons, selon que l'on s'adresse à l'État social français ou à l'État social suédois (pour réclamer le RSA ou son équivalent suédois, le *social bidrag/försörjningstöd*), on s'expose à différents niveaux de contraintes et d'attentes en tant que bénéficiaire.

¹⁷⁶ Gøsta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*. Presses Universitaires de France, 2007, 308 p.

les données Eurostat pour présenter brièvement la situation en matière de pauvreté dans l'UE.

A. L'Union européenne : changement de paradigme économique et focalisation sur l'emploi et la lutte contre le gaspillage alimentaire pour lutter contre la pauvreté

La présentation des politiques européennes à destination des plus pauvres constitue une étape nécessaire de ce travail de recherche puisqu'elles impactent directement les politiques nationales et les financements ou marges de manœuvre attribuées aux grandes associations. Les décisions et politiques mises en œuvre ont également des conséquences, *in fine*, sur la composition des publics se retrouvant en situation de pauvreté et, partant, à l'aide alimentaire, notamment via la focalisation sur les questions de retour à l'emploi.

a. La pauvreté dans l'Union : état des lieux

Dans le langage courant, les termes de « pauvreté », « précarité », « misère » ou encore « exclusion » se confondent et s'emploient parfois indistinctement. Ils renvoient tous à l'idée de difficultés aux plans monétaires lesquelles se couplent parfois à l'idée d'isolement ou de privations. La myriade de définitions et d'expressions employées dans la vie de tous les jours pour parler de pauvreté rend la comparaison difficile. En ce sens, la notion de « pauvreté » peut s'apparenter à une « prénotion » durkheimienne, c'est-à-dire à un concept forgé par l'expérience et la pratique qu'en a une société et non réductible à une seule définition figée. Autrement dit, tout le monde « sait » de quoi il s'agit mais personne n'en formule une définition identique ou stable dans l'espace et dans le temps. En effet, se côtoient des définitions techniques, voire « technicistes », reposant sur des règles statistiques scientifiquement établies, des définitions juridiques ouvrant droit au statut « d'ayant droit » mais aussi des acceptions plus spontanées, comme celles popularisées par les campagnes publicitaires humanitaires, reposant par exemple sur la mise en avant d'un physiologique insatisfait : « le pauvre c'est d'abord celui qui ne mange pas à sa faim ».

Aussi faut-il s'accorder sur une définition pour produire des données faisant sens pour et penser la comparaison au niveau international ou européen.

1. Brève présentation : représenter la pauvreté à l'échelle de l'Union

La plupart des Etats européens mesurent la pauvreté par rapport à un seuil¹⁷⁷. La notion de « seuil de pauvreté » sert de référence au débat public et établit une ligne relative en dessous de laquelle les ménages sont considérés comme « pauvres » statistiquement. Ce seuil de pauvreté est généralement fixé à 60% (dans l'Union européenne) ou bien à 50 % du revenu médian : cela signifie que la série statistique des revenus est coupée en deux autour de la valeur médiane¹⁷⁸, de sorte qu'autant de personnes gagnent plus que ce revenu médian et autant gagnent moins, puis, que tous les foyers percevant des revenus inférieurs au seuil retenu (50 ou 60%) sont considérés comme « pauvres ». Cette définition, uniquement monétaire et statistique, saisit partiellement la réalité¹⁷⁹.

Au niveau institutionnel, le concept de « pauvreté », est abordé sous un angle particulier. Ainsi, les enquêtes issues d'EUROSTAT¹⁸⁰ emploient les concepts de « *risk of poverty* » ou encore de « *social exclusion* » pour discuter le phénomène de pauvreté sur le continent¹⁸¹. Ces indicateurs mettent l'accent sur des logiques d'entrée-sortie en phase

¹⁷⁷ Plus généralement, deux distinctions de la notion sont opposées : la première est la pauvreté dite « absolue », qui découle de travaux pionniers comme ceux de Charles Booth (1889) ou de Seebohm Rowntree (1902) et se réfère aux apports caloriques journaliers dont dispose un individu pour déterminer si une situation relève ou non de la pauvreté. Cette acception pose qu'il existe un minimum de ressources (qu'il s'agisse d'un minimum exprimé en dollars, « deux dollars par jour », ou en calories) par jour et par personne en-deçà duquel une personne peut être considérée comme pauvre.

La « pauvreté relative », elle, adjoint une dimension sociale à la question en examinant chaque situation individuelle à l'aune de la distribution statistique des revenus d'un ensemble défini. Par ailleurs, une importante contribution a été apportée au débat par Amartya Sen (1982 ; 2011) qui souligne l'importance des dimensions non monétaires de la pauvreté en mettant l'accent sur la notion de capacités entendues comme une liberté de choix individuelle fondamentale.

Entrent ainsi en jeu des définitions savantes et profanes d'une notion polymorphe. Le but n'est pas ici de contester le bien-fondé de telle ou telle acception ni de débattre de la pertinence théorique des distinctions évoquées mais plutôt de souligner la complexité qui émane de cet entremêlement et ses conséquences éventuelles sur le rapport liant Etat, associations et administrés ou aidés selon que l'on met en avant l'une ou l'autre de ces définitions.

¹⁷⁸ A titre d'exemple, celui-ci était d'environ 18 450 euros annuels pour une personne seule en 2015 selon l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2416863#tableau-Donnes>

¹⁷⁹ L'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE), qui publie les dernières données disponibles sur le sujet, n'actualise pas ses chiffres sur une base annuelle puisque les enquêtes, de grande ampleur (60 000 ménages enquêtés pour chaque Enquête revenus fiscaux et sociaux de l'INSEE depuis 1996), prennent beaucoup de temps à être menées. En effet, les phases de collecte puis de traitement des données sont longues.

¹⁸⁰ Importante source en matière de collectes de données sur la pauvreté dans l'UE. Voir : https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-datasets/-/sdg_01_10#:~:text=Persons%20are%20considered%20to%20be,national%20median%20equivalised%20disposable%20income.

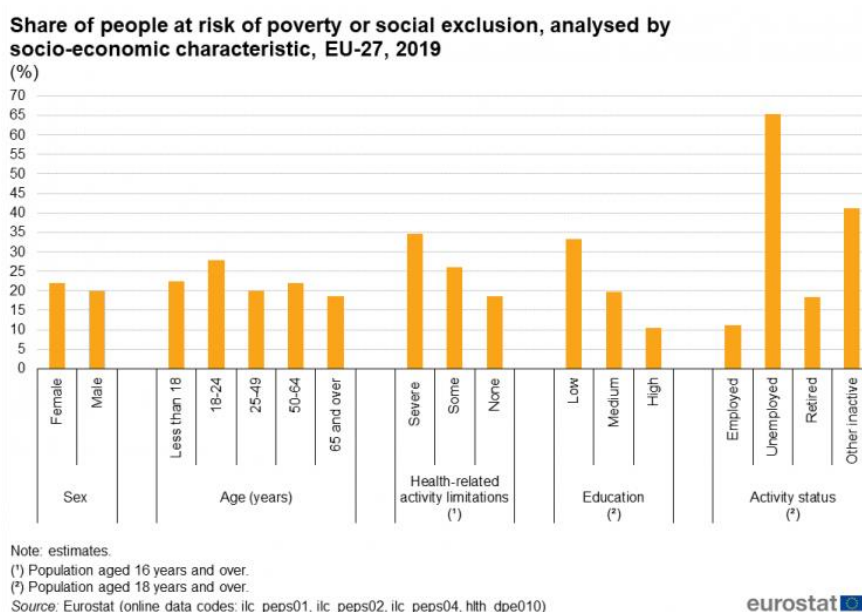
¹⁸¹ Ces deux termes sont définis comme suit : « *People at risk of poverty or social exclusion: This indicator corresponds to the sum of persons who are: at risk of poverty after social transfers, severely materially deprived or living in households with very low work intensity. Persons are counted only once even if they are affected by more than one of these phenomena.*

• *Persons are considered to be at risk of poverty after social transfers, if they have an equivalised disposable income below the risk-of-poverty threshold, which is set at 60 % of the national median*

de pauvreté et permettent d'étudier les phénomènes de basculement dans la pauvreté, notamment après des chocs macroéconomiques comme les crises de nature financière (2008) ou l'arrivée de nouvelles populations particulièrement exposées à la pauvreté (personnes étrangères primo-arrivantes du milieu des années 2010).

Le graphique ci-dessous présente, pour 2019, l'exposition au risque de pauvreté selon différents groupes (sexe, âge, niveau d'éducation, etc.) dans l'Union européenne à 27. Le risque de pauvreté touche davantage certaines catégories comme les femmes, les jeunes, les personnes en incapacité de travailler en raison de lourds problèmes de santé, les personnes peu diplômées et les chômeurs et autres inactifs :

Graphique 1. Exposition des différents groupes sociaux au risque de pauvreté (2019)¹⁸²



Il faut commencer par rappeler ce qui peut sembler une évidence : chômage et absence de qualification contribuent à réduire le revenu et surexposent donc à la pauvreté¹⁸³ tout

equivalised disposable income.

• *Severely materially deprived persons have living conditions severely constrained by a lack of resources, they experience at least 4 out of 9 following deprivations items: cannot afford i) to pay rent or utility bills, ii) keep home adequately warm, iii) face unexpected expenses, iv) eat meat, fish or a protein equivalent every second day, v) a week holiday away from home, vi) a car, vii) a washing machine, viii) a colour TV, or ix) a telephone.”*

Voir « Personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale par région NUTS 2 ». Le concept « at risk of poverty » est rendu en français par « personnes en risque de pauvreté » ou « personnes qui sont menacées par la pauvreté ». Le concept « social exclusion » est rendu en français par « exclusion sociale », https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Living_conditions_in_Europe_-_poverty_and_social_exclusion#Poverty_and_social_exclusion

¹⁸² Voir :

https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Living_conditions_in_Europe_-_poverty_and_social_exclusion#Poverty_and_social_exclusion

¹⁸³ Pierre Concialdi, « Les seuils de pauvreté monétaire : usages et mesures », *Santé, Société et Solidarité* 2, n° 1, 2003, p. 161-80.

comme les problèmes de santé et/ou de handicap qui éloignent du marché de l'emploi. Toutefois, ces derniers éléments donnent lieu à une compensation financière pour l'incapacité à travailler. Tandis que des tranches comme les 18-25 ans - qui ne bénéficient pas toujours de filets sociaux comme en France avec l'ouverture du RSA à seulement 25 ans - sont structurellement surexposées au risque de pauvreté.

L'analyse peut aussi se décliner selon le type de foyer (*household type*) pour faire apparaître de nouvelles tendances dans la répartition de la pauvreté. En effet, comme exposé précédemment, les coûts et les charges incombant à chaque foyer ne sont pas les mêmes selon qu'il compte un ou cinq enfants ; il en va de même pour le revenu disponible par unité de consommation¹⁸⁴. Le nombre d'adultes susceptibles d'occuper un emploi et de percevoir un salaire est également déterminant et constitue l'un des remparts principaux contre le risque de pauvreté. En outre, les données proposées par Eurostat font état de différences dans la répartition de la pauvreté selon le type de foyer considéré :

¹⁸⁴ Daniel Verger, « Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales. », *Economie et statistique*, n°383-385, 2005, pp. 7-45, p. 9.

Share of people at risk of poverty or social exclusion, analysed by household type, 2019 (%)

	People living in households without dependent children				People living in households with dependent children				
	Total	Single person	Two adults, at least one aged 65 years or over	Two or more adults without dependent children	Total	Single adult with dependent children	Two adults with one dependent child	Two or more adults with dependent children	Two adults with three or more dependent children
EU-27	21.1	32.0	15.0	16.4	21.1	40.3	15.1	19.2	27.2
EA-19	20.7	30.8	14.5	16.3	21.4	40.7	15.3	19.2	25.9
Belgium	19.0	28.6	17.2	14.4	19.8	44.4	17.3	15.9	25.9
Bulgaria	36.5	59.0	37.6	27.3	28.7	51.6	16.3	27.3	67.3
Czechia	13.8	31.9	7.1	7.5	11.3	36.9	9.5	9.0	18.3
Denmark	20.5	32.3	3.2	12.6	11.2	31.5	6.6	7.4	13.6
Germany	20.5	34.5	12.1	12.4	13.3	35.3	9.3	10.3	13.7
Estonia	30.4	53.5	21.5	16.0	17.9	41.5	13.2	15.4	16.6
Ireland (*)	20.7	45.4	8.4	12.1	21.4	54.4	16.8	16.5	18.7
Greece	28.7	33.0	21.7	27.7	31.2	51.4	24.6	30.7	36.4
Spain	22.1	26.1	19.1	21.0	28.6	46.8	21.3	27.3	43.8
France	15.5	23.7	8.5	10.8	19.8	41.0	11.3	16.4	29.1
Croatia	28.5	50.9	32.8	23.5	18.4	45.5	15.2	17.4	29.7
Italy (*)	24.8	30.9	19.3	22.7	30.0	41.0	22.4	29.1	38.3
Cyprus	24.1	28.1	28.4	23.3	20.8	40.0	20.4	19.7	26.4
Latvia	36.1	56.8	40.9	26.8	18.3	36.0	19.1	16.3	20.3
Lithuania	29.9	52.2	23.5	18.2	22.3	49.1	15.7	17.5	29.8
Luxembourg	16.4	25.3	7.7	12.5	24.2	42.3	19.2	22.4	36.3
Hungary	17.3	27.5	12.8	13.3	20.0	31.5	16.5	18.7	28.6
Malta	19.7	28.8	32.8	17.1	20.4	51.3	10.8	18.1	33.1
Netherlands	18.3	31.6	12.7	11.2	14.6	41.2	11.5	12.0	17.7
Austria	17.2	29.5	11.1	11.7	16.5	45.8	15.1	14.5	26.3
Poland	19.8	35.7	15.6	15.8	16.3	36.4	12.7	15.7	17.7
Portugal	21.4	31.3	19.2	19.1	21.7	43.0	14.2	19.5	36.2
Romania	30.4	45.2	28.3	25.1	31.8	45.8	22.4	31.2	62.4
Slovenia	19.2	40.9	12.6	11.7	10.2	30.0	9.4	8.7	12.4
Slovakia	14.0	29.4	12.6	11.5	18.2	40.1	11.9	17.5	38.0
Finland	18.2	34.1	5.1	7.6	12.2	37.8	7.1	8.9	15.4
Sweden	18.3	30.6	6.4	8.3	19.4	38.6	13.1	15.5	29.7
United Kingdom (*)	20.3	32.8	18.1	15.8	25.9	55.0	16.0	21.5	37.9
Iceland (*)	12.1	19.6	5.9	7.9	10.3	29.5	8.7	7.9	12.7
Norway	18.7	33.1	2.6	7.5	13.2	43.8	6.8	7.8	12.4
Switzerland (*)	17.4	25.0	19.9	13.6	18.5	44.5	11.0	15.8	26.4
Montenegro (*)	24.0	26.7	22.9	23.3	34.9	49.4	22.4	34.4	51.0
North Macedonia (*)	36.6	46.5	36.4	35.8	43.7	78.4	38.0	43.2	69.3
Serbia (*)	34.6	49.2	30.9	31.6	34.1	48.6	31.6	33.5	58.4
Turkey (*)	30.2	35.1	28.2	29.3	43.6	65.8	27.5	43.2	61.7

(*) 2018.
Source: Eurostat (online data code: ilc_peps03)



Si l'on prend l'exemple des familles monoparentales on remarque que, quel que soit le pays considéré, ces foyers (*Single adult with dependant children*) demeurent une catégorie particulièrement vulnérable au risque de pauvreté avec une moyenne de 40,3% parmi les 27 pays de l'Union. Ceci peut s'expliquer par les transformations sociales évoquées précédemment¹⁸⁶.

Ce taux de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion peut atteindre 50 % en Grèce ou en Bulgarie, soit un foyer monoparental sur deux. Il est toujours supérieur au taux observé dans les autres configurations familiales¹⁸⁷, notamment dans les deux pays qui nous intéressent plus particulièrement que sont la France (41 %) et la Suède (38,6 %). Il peut même s'avérer particulièrement élevé comme au Royaume-Uni (55

¹⁸⁵ Voir : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Living_conditions_in_Europe_-_poverty_and_social_exclusion#Poverty_and_social_exclusion

¹⁸⁶ Notamment la hausse des divorces, en raison de « l'abandon du "salaire familial", à la réduction tendancielle des salaires individuels (la norme devenant progressivement celle de familles à deux apporteurs de revenus dont un salaire féminin toujours déprécié par rapport au masculin), et à l'émergence d'un risque nouveau de pauvreté occasionnelle pour les familles monoparentales (donc à un seul apporteur de revenu). », Bruno Théret, *op. cit.*, p. 5.

%)¹⁸⁸.

A l'inverse, certains pays comme le Danemark présentent un taux de pauvreté des familles monoparentales (31,5 %) bien inférieur à celui des autres pays ainsi qu'à la moyenne européenne. Plus généralement, on peut remarquer qu'à l'exception de la Norvège, les pays nordiques (Islande, Suède, Danemark) présentent tous un taux de pauvreté des familles monoparentales inférieur à la moyenne européenne, ce qui suggère la prégnance d'un modèle nordique de protection sociale.

Les différents modèles nationaux sont soumis à une tension très forte : demeurer fidèle à leur identité et mode de fonctionnement historique tout en se conformant à la feuille de route des institutions européennes, à la règle budgétaire et aux changements qu'ils induisent. Après cette brève présentation des indicateurs de pauvreté, nous allons à présent nous pencher sur les transformations en matière de lutte contre la pauvreté. Nous nous concentrerons notamment sur les changements de perception en matière de « bonne » gouvernance.

2. Différents niveaux d'investissements publics dans les politiques sociales à l'échelle européenne

Dans le secteur des politiques sociales, les pays européens ont différents niveaux d'investissement public. Par conséquent, la volonté d'harmonisation par le contrôle des dépenses publiques à l'échelle de l'Union ne va pas de soi. Pour mettre en place des politiques sociales à l'échelle nationale, les États ont notamment recours à la fiscalité car ces dernières sont coûteuses et nécessitent de mettre en place un système fiscal redistributif et un fort degré de consentement à l'impôt¹⁸⁹.

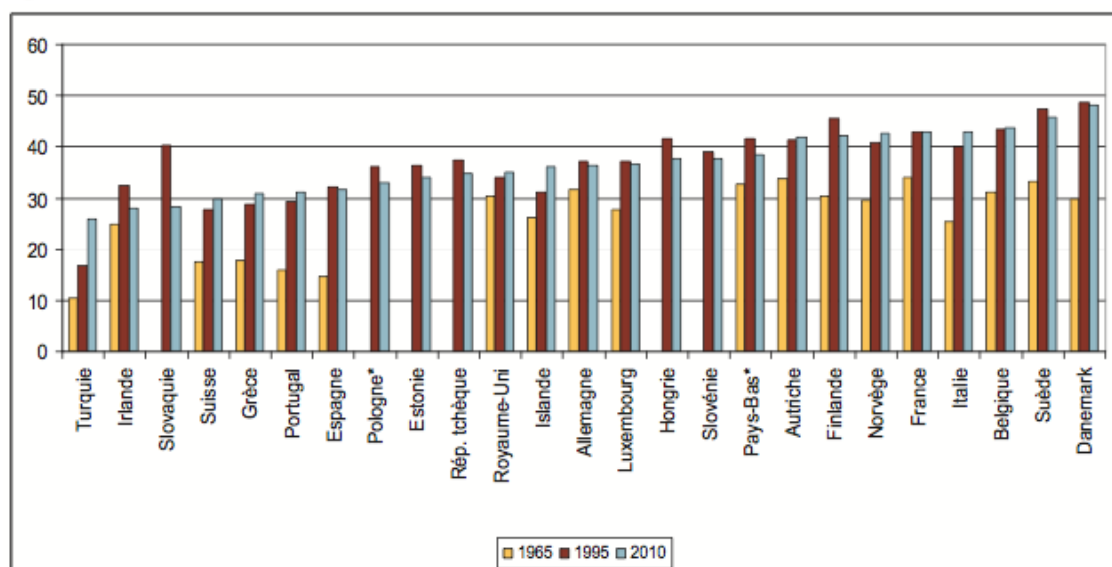
Dans certains pays, le poids de la fiscalité est, depuis longtemps, relativement important. C'est notamment le cas des pays d'Europe du Nord mais aussi de l'Italie ou de la France. A titre d'exemple, la France a toujours compté parmi les pays dont le poids relatif de la fiscalité - et des prélèvements obligatoires (cotisations et impôts) - dans le PIB est élevé, comparativement à ses voisins.

¹⁸⁷ Quasiment dix points de pourcentage de plus que la catégorie « *single person* » (personne seule).

¹⁸⁸ En Angleterre, les organismes de bienfaisance face à la pauvreté (Podcast : France Culture, 21 décembre 2022) avec Anne Daguette.

¹⁸⁹ Alexis Spire, *Résistances à l'impôt, attachement à l'Etat*, Le Seuil, 2018, 312 p.

Figure 14 : Poids de la fiscalité dans le PIB en 1965, 1995 et 2010 (en % du PIB)



Source : Figure réalisée à partir des informations accessibles sur la base de données statistique de l'OCDE : <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=REV>.
 Commentaires : L'année de référence est 2010, excepté pour la Pologne et les Pays-Bas (année de référence : 2009). L'année 1995 a été choisie car c'est à cette date que les données des nouveaux pays de l'UE sont devenues accessibles.

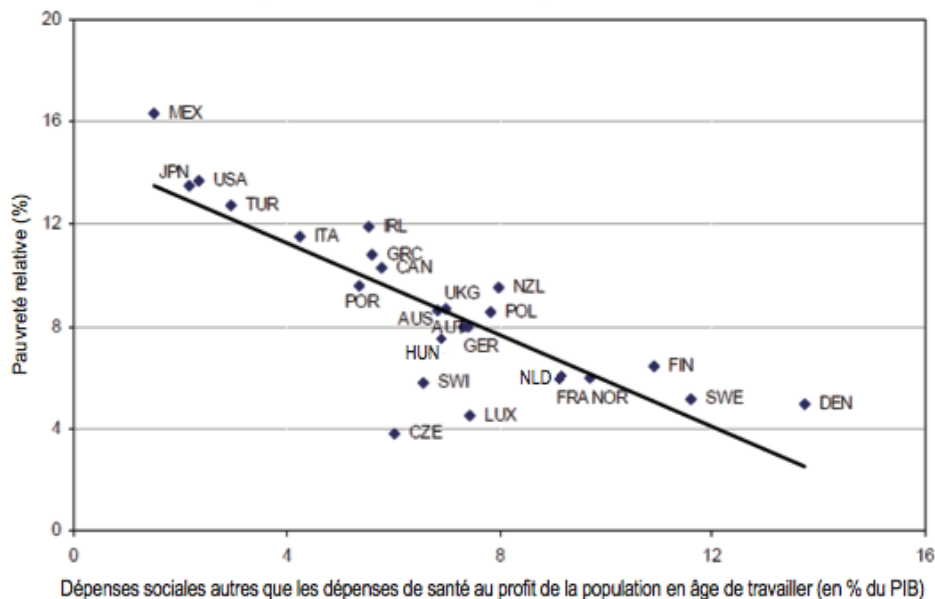
Nous pouvons distinguer deux groupes cohérents : les pays du Nord (Finlande, Suède, Danemark, Norvège) et les pays du Sud de l'Europe (Grèce, Portugal, Espagne). Dans le premier, les dépenses sociales publiques sont historiquement élevées. Ces dépenses sociales élevées, exprimées en pourcentage du PIB, traduisent souvent un taux de pauvreté maîtrisé et relativement faible. A l'inverse, dans le second groupe la faiblesse historique du niveau de dépenses publiques suggère que la mainmise de l'État sur les questions sociales – et notamment sur la régulation de la pauvreté – n'est pas totale et que de nombreux corps intermédiaires et institutions (comme l'Église ou la famille) demeurent actifs dans la prise en charge des aînés, des jeunes adultes sans ressources et, des populations en difficulté en général. Selon les configurations nationales et régionales, ces corps intermédiaires se sont historiquement effacés¹⁹¹ au profit de l'établissement d'un État social fort, mettant en œuvre des politiques nationales ou locales à destination des plus pauvres. La formation des États sociaux contemporains est donc le fruit d'une socio-histoire particulière.

Les niveaux de dépenses sociales ont un effet direct sur la réduction de la pauvreté dans les pays concernés comme en atteste le graphique suivant :

¹⁹⁰ Laurent Bonelli et al., *Living in Dignity in the 21st Century. Poverty and Inequality in Societies of Human Rights: The Paradox of Democracies*. Conseil de l'Europe, 2013.

¹⁹¹ Abram De Swaan, *op. cit.*

Figure 18 : Relation entre la pauvreté relative et les dépenses sociales



Source : Förster M. F., Mira d'Ercole M., « Income Distribution and Poverty in OECD Countries in the Second Half of the 1990s », *OECD Social, Employment and Migration Working Paper*, n° 22, Paris, 2005. Remarque : la pauvreté relative a été calculée pour la population en âge de travailler avec des données portant sur l'année 2000.

Comme exposé par Esping-Andersen (2007), les États présentés dans le graphique ci-dessus se regroupent assez logiquement et dessinent des modèles d'État social. A titre d'exemple, les pays du Nord (Finlande, Norvège, Suède et Danemark) se distinguent par un taux de pauvreté plus bas que le reste des pays de l'OCDE et un taux de dépenses sociales relativement plus élevé. Il en va de même pour la France qui figure parmi les pays avec une part importante de dépenses sociales. La relation entre dépenses sociales et réduction de la pauvreté semble donc assez claire.

La tendance des dernières décennies est pourtant plutôt au contrôle de ces dépenses.

b. Un tournant idéologique fondamental quant à la manière d'appréhender la pauvreté

Les différences de situation observables à l'échelle du continent s'inscrivent dans un changement de rhétorique perceptible à l'échelle du monde occidental (entre autres) à partir des années 1970. Au plan économique, ce changement marque le déclin des politiques de relance par la demande et le début des politiques de l'offre, c'est-à-dire des politiques visant à assouplir les régulations en matière d'emploi, à réduire le coût du

¹⁹² Laurent Bonelli et al., *Living in Dignity in the 21st Century. Poverty and Inequality in Societies of*

travail pour les entreprises et à limiter le domaine d'intervention de l'État face au marché.

1. Un changement de rhétorique : d'une partie du monde universitaire aux institutions

Le déclin du keynésianisme a été associé à plusieurs bouleversements politiques majeurs. Sans trop entrer dans l'histoire de la pensée économique, il faut rappeler que c'est à compter des années 1970 que le courant dit « monétariste », néolibéral, s'est progressivement imposé¹⁹³ en signant plusieurs victoires clefs au plan politique¹⁹⁴.

Ce courant, incarné par les *Chicago boys*, les membres de la société du Mont-Pèlerin (un *think tank* créé en 1947 et rassemblant des universitaires, des journalistes et des intellectuels conservateurs) et, surtout, par le prix Nobel d'économie 1976 Milton Friedman¹⁹⁵ va opérer un renversement idéologique majeur. La doctrine de Friedman¹⁹⁶ soutient par exemple l'idée que le marché ne devrait souffrir aucune tentative de régulation de la part de l'État car celle-ci créerait un risque inflationniste.

Dans la pratique, ce tournant idéologique des années 1970 se matérialise notamment par le rabotement de « l'État-Providence »¹⁹⁷ au motif que les pauvres - et plus globalement toutes les catégories fragilisées dépendant, pour leur survie économique, de revenus de transfert – étaient oisifs et devaient, par conséquent, être « remis au travail ». Aussi,

« (...) l'essentiel de ce qu'on pourrait faire pour eux le serait par l'État, et d'expliquer que l'État est presque toujours incompétent. Il ne devrait donc jamais essayer de les

Human Rights: The Paradox of Democracies. Conseil de l'Europe, 2013.

¹⁹³ « *Le sentiment dominant était que démocratie, gestion keynésienne assurant la croissance économique dans la stabilité, et enfin État-providence étaient non seulement compatibles, mais se renforçaient comme providentiellement. Ce tableau changea du tout au tout à la fin des années 60 (...). On s'appliqua à démontrer que l'État-providence menaçait les succès économiques les plus notables de la période.* », Albert O. Hirschman, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Fayard, Paris, 1995, p.187.

¹⁹⁴ Naomi Klein, *La Stratégie du Choc*, Babel, 2007, 861 p.

¹⁹⁵ William Frazer, « Milton Friedman and Thatcher's Monetarist Experience ». *Journal of Economic Issues* 16, n° 2, 1982, pp. 525-533.

¹⁹⁶ Friedman va s'établir comme interlocuteur privilégié de la toute jeune junte militaire chilienne dirigée par Augusto Pinochet après le renversement de Salvador Allende le 11 septembre 1973. Ce rôle de « conseiller du prince » pour les questions économiques ne se limite pas au Chili puisqu'il s'est poursuivi auprès de Margaret Thatcher au Royaume-Uni après sa victoire de 1979 et, dans la foulée, de Ronald Reagan aux États-Unis (1980), deux pôles majeurs d'influence en matière de politique économique sur la scène mondiale. Ce courant idéologique se retrouve sous différentes étiquettes qui s'emploient parfois de manière confuse et recourent des réalités plus ou moins similaires : « monétarisme » (si l'on se cantonne à l'économie), « néoconservatisme » ou encore « néolibéralisme », plus transversal puisqu'il embrasse différents champs discursifs et sur lequel nous reviendrons.

¹⁹⁷ Ce terme est employé à dessein en lieu et place d'État social puisque ses contempteurs se sont employés à critiquer sa supposée générosité sans bornes. Voir François-Xavier Merrien, *op. cit.*

secourir. Il ne ferait qu'aggraver leur sort »¹⁹⁸.

Le tournant opéré par la pensée néolibérale posait ainsi l'inanité des politiques sociales comme un principe scientifique en défendant l'idée que ces dernières seraient non seulement coûteuses, mais contreproductives selon une sorte de paradoxe des conséquences. Au contraire, les libéraux prônaient plutôt la maîtrise des dépenses publiques et la mise en œuvre de mesures contraignantes à l'endroit des administrés du guichet public. Cette volonté politique de maîtrise des budgets scelle le triomphe des penseurs – et en particulier des tenants d'une « science économique » reposant sur la généralisation des modèles mathématiques¹⁹⁹ - d'inspiration néolibérale sur les keynésiens et postkeynésiens. Elle s'accompagne de ce qu'Albert Otto Hirschman qualifiait de « rhétorique réactionnaire » sur les questions économiques et sociales, constituées en chasse gardée des économistes orthodoxes. Selon lui, cette rhétorique prendrait trois formes distinctes dans le discours :

« La première pose que toute action qui vise directement à améliorer un aspect quelconque de l'ordre politique, social ou économique ne sert qu'à aggraver la situation que l'on cherche à corriger ; la deuxième que toute tentative de transformer l'ordre social est vaine ; la troisième que le coût de la réforme envisagée est trop élevé. »²⁰⁰.

Ces arguments, encore prégnants dans les discours politiques contemporains, façonnent les représentations collectives et entretiennent les clichés à l'égard des plus pauvres. La rhétorique conservatrice évoquée par Hirschman a surtout enjoint les gouvernants à promouvoir des stratégies de sortie de la pauvreté par la mise en emploi des personnes concernées. Il suffit de penser aux nombreux discours politiques dépréciatifs sur l'État social²⁰¹ ou aux slogans sur l'assistanat pour voir que cette rhétorique a fait florès et peut avoir des répercussions concrètes sur la vie des assistés. Selon ce mode de pensée, chacun devient sa « propre entreprise » et est responsable de son employabilité²⁰². A charge ensuite aux administrés de se montrer volontaires et d'adopter des « bonnes pratiques ».

Loin de signer la désagrégation pure et simple de l'État, le tournant monétariste et néolibéral marque au contraire son redéploiement, voire « un nouvel

¹⁹⁸ John K. Galbraith, "How to get the poor off our conscience?", Harper's, New York, 1985.

¹⁹⁹ Alice Sindzingre, "Can Anything Be a Variable? Conceptual Weaknesses in the Integration by Mainstream Economics of Other Social Sciences", Rennes, 7ème Congrès de l'Association Française d'Economie Politique (AFEP), 5-7 juillet 2017 ; Alfred Eichner, *Why Economics is not yet a Science*, M. E. Sharpe, 1983, 264 p., p. 231.

²⁰⁰ Albert O. Hirschman, *op. cit.*, p. 22.

²⁰¹ Par exemple : « Il faut dégraisser le mammoth » selon les mots de l'ancien ministre Claude Allègre.

interventionnisme »²⁰³. C'est en son sein que l'État est appelé à dessiner les contours d'un cadre nouveau pour son action et, surtout, à élargir le domaine du marché dans la société. À l'intérieur de ce cadre, les corps intermédiaires que sont les associations sont appelés à jouer un rôle de plus en plus actif. C'est ce que nous détaillerons dans la suite de ce travail (parties 2 et 3) en présentant les attentes pesant sur les administrés et la conversion de certaines associations d'aide alimentaire en espace de mise en application de ces politiques.

2. Une nouvelle rationalité pour lire la pauvreté : contrôle des administrés et maîtrise des dépenses publiques

Cette rhétorique néolibérale, en plein essor à compter des années 1970-1980, va notamment avoir des répercussions sur le développement des politiques de contrôle des administrés²⁰⁴. Ce discours porté sur le contrôle et les sanctions des bénéficiaires a d'ailleurs rencontré un certain succès électoral. Sa portée performative a contribué à cadrer²⁰⁵ le problème en termes de responsabilité individuelle et de comportements déviants. Ce faisant, il réactive un imaginaire lié à la distinction entre « bons » et « mauvais » pauvres.

Ces politiques de contrôle des bénéficiaires de prestations sociales ne vont pas connaître le même développement selon que l'on considère les États-Unis ou l'Europe. Aux États-Unis, ce durcissement se matérialise à travers la condamnation morale et la chasse aux « *welfare queens* »²⁰⁶ (les femmes afro-américaines accusées d'avoir beaucoup d'enfants pour toucher des aides sociales sur fond de discours stigmatisant et raciste). Ces discours portés par des entrepreneurs de morale à compter des années 1970 ont nourri les réformes, plus tardives, du milieu des années 1990²⁰⁷.

En Europe, sa forme la plus exacerbée a vu le jour au Royaume-Uni avec un tournant politique au cours des années Thatcher. Les éléments de discours « anti-pauvres », notamment autour de la lutte contre la fraude, ont même fait l'objet de programmes de

²⁰² Guy Standing, *The Precariat: The New Dangerous Class*, London: Bloomsbury Academic, 2011, 198 p.

²⁰³ Serge Audier, « Les paradigmes du « Néolibéralisme » », *Cahiers philosophiques*, vol. 133, no. 2, 2013, pp. 21-40.

²⁰⁴ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2021.

²⁰⁵ Shanto Iyengar, *op. cit.*

²⁰⁶ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2021, p. 26.

²⁰⁷ *Ibidem*, p 61.

télévision diffusés sur l'une des chaînes principales à une heure de grande écoute²⁰⁸. En France et en Suède, les retombées sont moindres²⁰⁹, même si les dispositifs assistanciers mis en place à la même période sont assortis de mécanismes de contrôle. En toile de fond à l'échelle continentale, les budgets liés aux politiques sociales se voient limités.

Ces différents exemples traduisent, à des degrés divers, l'inscription progressive des institutions à vocation sociale dans une perspective néolibérale²¹⁰, où la rhétorique de défiance vis-à-vis des administrés a pris le pas sur les mesures dites « passives » (versement puis revalorisation de minima sociaux, etc.) mises en place par les États sociaux. Via la promotion des logiques de contrôle, les administrations essaient de « faire entrer la réalité complexe dans des catégories, des normes, des règles générales et formelles »²¹¹. Partant, la lutte contre la pauvreté se fait de plus en plus dans ce cadre néolibéral. Aussi, les réponses économiques, financées par des revenus de transfert budgétés et plus strictement encadrés, et la focalisation sur les questions de retour « au travail à tout prix » - notamment via l'encouragement de formes atypiques d'emploi (intérim, contrats courts etc.) – marquent un tournant dans la manière dont les États européens envisagent la pauvreté. Ce cadre nouveau charrie avec lui une rationalité particulière qui fait de l'encadrement plus strict des administrés une condition de la lutte contre la pauvreté.

Les institutions européennes, qui reconnaissent l'importance de la lutte contre la pauvreté comme but politique, ont adopté des indicateurs chiffrés homogènes. Cette étape est un préalable nécessaire à la désignation d'objectifs ou de cibles politiques :

« La stratégie de Lisbonne, lancée en 2000, a mis en place un mécanisme de contrôle et de coordination consistant à établir des objectifs, à mesurer la pauvreté grâce à un ensemble d'indicateurs et de valeurs de référence, à formuler des orientations à l'attention des États membres ainsi qu'à établir des plans d'action nationaux pour lutter contre la pauvreté. Elle a également institué un nouveau mécanisme de gouvernance pour la coopération entre la Commission et les États membres : la MOC, un processus volontaire de coopération politique fondé sur l'acceptation d'objectifs et d'indicateurs

²⁰⁸ Sara De Benedictis, Kim Allen et Tracey Jensen. « Portraying Poverty: The Economics and Ethics of Factual Welfare Television », *Cultural Sociology* 11, n° 3, 2017, pp. 337-358.

²⁰⁹ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2021.

²¹⁰ Bureau, Marie-Christine, Antonella Corsani, Olivier Giraud, et Frédéric Rey (directeurs). *Les zones grises des relations de travail et d'emploi*, Editorial Teseo, Buenos Aires, 2019.

²¹¹ Béatrice Hibou, *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, La Découverte, 2012, 326 p., p. 37.

communs. Différents acteurs, notamment les partenaires sociaux et la société civile, participent également à ce processus. »²¹².

Ainsi, en 2000, la stratégie de Lisbonne a fait de la lutte contre la pauvreté un véritable objectif politique à l'échelle de l'Union. La méthode ouverte de coordination (MOC) associe plusieurs acteurs à la problématique de la lutte contre la pauvreté en Europe et prône une ouverture aux « acteurs sociaux et à la société civile » dans le processus de décision politique. Cette désignation assez vague de partenaires politiques peut rassembler des structures associatives spécialisées dans la lutte contre la pauvreté ou des agents du secteur privé. Cette méthode, apparue au tournant des années 2000, ouvre donc la porte aux acteurs non étatiques et leur confère officiellement une place dans la régulation de la pauvreté.

La Commission suggère une feuille de route aux États membres²¹³ dans leur prise en charge du phénomène de pauvreté : les politiques de lutte contre la pauvreté font donc l'objet d'une attention spécifique de la part de l'UE mais demeurent du ressort des États membres²¹⁴.

Cette prise en charge s'articule autour de notions centrales comme celle « d'inclusion » par/sur le « marché du travail » et technicise le domaine de l'État social. Ce dernier doit, d'un même mouvement, articuler son intervention à destination des personnes en situation de pauvreté avec les objectifs de lutte contre le chômage et de maîtrise de l'inflation²¹⁵. Cette articulation doit retenir l'attention puisqu'elle s'inscrit dans une lecture de la pauvreté par le prisme de l'exclusion des canaux institutionnels de l'emploi et parce qu'elle la relie aux indicateurs macroéconomiques. Cette focalisation sur le marché de l'emploi comme institution ou levier privilégié de traitement contre l'exclusion est à la racine des dispositifs d'activation ayant essaimé au cours des dernières décennies²¹⁶ et sur lesquels nous reviendrons²¹⁷.

²¹² Voir : <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/60/la-lutte-contre-la-pauvrete-l-exclusion-sociale-et-les-discriminations>

²¹³ « Dans sa recommandation d'octobre 2008 relative à l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail, la Commission a précisé que les « États membres devaient concevoir et appliquer une stratégie globale et intégrée en faveur de l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail, combinant un complément de ressources adéquat, des marchés du travail favorisant l'insertion et l'accès à des services de qualité. ». Voir : <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/60/la-lutte-contre-la-pauvrete-l-exclusion-sociale-et-les-discriminations>

²¹⁴ Voir : Article 19, articles 145 à 150 et articles 151 à 161 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE).

²¹⁵ Ali Hajighasemi, *op. cit.*, p. 15.

²¹⁶ Guy Standing, *op. cit.*

c. Convergence des modèles de lutte contre la pauvreté et réforme des États providence

Chaque pays présente des spécificités et des singularités liées à son histoire nationale²¹⁸. Celle-ci a influencé les différents modèles de protection sociale. Commençons par revenir sur le tournant néolibéral et son influence au plan politique et économique pour ensuite discuter du rôle croissant du secteur associatif dans ce contexte.

1. Des orientations néolibérales qui expliquent les choix retenus en matière d'objectifs de politique économique : maîtrise des dépenses publiques et recentrage sur les politiques d'accès à l'emploi

Les budgets sociaux associés aux régimes assurantiels de protection sociale ont vu le jour après la Seconde Guerre mondiale lorsque les politiques d'inspiration keynésienne prônaient une relance par la demande en misant sur la consommation des ménages, notamment pour pourvoir à leur équipement. Le déclin du keynésianisme a vu apparaître de nouveaux objectifs en matière de politique économique lesquels se sont matérialisés par une succession de traités européens. Ces orientations et nouveaux objectifs marquent un tournant dans les politiques européennes²¹⁹. En effet, ces traités – comme le Pacte d'Amsterdam de 1997 – ont instauré un contrôle des dépenses publiques via l'encadrement des déficits et de la dette publique et prôné la maîtrise de l'inflation. Ils ont aussi fait de la poursuite du plein-emploi²²⁰ un objectif de politique publique, parfois au détriment de la qualité des emplois.

La fin du compromis fordiste qui garantissait des salaires relativement élevés et une situation de quasi plein-emploi caractérisée par une productivité élevée a laissé place à une réorientation des objectifs en matière de politique économique.

En effet, les politiques économiques décidées au niveau de l'UE ont connu un changement majeur au tournant des années 1990 :

« La mondialisation et l'eupéanisation néolibérales qui se développent dans les

²¹⁷ Ceci explique que les associations, émanant de la société civile, se fassent le relais des politiques de réintégration des populations en marge du marché de l'emploi.

²¹⁸ Abram De Swaan, *op. cit.*

²¹⁹ Amandine Crespy et Pauline Ravinet. « Les avatars du néo-libéralisme dans la fabrique des politiques européennes », *Gouvernement et action publique*, vol. 013, no. 2, 2014, pp. 9-29.

²²⁰ Edwin Le Héron, « Fed versus BCE, l'histoire d'un enjeu démocratique », *L'Économie politique*, vol. 61, no. 1, 2014, pp. 95-107.

années 1980 et prennent leur essor après la chute du mur de Berlin à partir de 1989, correspondent à un changement radical des régimes fordistes d'accumulation du capital et des régimes budgétaires keynésiens. (...) Elles impliquent un changement radical du salariat, qui a surtout touché de plein fouet les pays anglo-saxons traditionnellement plus libéraux, mais s'est étendu progressivement sous des formes spécifiques dans les autres pays développés et moins développés. »²²¹.

Selon ce nouveau paradigme, tous les éléments pouvant constituer un frein à l'offre sont réduits autant que possible. Par conséquent, salaires, dépenses sociales et prélèvements obligatoires qui les financent doivent être limités au strict minimum²²².

A titre d'exemple, dans le contexte français, les cotisations sociales qui constituent le cœur de la Sécurité sociale ont été perçues comme un frein à l'activité économique. C'est à compter des années 1970 que les sénateurs – notamment issus des formations de droite – essaient de reprendre la main sur la gestion paritaire de la Sécurité sociale²²³ en redonnant le pouvoir à l'État au détriment des travailleurs qui l'administraient. Par la suite, la « contribution sociale généralisée » (CSG) sera instaurée, en 1990, afin de procéder à une fiscalisation progressive du financement de la Sécurité sociale²²⁴. Ce basculement n'est pas seulement une affaire technique de gestion financière, il s'agit aussi d'un renversement symbolique important puisque la cotisation – qui échappait, par nature, au contrôle de l'État et donc à la dynamique de réduction des dépenses publiques et, notamment, de ce qui était perçu comme des « charges » - a graduellement été remplacée par un impôt rentrant dans le cadre de la loi de finances votée annuellement et sur lequel les gouvernants peuvent influencer. L'enjeu est donc bien politique.

Ce changement de paradigme s'opère en même temps que l'adoption de nouvelles règles pour la Communauté des États membres. Au début des années 1990, l'UE demande aux États membres de coordonner leur politique sociale au sein de la Méthode ouverte de coordination (MOC) qui reconnaît la souveraineté des États membres en matière de politique sociale²²⁵ mais toujours dans le respect des objectifs communs et des règles

²²¹ Bruno Théret, *op. cit.*, p. 5.

²²² « Dans le nouveau modèle, la croissance est tirée par les exportations et la compétitivité des produits nationaux. Les salaires et les cotisations et prestations sociales doivent donc être réduits le plus possible car ils sont considérés comme un coût et non plus comme un élément central de la demande. », *Ibidem*, p. 5.

²²³ Yann Le Lann, *op. cit.*

²²⁴ Michel Autès, « Vers de nouvelles régulations politiques de la question sociale ». *Déviance et Société* 26, n° 2, 2002, pp. 183-193.

²²⁵ Ali Hajighasemi, *op. cit.*

budgétaires. Ce renouvellement des objectifs explique la focalisation sur l'emploi²²⁶. Le secteur social européen est alors pris entre deux processus presque antagonistes : une tendance à l'harmonisation notamment via la diminution des dépenses sociales²²⁷ et une dépendance au sentier²²⁸ qui entraîne des résistances nationales à la convergence. Ces deux logiques expliquent la formation et la perpétuation de modèles originaux de protection sociale, comme par exemple avec le modèle de flexisécurité « à la danoise »²²⁹. Ces modèles se distinguent par différents niveaux de prise en charge des risques sociaux mais aussi par différents niveaux de contrôle des administrés.

Par ailleurs, en s'appuyant sur la Stratégie européenne pour l'emploi²³⁰ (EES), ce nouveau cadre associé à la MOC prônait un État actif, visant le plein-emploi, par opposition à un État généreux en matière de politique sociale souvent présenté comme trop lourd et rétif à toute réforme²³¹. Les grandes instances internationales comme l'OCDE ont d'ailleurs influencé les orientations en matière de politique économique autour des questions d'emploi au tournant des années 2000 :

« The OECD expertise has been influential in the framing of EU labor and welfare policies (Dostal, 2004). Similar leitmotifs are found in European Commission documents, particularly since the creation of the European Employment Strategy (EES) in 1997. While the slogan “making work pay” is intended “to strengthen the incentives to work,” it also reduces the attractiveness of welfare and social protection systems, with tougher eligibility criteria, shorter compensation periods, increased demands on recipients, tightened checks – these practical “solutions” are logical extensions of the incentive to “make work pay.” »²³².

²²⁶ "Instead of blaming the macroeconomic problem of insufficiency demand as the reason for growing unemployment, the neoliberal narrative highlighted microeconomic problem such as job protection, high minimum wages", *Ibidem*. p. 20.

²²⁷ Vincent Dubois, "When elective affinities foster Europeanization: How the EU active welfare state model and national policies for controlling the unemployed reinforced each other (1997–2005)", *Public Policy Studies*, vol. 7, issue 2, 24, 2020, p. 18.

²²⁸ Le fait qu'il soit difficile d'amorcer un changement drastique en raison des habitudes prises antérieurement en matière de formalités mais aussi de coutumes.

²²⁹ Ensemble de dispositifs permettant de faciliter les licenciements tout en garantissant un niveau de protection relativement élevé aux travailleurs.

²³⁰ "The European Employment Strategy (EES) is undoubtedly one of the main vehicles for the convergence between this European model and national policymaking. Many studies have shed light on the distinctive features of the Europeanization processes of national policies resulting from the Open Method of Coordination (OMC), of which the EES has been the first major application (de la Porte, Pochet, 2004; Conter, 2015). This strategy is based on benchmarking practices requiring the definition of shared indicators for identifying "good practices" (Bruno, Didier, 2013). In turn, their harmonization lays the ground for "guidelines" serving as references for the "national employment action plans" drawn up by Member States and subsequently, synthesized by the European Commission and the Commissioner for Employment and Social Affairs.", Vincent Dubois, *op. cit.*, 2020.

²³¹ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2020, p. 19.

²³² *Ibidem*, p. 20.

La logique rapportée par Dubois ci-dessus explique que l'accent²³³ ait plutôt été mis sur les incitations à la reprise d'emploi et, notamment, sur les mécanismes de contrôle associés.

2. La place allouée à la pauvreté dans l'Europe des traités

Depuis la fin du siècle dernier, ce cadre cognitif commun a influencé fortement les politiques sociales et les montants qui leur sont alloués²³⁴. Les budgets sociaux affectés à la lutte contre la pauvreté de chacun des États membres sont, en parallèle, de plus en plus encadrés par la succession des traités européens successifs. Ces traités – comme le Pacte de stabilité et de croissance et l'adoption de la « règle d'or » en 1997 – découragent les politiques économiques expansionnistes et contribuent à diffuser un modèle de rationalité budgétaire, fondé sur l'économétrie, qui marque la fin des politiques budgétaires d'inspiration keynésienne²³⁵.

Les politiques de l'offre, d'inspiration néolibérale²³⁶, se sont concentrées sur le démantèlement d'une partie de la protection sociale²³⁷ perçue comme un frein au plein-emploi, voire un facteur d'oisiveté. Ces traités européens encouragent également la privatisation de la protection sociale, notamment dans le domaine des retraites²³⁸ en associant des acteurs fournissant des services de protection privée.

Nous l'avons dit, depuis les années 1990, de nombreux pays européens ont associé la lutte contre certaines nouvelles formes de pauvreté à la réinsertion par l'emploi. Les choses se sont toutefois déclinées de manière différente selon que l'on considère la France ou la Suède. Les politiques d'austérité ont eu différentes répercussions sur la

²³³ A titre d'exemple, Dubois rappelait qu'une multitude de rapports issus des grandes instances internationales (comme le rapport Camdessus ou le rapport Marimbert qui vantaient les changements mis en place en Suède ou au Royaume-Uni en matière de restriction des critères d'accès aux aides sociales) prônaient les mérites d'une augmentation des contrôles sur les administrés., *Ibidem*, p. 26.

²³⁴ Vincent Dubois (2020) *When elective affinities foster Europeanization: How the EU active welfare state model and national policies for controlling the unemployed reinforced each other (1997–2005)*, p. 18.

²³⁵ "instead of blaming the macroeconomic problem of insufficiency demand as the reason for growing unemployment, the neoliberal narrative highlighted microeconomic pb such as job protection, high minimum wages", Ali Hajighasemi, *op. cit.*, p. 20.

²³⁶ Que l'on pourrait définir avec Dardot et Laval comme un système ou dispositif de mise en concurrence généralisée des individus. L'individu néolibéral idéal typique serait un individu gouvernable dirigé vers un modèle de vie privée calquée sur celui de l'entreprise, optimisant la mise à contribution du temps privé (Guy Standing, *op. cit.*, 2012). Par ailleurs, selon Hibou, le néolibéralisme serait un interventionnisme ou un redéploiement de l'Etat sous une nouvelle forme d'arbitre du marché. Voir Dardot, Pierre, et Christian Laval. « 6. Le colloque Walter Lippmann ou la réinvention du libéralisme ». In *La nouvelle raison du monde*, 157-86. Poche / Sciences humaines et sociales. Paris, La Découverte, 2010 ; Béatrice Hibou, *op. cit.* ; Guy Standing, *op. cit.*

²³⁷ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2020, p. 28.

²³⁸ Ali Hajighasemi, *op. cit.*, p. 20.

qualité des services proposés²³⁹ mais aussi sur les critères d'éligibilité et, donc, sur le nombre de personnes touchées *in fine*.

La France a en particulier mis l'accent sur « l'exclusion ». Ce sujet est un leitmotiv de la vie politique française des dernières décennies, de Rocard instaurant le RMI à, plus récemment, Manuel Valls Premier ministre parlant d'un « apartheid social ».

En Suède, le débat sur la nouvelle pauvreté et l'éventuelle dualisation de la société suédoise²⁴⁰ fut plus tardif²⁴¹. Il en résulte un rapport différent des institutions suédoises aux publics concernés par les dispositifs d'aide par rapport à la situation française. Par « dualisation », il faut entendre le détachement d'une partie des citoyens de la pyramide des revenus (par le haut ou par le bas) du reste de la société. Ce détachement par recours à des services alternatifs privés²⁴² constituerait un véritable aveu d'échec pour le modèle suédois – censé fournir des services publics de qualité - tel que pensé par ses fondateurs dans le cadre du *folkhemmet*²⁴³.

C'est dans ce contexte que les associations à vocation caritative – en particulier d'aide alimentaire - ont un rôle à jouer et peuvent faire valoir leur expertise auprès des publics en difficulté. Le secteur associatif a pu développer un rôle à la fois d'appui auprès des personnes en rupture avec le guichet public mais aussi épauler le secteur public. L'action des structures d'aide alimentaire peut d'ailleurs trouver un écho dans certains programmes spécifiques à l'échelle de l'Union comme le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).

d. Du PEAD au FEAD : l'inscription progressive des dispositifs spécifiques de lutte contre la pauvreté dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Différents mécanismes de lutte contre la pauvreté existent à l'échelle de l'Union. Le budget spécifiquement alloué au secteur social de l'Union n'est toutefois pas aussi

²³⁹ « This has led scholars such as Farnsworth and Irving (2015) to argue that austerity is not just spending cuts and deficit reduction, but a transformation process in which welfare states are experiencing a deterioration in service provision, retrenchment of welfare benefits and a tightening of eligibility requirements. », Ali Hajighasemi, *op. cit.*, p. 26.

²⁴⁰ Nathalie Morel, « Le modèle universaliste suédois au prisme du libre choix », *Lien social et Politiques*, 2011, pp. 139-154.

²⁴¹ Carina Mood et Jan O. Jonsson, *Den nya fattigdomen*, Institutet för Social Forskning på Stockholms universitet, 2019, 48 p.

²⁴² Nathalie Morel, *op. cit.*

²⁴³ Littéralement « Le foyer du peuple », voir développement page 55.

conséquent que pourrait le laisser penser la puissance de l'espace politique et économique que l'UE représente. Le Fonds social européen (FSE) équivaut à environ 10% seulement du budget total de l'Union²⁴⁴, lequel s'avère déjà limité. Ce dispositif est essentiellement tourné vers l'aide au retour à l'emploi des personnes en situation de précarité.

Plus spécifiquement, pour lutter contre la pauvreté, les États membres peuvent solliciter une aide auprès des programmes particuliers : le PEAD, devenu FEAD. Ces programmes sont particuliers à au moins deux égards : ils sont centrés sur la question des biens alimentaires – historiquement liés aux productions agricoles – et pensés comme un espace « à part » impliquant à la fois des logiques marchandes (commandes des produits à des prestataires privés) et des logiques de planification (les associations d'aide alimentaire agréées ne traitent pas directement avec les fournisseurs privés).

1. La mise en place d'un système de récupération des denrées à l'échelle européenne

En plus du FSE, d'autres dispositifs traitant spécifiquement la pauvreté alimentaire ont vu le jour afin d'acheminer des denrées jusqu'aux populations exposées à des situations de pauvreté et de privations. Dans la genèse de ce qui a servi de fondement au modèle d'approvisionnement en denrées actuellement en vigueur, un premier règlement datant de 1972 à l'échelle européenne autorisait « *la récupération gratuite des fruits et légumes par des institutions collectives à caractère social, les frais d'emballage étant pris en charge par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole* »²⁴⁵. Ce règlement constituait une entorse – faite au nom de l'urgence sociale et de la lutte contre la misère - au mode d'allocation exclusive des ressources par le marché. Ce règlement a ouvert la voie à une manière nouvelle de traiter la question de la pauvreté en se focalisant sur les privations d'ordre alimentaire et en créant, de fait, une communauté de destins entre les surplus alimentaires issus de l'agriculture européenne d'une part et les populations en difficulté d'autre part ; sans oublier les associations d'aide alimentaire, dans un rôle d'intermédiaire.

Cet épisode a influencé les grands programmes européens pour les décennies à venir. En effet, ce modèle d'organisation de l'aide retenu par l'UE autorise des espaces de

²⁴⁴ Voir : <http://www.fse.gouv.fr/quest-ce-que-le-fse>

compromis avec le marché. Par la suite, les États furent autorisés à soutenir ces productions de façon plus directe :

« Suit un autre règlement de la Commission, en 1979, concernant, cette fois, la vente sans adjudication de viande à ces mêmes organismes, à un prix très inférieur à celui du marché. Puis succèdent, en matière de produits laitiers, d'autres règlements datant de 1981 et 1982. Ces "retraits d'État" connaîtront un certain succès dans les années 1970 et 1980 au point d'être considérées par nombre d'agriculteurs comme des débouchés sûrs de leurs productions. »²⁴⁶.

Ce précédent va influencer les prochains dispositifs, notamment le PEAD puis le FEAD. Ces deux dispositifs permettent de proposer une aide alimentaire qui touche de nombreux foyers en situation d'insécurité alimentaire à l'échelle du continent tout en octroyant un rôle aux États membres.

Pour bien comprendre les logiques d'approvisionnement des structures associatives en France et en Suède, il faut rappeler les conditions historiques du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD). Celui-ci, mis en place à la suite de l'hiver²⁴⁷ 1987, était adossé à la politique agricole de l'Union. L'idée était de trouver un débouché aux surplus agricoles en permettant la mise à disposition des stocks pour les populations pauvres vivant au sein des États membres. Via un système d'appel d'offres, des organismes agréés par ces derniers organisaient la répartition des denrées entre les principales structures associatives à vocation sociale au sein de chaque État. En France, il s'agit des quatre principales structures reconnues d'utilité publique (Restos du cœur, Secours catholique, Secours populaire, Fédération des banques alimentaires). Ce programme représentait une part importante (25 à 30%) du budget de ces associations²⁴⁸.

Peu à peu, ce modèle a évolué d'une logique d'écoulement des surplus alimentaires à un modèle placé sous l'égide du FSE :

« Le fonds européen d'aide sociale aux plus démunis (FEAD) créé en 2014 à la place du PEAD avec un budget de 3.8 milliards d'euros pour la période 2014-2020, désolidarisé de la PAC, devient un complément du Fonds social européen. Chaque pays membre, cofinancier obligé à hauteur de 15% du coût de son programme national, conserve

²⁴⁵ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom 2018, *Une solidarité en miettes. Socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 312 p. p. 53.

²⁴⁶ *Ibidem*, p. 53.

²⁴⁷ De nombreux programmes sociaux ont été dictés par l'urgence (comme l'hiver 1954 et l'Abbé Pierre), il s'agit de catastrophes humanitaires liées à un événement particulier : intempéries ou, ici, un hiver exceptionnellement rude.

²⁴⁸ Voir : <https://www.senat.fr/questions/base/2012/qSEQ121103229.html>

toutefois la capacité de choisir le type d'aide (alimentaire ou autre) souhaité ainsi que la manière de se procurer et de distribuer les produits en question. »²⁴⁹.

Le FEAD a remplacé le « Programme européen d'aide alimentaire » en 2014. Les États membres en sont cofinanceurs et ont donc un pouvoir de décision dans l'attribution de l'enveloppe à l'échelle nationale. Ce fonds remplit une fonction importante :

« Ces fonds sont utilisés pour l'achat de denrées distribuées aux ménages accueillis par les associations d'aide alimentaire. Les denrées alimentaires sont achetées pour le compte de 4 grandes associations têtes de réseau, partenaires historiques de l'État dans la mise en œuvre de l'aide alimentaire depuis la création du PEAD, et désignées en qualité d'organisations partenaires (OP) dans la mise en œuvre du programme : la Croix-Rouge Française, les Restaurants du Cœur et le Secours Populaire Français, et la Fédération française des Banques Alimentaires (FFBA). Cette dernière ayant une activité de fournisseuse, elle approvisionne le maillage associatif français habilité par les services de l'État en denrées achetées avec le FEAD. »²⁵⁰.

Avec le passage du PEAD au FEAD, on est donc passé d'un dispositif reposant sur la redistribution des surplus alimentaires à un système de commandes, d'appels d'offres et de marchés publics. Cela traduit une privatisation progressive des canaux d'approvisionnement de l'aide alimentaire. Ce changement traduit aussi son institutionnalisation à travers de nouvelles logiques d'approvisionnement qui ne dépendraient plus seulement de l'évolution des surplus agricoles.

En somme, le système à l'œuvre avec le FEAD rappelle les composants d'une « économie mixte »²⁵¹ puisqu'il met en jeu des prestataires privés, des associations elles aussi privées mais mandatées ou reconnues d'utilité publique par le maître d'œuvre de la protection sociale que reste l'État.

2. Des logiques nationales particulières dans l'utilisation de l'enveloppe : l'influence des associations nationales

L'enveloppe garantie par le FEAD peut être attribuée à différents types d'activités, à la discrétion des États membres. Ces différents choix caractérisent l'évolution et le passage du PEAD au FEAD :

« plusieurs États membres (Allemagne, Danemark, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni et Suède) se sont opposés en septembre 2011 à ce que la PAC continue à

²⁴⁹ *Ibidem*, p. 57.

²⁵⁰ FORS, *op. cit.*

financer l'aide alimentaire, au motif que la politique sociale est du ressort des politiques nationales. Créé en 1987, le Programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis (PEAD) redistribue les stocks d'inventus issus de la PAC à des associations caritatives agréées. En 2011, il a permis de distribuer une aide alimentaire à plus de 13 millions de personnes dans 19 des 27 États de l'Union européenne, en particulier en France, en Pologne et en Italie. »²⁵².

Comme exposé par Laurent Bonelli, le PEAD était adossé à la Politique agricole commune (PAC). L'action contre la pauvreté au niveau de l'Union a donc basculé dans un nouveau dispositif avec l'arrivée du FEAD qui consacre le pouvoir décisionnel des États membres. Au sein de ce dernier, l'aide se répartit selon plusieurs catégories :

Tableau 2. Répartition des actions financées par pays²⁵³

Actions financées	Pays membres
Aide alimentaire	Bulgarie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Malte, Pologne, Royaume-Uni, Slovaquie
Aide alimentaire et aide matérielle	Belgique, Croatie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie
Aide matérielle	Autriche, Chypre
Mesures d'accompagnement	Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Suède

La plupart des États membres ont choisi d'allouer leur enveloppe à la mise en œuvre d'une « aide alimentaire », ou bien « matérielle et alimentaire » (22 États sur 28).

La France, ainsi que d'autres États de l'Union, y ont souscrit pour obtenir une enveloppe de denrées alimentaires à répartir entre les principales structures à l'échelle nationale et c'est un organisme public, « France AgriMer », qui est chargé de coordonner la répartition du FEAD.

Il convient ici de noter une différence entre la France et la Suède en termes d'activités retenues et de dotation : la France a choisi d'allouer l'enveloppe du FEAD à l'aide alimentaire exclusivement (elle a ainsi financé son programme national à hauteur de 88 millions d'euros²⁵⁴) tandis que la Suède a choisi de privilégier d'autres types d'aide comme les « mesures d'accompagnement » à la reprise d'emploi.

²⁵¹ Sheila B. Kamerman, "The New Mixed Economy of Welfare: Public and Private", *Social work*, 1983, pp. 5-10.

²⁵² Laurent Bonelli et al., *op. cit.*, p. 130.

²⁵³ « Le système de choix des denrées français et la mise en œuvre du FEAD dans les pays européens », FORS recherche sociale, 2017.

²⁵⁴ Bénédicte Bonzi, « Dilemme de l'aide alimentaire et conflits de normes », *Socio-anthropologie*, 39, 2019, pp. 67-82, p. 47.

Les dotations sont d'ailleurs plus ou moins importantes selon les situations nationales (importance de la population, population sous le seuil de pauvreté, importance des activités de lutte contre la pauvreté au plan politique national).

Tableau 3. Détail des dispositifs d'accompagnement²⁵⁵

PAYS	Dotation globale (en MC)	Choix opéré pour l'orientation des fonds	Autorité de gestion	Organisme intermédiaire	Types d'organisations partenaires	Procédure d'achat des denrées	Nombre de produits achetés
Suède	9,3	Accompagnement	Conseil suédois du Fonds Social Européen	non	Hors FEAD	Hors FEAD	Hors FEAD
Royaume-Uni	4,6	Aide alimentaire	Ministère de l'Éducation	non	Etablissements scolaires	Subventions aux associations et aux établissements scolaires	ND
Pays-Bas	4,6	Accompagnement	Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi	non	Hors FEAD	Hors FEAD	Hors FEAD
Danemark	4,6	accompagnement	Ministère des Enfants, de l'Égalité, de l'Inclusion et des Conditions sociales	non	Hors FEAD	Hors FEAD	Hors FEAD
Chypre	4,6	Aide matérielle	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	ND	Etablissements scolaires	Hors FEAD	Hors FEAD

En 2017, les plus grosses enveloppes (voir ci-dessus) étaient allouées, dans l'ordre, à l'Italie (788 millions d'euros), à l'Espagne (662 millions) puis à la France (587 millions) tandis que la Suède ne percevait que 9 millions.

Tableau 4. Détails sur la mise en œuvre du FEAD²⁵⁶

Données clés concernant la mise en œuvre du FEAD dans les pays de l'Union Européenne

PAYS	Dotation globale (en MC)	Choix opéré pour l'orientation des fonds	Autorité de gestion	Organisme intermédiaire	Types d'organisations partenaires	Procédure d'achat des denrées	Nombre de produits achetés
Italie	788,9	Aide alimentaire, aide matérielle	Ministère du Travail et des Politiques Sociales	Agence pour les attributions en agriculture (AGEA)	Associations	Marchés publics centralisés	13
Espagne	662,8	Aide alimentaire	Ministère de l'Emploi et de la Sécurité Sociale	Fonds Espagnol de Garantie Agricole (FEGA)	Associations	Marchés publics centralisés	15
France	587,4	Aide alimentaire	Ministère de la Santé et des Affaires sociales	FranceAgriMer	Associations	Marchés publics centralisés	33
Pologne	556,9	Aide alimentaire	Ministère du Travail et des Politiques Sociales	Agence des Marchés Agricoles	Collectivités et associations	Marchés publics centralisés	ND
Roumanie	518,8	Aide alimentaire, aide matérielle	Ministère des Fonds Européens	non	Collectivités	Marchés publics centralisés	10*

* Nombre de produits indicatif

²⁵⁵ FORS, *op. cit.*

²⁵⁶ FORS, *op. cit.*

La France procède ensuite selon un système d'appels d'offres via des marchés publics centralisés pour commander une liste de produits qui seront répartis entre les associations. Ces dernières font remonter les observations issues des phases de distribution sur le terrain : certains produits sont parfois retirés de la liste du FEAD si les bénéficiaires ne peuvent pas les cuire (comme dans le cas de haricots trop durs par exemple) ou les consommer (plats contenant du porc ou de la viande non halal). Les associations sur le terrain ont donc un rôle à jouer dans la composition du panier de denrées distribué aux bénéficiaires. Plus prosaïquement, elles constituent une interface entre un système de distribution institutionnalisé et ce que les pauvres mettent, en bout de chaîne, dans leur assiette.

Les orientations générales en matière de produits distribués sont différentes : en France on cherche à distribuer des produits équilibrés alors qu'en Italie ou en Espagne, la liste retenue privilégie des apports énergétiques importants²⁵⁷. Ces différences traduisent une certaine verticalité, un droit de regard des associations sur la composition des paniers de denrées²⁵⁸ :

« En Italie, en Espagne et en Finlande, le choix des denrées est également sous-tendu par des considérations relatives aux qualités nutritionnelles des aliments ou à leur conformité avec un régime alimentaire « local ». En Italie et en Espagne, les autorités et les associations indiquent avoir souhaité distribuer des produits « de base dans le régime méditerranéen » : coulis de tomates, pâtes, et fromages en Italie, huile d'olive, légumes secs et thon en boîte en Espagne, par exemple. Si la priorité est accordée aux féculents en Finlande, ces féculents sont choisis de façon à respecter les habitudes alimentaires finlandaises (porridge de flocons d'avoine, muesli, soupe de pois chiches...). »²⁵⁹.

Il n'y a donc pas d'homogénéité dans le système de distribution de denrées et les particularismes locaux illustrent différentes conceptions de l'aide alimentaire et du rôle dévolu aux associations. Le plus important est souvent de maximiser la quantité de denrées à redistribuer ensuite aux bénéficiaires :

« Dès lors, les stratégies mises en œuvre à travers les produits commandés dans ces trois pays visent à obtenir la quantité maximale de denrées, et ce, afin d'optimiser l'impact du FEAD dans l'alimentation des bénéficiaires. Ainsi, le FEAD se voit assigner des objectifs quantitatifs. En Espagne, par exemple, l'objectif affiché est de distribuer approximativement et a minima 1kg par personne de chaque produit, à chaque distribution. Avec 15 produits et 3 distributions par an, cela équivaut à 45 kg de

²⁵⁷ FORS, *op. cit.*, p. 54.

²⁵⁸ Ce point sera détaillé dans le chapitre suivant.

produits alimentaires FEAD par bénéficiaire et par an. Comme le rappelle toutefois une association espagnole, cela est loin de pouvoir combler la ration alimentaire journalière nécessaire à une personne. »²⁶⁰.

La quantité peut donc primer sur la qualité des denrées proposées puisque l'objectif, pour les associations d'aide alimentaire, est de témoigner d'une action concrète, visible, dans la distribution de denrées auprès des publics reçus. Les objectifs différents de quantité et de qualité peuvent constituer autant d'injonctions contradictoires pour des structures qui souhaitent avant tout se perpétuer dans le temps et ne pas éconduire de demandes.

3. L'inscription dans les textes de loi : normes et lutte contre le gaspillage

Nous l'avons dit, la question de l'aide alimentaire était historiquement liée à celle des surplus alimentaires via la mise en œuvre de dispositifs comme le PEAD. Par sa mise en place au niveau européen, l'objectif était de relever deux défis à la fois politiques et écologiques majeurs : lutter contre un aspect de la pauvreté (celui des privations alimentaires) et contre le gaspillage des denrées à grande échelle. Autrement dit, il s'agissait de coordonner plusieurs niveaux d'action et différents acteurs.

Aussi, nous ne saurions évoquer la question de la lutte contre la pauvreté à l'échelle de l'Union sans évoquer l'inscription progressive du gaspillage alimentaire dans l'ordre des priorités politiques et sociales. Au cours des dernières années, le gaspillage alimentaire est devenu un problème public²⁶¹ pensé à différents niveaux : individuel, local, national et supranational avec, par exemple, la récente inscription de l'année 2014 comme année « de prévention du gaspillage alimentaire »²⁶².

Dans le même temps, la lutte contre le gaspillage alimentaire s'organise au niveau des normes et du droit national, notamment via l'interdiction pour les supermarchés de jeter les aliments périmés. En Europe, cette norme fut d'abord mise en place en France, avec la loi Garot (2016) qui interdit aux grandes surfaces d'arroser d'eau de javel les denrées encore comestibles mises à la poubelle pour empêcher leur récupération. À la place,

²⁵⁹ *Ibidemem*, p. 55

²⁶⁰ *Ibidemem*, p. 57.

²⁶¹ Joseph Gusfield, *The Culture of Public Problems : Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago, University of Chicago Press, 1981 (2009), 263 p.

²⁶² Caroline Joigneau-Guesnon, « Sensibiliser aux gaspillages alimentaires en restauration collective, pour des changements de pratiques concrets », *Pour*, vol. 223, no 3, 2014, pp. 129-134.

celles-ci doivent être systématiquement proposées aux associations d'aide alimentaire via une convention de don²⁶³, un dispositif légal encadrant la transaction et garantissant le respect des normes sanitaires. Les enseignes y contrevenant s'exposent à de fortes amendes ainsi qu'à un « *bad buzz* » médiatique : journalistes, groupes de pression ou encore associations spécialisées dans la défense de l'environnement et la lutte contre le gaspillage pourraient révéler d'éventuelles mauvaises pratiques. Cette loi a par la suite été prolongée par le dispositif dit « EGALIM »²⁶⁴ (2018) qui propose de procéder par contractualisation au sein de chaque filière (laitière par exemple), de rehausser les seuils de vente à perte et d'encadrer les promotions en grande surface pour tenter de protéger plus efficacement les producteurs.

En filigrane, ce dont témoigne cette volonté du législateur, c'est que l'existence concomitante de denrées gaspillées à grande échelle et de populations qui ne parviennent pas à se nourrir sur le Vieux continent pose un problème politique majeur :

« Un rapport récent réalisé pour la Commission européenne révèle que les chiffres du gaspillage alimentaire en Europe sont alarmants. Près de 50 % des aliments sains sont gaspillés chaque année dans l'Union européenne, alors que près de 115 millions de personnes sont en risque de pauvreté et que 16 millions dépendent de l'aide alimentaire d'œuvres de charité. Ce gaspillage correspond à 89 millions de tonnes par an, soit 179 kilos par personne, sans compter les gaspillages dans le secteur de la production agricole et les prises de poissons rejetés ensuite à la mer. Le gaspillage alimentaire se produit tout au long de la chaîne d'approvisionnement, depuis le stade de la production agricole jusqu'à celui de la consommation, en passant par le stockage, la transformation, la distribution et la gestion. Il est lié à la surproduction, au standard de calibrage des produits (taille ou forme inadaptée), à la détérioration du produit ou de l'emballage, aux normes de commercialisation (problèmes d'apparence ou défauts d'emballage), à la mauvaise gestion des stocks et aux stratégies de marketing. »²⁶⁵.

Les chiffres font état d'un gaspillage alimentaire de grande ampleur tout au long de chaîne d'approvisionnement, c'est-à-dire de la production, l'étiquetage, le stockage, la distribution et la mise en étal jusqu'aux pratiques individuelles de consommation. Il s'agit d'un problème à la fois politique et éthique que les associations d'aide alimentaire vont progressivement être appelées à résoudre par l'adoption de méthodes

²⁶³ Bénédicte Bonzi, *op. cit.*, p. 52.

²⁶⁴ Loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous. Voir : <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-egalim-nouveau-decret-limiter-lexposition-humaine-animale-et-environnementale-aux-produits#:~:text=Le%201er%20janvier%202022%20est,humaine%20ou%20animale%20et%20environne mentale.>

²⁶⁵ Laurent Bonelli et al. *op. cit.*, p. 129.

d'approvisionnement spécifiques et adaptées²⁶⁶, notamment en intervenant en bout de chaîne, juste avant que ne soient jetées les denrées :

« En ce qui concerne les pays industrialisés, le gaspillage a lieu essentiellement lors des dernières phases, à savoir la distribution et la consommation, et ce en raison surtout de la surabondance des denrées alimentaires produites. Ainsi, 60 % du gaspillage alimentaire dû aux ménages européens pourrait être évité, 20 % des aliments étant jetés à la suite d'une mauvaise prise en compte des dates mentionnées sur les étiquettes des produits. »²⁶⁷.

Ce gaspillage s'avère particulièrement important lors des dernières phases du cycle produit, ce qui signifie que les articles, une fois prêts à être consommés, ne trouvent pas preneur ou sont tout simplement jetés. Par ailleurs, ce gaspillage est le fait de plusieurs acteurs intervenant à différents niveaux : producteurs, entreprises de transports, grandes surfaces ou encore clients. Par conséquent, les associations d'aide alimentaire, en quête de ressources à distribuer, ont tout naturellement une place à occuper dans ce schéma.

L'aide alimentaire à l'échelle de l'Union semble donc s'inscrire dans le sillon de deux questions en apparence décorréelées : le rabotement de l'État social et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

II. Resituer la France et la Suède dans ces changements au plan européen

A présent, il convient de resituer les deux pays qui nous occupent – et leur situation en matière de pauvreté - dans ce contexte.

L'idée même de documenter la pauvreté de façon spécifique et son évolution est d'une ancienneté variable dans chacun des deux pays : cette information en soi dit quelque chose sur la manière dont on envisage la question de la pauvreté²⁶⁸. Il faut en effet rappeler, qu'en France, les données sur la pauvreté n'ont fait l'objet d'une publication que relativement tardivement²⁶⁹.

²⁶⁶ Nous donnerons une définition et parlerons de la « collecte » et de la « ramasse » en détail par la suite.

²⁶⁷ *Ibidem*.

²⁶⁸ Pierre Concialdi, *op. cit.*

²⁶⁹ « Un autre exemple, ce sont les statistiques sur la pauvreté. D'abord, il faut rappeler qu'elles n'existaient tout simplement pas jusqu'au milieu des années 1990. Puis l'Insee a commencé

Désormais, l'INSEE publie des données sur la pauvreté à intervalles réguliers. Les associations de premier plan (fondation Abbé Pierre, ATD Quart-Monde, Secours populaire français ou encore les Restos du cœur) publient également de nombreux rapports et études sur la pauvreté et documentent certains aspects spécifiques. Elles contribuent par ce biais au débat public et parviennent parfois à cadrer le problème politique que pose la pauvreté sous un angle spécifique.

En Suède, les données sur la pauvreté semblent avoir fait l'objet de publications plus tardives, notamment par l'office national SCB²⁷⁰. L'appareil statistique et les publications semblent plutôt mettre l'accent sur la publication de données relatives aux inégalités, comme les travaux du *Swedish Institute for Social Research* (SOFI) rattaché à l'université de Stockholm²⁷¹ qui portent sur l'évolution du coefficient de Gini dans le Royaume et les pays du Nord. Les publications spécifiques sur la pauvreté en tant qu'objet indépendant semble surtout émaner d'activités de recherches rattachées à des organisations spécialisées sur le sujet comme *Stockholms Stadsmision* qui publie des rapports annuels à l'aide du groupe de recherche dirigé par Magnus Karlsson au sein de l'institut Ersta Sköndal²⁷².

Ces données sur la pauvreté permettent de mettre en résonance les effets concrets des décisions politiques avec le quotidien des personnes exposées à la précarité. En effet, les États sociaux français et suédois ne font pas exception aux changements que nous venons d'évoquer. Entre dépendance au sentier et maintien d'une identité forte attachée au modèle en place et adaptation aux contraintes budgétaires en matière de politique sociale, ces deux modèles d'État social évoluent et dessinent, en leur sein, un nouvel espace pour le tiers secteur.

progressivement à en produire. », Pierre Concialdi, Frédéric Pierru et Louis Weber. « Les indicateurs économiques alternatifs », *Savoir/Agir*, no 8, 2009, pp.43-56, p. 47.

²⁷⁰ Certaines données nécessaires pour la comparaison sont parfois difficiles d'accès (non mises à jour ou bien non traduites). Des données relatives à la consommation des ménages suédois les plus pauvres étaient par exemple prévues pour juin 2022. J'avais alors pris contact avec un responsable du SCB par email mais en vain puisque ce dernier m'a informé que la publication des données actualisées avait été retardée jusqu'à nouvel ordre. Les données disponibles sont globalement jugées incomplètes par un chercheur spécialisé sur le sujet comme Magnus Karlsson. Voir le *Webinarium fattigdomsrapporten 2022*.

²⁷¹ Stockholm University était mon université d'accueil sur place.

²⁷² Centre de recherche fonctionnant sur le principe d'une « fondation » et rattaché au diaconat de la ville.

A. La lutte contre la pauvreté en France : un système bâti au cours des Trente glorieuses

En France, c'est au cours du XX^{ème} siècle, et plus particulièrement de sa première moitié, que les premières mesures contemporaines concrètes visant à assurer un niveau de vie minimum voient le jour. Celles-ci s'adressent principalement aux travailleurs. Cette évolution fut polymorphe : institutionnelle (création du ministère du travail en 1906 après la catastrophe de Courrières), juridique (avec, par exemple, les réformes de 1936 et les Accords Matignon), politique (constitution de forces politiques et syndicales suffisamment puissantes pour peser légitimement sur les décisions politiques) et s'est matérialisée avec la mise en place de la Sécurité sociale au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Les différents dispositifs publics mis en place ont contribué à la lutte contre la pauvreté²⁷³ en l'abordant sous diverses formes : d'abord familialiste (avec la mise en place des caisses d'allocations familiales autour du modèle marital dominant²⁷⁴) par la question de l'emploi ou encore par la mise en place de mesures assistancielles visant à lutter contre l'exclusion (comme avec le revenu minimum d'insertion).

a. Changements majeurs dans le cadre français

La nature de la pauvreté, comme phénomène et objet sociologique, a beaucoup évolué entre les Trente glorieuses et la période contemporaine. Les instruments pour la combattre aussi. Nous allons à présent revenir de façon succincte sur cette évolution pour en préciser les grandes lignes.

1. Retour sur l'évolution de la pauvreté en France au cours des dernières décennies

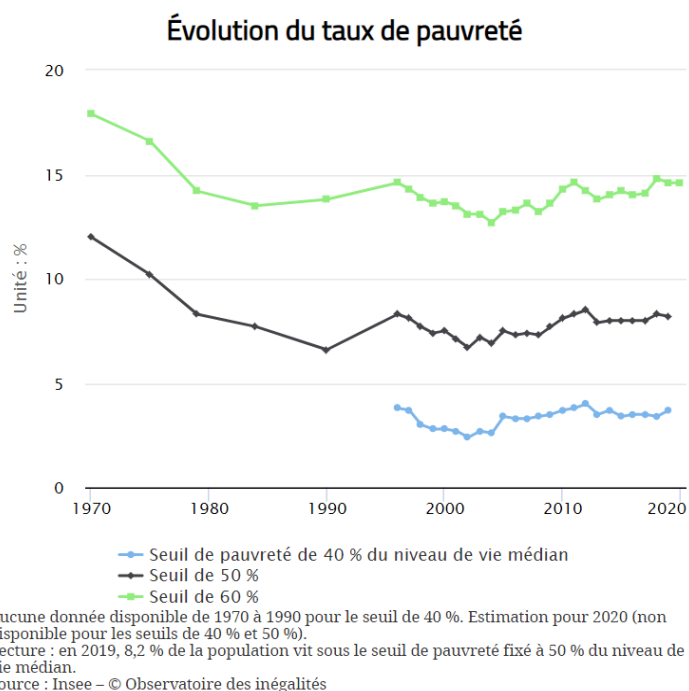
La période de reconstruction de l'après-guerre est souvent associée à l'idée d'un développement socioéconomique accéléré. Il est courant de parler de « miracle » économique des Trente glorieuses pour désigner la période où les ménages français ont vu une hausse spectaculaire de leur niveau et conditions de vie. L'urbanisation, la

²⁷³ Olivier Bargain et al., « Mieux lutter contre la pauvreté par des aides monétaires », *Notes du conseil d'analyse économique*, no 41, 2017, pp. 1-12.

²⁷⁴ Christine Jaeger et Danièle Linhart, « Une caisse d'allocations familiales en progrès : la gestion moderne de la misère », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 16, no 91, 1998, pp. 31-66, p. 51.

modernisation des équipements n'ont pas qu'amélioré le niveau de vie d'une partie importante de la population française²⁷⁵. Le taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté à 50% du revenu médian²⁷⁶ a également diminué de manière spectaculaire, connaissant un recul de 12% à 6,6% sur la période allant de 1970 à 1990 (crise du milieu des années 90 au moment de la Guerre du Golfe) :

Graphique 5. Evolution du taux de pauvreté en France selon les seuils²⁷⁷



Le graphique ci-dessus est issu des données de l'INSEE et mis en forme par l'Observatoire des inégalités. Il témoigne de tendances contradictoires sur le long terme : après un mouvement de diminution spectaculaire allant jusqu'au milieu des années 2000, la pauvreté est repartie à la hausse à compter de la crise de 2008. Toutefois, selon le seuil considéré (40, 50 ou 60% du revenu médian), la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté varie de manière significative (respectivement entre 4 et 14% en 2019). En valeurs absolues, les différences sont également importantes

²⁷⁵ Voir Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, 494 p. ; Christian Baudelot et Roger Establet, *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Le Seuil, Paris, 2000, 228 p.

²⁷⁶ Le revenu qui coupe la distribution de l'ensemble des revenus en deux parties de mêmes effectifs.

²⁷⁷ Observatoire des inégalités, *la pauvreté se stabilise en France*, 2022.

puisque cela peut correspondre à un peu plus de 2 millions de pauvres ou bien à 9 millions, toujours selon le seuil considéré²⁷⁸ :

Tableau 4. Evolution du nombre de personnes pauvres en France selon les seuils²⁷⁹

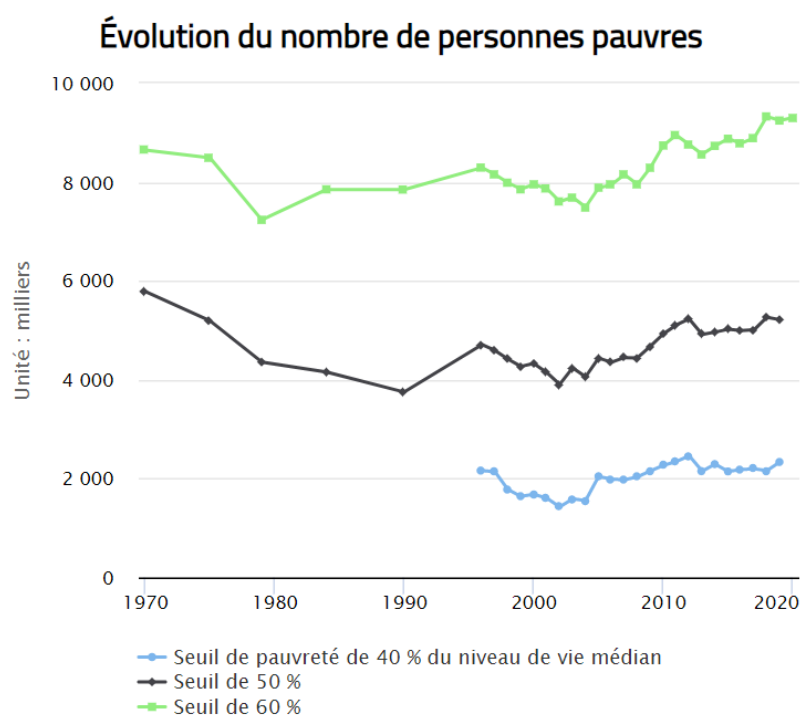
Combien de pauvres en France ?			
	Seuil de pauvreté en euros par mois	Nombre de personnes pauvres	Taux de pauvreté en %
Seuil de pauvreté de 40 % du niveau de vie médian	735	2,3 millions	3,7
Seuil de pauvreté de 50 %	918	5,2 millions	8,2
Seuil de pauvreté de 60 %	1 102	9,2 millions	14,6

Lecture : si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian, soit 918 euros par mois pour une personne seule, 5,2 millions de personnes sont pauvres, soit 8,2 % de la population.
 Source : Insee – Données 2019 – © Observatoire des inégalités

Les chiffres pour 2019 indiquent d'ailleurs que 9,2 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté à 60%, 5,2 millions de personnes sous le seuil à 50% et 2,3 millions sous le seuil à 40%. Le nombre de personnes concernées évolue donc du simple au quadruple selon le seuil retenu :

²⁷⁸ Depuis la pandémie de COVID19, le nombre de pauvres a encore augmenté selon toutes les associations d'aide alimentaire.

²⁷⁹ Observatoire des inégalités, la pauvreté se stabilise en France, 2022.



Données non disponibles de 1970 à 1990 pour le seuil de 40 %. Estimation pour 2020 (non disponible aux seuils de 40 % et 50 %).
 Lecture : en 2019, 5,2 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian.
 Source : Insee – © Observatoire des inégalités

Le graphique ci-dessus résume la tendance depuis les années 1970 : après une diminution du nombre de personnes exposées à la pauvreté, celle-ci repart à la hausse. Le phénomène de la pauvreté concerne donc une partie importante de la population et ne doit pas être sous-estimé. Le graphique démontre d'ailleurs que le nombre de pauvres est intimement lié à la conjoncture économique du pays : on observe, par exemple, une hausse du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté après la crise économique et financière de 2008. Cette hausse constitue un défi pour les acteurs œuvrant dans le champ des politiques sociales à destination des plus démunis.

Les causes de ces différentes tendances sont, bien entendu, multiples et il serait trop long de toutes les aborder ici²⁸¹. Aussi, nous reviendrons seulement sur quelques-uns des bouleversements macroéconomiques majeurs permettant d'expliquer la pauvreté

²⁸⁰ *Ibidem*.

²⁸¹ Voir Jeanne Lazarus, « Les pauvres et la consommation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, no 91, no 3, 2006, pp. 137 —152. ; Robert Castel, *op. cit.*; ou encore Viguier, « Les paradoxes de l'institutionnalisation de la lutte contre la pauvreté en France ». *L'Année sociologique*, 63, no 1, 2013, pp. 51-75.

française contemporaine.

2. Mutations de l'emploi et processus de paupérisation dans les années 1980 : la « nouvelle » pauvreté

A partir des années 1980, la pauvreté se présente sous un angle décrit comme inédit, dual. Ce double phénomène est caractérisé par la hausse de la pauvreté traditionnelle et l'apparition soudaine de la « nouvelle pauvreté » en France - et dans nombre de pays européens - au cours de la décennie²⁸². Cette nouvelle pauvreté serait une pauvreté non pas héritée mais, au contraire, consécutive à différents accidents de la vie : par exemple les ruptures biographiques majeures que constituent la mise au chômage de pans entiers de la population active peu qualifiée après la tertiarisation, les divorces, ou bien la situation de femmes n'ayant jamais occupé d'emploi et se retrouvant seules après la mort de leur mari.

Dans le contexte français, ces phénomènes ont notamment été étudiés et analysés par Serge Paugam dans les années 1980-1990 comme autant de bouleversements nouveaux. Voici comment Paugam présente le concept de « nouvelle pauvreté » :

« Ce que l'on a appelé la « nouvelle pauvreté » au milieu des années 1980 déconcertait par la désorganisation sociale qu'elle entraînait. Au cours de cette décennie, les services d'action sociale ont vu croître les demandes d'aide financière. Alors qu'ils avaient l'habitude d'intervenir auprès de familles jugées inadaptées, désignées comme « familles lourdes » ou « cas sociaux », les travailleurs sociaux ont vu arriver dans leurs services des jeunes sans ressources issus de familles jusque-là sans problèmes, des personnes refoulées du marché de l'emploi et progressivement précarisées. Autrement dit, la « nouvelle pauvreté » était en grande partie liée à l'érosion de la protection sociale pour des franges de plus en plus nombreuses de la population et non plus seulement d'ordre monétaire. Elle touchait le cœur même de l'intégration sociale, à savoir la stabilité de l'emploi. De ce fait, elle se traduisait le plus souvent par une pauvreté relationnelle, des problèmes de santé, des difficultés d'accès au logement. C'est la raison pour laquelle elle a suscité - et continue de susciter - l'angoisse de nombreuses personnes. »²⁸³.

Comme le rappelle Paugam, cette période du milieu des années 1980 marque une rupture dans la manière d'envisager la pauvreté. Le rôle dévolu au marché du travail en tant qu'institution pourvoyeuse de sécurité est remis en question : l'emploi qui était

²⁸² Serge Paugam, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France, 2012, 256 p.

²⁸³ *Ibidem*, p X (préface).

jusqu’alors l’un des principaux remparts contre la pauvreté²⁸⁴, semblait ne plus jouer ce rôle. Ce modèle, prédominant durant les Trente glorieuses, garantissait à la figure du salarié en contrat à durée indéterminée – même peu qualifié - une certaine sécurité²⁸⁵ en termes de revenus monétaires mais aussi des revenus de transferts en cas de sortie de l’emploi. Cette période de reconstruction du pays, entamée à la libération, est marquée par le tarissement progressif des emplois dans le secteur primaire, l’essor du secteur secondaire et, conséquemment, par un mouvement de resserrement des écarts de salaire²⁸⁶.

Or, la désindustrialisation et la tertiarisation de l’économie ont contribué à fragiliser une partie de la population active, peu diplômée et qualifiée, travaillant dans des secteurs en voie de disparition. La pauvreté contemporaine semble ainsi en bonne partie liée à l’effritement du modèle salarial. Les travailleurs réorientés vers le secteur tertiaire ont vu leurs contrats et conditions de travail évoluer :

*“the situation on the job market has worsened, and the range of possible types of employment has widened, with the rise of temporary and part-time work and of short-term contracts. Therefore, the situations of an increasing number of workers fall somewhere between employment and unemployment. The concept of employment, which forms the basis for defining the “unemployed” category, has become increasingly hazy if not “dislocated”.”*²⁸⁷.

Comme l’explique Dubois, les bouleversements sur le marché de l’emploi ont fait évoluer les limites du « hors-emploi » et « en-emploi » : les trajectoires professionnelles ne sont plus rectilignes, au sein de la même grande ou moyenne entreprise mais désormais souvent faites de plusieurs contrats courts successifs dans des structures souvent différentes²⁸⁸.

Cette disparition de pans entiers de l’industrie française et des emplois qui l’accompagnent allait de pair avec une destruction de l’identité associée au travail, ou identité « occupationnelle »²⁸⁹ : la capacité à développer un récit de soi - à la fois valorisant et valorisé - et à insérer son activité professionnelle dans un narratif plus large. Bien que cet aspect paraisse plus difficile à objectiver²⁹⁰, il participe de la définition des nouveaux profils de pauvreté et paraît d’autant plus saillant que de

²⁸⁴ Pierre Concialdi et Sophie Ponthieux, « L’emploi à bas salaire : les femmes d’abord », *Travail, genre et sociétés*, N° 1, no 1, 1999, pp. 23-41.

²⁸⁵ Ulysse et al., « Les « travailleurs Pauvres », Témoins et Acteurs Des Mutations Sociétales En Cours », *Lien Social et Politiques*, no 61, 2009, 298 p., p132.

²⁸⁶ Christian Baudelot et Roger Establet, *op. cit.*

²⁸⁷ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2020, p17.

²⁸⁸ Comme nous le verrons au chapitre 7 avec le cas de Béatrice.

²⁸⁹ Guy Standing, “Tertiary Time: The Precariat’s Dilemma.” *Public Culture*, Vol.25, No.1, 2013, pp. 5-23.

nombreux emplois étaient liés à une forte identité collective²⁹¹, parfois dues à une histoire syndicale forte.

Au-delà de la question de la « nouvelle pauvreté », c'est durant les années 1980 que l'individualisation progressive des dispositifs d'aide sociale et la contractualisation des relations administration-administré se sont développées²⁹². La fragilisation des contrats de travail²⁹³, entraînant un développement des formes d'emplois atypiques²⁹⁴, a été contemporaine des premières formes de contractualisation associées à l'aide sociale, notamment via la diffusion de « contrats d'insertion » à destination des administrés. C'est ce que nous allons à présent présenter en revenant sur l'exemple emblématique du revenu minimum d'insertion²⁹⁵. Sa mise en place, à la fin des années 1980, après le tournant opéré par la « Deuxième Gauche »²⁹⁶ au pouvoir en France s'inscrit dans un mouvement de fond, observable sous des formes similaires²⁹⁷ dans d'autres pays européens gouvernés par les sociaux-démocrates²⁹⁸. Il correspond à un choix politique, à un arbitrage entre l'augmentation des salaires (particulièrement des bas salaires) et la mise en œuvre d'un « *filet de sécurité* » (ou *social net* comme dans les modèles anglo-saxons) pour les plus pauvres. Toutefois, si ces minima garantissent bien un minimum vital aux personnes en difficulté, ils ne s'avèrent pas suffisants pour dépasser ni même approcher les seuils de pauvreté²⁹⁹ (qu'il s'agisse du seuil à 40, 50 ou 60%). Au cours des dernières décennies, ces filets de sécurité ont vu leur niveau stagner voire

²⁹⁰ Par rapport à d'autres éléments relatifs au niveau de rémunération par exemple.

²⁹¹ On peut songer au travail dans les mines ou en usine. Voir : Richard Hoggart, *op. cit.*

²⁹² Michel Autès, *op. cit.*

²⁹³ Mahaut Ritz, « La « précarité » au prisme de l'exclusion : Un schème dépolitisant ? », *Emulations - Revue de sciences sociales*, (28), 2019, pp. 79-91.

²⁹⁴ Henri Sterdyniak. « Une décomposition du non-emploi en France de Guy Laroque et Bernard Salanié », *Revue de l'OFCE*, vol. 75, no. 4, 2000, pp. 299-314.

²⁹⁵ Le RMI consistait en une allocation - un peu plus de 400 € aujourd'hui pour un individu seul après conversion - permettant d'éviter des situations de dénuement absolu. Le montant de cette aide correspondait à un choix politique et avait été fixé en dessous des seuils de pauvreté (à 50 ou 60%) en raison du coût du dispositif pour la collectivité mais aussi pour toucher un type de public particulier : les plus pauvres, qui ne travaillent pas.

²⁹⁶ Après le renoncement aux politiques de relance par la demande et le départ de Pierre Mauroy en 1984, ce courant marque une opposition au socialisme étatique prôné par une partie de la majorité et des communistes de l'époque. Voir : Michel Winock, « La deuxième gauche dans l'histoire du socialisme ». *Le Débat* 203, n° 1, 2019, pp. 182-188.

²⁹⁷ Sylvie Morel, *Les logiques de la réciprocité. Les transformations de la relation d'assistance aux États-Unis et en France*, Presses universitaires de France, coll. « Lien social », Paris, 2000, 317 p.

²⁹⁸ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2020, p. 18.

²⁹⁹ En effet, dès l'origine les montants qu'ils allouent aux administrés ne permettent pas de dépasser les seuils de pauvreté. Si l'on prend en considération un RSA pour une personne seule (environ 500€), on se situe loin des 900€ du seuil de pauvreté à 50% du revenu médian. La faiblesse de ces montants traduit une volonté politique de ne pas encourager « l'assistanat ». Elle traduit aussi un barème en matière de minima sociaux qui ne souhaite pas rétribuer à part égale l'impossibilité de travailler résultant « d'un choix » (délibéré ou non) et celle résultant par exemple d'un handicap ou d'un âge avancé : AAH ou minimum vieillesse sont donc associés à des montants plus élevés.

diminuer³⁰⁰ par rapport au coût de la vie et aux revenus du travail (notamment au SMIC), fragilisant d'autant plus les personnes en difficulté qui en bénéficient³⁰¹. Se pose ainsi la question de savoir si les faibles montants octroyés par ces dispositifs assistanciers s'avèrent suffisants pour quitter réellement la pauvreté.

3. Les années 1980-90 et le renouvellement du discours et des outils pour lutter contre la pauvreté : l'insertion

La France a donc simultanément connu une hausse et un renouvellement de la pauvreté à la fin du XX^{ème} siècle. Cette hausse a à la fois fait l'objet de rapports et communiqués associatifs³⁰² publiés à l'époque mais aussi de publications académiques comme celles de Serge Paugam évoquées antérieurement. Ce phénomène de nouvelle pauvreté s'est parfois doublé de ce que Robert Castel a nommé la « désaffiliation »³⁰³, c'est-à-dire d'une rupture, sur le plan personnel des relations entre l'administration sociale et les publics qu'elle est censée encadrer et rencontrer.

Cette hausse est concomitante de déclarations fortes de la part de représentants politiques de premier plan sur le sujet : « *Il y a, en effet, dans le monde trop de drames, de pauvreté, de famine pour que l'Europe et la France puissent accueillir tous ceux que la misère pousse vers elles* » prononcée par le Premier Ministre Michel Rocard à l'Assemblée nationale le 6 juin 1989 pour justifier la politique migratoire du gouvernement ou encore « *l'État ne peut pas tout* » prononcée en 2000 par Lionel Jospin, alors Premier Ministre, devant les grévistes d'une usine automobile qui s'appêtait à licencier des salariés. Ces déclarations prononcées après le tournant des années 1980 suggèrent un changement dans la perception du rôle de l'État chez les élites dirigeantes. L'action de l'État et de ses agents va progressivement être réformée en profondeur.

Parallèlement, c'est aussi à la fin du siècle dernier que les administrations à vocation sociale ont vu leurs habitudes de travail évoluer. A compter de cette période, l'action des politiques sociales et des travailleurs sociaux³⁰⁴ va très progressivement entrer dans un dense maillage assuré par la multiplication des indicateurs et autres outils

³⁰⁰ Henri Sterdyniak, *op. cit.* 2008.

³⁰¹ Frédéric Viguier, *op. cit.* 2013.

³⁰² On peut par exemple songer au célèbre rapport Wresinski publié en 1987.

³⁰³ Robert Castel, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 1994, pp. 11–27.

d'évaluation. De nouveaux acteurs sont chargés d'évaluer l'efficacité de l'action publique. Ceux-ci abordent le travail social avec une rationalité particulière et conditionnent, de fait, le maintien des dispositifs publics à l'obtention de résultats chiffrables.

Ces nouvelles dispositions et manières de rationaliser l'action sociale apparaissent comme le pendant au renforcement des logiques de contrôle. A ce propos, la fiscalisation progressive de la protection sociale, notamment via la mise en place de la Contribution sociale généralisée (CSG), participe de cette logique de contrôle des dépenses publiques à vocation sociale : n'étant pas une cotisation sociale, la CSG dépend de Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et est soumise au vote, au pouvoir politique³⁰⁵.

Ces transformations³⁰⁶ s'inscrivent dans le « Nouveau management public » qui préconise de rationaliser l'action des pouvoirs publics en associant les actions entreprises à des indicateurs d'efficacité ou d'impact³⁰⁷. C'est dans cette optique que les mesures sociales dites « passives » (versement de prestations) vont être progressivement associées à des logiques de contrepartie de la part des bénéficiaires, notamment en termes d'inclusion et de remise au travail. Ces dernières se déclinent sous plusieurs formes : participation à des formations professionnelles, engagement à reprendre un emploi et à ne pas refuser plusieurs offres successives sans motif valable. Dès 1983, les pouvoirs publics s'étaient intéressés à l'idée d'un revenu minimum (avec les compléments locaux de ressources) et à l'insertion qui en serait la contrepartie. En ce sens, l'exemple du RMI accompagne - dans une version édulcorée - le nouveau

³⁰⁴ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2015.

³⁰⁵ Bernard Friot, « Travailler, est-ce avoir un emploi ou une qualification personnelle ? L'activité des retraités est-elle « utile » ou est-ce « du travail » ? », *Revue Française de Socio-Économie*, n° 6, 2010, pp. 157-166.

³⁰⁶ « Ces dispositifs juridiques fixent des nomenclatures budgétaires (par exemple la tarification), établissent des obligations d'évaluation de la « qualité des prestations » ou encore des modalités de contractualisation des services « offerts » aux usagers. Or, considérées par leurs promoteurs et les principaux dirigeants des associations du champ comme la manifestation d'un véritable tournant dans les orientations de l'action publique en matière de politique sociale, ces deux législations s'inscrivent dans la lignée des politiques réformatrices de l'État. Elles ont pour enjeu premier la réforme de l'administration sociale à partir des préceptes du New Public management. (...) Ainsi, les programmes de « rationalisation des choix budgétaires » (RCB) initient la main gauche de l'État au calcul économique, à l'évaluation « coût-efficacité » des politiques sociales. Dans les années soixante-dix, la notion de budget-programme reprend ces principes méthodologiques avant la LOLF (2001) », dans Rémy Caveng, Claude Thiaudière et al (dir.), *Les économies de la question sociale : quantifier la pauvreté et les inégalités*, Éditions du Croquant, coll. « Dynamiques socio-économiques », Vulaines-sur-Seine, 2018, 296 p., p. 16.

³⁰⁷ Alain Supiot, *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Fayard, 2015, 512 p. ; Vincent Dubois, *op. cit.*, 2021.

management public³⁰⁸ et voit de nouveaux acteurs être intégrés au secteur des politiques sociales ou d'emploi :

« *A trend can be observed at the top levels of the state bureaucracy, with the rise of "managers," including in sectors such as social and employment policies previously preserved from neo-managerial orientations.* »³⁰⁹.

C'est effectivement dans ce contexte que le gouvernement Rocard a tenté de mettre en œuvre un dispositif spécifique d'aide aux plus démunis, assorti de mécanismes de contrôles au tournant des années 90 : le revenu minimum d'insertion (RMI), introduit en 1988 et constituant une véritable révolution dans le secteur des politiques sociales. En effet, ce dispositif visant à la réinsertion des personnes en rupture avec les administrations et le marché de l'emploi est novateur³¹⁰ dans le paysage de l'État social français. Le secteur public délivre alors une prestation, que l'on peut noter et évaluer et dont on peut mesurer l'impact³¹¹. Cette volonté des pouvoirs publics participe d'une redéfinition du rôle de l'État contemporain dans une perspective néolibérale.

La philosophie qui animait ce dispositif reposait sur plusieurs points marquant un tournant majeur dans la protection sociale. Ce dispositif, en partie pensé et soutenu par des associations impliquées quotidiennement dans la lutte contre la pauvreté comme ATD Quart-Monde et son représentant Joseph Wresinski, constituait en ce sens un exemple de circularité des savoirs entre différents acteurs.

Les archives de discours proposées par l'INA présentent, à ce propos, un intérêt pour notre réflexion³¹². Dès la prise de parole qui présidait à sa mise en application, le processus de redéfinition de la relation entre l'État et la pauvreté était bien visible puisque le RMI visait d'abord à réconcilier « *l'action et le discours* » (selon les termes de Michel Rocard) et se voulait presque rédempteur avec ceux que l'action publique ne parvenait plus à protéger de la pauvreté :

« *Ceux qui sont le plus durement frappés, que notre société laisse partir à la dérive et que la marginalité guette, [ont] droit à une deuxième chance. Tel est le sens profond du revenu minimum d'insertion* »³¹³.

³⁰⁸ Voir notamment l'intervention de Nadia Okbani lors de la conférence « *défendre la sécurité sociale* » (Place publique 24/10/2017).

³⁰⁹ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2020, p. 18.

³¹⁰ Nicolas Duvoux, « Le RMI : retour sur un tournant des politiques d'insertion ». *Regards croisés sur l'économie*, n° 4, 2008, pp. 182-192.

³¹¹ Rémy Caveng et al., *op. cit.*, p. 45.

³¹² Frédéric Viguier, *La Cause des pauvres en France*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2020, 368 p., p18.

³¹³ Voir archives INA : Discours du Premier ministre Michel Rocard prononcé à l'Assemblée nationale pour l'instauration du RMI en 1988.

L'idée d'une « deuxième chance » confère un accent quasi-religieux au discours³¹⁴, ce qui peut sembler paradoxal puisqu'il s'agit en réalité d'un droit. Dans le même temps, ce dispositif était aussi « *étroitement lié à un effort d'insertion* » et le Premier ministre de développer :

« Il faudra là encore bousculer nos habitudes, briser les rigidités de l'État-providence, mobiliser les énergies de tous, celles des collectivités locales, celles des services sociaux, celles des associations car seule une démarche concrète adaptée à chaque situation permettra de franchir les difficultés »³¹⁵.

Michel Rocard souligne les « rigidités de l'État providence », reprenant à son compte la rhétorique habituellement portée par les critiques de l'État social. Par ailleurs, ce discours annonce une révolution du fonctionnement de l'État social, chargé désormais de veiller également à l'intégration des pauvres et des « exclus »³¹⁶ avec le concours des services sociaux et des associations. Ce syncrétisme caractérise la protection sociale contemporaine qui associe différents acteurs et établit l'importance du rôle des structures associatives dans la prise en charge des pauvres. Parmi ces derniers, les publics ciblés par le dispositif dans le discours du Premier Ministre sont ceux qui

« dans de nombreux cas n'ont même pas d'état civil, que l'illettrisme empêche de lire un formulaire ou de signer un chèque, que le repli sur soi a coupé depuis longtemps du monde extérieur. Dans d'autres cas, il s'agira de chômeurs depuis peu en fin de droits ou de familles provisoirement privées de toutes ressources »³¹⁷.

Dans le fragment de discours ci-dessus, le Premier ministre désigne pêle-mêle les « illettrés », qui ne peuvent accéder à l'État social, et des groupes ayant déjà été soutenus : les « chômeurs en fin de droits » ou les « familles privées de ressources » sont autant de nouvelles catégories prises en considération par les pouvoirs publics dans la lutte contre la pauvreté à la fin des années 1980. Les mots choisis par Michel Rocard, empreints d'un certain misérabilisme, font écho aux catégories mises en avant par la recherche – comme celle des populations désaffiliées³¹⁸ par exemple - et les publics reçus par l'aide alimentaire.

Enfin, le Premier Ministre rappelait que la mesure devait s'inscrire dans une démarche d'efficacité :

³¹⁴ Ces points précis rappellent le discours tenu par *Stockholms Stadsmision* lors de la réunion de rentrée sur les bénéficiaires.

³¹⁵ *Ibidem*.

³¹⁶ René Lenoir, *Les Exclus : un Français sur dix*, coll. « Points Actuels », édition du Seuil, Paris, 3e édition mise à jour, 1981 (1974).

³¹⁷ *Ibidem*.

³¹⁸ Illettrisme et repli sur soi n'épuisent pas toutes les causes de phénomènes profonds et complexes comme la désaffiliation.

« Il nous faudra veiller à ce que cette réforme atteigne bien ses buts sans créer des abonnés de l'assistance, sans négliger la volonté tenace de l'insertion. C'est pourquoi va être parallèlement créée une délégation interministérielle au revenu minimum d'insertion qui aura pour tâche d'impulser sa mise en place et de veiller à en évaluer l'efficacité afin que, d'ici trois ans, un réexamen du dispositif soit entrepris sur la base d'informations sérieuses et suivies »³¹⁹.

Le chef du gouvernement souligne l'aspect « insertion » tout en mettant en place une délégation interministérielle spécifique avec pour objet l'évaluation du dispositif (par exemple comptabiliser le nombre de réintégrations sur le marché de l'emploi).

Ces dernières décennies ont ainsi été marquées par un changement dans la perception de la pauvreté de la part des pouvoirs publics : l'emploi a été mis au cœur des préoccupations³²⁰. Face à la hausse de la pauvreté, les pouvoirs publics ont développé de nouveaux outils (RMI, RMA puis RSA, *social nets* à la française qui mettent l'accent sur l'intégration puis de l'activation) et le champ académique qui a procédé à un renouvellement des approches (exclusion, désaffiliation, nouveaux pauvres, etc.).

Le suivi mis en avant par le Premier ministre lors du lancement du RMI visait en partie à contrecarrer les critiques³²¹ d'une partie de l'opposition sur le laxisme et les dépenses inutiles. La mise à distance de la figure de l'assistanat, mobilisée comme image repoussoir dans le discours d'une partie du personnel politique, suggère que le rôle de l'État social n'est pas d'apporter une aide sur le long terme mais plutôt d'assurer et d'encadrer le processus de retour au travail des individus. Il ne faut toutefois pas conclure à un dispositif aussi exigeant et intrusif que ce qui a été développé par la suite ou bien observé dans le contexte anglo-saxon par exemple³²².

Le volet insertion (le « i » du RMI) visait à proposer un accompagnement aux personnes sans emploi. A l'orée des années 2000, il s'agit aussi de renouveler les instruments de contrôle des bénéficiaires de politiques publiques tout en prônant une gestion rationnelle des finances publiques. Ce renforcement des processus de contrôle pesant sur les administrés n'est pas le fruit d'une orientation imposée de manière verticale de la part des

³¹⁹ Voir archives INA : Discours du Premier ministre Michel Rocard prononcé à l'Assemblée nationale pour l'instauration du RMI en 1988.

³²⁰ Frédéric Viguier, *op. cit.* 2020, p. 154.

³²¹ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2021.

³²² Hardy parlait de « *démonologie abstraite* » pour qualifier les analyses concluant au triomphe du néolibéralisme dans le fonctionnement de l'Etat social français. Voir Jean-Pierre Hardy, *La marchandisation du travail social. La marchandisation du travail social*, Dunod, 2014.

institutions de l'Union, puisque la compétence demeure du ressort des États membres³²³.

Les orientations retenues au niveau de l'UE dessinent toutefois une feuille de route qui influence les changements et le renforcement des contrôles au plan national. Ces changements portent sur les administrations, les entités bureaucratiques, en charge d'administrer les pauvres mais ont des conséquences patentes sur la vie de ces derniers³²⁴.

Nous venons de l'évoquer à travers le cas emblématique du RMI, un renouvellement dans les approches administratives des problèmes sociaux – et de la pauvreté - a eu lieu à la fin du siècle dernier. Ces changements concernent des plans très différents : ils prennent corps à la fois dans la rhétorique et les discours des responsables politiques vis-à-vis des plus démunis ainsi que dans les habitudes de travail de l'administration envers ses administrés. Ces deux dimensions, à la fois théorique et pratique, se matérialisent dans la pratique par la volonté de davantage contrôler les administrés et par un durcissement des mécanismes d'accès aux prestations sociales.

4. De l'insertion à l'essor du contrôle des assistés

Qu'un administré de l'État social doive se plier aux attentes qui pèsent sur lui ne constitue pas un fait social nouveau. La nouveauté réside dans l'orientation générale qui guide les politiques à destination de ces publics en faisant du retour à l'emploi une composante incontournable, associée au contrôle sur les bénéficiaires. En effet, les exigences de mise en conformité qui pèsent sur les administrés sont de plus en plus fortes, de même que les incitations à retrouver un emploi « à tout prix ». La généralisation des techniques de contrôle³²⁵ qui leur sont associées se répercute, en bout de chaîne, sur les administrés de l'Etat social. Parmi ces derniers, ceux qui ne se plient pas à la règle ou n'adoptant pas le comportement attendu s'exposent à des rappels à l'ordre téléphoniques (et/ou par voie postale) et leur aide peut, à terme, être supprimée s'ils ne se conforment pas aux attentes :

³²³ « *The provision of unemployment benefits and related practices, such as control over the unemployed, which is the focus of this paper, remain strictly national competences, not subject to direct EU interference. However, similar trends towards stricter requirements for the unemployed have been observed among EU Member States, which converge with the EES activation model. As we will see, these similarities include reforms in the bureaucratic organization and practices designed to monitor the unemployed and to sanction them in the event of an insufficient "active job search."* Vincent Dubois, *op. cit.*, 2020, p. 11.

³²⁴ Certains s'en plaignent d'ailleurs parfois au guichet de l'aide alimentaire.

³²⁵ *Ibidem.* p. 13.

« Les années 1970, appréhendées à travers une grille foucauldienne, étaient marquées par une surveillance bien moins systématique que les années 2000 [...] »³²⁶.

Ces mécanismes de contrôle prennent plusieurs formes. Il peut s'agir d'obligations à participer à des stages ou formations (écriture de CV, entretiens d'embauche blancs) ou encore de l'obligation pour les inscrits sur les listes de « pointer » à intervalles réguliers dans leur agence de référence pour faire le point avec des conseillers, ce que certains enquêtés peuvent juger humiliant ou infantilisant.

Le soupçon entourant la situation individuelle des bénéficiaires de dispositifs d'aide sociale n'est pourtant pas nouveau. C'est la qualité même « d'administré » - ou, plus exactement, « d'assisté »³²⁷ avec tout ce que ceci implique en termes de représentations et d'attentes – qui justifie aux yeux de l'État que leurs dires soient scrutés par ses représentants³²⁸. Les discours qui accompagnent les politiques publiques à destination des catégories sociales les plus fragilisées mobilisent un ensemble de représentations ayant trait aux conduites et attitudes individuelles que doivent endosser – ou feindre d'endosser - les administrés. C'est ce processus qui illustre le passage de la catégorie de « pauvre » à celle « d'administré » : être un « administré », c'est entrer dans un régime de vérités administratives qui sont parfois, du point de vue des bénéficiaires des prestations sociales, incompréhensibles ou absurdes.

5. Derrière les catégories d'Etat : « bons » et « mauvais » pauvres

La rhétorique du soupçon prend racine dans une sociohistoire qui renvoie à l'idée de pauvreté « légitime » ou « illégitime » : dans le cas d'un chômeur percevant une allocation chômage par exemple, il s'agit de démasquer celui qui travaillerait ou percevrait des ressources non déclarées³²⁹. Les conséquences sont concrètes puisque, en cas de manquement, certains bénéficiaires voient leur allocation temporairement

³²⁶ Nicolas Duvoux, [à propos de] « Contrôler et punir », *La vie des idées*, le 4 juin 2021.

³²⁷ Serge Paugam, *op. cit.* 2009.

³²⁸ “More importantly, the official definition of unemployment actualized in control procedures conveys institutionalized social expectations towards the unemployed, and is embedded in a balance of power that drives the unemployed to fulfil them. Control and the sanctions that may follow are, in this sense, instruments of the “government of conducts” of the unemployed”, Vincent Dubois, *op. cit.*, 2020, p. 15.

³²⁹ “Control of the unemployed can be defined as the coercive side of the monitoring and counseling of out-of-work individuals. It consists in bureaucratic practices of eligibility checks, making sure that those on unemployment benefits do not work or have hidden sources of income. (...). Those whose behaviors are found to be fraudulent, improper, and more generally failing to conform with institutional expectations and requirements, face sanctions: provisional suppression of payments, deregistration,

suspendue ou bien sont tout simplement radiés des listes³³⁰.

Les soubassements idéologiques présidant aux initiatives de contrôle sont multiples. Ils s'appuient notamment sur une conception particulière de l'économie qui présuppose que les choix de l'administré - comme occuper ou non un emploi - résulteraient d'un calcul de rationalité :

“Control means more than just making sure that recipients’ files comply with bureaucratic rules or that benefit payments are warranted. It is in line with the economic vulgate of “inactivity traps” according to which individual calculation and personal shortcomings are the main causes of unemployment. From this perspective, checks and controls are conceived as means to influence the individual behaviors of the unemployed. They are supposed to redress them and put them in the right direction, that is to say back to work as quickly as possible”³³¹.

Dans l'extrait ci-dessus, Dubois explique que la vision de l'administré comme « *homo economicus* » induit une méfiance quant à toute forme d'oisiveté réelle ou supposée. En effet, selon cette lecture, l'oisiveté serait une des principales causes du chômage et une sortie des dispositifs d'aide ou un retour à la pauvreté correspondraient ainsi à des manquements et à un échec individuel.

Posée en ces termes, la question de la pauvreté est ramenée à des choix et dispositions individuelles plutôt qu'expliquée par des facteurs structurels (généralisation des contrats atypiques, précarisation des conditions d'emploi, etc.). En filigrane, cette logique fait écho aux catégories de « bons » et de « mauvais » pauvres héritées des siècles passés³³² et qui semblent encore bien prégnantes lorsqu'il s'agit de déterminer qui « mérite » d'être aidé. A travers la généralisation des contrôles, l'intention était de flexibiliser les populations du guichet public selon un mouvement amorcé plus tôt dans le monde anglo-saxon.

La multiplication des dispositifs de contrôles s'inscrit dans la même temporalité que les orientations politiques d'inspiration néolibérale. Le tournant incarné par l'instauration du RMI participe donc d'une redéfinition de la pauvreté administrative qui individualise la relation d'aide et souhaite « responsabiliser » les administrés. Ce tournant préfigurait, dans le cadre français, la mise en place du RMA puis du RSA. Bien qu'il demeure

reduction or suspension of benefits for various durations, and prosecution in the case of fraud”. Ibidem, p. 13.

³³⁰ Nous y reviendrons par la suite en présentant des monographies spécifiques dans la partie 3.

³³¹ Vincent Dubois, *op. cit.* 2020, p. 14.

³³² Christian Topalov, « Langage de la réforme et déni du politique. Le débat entre assistance publique et bienfaisance privée, 1889-1903 », *Genèses*, vol. 118, no. 1, 2020, pp. 5-26.

comparativement bien moins contraignant que la plupart des mécanismes de contrôle associés dans d'autres pays européens³³³ - notamment du fait de résistances nationales spécifiques³³⁴ - le RSA a tout de même davantage mis l'accent sur l'exigence de contreparties d'intégration par l'emploi qui faisait³³⁵ défaut au RMI dans la pratique.

D'ailleurs, parmi les publics rencontrés à l'aide alimentaire, certains ont été radiés des listes de bénéficiaires d'une prestation, d'autres ne parviennent tout simplement pas à « joindre les deux bouts » au vu de la faiblesse des montants alloués. Néanmoins, il semblerait exagéré de conclure au triomphe pur et simple du néolibéralisme dans l'élaboration des politiques sociales. En dépit d'un contrôle social renforcé et du développement des attentes pesant sur les administrés, la configuration française semble encore loin de ses équivalents anglo-saxons ou suédois.

b. Les insuffisances du modèle assistanciel

Contrairement au dessein initial, le RMI a fini par accueillir beaucoup d'anciens bénéficiaires de l'allocation chômage en fin de droits. L'apparition d'un chômage structurel et les difficultés à retrouver un emploi sur le long terme ont accéléré un passage du régime assurantiel au régime assistanciel pour une partie de la population. Avec ce point de bascule, les administrés doivent toujours justifier³³⁶ de leur volonté de retrouver un emploi pour continuer à percevoir une allocation inférieure, qui entérine une baisse de leur niveau de vie.

1. RMI et emploi : un dispositif emblématique qui préfigure les « politiques d'activation »

En France, de nombreuses réflexions sur les moyens de lutter contre la pauvreté se sont articulées sur le plein-emploi et le rapport au travail. En effet, le travail, parce qu'il est source de revenus et d'intégration, a longtemps garanti une forme de sécurité face aux

³³³ Guy Standing, *op. cit.* 2013 ; Vincent Dubois, *op. cit.*, 2021.

³³⁴ Anne Daguette, *op. cit.* 2006.

Emplois forcés pour les bénéficiaires de l'aide sociale, dans *Le Monde diplomatique*, juin 2005.

³³⁵ Voir Rapport d'évaluation de politique publique : le Revenu de solidarité active (janvier 2022) : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2022-01/20220113-rapport-RSA.pdf>

³³⁶ Voir débat organisé par ATD Quart Monde : « Des droits aux devoirs : l'inquiétante évolution de la protection sociale à l'égard des plus pauvres » (25 mars 2023).

aléas de la vie et à la misère. Aussi, le phénomène de désindustrialisation et ses conséquences sur la pauvreté en France ont été pointés du doigt par le secteur associatif. Le rapport Wresinski indiquait déjà à la fin des années 1980 :

« (...) la persistance de la grande pauvreté et le risque de voir un nombre croissant de précarités y conduire, ne suscitent pas seulement un plus grand désir d'étendre la solidarité. Cela pose des questions-clés sur les conditions de fonctionnement des systèmes socioéconomiques. Ces derniers avaient tiré leur efficacité d'une économie industrielle où le plein emploi était généralement assuré. Or, le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse d'augmenter et la société est engagée dans une grande mutation de l'appareil productif et des services. Elle entraîne des exclusions définitives du marché de l'emploi difficilement acceptables. »³³⁷.

Les Trente glorieuses étaient caractérisées par une longue période de plein-emploi, ou, au moins, de très faible taux de chômage, ce qui avait cantonné la pauvreté aux populations exclues du marché du travail³³⁸, à la marge. Aussi, les sciences sociales, et notamment l'histoire et la sociologie, se sont beaucoup penchées sur ce moment de bouleversement qui a suivi le choc pétrolier des années 1970. La désindustrialisation et l'instauration progressive d'un chômage structurel ont engendré une montée des indicateurs de pauvreté, une pauvreté qualifiée de « nouvelle ».

C'est pour faire face à ce contexte d'incertitude sociale qu'un dispositif comme le RMI a vu le jour, en reliant question sociale et emploi. Cette relation de double engagement préfigurait – dans une forme *light* - les « politiques d'activation » (ou de *workfare* dans le contexte anglo-saxon) : c'est-à-dire les politiques prônant la mise au travail des bénéficiaires d'un dispositif d'aide sociale. C'est probablement l'un des aspects les plus controversés du dispositif puisqu'il juge de la bonne volonté des personnes récipiendaires de l'aide en référence à un « pauvre idéaltypique »³³⁹, censé fournir des preuves d'insertion professionnelle à l'administration en contrepartie de l'assistance reçue. En France, la gestion de cette aide est décentralisée et ce sont les départements qui prennent en charge les dépenses liées au RSA et à la solidarité en général, à tel point que certains ont parlé de « département providence »³⁴⁰. Historiquement, les départements se sont vu attribuer la tâche de l'insertion tandis que l'État pourvoyait aux

³³⁷ Rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » présenté au Conseil économique et social français les 10 et 11 février 1987 (dit « rapport Wresinski »), p. 25.

³³⁸ Pierre Joseph Ulysse, Frédéric Lesemann, Stéphane Crespo, Jean-Marc Fontan, Marguerite Mendell, et Hélène Belleau. « Les « Travailleurs Pauvres », Témoins et Acteurs Des Mutations Sociétales En Cours », *Lien Social et Politiques*, n° 61, 2009, p. 123.

³³⁹ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2021.

³⁴⁰ Robert Lafore, « La décentralisation de l'action sociale. L'irrésistible ascension du « département providence » », *Revue française des affaires sociales*, no. 4, 2004, pp. 17-34.

ressources nécessaires à la mise en œuvre du minima³⁴¹. Cette division visait à mettre l'individu bénéficiaire, « l'utilisateur » au centre du dispositif et, dans la mesure du possible à en faire un acteur de son insertion.

Par ailleurs, certains observateurs³⁴² ont reproché aux dispositifs comme le RMI d'accompagner un mouvement de fond de baisse des allocations chômage commencé dans les années 1980 et d'agir comme déversoir des populations ne pouvant plus prétendre aux allocations chômage (chômeurs en fin de droits s'inscrivant au RMI). En ce sens, ce dispositif a contribué à stigmatiser des populations parfois déjà aux marges de la société³⁴³, notamment en période électorale³⁴⁴.

Nous l'avons vu, les différents minima assistanciels successifs sont liés à la question de l'insertion par l'emploi. L'objectif affiché est l'insertion ou la réinsertion professionnelle puis la mise au travail des administrés, avec l'introduction du revenu minimum d'activité en 2004 (RMA) suivi du RSA en 2009. Le volet « insertion », pensé comme contrepartie des aides, fait écho aux logiques de *workfare* dans la protection sociale anglo-saxonne et traduit une importation de cette logique sous une forme moins contraignante et intrusive.

Tous ces éléments ont laissé une partie des administrés « sur le carreau », c'est-à-dire une catégorie de personnes basculant du régime assurantiel au régime assistanciel sans perspective de sortie de la pauvreté à long terme en dépit d'une prise en charge par le guichet public. De plus, certains publics ne sont tout simplement pas concernés par ces dispositifs. C'est à eux que s'adressent les associations comme nous le verrons dans les parties 2 et 3.

2. Le cas spécifique du modèle assurantiel français et des personnes exclues de la pyramide des droits sociaux

Les dispositifs qui viennent d'être discutés ne concernent que les pauvres dans le spectre des pouvoirs publics. Il existe également des formes de pauvreté qui échappent au

³⁴¹ Conférence « *Il y a trente ans, le RMI* » de la Fondation Jean Jaurès, intervention de Jean-Marie Belorgey, ancien président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale (janvier 2019).

³⁴² Frédéric Viguier, *op. cit.* 2013 ; Henri Sterdyniak, *op. cit.* 2008.

³⁴³ On peut penser à l'expression « RMIstes », qualificatif dépréciatif issu d'une catégorie administrative.

³⁴⁴ Denis Colombi, *op. cit.*

recensement, aux enquêtes statistiques et, partant, aux institutions³⁴⁵. Cette occultation statistique va de pair avec une exclusion de la sphère des droits sociaux et politiques, créant de fait une catégorie de personnes à droits incomplets comme les personnes sans-papiers, invisibles du point de vue de l'État social qui ne s'adresse pas - ou presque³⁴⁶ - à eux dans ses politiques publiques.

En effet, le modèle d'État social français issu des Trente glorieuses reposait sur la figure du salarié avec le contrat à durée indéterminée pour référence³⁴⁷. Via les cotisations sociales, le travailleur ouvre ses droits à l'assurance maladie ou bien à la retraite et se met à l'abri en cas de sortie de l'emploi selon une logique assurantielle.

Le volet assistanciel de la protection sociale, comme le RMI devenu RSA³⁴⁸ en 2009, s'adresse, lui, à des populations non concernées par les mécanismes de protection de l'assurance chômage mais vise, à terme, une réinsertion par l'emploi. Il assure un minimum à des populations en marge de l'État providence assurantiel mais disposant de papiers français ou d'un titre de séjour en règle.

Qu'il s'agisse du volet assurantiel ou assistanciel, ces dispositifs s'adressent à la figure du travailleur déclaré ou du citoyen. Or, les personnes sans-papiers, pourtant en proie à des difficultés quotidiennes³⁴⁹ ne rentrent pas dans ces cases et ne peuvent donc prétendre à cet appui de la part du guichet public.

Pour contextualiser la situation dans laquelle se trouvent les populations interstitielles comme les personnes sans-papiers³⁵⁰ (catégorie assez vaste qui regroupe à la fois les travailleurs sans-papiers, les *overstay*, les demandeurs ou les déboutés du droit d'asile), il faut rappeler les conditions d'octroi des droits sociaux dans les « pays du Nord ». T.H. Marshall (1950) a construit une typologie des différents droits octroyés à la population des États providence contemporains. Les droits sociaux y sont présentés comme l'aboutissement ultime d'une société démocratique moderne, l'aboutissement d'un

³⁴⁵ En effet, la statistique, historiquement liée au pouvoir politique, contribue à forger la réalité qu'elle prétend décrire. Voir : Alain Desrosières, *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, La Découverte, Paris, 2010, 462 p.

³⁴⁶ Certains dispositifs sont ouverts aux personnes en situation irrégulière, comme l'aide médicale d'Etat (AME).

³⁴⁷ Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, 494 p.

³⁴⁸ D'ailleurs, les bénéficiaires du Secours populaire percevant le RSA constituent la majorité des inscrits déclarant percevoir « au moins une ressource mensuelle ». Nous y reviendrons.

³⁴⁹ Stefan Le Courant, « Le poids de la menace. L'évaluation quotidienne du risque d'expulsion par les étrangers en situation irrégulière », *Ethnologie française*, vol. 45/1, 2015, p. 123-133.

³⁵⁰

processus de citoyenneté³⁵¹ comprenant dans l'ordre historique : droits civils (Révolution française), politiques (révolutions du XIXème siècle) puis sociaux (mise en place des États sociaux). Un dilemme se pose dès lors avec l'arrivée de populations qui ne rentrent pas dans les cases du modèle de protection sociale. Leur situation est marquée par une absence de statut dans la totalité des interactions institutionnelles : du bureau de vote au guichet public, en passant par le marché du travail formel.

Ces groupes fragilisés sont alors secourus selon un principe ne relevant plus de la citoyenneté mais des droits humains fondamentaux, contrairement au reste de la population qui bénéficie de droits spécifiques garantis par la citoyenneté française. Cette distinction fondamentale explique le type d'aide reçue par ces populations hors du pacte de citoyenneté : une aide avant tout alimentaire et d'essence privée, associative en l'occurrence. Le tiers secteur, grâce notamment au travail d'associations pionnières en ce qui concerne la mise à l'agenda de nouvelles problématiques de pauvreté comme ATD, a permis de mettre en lumière les oubliés. Il est donc essentiel de documenter les conditions d'existence de populations échappant à la focale des institutions pour comprendre en quoi celles-ci diffèrent du reste des foyers paupérisés auxquels nous pourrions, à première vue, les rattacher.

L'architecture de la protection sociale française est complexe et crée de fait des catégories d'*insiders* et d'*outsiders*. Bien que se trouvant dans des situations différentes, administrés et laissés-pour-compte du guichet public se croisent aux guichets de l'aide alimentaire.

Penchons-nous à présent sur la pauvreté dans le système de protection sociale suédois.

B. La pauvreté en Suède : un impensé ?

En 2019, deux chercheurs spécialistes des questions de pauvreté de l'Université de Stockholm, Mood et Jonsson, intitulaient leur ouvrage « *La nouvelle pauvreté* » (*Nyfattigdomen*). Ce titre peut surprendre tant l'expression semble galvaudée dans le contexte français. Il suggère en creux que, jusqu'à très récemment, on ne parlait pas de pauvreté comme d'un problème public en Suède³⁵². Cette idée de la pauvreté comme objet d'étude relativement récent est d'ailleurs également rappelée par les contributeurs

³⁵¹ Thomas Humphrey Marshall, *Citizenship and Social Class and Other Essays*, Cambridge University Press, Cambridge, 1950, 154 p.

³⁵² Ce qui m'a été confirmé lors de différents entretiens avec des chercheurs suédois spécialistes des questions de pauvreté.

au dernier rapport sur la pauvreté publié par l'association caritative *Stockholms Stadsmission*³⁵³ : en effet, dans le contexte suédois, la question des inégalités était plus volontiers abordée et mise sur la table dans le débat politique. Cette situation est liée au mythe fondateur de l'État social suédois comme force motrice d'éradication de la misère au plan national.

Si la pauvreté est documentée depuis 40 ans en Suède, les données précises ne sont accessibles que depuis les années 1990, suite à la crise économique³⁵⁴ qui a frappé le pays. Aussi, dans un contexte national où les situations de pauvreté absolue et de dénuement sont rares et où le niveau de vie demeure relativement élevé³⁵⁵, les données produites par les offices statistiques locaux mettent en avant les aspects non monétaires de la pauvreté et, notamment, la pauvreté matérielle³⁵⁶ en rappelant qu'une part croissante de la population peine à payer ses factures, à faire face à des dépenses imprévues, à se nourrir ou faire ses courses. Cette hausse de la pauvreté et des inégalités³⁵⁷ a des conséquences sur la vie sociale des Suédois exposés à la pauvreté. Ces derniers restreignent leurs sorties, leur vie sociale, au risque de tomber parfois dans une forme d'isolement³⁵⁸.

Il faut donc revenir dans les grandes lignes sur la construction de la pauvreté comme objet politique dans le contexte suédois pour comprendre comment une question si importante dans le contexte français peut sembler presque secondaire dans le Royaume nordique.

1. Retour historique sur l'État social suédois

La social-démocratie a dominé la vie politique suédoise au cours du XXe siècle et est à l'origine d'un modèle d'État social renommé. Les architectes de la protection sociale suédoise comme Hjalmar Branting, Per Albin Hanson ou encore les époux Myrdal³⁵⁹ ont

³⁵³ Magnus Karlsson, *Sveriges Stadsmissioners Fattigdomsrapport 2019*, Stockholm, Stadsmissionen.

³⁵⁴ Carina Mood et Jan O. Jonsson, *op. cit.*, p. 19.

³⁵⁵ Comparativement au reste des pays européens notamment, voir Johan Fritzell, Jenny Bacchus Hertzman [& al.], *Growing inequality and its impact in Sweden*, Stockholm, GINI Growing inequalities impacts, 2010.

³⁵⁶ *Ibidem*, p. 15.

³⁵⁷ *Ibidem*, p. 22.

³⁵⁸ *Ibidem*, p. 40.

³⁵⁹ Le premier était Premier ministre au sortir de la Première Guerre mondiale ; le second à la tête de différents gouvernements dans les années 1930. Il était donc aux affaires lorsque les premières mesures restaurant l'État social suédois ont été prises. Les époux Gunnar (économiste) et Alva (sociologue) Myrdal sont des figures intellectuelles de premier plan dans l'histoire récente du Royaume. Tous deux

mis l'accent sur le concept de *Folkhemmet* (« le foyer du peuple ») dès 1920-1930. Ce projet politique pose que l'État assure seul la mise en œuvre des politiques sociales et va tâcher d'extraire une grande partie des travailleurs de la misère par le développement économique et le plein-emploi masculin et féminin.

Les sociaux-démocrates, au pouvoir durant presque tout le siècle³⁶⁰, ont érigé un État social fort reposant sur des caractéristiques et des objectifs spécifiques : couvrir l'ensemble de la société contre les principaux risques (accidents, chômage, pauvreté, etc.), réduire les inégalités entre les groupes sociaux et entre les sexes³⁶¹, garantir le plein-emploi³⁶².

Pour se donner les moyens d'atteindre ces objectifs, l'État social-démocrate a assuré un haut niveau de prestations sociales universelles (voir encadré n°1), un fort taux de remplacement pour les personnes quittant le marché de l'emploi³⁶³ mais aussi la construction de logements sociaux, la production de services publics de qualité ou encore l'offre abondante de places en crèche³⁶⁴ permettant aux deux parents de travailler.

L'aboutissement de ce projet politique s'observe d'ailleurs dans les comparaisons entre pays où la Suède affiche de bons résultats en matière de performance économique³⁶⁵ mais aussi de protection des citoyens face aux risques économiques et sociaux. D'où la notion de « démarchandisation »³⁶⁶, c'est-à-dire le fait que la puissance publique assume la couverture des risques sociaux majeurs par le biais des prestations sociales ou de services permettant la prise en charge des personnes âgées, dépendantes, ou encore l'éducation ; ces mécanismes de prise en charge sont collectifs, financés par les cotisations sociales ou l'impôt, et ne sont pas assurés selon une logique marchande, privée. L'une des caractéristiques centrales du modèle social-démocrate était de garantir à l'individu les moyens de sa subsistance hors du marché, ou plutôt de limiter sa

ont occupé des fonctions politiques importantes (député, ministre ou diplomate) et sont, un peu à la manière de Sartre dans l'Hexagone, des incarnations de l'intellectuel engagé à gauche. Ils ont porté et œuvré au projet politique social-démocrate tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle.

³⁶⁰ A l'exception des défaites électorales de 1976 (qui met un terme à 44 ans de règne social-démocrate pour une durée de quatre ans) et de 1991.

³⁶¹ Nathalie Lapeyre, « Les résonances du modèle égalitaire suédois en France », *Nordiques*, 2013, pp 55-68.

³⁶² Dominique Redor, *op. cit.*

³⁶³ Gösta Esping-Andersen, *op. cit.*, p. 91.

³⁶⁴ Alexandra Jönsson et Nathalie Morel, « Egalité des sexes et conciliation vie familiale – vie professionnelle en Europe. Une comparaison des politiques menées en France, en Suède et au Royaume-Uni », *Politique européenne*, vol. 20, no. 3, 2006, pp. 121-139 ; Nathalie Morel, *op. cit.*, p.140.

³⁶⁵ Alain, Lefebvre et Dominique Méda, « Performances nordiques et flexicurité : quelles relations ? », *Travail et Emploi*, no 113, 2008, pp. 129-138.

³⁶⁶ Karl Polanyi, *La Grande Transformation*, Gallimard, Tel, 2012 (1944), 476 p.

dépendance à l'égard de ce dernier³⁶⁷. Ce processus de démarchandisation constitue une résistance³⁶⁸ à l'égard du marché comme force centrifuge. Partant, il constitue une résistance à l'administration de la vie sociale par les forces de marché :

« Le degré de démarchandisation rendu possible par les différentes sociétés permet d'établir une classification hiérarchique des États-providence en trois catégories : forte, moyenne et faible. L'indice de démarchandisation est d'autant plus fort que l'éligibilité est aisément accessible, que les droits sont soumis à peu de conditions restrictives pour une longue durée et que les revenus de remplacement sont proches des revenus d'activité. »³⁶⁹.

La Suède se distinguait, dans les années 1980, par le score le plus élevé selon l'indice de démarchandisation³⁷⁰ traduisant une plus grande protection de l'individu contre les aléas du marché et le « risque de pauvreté »³⁷¹. Aussi, il s'agit d'un modèle où la puissance publique occupe une place centrale et propose des prestations forfaitaires d'un montant relativement élevé et garantit une large gamme de services sociaux³⁷².

L'importance des aides sociales en Suède est telle que la part des dépenses publiques affectée aux dépenses sociales, en pourcentage du PIB, est l'une des plus élevées en Europe³⁷³. Par ailleurs, ce modèle est universel : la plupart des prestations sont conçues pour l'ensemble de la population afin de conserver une société homogène et de ne pas stigmatiser les bénéficiaires.

Derrière cette présence de l'État social et des prestations de haut niveau, se dessine la volonté de limiter l'apparition d'une alternative privée fournissant des services auxquels ont recours les ménages les plus aisés. Le projet politique vise, ainsi, à éviter une dualisation de la société³⁷⁴ qui pourrait nourrir une dynamique inégalitaire contraire à l'idéal social-démocrate.

La constitution de ce monopole étatique sur la question sociale a, de fait, laissé peu de place aux initiatives d'origine non étatique. En effet, le rôle dévolu aux associations caritatives locales était traditionnellement vu comme un complément très ponctuel et

³⁶⁷ Serge Paugam, *op. cit.*, 2013, p. 137.

³⁶⁸ Alain Supiot, *Grandeur et misère de l'État social : leçon inaugurale prononcée le jeudi 29 novembre 2012*, Collège de France, Paris, 2013.

³⁶⁹ Gösta Esping-Andersen, *op. cit.*, Préface de François-Xavier Merrien, 2007, p.7.

³⁷⁰ Gösta Esping-Andersen *op. cit.*, p. 69.

³⁷¹ Serge Paugam, *op. cit.*, 2013, p. 137.

³⁷² Chantal Euzéby et Julien Reysz, *La dynamique de la protection sociale en Europe*. Presses universitaires de Grenoble, 2014, 116 p, p. 30.

³⁷³ Ali Hajighasemi, *The Transformation of the Swedish Welfare System: Fact or Fiction ?*, Huddinge, Södertörn Academic Studies, 2004 ; Ali Hajighasemi, *op. cit.*, p. 101.

³⁷⁴ Nathalie Morel, *op. cit.*, p. 142.

ciblé de l'État social³⁷⁵ et non comme une alternative. Le secteur associatif suédois s'est ainsi construit sur des domaines d'activités très circonscrits comme les centres d'accueil pour personnes souffrant d'addictions diverses (*missbruksproblem*), à la périphérie de l'État providence.

Le sujet des dons privés faits aux associations et des éventuelles déductions d'impôts qui les accompagnent est d'ailleurs une illustration de cette rivalité entre associations et État. Aussi, le sujet a-t-il beaucoup opposé libéraux et sociaux-démocrates et la Suède était, jusqu'en 2017, le seul pays de l'Union européenne à ne pas avoir mis en place d'aménagements fiscaux pour les donateurs privés³⁷⁶. Un premier dispositif³⁷⁷ a vu le jour entre 2012 et 2016 sous un gouvernement de droite avant d'être démantelé puis remis en place en juin 2019³⁷⁸. Ce refus d'introduire une niche fiscale encourageant les dons privés témoigne d'une singularité de la protection sociale à la suédoise : le contribuable ne doit pas pouvoir choisir « où va l'argent » de l'aide sociale car cela risquerait de favoriser tel groupe, au détriment de tel autre, rompant ainsi le principe d'égalité qui fonde le modèle³⁷⁹. En matière d'égalité et de lutte contre la pauvreté, c'est bien l'État qui est perçu comme le meilleur arbitre.

2. La Suède contemporaine et la pauvreté

Pour mieux cerner l'objet qui nous intéresse dans cette recherche, il faut partir de la question de la pauvreté comme objet politique dans le contexte suédois de protection sociale.

³⁷⁵ Johan Vamstad, "Inte längre ett komplement – om Sveriges stadsmissioners sociala arbete med utsatta personer", *Socialmedicinsk tidskrift*, 2018, pp. 433-442, p. 435.

³⁷⁶ Voir Rapport de la *European fundraising association* (EFA), 2018, p. 9.

³⁷⁷ Ces dispositifs légaux existent dans de très nombreux Etats occidentaux. En France, un tel dispositif avait par exemple été instauré dès les années 1980 et préfigurait une acceptation du rôle croissant dévolu aux associations en matière de lutte contre la pauvreté. Ce cadre fut instauré par l'amendement Nallet ou l'amendement Coluche adopté à l'unanimité au Parlement. Cet amendement traduit une véritable volonté des gouvernements : opérer un transfert de moyens du public à vocation sociale vers le privé à vocation sociale tout en octroyant un rôle au citoyen, à la société civile. Ces aménagements impliquent aussi une forte transformation au plan individuel en substituant la figure de l'usager donateur, qui sélectionne une structure ou une cause et « traite » directement avec elle, à celle du citoyen qui paye un impôt susceptible d'être ensuite réaffecté par la puissance publique. Ces dispositifs légaux et fiscaux peuvent donc être vus comme un choix politique actant un transfert tacite de ressources du public vers le secteur associatif.

³⁷⁸ Voir : <https://www.loc.gov/law/foreign-news/article/swedish-parliament-reintroduces-tax-deduction-for-donations-to-nonprofit-organizations/>

³⁷⁹ Pourtant, ce sujet de la prise en charge de la pauvreté fait encore débat dans la société suédoise. Voir journal Le Monde « Suède : le lent déclin d'un « modèle » qui n'en finit pas de creuser les inégalités entre riches et pauvres », 20 décembre 2022.

Peu après avoir connu une forte crise économique³⁸⁰ et une alternance politique (1991), la Suède a entamé une série de réformes restreignant l'accès aux prestations sociales et a encouragé une politique du « *back to work* »³⁸¹. De plus, en 1995, le Royaume a rejoint l'Union européenne dont les différents traités imposent la maîtrise des déficits publics et le respect d'une certaine discipline budgétaire rendant plus difficile le maintien de politiques sociales « généreuses ».

Pourtant, les pays nordiques sont régulièrement présentés comme un modèle de quasi-éradication de la pauvreté. Cela a conduit Serge Paugam³⁸² à parler de « pauvreté marginale » tant cette dernière y concernait – jusqu'à récemment - une frange minime de la population, souvent touchée par des difficultés spécifiques (par exemple des problèmes d'addiction). La durée des phases de pauvreté y était d'ailleurs plus courte et constituait, le plus souvent, une expérience passagère dans les pays scandinaves³⁸³.

Néanmoins, deux évolutions démographiques sont aujourd'hui à l'œuvre : le vieillissement de la population et l'arrivée de nouveaux publics sur le territoire suédois³⁸⁴, qui peinent à s'intégrer et à trouver un emploi. Aussi, le fossé avec le reste de la population se creuse, au point de devenir conséquent :

*« Despite Sweden's support for integration policy, migrants in Sweden have considerably lower labour market participation than natives. In 2017, the employment gap between migrants and natives amounted to 13.6%, which was among the highest in OECD countries. »*³⁸⁵.

Malgré l'accent mis sur les politiques d'intégration à destination des migrants, l'écart avec les *natives* demeure significatif et constitue même un record parmi les membres de l'OCDE. Par conséquent, la Suède, qui a accueilli proportionnellement beaucoup de réfugiés jusqu'à 2016 peine à leur garantir un niveau de vie satisfaisant et ceux-ci constituent une partie importante des populations bénéficiant de l'« aide sociale » (ensemble de dispositifs de nature assistancielle comparable au RSA) :

³⁸⁰ Dominique Redor, *op. cit.*

³⁸¹ Fabrice Perrin. « Des inégalités croissantes en Suède... », *Regards*, vol. 45, no. 1, 2014, pp. 109-116, p. 109.

³⁸² Serge Paugam, *op. cit.*

³⁸³ *Ibidem*, p. 160.

³⁸⁴ Au cours des dernières années, la Suède a octroyé le statut de réfugié à de nombreux demandeurs d'asile par rapport à sa population totale et à ses voisins européens. De 2000 à 2015, le Royaume accueille beaucoup plus d'immigrés qu'au cours des années précédentes. Voir : https://www.europarl.europa.eu/infographic/welcoming-europe/index_en.html#filter=2018-se

³⁸⁵ Laura Vogiazides et Hernan Mondani, "A geographical path to integration? Exploring the interplay between regional context and labour market integration among refugees in Sweden", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 46:1, 2019, pp. 23-45, p. 26

Tableau 5. Nombre de ménages ayant perçu une aide économique au moins 10 mois sur un an (2017)³⁸⁶

		Total	Nés en Suède	En % du total	Nés à l'étranger	En % du total
Femme célibataire	sans enfant	19153	8396	11,4	10757	14,7
	avec enfants	11483	3450	4,7	8033	10,9
Homme célibataire	sans enfant	27559	15654	21,3	11905	16,2
	avec enfants	2078	899	1,2	1179	1,6
Couple marié/cohabitant	sans enfant	3931	361	0,5	3570	4,9
	avec enfants	9048	465	0,6	8583	11,7
Autres ménages		155	9	0,0	146	0,2
Total		73407	29234	39,8	44173	60,2

Source : Socialstyrelsen.

A titre d'exemple, le tableau ci-dessus indique clairement que les foyers nés à l'étranger représentent plus de « 60% des personnes ayant perçu une aide sociale au moins 10 mois sur un an en 2017 ». Les foyers nés en Suède, qui représentent 40%, sont donc moins dépendants de l'aide économique.

Si la situation reste moins alarmante que dans d'autres pays d'Europe, le Royaume et son modèle social font tout de même face à d'importants bouleversements³⁸⁷. Aussi, depuis quelques années, des initiatives privées ont vu le jour pour faire face à la pauvreté. C'est par exemple le cas du supermarché social et solidaire *Matmissionen* qui nous intéresse dans la suite de cette recherche. Cette initiative semble aller à rebours de ce qui était observé jusqu'alors puisque *Matmissionen* se pose comme une alternative privée - dépendant directement des forces marchandes pour assurer son approvisionnement - aux politiques sociales à destination des plus pauvres³⁸⁸.

3. Le modèle suédois face aux évolutions

On peut voir que le modèle suédois est remis en question, entre dynamique de convergence des politiques budgétaires et réduction des dépenses sociales, et

³⁸⁶ Reproduit à partir de Annie Jolivet, *op. cit.* 2018.

³⁸⁷ « Pour autant que les sociétés du nord de l'Europe forment un « modèle », celui-ci se définit schématiquement par un « encastrement » de l'économie dans le social (Polanyi, 1983). Les principes fondamentaux d'égalité et de solidarité, s'ils se fragilisent, y sont encore solides. En revanche, le minimalisme social apparaît quand les politiques de concurrence priment au détriment des finalités sociales. Solidarité et égalité sont alors réinterprétées pour légitimer la structuration d'un socle assistanciel. », Noëlle Burgi, « La construction de l'Etat social minimal en Europe », *Politique européenne*, vol. 27, no. 1, 2009, pp. 201-232, p. 224.

³⁸⁸ Nous y reviendrons avec certaines études de cas spécifiques, comme la monographie de Nesrin (chapitre 6).

dépendance au sentier³⁸⁹ par le maintien du « modèle suédois » de protection sociale³⁹⁰. En effet, l'État providence d'essence sociale-démocrate tirait une bonne partie de sa légitimité politique de sa mission historique de réduction des inégalités entre les différentes classes sociales et les différents groupes sociaux. Or, même dans ce modèle d'égalité, les inégalités commencent à se creuser, notamment entre ceux qui occupent un emploi et les immigrés³⁹¹ (la pauvreté touche aussi principalement les personnes nées à l'étranger³⁹²).

De manière générale, le nombre de foyers exposés au risque de pauvreté n'a cessé de croître depuis le milieu des années 1990³⁹³. Ces changements sont autant de défis posés au système de protection sociale à la suédoise qui a vu l'augmentation soudaine de la pauvreté se répercuter dans les chiffres des bénéficiaires de l'aide économique³⁹⁴.

Par ailleurs, la pauvreté touche aussi des foyers sans aucun lien avec l'immigration. Une partie importante des retraités suédois fait face à des difficultés³⁹⁵ et vit sous le seuil de pauvreté (leur part est relativement plus élevée qu'ailleurs en Europe). Cette situation associée à un vieillissement de la population pose la question de la pérennité du modèle social suédois puisque son financement pèse lourd³⁹⁶.

De plus, la catégorie des chômeurs est également particulièrement ciblée par l'aide sociale³⁹⁷ :

³⁸⁹ Le fait que les coutumes et les habitudes en matière de pratiques administratives s'avèrent parfois très prégnantes et difficiles à changer.

³⁹⁰ Ali Hajighasemi, *op. cit.*, 2019.

³⁹¹ Fabrice Perrin, *op. cit.*, p. 112.

³⁹² *Ibidem*, ces indications sur les profils des personnes concernées font écho aux situations sociales rencontrées sur le terrain (voir partie 3).

³⁹³ Johan Fritzell, Jenny Bacchus Hertzman [& al.], *Growing inequality and its impact in Sweden*, Stockholm, GINI Growing inequalities impacts, 2010, p. 17.

³⁹⁴ « Avec la profonde crise économique de 1991-1993, le taux de chômage passe de 2 à 12 % entre 1991 et 1995 et le taux d'emploi baisse de 86 % en 1991 à 76 % en 1994. Les sommes versées au titre de l'aide économique par les communes doublent entre 1990 et 1997 pour atteindre plus de 15 milliards de couronnes. Entre 1994 et 1997, entre 373 000 et 387 000 ménages 10 sont concernés (environ 10 % des ménages) et entre 690 000 et 723 000 personnes au total (environ 8 % de la population). Si les dépenses décroissent à partir de 1998 puis se stabilisent, c'est à des niveaux supérieurs à ceux du début des années 1990. », Annie Jolivet, « Un filet de sécurité sous pression », *Chronique Internationale de l'IRE*, 164, no 4, 2018, pp. 130 —145, p. 134.

³⁹⁵ “Sweden has a higher proportion of pensioners living in relative poverty compared to the other Nordic countries and the EU in general. About 16 percent of those aged 65 and older in Sweden have an annual income after tax below the poverty risk threshold. For those aged 75 and over, about 22 percent compared to just over 16 percent for the EU on average who have an income below the poverty line”. Voir EAPN 2019 :

<https://www.eapn.eu/wp-content/uploads/2020/04/EAPN-PW2019-Sweden-EN-EAPN-4306.pdf>

³⁹⁶ Bruno Palier, « Du welfare au workfare : les transformations des politiques de lutte contre la pauvreté », *Regards croisés sur l'économie*, 2008, p. 162-168.

³⁹⁷ Ainsi que par les dispositifs d'aide alimentaire, nous y reviendrons.

« Près de la moitié des personnes bénéficiant d'une aide sont au chômage. Tous les autres motifs apparaissent beaucoup moins fréquents. La prééminence de ce motif suscite des interrogations sur la couverture du risque chômage. »³⁹⁸.

Cette donnée suggère en creux que la couverture chômage est insuffisante puisque le cumul de plusieurs dispositifs est nécessaire pour ce groupe social. Cette tendance peut s'expliquer par les durcissements successifs des critères d'accès aux prestations, par leur niveau respectif et par leur durée³⁹⁹.

Par ailleurs, comme le rappelle l'office statistique suédois SCB (2020), la pauvreté en Suède concerne principalement des publics peu diplômés :

« Une proportion plus importante de personnes s'étant arrêtées avant le niveau Bac vit dans la pauvreté sociale et matérielle comparé aux personnes ayant fait des études supérieures, 7% contre 2%. »⁴⁰⁰.

Les personnes peu diplômées sont donc trois fois plus sujettes à la pauvreté matérielle et sociale⁴⁰¹ que ne le sont les personnes ayant poursuivi des études.

Après la crise du début des années 1990, la crise de 2008 a constitué un nouveau temps fort, un nouveau choc pour le modèle suédois. Annie Jolivet résumait ainsi les transformations du modèle de protection sociale en Suède :

« Nettement moins forte, la crise économique de 2008 provoque elle aussi une hausse des dépenses d'aide économique et du nombre de bénéficiaires, toutefois moins marquée que celle du début des années 1990. (...) En revanche, la durée moyenne de perception d'une aide économique augmente ainsi que la proportion de ménages qui reçoivent cette aide pendant 10 à 12 mois sur l'année. S'agissant d'un filet de sécurité, ces évolutions interrogent sur le degré de couverture assuré par le système de protection sociale, sur le

³⁹⁸ Annie Jolivet, *op. cit.*, p. 137.

³⁹⁹ *Ibidem.*

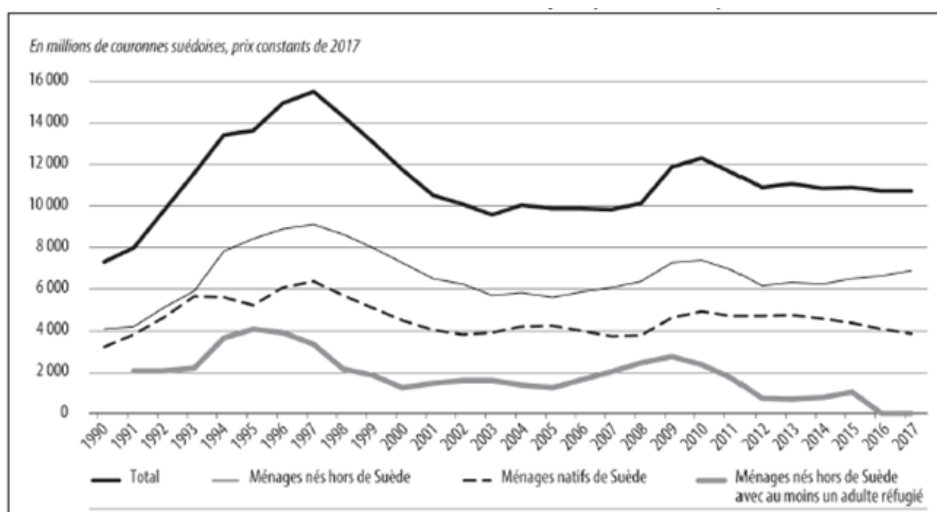
⁴⁰⁰ Traduit du suédois par l'auteur : "En högre andel av personer med förgymnasial utbildning lever i materiell och social fattigdom jämfört med personer med eftergymnasial utbildning, 7 procent jämfört med 2 procent." Voir :

<https://www.scb.se/hitta-statistik/statistik-efter-amne/levnadsforhallanden/levnadsforhallanden/undersokningarna-av-levnadsforhallanden-ulf-silc/pong/statistiknyhet/undersokningarna-av-levnadsforhallanden-ulf-silc-2019/>

⁴⁰¹ Cette définition englobe plus que les seules privations d'ordre alimentaire. Traduction de l'auteur : la pauvreté matérielle et sociale signifie ne pas avoir les moyens de faire face à au moins cinq des treize postes de dépenses sélectionnés. Cela implique par exemple de ne pas pouvoir faire face à des dépenses imprévues, de ne pas avoir les moyens de chauffer correctement son logement ou d'honorer des dettes dans les temps. Cela implique également de ne pas pouvoir prendre part à des activités sociales qui coûtent de l'argent comme partager un repas avec des proches et amis au moins une fois par mois ou ne pas pouvoir consacrer de l'argent à des loisirs. (...) En ajoutant les dépenses ayant trait aux interactions, cette définition souhaite saisir la dimension sociale que la pauvreté peut entraîner. Voir : <https://www.scb.se/hitta-statistik/statistik-efter-amne/levnadsforhallanden/levnadsforhallanden/undersokningarna-av-levnadsforhallanden-ulf-silc/pong/statistiknyhet/undersokningarna-av-levnadsforhallanden-ulf-silc-2019/>

niveau des allocations versées et sur l'efficacité du dispositif d'aide économique. »⁴⁰².

Graphique 7. Sommes versées au titre de l'aide économique (1990-2017)⁴⁰³



Note : Entre 1993 et 2011, les sommes versées au titre de l'allocation d'installation pour les réfugiés et certains autres étrangers sont incluses dans les statistiques sur l'aide économique.

Source : Socialstyrelsen (2018).

Si la crise des années 1990 a davantage affecté les montants alloués à l'aide économique que la crise de 2008, les derniers chiffres⁴⁰⁴ font état d'une pauvreté qui n'est plus transitoire mais tend à s'allonger. C'est ce que corroborent les données issues des rapports de l'association *Stockholms Stadsmission*⁴⁰⁵ ainsi que les chercheurs spécialistes de la question⁴⁰⁶. Ces aides sont financées par la fiscalité locale et dispensées par les municipalités. Elles représentent donc un coût local élevé. Cette hausse de la pauvreté que doivent gérer les municipalités/communes suédoises pose là encore un défi à la protection sociale du Royaume, déjà critiquée pour son coût relativement élevé alors que la Suède doit surveiller ses niveaux de dépenses publiques.

Pour résumer les changements à l'œuvre dans la Suède contemporaine, il faut donc rappeler que le durcissement des critères d'éligibilité et la baisse du niveau des

⁴⁰² Annie Jolivet, *op. cit.*, p. 134.

⁴⁰³ Reproduit à partir de Annie Jolivet, *op. cit.*

⁴⁰⁴ Voir :

<https://www.scb.se/en/finding-statistics/statistics-by-subject-area/living-conditions/living-conditions/living-conditions-surveys-ulfsilc/pong/statistical-news/living-conditions-surveys-ulfsilc-2019/>

⁴⁰⁵ Magnus Karlsson, *op. cit.*, 2019.

⁴⁰⁶ « Depuis la crise économique des années 1990, un nombre croissant de personnes reçoivent une aide sur de plus longues périodes. Cette augmentation des bénéficiaires de longue durée accroît le coût budgétaire de l'aide sociale pour les municipalités. Elle a aussi pour conséquence de laisser les personnes dans une situation précaire avec de très bas revenus. », Annie Jolivet, *op. cit.*, p. 140.

prestations ont fragilisé une partie de la population⁴⁰⁷. Cette tendance, amorcée sous le gouvernement de Göran Persson après la crise de 1991, avait modifié le :

« niveau de protection des revenus des chômeurs : durcissement des conditions d'indemnisation, restriction des possibilités pour les chômeurs de renouveler leurs droits à indemnisation en cas de participation à différents types de dispositifs de la politique de l'emploi, exigences accrues de mobilité géographique et professionnelle, baisse des taux de remplacement des revenus antérieurs »⁴⁰⁸.

L'augmentation du nombre de pauvres s'est mécaniquement traduite par une augmentation du nombre de personnes percevant l'aide sociale. Une aide sociale de plus en plus limitée dans le temps et avec un montant toujours plus bas peut enfermer les bénéficiaires dans une spirale de pauvreté. Ceci peut contribuer à éclairer sur la hausse simultanée des sollicitations que relèvent les associations d'aide alimentaire comme *Stockholms Stadsmision* au cours des dernières années⁴⁰⁹.

4. Des dispositifs spécifiques et emblématiques à destination des plus pauvres : *ekonomisk bistånd* et *försörjningstöd*

Les changements décrits précédemment dans le système de protection sociale à la suédoise ont plusieurs implications. Ils ont notamment des conséquences sur les principaux minima que perçoivent les personnes en situation de pauvreté dans le Royaume.

Nous allons à présent nous intéresser aux principaux dispositifs assistanciers - *ekonomisk bistånd*, *försörjningsstöd* - de la protection sociale suédoise car il s'agit également de ceux que perçoit la majorité des clients du supermarché social et solidaire⁴¹⁰. Ces dispositifs étaient désignés sous le nom de *social bidrag*⁴¹¹ jusqu'à 1982 et la loi sur les services sociaux. L'objectif de ce dispositif de dernier recours est de jouer le rôle de filet de sécurité (*social net*), il n'a donc pas pour objectif politique

⁴⁰⁷ *Ibidem*.

⁴⁰⁸ *Ibidem*, p. 137.

⁴⁰⁹ *Webinarium fattigdomsrapporten 2022*.

⁴¹⁰ Nous y reviendrons au chapitre 5. Magnus Karlsson, *op. cit.*, 2019.

⁴¹¹ Que l'on pourrait traduire par « cotisation » ou « contribution » sociale. En suédois, ce terme a donc un sens double et peut désigner un minima perçu comme une cotisation dont on s'acquitte.

d'endiguer la pauvreté mais de garantir un niveau de vie minimal⁴¹². Ses critères d'éligibilité sont assez larges :

« Toute personne résidant en Suède peut percevoir une aide quelle que soit sa nationalité, à condition d'avoir un titre de séjour s'il ou elle n'a pas la nationalité suédoise. L'aide peut être attribuée à des personnes aux situations très diverses (en emploi, au chômage, en congé maladie, en invalidité, avant la perception d'une retraite, etc.) (...) Par ailleurs, il n'y a pas de critère d'âge. C'est l'une des spécificités de l'aide économique suédoise : elle peut être versée à des jeunes adultes dès leurs 18 ans, quels que soient les revenus de leurs parents et même s'ils habitent avec eux. »⁴¹³.

Ce dispositif est universel puisqu'il ne dépend pas des conditions de revenu du ménage (parents) et est ouvert à tous les adultes. Les critères sont plus ouverts que dans le cas du RSA par exemple (ouvert à compter de 25 ans).

En 2021 dans la commune de Stockholm, une personne seule percevait 4180 Sek (environ 402 euros) et un couple 6800 Sek (environ 654 euros) au titre du *försörjningsstöd*⁴¹⁴. Cette somme, pensée par rapport au coût de la vie en Suède, s'insère dans une architecture sociale plus large. Cette dernière garantit plusieurs types de prestations aux montants et durées relativement élevés (allocation pour le logement ou selon la configuration familiale) par rapport au reste des pays européens⁴¹⁵. Le montant de cette aide sociale comporte une dimension forfaitaire nationale sur laquelle est indexée une partie de l'aide tandis que le reste peut être ajusté par les municipalités qui en ont la compétence⁴¹⁶ : il existe donc un montant forfaitaire qui s'applique sur tout le territoire national complété par les municipalités. Les communes gestionnaires garantissent le financement de cette aide et l'administrent avec le suivi de la Direction nationale de la santé et des affaires sociales (*socialstyrelse*). Comme dans le cas du RSA, les pouvoirs locaux suédois jouent donc un rôle direct dans la lutte contre la pauvreté.

Le montant de l'aide économique suédoise est déterminé par plusieurs paramètres :

*Figure 5. Composantes de l'aide économique*⁴¹⁷

⁴¹² Annie Jolivet, *op. cit.*, p. 130.

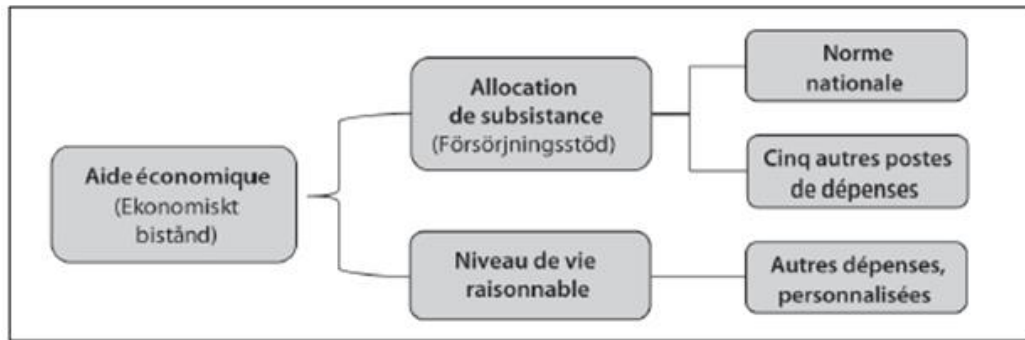
⁴¹³ *Ibidem*, p. 131.

⁴¹⁴ Rapport *Statistisk om Stockholm*, Commune de Stockholm 2020

⁴¹⁵ Gösta Esping-Andersen, *op. cit.*, 2007.

⁴¹⁶ « Les municipalités peuvent aller au-delà mais ne peuvent pas verser moins que le montant forfaitaire correspondant à la situation du ménage, après déduction des éventuels revenus dont dispose le ménage. », Annie Jolivet, *op. cit.*, p. 132.

⁴¹⁷ Reproduit à partir de Annie Jolivet, *op. cit.*



Source : Formation pour les assistants sociaux, Socialstyrelsen.

Cette allocation est déterminée sur la base de cinq autres postes de dépenses locales : loyer, électricité, assurance du logement, déplacements professionnels et frais d'adhésion à un syndicat et à un organisme d'assurance chômage (*fackförening och a-kassa*)⁴¹⁸.

En plus de ce premier montant censé faire face aux dépenses régulières, il existe également des dispositifs pour les dépenses imprévues : l'aide pour les dépenses de la vie courante (*Bistånd till livsföringen i övrigt*) qui couvre des frais divers, allant d'une consultation chez le dentiste aux frais d'enterrement.

Pour les réfugiés, un dispositif spécifique a été mis en place en 2010 inspiré du même fonctionnement que celui de l'aide sociale. Cette « *aide spécifique d'installation pour les réfugiés et certains autres étrangers récemment arrivés* » est un équivalent de l'allocation du demandeur d'asile (ADA) en France. Un socle commun est déterminé au niveau national mais son montant est variable selon le coût de la vie dans les communes considérées⁴¹⁹.

Il faut toutefois souligner que l'universalité du dispositif a été entamée par les réformes de maîtrise des dépenses publiques discutées dans la sous-partie précédente⁴²⁰. C'est notamment le cas en ce qui concerne les étrangers nouvellement arrivés sur le territoire et les réfugiés. Ce changement récent (2010) à l'endroit des réfugiés illustre une partie des transformations à l'œuvre dans l'architecture de la protection sociale à la suédoise.

⁴¹⁸ Voir vidéo des services sociaux postée sur Youtube, "Attention förklarar - ekonomiskt bistånd och försörjningsstöd".

⁴¹⁹ On peut consulter dans le détail ce que certaines communes suédoises ont prévu à cet effet. Voir par exemple la page 4 du "Mål och riktlinjer för introduktionsersättning i Kalix kommun", <https://www.kalix.se/contentassets/51479d6ba0834f0881145b3257d6fff9/introduktionsersattning-och-ekonomiskt-bistand-flyktingmot.pdf>

⁴²⁰ « Il existe certes une aide spécifique d'installation pour les réfugiés et certains autres étrangers récemment arrivés (introduktionsersättning för flyktingar och vissar andra utlänningar) mais cette aide, elle aussi versée par les municipalités, a une durée limitée (24 mois maximum) et son niveau est aligné sur celui de l'aide économique. Une exception a toutefois été introduite en 2010 : les réfugiés qui arrivent ne peuvent désormais plus prétendre à l'aide économique, seulement à l'allocation d'installation. », Annie Jolivet, *op. cit.* p. 131.

5. L'administration et les administrés

La communication des communes en charge de l'aide sociale se veut moderne et efficace pour toucher un maximum de foyers. Ainsi, toutes les communes fournissent des informations détaillées sur leur site internet à destination des personnes souhaitant percevoir une aide sociale. Le fonctionnement est sensiblement le même partout et les détails sont présentés dans des vidéos postées sur les réseaux sociaux ou sur des plateformes accessibles au plus grand nombre comme *YouTube*⁴²¹. Ces vidéos constituent un matériau intéressant pour voir comment les communes s'adressent à ceux qu'elles prétendent administrer : elles indiquent sur un ton et un mode « public jeune » (musique douce et animations avec des objets miniatures et des personnages) tout ce qu'il faut mettre en œuvre pour avoir droit à ce dispositif de dernier recours.

Les communes rappellent par exemple qu'avant de soumettre une demande d'aide sociale, les futurs allocataires doivent avoir déjà effectué des démarches auprès d'autres institutions et organismes de prise en charge du chômage (*arbetsförmedlingen* ; *försäkringskassa* ; *a-kassa*, etc.). S'ils ont une opportunité d'occuper un emploi, ils doivent la privilégier.

Ils doivent également présenter un extrait de leur(s) compte(s) et témoigner du fait qu'ils n'ont pas d'épargne suffisante en banque ou d'avoirs leur permettant de subvenir à leurs besoins. S'ils possèdent des biens (actions, propriétés foncières), ceux-ci doivent être vendus avant de pouvoir déposer une demande⁴²². Si le conjoint dispose de revenus, il lui incombe de subvenir aux besoins du couple. Enfin, l'administré doit témoigner de son inscription auprès de l'agence locale pour l'emploi (*arbetsförmedlingen*), apporter un justificatif de domicile et fournir un extrait/certificat (*intyg*) témoignant de ses démarches de recherche d'emploi sur les derniers mois (liste des emplois recherchés) ainsi que, le cas échéant, un plan d'action (*handlingsplan*) qui témoigne d'un projet pour subvenir à ses propres besoins à terme. L'inscription et l'actualisation doivent se faire tous les mois et le suivi est assuré par un fonctionnaire de la commune. Naturellement, tout changement de situation ou nouvelle source de revenus doit être déclarée à l'organisme : « *même si vous vous voyez accorder le droit au försörjningsstöd, vous demeurez responsable de votre situation* » rappelle la conclusion de la vidéo proposée

⁴²¹ Voir les vidéos des services sociaux de différentes communes suédoises : “*Attention förklarar - ekonomiskt bistånd och försörjningsstöd*” ; “*Försörjningsstöd förklarar*” (postée par la Commune de Södertälje) ; “*Ekonomiskt bistånd*” (postée par la Commune de Stockholm) ou encore “*Så här fungerar ekonomiskt bistånd*” (Postée par la commune de Göteborg).

⁴²² « *Si vous avez une voiture ou une propriété immobilière, vous devez la vendre ou l'utiliser. Les services sociaux vous demandent d'utiliser tous ces recours avant de demander une aide* », Voir vidéo de la commune de Stockholm (37') : <https://www.youtube.com/watch?v=DWvOoSUPzjU>

par la commune de Stockholm⁴²³.

Le service social de chaque commune procède ensuite à une enquête/investigation (*utredning*) et statue (*bedömning*) sur la situation du demandeur. Celui-ci est mis en relation avec un superviseur (*handledare*) auquel les questions peuvent être adressées. Les termes « d'enquête/investigation » (*utredning*) et de superviseur (*handledare*) rappellent un rapport de défiance, voire d'infantilisation, des services sociaux aux administrés et la liste des prérequis pour prétendre à l'aide sociale caractérise une relation assez intrusive.

L'administration suédoise met en avant une approche originale centrée sur le maintien du niveau de vie, ce qui limite les effets de décrochage⁴²⁴ sur le salaire minimum ou le coût de la vie⁴²⁵. L'approche poursuivie par les services sociaux suédois à destination des plus pauvres rappelle quelque peu celle des « budgets de référence » de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) et de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) puisqu'ils sont forfaitaires et basés sur le coût de la vie :

⁴²³ Voir vidéo de présentation du *Ekonomiskt bistånd* de la commune de Stockholm.

⁴²⁴ Comme ceux mis en avant par Sterdyniak dans le cadre du RSA.

⁴²⁵ « *L'aide économique articule donc deux approches : une approche centrée sur le niveau de ressources minimum compte tenu de la composition du ménage et une approche centrée sur le maintien du niveau de vie. Elle se différencie nettement d'un revenu minimum puisqu'elle résulte d'une logique additive, centrée sur des besoins identifiés et sur un panier de biens. Certains besoins sont normés et d'autres sont appréciés selon les dépenses considérées comme « raisonnables » par les services sociaux. L'aide économique est aussi, rappelons-le, une aide différentielle, après prise en compte des revenus du ménage. Elle concerne aussi bien des ménages sans revenus que des ménages dont les revenus, y compris lorsqu'ils travaillent, sont inférieurs au montant des dépenses courantes estimées à partir d'enquêtes sur les budgets.* », Annie Jolivet, *op. cit.*, p. 133.

Tableau 11. Montants forfaitaires mensuels (2018)⁴²⁶

En couronnes suédoises

Composition du ménage

	Adultes		Enfants à charge							
	Seul	Couple	Moins de 1 an	1-2 ans	3 ans	4-6 ans	7-10 ans	11-14 ans	15-18 ans	19-20 ans
Total des coûts personnels	3030	5460	2090	2330	2080	2330	2930	3370	3800	3830
Sans 5 repas par semaine **			1960	2150	1900	2080				

Coûts communs du ménage

Nombre de personnes	1	2	3	4	5	6	7
Total des coûts	970	1080	1350	1540	1770	2010	2180

* Norme nationale.

** Pour les enfants accueillis dans une structure collective. Les repas de la mi-journée sont gratuits pour les enfants scolarisés.

Au-delà de 7 personnes, 170 couronnes suédoises par personne supplémentaire.

Exemples : célibataire = 3030 + 970 = 4000 couronnes (environ 386 euros)

couple = 5640 + 1080 = 6720 couronnes (environ 650 euros)

couple et 2 enfants (7 et 14 ans) = 5640 + 1540 + 2930 + 3370 = 13480 couronnes

(environ 1302 euros)

Source : Riksnormen för försörjningsstöd 2018, Socialstyrelsen.

Le tableau ci-dessus détaille les montants perçus en fonction de la composition et de l'âge du foyer. Cette dimension familialiste de l'aide prend également en compte « les coûts communs du ménage », susceptibles d'être mutualisés, toujours selon la taille du foyer.

En outre, comme ailleurs en Europe, les dispositifs suédois sont de plus en plus⁴²⁷ associés à des contreparties, comme toute politique publique répondant à une logique d'activation⁴²⁸. Les demandeurs d'emploi comme les réfugiés sont ainsi tenus de « s'insérer » sur le marché du travail en se pliant à un plan d'installation⁴²⁹. Le virage vers l'activation de la protection sociale est donc paradoxalement à la fois plus net qu'en France (les contraintes associées et risques de sanctions sont plus forts) mais les prestations correspondantes y sont plus généreuses.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue qu'une partie des pauvres pour lesquels ces dispositifs publics sont pensés se détourne de l'aide proposée pour des raisons diverses : poids des stigmates associés à l'aide publique, complexité des procédures administratives, manque de documents, etc. Ce groupe forme les « *ohjälpta* » (littéralement les « non-aidés ») qui

⁴²⁶ Reproduit à partir de Annie Jolivet, *op. cit.*

⁴²⁷ Björn Gustafsson, « Disparities in Social Assistance Receipt between Immigrants and Natives in Sweden », *IZA Discussion Paper*, n° 6129, 2011, pp. 1-39.

⁴²⁸ « Depuis 1998, une personne qui refuse de participer aux activités désignées par les services sociaux sans motif valable s'expose à un refus ou à une réduction de l'aide économique. La même sanction s'applique lorsqu'une personne n'est pas assidue aux activités prescrites sans excuse valable. L'allocation d'installation pour les réfugiés est elle aussi subordonnée à l'engagement dans un processus d'insertion sur le marché du travail, matérialisé par un « plan d'installation » élaboré par le service public de l'emploi », Annie Jolivet, *op. cit.* p.134.

⁴²⁹ Nous y reviendrons dans la partie suivante avec l'exemple de Jamal.

se retrouvent parmi les publics reçus par l'association *Stockholms Stadsmission*⁴³⁰.

Les éléments présentés jusqu'ici traduisent l'évolution de la pauvreté institutionnelle, mesurée par les administrations suédoises et les difficultés récentes auxquelles fait face le Royaume dans la gestion de la pauvreté. Cette hausse de la pauvreté institutionnelle, perceptible par le recours croissant aux aides sociales, se double d'un accroissement de la pauvreté observée par les associations d'aide alimentaire. Ces dernières sont, tout comme en France, appelées à jouer un rôle dans la lutte contre ce phénomène.

Conclusion du chapitre

Les traités européens et les volontés politiques de maîtrise des dépenses publiques ont impacté les dispositifs publics à l'endroit des pauvres de manière différente en France et en Suède. Il serait erroné de conclure à un mouvement de fond sans nuances, emportant dans son sillage tous les pays européens sans aucune distinction dans la pratique. La pauvreté a fait l'objet d'une attention différente selon les contextes nationaux et les époques. Les États occidentaux modernes se sont tous dotés d'une armature sociale pour endiguer la pauvreté⁴³¹ : ils ont notamment mis en place des outils spécifiques (comme le RMI puis le RMA/RSA ou le *försörjningsstöd*) gérés au niveau local pour lutter spécifiquement contre la pauvreté. Ces dispositifs, correspondant tous deux à une logique assistancielle de la protection sociale, sont soumis à des contreparties et à des logiques de contrôles différentes.

En l'occurrence, en France, le RMI puis le RSA ont amorcé une véritable politique de lutte contre la pauvreté engendrée par les transformations sociales post-Trente glorieuses avec un focus tout particulier sur la notion d'insertion des bénéficiaires mais sans parvenir dans les faits à assurer une sortie de la pauvreté par le retour à l'emploi.

Le système suédois paraît bien plus intrusif et rigide que ne peut l'être l'État social français, en dépit des changements intervenus ces dernières décennies. L'aide sociale octroyée aux personnes en difficulté, d'un montant relativement supérieur, fait peser davantage de contraintes sur les administrés suédois ; les contrôles s'avèrent plus intrusifs et les bénéficiaires ne peuvent par exemple pas refuser un emploi sans motif valable. Le fait que la pauvreté y soit un sujet relativement récent participe de la

⁴³⁰ *Webinarium fattigdomsrapporten 2022.*

⁴³¹ Alain Supiot, *op. cit.* 2013.

construction de l'objet de recherche même.

Les statistiques récentes le montrent, les dispositifs publics ne suffisent pas à endiguer la pauvreté dans les deux pays. Le basculement vers une logique assistancielle avec des « filets sociaux » limités et très ciblés ne permet pas à une partie de la population de s'extraire durablement de la pauvreté. Dans ce contexte d'encadrement des budgets sociaux et de mise en place de programmes spécifiques de récupération des denrées adossés à la lutte contre le gaspillage, les structures d'aide alimentaire ont un nouveau rôle à jouer. Elles peuvent proposer une prise en charge des publics exposés à la précarité. Elles agissent alors en tant que partenaire ou complément des États sociaux mais peuvent dans le même temps prétendre à une action de lutte contre le gaspillage des denrées comme acteur intermédiaire entre les stocks d'inventures qu'il s'agit de redistribuer et les populations paupérisées en demande. Les structures en question se posent alors en guichet associatif ou alternatif.

PARTIE II. AU NIVEAU MEZZO : LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE, LEUR TRAVAIL ET LEUR FONCTIONNEMENT

Dans leur fonctionnement, Amédée Alins et *Matmissionen*⁴³² mettent en avant le respect de la dignité⁴³³ des personnes reçues. Elles ont toutes deux choisi de prendre leurs distances avec les formes traditionnelles de l'aide⁴³⁴ et, plus généralement, avec l'univers de l'aumône, même sous une forme sociale⁴³⁵ contemporaine et renouvelée. Cette dernière peut se révéler blessante⁴³⁶ pour celui qui la reçoit parce qu'elle rappelle et souligne les différentes positions occupées dans le monde social.

Amédée Alins et *Matmissionen* ont toutefois marqué cette distance de manières différentes.

La qualité de « bénéficiaire » retenue par le SPF vise à neutraliser la violence symbolique⁴³⁷ du don et à récuser toute inscription de la relation dans un rapport asymétrique qui pourrait être vécu comme dégradant pour les personnes cherchant assistance. L'accueil des bénéficiaires se fait de manière quasi inconditionnelle : de manière analogue à ce que l'on observe dans le secteur de « l'urgence sociale » (centres d'hébergement d'urgence, etc.). Ainsi, dans la pratique, le personnel de l'antenne Amédée Alins se contente le plus souvent d'un contrôle « de routine » où la seule présence – souvent associée à un fort stigmatisme ou sentiment d'humiliation⁴³⁸ – suffit à justifier l'aide apportée : « *inconditionnel a ici le sens singulier d'absence de conditions autres que le besoin.* »⁴³⁹. Ce stigmatisme se double parfois de celui associé au fait d'être déjà bénéficiaire d'un dispositif d'assistance publique⁴⁴⁰.

Une contribution symbolique (la « participation ») est toutefois demandée aux bénéficiaires qui peuvent s'en acquitter (et à eux uniquement) : entre 50 centimes et quelques euros pour un panier de denrées valant beaucoup plus. C'est bien entendu la symbolique de l'acte marchand qui est intéressante dans cette opération car l'association, d'essence communiste, rompt avec la logique de l'aumône, politiquement connotée. Le bénéficiaire achète ce qu'il reçoit et les deux parties « gardent la face » sur

⁴³² Ce qui peut surprendre pour une association d'origine chrétienne.

⁴³³ Ce terme revient beaucoup dans la communication des deux associations mères que sont le Secours populaire français et *Stockholms Stadsmission*.

⁴³⁴ Soupes populaires, patronage, etc.

⁴³⁵ Voir Michel Lallement, « Georg Simmel, une sociologie des formes sociales », Xavier Molénat éd., *La sociologie*. Éditions Sciences Humaines, 2009, pp. 58-62 ; Marcel Mauss, *op. cit.*, p. 24.

⁴³⁶ « *La charité est encore blessante pour celui qui l'accepte, et tout l'effort de notre morale tend à supprimer le patronage inconscient et injurieux du riche « aumônier ».* » Marcel Mauss, *op. cit.*, p. 92.

⁴³⁷ Axelle Brodriez-Dolino, *op. cit.*, 2006.

⁴³⁸ Harold Garfinkel, « Conditions of Successful Degradation Ceremonies », *American journal of Sociology*, vol. 61 / 5, 1956, pp. 420-424.

⁴³⁹ Edouard Gardella, *op. cit.*

⁴⁴⁰ Joel F. Handler et Ellen Jane Hollingsworth. « Stigma, Privacy, and Other Attitudes of Welfare Recipients ». *Stanford Law Review* 22, n° 1 (1969): 1-19.

cette scène de l'aide alimentaire⁴⁴¹.

La politique de *Matmissionen* en matière de conditionnalité des ressources est tout à fait différente puisque le supermarché traite avec des « clients-membres »⁴⁴². Ces derniers y sont admis sous condition stricte de ressources : les bénéficiaires d'un minima social, les personnes endettées ou les personnes déclarant toucher moins de 9200 SEK⁴⁴³ par mois (soit un peu moins de 900 €) peuvent devenir « clients-membres » et bénéficier d'un tarif avantageux sur tous les produits revendus, -70% par rapport aux prix observés en supermarché traditionnel. Les clients souhaitant bénéficier du tarif spécial doivent présenter leur carte d'identité et un extrait de leurs comptes bancaires. En ce sens, l'admission à *Matmissionen* constitue le prolongement de la reconnaissance institutionnelle de la situation de pauvreté dans laquelle se trouvent les clients. Ce point rompt avec la logique universaliste du modèle décrit par la littérature (encadré 1) : l'aide est centrée sur les personnes vivant sous le seuil de pauvreté mais détenant nécessairement un document justifiant de leur situation.

Par ailleurs, la figure du client-membre retenue par *Matmissionen* et la mise en scène choisie par la structure - un supermarché - rappellent la manière dont la majorité de la population « fait ses courses » et vise à normaliser autant que possible le recours à l'aide alimentaire. En outre, le terme de « clients » (*kunderna*), retenu par le supermarché, constitue un choix lexical fort. Il n'est pas anodin et dénote une volonté de se constituer en alternative crédible, professionnelle, tout en se démarquant à nouveau de l'univers de la charité « à l'ancienne ». Ces éléments rappellent d'ailleurs l'univers marchand plutôt que le caritatif. *Matmissionen* s'adresse en effet à des clients, plutôt qu'à des pauvres : il leur donne accès à des « promotions », leur assure des prix défiant toute concurrence et les fait entrer dans un univers offrant une possibilité de choix dans l'alimentation.

Les termes ou catégories « bénéficiaires » et « clients » traduisent donc deux rapports tout à fait différents à la relation d'aide et à la structure dispensant le secours. Toutes deux ont pour point commun de masquer, à dessein, le stigmate de « pauvre ». Avant d'entrer dans le détail de cette deuxième partie, le tableau ci-dessous reprend les caractéristiques des deux structures étudiées et résume leurs principales différences :

⁴⁴¹ Cette rupture avec la figure, religieuse, de l'aumône alimentaire d'ailleurs les discours et réflexions des bénéficiaires, nous y reviendrons dans les parties 2 et 3.

⁴⁴² Le personnel emploie indistinctement les termes *kunderna* (clients) ou *medlemmar* (membres).

⁴⁴³ Plafond en vigueur lors de la période d'enquête. Il a depuis évolué pour suivre l'évolution du coût de la vie et des taux de pauvreté.

Tableau 7. Principales caractéristiques des deux structures

Caractéristiques	Amédée Alins	Matmissionen
Ville	Bordeaux	Stockholm
Date d'ouverture	Ouvert depuis plus de dix ans	Ouvert en mars 2017
Horaires d'ouverture au public	Ma-V 14h15-17h00	L-D 12h-17H30 (12-15h le weekend)
Rattaché à	Secours populaire	<i>Stockholms Stadsmission</i>
Origine	Politique	Religieuse
Approvisionnement	Mixte (dotations européennes et privées)	Dons privés
Main d'œuvre principale	Bénévoles	Salariés/stagiaires
Contrepartie	Euro symbolique	Paiement
Traite avec des	Bénéficiaires	Clients-membres
Fréquentation	1 rdv mensuel	1 passage de carte par jour max
Accueil	Inconditionnel	Sous condition de ressources et être en situation régulière
Nombre annuel de foyers reçus (2019)	Environ 1750 ⁴⁴⁴	Environ 4800 ⁴⁴⁵

⁴⁴⁴ Ce chiffre englobe aussi les antennes plus petites comme celle de Malbec ou la Benauge.

⁴⁴⁵ Données fournies par le responsable de la boutique de *Hägersten*. Voir : *Stockholms Stadsmission. Utvärdering expansion Matmissionen 2022*.

CHAPITRE 2 : DIFFÉRENTES STRATÉGIES D'APPROVISIONNEMENT, DIFFÉRENTS EFFETS SUR LA RELATION AUX PERSONNES AIDÉES

Ce chapitre s'interroge sur les différents modes d'approvisionnement en denrées choisis par les deux associations. Cet aspect est incontournable puisqu'il détermine ce que vont ensuite recevoir les bénéficiaires ainsi que leur liberté de choix. Il questionne donc à la fois les stratégies mises en œuvre pour s'approvisionner et le rapport aux publics reçus. Le secteur de l'aide alimentaire évoque spontanément l'univers du don et du désintéressement. L'antenne Amédée Alins distribue à titre gratuit ou presque des denrées issues de commandes auprès du programme européen FEAD ou bien de dons de supermarchés des environs ; Matmissionen revend, pour sa part, à prix cassés les articles que lui donnent les supermarchés et producteurs de la région. Ces deux approches ont pour point commun d'impliquer une ou plusieurs formes de don à différentes étapes du processus.

Pousser la porte d'une association d'aide alimentaire s'avère souvent difficile pour plusieurs raisons. Il faut accepter de se faire aider et de recevoir gratuitement - ou presque - des produits alimentaires de la part d'autres personnes sous la forme de dons. Ceci implique différentes étapes : il faut s'inscrire, faire la queue, divulguer des informations personnelles sur sa situation matérielle, sur comment on vit, sur ce que l'on fait en échange de produits alimentaires.

Ces articles ne sont cependant pas les mêmes que ceux que l'on retrouve dans les supermarchés ordinaires. Il s'agit, par exemple, de denrées récupérées auprès d'enseignes privées ou bien de produits issus des surplus agricoles ou de programmes spécifiques⁴⁴⁶. Ces deux sources spécifiques constituent l'essentiel de l'approvisionnement en denrées des associations étudiées dans ce travail.

Les produits redistribués ou revendus s'insèrent dans le « système alimentaire »⁴⁴⁷ : un cycle long qui va de la (sur)production, à la mise en étal dans les supermarchés, au retrait des rayons pour aller enfin jusqu'à une nouvelle phase de distribution par les

⁴⁴⁶ Nous le verrons en détail dans la suite de ce chapitre.

⁴⁴⁷ Dominique Paturel, « L'accès à l'alimentation : un enjeu systémique et démocratique », *Cahiers de l'action*, vol. 58, no. 1, 2022, pp. 31-38.

associations d'aide alimentaire. En ce sens, les produits récupérés et repropoés au sein de ces associations constituent un réseau différé de consommation spécifique pour les foyers paupérisés : ce sont ces articles – à péremption proche - qu'ils retrouvent, en bout de chaîne, dans leurs cabas et leurs assiettes. Ces produits peuvent d'ailleurs faire l'objet de frustrations voire de mécontentement⁴⁴⁸ de la part de ceux qui les reçoivent et qui ont tout à fait conscience qu'ils ne consomment et ne mangent pas « comme tout le monde », parfois en dépit de ce qu'annoncent certaines structures. L'enjeu est donc aussi celui du choix de consommation⁴⁴⁹ offert aux ménages paupérisés qui fréquentent les lieux de distribution alimentaire (et payent parfois pour ce qui leur est remis).

La question des stratégies d'approvisionnement de l'aide alimentaire et de la distribution des denrées doit donc être pensée au-delà des seules structures associatives puisqu'elle englobe, de fait, des acteurs privés marchands qui ont intérêt à donner : ils peuvent par exemple s'exposer à des amendes en cas de gaspillage. Tous ces acteurs contribuent au système alimentaire dans son ensemble et forment, nous le verrons, une communauté d'intérêts.

Ce dernier point invite à repenser la question du don dans ce schéma. Le triptyque : donner/recevoir/rendre mis en avant par les penseurs du don⁴⁵⁰ s'étant penchés sur la question du moteur des interactions sociales marque une véritable rupture épistémologique. Une rupture d'autant plus fondamentale qu'elle propose une clef de lecture alternative aux interprétations utilitaristes des rapports sociaux selon lesquelles les agents seraient d'abord mus par la maximisation de leur intérêt. Mauss saluait par exemple les nombreuses survivances du don dans les relations sociales⁴⁵¹. Il faut toutefois rappeler que ce dernier a publié ses principaux travaux avant l'avènement des États sociaux et des systèmes de redistribution contemporains.

⁴⁴⁸ Bonzi parle à cet endroit du faisceau des « violences alimentaires » qui ramènent ceux qui les éprouvent à leur condition socioéconomique. Voir : Bénédicte Bonzi, *Faim de Droits : le don à l'épreuve des violences alimentaires*, thèse soutenue en 2019.

⁴⁴⁹ Dominique Paturel et Magali Ramel, « Éthique du care et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable », *Revue française d'éthique appliquée*, N° 4, 2017, pp. 49-60.

⁴⁵⁰ Voir Karl Polanyi, *op. cit.* ; les travaux du « Mouvement anti-utilitarisme en sciences sociales » (MAUSS) et plus particulièrement Alain Caillé, *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*, Desclée de Brouwer, coll. « Sociologie économique », Paris, 2000 et Alain Caillé, *Extension du domaine du don : Demander-donner-recevoir-rendre*, Actes Sud, 2019 ; ou encore Jacques Godbout, « En finir avec le don ? », *Revue du MAUSS* 36, no 2, 2010, pp. 493-502.

⁴⁵¹ « Une partie considérable de notre morale et de notre vie elle-même stationne toujours dans cette même atmosphère du don, de l'obligation et de la liberté mêlés. Heureusement, tout n'est pas encore classé exclusivement en termes d'achat et de vente. », Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison*

Selon Derrida⁴⁵², ce triptyque composé de trois temps que sont « donner », « recevoir » et « rendre » constitue un cycle qui prolonge les rapports sociaux dans les interactions autour du don. Ce cycle⁴⁵³ met en jeu différents acteurs de la société au cœur d'une même configuration. Selon cette lecture, les associations seraient un véhicule pour les dons, une sorte d'étape intermédiaire entre le recevoir et le rendre. En effet, le don s'inscrit dans une relation ternaire au sein de laquelle « A » donne « B » à « C » ou, en l'occurrence, « les supermarchés privés donnent leurs invendus aux associations » ou bien « une association donne ces mêmes denrées aux pauvres ». Il serait même possible de dégager un 4^{ème} temps, celui de la « demande »⁴⁵⁴ puisque sans cette étape d'identification d'une demande ou d'un besoin, le don ne trouve pas preneur.

Le don assure aussi la circulation de biens au service du lien social entre inconnus⁴⁵⁵. Aussi, par-delà les questions de valeurs d'usage ou d'échange, faut-il interroger la « valeur de lien » jouée par l'action associative. Ce sont ces liens entre les parties prenantes à l'interaction qui confèrent un sens à ce qui circule⁴⁵⁶. En l'occurrence cette demande est triplement exprimée par les agents de cette interaction : elle l'est à la fois par les populations paupérisées mais aussi par les associations d'aide alimentaire et par les entreprises et supermarchés privés. Ainsi :

- les associations d'aide alimentaire y voient un moyen de pérenniser leur action et leur existence dans le temps
- les publics de l'aide alimentaire y trouvent un moyen de maintenir leur budget à l'équilibre
- les supermarchés partenaires y trouvent un nouveau débouché pour leurs invendus

Les structures d'aide alimentaire travaillent donc autour du don selon différentes logiques. Cette lecture met notamment l'accent sur la portée à la fois fonctionnelle et symbolique⁴⁵⁷ du don qui demeure, en apparence, central⁴⁵⁸ dans les rapports sociaux se

de l'échange dans les sociétés primitives, PUF, coll. « Quadrige Grands textes », 2007 (1923-24), p. 258-259.

⁴⁵² Jacques Derrida, *Donner le temps : La Fausse Monnaie*, Galilée, 1991.

⁴⁵³ Jacques Derrida y voit d'ailleurs une analogie avec les représentations communes du temps et les formes circulaires des montres.

⁴⁵⁴ Alain Caillé, *Extension du domaine du don : Demander-donner-recevoir-rendre*, Actes Sud, 2019.

⁴⁵⁵ Jacques Godbout en collaboration avec Alain Caillé, *L'esprit du don*, Montréal-Paris : Éditions La Découverte, 345 p., *op. cit.*, 2000 (1^{ère} édition 1992).

⁴⁵⁶ *Ibidem*.

⁴⁵⁷ Alain Caillé y voit une filiation directe avec la notion de capital symbolique chez Bourdieu. Voir l'entretien avec Alain Caillé (2), Références, *parcours intellectuel et engagement*, pour revue-sociologique.org

nouant au sein du champ de l'aide alimentaire. Pour autant, Derrida pose que le don est une forme pure et parfaite qui ne se rencontre jamais telle quelle dans la réalité. Ce dernier se réfère notamment à la psychanalyse pour analyser les mécanismes à l'œuvre derrière le don. Il en conclut que seules les formes inconscientes de don peuvent être qualifiées de don « véritable ». En d'autres termes, il faut que ni le donateur ni le récipiendaire ne soient conscients de la scène en train de se jouer et des intérêts en présence. Il ne faut pas que le don génère de dette morale ou symbolique :

« Pour qu'il y ait don, il faut qu'il n'y ait pas de réciprocité, de retour, d'échange, de contre-don ni de dette. Si l'autre me rend ou me doit, ou doit me rendre ce que je lui donne, il n'y aura pas eu don, que cette restitution soit immédiate ou qu'elle se programme dans le calcul complexe d'une différence à long terme. »⁴⁵⁹.

Dans l'extrait ci-dessus, Derrida appuie sur l'idée que le don ne doit pas se donner à voir comme tel ; que « *la simple identification du don semble le détruire* »⁴⁶⁰. Cette conception faisant appel à la psychologie ne laisse entrevoir que des formes très particulières comme celle du don anonyme du sang par exemple⁴⁶¹, formes absolues et auxquelles il s'avère difficile d'attacher une valeur monétaire. Aussi, le don se trouverait nécessairement dans une position paradoxale, pris dans des rapports ambigus avec le domaine de l'économie et de la mesure de la richesse :

« (...) le don, s'il y en a, n'est-ce pas aussi cela même qui interrompt l'économie ? Cela même qui, suspendant le calcul économique, ne donne plus lieu à échange ? (...) S'il y a don, le donné du don (ce qu'on donne, ce qui est donné, le don comme chose donnée ou comme acte de donation) ne doit pas revenir au donnant (ne disons pas encore au sujet, au donateur ou à la donatrice). Il ne doit (...) en tout cas pas être épuisé, en tant que don, par le procès de l'échange, par le mouvement de la circulation. »⁴⁶².

Selon l'auteur, le don devrait être défini comme un temps de rupture avec l'économie et le calcul ; un temps presque sacré, sanctuarisé. Ces éléments théoriques sont un préalable à une discussion sur les stratégies d'approvisionnement des deux structures d'aide alimentaire étudiées.

Pourtant, nous verrons que les dons de denrées alimentaires sont désormais intégrés à un processus administratif pour des raisons sanitaires, sociales ou encore fiscales. L'État

⁴⁵⁸ A tel point que Mauss dans son essai parlait de « fait social total » et que Caillé parlait « d'opérateur de socialité par excellence », *Ibidem.*

⁴⁵⁹ Jacques Derrida, *Donner le temps : La Fausse Monnaie*, Galilée, 1991, 240 p., p. 24.

⁴⁶⁰ *Ibidem*, p.26.

⁴⁶¹ Richard Titmuss, *The Gift Relationship (Reissue): From Human Blood to Social Policy*, 1st ed., Bristol University Press, 2018. (1970).

⁴⁶² Jacques Derrida, *op. cit.*, p. 18.

fixe un cadre juridique pour organiser les transactions. Les dons issus du secteur privé sont dès lors investis par toute une série de rapports de pouvoir, lesquels exercent, par capillarité, une influence sur ce que les personnes fréquentant l'aide alimentaire mettent *in fine* dans leur cabas. La question de la place du « don » dans l'action associative se pose dès lors que l'on prend en considération ces réflexions puisque l'action menée par le SPF ou *Matmissionen* auprès des publics paupérisés repose bien sur l'important écart existant entre ce qu'ils reçoivent et ce qu'ils payent : certains bénéficiaires de l'antenne ne versent même pas de participation symbolique en échange de ce qu'ils reçoivent.

Ce chapitre amorce une discussion sur deux points particuliers : l'institutionnalisation du secteur associatif et la place du don dans ce schéma. Ce travail, davantage à vocation empirique que théorique, permettra de discuter ces différents aspects.

Interrogations et propositions du chapitre :

Ce chapitre tâchera de répondre à plusieurs questions : Quelles stratégies d'approvisionnement sont mises en place par les deux associations étudiées ? Quel est l'impact de ce fonctionnement mettant en jeu acteurs privés, associatifs et publics sur la composition du panier de denrées remis aux bénéficiaires de l'aide alimentaire ? Comment évaluer l'aide apportée pour l'estimer à sa « juste valeur » ?

Pour y répondre, ce chapitre se structure autour de trois propositions :

- **Proposition A** : les modes d'approvisionnement influencent la manière d'aider et le travail du secteur de l'aide alimentaire. Si la finalité reste la même, le mode opératoire change énormément selon que l'on procède par remise d'un colis gratuit composé en partie de denrées issues de programmes européens ou par revente d'invendus.

Via son système mixte d'approvisionnement, l'antenne Amédée Alins cherche à garder le contrôle sur l'écoulement de ses stocks et à conserver une certaine flexibilité en incluant dans son panier une part croissante d'articles issus de dons⁴⁶³. *Matmissionen* se concentre uniquement sur la revente de dons et imite le fonctionnement d'un supermarché traditionnel pour écouler ses stocks.

A1) Le fait de recevoir des produits provenant de commandes spécifiques auprès

⁴⁶³ Nous détaillerons spécifiquement les apports respectifs de la « collecte et de la ramasse » par la suite.
BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

d'un organe comme le FEAD suppose d'échelonner leur écoulement et de bien planifier dans le temps tandis que les invendus issus des dons doivent être écoulés le plus rapidement possible. **A2)** Le fait de compter exclusivement sur les dons de supermarchés suppose au contraire un roulement aussi intensif que possible des denrées en raison d'un cycle de vie des produits souvent très court. Il implique donc de reproduire le fonctionnement d'un supermarché traditionnel et de tâcher autant que possible de « faire » des ventes et d'écouler les stocks.

- **Proposition B** : Les deux modèles font une part différente à la dimension du choix dans l'alimentation. Or, cette liberté de choix dont disposent les publics reçus dépend étroitement du mode d'approvisionnement retenu et définit le degré d'éloignement avec les lieux de consommation de denrées alimentaires standards que fréquente le reste de la population. En ce sens, on peut supposer que c'est avant tout le degré de choix offert aux publics de l'aide alimentaire qui marque leur différence avec le reste de la population et les renvoie à leur position socioéconomique, celles des « pauvres de l'aide alimentaire ».
- **Proposition C** : Ces différents éléments poussent à réinterroger la place du don dans le travail associatif. En effet, ces dons sont intégrés à des routines administratives ou à des calculs marchands qui permettent aux supermarchés partenaires d'en retirer des avantages financiers ou en termes d'image. Au vu de la prégnance croissante des liens avec le privé, il faut de plus en plus penser la question de l'aide alimentaire comme une potentielle extension du secteur agroalimentaire privé, lequel est soumis à un certain nombre de règles juridiques, sanitaires et sociales mais aussi à des impératifs marchands.

Il semble que l'espace du don dans la sphère associative soit investi par des logiques institutionnelle, professionnelle et marchande qui sont en rupture avec sa forme « charitable »⁴⁶⁴, c'est-à-dire du don total, absolu, désintéressé et soustrait au calcul économique.

Nous présenterons d'abord le mode d'approvisionnement par le FEAD puis analyserons le système mixte mis en place par l'antenne Amédée Alins. Ensuite, nous nous pencherons sur le modèle d'approvisionnement exclusif par le marché retenu par *Matmissionen* et sur ses conséquences dans la pratique. Cette discussion sera un complément aux autres chapitres qui composent cette deuxième partie et discutent

⁴⁶⁴ De manière analogue, l'avènement des États sociaux contemporains marquait une victoire à la fois politique et symbolique sur les solidarités privées et traditionnelles.

spécifiquement du travail associatif (chapitre 3) et du parcours du bénéficiaire (chapitre 4).

I. L’approvisionnement par le FEAD : standardiser la distribution

Une partie importante des denrées distribuées par le SPF provient des commandes passées auprès d’un programme européen spécifique, le FEAD. On distingue ces produits issus de l’Union européenne (FEAD) et ceux issus de la « collecte » ou de la « ramasse »⁴⁶⁵. Les denrées ont donc plusieurs provenances distinctes et le colis se divise en deux parties : des produits secs ou surgelés provenant essentiellement du FEAD et une partie de produits frais et d’hygiène ou d’entretien issus de la collecte, de la ramasse ou, plus rarement, de dons isolés et ponctuels⁴⁶⁶.

1. Les produits du FEAD

Nous l’avons abordé dans la première partie, le FEAD a été conçu comme un instrument de lutte contre la pauvreté à l’échelle de l’Union. De nombreux États comme la France – contrairement à la Suède – souscrivent à ce programme pour alimenter les principales associations d’aide alimentaire en denrées. Penchons-nous désormais sur l’utilisation qu’en fait l’antenne du SPF qui nous intéresse dans ce travail de recherche⁴⁶⁷.

L’aide alimentaire dispensée par l’antenne Amédée Alins du Secours populaire français est à 70% standardisée : il s’agit de produits sélectionnés dans une liste et commandés. Autrement dit, ce pourcentage correspond à la part de denrées envoyées par le FEAD

⁴⁶⁵ Les termes « collecte » et « ramasse » sont issus du lexique de la structure. Le premier fait référence aux opérations de collectes menées par des bénévoles auprès des clients de grands supermarchés selon une temporalité plus ou moins régulière (les clients se voient remettre un sac et une liste de courses à faire s’ils souhaitent l’association) ; la « ramasse » est constituée de dons de supermarchés et épiceries de proximité de la région. Il peut s’agir de fruits et légumes, de produits frais ou congelés ou encore de produits d’hygiène.

⁴⁶⁶ La structure ne peut accepter les plats cuisinés apportés par des personnes privées. En revanche, des dons isolés comme des rations militaires ont été récupérés et redistribués sur une courte période, ponctuelle.

⁴⁶⁷ Nous nous baserons ici en grande partie sur le rapport de FORS 2017 puisqu’il concerne la période exacte où le travail auprès du Secours populaire a commencé.

dans les stocks de l'antenne. Plusieurs logiques président à la sélection des produits et à la commande des articles. Le choix s'effectue parmi une longue liste de plus d'une centaine de produits⁴⁶⁸ dont une quarantaine est généralement retenue en début d'année. Ces derniers sont assez standardisés d'une année sur l'autre puisque l'enjeu pour les associations est de couvrir un large éventail de besoins alimentaires : il faut être capable de proposer des produits secs, des produits pour cuisiner (de l'huile par exemple) ou encore de la viande et/ou du poisson. L'idée est aussi de proposer une alimentation aussi proche que possible des recommandations en matière de santé et des normes de consommation, nous y reviendrons.

Depuis la création du FEAD en 2014, la liste a évolué et fait désormais la part belle aux produits de base :

« L'examen du contenu des listes indique également peu de changements quant à la nature des produits proposés, les variations se faisant à la marge (parfum d'une confiture, d'une crème dessert...). Certains produits, présents en 2010, disparaissent toutefois des listes (les boissons et produits pour bébés, par exemple), alors que la viande et le poisson, ainsi que les fruits, font leur apparition à partir de 2013.

On remarque certaines évolutions quant à la proportion relative des grandes « familles » de produits dans la liste (en nombre de références) au fil des ans :

- Les produits « de base » (farine, lait, pâtes, riz, sucre, corps gras...) représentent depuis 2010 entre 25 et 30% des références de la liste, soit un élément central, leur part relative ayant augmenté dans la liste pour 2017 ;

- Les familles de produits se sont diversifiées avec l'apparition des familles « viandes/poissons » et « fruits », absents des premières listes, qui prennent d'emblée une place importante dans les listes dès 2013 ;

- A l'inverse, la proportion de « plats cuisinés », très présents dans les listes 2011/2012, a significativement diminué (passant de 22% en 2011 à 9% des références en 2017), de même que la part de la famille « desserts/épicerie sucré et produits du petit déjeuner » (qui représentait 35% des références 2012 et n'en représente plus que 21% en 2017). »⁴⁶⁹.

L'extrait du rapport FORS 2017 présenté ci-dessus discute les changements survenus dans la composition des listes de commandes passées par les grandes associations d'aide alimentaire. La prise en compte des nouveaux publics⁴⁷⁰ de l'aide alimentaire traduit la nécessité d'adapter cette dernière : certains bénéficiaires ne consomment pas de porc ou de produits non halal par exemple.

Par conséquent, la centralité des produits secs et de base (presque un tiers) - consommés

⁴⁶⁸ FORS, 2017, p. 21.

⁴⁶⁹ *Ibidem*, p. 21.

par tout le monde – au détriment des plats cuisinés (moins de 10% en 2017) s’est progressivement établie dans les commandes. Ce changement peut s’expliquer par le retour d’expérience issu de la pratique associative sur le terrain. En effet, les plats cuisinés constituent un véritable pari pour les structures d’aide alimentaire :

« Pour les associations, ce sont des produits plus « risqués » que les produits non élaborés, ceux qui sont le plus susceptibles de ne « pas marcher » auprès des publics ; or, ce sont néanmoins des produits nécessaires car tous les ménages ne sont pas en mesure de préparer des repas. La demande concernant ce type de produits peut donc s’avérer fluctuante, occasionnant pour les réseaux des tâtonnements et des réajustements en continu (...) il y a un besoin car beaucoup de personnes accueillies sont des personnes seules. »⁴⁷¹.

Il arrive ainsi fréquemment que les plats cuisinés ne soient pas intégralement distribués. L’ensemble de ces considérations viennent influencer le travail et la sélection des articles effectuée par les associations et ont logiquement des répercussions sur la consommation des ménages tributaires de cette aide pour se nourrir. Par conséquent, les stocks dépendent essentiellement de deux facteurs : l’accord conclu en chaque début d’année et les retours de la structure sur l’écoulement des produits au cours de l’année d’exercice. Ces retours sont fondamentaux pour ajuster les produits d’une commande sur l’autre.

De plus, les choix des bénéficiaires sont très diversifiés et les produits qu’ils retiennent ou délaissent varient d’une année sur l’autre. Ceci oblige les structures à s’adapter afin de tenir compte des préférences des publics rencontrés ainsi que de la nécessité de préserver un certain équilibre :

« Le principe d’équilibre nutritionnel, porté par les institutions dans le cadre du choix des denrées du FEAD, est donc globalement soutenu et défendu par les organisations partenaires »⁴⁷².

Les enjeux nutritionnels sont donc importants pour le fonctionnement de l’aide alimentaire⁴⁷³ mais relèvent de choix au niveau des grandes structures à l’échelon national. A titre d’exemple : les commandes passées par les associations française illustrent une volonté de proposer des produits équilibrés tandis que, pour l’Italie ou l’Espagne, la logique de survie prime avec une mise en avant des produits ayant des

⁴⁷⁰ Nous y reviendrons dans la partie 3.

⁴⁷¹ *Ibidem*, p. 32.

⁴⁷² FORS 2017, p 29.

⁴⁷³ Dominique Paturel et Aurélie Carimentrand, *op. cit.*, 2018.

apports énergétiques importants⁴⁷⁴. Ces choix traduisent autant de représentations verticales de ce que les publics de l'aide alimentaire doivent consommer. Ces représentations ont, *in fine*, une incidence sur ce que les bénéficiaires mettent dans leur assiette :

« En fonction de leur degré de dépendance et de leurs capacités à s'approvisionner par ailleurs, les besoins des publics en matière de denrées distribuées seront différents, la question de l'équilibre nutritionnel et de la diversité des denrées proposées étant un enjeu d'autant plus fort pour les personnes exclusivement dépendantes de l'aide alimentaire. Dans les habitudes culturelles qui sous-tendent les pratiques alimentaires : ces pratiques varient en fonction de la composition des ménages (personnes isolées, familles, etc.) mais aussi en fonction de pratiques culturelles ou religieuses qui influent d'une part, sur la capacité des ménages à s'alimenter avec les denrées proposées (certaines étant difficilement appropriables par des ménages migrants, par exemple), mais aussi sur la demande ou, au contraire, le rejet de certaines denrées. Ainsi, certaines associations soulignent la désaffection croissante d'une partie des ménages accueillis à l'égard des produits carnés. »⁴⁷⁵.

Ces choix sont d'autant plus importants que certains foyers dépendent exclusivement ou presque de ce qu'ils reçoivent de l'aide alimentaire et que ce colis constitue parfois l'unique source régulière et anticipable de denrées dans le mois ou la semaine⁴⁷⁶. Par conséquent, ce colis est aussi parfois la seule source d'apports nutritifs variés et de diversité alimentaire. Pour toutes ces raisons, le rôle des associations d'aide alimentaire est donc crucial.

De plus, les structures ont à charge de déterminer le plus précisément possible combien d'unité(s) de chaque article doit être remis aux bénéficiaires. Il leur faut être certain que les produits pourront être écoulés tout au long de l'année auprès des publics reçus :

« Si on a trop de quantité sur un produit, à un moment, il y a un rejet. Alors on l'arrête, et l'année d'après, on nous le réclame. Chaque produit a son seuil, on ne peut jamais savoir... Tout produit est susceptible de plaire' (Membre du Réseau national). L'objectif des associations est donc double : il s'agit non seulement de pouvoir proposer une diversité de denrées susceptibles de répondre à la plus large palette des besoins, mais aussi que cette diversité de produits soit assurée de façon homogène et lissée dans le

⁴⁷⁴ FORS 2017, p. 54.

⁴⁷⁵ FORS 2017, p. 31.

⁴⁷⁶ Nous le verrons dans la partie 3 avec le cas de Hédi.

temps, afin d'éviter les phénomènes de « saturation » des centres de distribution avec un type de denrée spécifique à un moment donné. »⁴⁷⁷.

Pour les associations, les enjeux liés à la commande de denrées sont capitaux puisqu'il faut s'assurer que ces dernières ne seront pas gaspillées et ne resteront pas sur les étals sans trouver preneur. Il est donc important de s'assurer que la consommation est bien lissée sur l'année d'exercice afin d'éviter un effet de saturation auprès de la demande⁴⁷⁸.

L'expertise développée par les associations lors de la pratique s'avère cruciale. Ces dernières interviennent à toutes les étapes de la sélection des produits : privilégier une alimentation variée pour les bénéficiaires via des choix spécifiques lors des commandes, prendre en compte les retours d'expérience sur le terrain et, enfin, assurer l'écoulement des denrées et des stocks annuels.

2. Dans la pratique : la dimension sociale du panier distribué

Nous venons de le voir, la composition du panier du FEAD est issue d'une liste de produits remontée par l'association en début d'année puis commandée par un système d'appel d'offres auprès de l'organisme public FranceAgriMer⁴⁷⁹. Penchons-nous à présent sur le panier distribué en 2019.

Il s'agit (dans l'ordre de distribution et de mise en rayon) de bouteilles de lait demi-écrémé, d'une boîte de fromage, de sucre, de riz, pâtes, crème dessert au chocolat, de semoule, de farine, de purée mousseline. A cela s'ajoutent conserves (raviolis de bœuf, haricots verts, ratatouille, flageolets, petits pois et carottes), velouté de légumes/soupes minute, plats cuisinés (poulet basquaise, pâtes lardons champignons crème), boîtes de sardines et/ou de thon, confiture, cocktail de fruits (fruits au sirop), galettes bretonnes ou gâteaux secs, compote de pommes, cacao en poudre, huile de cuisson, poisson surgelé, steaks hachés, lasagnes saumon épinard, escalopes de dinde. Ces denrées ne sont pas remises en quantités égales et ne sont pas disponibles à chaque fois.

L'emballage de ces produits les distingue souvent des articles de marque proposés par la suite. Leur packaging évoque plutôt l'univers *hard discount*. Ils sont d'ailleurs, disposés

⁴⁷⁷ *Ibidem*, p. 33.

⁴⁷⁸ A l'antenne Amédée Alins, les fiches produits sont ainsi parfois actualisées au cours d'une même année afin d'écouler plus rapidement tel ou tel article.

⁴⁷⁹ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre Le Crom, *Une solidarité en miettes. Socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 312 p.

comme dans ces supermarchés à prix cassés (le contenant en carton est laissé sous les plats cuisinés).

Figure 6. Étal avec des produits du FEAD (2018)



La dotation du panier est, bien entendu, fonction de la taille du foyer (voir tableau reproduit ci-dessous :

Tableau 8. Dotations du FEAD selon la taille du foyer pour l'exercice 2019

Dotation 2019	1/2p	3/4p	5+p
Lait demi écrémé UHT (1L)	3	4	6
Ratatouille (375 g)	1	0	2
Lentilles cuisinées (400g)	1	0	0
Beurre doux congelé (250 g)	1	1	1
Purée de pommes de terre en flocons (125 g)	1 sachet	4 sachets (1 paquet)	4 sachets (1 paquet)
Raviolis de bœuf (800g)	1/4 passages	2/4 passages	3/4 passages
Riz long étuvé (500 g)	0	1	2
Farine type 55 (1 kg)	0	1	1
Flageolets (400g)	1	0	2
sucré en morceaux (500g)	1/4 passages	1	2
café moulu (50% arabica - 50% robusta) (250 g)	1/4 passages	2/4 passages	2/4 passages
Confiture de fraise (400 g)	1	1	0
Escalope de volaille (480 g)	0	1	2
Haricots verts très fins (800 g)	0	1	2
Petits pois très fins / carottes (800 g)	1/4 passages	1	1
Graine de couscous calibre moyen (500 g)	1	0	1
purée de pommes bananes (400g)	1	1,5	2,5
Veluté de poireaux de pommes de terre (1L)	2/4 passages	2/4 passages	2/4 passages
Huile de tournesol (920g)	2/4 passages	2/4 passages	3/4 passages
Emmental (250g)	2	2	3
pates coquillettes (500g)	1	0	0
Sardines à l'huile (125g)	2	2	3
Poudre Chocolatée 500 g	1/4 passages	1	2/4 passages
Céréales petit déjeuner riz et blé complet (375 g)	1/4 passages	1	1
Steak haché surgelé de bœuf 15% MG (100 g)	3	0	0
Filet de poisson blanc surgelé (435 g)	0	1	2
Thon entier listao au naturel (140g)	2	3	4

On le voit dans la liste ci-dessus, les articles (entrées, plats ou desserts) émanant du FEAD couvrent des besoins nutritionnels diversifiés. Les produits se répartissent en différentes catégories. La diversité présente dans la composition du panier tient, certes, à des considérations d'ordre nutritionnel mais aussi social :

« La base, c'est de se demander : que mange un individu ? Le consommateur ne consomme pas toute l'année les 30 mêmes produits. Mais notre but, c'est d'essayer de faire en sorte que les gens aient des repas équilibrés, et qu'ils puissent manger comme tout le monde. »⁴⁸⁰.

L'extrait ci-dessus est issu d'un entretien avec un membre du réseau national des banques alimentaires qui participe au même cycle de commande de denrées. Il témoigne d'une volonté de l'aide alimentaire de proposer, dans la mesure du possible, une alimentation ressemblant à celle du reste de la population. Ce point illustre la dimension sociale inhérente à la remise du panier : il ne s'agit pas seulement de couvrir des besoins nutritionnels.

Là encore, ce dessein rappelle le travail sur les paniers de référence de l'ONPES⁴⁸¹ et l'idée que la pauvreté – au-delà des questions de privations – revient aussi à une forme de marginalisation dans le rapport à l'alimentation et aux choix disponibles. L'aide dispensée par le guichet associatif est donc centrée sur une large couverture des besoins qui, tout comme les « budgets de référence » (ONPES), vise à prendre en compte un large panel de besoins : diversité des besoins alimentaires mais aussi d'hygiène. Ces budgets constituent une norme moyenne des besoins de tout être humain pour aspirer à une vie décente. L'Antenne Amédée Alins tente ainsi de combler certains angles morts des politiques sociales en couvrant plus de besoins que le seul poste « alimentaire ».

Pour résumer, avec son colis alimentaire, le SPF essaye autant que possible de proposer une alimentation alliant quantité, qualité/diversité nutritive et ressemblant à celle du reste de la population.

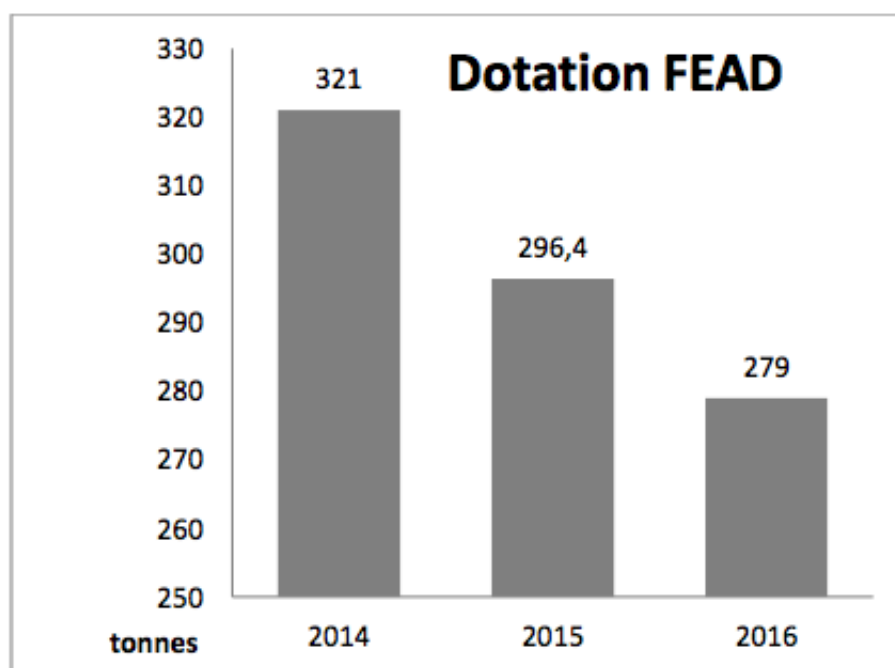
⁴⁸⁰ FORS 2017, p. 29.

⁴⁸¹ Sans entrer dans des considérations techniques, il s'agit d'élaborer, avec l'aide de groupes de citoyens et d'experts, un panier de biens et services reflétant les normes de consommation en cours dans une société pour ne pas être exposé au risque d'exclusion ou de précarité économique. Il ne s'agit pas d'une approche en termes de pauvreté absolue puisque le raisonnement adopté n'identifie pas un minimum vital mais bien une norme et une pratique sociale de référence. Il n'existe pas de définition faisant autorité même si les travaux réalisés par l'Union nationale des associations familiales (UNAF) ou l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) conjointement avec l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) et le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), donnent un excellent aperçu de l'état des recherches sur le sujet en s'inspirant de travaux conduits à l'étranger et posent les jalons d'un savoir à la fois pratique et théorique sur le sujet. Voir : Pierre Concialdi, « Les budgets de référence : un nouveau repère dans le débat public sur la pauvreté », *La Revue de l'Ires*, (82), 2014, pp. 3-36.

3. Maintenir un afflux de denrées du FEAD

Au SPF de Bordeaux, les denrées proviennent en grande partie du FEAD. Or, ce fonds n'augmente pas ses dotations en proportion⁴⁸² de l'accroissement du nombre de demandeurs :

Graphique 8. Évolution des dotations du FEAD pour le SPF de Gironde 2017⁴⁸³



Le décalage entre l'augmentation du nombre d'inscrits/bénéficiaires et la diminution relative de la dotation FEAD fait peser une pression sur la structure qui doit trouver de nouvelles sources d'approvisionnement. Ce fonctionnement ne permet pas de faire face à un accroissement soudain et conjoncturel du nombre de demandeurs. Être flexible s'avère difficile dans ces conditions et les associations doivent se montrer bonnes gestionnaires pour officier avec « ce qu'elles ont ».

Pour faire face à cette attente et à cette demande, les associations du secteur dit de « l'urgence alimentaire » sont tenues d'organiser leurs stocks et de régulièrement trouver

⁴⁸² Une augmentation des sollicitations peut indiquer une hausse du nombre de ménages concernés par les situations de pauvreté et précarité, une augmentation de l'intensité de la pauvreté ou tout simplement une augmentation du recours à la solidarité associative pour des personnes en difficulté et qui ne peuvent se tourner vers le guichet public (personnes migrantes par exemple).

⁴⁸³ Source : Bilan SPF 2017.

de nouvelles sources d'approvisionnement auprès des grandes surfaces alentour car il serait inconcevable d'éconduire des demandes⁴⁸⁴.

Le maintien de cette aide est un enjeu vital pour l'association. Aussi, quand, en 2019⁴⁸⁵, l'aide du FEAD a été remise en cause au plan politique, le SPF et les associations en bénéficiant se sont toutes mobilisées. Il était question que son enveloppe, décidée dans le cadre d'un plan européen pluriannuel de 6 ans, passe de 3,8 milliards d'euros pour l'exercice 2014-2020 à 3 milliards d'euros pour la période 2021-2027 :

Figure 7. Courrier⁴⁸⁶ affiché sur les murs de la structure à propos du maintien du FEAD (avril 2019)



⁴⁸⁴ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*

⁴⁸⁵ Lors de la dernière année d'enquête sur le terrain auprès de l'association.

⁴⁸⁶ Communiqué complet issu du courrier écrit par les structures mobilisées : « *Madame, Monsieur, alors qu'approchent les élections européennes et que les discussions sur le budget de l'Union ne sont pas bouclées, nos associations souhaitent alerter l'opinion publique sur le sort fait à l'aide alimentaire. Le Fonds d'aide aux plus démunis, dont nos quatre associations ont la charge de la redistribution en France, a vocation à soutenir les actions menées par les pays de l'Union européenne pour apporter une assistance matérielle aux plus précaires. Pour nous le FEAD c'est l'assurance de disposer de produits de bases (lait, café, huile, pâtes, conserves viandes...) tout au long de l'année. Or, à ce stade du débat budgétaire européen, il serait d'un montant de 3 milliards, sur la période 2021-2027, soit une très forte baisse par rapport à la période précédente (3,8 milliards d'euros sur la période 2014-2020). Nous pensons même qu'il faudrait prendre en compte l'aggravation de la pauvreté qui conduit 6,8% de la population de notre continent en situation de pauvreté matérielle sévère. Pour ces raisons, nous vous invitons à une conférence de presse commune d'alerte. Cinq députés-es et 2 sénatrices de Gironde nous ont déjà apporté leur soutien en interpellant le gouvernement sur ce sujet.*

C'est ainsi que, dans le cadre de mobilisations ayant eu lieu entre 2018 et 2019 pour obtenir le maintien de ce fonds nécessaire au bon fonctionnement de la structure, des élus avaient été conviés à venir discuter avec les responsables associatifs. Les responsables de l'antenne Amédée Alins avaient notamment affiché une grande banderole dans la rue passante - cours de la Somme - pour alerter l'opinion. Selon les associations mobilisées, le FEAD remplit une fonction clef et doit absolument être reconduit pour accompagner la hausse de la pauvreté sur la période comme rappelé dans le communiqué :

« à ce stade du débat budgétaire européen, il serait d'un montant de 3 milliards, sur la période 2021-2027, soit une très forte baisse par rapport à la période précédente (3,8 milliards d'euros sur la période 2014-2020). Nous pensons même qu'il faudrait prendre en compte l'aggravation de la pauvreté qui conduit 6,8% de la population de notre continent en situation de pauvreté matérielle sévère. »⁴⁸⁷.

Nous l'avons vu, 70% du contenu du colis distribué provient du FEAD. Son maintien est donc un enjeu de taille pour l'association puisqu'il s'agit de stocks permettant de proposer une aide « tout au long de l'année ».

Se mobiliser en tant qu'entité auprès d'acteurs politiques et institutionnels fait ainsi partie intégrante du travail associatif et caractérise la situation de dépendance dans laquelle peuvent se trouver les associations ayant choisi de s'approvisionner comme le SPF.

4. Faire face aux imprévus dans l'approvisionnement

Le système combinant appels d'offres, commandes annuelles et dons de la part du privé est censé garantir le fonctionnement en continu de l'aide alimentaire. Pour autant, l'association n'est pas à l'abri de ruptures d'approvisionnement, parfois dues à des fraudes. En 2018, un événement particulièrement difficile a bouleversé le travail des associations d'aide alimentaire : des steaks hachés livrés dans le cadre du FEAD ont dû être retournés car ils n'étaient pas comestibles. Ce scandale sanitaire a entaché la réputation du secteur et paralysé le processus de distribution d'aide alimentaire puisqu'il s'agissait de denrées distribuées à grande échelle à de nombreux foyers. Les premières

*Nous souhaitons maintenant interpeller l'opinion publique.
Aide alimentaire en danger ».*

⁴⁸⁷ Voir photo ci-dessus.

suspensions et remontées d'informations ont été le fruit du travail de bénévoles comme le rappelle une note interne du Secours populaire envoyée par courriel à tous ses membres :

Figure 8. Réponse du SPF après la découverte de denrées potentiellement non comestibles.



Éléments de langage – Steaks Hachés surgelés – FEAD 2018

Le contexte

Dans le cadre du FEAD 2018, une fraude a entaché le marché des steaks hachés surgelés.

Suite à plusieurs signalements de la part des bénévoles constatant que les steaks reçus dans le cadre du FEAD présentaient un aspect douteux, le Spf a immédiatement décidé de stopper les distributions sur l'ensemble du réseau et alerté les autorités au niveau départemental (DDCSPP) et national (DGCS et FranceAgriMer).

Suite à cette alerte des analyses ont été diligentées et ont permis d'écarter rapidement le risque sanitaire. Elles ont en revanche mis en lumière la très mauvaise qualité de ces produits.

C'est pourquoi, le Spf a choisi de maintenir le blocage et à demander un remplacement des produits. C'est dans ce contexte que la DGCCRF s'est saisie de ce dossier pour mettre au jour une fraude de la part du fournisseur, le produit ne respectant pas les termes du cahier des charges sur lequel il s'était engagé.

Aujourd'hui, le fournisseur est contraint de reprendre les produits concernés et à les remplacer en quantité équivalente.

Comme précisé dans le texte ci-dessus, la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) a dû se charger du dossier, établir la fraude et ordonner le remplacement des produits initialement destinés à l'aide alimentaire. Aussi, les enjeux sont-ils de taille pour des structures comptant essentiellement sur de la main-d'œuvre bénévole.

Quelques mois plus tard, ce sont les escalopes de poulet distribuées qui ont fait l'objet d'une attention particulière en raison d'une « fraude à la loyauté »⁴⁸⁸ : les produits commercialisés par une entreprise danoise ayant remporté l'appel d'offres du FEAD auraient été gorgés d'eau afin de gonfler artificiellement leur poids. Les articles présentés et remis aux bénéficiaires étaient d'une couleur étrange, ce qui a éveillé les soupçons des bénévoles.

Ces épisodes s'avèrent très frustrants et compliqués à gérer pour les structures du champ de l'aide alimentaire. En effet, ces dernières ne disposent pas de produits de substitution puisqu'il faut déclencher tout un processus administratif pour passer commande et

⁴⁸⁸ Voir « Des tonnes d'escalopes de poulets gorgées d'eau distribuées aux associations caritatives » du 09/09/2019. <https://www.nouvelobs.com/sante/20190909.OBS18170/des-tonnes-d-escalopes-de-poulets-gorgees-d-eau-distribuees-aux-associations-caritatives.html>

obtenir un remplacement, ce qui prend du temps. Par ailleurs, nous l'avons vu, chaque produit est censé remplir une fonction particulière au sein du panier proposé. Dans le cas de l'antenne Amédée Alins, les escalopes étaient censées être la source de protéines proposée aux foyers de plusieurs personnes⁴⁸⁹. Ainsi, au-delà des questions éthiques ou financières, le président du réseau des banques alimentaires s'indignait car cet article en particulier s'inscrivait dans une volonté de garantir l'équilibre nutritionnel des repas distribués aux bénéficiaires. Dès lors que les associations étaient dans l'impossibilité de le distribuer, l'équilibre était rompu.

Cette logique d'approvisionnement s'en remettant à un système appel d'offre ne va pas de soi dans un modèle associatif qui comptait, il y a quelques années encore, surtout sur les surplus agricoles⁴⁹⁰. Il traduit une importation de logiques issues du modèle anglo-saxon (en l'occurrence l'appel d'offre⁴⁹¹) et une certaine imbrication des différents systèmes. Ce mode d'approvisionnement présente donc à la fois des avantages (garantir une certaine visibilité sur les stocks annuels et une certaine diversité des produits) mais les rend paradoxalement vulnérables.

La pression pesant sur le travail associatif est forte et le nombre sans cesse croissant de foyers inscrits ainsi que la situation d'urgence dans laquelle ils se trouvent obligent les associations comme le SPF à trouver de nouveaux moyens pour préserver leur niveau d'activité.

II. L'approvisionnement par les dons

Il existe une alternative à l'approvisionnement par le programme européen présenté plus haut. Les associations peuvent choisir de reproposer à la vente les invendus que leur cèdent les entreprises et supermarchés partenaires. *Matmissionen* et, dans une moindre mesure, le SPF ont tous deux recours à cette solution. Elles mettent à profit ces dons de différentes natures (travail, argent et bien sûr denrées) pour exercer leur activité.

Nous pouvons dire que le Secours populaire a retenu un système mixte

⁴⁸⁹ « C'est une réaction d'indignation puisque ce programme, le FEAD, permet à des gens en précarité alimentaire d'avoir des protéines », a réagi auprès de France info Jacques Bailet, le président du réseau des Banques Alimentaires, *Ibidem*.

⁴⁹⁰ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*

d'approvisionnement tandis que *Matmissionen* a favorisé le recours exclusif aux dons du secteur privé.

A. Le SPF : compléter le FEAD par le recours aux dons

Étudions dans un premier temps le recours fait par le SPF aux dons du secteur privé comme complément du FEAD.

1. Accueillir et encadrer les dons issus du secteur privé

Contrairement aux pratiques qui avaient cours au sortir de la Seconde Guerre mondiale⁴⁹², avant l'institutionnalisation du secteur associatif et de son travail d'aide sociale, les personnes privées ne peuvent théoriquement⁴⁹³ plus donner directement de produits alimentaires à l'association pour des raisons sanitaires évidentes. Aussi les dons d'articles alimentaires proviennent-ils en grande majorité d'entreprises privées ou d'entités au sein desquelles s'exerce un contrôle qualité sur la nourriture⁴⁹⁴.

Les dons de denrées alimentaires doivent s'effectuer dans le cadre d'un partenariat, en vertu d'un document légal, ce qui témoigne de l'institutionnalisation des pratiques de l'aide, souvent pensées spontanément comme « hors l'État » ou « hors-marché ». Ces partenariats sont formalisés par des « conventions de dons de denrées alimentaires »⁴⁹⁵, garantissant la sécurité sanitaire et la qualité des denrées. Les conventions sont signées entre un commerce de détail alimentaire et une association d'aide alimentaire habilitée conformément à l'article L.230-6 du code rural et de la pêche maritime. Ce texte impose aux grandes et très grandes surfaces de proposer leurs invendus aux associations habilitées à titre gratuit (voir figure 9) :

⁴⁹¹ Archambault, Édith, « Y a-t-il un modèle européen du secteur sans but lucratif ? », *Revue internationale de l'économie sociale*, 282, 2001, pp. 64–83, p. 82.

⁴⁹² Axelle Brodriez-Dolino, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2013, 328 p.

⁴⁹³ Il arrive que des personnes donnent des vêtements ou bien des aliments encore emballés et dans leur état d'origine (des conserves non ouvertes ou produits secs etc.) qui sont seulement acceptées et reproposées sur les étals après un examen minutieux.

⁴⁹⁴ A titre d'exemple, lors de ma dernière année comme bénévole sur place, certaines rations militaires ont été cédées au SPF qui était habilité à les reproposer aux bénéficiaires.

⁴⁹⁵ Sylvain Bordiec, « La fabrique des biens philanthropiques », *Politix*, n° 121, 2018, pp. 105-126.

CONDITIONS GENERALES

CONSIDÉRANT :

La loi n°2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et son décret d'application, qui impose aux commerces de détail alimentaire dont la surface de vente est supérieure à 400m² de proposer à une ou plusieurs associations habilitée(s) à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire de conclure une convention précisant les modalités selon lesquelles les denrées alimentaires lui (leur) sont cédées à titre gratuit ;

Les réglementations européenne et nationale relatives à l'hygiène et à la sécurité sanitaire des aliments, notamment :

- le règlement (CE) n° 178/2002 du Parlement européen et du Conseil du 28 janvier 2002 qui pose le principe fondamental de la responsabilité des exploitants du secteur alimentaire ; chacun étant responsable des étapes de la production, de la transformation et de la distribution dans la ou les entreprises placées sous son contrôle ;
- le règlement (CE) n°852/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires ;
- le règlement (CE) n°853/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 qui précise les conditions d'agrément des établissements qui mettent sur le marché des produits d'origine animale ;
- l'arrêté du 21 décembre 2009, qui indique les températures de conservation des denrées périssables ;
- la note de service DGAL/SDSSA/2014/825 du 6 octobre 2014 relative au cadre législatif et réglementaire applicable, en matière de sécurité sanitaire des aliments, aux dons effectués par les entreprises du secteur alimentaire et aux notions de propriété et de responsabilité à l'occasion de ces opérations¹.

Les textes juridiques établissent à la fois l'obligation de proposer au don les denrées vouées à être gaspillées mais aussi la responsabilité des entreprises donatrices⁴⁹⁶. Ces documents de loi s'inscrivent dans une démarche européenne de contrôle des normes sanitaires et concernent donc les associations caritatives en France comme en Suède afin d'éviter des scandales sanitaires⁴⁹⁷. En effet, le cycle de vie (production, acheminement, distribution) des produits s'étale souvent sur plusieurs pays européens et nécessite par conséquent un contrôle accru. Le respect des normes sanitaires doit prévaloir en toutes circonstances puisqu'il s'agit souvent d'articles invendus par des entreprises privées. Voici un extrait des consignes données aux bénévoles de l'antenne Amédée Alins précisant ce qui peut être conservé et comment :

⁴⁹⁶ Bénédicte Bonzi, *op. cit.*, 2019.

⁴⁹⁷ Dans un communiqué du 7 juin 2019, le Secours populaire français, les Banques alimentaires, la Croix-Rouge française et les Restaurants du Cœur signalaient avoir été victimes d'une fraude sur un article reçu du FEAD.

Encadré 7. Consignes-Ramasse⁴⁹⁸ : Chaîne de froid / hygiène

- Produits pouvant être congelés : pizza, tarte, beurre, viandes sauf : steak haché, saucisse et farce, abats et charcuterie
- Produits pouvant être gardés exceptionnellement dans les frigos à J+1 yaourts, fromages (sauf fromage frais : chèvre) mais il faut en informer les familles
- Produits à jeter ou à prendre par les bénévoles (en fin d'après-midi et après le départ de toutes les personnes aidées) : salade, crudités en barquette, charcuterie, plats préparés sous vide
- Fruits et légumes : à trier et à jeter suivant état en début et fin de journée

Le règlement interne exposé ci-dessus interdit la congélation de certaines viandes et prévoit que les familles devront être informées de la péremption très rapprochée ou dépassée d'un jour : il faut alors leur dire de consommer rapidement les produits. Certains articles peuvent être remis aux bénévoles souhaitant les consommer (« plats préparés sous vide »). Les fruits et légumes font l'objet d'une surveillance tout au long de la journée, les denrées en très mauvais état devant être retirées des étales. C'est ainsi qu'une partie du personnel doit régulièrement consacrer du temps à l'évaluation et au tri des denrées avant de les reposer⁴⁹⁹. Toutes ces contraintes pèsent sur le travail effectué par les associations. Pour prendre le seul cas du travail de redistribution des denrées, ce dernier s'accompagne désormais :

« (...) de nouvelles contraintes et de contrôles sanitaires sur les produits, particulièrement les produits frais. Ainsi, suite à une visite du service vétérinaire, une épicerie sociale se verra contrainte de remplir les poubelles de pizzas données un jour avant leur date de péremption, et qu'elle avait congelées pour pouvoir les proposer lors de la distribution qui avait lieu le jour succédant cette date. Car, la réglementation est claire, la surgélation est un acte technique qui nécessite un dispositif particulier. Tout comme le transport des produits frais qui ne peut être fait que dans un camion frigorifique qu'hélas les associations n'ont pas les moyens d'acheter. Ainsi, les questions de sécurité alimentaire et de normes se sont invitées dans la gestion de l'aide et viennent en modifier l'organisation. »⁵⁰⁰.

La routine de travail des associations est donc désormais insérée dans un ensemble de normes comme l'illustre le cas spécifique de l'encadrement des redistributions de

⁴⁹⁸ Tiré d'un document interne précisant le fonctionnement du libre-service alimentaire (« fonctionnement LSA »).

⁴⁹⁹ Dans la pratique, il arrive fréquemment que les produits sur le point d'être retirés soient pris par les bénévoles afin qu'ils ne terminent pas à la poubelle.

⁵⁰⁰ Bénédicte Bonzi, *op. cit.*, 2019, p. 48.

denrées. Cela produit une professionnalisation de l'action associative et impacte en retour le traitement des bénéficiaires ainsi que ce qui leur est redistribué sur le terrain.

Ces dons du secteur privé aux structures associatives ont été pensés comme un moyen de répondre à quatre objectifs présentés dans le document juridique établissant la convention de don (voir ci-dessous) :

Figure 10. Suite de la convention de don (p2)

ÉTANT EXPOSÉ QUE :

Depuis plusieurs années, l'augmentation du nombre de personnes en situation de pauvreté conduit plus de 4 millions de personnes à avoir recours à l'aide alimentaire dispensée sur l'ensemble du territoire par les associations et les institutions.

Les actions de soutien alimentaire mises en œuvre par l'ASSOCIATION constituent un levier d'inclusion sociale des personnes aidées. Elles s'articulent autour d'une démarche soucieuse de l'équilibre nutritionnel, respectueuse de la dignité des personnes.

Pour disposer des moyens de répondre aux besoins alimentaires, les bénévoles de l'ASSOCIATION recherchent toutes les formes de soutiens financiers et matériels permettant d'y faire face et mettent en place des actions de collectes de denrées alimentaires notamment auprès des enseignes de la grande distribution.

Ces actions de récupération de denrées alimentaires complètent celles du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et des collectes nationales d'alimentation.

Le COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE commercialise des produits alimentaires.

Dans le cadre de son activité, le COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE peut être amené à sortir de la commercialisation certaines marchandises, notamment des produits frais, pour garantir à ses clients des délais de conservation et de consommation personnelle les plus longs possibles, et ce alors que ces produits sont encore consommables.

Dans le cadre d'une politique de développement durable et dans une volonté d'inscrire son activité dans une démarche citoyenne et humanitaire (afin notamment de permettre l'alimentation quotidienne de personnes démunies et d'éviter de gaspiller des denrées alimentaires encore consommables dans des délais courts), le COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE a décidé d'apporter son aide à l'association en organisant un partenariat avec cette dernière.

Les objectifs sont clairement définis par le législateur :

- lutter contre la pauvreté qui touche les personnes inscrites à l'aide alimentaire
- respecter l'équilibre nutritionnel et préserver la dignité des personnes
- compléter le dispositif du FEAD
- lutter contre le gaspillage alimentaire

Les objectifs énoncés vont donc au-delà du simple fait d'apporter une aide à une personne en difficulté et de l'interaction entre un bénéficiaire et le représentant d'une structure d'aide alimentaire. Les conventions de don mettent en effet en interaction entreprises privées et tiers secteur au service des objectifs des politiques sociales des États. En ce sens, ce dispositif, qui remplit simultanément plusieurs missions, permet aussi aux parties prenantes de trouver un intérêt commun :

L'ASSOCIATION déclare pouvoir délivrer des attestations permettant au COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE de justifier auprès des services de la Direction générale des finances publiques l'existence d'un don de produits alimentaires à un organisme visé à l'article 238 bis du code général des impôts (CGI) lui ouvrant droit au bénéfice de la réduction d'impôt prévue à ce même article.

En effet, comme exposé précédemment, les entreprises françaises de distribution de produits alimentaires partenaires des associations caritatives peuvent prétendre à une réduction d'impôt au titre de leur engagement dans la lutte contre la pauvreté et le gaspillage alimentaire.

Concrètement, ce type de contrat a plusieurs conséquences directes sur le fonctionnement des associations et sur les bénéficiaires :

- il étend le contrôle de l'État sur les actions d'agents privés⁵⁰¹ : l'associatif n'est plus un monde entièrement « hors l'État » ou « hors marché » puisqu'il doit assurer le respect des normes sanitaires – tout manquement mettant en péril la santé des bénéficiaires pourrait lui coûter son habilitation – mais aussi délivrer des documents comptables nécessaires aux commerces de détail pour obtenir des réductions d'impôts.
- il ne garantit pas une grande liberté de choix dans les paniers proposés, *in fine*, aux bénéficiaires puisque c'est bien le fonctionnement de la filière alimentaire, en amont, qui détermine ce qui va être laissé aux personnes dépendant de l'aide alimentaire.
- il accroît mécaniquement la charge de travail qui pèse sur les petites structures puisque celles-ci doivent être en capacité de préserver la qualité des denrées mais aussi d'assurer le volet technique et administratif.

Aussi, Thierry Robert, président du Secours, rappelait-il⁵⁰² que le fait de prendre en charge les denrées données par le secteur privé constitue aussi bien une opportunité qu'une responsabilité pour l'association : la récupération a « *une incidence financière* » pour l'association. En effet, il faut être pourvu d'infrastructures et de matériel permettant d'assurer la bonne conservation des denrées, ce qui représente un coût. Autrement dit : plus de denrées signifie mécaniquement plus de main d'œuvre pour s'en occuper, ce qui peut compliquer le travail des structures au quotidien.

⁵⁰¹ Bénédicte Bonzi, *op. cit.*, 2019.

⁵⁰² « *On ne le prend que si nous sommes en capacité de le gérer.* », Voir : https://www.francetvinfo.fr/sante/environnement-et-sante/loi-anti-gaspillage-on-ne-peut-pas-laisser-supposer-que-les-pauvres-et-les-precaires-n-auraient-que-les-restes-pour-vivre-alerte-le-secours-populaire_4900903.html

2. La collecte et la ramasse : le reste de l’approvisionnement

Penchons-nous à présent sur les dons faits au Secours populaire dans le cadre de ces conventions de don.

La composition des 30%⁵⁰³ restants du panier ne relevant pas du FEAD est un peu plus aléatoire : elle dépend de la « collecte » (produits d’hygiène et d’entretien) et de la « ramasse » (biscuits ou chocolats, fruits, légumes et produits frais)⁵⁰⁴. Ces produits sont donnés par les supermarchés des environs⁵⁰⁵. La forme d’approvisionnement mixte en denrées retenue par le SPF ménage ainsi une place au secteur privé et traduit la prégnance d’un lien entre l’association et le reste de l’économie réelle marchande.

Il s’agit souvent de produits de marque, plus attractifs, et de produits frais (voir photo ci-dessous) :

Figure 12. Armoire frigorifique contenant les produits issus de la ramasse



Les articles figurants sur la photographie ci-dessus correspondent à ce qui doit être écoulé en un après-midi de distribution de colis alimentaires. Leur date de péremption étant généralement très rapprochée, ces produits sont assortis d’un étiquetage jaune

⁵⁰³ Ce chiffre est lui-même sujet à caution : il varie selon que l’on parle d’une répartition en valeur, en tonnage (poids) ou bien en unités d’articles.

⁵⁰⁴ Voir note 10.

indiquant une remise significative à ce titre. Ces articles envoient donc un signal prix au consommateur : il s'agit de produits qui ne sont plus de première fraîcheur et dont la valeur commerciale est déjà réduite. Se pose dès lors la question de l'évaluation de ces produits et de leur intégration dans le colis distribué.

3. Évaluer l'importance de l'aide alimentaire. Attribuer une valeur aux denrées à destination des bénéficiaires du Secours populaire ?

Un problème s'est posé au cours de la recherche car ma démarche visait à saisir aussi précisément que possible le montant de l'aide perçue par les foyers bénéficiaires de l'antenne Amédée Alins. Cette étape présente un intérêt pour répondre à la question qui nous intéresse sur la valeur des dons. En effet, elle permet de prendre à rebours l'idée selon laquelle l'aide alimentaire serait un espace du don par excellence en attribuant une valeur aux denrées récupérées et en montrant que cette valeur diffère selon la perspective adoptée/selon l'acteur considéré.

Le décompte des produits ainsi reçus doit – idéalement – tendre à l'exhaustivité⁵⁰⁶. L'enjeu est donc de parvenir à quantifier puis valoriser au plus près les dons alimentaires reçus par le SPF. Cette évaluation sert plusieurs objectifs : elle peut être conduite afin de déterminer l'importance de ces ressources dans le fonctionnement de la structure mais aussi de mesurer sa part dans le budget mensuel des enquêtés en situation de pauvreté/précarité. La valorisation du panier distribué constitue dès lors plus qu'un exercice heuristique. Elle est par exemple importante d'un point de vue administratif puisqu'elle sert de base au calcul du montant du don effectué par les commerces de détail et à la détermination de la réduction d'impôt à laquelle celui-ci ouvre droit. Elle doit donc être clairement établie et lisible pour les trois parties prenantes (entreprise privée, association et administration fiscale). Parce qu'elle est au cœur d'une configuration complexe réunissant plusieurs acteurs, la valorisation compte autant de points de vue différents sur la valeur à attribuer aux dons alimentaires. Nous pouvons en distinguer au moins trois tout à fait différentes : la perspective administrative, la perspective de l'association récipiendaire (en référence au prix à la tonne) et celle des bénéficiaires (par coût d'opportunité).

⁵⁰⁵ Sylvain Bordiec, *op. cit.*, 2019.

La perspective administrative pour valoriser les dons

Pour comprendre la perspective administrative, il faut se pencher sur ce que la loi énonce en matière de dons des invendus et de potentielles déductions fiscales au début de ce travail de recherche.

Les règles de valorisation s'appliquant aux dons du secteur privé aux entités du tiers secteur⁵⁰⁷ stipulent que :

« Les entreprises qui versent des dons en faveur de certains organismes (article 238 bis du CGI) bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant, pris dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Les dons peuvent prendre la forme de dons en numéraire ou de dons en nature. Afin de clarifier les modalités d'évaluation des dons de denrées alimentaires, l'administration a modifié sa doctrine relative aux dons en nature. Le principe est que la valeur du don du bien ou de la prestation effectuée par l'entreprise correspond à son coût de revient, soit au coût que représente pour l'entreprise la perte de ce bien ou de cette prestation. ».

Les règles en matière de don établissent donc que la valeur des produits donnés est fonction du coût de revient. Elle n'est donc pas axée sur la valeur marchande mais sur son coût de production ou de stockage. Les produits alimentaires font toutefois l'objet d'un traitement particulier :

« L'administration pose une exception à ce principe pour les produits destinés à l'alimentation humaine. Pour ces produits, la valorisation se fait en fonction des caractéristiques du produit donné. Ainsi les règles suivantes s'appliquent. La valeur des produits alimentaires soumis à une date limite de consommation est la suivante :

- Coût de revient lorsque le bien est donné avant les trois derniers jours de sa date limite de consommation [DLC].*
- 50% de son coût de revient lorsque le bien est donné dans les trois jours de sa date limite de consommation. Pour rappel, le bien ne peut plus être donné lorsque sa date limite de consommation est dépassée. »⁵⁰⁸.*

En effet, le coût de revient ne sert de référence que si les denrées sont cédées avant les trois derniers jours de la date limite de consommation (DLC). Si le don intervient au cours des trois derniers jours de la DLC, alors les entités donatrices ne récupèrent que 50% du coût de revient. Ces chiffres fondent la particularité de ces biens de

⁵⁰⁶ Alain Cottereau et Mokhtar Marzok, *op. cit.*.

⁵⁰⁷ Voir source :

<https://www.secob.fr/metiers/juridique-et-fiscal/mecenas-valorisation-des-dons-de-denrees-alimentaires>

⁵⁰⁸ *Ibidem.*

consommation. La loi incite donc plutôt à donner avant les 3 derniers jours. Toutefois, quelques différences s'appliquent pour les autres types de denrées :

« L'administration n'a pas précisé la valeur des produits alimentaires qui ont une date de durabilité minimale tels que les conserves, les pâtisseries sèches... Il semblerait que la valeur de ce don soit la totalité du prix de revient du produit puisque celui-ci peut être commercialisé alors même que sa date de durabilité minimale est dépassée.

La valeur des autres produits alimentaires (fruits, produits de la boulangerie...) est la suivante:

- Coût de revient lorsque le bien est consommable et commercialisable dans un circuit habituel de vente au public de produits alimentaires destinés à l'alimentation humaine.

- 50% de son coût de revient lorsque le bien donné, bien que consommable, n'est pas ou n'est plus commercialisable dans un circuit habituel de vente au public de produits alimentaires destinés à l'alimentation humaine. »⁵⁰⁹.

Là encore, le législateur semble inciter les donateurs à céder en priorité des produits encore dans leur état normal. A l'inverse, le fait que les denrées ne soient plus proposées à la vente en grande surface ou dans les circuits habituels de distribution (en raison d'imperfections ou de produits abîmés par exemple) affecte leur valeur.

Cet encadrement croissant du don rompt avec la spontanéité souvent associée au don « charitable »⁵¹⁰. En réalité, cette réglementation par le législateur vient codifier les relations entre entités marchandes et tiers-secteur. Elle rappelle que plusieurs intérêts sont en jeu.

Comparons à présent les deux techniques utilisées pour valoriser les dons récupérés par le SPF : la première est celle de la valeur déclarée par la structure pour chaque panier (souvent calculée par rapport au tonnage) et la deuxième, celle du « coût d'opportunité ». Ces deux approches aboutissent à des montants et des hiérarchies radicalement différents. Il s'agit en réalité de perspectives différentes.

[La perspective de l'association récipiendaire : valeur déclarée par la structure](#)

Un responsable de l'antenne Amédée Alins a accepté de transmettre quelques chiffres sur les différents pourvoyeurs de denrées ainsi que le volume total d'articles traités.

⁵⁰⁹ *Ibidem.*

⁵¹⁰ Jacques Godbout, *op. cit.*, 2010.

Voici la répartition communiquée par le responsable de l'antenne pour la dernière année d'enquête sur place :

« En 2019, au niveau de l'antenne Amédée Alins de Bordeaux, la valorisation des différents types de denrées distribués dépendait selon que l'on considère le poids ou la valorisation [en termes monétaires]

- RAMASSE 60% FEAD 25%, 15% COLLECTE avec une valorisation en euros

- FEAD 60% + RAMASSE 25% + 15% COLLECTE avec une valorisation en poids

(...) en Gironde : FEAD 38% (295 Tonnes), COLLECTE + RAMASSE 62% (473 tonnes), mais la qualité des produits collectés et donnés ne contribue pas toujours à une alimentation variée et équilibrée, par exemple : fruits/légumes abîmés et/ou boisson gazeuse, biscuits salés ou sucrés. »⁵¹¹.

Le type de valorisation retenu dessine des hiérarchies de sources d'approvisionnement différentes. Selon la valorisation en euros, la ramasse constitue la principale source (60%), suivie du FEAD (25%) et de la collecte (15%). A l'inverse, la valorisation au poids (tonnage) fait ressortir l'importance du FEAD en volume (60%), suivi de la ramasse (25%) et de la collecte (15%).

Beaucoup de paramètres entrent donc en ligne de compte pour déterminer la valeur de ces paniers de biens :

- Doit-on valoriser en utilisant le poids des denrées et ainsi privilégier une idée en termes de volume disponible ?

- Ou bien doit-on considérer le prix issu d'une valorisation monétaire ? Si oui, doit-on se baser sur les prix des supermarchés les moins chers voire « hard discount » (auquel cas les produits de marque seraient absents), de supermarchés proches du lieu de résidence des bénéficiaires ?

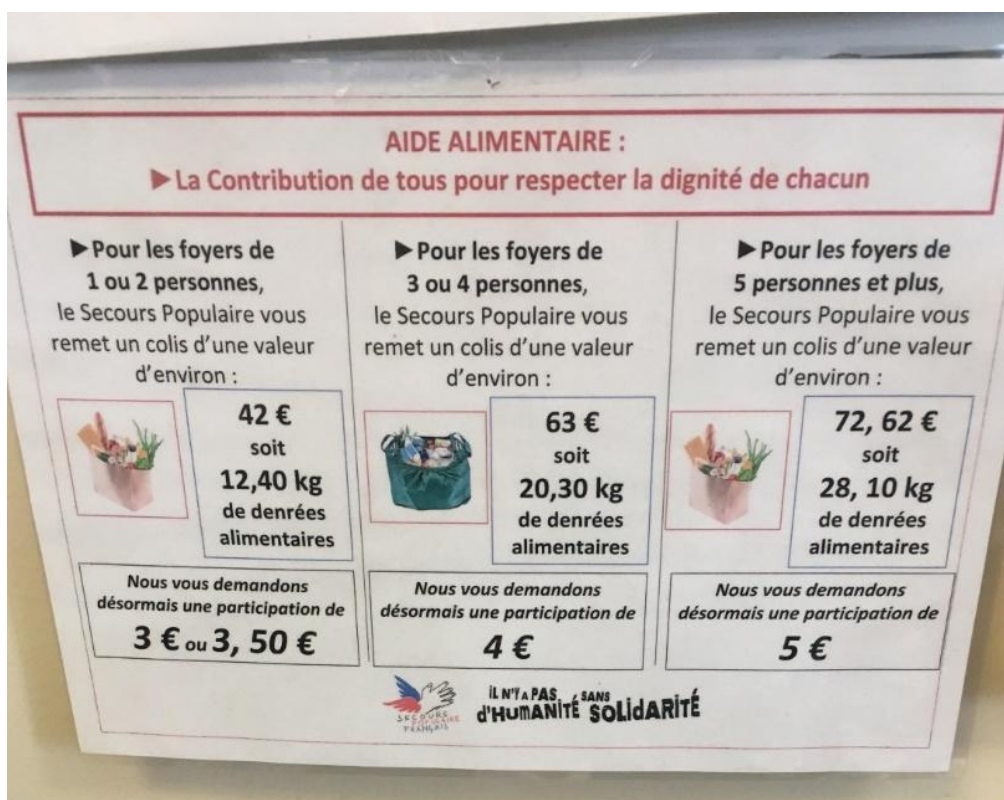
Il n'existe pas de réponse définitive à ces questions. Quelle que soit la méthode retenue, cette valorisation ne dit rien de la qualité nutritive des denrées proposées aux bénéficiaires et du respect d'une alimentation variée.

Dans sa communication à destination de ses membres, le SPF met en avant une valorisation au poids. Pour ce qui est des articles fournis par le FEAD, la valorisation du panier de biens opérée par l'Antenne se réfère donc au prix à la tonne. L'estimation (2019) du Secours populaire, basée sur le prix au tonnage, établit une valeur du panier

⁵¹¹ Échange mail avec Richard, salarié en charge de l'antenne Amédée Alins, 15 novembre 2019
BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

de denrées moyen à 42€ pour une fiche foyer concernant « 1 à 2 personnes ». Ce montant correspond à 12,40 kg de denrées (voir photo « figure 10 » ci-dessous) :

Figure 13. Estimation de la valeur du colis remis aux bénéficiaires (2019)



Cette estimation est toutefois à relativiser puisque les articles sont produits et distribués hors du circuit marchand et sont achetés en « gros » auprès des fournisseurs (qui font l'économie du packaging, de la publicité ou du marketing des produits). Elle constitue en fait *une* réalité comptable, du point de vue de la structure qui s'appuie sur les coûts de commande via le système d'appel d'offres⁵¹². De plus, comme nous l'avons déjà évoqué, les sources d'approvisionnement sont multiples (FEAD, collecte et ramasse) et une harmonisation basée sur le poids dans le catalogue de références des commandes du secours ne rend pas compte de la diversité des prix dans la réalité.

Aussi, cette valorisation peut être vue comme une réalité tronquée, du point de vue de la structure réalisant tout le process de commande (de l'appel d'offres à la commande) puisque le prix associé au tonnage est un prix construit pour le tiers-secteur, qui ne dit pas grand-chose de la valeur de ces mêmes produits dans le circuit marchand, d'où l'intérêt du raisonnement par « cout d'opportunité ».

⁵¹² Nous l'avons vu au chapitre 1.

La perspective des bénéficiaires : le coût d'opportunité

Une méthode alternative de valorisation des denrées est possible, celle du « coût d'opportunité » c'est-à-dire du coût qu'auraient dû payer les publics de l'aide alimentaire pour se procurer ces mêmes produits (ou leur équivalent) dans le commerce. Notre recherche propose de plutôt prendre en compte ce coût d'opportunité pour déterminer la juste valeur de ces denrées en faisant une moyenne entre les prix proposés par les grands supermarchés des environs. Cette technique permet d'adopter la perspective des bénéficiaires plutôt que celle de la structure ou des entreprises parties prenantes.

Selon cette approche, une valorisation exploratoire estime le panier de biens distribué à une personne seule à chaque passage mensuel, à 70 euros en moyenne⁵¹³. Voici à quoi ressemble une valorisation exploratoire⁵¹⁴ :

Tableau 9. Estimation de la valeur du colis pour une personne seule par rapport à une très grande surface (2018)

⁵¹³ Il faut toutefois demeurer prudent quant à la valorisation de ces produits puisque 30% d'entre eux sont retirés du circuit marchand et ont ainsi déjà perdu une partie de leur valeur. Cette estimation n'a donc qu'une valeur indicative.

⁵¹⁴ Les cases en jaune correspondent aux produits pour lesquels des doutes subsistent à propos des quantités ou du poids moyen distribué. Les indications en gras dans la colonne « quantité » correspondent au nombre d'unités de chaque produit qu'il est possible de prendre : 2 fois sur 3 passages (« 2/3 passages » par exemple).

FICHE ALIMENTAIRE POUR 1/2 PERSONNES SPFGIROINDE 2017: à partir de www.mescoursescasino.fr/escomptes/SC-catabig/fr/WEE3748/ExpiredSessionFrtus	Quantité	Prix relevé le plus bas sur Casino.fr au litre, au kilo ou à l'unité	Valeur monétaire totale
Produit issu du FEAD soit environ 65% de l'aide			
Brique de 1 litre de lait	3	0.88 euros par litre	3 x 0.88 euros soit 2.64 euros
500g de pâtes	1	0.98 euros par kilo	0.98 x 0.98 euros soit 0.49 euros
1 Portion individuelle de plat cuisiné poulet champignon et pâtes	1	environ 2.5 euros par unité	2.50 euros
Conserve de lentilles 500g ?	1	1.92 euros le kilo	0.96 euros
Céréales 500g ?	1	environ 4.5 euros le kilo	2.25 euros
Café moulu 250g / thé	1	4.64 le kilo	1.16 euros
Conserve de petits pois et carottes 400g ?	1	2.87 euros le kilo	1.148 euros
1 plaque de chocolat 100G	1	9.40 le kilo	0.94 euros
1 pot de confiture de 350g ?	1	3.22 le kilo	1.127 euros
1 crème dessert chocolat environ 500g ?	1	environ 4 euros le kilo	2 euros
Riz au lait : 4 pots de 115g soit 460g le paquet	2/3 passages : 1	2.61 euros le kilo	1.2 euros
Gâteaux emoulu : 2 pots de 100g soit 200g le paquet	2/3 passages : 4 pots	0.45 euros le kilo	0.45 euros
Purée mousseline 375g	2 pots	4.63 euros le kilo	0.45 euros
Sucre en morceaux demi-boîte donc 500g	1	6.37 euros le kilo	2.39 euros
4 cornets de pommes : 4 pots de 100g soit 400g	1/3 passages : 0.5 boîte	1.06 euros le kilo	0.53 euros
1 bouteille d'un litre d'huile de tournesol (1L)	4 pots	2.3 euros le kilo	0.92 euros
1 boîte de thon Albacore Petit navire 140g	1/3 passages : 1	2.07 euros le litre	2.07 euros
1 boîte de sardines 135g	1	12.62 euros le kilo	1.77 euros
1 boîte de maquereaux 163g	1	19.22 euros le kilo	1.64 euros
1 quiche lorraine 400g ?	1	4.85 euros le kilo	1.94 euros
Steaks hachés 100g ? Soit 300g	1	7.76 euros le kilo	1.63 euros
Beurre doux 250g	1	6.25 euros le kilo	1.63 euros
1 portion de langane saumon épluchés 350g ?	2/3 passages : 1	8.85 euros le kilo	3.46 euros
1 aliment entier 500g ?	1	8.30 euros le kilo	4.15 euros
Sous-total FEAD/UE + pain	Environ 8 kilos FEAD + les litres de lait huile etc		Environ 43 euros avec estimation basse
Ramasse (des légumes + fruits et légumes) soit environ 25% de l'aide			
Légumes (entre 3 et 8 kilos): radis, patates, pois blancs, aubergines, courgettes, artichauts, endives, chou-fleur, fenouil, concombres, champignons, brocolis, chou, chou de Bruxelles, laitue, salades, navets, oignons, ail, persil, céleri, poireaux, botimignons, patissons	1 pleine poche grand minimum		environ 6 euros
Fruits: citrons, oranges, pommes, bananes, poires, tomates, fraises, kiwis, framboises, mandarines	1 pleine poche grand minimum		environ 6 euros
Produits frais (Yaourts, desserts, charcuterie, chantilly, fraises)	4 yaourts + fromage etc.		Environ 3/4 euros
1 pain	1 ou 2		0.8 euros
Autres (jus de citron, bonbons, soupes, biscuits, pots pour bûches, croquettes)			Environ 1.5 euros
Sous-total Ramasse			
Collège (produits d'hygiène, produits d'entretien, sucre, biscuits) soit environ 10% de l'aide	2-3 produits au choix		
1 gel douche ou shampoing ou savon 250 ml	1	5.16 euros le litre	1.29 euros
1 dentifrice 75ml	1	10.75 euros le litre	0.86 euros
1 Brosse à dent	1 ou +	à l'unité	1.2 euros
1 Boîte de tampons	1	à l'unité	1.41 euros
1 li qui de vaisselle 500ml	1	2.92 euros le litre	1.46 euros
Lessive liquide 1.7L	1	1.90 euros le kilo	3.34 euros
Produit nettoyant Javel 1L	1	1.3 euros le litre	1.3 euros
Rasoir, lésables	2	environ 2.5 euros les 10	0.50 euros
Sous-total moyen (à la pri x moyen du sous-partier Collecte hygiène et entretien)	2		Dur à estimer : entre 3 et 8 euros
Vestiaire (1 carre = 10 croix = 1 tenue complète)			
Tenue type			
1 sous-vêtement	1		Environ 1-5 euros
1 t-shirt	1		Environ 2-5 euros
1 pull	1		Environ 5-10 euros
1 pantalon	1		Environ 5-10 euros
Vestes/manteaux d'hiver/chaussures	1		10 euros
Sous-total aide vestimentaire			45 euros en moyenne sur 3 mois soit 15 euros par passage
Participation pour foyer avec RSA ou autre revenu			3 euros
TOTAL			43 + 15 + 3 + 15 = 73 euros environ par passage (ou par mois).

Cette valorisation exploratoire du panier 2018 - selon la technique du coût d'opportunité - basée sur les prix observés en 2018 sur le site d'une très grande surface du centre-ville de Bordeaux conclut à quatre sous-totaux différents : la part FEAD du panier est estimée à 43 euros⁵¹⁵, celle de la ramasse, à 15 euros⁵¹⁶, celle de la collecte, à un montant compris entre 3 et 8 euros⁵¹⁷ et, enfin, le vestiaire représente 15 euros⁵¹⁸. Ce montant correspond à une estimation basse.

Cette répartition montre le rôle clé du FEAD et ce, d'autant plus que l'on raisonne par coût d'opportunité. L'aide du FEAD se monte en effet, selon une estimation basse, à 43 euros, soit 70% de la valeur totale du panier alimentaire (43+15+3) remis à chaque bénéficiaire.

Il faut néanmoins garder à l'esprit que, comme nous l'avons dit, la standardisation des produits distribués ne garantit pas de liberté de choix aux bénéficiaires.

De plus, les articles issus de la « ramasse » ne sont pas toujours de première fraîcheur et il est donc difficile de procéder à une évaluation objective.

Enfin, les articles remis au titre de la « collecte » varient fortement au gré des dons amassés lors des weekends précédents. Il est donc difficile d'attribuer une valeur régulière à cette catégorie.

Il en va de même pour ce qui est du vestiaire : cette aide est très importante pour une partie des bénéficiaires mais demeure difficile à comptabiliser. L'une des méthodes consiste à l'évaluer par rapport aux prix des friperies du centre-ville⁵¹⁹.

La valeur totale du panier ainsi obtenue (76 €, vestiaire compris) n'est pas négligeable. Sans entrer dans le détail, cette somme paraît d'autant plus importante que la plupart des bénéficiaires n'ont pas ou peu de revenus. A titre d'exemple, pour une personne seule percevant le RSA – 550 euros en avril 2018⁵²⁰ - le colis valorisé en euros représente environ 13% des ressources disponibles une fois rapporté au total des revenus.

La valorisation des dons selon cette approche présente l'avantage de chiffrer les apports

⁵¹⁵ Un montant qui corrobore également les prix avancés par le Secours populaire exposés précédemment mais sans prendre en compte la collecte, la ramasse et le vestiaire.

⁵¹⁶ Ce chiffre est difficile à évaluer car les sacs de fruits et légumes remis aux bénéficiaires sont de tailles inégales selon ce dont dispose la structure et selon l'horaire de passage des familles.

⁵¹⁷ Ce chiffre dépend aussi fortement des « bonnes » et des « mauvaises » collectes : il est parfois possible de distribuer un shampoing et un gel douche en plus des sacs de fruits et légumes.

⁵¹⁸ L'estimation des articles issus du vestiaire est encore plus délicate puisque certains articles sont assez usés tandis que d'autres peuvent parfois se révéler « de bonnes affaires » : chaussures de sécurité ou de chantier, chaussures de costumes peu portées etc.

⁵¹⁹ Les prix y sont parfois pratiqués au kilo selon le type de vêtement.

⁵²⁰ Voir :

<https://www.legisocial.fr/actualites-sociales/2622-revalorisation-rsa-1er-avril-2018.html#:~:text=Apr%C3%A8s%20une%20augmentation%20de%201,au%201er%20avril%202018.>

respectifs des différentes sources d’approvisionnement et de faire ressortir l’importance cruciale de l’aide du FEAD. Elle révèle aussi le poids de l’action associative.

Par ailleurs, ce processus montre que l’action associative ne saurait être radicalement séparée de l’espace marchand. Au contraire, en conférant une nouvelle valeur aux denrées, elle maintient une relation avec lui et le reste de la société. Elle montre combien l’espace associatif, souvent pensé comme espace du don, est en réalité investi et parcouru par une multitude d’intérêts différents et parfois complémentaires.

4. Un modèle mixte autour de la figure du bénéficiaire : garantir une forme minimale de choix grâce aux dons

Cet approvisionnement mixte permet d’offrir un peu de choix et de flexibilité aux publics reçus. Nous venons de le voir, en volume, la majeure partie du colis est composée de produits du FEAD. Les denrées issues des dons (collecte et ramasse) permettent de proposer quelque chose de plus attrayant et ressemblant davantage aux articles présents dans les supermarchés.

Des dons pour compléter l’offre de denrées alimentaires

Le mode d’approvisionnement de la structure repose sur un compromis entre gestion des stocks et capacité à nouer des partenariats avec les supermarchés susceptibles de fournir des denrées en complément. Or - nous l’avons vu avec l’enveloppe du FEAD - l’offre de denrées disponibles ne permet pas toujours de faire face à l’évolution de la demande. Cette situation (« devoir faire plus avec moins ») caractérise l’état de dépendance dans lequel se trouvent beaucoup d’associations caritatives : dépendance vis-à-vis de la conjoncture socioéconomique ou des bailleurs de fonds. Elle rappelle également la prégnance du topique de l’urgence⁵²¹, c’est-à-dire la peur de manquer de denrées à proposer aux bénéficiaires toujours plus nombreux ; la nécessité de devoir faire plus avec parfois moins de moyens. Dans ce contexte, nouer des partenariats avec le secteur privé s’avère essentiel pour continuer à assurer un service de distribution.

Les denrées récupérées par le biais de la collecte et de la ramasse sont souvent des

⁵²¹ Luc Boltanski, *L’Amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l’action*, Paris, Métailié, 1990, 384 p.

produits de marque, tels qu'on les trouve dans les grandes surfaces habituelles et que les consomme le reste de la population. Ces produits sont généralement les plus populaires puisqu'ils sont connus de la plupart des bénéficiaires et que leur le packaging est moins austère que celui des articles issus du FEAD.

Ces articles sont donc rationnés et insérés dans un système de permis à points établi en fonction de la taille et de la composition du foyer de chaque bénéficiaire, comme le stipule l'extrait du règlement du libre-service reproduit ci-dessous :

- Les pastilles de couleur et les points.

Les pastilles blanches stipulent le nom des aliments (ex : conserve). Quand une étiquette de couleur avec un nombre de points l'accompagne cela stipule combien de point que vaut cet aliment (ex : conserve, 4 points. Donc un pot de conserve vaut 4 points).

Le nombre de points attribués pour chaque foyer est noté en bas, à droite de la fiche alimentaire et se présente sous forme de quadrillage. Quand un bénéficiaire choisit un produit valant tant de points, il faut reporter le nombre de points que ce produit vaut dans ce quadrillage (3 points égal 3 cases cochées).

A noter : un forfait de 3 points sera attribué d'office pour les produits frais (dans le grand frigo gris) et pour les fruits et légumes (ce forfait peut être réduit ou supprimé si le stock de produits est très important)⁵²².

Ce système de points attribue donc une valeur à chaque article distribué. Ce modèle mixte caractérise le fonctionnement de l'antenne Amédée Alins. Il permet d'assurer un service minimum tout au long de l'année en complétant l'action du FEAD mais ne garantit pas la plus grande liberté de choix aux bénéficiaires. Il nécessite toutefois de monter en compétences afin de pouvoir réceptionner les dons et les stocker dans de bonnes conditions.

La figure du bénéficiaire face au modèle mixte

Ce modèle mixte d'approvisionnement permet aux publics reçus de bénéficier d'une quantité connue et anticipable de denrées. Ce dernier aspect est essentiel et nous le développerons par la suite dans la troisième partie de cette recherche.

En revanche, ces publics se trouvent sans une situation paradoxale : ils bénéficient d'une prestation délivrée à titre gratuit mais leur choix est contraint.

⁵²² Extrait du Livret du libre-service alimentaire destiné aux bénévoles du Secours populaire.

Les bénéficiaires n'ont droit qu'à un rendez-vous par mois⁵²³. Aussi, la composition du colis s'avère-t-elle stratégique. Or, nous l'avons vu, les bénéficiaires ne disposent que d'une marge de manœuvre réduite pour influencer sur la composition du panier. Ils savent par conséquent que ce qui leur manque devra être acheté en supermarché en complément, troqué ou trouvé d'une autre manière.

Plus globalement, la position passive dans laquelle ils se trouvent au moment de recevoir leur colis gratuit rend difficile toute attitude critique de leur part vis-à-vis du SPF. D'ailleurs, la plupart des critiques portent davantage sur l'organisation que sur la composition du colis. Elles émanaient principalement de bénéficiaires s'acquittant de la participation symbolique (jusqu'à 5 euros lorsque les foyers déclarent disposer de ressources) : le fait de payer pour leur colis les rapproche symboliquement du statut de client ou de consommateur. Leur mécontentement transparait d'autant plus facilement.

Le modèle d'approvisionnement retenu par le SPF de Bordeaux peut donc être qualifié de mixte : il repose à la fois sur des commandes permettant d'assurer une certaine routine et de garantir un panier diversifié et sur les accords conclus avec le secteur privé.

B. *Matmissionen*. Professionnaliser le recyclage des dons : privatiser les circuits d'approvisionnement de l'aide alimentaire

En Suède, le groupe *Stockholms Stadsmission* se distingue par son répertoire d'action centré sur la pratique du recyclage (vêtements, matériel hi-fi, etc.). En recyclant des denrées retirées de la vente pour les proposer aux populations en difficulté, *Matmissionen* perpétue cette pratique et garantit une certaine forme de choix dans la consommation. Ce supermarché social et solidaire revend des denrées que lui donnent les grandes surfaces partenaires. Le supermarché prétend ainsi responsabiliser le bénéficiaire en en faisant un acteur de son alimentation.

Matmissionen propose un découpage nouveau dans un secteur jusqu'alors réglé selon un partage strict des activités. Le supermarché réactualise les formes déjà connues du mécénat et du partenariat avec le secteur privé.

A la différence du SPF, qui peut compter sur le soutien ponctuel de « compagnons de

⁵²³ En cas d'urgence, ils peuvent solliciter deux rendez-vous par mois.

route » historiques du Parti communiste mais tient à conserver son indépendance, *Matmissionen* peut compter sur des dons de la part de riches donateurs ou mécènes, rappelant ainsi le modèle des fondations et de la philanthropie qu'on retrouve plutôt aux États-Unis⁵²⁴. On peut ici songer à la famille royale suédoise et à sa figure la plus connue - la princesse Victoria⁵²⁵ - qui soutient par exemple certaines actions en faveur des enfants défavorisés : « 9000 cadeaux donnés par des entreprises et des particuliers » furent par exemple distribués à plus de 850 familles à l'occasion de Noël 2020. Le 6 février 2019, la princesse Victoria et le Prince Daniel ont rendu visite au personnel du supermarché et ont renouvelé leur soutien à ce projet⁵²⁶ :

Figure 14. La princesse Victoria et un employé du supermarché (février 2020)



Le supermarché a, ce jour-là, reçu journalistes et caméras pour suivre la visite de la princesse. Le personnel a été convié à se présenter au couple princier et à échanger quelques mots. La princesse soutient⁵²⁷ publiquement l'association et les *second hand stores* du groupe *Stockholms Stadsmission* depuis 2010. *Matmissionen* n'hésite pas à s'associer à des personnalités publiques ou à de grands groupes pour financer ses activités. C'est ce que nous allons à présent discuter avec l'exemple précis des dons issus de groupes agroalimentaires.

⁵²⁴ Comme l'incarnent les fondations Carnegie ou Rockefeller par exemple. Voir : Nicolas Duvoux, « Les valeurs de la philanthropie », *Informations sociales*, 196-197, 2018, pp. 38-46

⁵²⁵ Ces actions rappellent d'ailleurs celles menées par le Secours populaire lors des fêtes de fin d'année. Le répertoire d'actions de ces structures associatives est commun.

Voir : https://www.youtube.com/watch?v=Ep2P_dhdMKc

⁵²⁶ Voir : <https://www.newmyroyals.com/2020/02/crown-princess-victoria-and-prince.html>

⁵²⁷ Aussi bien dans ses prises de parole que financièrement.

1. Un approvisionnement exclusif par le secteur marchand

En Suède, la loi n'interdit pas aux supermarchés de jeter les invendus. Pour autant, le constat d'un gaspillage de grande ampleur dans l'industrie agroalimentaire et les questions d'image d'un secteur souvent critiqué dans le débat public ont facilité l'apparition de l'initiative *Matmissionen*. Cette dernière repose ainsi sur un syncrétisme original alliant une association à vocation sociale de premier plan (*Stockholms Stadsmission*), le principal groupe agroalimentaire suédois (*AxFood*, également à l'origine du projet) et d'autres entreprises du secteur agroalimentaire (*livsmedelsbranschen*). *Matmissionen* n'est donc pas seul à porter le projet.

Pour s'approvisionner, le supermarché dispose d'engagements avec des partenaires locaux aussi divers que les supermarchés « *ICA* », les grossistes « *Årsta snabbgross* » et « *All frukt* », « *Arvid Nordquist* » (une entreprise d'import-export de café) ou encore une grande entreprise de boulangerie qui assure des livraisons deux fois par semaine⁵²⁸. Ces partenaires du supermarché mettent d'ailleurs en avant les « succès » obtenus en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire :

*« Ensemble, les missions municipales distribuent 1200 colis alimentaires chaque semaine, servent 2500 repas quotidiennement et comptent 6500 membres dans deux supermarchés Matmissionen. Au total, la mission municipale a pris en charge 1800 tonnes de denrées invendues en 2020. »*⁵²⁹.

Matmissionen, qui dispose de camions frigorifiques et d'un personnel dédié aux livraisons, s'occupe de l'acheminement des denrées. Toutefois, les partenaires prennent en charge la livraison lorsqu'ils cherchent à se débarrasser d'une grande quantité de denrées. Les palettes contenant des produits plus ou moins triés sont laissées à l'arrière de l'entrepôt, sur un emplacement spécifique. Il faut alors vérifier de quoi il s'agit et contrôler l'état des produits avant de les charger et de les ramener à *Matmissionen*. Une nouvelle phase de tri commence alors dans la réserve afin de déterminer ce qui peut être proposé en rayon. De nombreux types de produits sont récupérés. Il peut s'agir de denrées bientôt périmées, de denrées dont la date de durabilité minimale (mention « à consommer de préférence avant le ») approche, de produits dont l'emballage est abîmé

⁵²⁸ Entretien avec le responsable de la logistique du 30 mars 2020.

⁵²⁹ "Tillsammans delar stadsmissionerna ut 1200 matkassar varje vecka, serverar 2500 måltider dagligen och har 6500 medlemmar i två Matmissionen-butiker. Totalt tog Stadsmissionen hand om 1 800 ton överskottslivsmedel år 2020." Voir le site de ce partenaire privé de *Matmissionen* qui met en avant les « succès du projet » : <https://www.salesforce.com/se/customer-success-stories/stadsmissionen/>

ou encore d'erreurs de commande. La réserve du supermarché (voir photo ci-dessous) dispose de chambres froides permettant de conserver certains articles n'arrivant pas à expiration immédiate.

Figure 15. La réserve



Lorsque les produits arrivent, ils sont entreposés dans la réserve (photo ci-dessus) et doivent être triés et répartis selon leur état et leur date de péremption. Ils sont généralement livrés et regroupés en gros :

Figure 16. Livraison de denrées



Ce n'est qu'à la condition d'assurer un travail de tri quotidien que l'association peut fonctionner sur le modèle du supermarché et limiter les pénuries.

Si la plupart des produits donnés sont en bon état, il faut parfois rationner certains articles présents en quantités limitées et, souvent, jeter ceux jugés impropres à la consommation. Les produits retenus sont aussitôt scannés et encodés dans le système informatique du supermarché. On leur attribue ainsi un code-barres et, surtout, un prix correspondant à leur nouvelle valeur. Ce dernier est basé sur le prix le moins cher proposé dans un autre supermarché, auquel on retranche 70%. Exceptionnellement, des réductions supplémentaires peuvent être appliquées si les articles doivent être écoulés rapidement. Cette étape rapproche le fonctionnement de *Matmissionen* de celui d'un supermarché ordinaire et tranche avec les formes plus traditionnelles que l'on retrouve à l'antenne Amédée Alins.

De grandes quantités de nourriture sont ainsi récupérées tous les mois et reproposées à la consommation : à titre d'exemple, en 2020, *Matmissionen* a pris en charge plus de 800 tonnes de denrées sur la totalité de l'année⁵³⁰ et comptait 6500 clients-membres. Ces

⁵³⁰ Voir :

chiffres, en augmentation régulière, traduisent une forte demande de la part des populations en difficulté.

Ce système d’approvisionnement repose sur les conventions de don signées avec les supermarchés partenaires et suppose la multiplication des engagements contractuels. Ce fonctionnement permet de garantir un afflux régulier de denrées, en volume, mais inégalement réparti par type de produits. Ainsi, certains articles importants peuvent manquer en rayon (couches et nourriture pour bébé, produits d’entretien ou d’hygiène). De même, le supermarché peut disposer de dizaines de kilos de certains légumes mais manquer de fruits. Ce système offre donc peu de visibilité à *Matmissionen* sur la composition des livraisons à venir, mais permet de proposer une grande quantité de produits frais à des populations qui n’y ont pas souvent accès en raison de leur prix trop élevé ou des choix effectués par les autres structures d’aide alimentaire auxquelles elles ont recours, qui favorisent plutôt les produits secs⁵³¹, plus faciles à conserver. *Matmissionen*, qui a fait un autre choix en matière d’approvisionnement, s’organise différemment et met en vente des produits frais et parfois même des labels « bio », qui rencontrent beaucoup de succès auprès de la clientèle.

2. L’intérêt bien compris des partenaires

Pour les enseignes privées, les denrées données deviennent des biens philanthropiques, c’est-à-dire des « *biens retirés de la vente et dont la valorisation passe, dès lors, par la voie du don* »⁵³². Ce modèle met en place une économie philanthropique qui organise le « recyclage » - à la fois matériel et symbolique - de produits alimentaires jugés invendables en dons, créant de fait une communauté d’intérêts entre l’association et les enseignes partenaires.

C’est au sein de ce cadre nouveau que les denrées destinées à être jetées (et gaspillées) sont converties en ressources pour une certaine catégorie de ménages au budget limité mais aussi pour les entreprises donatrices, bien conscientes de leur intérêt à donner. Le don réalisé par un secteur qui surproduit de façon chronique, s’inscrit, en fait, dans le

<https://www.stadsmissionen.se/vad-vi-gor/matsvinn-som-kommer-till-nytta> ;

<https://www.salesforce.com/se/customer-success-stories/stadsmissionen/>

⁵³¹ Dominique Paturel et Patrice Ndiaye (dir.), *Le droit à l’alimentation durable en démocratie*. Champ social, 2020, 242 p., p. 20.

⁵³² Sylvain Bordieac, *op. cit.*, p. 106.

cadre de la « *responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise* »⁵³³ (RSE). La participation à ce projet est source de gains financiers et d'image pour les partenaires : les enseignes peuvent communiquer sur leur engagement social et « *eco friendly* » en mettant en avant la quantité de denrées données et leur engagement en faveur de la planète ou de la justice sociale. Les gains en termes d'image publique sont donc substantiels. Or, cet aspect interroge le rapport au don :

*« La simple conscience du don se renvoie aussitôt l'image gratifiante de la bonté ou de la générosité, de l'être-donnant qui, se sachant tel, se reconnaît circulairement, spéculairement, dans une sorte d'auto-reconnaissance, d'approbation de soi-même et de gratitude narcissique. »*⁵³⁴

En effet, par ce biais, les enseignes lissent l'image d'un secteur souvent pointé du doigt pour sa tendance au gaspillage alors qu'une partie de la population peine à se nourrir comme elle le souhaiterait. De manière plus abstraite, il permet aux acteurs du secteur marchand/privé de contribuer au bien commun. C'est en ce sens qu'ils se réapproprient une sorte d'identité collective puisque l'intention de donner :

*« suppose un sujet et un verbe, un sujet constitué, qui peut aussi bien être collectif — par exemple un groupe, une communauté, une nation, un clan, une tribu, en tout cas un sujet identique à lui-même et conscient de son identité, voire cherchant par le geste du don à constituer sa propre unité, et de faire reconnaître, justement, sa propre identité, pour qu'elle lui revienne, pour se la réapproprier : comme sa propriété. »*⁵³⁵.

Derrida, en élaborant sur les écrits de Mauss, pose que le don agit comme un moyen de constituer ou de faire reconnaître une identité collective pour mieux se la réapproprier. En ce sens, il s'agit pour les entreprises privées de se « *montrer généreux* »⁵³⁶, œuvrant pour le bien commun en luttant à la fois contre le gaspillage alimentaire et la grande pauvreté ; à la fois pour la planète et l'humain. Par-delà la finalité bénéfique, il s'agit également de se donner à voir comme acteur positif du changement, engagé en faveur de la société. Cet aspect fait ressortir la dimension compétitive⁵³⁷ du don puisqu'il l'inscrit dans une guerre d'image et de promotion des entreprises privées.

Au-delà des enjeux communicationnels, ces dons sont autant de coûts de destruction et de traitement des déchets évités pour les enseignes partenaires. Autrement dit, ces

⁵³³ *Ibidem.*

⁵³⁴ Jacques Derrida, *op. cit.*, p. 38.

⁵³⁵ *Ibidem*, p. 23.

⁵³⁶ Communication d'Alain Caillé « *Respecter le cycle du don* », Le Mans Université (2021). Consultée le 8/12/2022.

dernières auraient à déboursier des dizaines de milliers de couronnes pour stocker, entreposer, trier et faire détruire ces marchandises. Les supermarchés doivent en effet recourir à des entreprises spécialisées dans le traitement des déchets pour venir enlever ce qu'ils ne souhaitent plus proposer à la vente. Selon une approche comptable, donner régulièrement à *Matmissionen* doit revenir moins cher aux entreprises que faire détruire les denrées pour que celles-ci y trouvent un intérêt et pérennisent le partenariat⁵³⁸.

Stockholms Stadsmission étend ainsi sa pratique du commerce d'articles de seconde main – qui constitue le cœur de son modèle économique⁵³⁹ - aux denrées alimentaires et *Matmissionen* se trouve, de fait, intégré au modèle économique des supermarchés en leur offrant un débouché pour les invendus. La remise en vente de ces denrées permet au supermarché de se maintenir à l'équilibre et, ainsi, de perpétuer son activité : un modèle présenté comme « win-win »⁵⁴⁰. Cet élément de langage, très présent dans la communication de l'association, du supermarché social et solidaire et des enseignes partenaires repose sur l'idée selon laquelle la satisfaction des intérêts privés est bénéfique pour la société dans son ensemble.

L'idée d'une alliance possible selon un rapport de finalités entre les différents acteurs de cette interaction semble difficilement plausible. Ces relations entre acteurs privés et association d'aide alimentaire témoignent plutôt d'un phénomène de privatisation de l'aide et de rattachement du don à la logique marchande.

3. Du don à l'intégration progressive au système de distribution alimentaire

Contrairement au modèle retenu par l'antenne Amédée Alins, le modèle d'approvisionnement exclusif par conventions de don témoigne d'une logique de recours au privé assez poussée.

Pour analyser les transformations à l'œuvre avec l'apparition de *Matmissionen*, il faut

⁵³⁷ Mauss parlait de don agonistique. Voir : Mauss, *op. cit.*

⁵³⁸ Voir vidéoconférence avec des entreprises partenaires (37^{ème} minute) :

<https://www.youtube.com/watch?v=p4caSwJluo8>

⁵³⁹ Camille Hochedez, *op. cit.*

⁵⁴⁰ Par ailleurs, d'autres grands noms de l'industrie alimentaire sont cofinanceurs du projet depuis ses débuts (par exemple Coca-Cola i Sverige, Findus ou encore Nestlé Sverige AB). Voir : <https://www.axfoundation.se/projekt/matmissionen-nordens-forsta-sociala-supermarket> ou encore « Gagnant-gagnant avec le gaspillage alimentaire » :

<https://www.postnord.se/foretagslosningar/artiklar/logistik/win-win-med-matsvinn>

raisonner en termes de « filière alimentaire »⁵⁴¹, c'est-à-dire prendre en compte l'intégralité du cycle de vie des denrées : de leur production à leur revente sur un marché secondaire des invendus. Cette notion permet de penser l'intégration croissante des associations à vocation sociale effectuant des distributions alimentaires dans le système agroalimentaire. En effet, via la distribution ou la revente des produits récupérés en bout de chaîne, une fois retirés des supermarchés, une structure comme *Matmissionen* - et sa clientèle - se trouvent, de fait, intégrées au système de distribution des biens alimentaires.

Cette intégration se traduit notamment par un transfert de responsabilités sur les structures associatives⁵⁴². *Matmissionen* doit se doter d'infrastructures spécialisées, de matériel (armoires et camions frigorifiques, etc.) et d'un personnel formé, apte à contrôler la bonne conservation des denrées tout au long du processus pour assurer que les produits proposés sur ses étals aient été conservés selon les règles d'hygiène d'usage et qu'ils ne sont pas impropres à la consommation. Le supermarché social et solidaire doit pouvoir s'adapter au rythme de vie des produits et il revient aux clients de se partager, *in fine*, les meilleures pièces et de délaissier les articles dont la fraîcheur n'est pas optimale.

Or, les réglementations en matière de santé publique et la volonté des entreprises agroalimentaires d'accélérer le rythme de la consommation⁵⁴³ ont nettement fait évoluer le secteur de la distribution. Aussi *Matmissionen* doit-il adapter son fonctionnement. Le tableau ci-dessous résume les quantités jetées par le supermarché sur l'année 2019 :

⁵⁴¹ Dominique Paturel et Aurélie Carimentrand, *op. cit.*, 2018.

⁵⁴² Bénédicte Bonzi, « Dilemme de l'aide alimentaire et conflits de normes », *Socio-anthropologie*, 39, 2019, pp. 67-82.

⁵⁴³ Carl Yngfalk, « Bio-politicizing consumption : neo-liberal consumerism and disembodiment in the food marketplace », *Consumption Markets & Culture*, vol. 19 / 3, 2015, pp. 275-29.

Tableau 10 : Denrées récupérées et denrées gaspillées⁵⁴⁴

	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Ju il	Août	Se pt	Oct	Nov	Dec
Nb de Tonnes de denrées récupérées⁵⁴⁵	23	30	40	39	47	41	52	36	46	47	40	42
Nb de Tonnes de denrées jetées	6	6	8	7	11	14	9	6	9	6	5	8
Quantité de denrées jetée (% mensuel)	26	20	20	18	23	34	17	17	20	13	12	19

On peut remarquer une augmentation progressive et continue du nombre de tonnes de denrées récupérées tout au long de l'année, de janvier (22,85) à décembre 2019 (42,45). Cette augmentation n'est pas proportionnelle à la hausse du nombre de tonnes de denrées jetées par mois.

La dernière ligne du tableau indique le pourcentage de nourriture jetée par le supermarché par rapport au nombre de tonnes reçues mensuellement. Ce pourcentage est très volatil et oscille entre 13 et 34%, une part non négligeable des denrées récupérées est donc gaspillées⁵⁴⁶. Ce chiffre suggère que la clientèle du supermarché ne parvient pas

⁵⁴⁴ Source : documents Matmissionen fournis par email par un responsable.

⁵⁴⁵ Dans le sens de denrées prises en charge (“*antal ton omhändertagen mat*”).

⁵⁴⁶ Ces disparités ont plusieurs causes. Il arrive que le supermarché reçoive de grandes quantités de denrées qu'il n'arrive pas à écouler dans les jours et semaines qui suivent.

à absorber l'intégralité de ce qui est reproposé à la vente. Ce phénomène peut sembler surprenant quand on compare avec une structure comme Amédée Alins, qui est principalement menacée par le manque de ressources.

L'enjeu est d'ailleurs important pour *Matmissionen* qui doit tâcher d'écouler les dons qu'il reçoit pour éviter d'avoir des charges supplémentaires liées au traitement des déchets. Il faut d'ailleurs parfois brader encore davantage les articles en mauvais état. Plusieurs milliers d'euros sont alloués mensuellement au paiement des prestataires chargés d'organiser la récupération et la destruction des déchets. Le don permet donc aux partenaires d'externaliser ces charges et de générer des gains substantiels.

Les pratiques d'étiquetage et l'apposition d'une date de durabilité minimale (« à consommer de préférence avant le ») renvoient le consommateur à des enjeux de santé et au choix individuel de consommer ou non un produit qui arrive à expiration à la date indiquée. Ces pratiques d'étiquetage concernent le système alimentaire dans son ensemble. Elles sont imposées de manière verticale aux agents économiques et se répercutent, en bout de chaîne, sur les habitudes de consommation des clients. Elles sont accompagnées de nombreux encouragements, voire de consignes, à ne plus surconsommer ou à consommer « autrement », de manière « plus responsable » à destination du consommateur moyen. Ainsi, lorsqu'on parle des pratiques d'étiquetage et des normes de consommation, il est en réalité question de « biopolitique »⁵⁴⁷, de gouvernement des corps et des conduites. Cette notion permet d'adopter une analyse plus globale de la consommation, comme fait social. Via les normes sanitaires et sociales de consommation, les clients sont tenus de faire des choix éclairés qui ne dépendent pas seulement de leurs goûts et préférences alimentaires, comme pourrait le laisser penser une lecture utilitariste, mais qui répondent à de multiples injonctions plus ou moins visibles. Comme nous le verrons dans la partie suivante traitant des monographies, les ménages à faible budget reçus par la structure n'échappent pas à ces injonctions et demeurent pris dans des rôles sociaux stéréotypés : les mères de famille faisant leurs courses chez *Matmissionen* doivent rentabiliser leur venue au maximum afin de satisfaire les autres membres du foyer selon une répartition genrée des tâches domestiques.

En réalité, la solution choisie par *Matmissionen* renvoie à des enjeux de « démocratie

⁵⁴⁷ Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France, 1978-1979*, Hautes études, Gallimard, Seuil, 2004, 340 p.

alimentaire », c'est-à-dire un espace de participation et de pouvoir d'agir des citoyens⁵⁴⁸ concernant leurs choix d'alimentation. En effet, il faut rappeler que les ménages à faible budget ont rarement voix au chapitre dans le système alimentaire⁵⁴⁹. En ce sens, *Matmissionen* constitue une tentative originale de réintroduire une dimension de choix dans la consommation des plus pauvres en se rapprochant autant que possible du mode de consommation moyen.

4. Un supermarché qui doit veiller à l'équilibre

L'activité de *Matmissionen* rappelle celle d'un supermarché ordinaire. Or, ne pouvant compter sur le FEAD, le supermarché doit pouvoir assurer sa propre survie en maintenant un certain rythme de ventes. Ce point constitue une particularité pour une activité émanant d'une association d'aide alimentaire. Il faut gérer à la fois la quantité de denrées disponibles et assurer la venue d'une clientèle fidèle et régulière :

« Une « grande surface s'organise autour de la gestion d'un double flux : celui des produits et celui des clients. La rentabilité de l'entreprise relève notamment de la capacité du personnel à en assurer la rapidité et la fluidité de circulation. »⁵⁵⁰.

Au sein du supermarché, il existe différents postes de travail (auxquels doivent d'ailleurs se former les stagiaires) : achalandage, mise en rayon, passage en caisse, chargement et déchargement des livraisons, conduite des camions, etc. Pour autant, ces postes ne sont pas figés et le personnel est souvent amené à tourner.

Un supermarché ordinaire doit assurer un certain nombre de ventes pour générer du profit. A la différence de ce dernier, *Matmissionen* doit se maintenir à l'équilibre budgétaire⁵⁵¹ et, dans le même temps, assurer la formation de stagiaires (nous y reviendrons dans le chapitre suivant). Le service de formation de stagiaires envoyés par l'agence locale pour l'emploi ou la municipalité fait, en effet, partie intégrante du *business model* de la structure et constitue l'une de ses sources de revenu les plus fiables.

⁵⁴⁸ Tim Lang, « Food policy for the 21st century : Can it be both radical and reasonable ? », in *For Hunger-proof Cities : Sustainable Urban Food Systems*, M. Koc, R. MacRae, L.J.A. Mougeot, J. Welsh (sous la direction de), Ottawa, International Development Research Centre, 1999..

⁵⁴⁹ Dominique Paturol et Aurélie Carimentrand, *op.cit.*, p. 44.

⁵⁵⁰ Sophie Bernard, « La promotion interne dans la grande distribution : la fin d'un mythe ? », *Revue française de sociologie*, vol. 53, no. 2, 2012, pp. 259-291.

⁵⁵¹ Demeurer « *cost-neutral* » selon les termes d'un responsable (*Area business manager*).

Par ailleurs, contrairement à un supermarché du circuit marchand, *Matmissionen* n'a pas à jouer sur les prix pour se démarquer de la concurrence et accroître la demande et la fréquentation. En effet, les prix sont fixes (-70% sur ceux observés dans le secteur marchand) et le nombre de clients mensuel ne cesse de croître. Les chiffres communiqués lors de la période d'enquête font état d'un peu plus de 800 foyers⁵⁵² soutenus en février 2019 contre 1200 en juin 2019.

La seule véritable urgence, hormis la formation professionnelle, consiste à écouler les denrées qui lui sont livrées au cours de la journée. Tout comme un supermarché du secteur marchand, la structure surveille de près le chiffre de ventes moyen du jour. Le responsable du magasin porte d'ailleurs un jugement positif sur le chiffre de ventes observées lors de la période d'enquête (ses propos sont retranscrits en gras) :

« - Et c'est quoi le chiffre moyen du jour ? La vente moyenne ?

- Je l'ai là... 31 735 en moyenne par jour en couronnes sur 12 jours. C'est pas mal pour moi

- Ouais ça fait 3000 balles en euros... Voilà ça serait dans un supermarché ordinaire quoi... Presque 54 000

- ça c'est beaucoup moins qu'un Lidle.

- Ouais c'est clair, c'est combien ?

- 200 000 environ par jour. ICA les meilleurs jours qui vend 650 000 dans une journée »⁵⁵³.

Il suggère toutefois la comparaison avec un équivalent marchand en soulignant la différence en termes de ventes⁵⁵⁴. D'autant plus que ces denrées ont une date de péremption souvent très rapprochée et qu'il y a donc bien « urgence ». Les membres du personnel sont donc amenés à multiplier les casquettes :

« Si les managers de rayon revendiquent le fait d'être des « hommes de terrain », ils n'ont en réalité pas d'autre choix que de réaliser une part importante de manutention pour pallier au manque structurel de personnel. La distinction entre les cadres et les employés tend ainsi à s'effacer sous la pression de l'urgence. Les managers n'ont en effet pas la possibilité de déléguer le « sale boulot » »⁵⁵⁵.

⁵⁵² Les clients n'ont le droit qu'à un seul passage en caisse par jour.

⁵⁵³ Entretien avec Chris du 19/12/2019.

⁵⁵⁴ Cette rhétorique chiffrée était d'ailleurs critiquée par l'un des coaches en formation (chapitre 3B2).

⁵⁵⁵ Sophie Bernard, « La promotion interne dans la grande distribution : la fin d'un mythe ? », *Revue française de sociologie*, vol. 53, no. 2, 2012, pp. 259-291.

Dans les phases de « *rush* », les responsables comme Chris sont amenés à effectuer le travail du personnel de terrain (« *på golvet* ») : tenir la caisse, trier, manutention, etc. Le supermarché social et solidaire connaît, sur ces points, une situation similaire à celle de ses semblables du secteur privé⁵⁵⁶.

Par ailleurs, l'achat moyen⁵⁵⁷ réalisé chez *Matmissionen* oscille entre 108 SEK (soit environ 9 € pour janvier 2019) et 167 SEK (environ 14 € pour décembre 2019) mais il faut rappeler que cette fourchette serait bien supérieure sans la réduction pratiquée. En raison de la décote (-70%), ces montants en apparence faibles correspondent en réalité à un nombre d'articles vendus très important ; comme si chacun des clients avait acheté pour plus de cinquante euros en moyenne. Cela signifie à la fois que les clients à petit budget concentrent l'essentiel de leurs achats chez *Matmissionen* mais aussi que les rayons se vident rapidement et qu'il faut régulièrement renouveler les stocks.

Enfin, il faut rappeler que les produits revendus par le supermarché comptent comme des déchets (du « *trash* »⁵⁵⁸) et ne sont pas imposables car les taxes ont déjà été réglées lors de « la première vie » des produits. Ces petits avantages permettent à la structure de continuer à développer son activité et de ne pas répercuter ses coûts sur sa clientèle.

5. Un modèle pensé pour des « clients » de l'aide alimentaire

Le mode d'approvisionnement de *Matmissionen* est conçu de telle manière qu'un roulement et un épuisement quasi-quotidien des denrées proposées sont nécessaires afin de renouveler l'offre. Ce fonctionnement est calqué sur celui d'un supermarché du circuit privé marchand ordinaire :

« L'activité en rayon est de type logistique : commandes, manutention et mise en rayon. Si les tâches des personnels de rayon (employés, adjoints-managers, managers de rayon, chefs de secteur) sont donc en soi relativement simples et plutôt répétitives, la difficulté réside dans le fait qu'elles sont toujours réalisées dans l'urgence. Garantir la rentabilité du rayon suppose en effet une circulation rapide des marchandises, laquelle exerce une forte pression sur les personnels de rayon pour que chaque tâche soit accomplie au plus vite. Le flux tendu suppose en effet de prévoir les commandes de

⁵⁵⁶ Christophe Dansac, *op. cit.*

⁵⁵⁷ D'après les chiffres communiqués par Chris, le responsable de la boutique.

⁵⁵⁸ Entretien avec Chris du 19/12/19.

marchandises de telle sorte qu'elles soient livrées précisément au moment où les rayons commencent à se vider. Les moments de relâche sont donc rares pour les salariés et le réapprovisionnement en temps réel est une tâche complexe pour les managers chargés des commandes. »⁵⁵⁹.

Sa survie dépend donc en grande partie de sa capacité à absorber les coûts liés au traitement et à la gestion des invendus ainsi que du nombre de ventes réalisées. Il est donc vital pour *Matmissionen* de continuer à assurer un certain roulement. Or, les clients tendent à éviter les achats d'articles paraissant abimés ou amochés :

« Les produits offrent divers signaux que les consommateurs utilisent pour les évaluer. Leurs évaluations déterminent ensuite leurs intentions d'achat et leurs achats. Plus spécifiquement, selon la théorie du signal, les consommateurs forment tout d'abord des attentes en se basant sur les signaux intrinsèques et extrinsèques perçus des produits. Ils prennent par la suite leurs décisions d'achat en intégrant ces attentes. Les signaux intrinsèques englobent les attributs qui font partie du produit physique tels que les ingrédients et les formes. Ils ne peuvent être manipulés sans altérer les propriétés physiques du produit. Les signaux extrinsèques englobent quant à eux les attributs du produit qui ne font pas partie du produit physique comme son prix et son étiquette spécifique. Ils peuvent donc être changés sans modifier les propriétés physiques du produit. »⁵⁶⁰.

Le supermarché *Matmissionen* joue surtout sur les signaux extrinsèques comme la variable prix pour convaincre sa clientèle de consommer. D'autant plus qu'il s'agit souvent de denrées à forte variabilité au cours de la journée⁵⁶¹ et qu'il ne faut pas conserver sur les étales. Des décotes supplémentaires sur le prix déjà réduit peuvent d'ailleurs être pratiquées afin de se débarrasser d'articles en fin de cycle.

Bien que *Matmissionen* soit accessible à tout le monde, la clientèle est presque entièrement composée de clients bénéficiaires de l'aide sociale. Seuls quelques clients, non membres, habitant à côté s'y rendent occasionnellement pour faire leurs courses. Les étiquettes affichées en rayon présentent donc systématiquement les deux tarifs :

Figure 17. Étiquettes avec le prix de membre (medlemspris) et le prix ordinaire

⁵⁵⁹ Sophie Bernard, *op. cit.*, 2020.

⁵⁶⁰ Cindy Lombart, Blandine Labbe-Pinlon et al., « Comment les consommateurs réagissent-ils, en situation d'achat, face à des fruits et légumes difformes ? Premiers résultats d'une étude menée en magasin laboratoire virtuel immersif », *Revue de l'organisation responsable*, vol. 14, 2019, p. 50-68, p.52.

	Medlemspris	Ord. pris
EKOLOGISK GRANOLA GS1 400g	13,00	44,00
Jämförelsepris 110,00KR/KG		
SAMURAI RED BLÅ BAND 300ML	6,00	19,90
Jämförelsepris 66,33KR/KG		
INTENSIVE REPAIR DOVE 200ML	9,00	28,95
Jämförelsepris 144,75KR/L		

Le « *medlemspris* » (prix de membre) s'adresse aux clients-membres et inclut la réduction tandis que le « *ord. Pris* » (prix ordinaire) indique le prix pratiqué ailleurs pour un même article. Ce faisant il rappelle aussi aux clients l'importance de la réduction dont ils bénéficient par rapport aux non-membres⁵⁶².

La qualité de « client » laisse supposer une certaine latitude dans les choix de consommation. Pourtant, le mode d'approvisionnement et de fonctionnement du supermarché rappellent que sa clientèle est en réalité dépendante des partenariats conclus et des consignes ou restrictions éventuelles de consommation.

Mia, vingt-neuf ans, vit avec son mari étudiant. Ils ont un enfant en bas âge. Les revenus de la famille - son salaire, la bourse d'études que touche son conjoint et l'allocation pour leur jeune enfant – leur donnent accès à *Matmissionen* où ils se rendent « jusqu'à quatre fois par semaine ». En réponse à la question « combien avez-vous l'habitude de dépenser par mois chez *Matmissionen* ? », Mia détaille :

« Ça dépend de ce que vous avez ! Parfois peu, parfois beaucoup... Je n'ai même pas vraiment compté (...) Pas plus que je ne peux porter en tout cas... (...) Ça peut être 2000 SEK [200 €] peut-être ? 1500 SEK [150 €] ou quelque chose comme ça... ça dépend vraiment de ce qu'il y a ! »⁵⁶³.

La réponse de Mia est intéressante puisque son budget « courses » dépend en grande partie du supermarché social et solidaire mais la limite aux dépenses n'est pas

⁵⁶¹ *Ibidem*.

⁵⁶² Ces derniers ne tirent aucun avantage tarifaire et n'ont donc pas d'intérêt financier à acheter des produits dont la durée de vie est plus courte.

⁵⁶³ Mia, entretien du 30 janvier 2020.

financière : les prix proposés permettent à Mia de faire ses achats sans se focaliser en premier lieu sur cette variable. Aussi, il n'est pas surprenant qu'elle dise ne pas connaître précisément le montant accordé aux courses.

En revanche, ses achats sont limités par l'offre en rayon car, en tant que jeunes parents, Mia et son conjoint recherchent des articles spécifiques qui pèsent lourd dans le budget du ménage. Ainsi, Mia cherche en priorité « *nourriture, couches ou encore jouets pour bébés* ». Or, ces articles sont beaucoup moins souvent donnés par les supermarchés partenaires, notamment car ils n'ont pas le même cycle de vie. Il est donc rare que *Matmissionen* dispose de tels produits. Cette situation souligne l'une des limites de l'approvisionnement par les dons. La rareté chronique de certains produits pose un problème pour une partie des clients qui doit systématiquement compléter par des achats onéreux dans le circuit marchand ordinaire.

En effet, certaines denrées, comme le beurre, le lait ou les œufs, ne peuvent être achetées en trop grandes quantités afin d'en garantir la disponibilité pour le plus grand nombre. Seuls les clients les plus rapides parviennent à se les procurer : ceux qui sont arrivés tôt, souvent au prix de longs trajets et, parfois, de déceptions quant aux articles proposés. Certains étals peuvent donc parfois demeurer quasiment vides et de nombreux clients regrettent de ne pas trouver assez de nourriture halal ou de produits végétariens en rayon.

D'autres clients comptent sur le supermarché pour envoyer des ressources à leur famille. C'est le cas de la première cliente interrogée dans le cadre de cette recherche, Svetlana. Cette dernière est une cliente bulgare née en 1936 et arrivée sur le sol suédois en 1988 en tant que réfugiée politique fuyant des persécutions à la fin de l'URSS. Après une vie faite de voyages dans un cadre professionnel (Svetlana était ingénieure en Russie et travaillait comme coopérante auprès des pays arabes sympathisants de l'URSS), elle a dû fuir et s'exiler. Elle raconte notamment avoir subi des persécutions (emprisonnements et interrogatoires), elle se retrouve en Suède seule et arrive en tant que réfugiée politique.

D'un âge avancé, elle n'hésite pourtant pas à prendre successivement « *deux mètres puis un bus et marcher* » pour venir plusieurs jours d'affilée si elle ne trouve pas ce dont elle a besoin. Ce trajet d'une heure et demi pour se rendre chez *Matmissionen* et y faire ses courses « coûte que coûte » témoigne de son importance. Svetlana vit désormais seule et

perçoit un peu plus de 6500 SEK de retraite (environ 650 €). Svetlana confiait ainsi dépenser « seulement » 150 couronnes par semaine (un peu moins de 15 €), et donc 600 couronnes par mois (une soixantaine d'euros), dans le supermarché pour s'alimenter. Cela correspond à environ 10% de son budget mensuel. Il faut encore une fois garder à l'esprit qu'une réduction de 70% s'applique sur l'ensemble des achats effectués par Svetlana auprès de *Matmissionen*. Sans ce supermarché, le montant consacré à l'alimentation pour une quantité équivalente d'articles serait d'environ 2000 sek par mois soit presque un tiers du budget disponible.

Svetlana a de la famille un peu partout en Europe et dans le monde, ses enfants et petits-enfants vivent loin. Elle dit donc utiliser une partie des denrées achetées chez *Matmissionen* pour les envoyer à sa famille :

*« Les articles ? Le problème c'est que leur date de péremption sont courtes... Ma retraite est maigre mais je n'ai pas besoin de beaucoup car je suis seule : j'ai envoyé beaucoup de paquets en Bulgarie, beaucoup de café ou de vêtements [Svetlana se rend aussi dans les boutiques de seconde main du groupe *Stockholms Stadsmission*]. »⁵⁶⁴.*

Les produits qui ne périssent pas rapidement ont cet avantage qu'ils peuvent être envoyés à l'étranger. Ceci peut surprendre puisque Svetlana dispose de peu de ressources pour subvenir à ses besoins. On pourrait penser que les articles qu'elle envoie sont « hors de prix » puisqu'ils proviennent d'un des pays où le coût de la vie est relativement très élevé. Cet usage des denrées rappelle les scènes de troc observées au SPF, c'est-à-dire les arrangements divers en fonction des besoins de chacun à partir d'une liste d'articles limitée et à prix cassés.

Ces éléments montrent que les choix opérés en matière d'approvisionnement et de fonctionnement de *Matmissionen* permettent aux clients-membres de faire un usage flexible de l'aide proposée. En l'occurrence, le partenariat avec un importateur et distributeur de café permet à Svetlana d'envoyer des produits de qualité à sa famille à l'étranger.

Conclusion du chapitre

Le secteur de l'aide alimentaire semble s'institutionnaliser puisque ses pratiques et les denrées qu'il peut récupérer et redistribuer passent à travers un fin maillage de normes

ou injonctions nationales ou européennes (sanitaires, juridiques mais aussi commerciales) en matière d'entreposage, de conservation⁵⁶⁵ ou de redistribution des denrées par exemple. Il semble aussi de plus en plus pris dans une logique de marchandisation puisqu'il implique de nouveaux acteurs privés avec lesquels il passe contrat afin d'assurer des rentrées pour alimenter les stocks. Cette obligation de multiplier les débouchés et sources d'approvisionnement en denrées tient notamment au fait que les associations se doivent d'honorer les sollicitations auxquelles elles font face.

L'antenne Amédée Alins et *Matmissionen* répondent toutes deux à un fort besoin de la part de la population. Les deux structures voient les demandes d'aide se multiplier et leur activité se développer au cours des dernières années et répondent donc à une forme d'urgence sociale.

Dans le même temps, ces deux formes prises par l'aide alimentaire dessinent deux philosophies distinctes en la matière, ce qui peut surprendre puisqu'on se trouve en apparence face à une même catégorie générique de « l'aide alimentaire ». En réalité, il s'agit de conceptions différentes de ce qu'est le travail associatif, des publics reçus ou encore des relations entretenues avec le secteur privé. Ces philosophies prennent corps autour des figures de « l'utilisateur/bénéficiaire » et du « client-membre ». Les publics reçus disposent d'une autonomie relative différente au sein des deux structures. Leur liberté de choix s'en trouve également modifiée. Ces différents éléments permettent de répondre successivement aux propositions présentées en introduction de ce chapitre.

Loin des formes embryonnaires et improvisées de l'après-guerre, le secteur de l'aide alimentaire - tel qu'il est représenté par Amédée Alins ou dans une forme plus moderne par *Matmissionen* - s'est à la fois institutionnalisé et professionnalisé. Par institutionnalisation, nous voulons dire qu'il passe désormais par des canaux et des processus administratifs complexes mobilisant différents échelons bureaucratiques (État français, FEAD) pour trouver des subventions ou passer commande afin d'obtenir des ressources à distribuer aux publics reçus. Par ailleurs, le système de récupération des dons et invendus provenant du secteur privé est, nous l'avons vu, lui aussi inséré dans des routines impliquant de plus en plus de contrôles d'hygiène ; ce processus nécessite un certain roulement dans l'écoulement des denrées : il ne faut pas que les produits arrivant bientôt à expiration demeurent trop longtemps sur les étals. Dans le cas de

⁵⁶⁴ Entretien avec Svetlana du 9 octobre 2019

⁵⁶⁵ Carl Yngfalk, *op. cit.*

Matmissionen, qui prétend imiter un supermarché traditionnel, il serait inconcevable de proposer des produits périmés.

Ces deux modes d'approvisionnement soulèvent des questions quant à leur fonctionnement et dessinent deux manières d'envisager la relation d'aide aux personnes reçues qui prennent aussi bien forme dans la qualité des articles proposés que dans l'organisation logistique mise en œuvre.

Passer commande auprès du Fonds européen comme a choisi de le faire l'antenne Amédée Alins nécessite une capacité de planification sur le long terme. Cela suppose aussi de demeurer flexible dans ses partenariats avec les supermarchés afin de garantir l'approvisionnement en denrées. La gestion des dons implique aussi une professionnalisation de l'action associative. Le personnel doit assurer la disponibilité des denrées en gardant un œil sur l'évolution des stocks. Il doit aussi s'équiper en matériel permettant de garantir le transport, la conservation des denrées et passer les tests en matière de respect de l'hygiène.

Le système retenu par *Matmissionen* qui favorise l'approvisionnement exclusif par les dons implique d'assurer un roulement continu et un arrivage de denrées permanent. Le personnel se voit dans l'obligation d'assurer un chiffre minimal de ventes afin de générer des ressources permettant la pérennité du projet mais aussi afin d'éviter d'éventuels coûts liés à la destruction des denrées. Cette pression liée au fait de devoir faire des ventes implique une professionnalisation de l'action associative et l'inscription dans une certaine logique comptable comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Ces modes d'approvisionnement imposent un rythme dans l'écoulement des denrées et conditionnent également la liberté de choix dont disposent les publics de l'aide alimentaire. En fin de compte, la liberté de choix de ces publics est fortement dépendante de ce qui est donné aux structures et de leurs modes d'approvisionnement. Il s'ensuit que les publics de l'aide alimentaire ne sont pas des « consommateurs comme les autres » puisqu'ils n'ont accès qu'à ce qui a été retiré de la vente. De plus, ils ne sont pas libres de disposer de ces produits comme ils l'entendent puisque leur consommation s'insère dans un barème (le nombre de points attribués aux bénéficiaires du SPF) ou elle peut connaître des restrictions de circonstance, comme celles imposées par *Matmissionen* (nous y reviendrons dans le chapitre 4).

Enfin, si l'espace associatif est souvent spontanément pensé comme espace du

désintéressement et de la gratuité par excellence, les exemples rencontrés sur les terrains d'enquête montrent que le secteur associatif peut aussi être pensé en tant qu'appendice du secteur privé marchand voyant des logiques extérieures se superposer à la dynamique du don. Bien que le don demeure un vecteur essentiel de l'action associative puisqu'il intervient en amont et en aval du travail associatif, il ne suffit pas à expliquer tous les mécanismes à l'œuvre.

Dans les deux cas d'étude qui nous concernent ici, la perspective change radicalement selon l'acteur/agent considéré. L'institutionnalisation et la professionnalisation d'un secteur reposant historiquement sur le don et le recyclage comme le montre l'exemple de *Matmissionen* constituent en ce sens un bouleversement. En effet, les acteurs impliqués voient les produits qu'ils donnent entrer dans un temps du calcul et, par conséquent, sortir de l'espace du désintéressement. Autrement dit, les dons deviennent pour eux de véritables ressources philanthropiques.

CHAPITRE 3 : LE TRAVAIL OBSERVÉ DANS LES STRUCTURES D'AIDE ALIMENTAIRE

Ce chapitre présente et discute les différentes formes de travail rencontrées au SPF et à Matmissionen selon le type de contrat des membres du personnel. Les différents types de contrats et d'engagements confèrent une identité particulière à ces structures : certaines recourent historiquement plutôt au bénévolat tandis que d'autres tentent de se professionnaliser en contractualisant. Ce chapitre revient notamment sur la place faite au bénévolat et au travail gratuit dans le secteur associatif. De ce point de vue, Matmissionen et Amédée Alins présentent deux visages différents.

Le 26 avril 2023, en plein bras de fer autour de la réforme des retraites, la Première ministre Elisabeth Borne présentait sa feuille de route pour l'emploi et le chantier « France Travail ». Avec cette proposition, le gouvernement prévoyait « l'obligation de consacrer 15 à 20 heures par semaine à une activité permettant d'aller vers l'insertion professionnelle »⁵⁶⁶. Cette proposition n'est pas nouvelle. L'idée de soumettre les bénéficiaires de prestations sociales à une contrepartie – par exemple sous la forme de

⁵⁶⁶ Voir :

travail bénévole au sein d'associations agréées - avait déjà été émise par le président socialiste du conseil général des Pyrénées-Orientales en 1998 ou bien, plus tard, par le président du conseil départemental du Haut-Rhin (2016) Éric Strautmann (LR) avant que le juge administratif ne s'y oppose. L'opposition du juge administratif à la décision du conseil départemental du Haut-Rhin n'a pas scellé le sort de cette proposition puisqu'elle reposait sur des bases juridiques et pointait notamment son inapplicabilité sur un seul territoire aussi circonscrit que le département⁵⁶⁷. Cette initiative fait donc en réalité écho à des propositions antérieures de la part de représentants politiques appartenant à des formations classées principalement à droite mais aussi à gauche. En l'occurrence, elle émane de responsables de l'échelon local chargé de la distribution du RSA : le département⁵⁶⁸. Ces propositions ont à chaque fois suscité une levée de boucliers de la part de nombreuses structures associatives à vocation caritative de premier plan⁵⁶⁹ qui dénoncent une manière de stigmatiser les plus pauvres.

Dans d'autres systèmes de protection sociale, comme dans les pays anglo-saxons, ce genre de dispositifs existe déjà. C'est aussi le cas en Suède puisque les personnes percevant un revenu assistanciel ("*försörjningsstöd*" ou "*basic assistance*") sont tenues de faire des stages d'insertion professionnelle pour conserver leur allocation. Ces stages ne sont pas rémunérés par un salaire mais permettent de demeurer inscrit auprès de l'État social suédois et de continuer à percevoir des aides d'un montant relativement supérieur⁵⁷⁰ à ce qui est alloué dans les autres pays occidentaux. En Suède, c'est aussi à l'échelon local⁵⁷¹ que sont distribuées ces allocations, ce qui peut générer des différences dans le traitement des allocataires et en termes de contraintes et/ou contreparties attendues de leur part⁵⁷². Cet aspect nous intéresse tout particulièrement puisque des associations à vocation caritative de premier plan⁵⁷³ implantées localement proposent d'accueillir en leur sein des chômeurs en formation professionnelle dans le cadre de

<https://www.publicsenat.fr/actualites/emploi/pacte-de-la-vie-au-travail-reforme-du-rsa-les-chantiers-delisabeth-borne#>

⁵⁶⁷ Notamment, au motif que le RSA, s'il est bien mis en œuvre par le département, relève du Code de l'action sociale et des familles qui s'applique sur tout le territoire.

⁵⁶⁸ Robert Lafore, « La décentralisation de l'action sociale. L'irrésistible ascension du « département providence » », *Revue française des affaires sociales*, no. 4, 2004, pp. 17-34.

⁵⁶⁹ Voir à ce propos le rapport « Sans contreparties » (2020) du Secours catholique ou encore la table ronde organisée par ATD Quart Monde : « Des droits aux devoirs : l'inquiétante évolution de la protection sociale à l'égard des plus pauvres », 2023.

⁵⁷⁰ Kenneth Nelson, Johan Fritzell, *Thematic Report on In-work poverty – Sweden, European Social Policy Network (ESPN)*, Brussels : European Commission, 2019.

⁵⁷¹ Nous l'avons vu à la fin du chapitre 1 avec les différents exemples de vidéos à destination des allocataires.

⁵⁷² Klara Hussénus, *Differentiating the poor. Patterns of Discrimination in decision-making on social Assistance Eligibility*, Doctoral thesis in social work at Stockholm University, Sweden 2023, 139 p.

⁵⁷³ C'est aussi le cas de *Svenska Kyrkan* (l'Eglise suédoise).

stages : c'est le cas du groupe *Stockholms Stadsmision* et de son supermarché social et solidaire *Matmissionen*. Ce dernier assume un rôle plus actif, plus en phase avec le tournant des politiques d'activation tandis que le SPF de Bordeaux reste inscrit dans un fonctionnement assez traditionnel.

En soi, cette divergence relève de quelque chose de plus profond qu'une simple opposition de style : cette différence dit quelque chose des deux systèmes de protection sociale et des lectures nationales de la pauvreté qui leur sont associées. Elle raconte quelque chose sur le rôle attendu des structures associatives dans l'architecture de la protection sociale.

Interrogations et propositions du chapitre

Nous l'avons dit, les stratégies des États en matière de lutte contre la pauvreté se doublent souvent de logiques plus ou moins contraignantes de lutte contre le chômage et de retour à l'emploi. De ce fait, il arrive que les associations comme le SPF ou *Matmissionen* soient influencées par ces orientations puisqu'elles sont directement au contact des publics concernés. Ce champ semble de plus en plus investi par des logiques relevant d'une rationalité extérieure, qu'elle vienne du secteur privé marchand⁵⁷⁴ ou bien d'un État cherchant à optimiser la mise à contribution des individus privés d'emplois⁵⁷⁵.

Par conséquent, les associations - qu'elles s'inscrivent dans une filiation protestante ou communiste – se voient intégrées à des degrés divers à ces politiques d'activation et, avec elles, une partie des publics qui les fréquentent et en dépendent. En ce sens, l'exemple de *Matmissionen* qui accueille des chômeurs en formation professionnelle fait écho au processus que Chauvière⁵⁷⁶ qualifie de « chalandisation » :

« (...) Michel Chauvière (...) qualifie cette logique politique de chalandisation et non de marchandisation : c'est-à-dire la diffusion de modalités dont la fonction est de préparer les conduites et les consciences aux règles du marché dans un champ dont la genèse et la structure relèvent, historiquement, d'un ethos fondé sur l'aide envers autrui, qu'il

⁵⁷⁴ Voir le chapitre « Différentes stratégies d'approvisionnement, différents effets sur la relation aux personnes aidées ».

⁵⁷⁵ Guy Standing, 2013, *op. cit.*

⁵⁷⁶ Michel Chauvière, « Qu'est-ce que la « chalandisation » ? », *Informations sociales*, vol. 152, no. 2, 2009, pp. 128-134.

soit d'esprit chrétien (la charité) ou laïcisé (portée par l'esprit de la philanthropie). »⁵⁷⁷.

Le processus de « chalandisation » mis en exergue par Chauvière rappelle, dans sa mise en œuvre, les thèses foucaaldiennes portant sur la capillarité du pouvoir en ce qu'il voit dans le déploiement des politiques néolibérales un moyen d'investir, *in fine*, les conduites individuelles. Ce processus bouleverse le champ associatif puisqu'il l'intègre à la poursuite des objectifs de lutte contre le chômage et la pauvreté par recours à la mise en activité des personnes en difficulté ou exposées à la pauvreté. Les personnes envoyées en formation obligatoire constituent un nouveau vivier de main d'œuvre pour les associations mais également un nouvel objectif de formation professionnelle à assurer.

D'un autre côté, les associations comme le SPF accueillent des travailleurs en préretraite dans le cadre de mécénats de compétences⁵⁷⁸ par exemple : elles contractualisent donc avec des entreprises privées ou en cours de privatisation pour accompagner un travailleur en fin de carrière vers la retraite⁵⁷⁹.

Ces changements provoqués dans l'organisation du travail au sein d'une partie du tiers secteur méritent d'être étudiés puisqu'ils viennent bouleverser des pratiques et routines de travail largement fondées sur un *ethos*⁵⁸⁰ du désintéressement. Ces bouleversements changent notamment la face du travail gratuit qui caractérise d'ordinaire ce secteur d'activité. Ces associations se trouvent, de fait, associées à des degrés divers au tournant⁵⁸¹ des politiques d'insertion.

L'effet ne se fait cependant pas sentir uniquement sur la nature des publics reçus. La composition du personnel associatif reflète aussi de plus en plus les conséquences des politiques sociales et de la conjoncture économique. De même que nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent avec la question du don des denrées, on pense souvent que ce secteur est dominé par le travail bénévole ou gratuit, il implique pourtant une part plus

⁵⁷⁷ Rémy Caveng et Claude Thiaudière, *op. cit.*, p. 20.

⁵⁷⁸ Nous y reviendrons dans le détail par la suite.

⁵⁷⁹ Même si ceci équivaut parfois à une fermeture de poste pour l'entreprise.

⁵⁸⁰ Entendu comme un ensemble de dispositions pratiques intériorisées ou un « système de valeurs implicites que les gens ont intériorisées depuis l'enfance et à partir duquel ils engendrent des réponses à des problèmes extrêmement différents », Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 2002, 288 p, p. 228.

⁵⁸¹ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*, p. 273.

ou moins importante de travail salarié et compte également des formes alternatives de contrats de travail (formation professionnelle, travaux d'intérêt général, stages de fin d'étude, mécénat de compétences, etc.). Derrière ces différents types de contrats se trouvent également des situations sociales très diverses : certains sont employés sur la base d'un contrat pérenne (CDI ou son équivalent suédois⁵⁸²) tandis que d'autres sont envoyés en formation professionnelle auprès de l'association pour effectuer un stage professionnalisant (*arbetsträning* dont nous reparlerons dans le contexte suédois) ou dans le cadre d'un dispositif leur permettant de faire une transition entre leur vie active et le départ à la retraite (mécénat de compétences).

Il faut dès lors observer l'autre côté du guichet associatif pour voir comment s'organise le travail au sein même des structures. Ces différentes formes de travail confèrent une identité singulière à ces dernières et méritent par conséquent d'être étudiées ; à plus forte raison parce qu'elles s'insèrent dans une évolution de la protection sociale nationale.

Plus spécifiquement, il faut s'intéresser au concept de « travail gratuit ». Ce dernier a depuis longtemps été étudié en sciences sociales, en particulier par la sociologie féministe⁵⁸³ mais aussi par la sociologie des mondes associatifs - notamment via l'angle spécifique du travail bénévole⁵⁸⁴ - ou encore par la sociologie de la consommation⁵⁸⁵. Ces différents champs d'étude ont circonscrit le domaine du travail gratuit et en ont élaboré plusieurs définitions en fonction du contexte. Dans le cas qui nous intéresse ici, celui du secteur associatif, le travail gratuit peut être compris comme une activité à vocation sociale⁵⁸⁶ effectuée sans rémunération (matérialisée par un salaire ou un revenu) associée.

Il convient ici d'effectuer une première distinction centrale avec le terme bénévolat⁵⁸⁷, souvent associé à l'idée de travail associatif :

⁵⁸² «*Fastanställd*».

⁵⁸³ Voir par exemple Christine Delphy et Sylvie Duverger, « La condition de possibilité du don, c'est l'égalité », *Revue du MAUSS*, n° 39, 2012, pp 308-322 ; Maud Simonet, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation*, Paris, Éditions textuel, 2018, 160 p.

⁵⁸⁴ John Krinski et Maud Simonet, *Who Cleans the Park? Public Work and Urban Governance in New York City*

The University of Chicago Press, Chicago, 2017, 296 p.

⁵⁸⁵ Marie-Anne Dujarier, *Le Travail du consommateur*, La Découverte, 2014, 252p.

⁵⁸⁶ Activité pour laquelle il existe un emploi équivalent (mesurable en équivalent temps-plein).

⁵⁸⁷ Avec pour étymologie *bene voleus* « qui veut le bien ». Cette racine renforce l'idée d'un ethos du désintéressement.

« Le bénévolat se définit à partir de trois critères : l'absence de rémunération, la liberté de faire ou de ne pas faire et le choix délibéré d'une absence de rémunération. »⁵⁸⁸.

Le bénévolat qui repose sur l'absence choisie de rémunération s'appuie sur un cadre juridique préalable⁵⁸⁹. Cette précision a son importance car elle l'inscrit dans une norme impliquant qu'il est seulement l'une des modalités du travail gratuit ayant cours dans ce secteur. En l'occurrence, les deux structures étudiées comptent sur une part plus ou moins importante de travail gratuit⁵⁹⁰ pour fonctionner. Ce dernier s'y décline donc sous plusieurs formes : il peut par exemple s'agir de bénévoles, d'allocataires contraints d'effectuer une formation professionnelle pour conserver leurs droits aux aides sociales ou encore de personnes effectuant des travaux d'intérêt général (TIG).

L'objet de ce chapitre est de montrer, à travers les deux exemples choisis, que le tiers secteur est investi par de nouvelles⁵⁹¹ modalités de travail gratuit, jusqu'à ne plus compter du tout sur le bénévolat dans sa forme la plus moderne (*Matmissionen*, qui a ouvert ses portes alors que ce travail de thèse commençait).

Parce qu'ils reposent sur des organisations différentes en matière de main d'œuvre, *Matmissionen* et l'antenne Amédée Alins proposent deux modèles distincts :

- Le premier intègre dans son modèle une partie des publics précaires qu'il prétend aider via la pratique des formations professionnelles (ces deux cibles se recoupent souvent). Une structure associative majeure comme *Stadmissionen* a toute latitude pour proposer des projets permettant d'assurer l'intégration professionnelle des personnes sans emploi. *Matmissionen* peut, par exemple, signer des conventions de formation avec l'agence locale pour l'emploi⁵⁹² afin de prendre en charge des chômeurs de longue durée et les former lors de stages⁵⁹³ sur lesquels nous reviendrons plus en détail dans la suite de ce chapitre. Ce travail gratuit - pour lequel l'association ne verse aucun salaire - représente environ la moitié de sa main-d'œuvre⁵⁹⁴. Pour les stagiaires, il s'agit d'effectuer

⁵⁸⁸ Elie Alfandari, « Le bénévole associatif, en quête de son identité. », *Revue internationale de l'économie sociale*, numéro 283, février 2002, pp. 24–31, p. 24.

⁵⁸⁹ Comme par exemple pour les associations « Loi 1901. ». *Ibidem*, p. 26.

⁵⁹⁰ Nous remobiliserons cette notion pour l'analyse des deux côtés du guichet (voir partie 3, chapitres 6 et 7).

⁵⁹¹ Maud Simonet, *op. cit.*, 2018.

⁵⁹² En suédois "Arbetsförmedlingen".

⁵⁹³ En suédois "Arbetssträning".

⁵⁹⁴ Son importance dans l'effectif global varie selon les périodes de l'année mais ces personnes en formation représentent toujours une part importante des effectifs.

du “*work for labour*”⁵⁹⁵, c’est-à-dire d’occuper leur temps hors emploi par des formations en lien avec un projet de retour au travail. Les débouchés ne sont toutefois pas garantis comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre.

Le supermarché social et solidaire emploie et salarie le reste de son personnel qui a, lui, pour objectif « de faire tourner » *Matmissionen* comme un supermarché ordinaire. Ce faisant, il se rapproche davantage d’une entreprise un peu particulière, reposant en grande partie sur du travail gratuit sans pour autant recourir au bénévolat. C’est ce qui fait sa particularité dans un secteur dominé par la forme bénévole du travail gratuit.

- L’antenne Amédée Alins du SPF compte également très majoritairement sur du travail gratuit pour fonctionner. Son approche est cependant plus conventionnelle puisque les bénévoles y constituent l’essentiel de la main-d’œuvre sur le terrain. Le travail gratuit ne se limite toutefois pas au bénévolat. Il se décline aussi sous plusieurs formes plus ou moins institutionnalisées selon le type de contrat dans lequel il s’inscrit : ainsi le mécénat de compétences donne toujours lieu à une rémunération pour les personnes concernées, versée par l’employeur de ces dernières et non par le SPF.

À l’inverse de ce qui a été décrit chez *Matmissionen*, le travail salarié est quasiment inexistant sur le terrain : les salariés de l’association occupent plutôt des emplois de bureau (à la Centrale par exemple). Le terrain, massivement investi par les bénévoles, compte seulement un salarié présent pour l’encadrement quotidien.

Dans les deux cas évoqués, le tiers secteur ne semble pas être complètement séparé de l’État, des entreprises ou du reste de la société en général. Au contraire, il semble tisser des liens de plus en plus étroits - par voie contractuelle - avec ces acteurs extérieurs. Que disent les transformations à l’œuvre dans les deux associations observées de l’intégration de logiques exogènes (marchandes notamment) au sein du tiers secteur ? En quoi ces associations témoignent-elles de mutations en cours dans le tiers secteur en matière de recrutement ?

Les grandes structures associatives comme le SPF ou *Matmissionen* ouvrent leurs portes presque tous les jours de la semaine. Aussi, ont-elles besoin d’assurer la présence d’un

⁵⁹⁵ Guy Standing, *op. cit.*, 2013, p15.

personnel fiable de façon quasi-quotidienne. Toutes deux ont donc diversifié et professionnalisé leur recrutement. Nous ferons l'hypothèse que la part de bénévoles - qui constituent historiquement le gros des effectifs du secteur associatif à vocation caritative en France comme en Suède - diminue au profit de formes nouvelles de travail gratuit (**proposition A**) sur lesquelles nous reviendrons ici.

Par ailleurs, il semble ainsi que le secteur associatif soit pris dans un processus d'institutionnalisation du travail gratuit. En ce sens, le secteur semble s'être « adapté »⁵⁹⁶ à une logique exogène, néolibérale, matérialisée notamment par les politiques d'activation. Des structures comme *Matmissionen* qui dépendent du secteur marchand semblent même s'inspirer, dans la forme, d'autres agents du secteur de la distribution alimentaire (**proposition B**) et intégrer des logiques de rentabilité dans leur mode de fonctionnement.

I. Se professionnaliser et s'institutionnaliser pour pouvoir assumer un rôle de plus en plus important

Nous l'avons dit, les structures d'aide alimentaire sont de plus en plus sollicitées pour lutter contre la pauvreté et compléter l'action des pouvoirs publics mais elles doivent dans le même temps arriver à se distinguer dans le champ tout en restant fidèles aux valeurs qu'elles prônent.

L'action menée par les structures associatives a peu à peu évolué en une pratique routinière de l'aide alimentaire⁵⁹⁷. Cette routinisation s'observe, entre autres, dans le développement de missions d'accueil de travailleurs en formation professionnelle, dans la généralisation de pratiques bureaucratiques comme l'adoption de normes comptables standardisées, la réalisation d'audits pour contrôler la gestion des fonds de chaque entité ou encore l'usage obligatoire et systématique de barèmes afin de déterminer la recevabilité d'une demande d'aide exprimée par un éventuel bénéficiaire :

« La maîtrise du langage gestionnaire est une nécessité car elle détermine la reconnaissance par les agents des services de l'État des aptitudes des professionnels et responsables d'établissements à traduire leurs activités dans les catégories des sciences de gestion. L'enjeu

⁵⁹⁶ Barbara Stiegler, « Il faut s'adapter ». Sur un nouvel impératif politique, Gallimard, NRF Essais. Paris, 2019, 336 p.

⁵⁹⁷ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*, p. 167.

est de se conformer aux règles d'un langage économique-comptable, qui quantifie le monde social" (...) En les contraignant à décrire leur propre univers à partir des catégories managériales (usager, prestation, qualité, évaluation, projet, etc.), la production d'écrits bureaucratiques sont des petits coups de force symboliques des plus ordinaires qui imposent une autre vérité subjective sur leur monde professionnel. »⁵⁹⁸.

L'adoption d'éléments issus du lexique et des routines de travail de l'État social contemporain par le secteur associatif agit comme un marqueur de reconnaissance et de sérieux auprès des potentiels bailleurs et pourvoyeurs de ressources publics. Par ailleurs, ce mode de fonctionnement vient aussi encadrer la relation interpersonnelle qui se noue au guichet et constitue un gage de sérieux bureaucratique : les entretiens d'accueil effectués au guichet associatif s'apparentent à des bilans sociaux, autrefois exclusivement effectués par les assistantes sociales du guichet public⁵⁹⁹. Cette utilisation du barème et des bilans sociaux par les bénévoles comme normes de référence ouvrant droit à l'aide rappelle encore une fois le fonctionnement du guichet public. Ce « temps » ou « moment » bureaucratique de l'aide semble rompre avec la rhétorique de l'urgence et la spontanéité qui entoure le don. Il contribue en réalité à l'institutionnalisation de la structure.

On peut distinguer deux logiques derrière les processus d'établissement de *Matmissionen* et du SPF comme guichet associatif : la professionnalisation et l'institutionnalisation. Plus qu'une quête de respectabilité, ces deux notions traduisent une volonté de s'établir comme entité capable de prendre en charge la demande d'aide sociale des populations en difficulté.

La « logique d'institutionnalisation » traduit une volonté de se pérenniser en obtenant des gages de reconnaissance officiels⁶⁰⁰ auprès des institutions publiques de l'aide sociale afin d'être identifié comme interlocuteur valable.

Par « logique de professionnalisation » nous entendons une volonté des associations de premier plan – comme celles dont il est question dans cette recherche - d'atteindre les standards en vigueur dans le secteur privé à la fois pour ce qui concerne les process de travail mais aussi pour ce qui concerne la gestion des ressources humaines et des marchandises.

Loin de s'opposer, elles semblent constituer un double processus agissant simultanément

⁵⁹⁸ Rémy Caveng et al., *op. cit.*, p. 27.

⁵⁹⁹ Jean-Pierre Le Crom et Jean-Noël Retière, *op. cit.*, 2018, p. 172.

⁶⁰⁰ Processus trouve sa consécration dans la conversion de son capital et en prestige républicain. Nicolas Duvoux, « Philanthropies et prestige d'État en France, xixe-xxe siècles », *Genèses*, no 109, 2017, p. 3-8.

sur le fonctionnement des structures et sur leur identité : ces deux logiques complémentaires leur permettent d'être identifiées comme des interlocutrices crédibles par les agents pourvoyeurs de ressources économiques et symboliques (qu'il s'agisse de l'État, de l'UE ou du secteur privé) tout en se démarquant par le type d'aide et d'action proposé. En d'autres termes, ces deux logiques expliquent par exemple que le recours au bénévolat soit privilégié dans le cas de l'antenne Amédée Alins et que la main d'œuvre contractuelle le soit chez *Matmissionen*. Elles permettent à ces structures de se positionner comme une alternative ou un relais fiable du guichet public dans le traitement de la pauvreté. Elles permettent aussi d'appréhender différemment les situations de pauvreté⁶⁰¹ et de proposer une aide à celles qui échappent à la focale de l'État social.

A. Le Secours populaire français : se moderniser tout en conservant son identité

Pour étudier la manière choisie par l'antenne Amédée Alins de venir en aide, il faut se pencher sur son mode d'encadrement du personnel et d'organisation du travail. Par-delà les rouages et le répertoire d'action de la structure en tant que telle, se trouvent des logiques qui donnent matière à réfléchir sur le secteur associatif de l'aide sociale en général.

Une association historique et emblématique comme le Secours populaire a, elle aussi, été tenue de professionnaliser son action. Son recrutement - s'il est demeuré similaire à celui d'il y a plusieurs décennies en ce qu'il compte majoritairement sur du travail bénévole - a également évolué.

1. L'institutionnalisation d'une structure associative : présenter un positionnement commun malgré des profils différents

Comme exposé en introduction, le SPF, bâti sur les cendres du Secours rouge et sur une relation étroite avec le Parti communiste français, a d'abord entretenu un rapport de défiance vis-à-vis du pouvoir politique avant de devenir l'une des principales figures de la solidarité sur la scène nationale.

⁶⁰¹ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.* 2018.

Le travail social accompli par le Secours populaire auprès des populations en difficulté est aujourd'hui important : l'association compte parmi les mastodontes du secteur caritatif en France⁶⁰². Aussi, le recours croissant au secteur associatif et, surtout, sa pérennisation laissent à penser que celui-ci tend bien à « s'institutionnaliser » au sens où une institution :

« peut être considérée comme une forme de 'rencontre' dynamique entre ce qui est institué, sous formes de règles, de modalités d'organisations, de savoirs, etc., et les investissements (ou engagements) dans une institution, qui seuls la font exister concrètement »⁶⁰³.

Les associations - comme celles étudiées dans le cadre de cette recherche - qui remplissent ces différents critères peuvent être assimilées à des institutions. En effet, elles sont de plus en plus dotées en main d'œuvre puisque la France compte désormais 1,3 million d'associations qui emploient elles-mêmes presque autant de salariés que la fonction publique⁶⁰⁴. Mais elles sont aussi très bien dotées en travailleurs bénévoles ou encore en personnel exerçant dans le cadre de contrats particuliers. A titre d'exemple, l'antenne Amédée Alins ne compte qu'un seul poste salarié, d'abord occupé par Richard et remplacé depuis mars 2021 par Marla. Le salarié se retrouve au cœur de l'organisation et doit pouvoir s'appuyer sur un réseau de bénévoles actifs et engagés qui composent le reste de l'effectif d'une équipe qui comprend, en moyenne, dix personnes. Ces bénévoles sont parfois très engagés dans le travail pour l'association, condition nécessaire à son bon fonctionnement. Quelles que soient les opinions (politiques ou religieuses) des salariés ou des bénévoles, celles-ci ne doivent pas interférer avec le travail associatif au service d'une cause. L'institutionnalisation de la structure et la pérennisation de son travail passe par l'adoption de positionnements communs (refus et condamnation des discours xénophobes ou discriminants par exemple) qui lui permettent de présenter un visage cohérent.

Chez le SPF comme chez *Matmissionen*, les appartenances politiques des uns et des autres ne sont pas souvent explicitées formellement sur le lieu de travail : elles se devinent et se suggèrent plus qu'elles ne se formulent. Des dissensions peuvent parfois surgir de manière inopinée lors de discussions ou de débats sur des sujets en apparence

⁶⁰² Axelle Brodiez-Dolino, *op. cit.*, 2006.

⁶⁰³ Jacques Lagroye et Michel Offerlé, *Sociologie de l'institution*, Belin, 2012, 400 p., p. 12.

⁶⁰⁴ Camille Hamidi, « Chapitre 13 - Associations, politisation et action publique. Un monde en tensions », Olivier Fillieule éd., *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche....* Presses de Sciences Po, 2017, pp. 347-370.

prosaïques comme savoir s'il faut parfois accepter d'entrer en négociation avec un bénéficiaire demandant du « rab » ou outrepasser ses attributions face à une situation particulière, etc. Aussi, les sujets qui pourraient affecter la cohésion du collectif (salariés comme l'équipe bénévole) sont plutôt évités. En outre, l'apolitisme souvent mis en avant par les structures dans leur communication apparaît comme un préalable nécessaire à la gestion de projets impliquant, par exemple, un partenariat avec les pouvoirs publics :

« L'évitement de la conflictualité, quant à lui, tient davantage à l'importance de la recherche de liens de sociabilité dans l'engagement, sociabilité légère ou de type plus communautaire selon les circonstances, mais qui, dans les deux cas, conduit à éviter les sujets qui cliveraient le groupe de coprésence lors des discussions. »⁶⁰⁵.

L'évitement de la conflictualité ne signifie pas nécessairement évitement de la discussion. Lors d'une distribution de colis, un mardi après-midi, une jeune maman bénéficiaire avait insulté un bénévole travaillant à l'alimentaire et pris à partie une bénévole en charge du vestiaire. Il semble que l'incident ait eu lieu parce que la bénéficiaire originaire d'Afrique subsaharienne aurait exprimé des attentes de passe-droits auprès de la bénévole qu'elle pensait originaire du même pays.

Après plusieurs échanges verbaux tendus, la bénéficiaire a empoigné la bénévole et menacé de la blesser au visage avec un cintre. Bien que les autres bénévoles soient intervenus à temps pour les séparer, cette altercation a généré beaucoup de tensions et provoqué un certain traumatisme parmi le personnel, particulièrement chez la bénévole concernée qui ne souhaitait plus revenir à l'antenne.

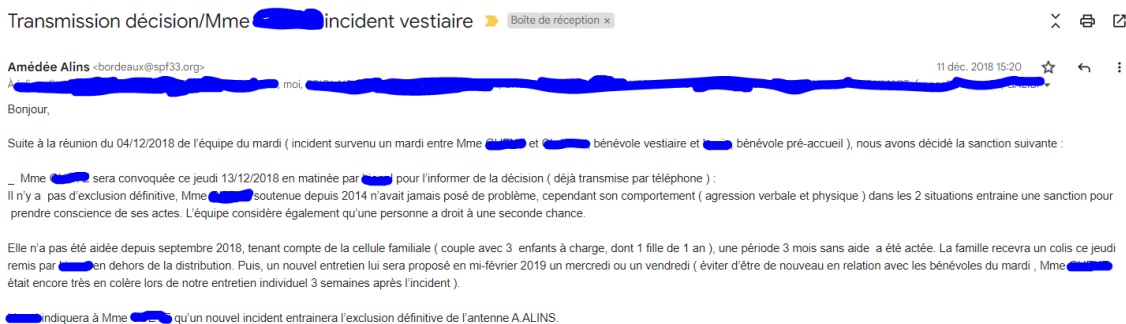
Cette anecdote - et la prise de décision qu'elle appelle - invitent une confrontation au politique de manière concrète. Dans un premier temps, les deux bénévoles ayant été pris à partie ont été reçus individuellement pour décrire l'incident à Richard, l'unique salarié et responsable officiel de l'antenne. Après discussion et vote, une exclusion temporaire de trois mois avec remise d'un dernier colis a été actée alors que les bénévoles pris à partie réclamaient une exclusion ferme et définitive. Cet événement a nourri des tensions entre le bénévole agressé se sentant déconsidéré et Richard.

Après consultation en interne avec toute l'équipe présente ainsi qu'avec la bénévole menacée, Richard a décidé de convoquer la bénéficiaire pour lui donner un avertissement lui indiquant qu'elle ne pourrait plus venir à l'aide alimentaire si un tel

⁶⁰⁵ *Ibidem*, p. 17.

fait venait à se reproduire.

Figure 18. Mail à destination des bénévoles faisant suite à l'incident (2018)



Dans le communiqué envoyé en interne (voir ci-dessus), Richard souligne la gravité des faits reprochés à la bénéficiaire. Dans un second temps, il rappelle que celle-ci vit avec quatre autres personnes (son conjoint et trois enfants dont une en bas âge). Ces éléments doivent être pris en considération lors de la prise de décision finale. Un vote fut donc organisé peu après en présence de tous les membres de l'équipe du mardi afin de trancher. La difficulté portait notamment sur le fait que cette maman était venue accompagnée de sa fille en bas âge dans une poussette et que celle-ci allait également pâtir des sanctions (mesures d'éloignement ou renvoi) visant sa mère. Les avis étaient donc partagés sur la réponse à adopter collectivement : certains bénévoles voulaient se montrer sévères afin de décourager les comportements violents tandis que d'autres adoptaient une posture plus compréhensive.

En filigrane, cet événement témoigne des différents rapports au politique au sein d'une même équipe. Au-delà de l'aspect anecdotique, cet épisode fut l'occasion de confronter les différents points de vue du personnel sur une même situation concrète. L'importance des bénévoles pour l'accomplissement du travail associatif implique que leur point de vue soit écouté et pris en compte, ce qui suppose l'existence d'espaces de débats.

Il ressort d'une part de l'observation sur le terrain que le politique apparaît de manière fugace lorsque, collectivement, les membres de l'équipe sont confrontés à une situation comme celle-ci. Lors de ce genre d'événements, la structure et l'équipe doivent exprimer une position commune après une discussion à l'aune des principes fondateurs de l'association. Cette phase de débat est un exercice délicat puisqu'elle fait apparaître la personne derrière le personnage⁶⁰⁶, le citoyen au sens large derrière la fonction au sein

⁶⁰⁶ Erving Goffman, *L'Arrangement des sexes*, La Dispute, Le genre du monde, 2002, 116 p.

de l'antenne⁶⁰⁷. Cette cohabitation des positionnements est évidemment influencée par des facteurs tels que l'histoire individuelle, l'influence d'un *ethos* particulier hérité d'une expérience professionnelle antérieure mais aussi par les différentes positions dans l'organigramme de l'équipe sur lesquelles nous allons à présent nous pencher.

2. Le salarié : recrutement, rôle et frontières poreuses avec le bénévolat

A l'inverse des expériences sur le CV affichées par les cadres de *Matmissionen*, le parcours de la plupart des responsables du SPF rencontrés témoigne d'une longue expérience dans le militantisme, majoritairement ancré à gauche. Ce recrutement illustre le paradoxe auquel font face les organes militants empreints d'une culture activiste⁶⁰⁸. En effet, Axelle Brodiez-Dolino⁶⁰⁹ explique qu'il est difficile pour le SPF de se positionner aujourd'hui sur la scène de l'économie sociale et solidaire tant l'héritage communiste peut s'avérer encombrant lorsqu'on cherche à attirer – tout en se réclamant de « l'apolitisme » - de nouvelles forces. Or, l'apolitisme est une des conditions du renouvellement du recrutement, notamment auprès de nouveaux foyers de main d'œuvre (écoles de commerce, etc.), ce qui met l'association dans une position délicate.

L'antenne Amédée Alins ne compte qu'un seul poste salarié attitré. Le reste de la main d'œuvre est intégralement bénévole ou repose sur des contrats particuliers (mécénat de compétences, travaux d'intérêt général, stages dans le cadre des études, etc.). Ce mode de fonctionnement peut être source de difficultés pour la structure, notamment en cas d'absence simultanée de nombreux bénévoles - souvent âgés - par exemple en raison de problèmes de santé ou de la pandémie de COVID ou encore à la suite de différends. La figure du salarié responsable de la structure est donc d'autant plus centrale qu'il coordonne toute l'action de l'antenne et s'assure de la venue de bénévoles qui ne sont pas tenus légalement de donner leur force de travail.

Encadré 8. Richard puis Marla, deux figures salariées de l'Antenne

Richard était le seul salarié à la tête de la structure lors du début de l'enquête en 2017. Après avoir validé un DUT carrières sociales en juin 96, il intègre la structure en tant qu'objecteur de conscience. A bientôt cinquante ans, il se décrit comme très familier de l'association et de ses actions mais n'a jamais

⁶⁰⁷ Vincent Dubois; *op. cit.*, 2021, p. 290-291.

⁶⁰⁸ Axelle Brodiez-Dolino, *op. cit.*

⁶⁰⁹ Ibid.

été membre du PCF. Après avoir occupé un poste d'organisation de départs en vacances et d'actions pour les fêtes de Noël (début novembre 96-juin 98), il a ensuite bénéficié d'un « emploi jeune »⁶¹⁰ (un contrat atypique et non un CDI). Il a ensuite enchaîné différents postes (3) au sein de la structure : le premier pour les campagnes de solidarité et Noël, un travail (après une formation) de formateur du secours populaire et un dernier poste « initiative jeunes ». Lors de la période d'enquête, il est coordinateur d'antenne (jusqu'à mars 2021).

Il est remplacé en mars 2021 par Marla, une jeune femme de 27 ans, diplômée d'un DUT carrière sociale à l'IJBA après une licence en sciences humaines (anthropologie) et un master à l'IFAID afin de se former à la « gestion de projets ». Nous nous étions rencontrés alors qu'elle effectuait son second stage auprès de la structure en 2019 afin de compléter son cycle d'études. Marla est engagée depuis l'enfance dans différentes structures associatives comme bénévole. Elle témoigne d'une véritable fibre sociale et d'une profonde connaissance du travail bénévole. Cette vocation pour l'engagement associatif ou bénévole a commencé très tôt : elle est membre d'une association conduisant des projets au Sénégal, membre de l'association France-Albanie depuis le collège et membre d'une association dispensant des cours de soutien scolaire depuis le lycée. Elle a ensuite continué le soutien auprès de l'AFEV à Bordeaux. Marla a connu le SPF par le biais d'un stage en 2013 puis dans le cadre d'un service civique et d'un autre stage et dit vouloir porter haut les valeurs et l'héritage du SPF ainsi que « sa sémantique militante ». Le profil des salariés se veut donc de plus en plus spécialisé et diplômé⁶¹¹.

Bien que de générations différentes, les deux salariés responsables de l'antenne ont en commun une formation universitaire dans le travail social, un ancrage politique marqué à gauche ainsi qu'une longue expérience dans le bénévolat. Habités à donner de leur temps avant cet emploi au SPF, tous deux dépassent régulièrement les 35 heures prévues dans leur contrat. La frontière entre travail salarié et bénévolat est en effet poreuse et le travail dans le secteur associatif implique un certain dévouement. Richard et Marla donnent beaucoup de leur temps le weekend, lors des phases de collecte ou bien lorsqu'il faut tenir un stand pour une manifestation particulière (braderie, brocante, foire aux livres, etc.).

Lors d'un entretien avec Richard portant sur la composition du personnel du SPF à l'échelle de la Gironde, ce dernier décrivait la répartition de la main d'œuvre suivante : « 85% de bénévoles, 10% de salariés et 5 % de stagiaires »⁶¹². Mais cette répartition est équivoque puisqu'une partie importante des salariés travaille dans les rouages de la structure : dans son administration comme par exemple sur les quais de Paludate, à « la Centrale ». Les activités de distribution alimentaire, effectuées au sein des enceintes, sont, elles, principalement gérées par les bénévoles.

⁶¹⁰ Début de la période des emplois jeunes sous le gouvernement Jospin. Il s'agit d'un type de « contrats aidés » fonctionnant comme un CDD.

⁶¹¹ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*, p. 268.

⁶¹² Entretien avec Richard du 3 décembre 2020.

Les salariés sont souvent la seule figure connue de l'ensemble des bénévoles puisque ces derniers ne viennent en général qu'un jour ouvré par semaine et ne côtoient que les gens de leur équipe et le salarié, présent quotidiennement ou presque. Le salarié sert en quelque sorte de trait d'union et sa présence fédère lors des événements tenus par le SPF comme les « collectes », les phases de tri ou encore les braderies. Par sa présence et sa capacité à nouer des relations et des amitiés, le salarié motive la venue de nombreux bénévoles. Le fait que l'antenne ne dispose que d'un seul poste salarié induit une charge de travail importante car le salarié doit aussi attester de la présence du personnel envoyé à la structure dans le cadre de missions particulières comme les travaux d'intérêt général par exemple et remplit donc des fonctions très diverses.

Ces postes sont souvent convoités en interne par les bénévoles ou bien par le personnel disposant d'un contrat atypique et cherchant à stabiliser sa situation. A plus forte raison lorsque l'occupation de ce type de poste est associée à un engagement militant, ce qui est très souvent le cas dans ce secteur⁶¹³. La combinaison de ces deux facteurs brouille les frontières entre ce qui relève du temps de travail déclaré (contrat 35h) et du temps « attendu » comme preuve d'un dévouement au service d'une cause humanitaire.

Au-delà des missions logistiques, la position du salarié au sein d'une association d'aide alimentaire peut s'avérer délicate puisqu'il s'agit aussi de gérer et parfois de tempérer les conflits au sein de l'équipe. Les différends et disputes entre bénévoles peuvent amener des situations de pénurie de personnel. Il est donc important de savoir inculquer le respect des règles et du fonctionnement d'une structure à un personnel volatile.

A titre d'exemple : au cours de la phase de terrain, un nouveau bénévole – particulièrement investi pendant quelques mois – avait proposé de repenser le fonctionnement du libre-service alimentaire afin de gagner en ergonomie. Il souhaitait que les bénéficiaires ne puissent plus accompagner les bénévoles durant l'intégralité de la phase de distribution. Son idée s'appuyait sur des considérations d'ordre pratique (les bénéficiaires circulant dans les rayons pouvaient créer des bouchons dans les allées) mais rendait le moment de la distribution un peu moins interactif et un peu plus impersonnel. Cette proposition a donc engendré des débats puisqu'elle impliquait que les habitudes de travail de toute l'équipe soient bouleversées. Après une phase de test, ce nouveau fonctionnement n'a pas été retenu par Richard, ce qui a engendré des frustrations chez le bénévole.

⁶¹³ Viviane Tchernonog et al., *op. cit.*, 2004.

Une association comme le SPF possède une culture démocratique forte, nécessaire à la vie associative, où le salarié est aussi celui qui arbitre lors de situations exceptionnelles sur lesquelles la structure se doit de trouver une position commune. C'est ce dont témoigne la scène évoquée précédemment entre une bénéficiaire agressive et une bénévole violentée au sein de l'association.

La gestion de ce genre d'événement illustre une des responsabilités qui échoit au salarié : que convient-il de faire ? Faut-il exclure une bénéficiaire agressive envers le personnel, au risque de priver son bébé de quelques mois de la nourriture distribuée ? Ou bien faut-il prendre le risque de perdre une bénévole ne se sentant plus en sécurité ? Le salarié a donc un rôle important dans la gestion « politique » de la structure et dans le règlement des différends.

3. Les bénévoles : cheville ouvrière du SPF (recrutement, profils etc.)

Le profil et l'engagement des bénévoles dit quelque chose du rapport au travail dans le secteur associatif. En l'occurrence, le SPF a pour habitude d'associer les nouveaux bénévoles à des membres plus anciens et chevronnés selon la pratique du « binôme » ou du « compagnonnage ». Ces mots évoquent un univers lexical précis, basé sur l'entraide et rappelant les compagnons du devoir et la mise en commun des expériences et des savoir-faire.

Si ce travail de thèse ne se penche pas sur les déterminants du militantisme ou sur les ressorts du bénévolat en tant que tels, ceux-ci participent tout de même de la compréhension du fonctionnement d'une structure d'aide alimentaire, de son identité et, par conséquent, de sa manière d'aborder la pauvreté. Nous l'avons dit, les bénévoles forment la majeure partie de la main d'œuvre du SPF, ils en constituent l'ADN. Les changements à l'œuvre dans leur recrutement et la composition du personnel constituent donc un fait intéressant en soi. Il faut d'emblée préciser que le recrutement en tant que bénévole, entamé peu avant le travail de thèse⁶¹⁴, a eu lieu dans un cadre beaucoup plus flexible que celui proposé par *Matmissionen*.

Le recrutement au sein du SPF s'est fait de manière très rapide et simple : après une première prise de contact par email en septembre 2017, je suis convié à une « rencontre

collective pour les futurs bénévoles » accompagnée d'un pot de bienvenue. Cette réunion de rentrée vise à présenter les différents besoins de l'association, ses activités de solidarité et son fonctionnement. La responsable de la présentation fait un tour d'horizon des différentes antennes dont dispose l'association dans la région de Bordeaux. Chacun doit ensuite, selon son adresse, ses disponibilités et ses capacités, choisir la forme de son engagement⁶¹⁵. L'antenne Amédée Alins est présentée comme le point le « plus chaud » en termes de cadences mais aussi de situations sociales rencontrées. La description de cette phase du recrutement bénévole est relativement succincte car elle n'a pas constitué une étape fondamentale comme chez *Matmissionen*, nous y reviendrons.

La répartition des rôles au sein du secteur caritatif – la « division du travail⁶¹⁶ » - est très genrée puisque les hommes bénévoles s'occupent souvent des tâches de manutention tandis que les femmes travaillant auprès de l'association occupent souvent des fonctions rattachées au *care*. Si l'on songe à la fonction d'accueillante par exemple (massivement occupée par des femmes), on remarque rapidement que cette fonction s'inscrit dans le prolongement des emplois occupés précédemment.

En effet, cette répartition prolonge l'histoire professionnelle de chacun des travailleurs bénévoles. Ce dernier point explique la répartition des rôles au sein de l'association : beaucoup de femmes bénévoles travaillaient dans des professions liées au *care* ou à l'écoute⁶¹⁷. Elles occupent désormais des postes de bureau à l'antenne. Les missions d'accueil ou du bureau font appel à des qualités semblables à celles requises dans leur vie professionnelle. Nicole et Solange travaillaient ensemble dans la fonction publique hospitalière, dans l'administration. Nicole, amie et supérieure hiérarchique de Solange, l'a convaincue de la rejoindre au poste d'accueillante puisque les compétences nécessaires étaient déjà là. Cette connaissance des relations de guichet et de l'État social permet de faire « de l'ouverture de droits » (indiquer aux bénéficiaires qu'ils pourraient bénéficier de telle ou telle prestation) ou de réorienter les bénéficiaires. Les postes nécessitant de la manutention sont de préférence laissés à des bénévoles plus jeunes et robustes : c'est notamment le cas du libre-service alimentaire.

Le tableau ci-dessous présente succinctement les cinq bénévoles de l'équipe du mardi

⁶¹⁴ Il était initialement question de travailler sur la fabrique des indicateurs de pauvreté et non pas d'axer la réflexion sur un terrain comme celui du Secours. Aussi, je n'ai pas utilisé de carnet de terrain lors du début du bénévolat auprès du Secours.

⁶¹⁵ Ce point précis constitue une différence majeure avec *Matmissionen*.

⁶¹⁶ Ce terme, trop technique, masque la réalité pratique d'une répartition plus floue, fonction des besoins.

après-midi avec lesquels je me suis entretenu⁶¹⁸ :

Tableau 11. Les différents profils de bénévoles de l'équipe du mardi

Nom	Sexe	Age en 2018	Profession	Début du bénévolat	Motivation	Poste
Catherine	f	71 ans	Retraitée de la fonction publique hospitalière (administration) depuis 2009	2009	<i>"Je ne suis pas croyante, je voulais pas un truc gnagna style dame patronnesse (...) Je connaissais le SPF de réputation et ça me plaisait bien genre les JOV, quelque chose d'efficace et moins marchand que les Restos."</i>	Accueil
Marie-Thérèse	f	68 ans	Secrétaire de formation, interruption de carrière pour élever ses deux enfants puis stage au SPF qui se transforme en contrat CES	1997	Apporter de l'aide de manière laïque et efficace. Mari cheminot qui connaissait le SPF.	Bureau alimentaire
Gabi	f	68 ans	Retraitée de l'éducation nationale, enseignante en lycée pro	2011	<i>"Ca me rappelle mon boulot d'enseignante"</i>	Accueil

⁶¹⁷ Joan Tronto, *Un monde vulnérable : pour une politique du care*, Paris, La Découverte, 2009, 240 p.

⁶¹⁸ Il s'agit des bénévoles au sens strict et non pas de personnes en mécénat de compétences par exemple. La liste n'est pas exhaustive mais comprend les bénévoles qui étaient là avant mon arrivée et ont continué à venir après mon départ. Deux autres femmes (K et I) complètent cet effectif mais nous n'avons pas pu convenir d'une date d'entretien. D'autres bénévoles sont venus par intermittence mais ont abandonné en cours d'année.

Nicole	f	52 ans	Inactive	2009	"Mes parents étaient communistes"	Vestiaire
Marthe	f	65 ans	Retraitée de la fonction publique hospitalière	2018	"Catherine était ma supérieure et m'a convaincu de venir (...) je suis du même bord [politique]"	Accueil

Le tableau ci-dessus (tableau 11) en témoigne : le personnel bénévole du mardi après-midi est exclusivement féminin⁶¹⁹. Il est également relativement âgé⁶²⁰. Il s'agit principalement de retraitées de la fonction publique et de bénévoles de longue date. Ces femmes ont commencé le bénévolat une fois à la retraite et honorent leur engagement depuis plus d'une dizaine d'années, ce qui explique que la moyenne d'âge soit plutôt élevée. Deux raisons spécifiques sont régulièrement évoquées lorsqu'il s'agit d'expliquer leur choix du SPF :

- Son positionnement particulier dans le champ de l'aide sociale : son héritage communiste, son athéisme revendiqué ou encore son caractère moins « marchand » que les autres associations. Ces éléments reviennent comme un leitmotiv au cours des entretiens.
- L'envie de prolonger un savoir-faire, un *ethos* de service public et de conserver le contact avec le public du guichet social.

Il s'agit donc à la fois de facteurs endogènes, propres à l'histoire de l'association mais aussi exogènes, issus du monde du travail social public.

En réponse à la question « Quel était ton métier ? », Marie-Thérèse, au parcours haché, raconte avoir toujours « travaillé » pour le SPF : « *le spf, ça a toujours été un emploi à temps plein pour moi. (...) Quand j'ai arrêté ça faisait 21 ans de bénévolat.* »⁶²¹. L'enquêtée mêle les deux registres du travail et du bénévolat pour décrire son expérience :

⁶¹⁹ Certains hommes bénévoles ont pris part à l'équipe du mardi mais sur des périodes plus courtes. L, le bénévole ayant proposé de changer la routine de travail du libre-service alimentaire, travaillait par exemple comme régisseur dans le milieu des spectacles et des concerts. Il a changé de jour après son différend avec Richard.

⁶²⁰ Un tiers des retraités est bénévole en France soit l'équivalent de 90 000 emplois temps plein (ETP). Voir : France Bénévolat, *La place des seniors dans le bénévolat* (avril 2014).

⁶²¹ Entretien avec Marie-Thérèse du 16 novembre 2021

« J'ai eu un parcours assez atypique. J'ai travaillé pendant dix ans dans le secrétariat puis j'ai arrêté pour élever mes deux filles pendant dix ans aussi puis j'ai retravaillé et j'ai fait des formations. Je voulais pas refaire du commerce ou du secrétariat. J'ai fait des stages et il s'est avéré que j'étais attirée par les gens, le contact et l'humanitaire. Mon maître de stage m'a dit va au SPF ou au secours catholique : j'ai dit hors de question je suis athée (...) fin 97 je fais un stage au SPF et ensuite je suis à une distribution alimentaire : ça m'a beaucoup plu (...) l'année d'ouverture d'Amédée Alins en 99 je suis revenue au bénévolat car je m'étais pas lancée dans la recherche puis j'ai été stagiaire fin 97 jusqu'à 99 au SPF. »⁶²².

Ce mélange des registres est d'autant plus compréhensible que les phases de travail au sein de l'association ont donné lieu à une forme de reconnaissance « institutionnelle » intermittente : un contrat d'emploi solidarité proposé courant 2000. La direction de la structure lui a proposé ce contrat aidé pour récompenser son engagement et sa volonté :

« A partir de 2002 : j'étais payée 20 H par rapport au SMIC jusqu'en 2003 j'ai fait contrat CES⁶²³ et en 2004 j'ai fait contrat consolidé pendant deux, puis, après 2004, je redeviens bénévole »⁶²⁴.

Malgré un engagement qui ne faiblit pas, Marie-Thérèse ne se voit pas proposer un CDI ou un renouvellement de son contrat et redevient simple bénévole à l'issue du contrat CES. Pourtant, la nature du travail effectué n'a pas fondamentalement changé et le volume horaire demeure sensiblement similaire. Sa situation rappelle en cela la citation suivante, prêtée à Arthur Cecil Pigou et rapportée par Standing, qui illustre bien la nature politique du travail social gratuit effectué par les bénévoles :

« {à propos de A.C. Pigou} if he hired a housekeeper or cook, national income rose, whereas if he married her and she did the same work, national income fell. »⁶²⁵.

L'enjeu est, en réalité, politique : il s'agit de la reconnaissance institutionnelle ou sociale d'une tâche comme du travail. Ce n'est ainsi pas la nature de la tâche qui définit le travail mais bien sa désignation et sa reconnaissance sociale comme activité productrice de valeur. Pour s'en convaincre, il n'est que de prendre en compte les formes de travail reléguées hors des frontières de l'emploi (entendu comme travail

⁶²² Entretien avec Marie-Thérèse du 16 novembre 2021.

⁶²³ « Le contrat emploi-solidarité (CES) a été créé en 1990, afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi (rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi). Il s'agit d'un contrat à durée déterminée (quelques mois) et le plus souvent de 20 heures par semaine. Ces contrats du secteur non marchand peuvent être signés par les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. La rémunération du salarié est prise en charge par l'État, à hauteur de 65 % à 100 % du Smic. » (INSEE).

⁶²⁴ Entretien avec Marie-Thérèse du 16 novembre 2021.

⁶²⁵ Guy Standing, *op. cit.*, 2013.

institutionnalisés), c'est-à-dire toutes les expériences vécues comme du travail mais ne donnant lieu à aucune forme de prise en compte institutionnelle (non intégrées dans le produit intérieur brut) ou de reconnaissance sociale (via par exemple le versement d'un salaire et l'ouverture de droits à la retraite). Paradoxalement, le travail bénévole se trouve dans cette catégorie, celle d'une activité non rémunérée et pour laquelle existent des alternatives marchandes ou donnant lieu à des emplois.

Aussi, Marie-Thérèse explique que le fait d'avoir interrompu sa carrière dans le secrétariat à l'époque où les ordinateurs commençaient à faire leur apparition a compliqué un éventuel retour sur le marché de l'emploi dans ce secteur. Le fait de poursuivre le travail associatif déjà connu, bien qu'éloigné de sa formation initiale, apparaissait alors comme un refuge.

D'autres bénévoles se retrouvent dans l'association sans avoir de lien immédiat avec le travail social. Nicole explique ainsi ne plus avoir occupé d'emploi depuis très longtemps et avoir eu des rapports conflictuels avec ses supérieurs. Elle décrit aussi une relation complexe avec « le monde du travail » en général :

« Moi j'veux pas travailler... J'ai un problème avec la hiérarchie, je me suis disputée avec les patrons. J'ai eu un métier que je rêvais de faire : assistante biblio... y avait une ambiance et une pression ignoble. C'était à la Rochelle et je suis partie. J'ai eu un problème avec la hiérarchie (...) J'ai pas eu d'enfants, j'ai pas eu de dettes. Donc je me permets de faire ce que je voulais, mais je suis comptable de rien ! Je fais ce que je veux, je suis très attachée à ma liberté. »⁶²⁶.

Le profil de Nicole est atypique en ce qu'elle vient régulièrement au SPF et bénéficie de temps en temps de soutiens ponctuels de la part de la structure. Paradoxalement, bien que Nicole explique ne « pas vouloir travailler » au sens formel du terme, elle se rend trois fois par semaine au SPF depuis 2009. Elle semble pourtant totalement détacher son activité de bénévole de l'idée d'emploi :

« Le côté labeur disparaît du bénévolat, c'est pas un esclavage pour moi ! »⁶²⁷.

Les propos de Nicole diffèrent donc de ceux de Marie-Thérèse en ce qu'ils ne définissent pas l'engagement bénévole comme du travail. Ainsi, Nicole, en rupture avec les canaux traditionnels du marché de l'emploi, explique ne pas percevoir son activité auprès du SPF comme un « labeur » mais comme la continuité d'un engagement politique par d'autres moyens. Ce profil n'est, de ce point de vue, pas unique puisque

⁶²⁶ Entretien avec Nicole décembre 2021.

nombre de bénévoles rencontrés au Secours donnent de leur temps sans compter pour une cause qu'ils estiment et placent dans un registre différent de celui du travail. Le bilan 2018-2019 rappelait à cet égard que 14 bénévoles du SPF de Bordeaux étaient également des personnes soutenues localement⁶²⁸.

L'engagement de Nicole prolonge des convictions politiques fortes, ancrées dans son histoire personnelle et dans le fait d'avoir grandi dans une région qu'elle décrit comme déshéritée :

« L'héritage communiste et de 1936 et les congés payés et les départs en vacances et aide aux étrangers... tout cet antifascisme m'a motivée à venir au SPF. Je l'ai vu venir ça avec la crise de 1974 à la Rochelle et le chômage après l'usine SIMCA, c'était pas le tourisme encore ! »⁶²⁹.

L'héritage communiste et l'imaginaire des « congés payés de 1936 » ou encore « l'antifascisme » sont autant de marqueurs politiques déterminants. Ces marqueurs historiques ont été décisifs dans son engagement.

Le secteur associatif apparaît comme un espace particulier, qui rebat les cartes des définitions traditionnelles du travail. Les termes qu'emploient les enquêtés pour qualifier leur engagement sont très divers et, en ce sens, très intéressants. Ils constituent des catégories spontanées qui reflètent les différentes manières de concevoir le travail selon le sens commun : un peu en dehors des espaces institutionnels qui le formatent et le codifient mais dans une forme rappelant le travail social du guichet public.

B. *Matmissionen* : la professionnalisation de l'action associative

De nombreux auteurs⁶³⁰ se sont penchés sur les effets du « nouveau management public » (NPM) sur les administrations. Par son biais, les services ayant vocation à dispenser des aides sociales ou à réinsérer les chômeurs par l'emploi⁶³¹ ont vu leur pratiques et routines bouleversées, notamment lors de la mise en œuvre de dispositifs

⁶²⁷ *Ibidem*.

⁶²⁸ Bilan d'activité 2018-2019 du SPF, page/slide 23. Nous reviendrons sur ce profil bénévole-bénéficiaire au chapitre 6.

⁶²⁹ Entretien avec Nicole décembre 2021.

⁶³⁰ Voir Johann Chapoutot, *Libres d'obéir. Le management du nazisme à aujourd'hui*, Paris, Gallimard, 2020, 176 p. ; Alain Supiot, *L'esprit de Philadelphie. La justice sociale face au marché total*, Paris, Seuil, 2010, 192 p. ; Alain Supiot, *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Fayard, 2015, 512 p.

comme le RMI⁶³², associé à des critères d'évaluation et d'efficacité. Cette logique qui a gagné le guichet public (notamment les CAF⁶³³) - et fait l'objet de travaux académiques⁶³⁴ - s'étend désormais au guichet associatif avec qui il a de plus en plus partie liée⁶³⁵.

En outre, le processus de professionnalisation du travail associatif passe par une importation de la rationalité du secteur privé lucratif dans le tiers-secteur à vocation sociale. Ce dernier connaît, entre autres, un bouleversement des logiques de recrutement. Ce phénomène a d'abord été étudié dans le monde anglo-saxon - aux États-Unis⁶³⁶ et au Royaume-Uni⁶³⁷ - avant de se généraliser. Il fait apparaître un changement dans le référentiel des associations et un rapprochement avec les pratiques adoptées dans le secteur public à vocation sociale ou dans le secteur privé :

« Ce rapprochement résulte selon DiMaggio et Powell (1983) de l'isomorphisme institutionnel qui comprend trois mécanismes : 1) l'isomorphisme normatif résulte de la place croissante des compétences administratives et comptables et de la formation en management des professionnels qui les assument ; 2) l'isomorphisme mimétique, où les modèles des organisations emportant les financements sont copiés pour les concurrencer ; et 3) l'isomorphisme coercitif vient de la pression politique (formelle ou non) qui s'exerce sur les associations de par la façon dont l'agenda néolibéral favorise le managérialisme. Ainsi le managérialisme qui empreint les politiques publiques contribue à implanter le managérialisme dans les secteurs qui dépendent d'elles. »⁶³⁸.

Différentes logiques poussent donc les associations à se professionnaliser dans une optique néolibérale selon Dansac. Ces formes analogues (ou « trois types d'isomorphismes ») rendent les frontières poreuses entre le privé lucratif (industrie agroalimentaire, supermarchés distributeurs, etc.) et le tiers-secteur puisque ce dernier doit s'aligner sur un modèle lui permettant d'emporter des financements.

⁶³¹ Evelyn Z. Brodtkin et Pierre-Yves Baudot, « Les agents de terrain, entre politique et action publique », *Sociologies pratiques* 24, no 1, 2012, pp. 10-18.

⁶³² Voir intervention de Jean-Marie Belorgey pour la Fondation Jean Jaurès, conférence « Il y a 30 ans, le RMI ».

⁶³³ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2021.

⁶³⁴ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2015.

⁶³⁵ « *Aujourd'hui, la mise en œuvre des politiques s'effectue à travers une variété de formes d'organisation, non seulement des administrations publiques, mais aussi les ONG, les associations, les entreprises à but lucratif et des arrangements mixtes public-privé. En outre, la gestion et la gouvernance de la mise en œuvre des politiques publiques ont changé. Dans de nombreux pays, des stratégies, qui relèvent globalement du New Public Management (NPM), ont modifié les conditions dans lesquelles opèrent ces SLO, produisant un accroissement de la décentralisation, de la contractualisation et du management des performances.* », Evelyn Z. Brodtkin et Pierre-Yves Baudot, *op. cit.*, p. 12.

⁶³⁶ Simon Cottin-Marx, et al., « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *Revue française d'administration publique*, vol. 163, no. 3, 2017, pp. 463-476.

⁶³⁷ Anne Daguette, *op. cit.*, 2006.

⁶³⁸ Christophe Dansac, *op. cit.*, p 59.

Par ailleurs, Béatrice Hibou souligne le fait que l'imbrication d'acteurs de différentes natures – en l'occurrence industrie agroalimentaire, pouvoirs publics, associations – contribue à brouiller les lignes entre public et privé et à diffuser des normes et des pratiques propres au monde de l'entreprise et au référentiel de marché ainsi qu'au nouveau management public. Il s'agit notamment de la diffusion d'un modèle reposant sur la recherche de l'efficacité – mesurée par des indicateurs chiffrés - où le marché constitue la solution privilégiée pour régler les problèmes sociaux que sont la pauvreté ou les inégalités⁶³⁹.

Pour voir ces logiques à l'œuvre, il faut d'abord regarder les traits saillants du fonctionnement d'une structure comme *Matmissionen*⁶⁴⁰. Chez ce dernier, cela se matérialise d'abord dans le recrutement puis par la mise en place d'objectifs chiffrés, de cibles en matière de ventes à réaliser et de travailleurs à former. Les indicateurs de suivi du personnel en formation et de contrôle de leur prestation s'inscrivent en droite ligne dans une logique de managérialisme⁶⁴¹ rappelant davantage l'univers marchand qu'associatif.

1. Une professionnalisation du recrutement

Dans la forme, le travail pour le supermarché social et solidaire ressemble fortement à n'importe quel emploi auprès d'un supermarché : *Matmissionen* est équipé de tout ce qu'il faut pour pouvoir conserver et entreposer des denrées périssables. Son personnel est formé et équipé⁶⁴² pour pouvoir accueillir quotidiennement sa clientèle. Tous ces éléments constituent autant de gages de sérieux qui feraient presque oublier que *Matmissionen* est bel et bien une association d'aide alimentaire.

⁶³⁹ « D'une certaine manière, nos travaux sur la bureaucratisation néolibérale tentent d'approfondir la signification du « privé » ainsi réifié, en affinant la compréhension de ce qui fait le « privé », en distinguant en lui des acteurs (le marché, l'entreprise, l'entrepreneur individuel, le manager, le juriste, la grande entreprise industrielle, la finance) et donc des processus (la normalisation et la standardisation, la flexibilisation et la sous-traitance, la financiarisation, la managérialisation, la marchandisation) souvent concomitants mais non forcément assimilables (...) Ils tentent donc de tirer entièrement partie de cette transformation de sens, et dévient le regard de cette catégorie pour le porter vers ce qui permet la diffusion de pratiques et l'universalisation du modèle de rationalisation, à savoir le processus d'abstraction et de mise en forme des façons de penser, de voir et de comprendre. », Béatrice Hibou, *op. cit.*, 2013, p. 11.

⁶⁴⁰ Nous le verrons par exemple avec l'importation d'une logique de « rationalité » au cœur du modèle *Matmissionen*, tenu d'effectuer un certain nombre de ventes.

⁶⁴¹ Christophe Dansac, *op. cit.* p. 58.

⁶⁴² Chaque travailleur se voit remettre un uniforme aux couleurs du supermarché ainsi que des chaussures de sécurité. De plus, chacun dispose de son propre casier pour pouvoir se changer dans l'arrière-boutique.

La diversité des profils recrutés et le degré de division du travail dans la gestion des tâches à effectuer traduit l'accroissement des exigences qui pèsent sur le travail associatif. La mise à contribution de ce secteur s'observe à la fois dans la conduite d'une mission d'intérêt général (lutte contre la pauvreté) mais aussi dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Cette double casquette induit, sur le plan juridique, une double responsabilisation de l'action associative tant en matière sociale qu'écologique⁶⁴³. En effet, l'action de *Matmissionen* et du Secours populaire dépend aussi de l'adoption de normes techniques et sanitaires :

« L'hygiène du transport, à la distribution, qui se caractérisent par le fait de devoir être de plus en plus professionnels dans les activités ; or les moyens humains et logistiques s'amenuisent, comment faire ? »⁶⁴⁴.

Ces attentes qui pèsent sur les structures exigent d'elles beaucoup d'organisation et supposent qu'elles atteignent des standards de performance élevés dans la préservation et la distribution des denrées – ce qui ne constituait pas le cœur de leur action auparavant - puisque le non-respect des normes sanitaires et la mise en danger des publics auxquels cette nourriture est destinée contraindrait l'association à mettre la clef sous la porte.

Autant de responsabilités qui s'accumulent et entretiennent un sentiment d'urgence⁶⁴⁵, de travailler toujours « sur le fil du rasoir » : les structures qui n'ont pas les épaules pour suivre ce processus de technicisation sont contraintes de disparaître ou d'adapter leur répertoire d'action. Ceci explique que *Matmissionen* fonctionne à rebours de beaucoup de structures d'aide alimentaire et privilégie un nombre important de salariés, ayant une véritable expérience dans le secteur sanitaire et social ou bien dans celui de la grande distribution privée.

2. Le personnel rencontré lors de l'enquête chez *Matmissionen*

En s'appuyant sur la typologie d'Esping-Andersen, Edith Archambault conclut à

⁶⁴³ En France, c'est par exemple le cas avec la Loi Garrot (2016) : « Art. L. 541-15-4.- La lutte contre le gaspillage alimentaire implique de responsabiliser et de mobiliser les producteurs, les transformateurs et les distributeurs de denrées alimentaires, les consommateurs et les associations. », Selon cet article de loi, les associations sont un maillon d'une chaîne qui rassemble des acteurs très divers allant de grosses institutions au consommateur en tant qu'individu. Voir Bénédicte Bonzi, *op. cit.*, 2019, p. 55.

⁶⁴⁴ Bénédicte Bonzi, *op. cit.*, 2009, p. 54.

l'existence d'un modèle scandinave des associations « *très majoritairement gérées par des bénévoles* »⁶⁴⁶. C'est d'ailleurs le cas dans la plupart des activités du groupe *Stockholms Stadsmission*.

Le supermarché social et solidaire constitue en ce sens un projet « à part » puisque celui-ci a choisi de fonctionner presque sans bénévoles. Le type de main-d'œuvre mobilisé distingue donc *Matmissionen* du mode de fonctionnement habituel du secteur non lucratif et rappelle l'hybridité qui caractérise le supermarché. En effet, c'est, entre autres, la rationalité liée au managérialisme évoquée précédemment qui explique aussi que, dans le recrutement de sa main d'œuvre, la part de bénévoles soit quasiment nulle⁶⁴⁷ : j'étais, pendant la période d'enquête sur place (septembre 2019-mai 2020) le seul bénévole à travailler régulièrement au supermarché.

Présentons à présent les différents membres du personnel avec lesquels je me suis entretenu dans le cadre de cette recherche. Le tableau ci-dessous liste les différents enquêtés travaillant à *Matmissionen* avec lesquels un ou des entretiens ont pu avoir lieu :

Tableau 12. Les différents enquêtés du personnel de *Matmissionen*

Principaux enquêtés	Période d'enquête/entretiens	Sexe	Situation au moment de l'enquête
Isia	Juin et septembre 2019	F	Cheffe du développement
Amir	Novembre et février 2019	M	Formateur/coach/Responsable chaîne du froid
Jan-Gustav	févr-19	M	Intérimaire/chauffeur
Christian	Décembre et janvier 2019	M	Chef du magasin
Sam	mars-20	M	Responsable des livraisons

⁶⁴⁵ Luc Boltanski, *L'Amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990, 384 p.

⁶⁴⁶ Edith Archambault, *op. cit.*, 2002.

⁶⁴⁷ Le père d'un des salariés de la structure venait de temps en temps apporter un coup de main en cas de manque de main d'œuvre (« *personnal brist* »).

Jamal	nov-20	M	Stagiaire
Anders	mars-20	M	Intérimaire
Joakim	nov-19	M	Stagiaire
Tua	nov-19	F	Cheffe de projet
Jonas	août-20	M	Area manager

Les dix enquêtés n'ont pas tous le même statut : certains sont en formation professionnelle tandis que d'autres comptent parmi les cadres de la structure ou son « personnel de bureau ». Ces différentes étiquettes correspondent à autant de perceptions du sens investi dans le travail associatif. Cette opposition entre le personnel de terrain et le personnel de bureau nourrit les réflexions – et parfois même le ressenti - de certains enquêtés comme nous le verrons par la suite. Cette dimension, propre à une structure professionnalisée très hiérarchisée et dotée d'une administration bureaucratique, ne se retrouve pas dans les propos des enquêtés du SPF.

Le fonctionnement du supermarché est donc atypique dans sa nature même et dans le paysage du travail social associatif. Atypique pour une structure associative puisque, nous l'avons dit, la plupart des associations – et à plus forte raison en Suède où le bénévolat est très répandu⁶⁴⁸ – ont recours à une main-d'œuvre bénévole⁶⁴⁹. Le système sur lequel repose *Matmissionen* est ainsi novateur en ce qu'il met à contribution une main-d'œuvre à la fois salariée, intérimaire mais aussi stagiaire.

3. Un recrutement bénévole très professionnalisé : *Matmissionen* en rupture avec le reste du secteur et le modèle associatif suédois

Pour pouvoir travailler auprès de *Matmissionen*, il fallait déjà être accepté comme bénévole auprès de l'association mère, *Stockholms Stadmission*. La complexité du

⁶⁴⁸ Edith Archambault et Lionel Prouteau, « Mesurer le bénévolat pour en améliorer la connaissance et satisfaire à une recommandation internationale », *Revue internationale de l'économie sociale : recma*, n° 314, 2009, pp. 84-104.

processus de recrutement des bénévoles constitue l'un des traits marquants de la volonté de professionnalisation du groupe *Stockholms Stadsmission*.

Le bénévolat ne peut se faire sans une véritable formation, laquelle a constitué une étape importante de l'enquête. Celle-ci s'est déroulée en trois phases : une réunion d'information en juin 2019, l'inscription et la suite de la formation sur le portail en ligne au cours de l'été, et la session finale dispensée sur un week-end entier (fin septembre 2019). Le processus s'étale donc sur plusieurs mois. Sa durée et sa complexité permettent de ne conserver que les éléments les plus motivés pour le travail bénévole et d'assurer un certain standard à la structure. Il facilite aussi, par le biais des inscriptions, le contrôle des présences et la contractualisation de l'engagement bénévole⁶⁵⁰. Ce premier contact entre les bénévoles et la structure constitue en fait une phase de « tri » naturel.

Après une première prise de contact par courriel avec la structure au printemps 2019, tous les aspirants bénévoles ont été conviés à une réunion d'information le 17 juin 2019 à l'église St-Paul dans le quartier de *Mariatorget* (voir photo ci-dessous). L'église et ses murs appartiennent aujourd'hui au groupe *Stockholms Stadsmission*. La modernité de la forme tranche avec le lieu dans lequel la formation se déroule. Cette dernière ressemble à une conférence *TedX* : une scène avait été aménagée pour l'occasion avec une estrade ainsi qu'un écran géant.

⁶⁴⁹ *Ibidem*.

⁶⁵⁰ Matthieu Hély, « De l'intérêt général à l'utilité sociale : Transformations de l'État social et genèse du travailleur associatif », *L'Harmattan*, 2006, p.173-194.

Figure 19. Église saint-Paul (St-Paul Kyrka)

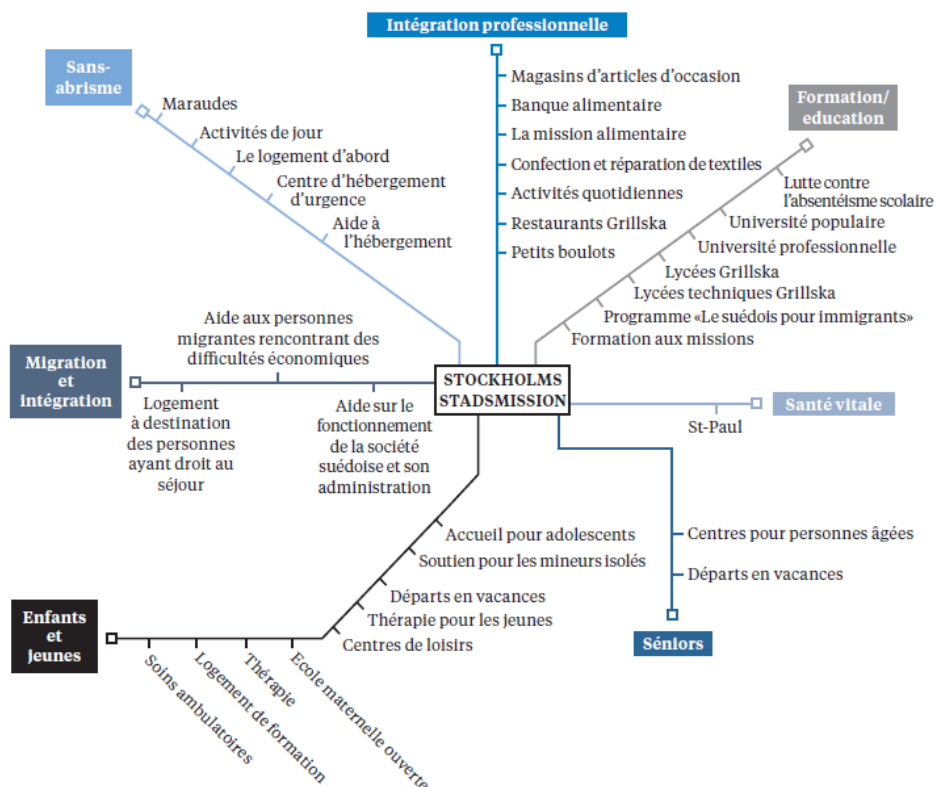


La présentation, qui se veut interactive, est animée par une jeune « directrice du développement » auprès du groupe *Stockholms Stadsmission* équipée d'un micro-oreillette.

Lors de cette première réunion de juin 2019, cette directrice du développement présente la structure, ses valeurs ainsi que la palette de ses différentes activités : « migrations et intégration », « sans-abrisme », « intégration professionnelle », « éducation/formation », « besoins de première nécessité », « retraités » et « jeunesse » (voir ci-dessous).

Figure 20. Les différentes activités du groupe Stockholms Stadsmission

Les différentes activités de la structure



Les activités couvertes sont très variées et nécessitent un haut degré d'organisation pour en garantir le bon fonctionnement.

Aussi, on observe déjà, au sein de la structure, une spécialisation et une division du travail similaires à celles d'une entreprise : ressources humaines, directeurs de pôles, chargés de communication, etc. Les « directeurs du développement » encadrent le recrutement des bénévoles un peu à la manière de recruteurs : ils demandent aux participants de décrire leur parcours et de présenter leur CV. La structure est habilitée à dispenser des formations professionnalisantes et se montre donc intéressée par les compétences des éventuels futurs bénévoles : un bénévole connaissant la coiffure pourra venir en aide aux bénéficiaires en les coiffant ou en les formant au métier.

La responsable prévient d'entrée de jeu que les futurs bénévoles ne seront pas affectés selon leurs préférences, mais plutôt selon les besoins de la structure. Celui qui vient donner son temps gratuitement peut ainsi formuler des préférences sur le portail en ligne mais son affectation relève d'un choix stratégique de la structure qui peut le réorienter. A l'issue de la journée d'information, les futurs bénévoles sont conviés à un buffet, l'occasion d'échanger avec le personnel de l'association. Les bénévoles souhaitant maintenir leur engagement doivent entrer leur adresse mail et aller déposer une signature

digitale sur une tablette à la sortie. *Stockholms Stadsmision* n'a pas peur de décourager les bénévoles puisqu'il est régulièrement rappelé que ce ne sont pas les désirs des bénévoles qui seront pris en compte lors de l'inscription aux activités mais plutôt les besoins des bénéficiaires et/ou de la structure qui vont primer. Dans leur manière de recruter, l'association inverse le rapport bénévole - structure : le Secours populaire ou les Restos choient davantage leurs bénévoles et se montrent plus attentifs à leurs demandes.

La formation en ligne se fait selon le modèle d'un cours où chacun doit valider des acquis en se familiarisant avec les différentes actions du groupe et réfléchir sur des situations concrètes pouvant survenir dans l'action associative. Dans le cadre de la formation en ligne, les futurs bénévoles doivent prendre position par rapport à des situations et des énoncés. Dans l'exemple suivant, il est ainsi demandé de se positionner sur une échelle de 0 (tout à fait d'accord) à 10 (en total désaccord) face à l'énoncé suivant : « *Tous les hommes sont responsables de la situation dans laquelle ils se trouvent* »⁶⁵¹. Voici le corrigé proposé par la plateforme après réponse des bénévoles⁶⁵² :

« Notre vie est influencée par des structures présentes dans la société et par des facteurs liés à notre milieu social. Toutefois, chez Stockholms Stadsmision, nous croyons véritablement que chacun a la force nécessaire en son for intérieur pour changer sa situation. Chacun a la possibilité de faire ses propres choix et en est responsable. Ainsi, croyons-nous fermement en l'aide au changement personnel. Tout en donnant plus de force et de possibilités à nos bénéficiaires, nous favorisons leur responsabilisation/autonomisation (c'est-à-dire leur capacité à reprendre leur propre vie en main) et, partant, leur réintégration dans la société. Parce que chacun a droit à une seconde chance. Ou plutôt à autant de chances que nécessaire ! »

Si la première phrase reconnaît l'existence de déterminismes sociaux pouvant affecter les individus au cours de leur existence, la seconde suggère clairement que la structure se démarque d'une lecture déterministe. *Stockholms Stadsmision* réaffirme la responsabilité individuelle de chacun et se pose en accompagnateur du changement individuel plutôt qu'en structure militante contestant la légitimité d'un ordre social responsable des situations individuelles rencontrées. Ce discours qui promeut une attitude individuelle volontariste et une certaine abnégation face à l'adversité est particulièrement soluble dans l'idéologie néolibérale selon laquelle l'individu,

⁶⁵¹ Voir annexe 1, traduit du suédois par l'auteur.

⁶⁵² Voir annexe 2, traduit du suédois par l'auteur.

responsable de son employabilité, doit s'adapter⁶⁵³.

L'aide apportée par la structure vise ainsi à remettre les individus sur les rails, à les rendre employables, sans nécessairement pointer les dysfonctionnements structurels du système économique.

La suite a lieu sur le portail internet de la structure. Contrairement au SPF, *Stockholms Stadsmision* présuppose que tous ses futurs bénévoles possèdent un smartphone et savent se connecter sur le « portail en ligne » pour accéder à un emploi du temps virtuel où recevoir les informations et s'inscrire aux différentes activités. Ensuite, une file d'attente virtuelle se met en place pour être retenu aux différentes activités à condition de compléter la formation lors d'un weekend en septembre.

Afin de finaliser le recrutement bénévole, les volontaires sont conviés à choisir un weekend parmi plusieurs dates proposées pour prendre part à une formation. Cette étape est obligatoire pour valider son bénévolat et s'étale sur deux demi-journées entières (samedi et dimanche) de 12h30 à 17h30. Les places disponibles sur le portail étaient limitées et je n'avais pu m'inscrire qu'à la deuxième session du dimanche. Après quelques négociations, on m'a arrangé une place supplémentaire sur la liste pour le samedi.

La formation se déroule à « *Unga station* » (la station des jeunes) à Vårberg, sur la ligne rouge du métro, loin après *Matmissionen* et à 30 minutes du centre de Stockholm en transports. L'arrivée se fait dans une sorte de centre commercial avec un marché aux puces et des snacks, dans un quartier essentiellement constitué de populations immigrées. La station est en dessous quand on sort, il faut sonner pour qu'on nous ouvre. L'intérieur imite le style des appartements suédois et rappelle leur côté fonctionnel⁶⁵⁴ : il faut se déchausser en entrant, enfiler des pantoufles, ou mettre des protections plastiques bleues sur ses propres chaussures. Tout autour, il y a des pièces pour que les enfants puissent jouer (*daggis*), mais aussi des salles avec des sofas pour que les SDF puissent venir s'allonger, s'isoler et dormir. Il y a trois toilettes et des douches un peu plus loin. On trouve aussi une cuisine assez grande avec café, biscuits et fruits frais ainsi que des plaques, four, etc.

Plus loin, une pièce centrale où sont disposées des chaises blanches pour la présentation nous attend avec un dépliant sur chaque siège.

⁶⁵³ Barbara Stiegler, *op. cit.*

⁶⁵⁴ Cet aspect fait aussi songer à « l'Escale des familles » à Bordeaux, un lieu tout neuf, ouvert en il y a quelques années où les personnes reçues peuvent assister à des cours ou des formations, faire des machines, prendre une douche etc.

Figure 21. Weekend de formation pour intégrer l'association



Le portrait-robot des personnes assistant à la formation est relativement facile à dresser : la plupart des participants sont des Suédois, blancs, majoritairement des femmes, nouvellement retraitées. On compte seulement 6 ou 7 hommes sur les 25 participants ; les trois encadrantes sont des femmes de moins de quarante ans. La plupart des femmes participant à la formation sont retraitées, plusieurs évoquent leur foi protestante⁶⁵⁵. Cet aspect peut paraître surprenant, vu que le reste de la population suédoise n'est pas particulièrement « *churchgoing* », selon les mots mêmes de l'accueillante. Il est toutefois conforme à l'éthique protestante en ce qu'il permet un « salut par les bonnes

⁶⁵⁵ Une participante m'explique par exemple que sa fille est étudiante en théologie et va devenir pasteure ; elle se rend régulièrement à Thésée avec d'autres jeunes protestants européens.

œuvres » en permettant le secours mutuel⁶⁵⁶. Weber rappelle⁶⁵⁷ ainsi la valeur de cette économie morale dans laquelle la mise à disposition de son prochain qui en exprime le besoin est un moteur de l'éthique et de la foi protestante.

D'après les noms et prénoms et les quelques éléments biographiques de présentation au groupe, je comprends que je suis le seul étranger et aussi le seul à employer le suédois comme langue étrangère. Je rencontre aussi un jeune homme d'origine coréenne mais ayant grandi en Suède ainsi que deux autres jeunes hommes avec des noms à consonance arabe mais ayant toujours vécu ici (la majorité des hommes présents ont au moins une origine étrangère). Je ne rencontre que deux femmes étrangères : une jeune femme d'origine algérienne, la trentaine, ainsi qu'une retraitée finlandaise qui a appris le suédois à l'école⁶⁵⁸.

La formation est tenue intégralement en suédois par N et par J qui m'a écrit préalablement par mail pour me dire qu'elle ferait en sorte que « je ne perde pas le fil ». Je m'installe à côté d'une retraitée qui m'explique les petites choses qui m'échappent. Il faut commencer par un tour de parole pour se présenter et dire ce que chacun attend de cette formation, chacun à tour de rôle est appelé.

Les profils socioprofessionnels sont divers. Les deux doyennes ont pris place aux deux extrémités du U formé par les chaises. Elles ont déjà eu une expérience dans l'associatif : B - un peu moins de 80 ans, en déambulateur - comme caissière à la boutique de « *second hand* » de la Croix rouge et Y, du même âge, comme bénévole à *Stadsmissionen* Uppsala il y a 20 ans. Une jeune femme de mon âge, également étudiante auprès de *Stockholm Universitet*, travaille dans la communication et déclare que la séance est « très bien organisée », « très pro » et lui rappelle « son environnement professionnel ». K, d'origine coréenne, 35 ans, est architecte et a grandi à Göteborg. D, issu de l'immigration turque, a bientôt 40 ans et est employé dans une entreprise de travaux publics, « dans les bureaux ». Une femme, retraitée depuis 3 ans, est une ancienne pédiatre (*barn läkare*) qui ne souhaite « vraiment pas faire d'aide aux devoirs » ou travailler avec les enfants. Alja, la retraitée finlandaise, travaillait comme comptable (*ekonom*), comme nombre d'autres participants.

⁶⁵⁶ Max Weber, *op. cit.*, 2017, p. 98 (version accessible en ligne).

⁶⁵⁷ *Ibidem*.

⁶⁵⁸ L'immigration d'origine finlandaise peut être comparé à l'immigration d'origine italienne dans le contexte français : il s'agit d'une immigration d'un pays voisin un peu plus pauvre, datant du siècle dernier.

On entame ensuite une présentation de la structure et des différentes activités proposées par l'association. Chacune des « activités » (« *verksamhet* ») repose sur une « mission » (« *uppdrag* ») à accomplir. Ces termes rappellent le monde du management. Les animatrices partagent beaucoup de réflexions sur le sens donné à l'engagement et proposent des jeux de rôles pour savoir comment chacun réagira dans telle ou telle configuration. Plusieurs mises en situation sont proposées :

- « *Je rencontre un bénéficiaire dans la rue (alors que je n'ai plus la casquette de bénévole) en sortant de chez moi et celui-ci me demande s'il peut utiliser mes toilettes et éventuellement se doucher chez moi, que faire ?* »
- « *Peut-on donner un yaourt en plus à une famille qui demande gentiment ?* »
- « *Si vous remarquez qu'un enfant a des bleus, est-ce qu'il faut contacter la police ?* »⁶⁵⁹.

Il est beaucoup question du rapport à la norme et à l'égalité. On revient notamment sur « l'affaire/le scandale de la veste » (« *jackan gate* ») proposé lors de la formation en ligne (« *digital utbildning* ») : il était demandé à tous les futurs bénévoles comment ceux-ci réagiraient si un bénéficiaire les suppliait pour avoir un manteau gratuit en plus de ce à quoi il avait théoriquement droit.

La prise de parole est vivement encouragée et rappelle une thérapie de groupe ou une séance de développement personnel. Chacun peut poser des questions sur les situations proposées et exprimer son ressenti « *il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse* » répètent les animatrices selon une approche qui vise à éviter les conflits et les situations de stress en public.

La journée est entrecoupée de *fikas*⁶⁶⁰ où l'on peut prendre un café et une pâtisserie *vegan* tout en discutant avec les autres participants. Viennent ensuite des jeux de rôle où l'on doit se rassembler par groupes de 3 ou 4 et réfléchir à des saynètes ayant eu lieu dans la vraie vie des bénévoles. Un jeu consiste par exemple à recevoir un petit papier décrivant rapidement la vie d'une personne (je tire « *je suis marié, deux enfants, habite une petite villa avec ma femme, travaille dans un magasin d'équipement de bureau en ville* »), à tous se mettre en ligne et à avancer d'un pas si l'on estime être concerné par des phrases lues à haute voix par l'encadrante (par exemple : « *je n'ai jamais souffert de*

⁶⁵⁹ En fin de compte, il est souvent conseillé de se tourner vers un responsable. Source : tiré des jeux de rôle proposés lors de la formation.

⁶⁶⁰ Pause typique dans la culture d'entreprise suédoise, il s'agit d'un moment pour casser les codes avec la hiérarchie et se retrouver autour d'un café avec son ou sa supérieur(e).

racisme ou de regards déplacés lorsque je me promène avec mon partenaire »). Beaucoup de phrases font par exemple référence aux minorités et identités sexuelles⁶⁶¹. De même, une des animatrices de la journée, diplômée en anthropologie de la faculté de Stockholm, anime un atelier sur « les normes sociales » et sur la notion de privilège. Elle cherche à susciter la réflexion du public sur ces notions pour que nous comprenions « d'où nous parlons » aux bénéficiaires⁶⁶².

On nous fait aussi lire le « *värdegrund* », le document qui explique les valeurs sur lesquelles repose la structure, mais aussi les « bonnes pratiques », ses objectifs et les stratégies mises en œuvre. Il est beaucoup question de l'aspect communautaire (« *gemenskap* ») que cherche à instaurer la structure : une communauté de valeurs avec les bénéficiaires (parfois appelés « *deltagare* »⁶⁶³) et les travailleurs (« *medarbetare* »). Ils insistent beaucoup sur la notion de « *egenmakt* » (qui pourrait être traduit par « self-power » et fait écho à l'*empowerment* ou à l'autonomisation qui sont des notions très présentes dans les projets de développement des Organisations non gouvernementales (ONG). Il est explicitement dit que l'association veut rompre avec le répertoire d'action traditionnel des *charities* en autonomisant les individus, I donne l'exemple des mères de familles qui l'ont contactée pour lui dire qu'elles ne savaient pas nager. Elle les a aidées à monter un projet de cours du soir pour qu'elles puissent à terme « normaliser » leur quotidien et se baigner avec leurs enfants ou tout simplement les amener à la plage sans craindre de ne pouvoir leur venir en aide s'ils étaient en difficulté dans l'eau. I insiste beaucoup sur le fait que l'association ne leur a pas simplement offert des cours du soir mais a plutôt aidé la mise en œuvre du projet de la part des familles. Ce mélange peut sembler curieux puisqu'il est ici question de garder une fonction assez traditionnelle de « communauté » (*gemenskap*), propre aux *charities* religieuses et *old school* (certains abris sont par exemple tenus secrets et gérés par des religieux) et de tenir un discours aux accents libéraux sur l'autonomisation des individus pour les aider à monter leurs projets etc. Enfin, les animatrices expliquent ensuite que le fait d'être chrétien ou non n'a plus d'importance quant à l'engagement bénévole au sein de la structure. La brochure distribuée ce jour-là comporte d'ailleurs également des extraits du Coran ou

⁶⁶¹ Une encadrante parle notamment de sa vie privée pour évoquer les difficultés auxquelles elle a fait face, ce qui n'a pas l'air de contrarier les retraitées ayant mis en avant leurs croyances protestantes.

⁶⁶² Cette approche rappelle d'ailleurs la formule utilisée par les militants communistes : « d'où tu parles ? » afin de toujours se situer dans l'espace social et être conscient de la position que chacun y occupe.

⁶⁶³ Peut prêter à confusion puisque c'est aussi le terme employé pour désigner les stagiaires en formation professionnelle.

d'autres livres saints pour montrer l'ouverture sur le monde qui caractérise les activités de l'association. A la fin, I rappelle que « *si l'on ne se sent pas proche des valeurs défendues, l'association se fera une joie de nous indiquer une structure plus adéquate, plus proche de nos attentes* » en tant que futur bénévole.

Le mélange de termes issus de lexiques évoquant l'univers religieux, du management ou encore d'ONG spécialisées dans le développement constitue une particularité de l'association et semble produire un discours plus lisse, moins politisé que celui proposé par une association se réclamant par exemple du marxisme. En ce sens, *Matmissionen* s'avère plus soluble ou apte à nouer des partenariats avec des partenaires privés.

En tout, la première formation à l'église St-Paul (1h30), celle sur internet (1h) et celle-là (9 à 10h) prennent environ 12/13h. Cette formation pour devenir bénévole nécessite d'avoir du temps et de l'énergie, ce qui ne semble pas décourager outre mesure les autres participants. La formation implique donc une certaine motivation de la part des aspirants bénévoles souhaitant s'engager.

4. Le recrutement salarié : compter sur des cadres issus du secteur privé et sur des intérimaires pour « faire tourner le magasin »

Dans le tiers secteur, il n'est pas rare que les responsables salariés aient suivi un cursus en sciences sociales ou en gestion de projet dans l'économie sociale et solidaire⁶⁶⁴ : c'était par exemple le cas de Richard puis de Marla à l'antenne Amédée Alins.

Ici encore, *Matmissionen* veut se démarquer d'une pratique associative amateur et reproduire le fonctionnement d'une structure professionnelle, « sérieuse ». Ceci peut expliquer que, dans l'organigramme de la structure, on retrouve plusieurs salariés ayant une expérience dans la gestion de commerces alimentaires du secteur privé. En ce sens, la composition du personnel est atypique et les profils recrutés – souvent avec une expérience dans le privé - le sont également. A titre d'exemples : le plus haut responsable interrogé, le « *Business area manager* », a dirigé un supermarché *hard discount* pendant plusieurs années avant de prendre son poste au sein de *Matmissionen* ; l'un des responsables de la formation professionnelle possédait auparavant son propre magasin d'alimentation, tandis que le responsable du magasin et l'un des intérimaires travaillaient pour le même opérateur de téléphonie mobile.

Forts d'une expérience dans le privé, ils maîtrisent les aspects managériaux nécessaires à la bonne gestion d'un magasin et sont attentifs aux objectifs ainsi qu'aux chiffres de vente. Toutefois, le profil des membres du personnel n'est pas monochrome : la cheffe de projet a étudié les sciences sociales à l'université de même que le responsable des livraisons. L'un des chauffeurs, recruté en tant qu'intérimaire, a travaillé longtemps comme enseignant dans des centres pour enfants handicapés. Si les postes à responsabilité semblent davantage liés à une expérience dans le privé, les trajectoires professionnelles demeurent, en général, très diverses.

Par ailleurs, le personnel peut se diviser en plusieurs groupes selon le type de contrat : salariés en contrat à durée indéterminée, vacataires (nombre d'heures limitées et rythme de travail flexible) et stagiaires en formation professionnelle envoyés par l'agence locale pour l'emploi⁶⁶⁵. Il s'agit d'un modèle hybride dans lequel la main-d'œuvre salariée (CDI et vacataires) ne représente qu'un tiers du total de l'équipe ; les personnes en formation y sont donc majoritaires. Cette composition, reposant sur un recrutement que l'on pourrait qualifier de « mixte », tranche avec le fonctionnement habituel du secteur et illustre son intégration aux politiques d'activation du travail, fait sur lequel nous reviendrons dans la partie qui suit.

Lors de la période d'enquête auprès de *Matmissionen*, environ 40% du personnel était salarié. Ceux-ci peuvent avoir le statut de *fastanställd* (équivalent du CDI), il s'agit souvent des postes importants et ces salariés se voient confier plus de responsabilités. En effet, ces employés ont souvent une double casquette : en plus de jouer un rôle dans le fonctionnement de la boutique, ils sont responsables de la qualité des produits (stockage, maintien de la chaîne du froid, etc.), de la gestion des commandes, de leur livraison et, surtout, de la formation professionnelle des travailleurs envoyés par l'agence pour l'emploi et de leur suivi.

Ce dernier point est le plus important selon les cadres de la structure et les fondateurs du projet. En effet, les stagiaires constituent un vivier important de main-d'œuvre gratuite⁶⁶⁶ et de reconnaissance pour la structure, qui, tout en contribuant à la lutte contre le chômage, permet aux pouvoirs publics d'atteindre leurs objectifs. Le personnel

⁶⁶⁴ Fanny Darbus et Matthieu Hely, « Travailler dans l'ESS : aspirations, représentations et dispositions », *Revue internationale de l'économie sociale, Recma*, N° 317, 2010, pp. 68-86.

⁶⁶⁵ Nous y reviendrons dans le II suivant.

⁶⁶⁶ Nous l'avons dit : les stagiaires ne sont pas rémunérés pour leur formation. Cette dernière est, en fait, une condition nécessaire à la conservation de leur minima social.

en contrat longue durée partage donc son temps entre plusieurs tâches : la gestion normale d'un supermarché avec ses objectifs de ventes et la mission de formation professionnelle. Cette double responsabilité peut être difficile à porter pour des employés qui se sentent pris entre deux injonctions parfois contradictoires. Voici comment un formateur décrit sa situation :

« La formation professionnelle est placée très haut chez Stockholms Stadsmission. (...) Mais je crois que ça devrait être mieux réparti. T'as plusieurs formateurs sur place mais ils ne peuvent pas tous s'occuper de la boutique ET de la formation... c'est trop et on perd de vue l'objectif. (...) Les chefs disent « on doit vendre pour 25 000 SEK [soit environ 2456 €, après application de la réduction de 70%] chaque jour » (...) Si on n'atteint pas l'objectif, il y aura un souci avec le budget et le chef sera mécontent, on est toujours stressés ! »⁶⁶⁷.

Par ailleurs, tout formateur doit prendre en compte les situations particulières des personnes envoyées en stage : *« On ne doit surtout pas stresser les stagiaires mais les produits, eux, doivent s'écouler !! (...) "X magne-toi mais sans stresser hein !" ça ne fonctionne pas... »* [il fait référence à un stagiaire en situation de handicap]. Son expérience passée de patron d'un magasin de produits alimentaires lui a permis d'acquérir des compétences essentielles, notamment en matière de gestion des ventes, mais le travail attendu de ce formateur se rapproche désormais de celui d'un travailleur social puisqu'il est amené à travailler avec des personnes ayant des besoins particuliers (invalidité, handicaps), ce qui ne permet pas de se focaliser simultanément sur des objectifs de vente.

Le fait de devoir « faire des ventes », lesquelles sont définies en termes chiffrés, constitue une véritable révolution dans le secteur du travail social associatif⁶⁶⁸. Il ressort de ces extraits que le formateur se sent partagé entre les valeurs d'utilité sociale et de transmission de savoirs d'une part et les objectifs de vente ou de rentabilité d'autre part. L'ethos d'utilité sociale entre donc parfois en conflit avec les objectifs commerciaux du magasin. En effet, le modèle commercial du supermarché est décrit comme « *cost neutral* » par le *Business area manager for food waste* (entretien du 11/08/2020), c'est-à-dire que le but est de garantir l'équilibre entre les coûts (stockage, logistique, etc.) et les recettes. Le supermarché est ainsi financièrement autonome dans son fonctionnement : il ne repose pas sur des subventions ou sur des aides publiques ou

⁶⁶⁷ Entretien du 11 février 2020 avec Amir.

⁶⁶⁸ Stéphane Asse'e, « Nouvelles pratiques associatives : la valorisation des acquis de l'expérience bénévole », *Empan*, 2017, p. 32-37.

européennes – bien que certaines transactions bénéficient d’une exonération de TVA – ni sur des dons de riches particuliers qui sont, en Suède, strictement encadrés⁶⁶⁹ pour les structures comme *Matmissionen*.

Ce modèle économique et cette manière de « faire du social » contrastent avec les représentations habituellement attachées au secteur de l’aide sociale : ils supposent une certaine flexibilité dans la gestion de la main d’œuvre qui s’accompagne d’un recours aux formes d’emplois atypiques.

5. Le recours aux contrats courts

Les autres membres du personnel ont des contrats courts ou sont intérimaires (*vikariat*). Par ce recours aux contrats courts, le supermarché social et solidaire se rapproche du fonctionnement choisi par ses homologues du secteur marchand qui favorisent une main d’œuvre plus flexible.

Le recours aux vacataires est apprécié, car il offre plus de souplesse à la structure qui peut appliquer le modèle managérial d’un supermarché ordinaire. Certains sont des « travailleurs à la demande » payés à l’heure. Le personnel disposant de ce type de contrat a fait état, lors des entretiens, de sentiments partagés : Anders, 30 ans, y trouve son compte, car ce type de contrat lui permet de suivre en parallèle un enseignement à l’université. En revanche, Jan-Gustav, la cinquantaine, souhaiterait travailler plus et pouvoir s’investir davantage dans la conception et le développement du projet. Il estime aussi que l’emploi est trop faiblement rémunéré :

« Partout les gens se plaignent de leur salaire mais ils devraient voir ce qu’on gagne ici. Je crois qu’il y a un problème spécifique avec Stockholms Stadsmission qui est que sa directrice exécutive gagne beaucoup d’argent⁶⁷⁰. Or, c’est une organisation sans but lucratif (...) J’ai vu une étude qui dit que le salaire médian en Suède est de 34 000 SEK [environ 3350 euros selon le taux de février 2020 où 1 EUR = 10,5833 SEK] par mois or, moi, je touche 130 SEK de l’heure, si je travaillais à temps plein je toucherais 22 000 SEK par mois (...) c’est trop peu quand on a mon âge et qu’on a travaillé 30 ans. »⁶⁷¹.

L’employé confie être mécontent de son salaire et aborde la question des écarts de

⁶⁶⁹ Les dons effectués par des particuliers ne donnaient pas lieu jusqu’à récemment à une déduction d’impôt. De plus, ils doivent être systématiquement réinvestis dans les activités principales de la structure qui les reçoit.

⁶⁷⁰ Voir : <https://www.kollega.se/tre-chef-om-sina-loner>

rémunérations pour justifier sa frustration. Le fait que celle-ci s’exprime à la fois en termes d’écarts et de niveaux de salaires témoigne de l’importation dans le secteur associatif d’un débat propre au monde du travail et du secteur privé suédois. En effet, les écarts salariaux sont un objet de cristallisation des revendications sociales⁶⁷² dans les grandes entreprises et le modèle suédois.

La reconnaissance et les perspectives d’augmentation lui paraissent limitées ou dérisoires au regard du sens investi dans son travail :

« C’est ainsi avec les professions ‘qui font la différence’ [le slogan de Matmissionen]. Dans ces emplois, genre infirmière, aide à domicile etc... Ces beaux emplois occupés par des gens comme moi par exemple... C’est très important pour moi que ce soit une organisation avec pour but d’aider ceux qui sont dans la galère, j’ai cet instinct de venir en aide en moi ! »⁶⁷³.

La frustration liée à la faiblesse de la rémunération se double d’un sentiment de manque de reconnaissance quant à l’utilité sociale du travail accompli. Si le recours accru à une main-d’œuvre flexible peut surprendre dans le secteur associatif, il témoigne, là encore, d’un alignement des pratiques de ce secteur sur celles des structures privées. Il s’explique par la volonté du supermarché social et solidaire d’être stable financièrement et de pérenniser son action.

Le tableau ci-dessous présente, pour l’exercice 2019, des informations sur le fonctionnement du supermarché :

Tableau 13. Tableau récapitulatif du personnel de Matmissionen (2019)⁶⁷⁴

Personnel 2019	Jan	Fév	Mars	Avri l	Mai	Jui n	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Nb d'employés temps-plein⁶⁷⁵	7	7	8	8	8	8	8	8	7	7	7	7

⁶⁷¹ Entretien avec Jan-Gustav du 6/2/2020.

⁶⁷² Alain Bergounioux et Bernard Manin, *Le Régime social-démocrate*. Presses Universitaires de France, 1989, 194 p.

⁶⁷³ Entretien avec Jan-Gustav du 6 février 2020.

⁶⁷⁴ Source : document interne traduit du suédois.

⁶⁷⁵ “Anställda”, équivalent du CDI.

Nb employés à temps partiel ⁶⁷⁶	63	158	137	165	276	434	691	398	370	624	514	454
--	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Le nombre d'employés à temps-plein est resté stable sur l'année 2019 (entre 7 et 8 employés à temps plein) tandis que le nombre d'heures réalisées dans le cadre d'emplois à temps partiel a beaucoup augmenté : ce nombre est passé de 63 heures en janvier 2019 à 691 heures en juillet 2019, soit plus de dix fois plus. Nous ne disposons pas d'une réponse claire permettant d'expliquer ce phénomène mais le recours aux contrats courts et la recherche de flexibilité pour faire face à la hausse continue du nombre de clients-membres semble jouer un rôle important. Comme l'évoquait l'enquête précédente, ce recours aux contrats courts plutôt qu'au recrutement de temps-plein en CDI est source de frustration parmi le personnel⁶⁷⁷.

Bien que relevant du secteur non lucratif, *Matmissionen* n'échappe pas à la précarisation des conditions d'emploi et à la fragilisation du modèle salarial⁶⁷⁸. La recherche de flexibilité dans le recrutement du personnel travaillant pour le supermarché social et solidaire semble dès lors être influencée par le rythme des ventes, la quantité des denrées proposées à la vente, et par le niveau d'affluence des clients. Cette logique illustre certains des changements à l'œuvre dans la rationalité d'une structure associative s'inspirant des évolutions observées dans le secteur privé marchand.

II. Accueillir les différentes formes de travail gratuit/mise à contribution au sein du tiers-secteur : mécénat de compétences, TIG, stages et arbetsträning

Nous l'avons vu, *Matmissionen* et l'Antenne diffèrent au point de vue du recrutement

⁶⁷⁶ "Intermittent anställda".

⁶⁷⁷ Cet aspect relatif aux questions d'emploi dans le secteur associatif contemporain tel qu'observé chez *Matmissionen* aurait pu faire l'objet d'une recherche à part entière. Il a été soulevé par de nombreux enquêtés en contrats courts et cherchant à voir leur statut évoluer.

⁶⁷⁸ Fabrice Perrin, *op. cit.* ; Laura Vogiazides et Hernan Mondani, *op. cit.*

puisque les structures privées à but non lucratif fonctionnent habituellement⁶⁷⁹ via le concours de travailleurs gratuits⁶⁸⁰. Seule une minorité de membres y est salariée⁶⁸¹, ce qui constitue une différence majeure avec les travailleurs du secteur privé ou public. Quel que soit le modèle retenu, leur travail auprès des foyers soutenus est permanent.

Le recours croissant au secteur associatif s'opère aussi via la mise au travail des administrés du guichet public. Ce phénomène illustre la correspondance entre les deux guichets et pose la question de la conversion du tiers secteur en relais des politiques sociales. Les deux structures étudiées sont encadrées différemment dans l'État social local. Elles sont cependant toutes deux incluses dans les politiques d'activation que l'on aurait pu penser exclusivement assurées par le guichet public. Ces politiques d'activation sont pourtant aussi mise en œuvre par les structures associatives :

« (...) les associations humanitaires d'urgence devront-elles désormais, en sus des produits délivrés à titre gratuit, proposer des mesures d'accompagnement sous forme de soutiens ou de conseils pour contribuer à une sortie de la pauvreté »⁶⁸².

Du fait de ces évolutions, les associations luttant contre la pauvreté sont amenées à intégrer les réformes d'inspiration néolibérale de la protection sociale et à transformer les publics aidés en acteurs de leur changement de situation.

A. Produire un cadre pour organiser le travail gratuit à l'antenne Amédée Alins

La sociologie s'est beaucoup penchée sur les rétributions, notamment symboliques, à l'engagement militant⁶⁸³ et il n'est pas ici question de revenir sur cette littérature mais seulement de rappeler que la socialisation participe des ressorts de l'engagement. Ce phénomène est également visible au sein d'une structure caritative issue d'un héritage fortement politisé comme le SPF. La diversification des types de personnel⁶⁸⁴ amène aujourd'hui des personnes éloignées du communisme à côtoyer des militants de la première heure, très investis au sein du SPF. Les trajectoires et motivations individuelles varient autant que les statuts associés : bénévoles, bénéficiaires-bénévoles, personnes

⁶⁷⁹ Edith Archambault et Lionel Prouteau, *op. cit.*, 2009.

⁶⁸⁰ Edith Archambault, *op. cit.*, 2002.

⁶⁸¹ Elie Alfandari, *op. cit.*, 2002.

⁶⁸² Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*, p. 58.

⁶⁸³ Daniel Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique* 27, no 1, 1977, pp. 123-154.

effectuant des travaux d'intérêt général, travailleurs en mécénat de compétences, salariés, etc.

1. Le mécénat de compétences

Les entretiens réalisés avec les travailleurs du tiers secteur renseignent sur les changements à l'œuvre dans un secteur souvent envisagé sous l'angle du don (de soi, de son temps) plutôt que sous celui du travail. En d'autres termes, mettre la focale sur les conditions d'exercice du travail associatif permet de présenter une nouvelle perspective qui caractérise à la fois une volonté de professionnalisation des associations et l'entérinement d'une délégation de mission d'intérêt général.

Nous l'avons vu, le paysage de l'aide sociale a beaucoup changé et de nouveaux acteurs ont fait leur apparition ou se sont vu confier des responsabilités croissantes. C'est notamment le cas des entreprises et partenaires privés du secteur associatif qui s'associent via une nouvelle forme de contrat. Les associations d'aide alimentaire accueillent désormais souvent des travailleurs en « mécénat de compétences » que l'on pourrait définir comme suit :

« Le mécénat de compétences se caractérise par la mise à disposition d'un salarié sur son temps de travail au profit d'une cause d'intérêt général et il est défini comme « un soutien matériel ou financier apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général. »⁶⁸⁵.

Ce système de mise à disposition permet aux associations d'aide alimentaire de bénéficier d'une ressource précieuse : une main d'œuvre volontaire sur laquelle on peut compter puisque ces travailleurs sont tenus – contractuellement – d'honorer leurs engagements. Le mécénat de compétences est surtout prisé des grandes ou moyennes entreprises car il nécessite une certaine « ingénierie interne pour identifier le besoin en compétences des structures soutenues, sélectionner les compétences adaptées et pour organiser la mise à disposition des salariés »⁶⁸⁶.

Les objectifs annoncés par les directions de grandes entreprises publiques ou privées sont assez divers : le « partage de connaissances » ou la « diffusion de bonnes

⁶⁸⁴ Viviane Tchernonog et al., *op. cit.*

⁶⁸⁵ Ósia Vasconcelos et Elisabetta Bucolo, « Le mécénat de compétences en association : analyse et questionnements pour le travail social », *Le Sociographe*, vol. 73, no. 1, 2021, pp. 25-37, p. 25.

pratiques »⁶⁸⁷. Le mécénat de compétences permet aussi aux grands groupes – comme ce fut le cas de France Télécom qui a beaucoup transformé ses modes de travail⁶⁸⁸ - de faire des économies en ne remplaçant pas des départs à la retraite. Il s’agit, du point de vue des ressources humaines, « d’un aménagement du temps de travail » à destination des seniors.

Une structure comme le Secours populaire a donc partie liée à la fois avec des entreprises et avec les pouvoirs publics. L’un des exemples qui illustrent le mieux cette nouvelle imbrication des liens est la promulgation de la loi du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat qui « *double les allègements fiscaux dont peuvent bénéficier les entreprises engagées dans des actions de mécénat* »⁶⁸⁹. Cette loi permet au SPF, devenu label « grande cause » en 1991, de nouer rapidement de nombreux partenariats avec des entreprises privées⁶⁹⁰. Ce faisant, la structure est associée à des projets de restructuration du personnel, le tout au service d’une cause à vocation sociale. De plus, le mécénat de compétences permet, via la contractualisation, d’inclure travailleurs et expertise du secteur public dans le traitement de la pauvreté. Certains travailleurs de l’antenne sont d’ailleurs envoyés par des entreprises ou organismes publics⁶⁹¹. Pour le SPF, il ne s’agit donc pas de « bénévoles » mais plutôt de « travailleurs gratuits » mis à disposition. Cela peut prendre plusieurs formes comme le « bénévolat d’entreprise » qui est une forme de

*« mécénat reposant sur la promotion auprès des salariés d’activités associatives, effectuées pendant le temps de travail ou sur le temps libre des salariés, auprès d’associations sélectionnées par l’entreprise »*⁶⁹².

Il n'est donc pas rare de rencontrer des salariés en préretraite, auxquels une entreprise a proposé « un mécénat de compétences », parmi le personnel bénévole d'une association comme le SPF. A titre d'exemple, ceux rencontrés à l'antenne Amédée Alins avaient conservé 70% de leur dernier salaire/« meilleur traitement » à la Poste ou à France Télécom en échange de ce travail bénévole et de l’acceptation du plan de départ en

⁶⁸⁶ *Ibidem*, p. 25-26.

⁶⁸⁷ Voir :

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/leadership-management/mecenat-de-competences-les-entreprises-accelerent-1245244>

⁶⁸⁸ Danièle Linhart, « Souffrance au travail et inventivité managériale », Sophie Le Garrec éd., Les servitudes du bien-être au travail. Impacts sur la santé. *Èrès*, 2021, pp. 111-127.

⁶⁸⁹ Sylvain Bordiec, *op. cit.*, p. 110.

⁶⁹⁰ Axelle Brodriez-Dolino, *op. cit.*, 2006.

⁶⁹¹ Elie Alfandari, *op. cit.*, p. 27.

⁶⁹² Anne Bory « Le bénévolat d’entreprise en France », *Travail et Emploi*, 133, 2013, p. 53.

préretraite.

Attardons-nous désormais sur deux travailleurs en mécénat de compétences rencontrés à la structure pour voir en quoi leur cas témoigne d'un changement dans l'encadrement de la pauvreté rencontrée au guichet associatif.

2. « Être mis à disposition du tiers secteur » : recycler un savoir-faire

A l'antenne Amédée Alins, Marine, presque soixante ans, effectuait un mécénat de compétences auprès du SPF. Durant toute sa carrière, Marine a travaillé pour le groupe la Poste où elle a occupé le poste de guichetière de 1977 à 2017. Peu après avoir échoué à son baccalauréat, elle a passé un des concours annuels permettant d'intégrer la Poste pour travailler comme guichetière. L'obtention de ce concours occupe une place centrale dans le récit que Marine fait de son parcours professionnel et de sa vie en général. L'enquêtée présente cette étape comme un véritable moyen d'émancipation, un moment de rupture dans sa vie ayant entraîné une mobilité géographique et sociale ascendante. Il lui a notamment permis de rencontrer son mari avec qui elle travaillait.

Son choix s'est porté sur le travail au guichet car Marine privilégiait le contact avec les usagers. Cet espace d'interactions symbolique⁶⁹³ nécessite d'avoir des compétences, des connaissances (offres de la Poste, versement de certaines prestations, abonnements, connaissances diverses⁶⁹⁴) et des qualités particulières (écoute, patience, compréhension). Parfois, il faut aussi savoir outrepasser sa fiche de poste et assumer une fonction rappelant celle du travailleur social voire de psychologue, quitte à tisser des liens personnels avec les usagers qui se présentent⁶⁹⁵ : être à l'écoute des gens, de leurs difficultés (notamment administratives) et proposer des solutions. Aussi, ce type de poste et de carrière forge un certain *ethos* de guichetier et les attendus sont, en réalité, beaucoup plus larges et supposent une certaine polyvalence de la part du travailleur⁶⁹⁶.

Lorsque nous nous rencontrons au SPF, Marine a 58 ans. Elle avait demandé sa mutation à Bordeaux et La Poste lui a proposé un temps partiel aménagé sénior (« T-PAS »). Ce dernier garantissait 70% du dernier traitement - qui est aussi le meilleur dans la fonction

⁶⁹³ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2015.

⁶⁹⁴ L'enquêtée explique ainsi qu'elle devait avoir des conséquences de gestion ou de comptabilité.

⁶⁹⁵ Vincent Dubois, *op. cit.* 2015.

⁶⁹⁶ Entretien du 23/11/2020.

publique - en s'engageant contractuellement auprès d'une association conventionnée pour une durée de 18 mois afin de réaliser un mécénat de compétences. Marine a ainsi pu choisir une structure d'accueil au sein d'une liste d'associations agréées (figure 22) parmi lesquelles figuraient des noms célèbres comme Emmaüs ou le Secours populaire français. Le seul dénominateur commun entre les structures proposées est leur reconnaissance « d'utilité publique », l'idée qu'elles émanent de la société civile et œuvrent pour le bien commun⁶⁹⁷, rappelant en cela le projet de la *Big Society*⁶⁹⁸.

Figure 22. Liste des associations agréées proposées à Marine

LA POSTE
Temps Partiel Aménagé Senior 2015 pour les personnels n'exerçant pas des fonctions comportant des facteurs de pénibilité

ANNEXE 8 : LISTE DES ORGANISMES D'ACCUEIL HABILITES POUR ACCEDER AU TPAS DEDIE A L'ECONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE

1. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire signataires de la charte « Alliance dynamique » (Liste des signataires au 04/12/2014) :

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)
ANDES (Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires)
APF (Association des Paralysés de France)
Avise (Agence de développement de l'ESS)
CELAVAR (Comité d'Etude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale)
Chênelet (Habitat très social en techniques passives)
CG SCOP (Confédération Générale des Sociétés Coopératives et Participatives)
CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale)
COORACE -fédération de 500 associations intermédiaires et d'entreprises d'insertion
Coopérer pour Entreprendre
CRESUS (Chambres Régionales de Surendettement Social) - dispositif relais pour les surendettés
EMMAUS France
Enercoop - SCIC - SA (producteur d'énergies renouvelables locales)
CNFR (Confédération Nationale des Foyers Ruraux)
UFCAC (Union Française des Coopératives Artisanales de Construction)
Fédération des PACT (réseau de réhabilitation de l'habitat de populations précaires)
CNLRQ (Comité National de Liaison des Régies de Quartier)
FNARS (Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale)
FNE (France Nature Environnement)
France Active
Habitat et Humanisme
HABICOOP
Jardins de Cocagne
La Pierre Angulaire (Réseau de maisons d'accueil et de soins)
Le Labo ESS (Le Labo de l'Economie Sociale et Solidaire)
MAIN FORTE
MRJC (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne)
MOUVES (Mouvement des Entrepreneurs Sociaux)
LA NEF
RTES (Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire)
Secours populaire français
SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement)
SOS
Terre de Liens

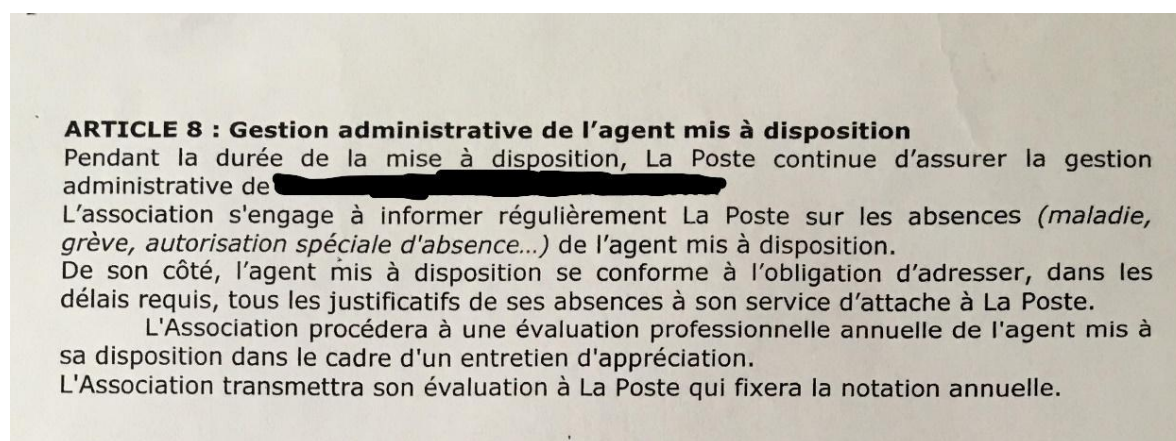
⁶⁹⁷ Simon Cottin-Marx et al., « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *Revue française d'administration publique*, vol. 163, no. 3, 2017, p. 463-476.

⁶⁹⁸ Hélène Balazard, Robert Fisher, Matt SCOTT, "The "big society" in the United Kingdom: privatisation or democratisation of public services", *Revue française d'administration publique*, 163, 2017, 507-520.

Son choix s'est porté sur le SPF en raison de sa « connotation communiste »⁶⁹⁹ et parce que certains de ses proches connaissaient la structure de l'intérieur. De plus, Marine avait pour habitude de léguer ses vieux vêtements au SPF de la ville où elle habitait précédemment.

Le groupe La Poste a ensuite établi un « contrat de mise à disposition » de son employée auprès du SPF. Composé d'une dizaine d'articles, cette convention de mise à disposition stipule que le ou la fonctionnaire va désormais être affecté(e) auprès d'une structure associative pour la fin de son service. L'article 8 (figure 23), en particulier, précise les conditions d'encadrement de ce contrat de travail spécial :

Figure 23. Extrait du contrat



L'association doit réaliser un contrôle via l'envoi de justificatifs et attribuer une note au travail réalisé par l'agent mis à disposition. Ce type de convention renforce les liens entre le guichet public et le guichet associatif et témoigne d'une volonté d'hybridation des espaces et des pratiques⁷⁰⁰. Par ailleurs, ce document atteste d'un phénomène relativement récent dans la prise en charge de la pauvreté par le guichet associatif : une partie de son recrutement en main d'œuvre gratuite provient du guichet public ou des grandes entreprises souhaitant encourager les départs en retraite⁷⁰¹. Les travailleurs mis à disposition ne sont ainsi pas des « bénévoles » au sens strict du terme puisqu'ils perçoivent une contrepartie de la part de leur employeur original⁷⁰². Cette ambivalence affecte le sens donné au travail social et soulève, simultanément, de nombreuses interrogations quant à la division du travail et au futur du secteur associatif : gage de la

⁶⁹⁹ Entretien du 23 novembre 2020.

⁷⁰⁰ Christophe Dansac, *op. cit.* ; Simon Cottin-Marx et al., *op. cit.*

⁷⁰¹ Danièle Linhart, « D'un monde à l'autre : la fermeture d'une entreprise », *La Revue de l'Ires*, n° 47 (2005): 81-94.

⁷⁰² Elie Alfandari, *op. cit.*, p. 27.

volonté de professionnalisation de ce dernier par le recours à la contractualisation, entendue comme un outil de modernisation des rapports de travail dans un espace jusqu'alors laissé « hors marché »⁷⁰³, elle l'inscrit d'un même geste dans la lignée des réformes du secteur social public, engagées sous l'influence du nouveau management public.

Le recours à des pratiques comme le mécénat modifie la physionomie du personnel associatif. Ces travailleurs gratuits, marqués par une fibre sociale, un ethos de service public et une culture de guichet, sont rompus au langage bureaucratique. Ils peuvent en ce sens ressembler au profil du bénévole-type⁷⁰⁴ et sont solubles dans l'identité des associations caritatives. Ils sont pourtant engagés dans le travail associatif selon une logique de « carrière professionnelle » et doivent honorer leurs engagements vis-à-vis de leur structure d'accueil sous peine de sanctions impactant leur vie professionnelle ou leurs droits à la retraite. Leur position est donc ambivalente.

De la même manière, Yann, fonctionnaire d'environ 60 ans, rencontré dès mon intégration au sein de l'équipe du SPF, venait également d'une grande entreprise publique qui avait été restructurée, en l'occurrence France Télécom :

« J'ai eu le concours Cadre C des PTT, puis j'ai été dans l'Isère (...) c'était en 1981. J'ai ensuite été à Lyon et mon épouse restait à Paris. On avait inauguré le TGV et on le prenait tous les 15 jours. On a eu nos enfants et je me suis mis en congé parental, pendant deux ans, accompagné d'un rapprochement sur Bordeaux car elle travaillait aux PTT aussi. J'ai été réintégré professionnellement mais à France Télécom en 1988, les PTT c'était la Poste et France Télécom, c'était ensemble à l'époque... »⁷⁰⁵.

Son statut de fonctionnaire et son ancienneté auraient pu, à priori, mettre Yann à l'abri de la précarisation des conditions d'emploi. Pourtant, même les salariés connaissant une situation stable peuvent faire l'expérience d'une précarisation⁷⁰⁶ de leur situation professionnelle :

« Puis il y a eu scission entre les deux en 1992 puis scission qui préparaient les privatisations respectives des deux établissements. France Télécom est devenue Orange, privée, avec entrée en bourse (...) j'ai pas eu de choix, j'étais réintégré. J'ai été reçu au concours de contrôleur cadre B. J'ai été recruté au « service du personnel » (RH).

⁷⁰³ Rémy Caveng et Claude Thiaudière, *op. cit.* ; Alain Supiot, *op. cit.*, 2010.

⁷⁰⁴ Voir les travaux d'Edith Archambault.

⁷⁰⁵ Entretien téléphonique avec Yann du 7 décembre 2020.

⁷⁰⁶ Danièle Linhart, *op. cit.*, 2012, p. 128.

J'étais gestionnaire des ressources humaines et j'ai terminé ma carrière là. »⁷⁰⁷.

Son arrivée tient directement à l'évolution des conditions de travail et aux réformes structurelles au sein de son entreprise. Après une carrière aux PTT entamée à la fin des années 1970, Yann a été intégré aux équipes de France Télécom lors des restructurations ayant touché le groupe dans les années 90. Après la scission entre la Poste et France Télécom en 1992 qui annonçait une série de privatisations, France Télécom est devenue Orange, entreprise privée, avec entrée en bourse et réformes structurelles des politiques de gestion du personnel. A la suite d'une restructuration, Yann a été muté au service technique, au sein d'un centre d'appels de France Télécom, bien loin de la carrière embrassée au départ :

« Après de nouvelles restructurations en 2000, j'ai terminé à l'assistance technique Orange en 2008 et là je prenais des appels relatifs au dépannage au sujet de leur box (...) tout a changé : la forme elle-même, travailler dans un centre d'appels, et la liberté que j'avais avant dans mon poste ont changé. Et puis, en 2011, il y a eu beaucoup de problèmes sur Bordeaux. »⁷⁰⁸.

Or, au cours des entretiens, Yann explique qu'il était malheureux dans le centre d'appel et qu'il voulait démissionner. Il décrit une longue phase de dépression liée au travail, particulièrement, aux nouvelles tâches qu'on attendait de lui et surtout aux nouvelles responsabilités⁷⁰⁹ qui lui incombait après la restructuration. Sa situation, qui illustre « la précarité subjective des stables »⁷¹⁰, rappelle que la question du travail et, spécifiquement du rapport au travail, est centrale dans l'engagement associatif.

Il a donc saisi l'opportunité de quitter son emploi en centre d'appel en bénéficiant, lui aussi, d'un contrat « T-PAS » (un mécénat de compétences). Son histoire individuelle doit, par conséquent, être rattachée à une expérience collective des restructurations ayant lieu dans les grandes entreprises publiques et mise au jour par Danièle Linhart⁷¹¹ notamment : peu avant, son entreprise avait connu une importante restructuration et était traversée par une crise du management. L'entreprise cherchait à supprimer des postes via le non-remplacement des départs à la retraite tout en mettant en

⁷⁰⁷ Entretien téléphonique avec Yann du 7 décembre 2020.

⁷⁰⁸ Entretien téléphonique avec Yann du 7 décembre 2020.

⁷⁰⁹ Christine Jaeger et Danièle Linhart, « Une caisse d'allocations familiales en progrès : la gestion moderne de la misère », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 16, no 91, 1998, pp 31-66, p.32.

⁷¹⁰ Danièle Linhart, *op. cit.*, 2012, p. 131.

⁷¹¹ Voir : <https://www.souffrance-et-travail.com/magazine/dossiers/suicide/france-telecom-daniele-linhart-%E2%80%89un-cadre-ma-dit%E2%80%89-je-suis-la-pour-faire-oublier-les-valeurs-de-service-public%E2%80%89/>

œuvre de nouvelles techniques de management. Le rythme et la violence de ces changements et réformes ont conduit à tout une série de drames (dépressions, suicides, burnouts, etc.) et expliquent le départ de Yann. Ce dernier voulait « rompre avec l'inhumanité » des relations et des conditions de son emploi d'alors et est donc venu chercher une nouvelle ambiance de travail. Le mécénat apparaît dès lors comme une variable d'ajustement pour permettre aux travailleurs mécontents de partir et de retrouver du sens au travail. Dans le cas de Yann, l'association vient en aide à un travailleur en souffrance et sert de refuge pour sa fin de carrière.

Pour Yann, et contrairement à Marine, le choix du SPF n'a pas été dicté par des convictions politiques. L'espace associatif offert par le SPF semblait plutôt vu comme pourvoyeur de sens au travail :

« C'était pas par idéologie du tout... mais j'ai été émerveillé, je comptais pas les heures j'étais heureux, j'ai adoré, c'était nouveau et bien... je connaissais pas. Je suis allé au bout des choses pour voir la ramasse, la collecte et le FEAD. Je venais 3 jours par semaine. Quand j'ai quitté le Secours de façon définitive, à l'expiration du mécénat, je me disais que je reviendrai. Je suis parti en novembre 2017 et revenu en janvier 2018, je venais le mardi matin et le jeudi après-midi. »⁷¹².

Ce sont bien les conditions de travail et le sentiment d'utilité sociale attaché aux tâches effectuées qui ont poussé Yann à s'investir, d'abord dans le cadre de son mécénat de compétences, puis à poursuivre en tant que bénévole. Les conditions de travail de la structure tranchent avec l'environnement connu lors de sa fin de carrière et participent des éléments déterminants de son engagement bénévole par la suite.

Les expériences de Marine et Yann ont influencé leur choix de rompre avec leur environnement professionnel pour se dédier aux autres. Ce dernier point est important puisqu'il suggère une certaine proximité avec les publics reçus, sans pour autant parler d'homologie des situations ; leur trajectoire professionnelle individuelle fait écho à certaines expériences vécues par les bénéficiaires. Elle rappelle que les politiques sociales influencent les vies des deux côtés du guichet de l'aide alimentaire.

Le cas de ces deux travailleurs de la fonction publique en fin de carrière témoigne d'un changement dans l'organisation du travail des structures d'aide alimentaire. Les associations désignées comme partenaires des entreprises dans le cadre du mécénat

bénéficient d'une expertise dans le recrutement de main d'œuvre gratuite (puisque le salaire reste pris en charge par les entreprises). Au-delà de l'expertise de certains travailleurs recrutés, cette contractualisation permet à la structure de s'assurer une présence continue et régulière sur de longues périodes. En effet, les mécénats de compétences s'effectuent sur le temps de travail habituel et le nombre d'heures effectuées ainsi que le respect strict des horaires constituent l'un des éléments de validation du projet. Ce personnel constitue donc un réservoir de main d'œuvre plus fiable que les bénévoles qui peuvent avoir un empêchement ou simplement cesser de venir du jour au lendemain sans avoir d'engagement autre que moral.

Pour autant, cette pratique entérine les politiques de départs anticipés à la retraite et de non-remplacement de postes, autant d'orientations managériales et politiques parfois critiquées en interne⁷¹³ et dans les prises de position politiques de la structure.

3. TIG et stages : d'autres formes de travail gratuit contractualisées

En plus des bénévoles et des personnes effectuant un mécénat de compétences, il existe d'autres catégories de travailleurs non-salariés sur lesquels s'appuie l'antenne Amédée Alins. Certains travailleurs gratuits étaient en effet envoyés dans le cadre de « travaux d'intérêt général » (TIG), c'est-à-dire dans le cadre d'une peine aménagée impliquant de remplir une mission d'utilité collective. La structure est alors censée encadrer leur travail et se voit, là encore, confier une fonction de contrôle (respect des horaires, ponctualité, des missions, des règles de vie commune, etc.). Par ce biais, les structures sont associées au secteur judiciaire et se voient attribuer un rôle⁷¹⁴ hors de leur répertoire et champ d'action habituel : un rôle de réhabilitation et d'encadrement des condamnés.

Par ailleurs, le personnel non-salarié compte également de jeunes étudiants venant effectuer un stage pratique dans le cadre de leur cursus scolaire ou universitaire. Des collégiens sont ainsi venus effectuer un stage de quelques jours dans le cadre de leur année de troisième pour découvrir les différents postes de travail. Le SPF remplit alors

⁷¹² Entretien téléphonique avec Yann du 7 décembre 2020.

⁷¹³ Ces réflexions émanent notamment d'échanges auprès de personnes en mécénat de compétences au SPF. Leur critique n'est évidemment pas dirigée contre les travailleurs détachés auprès de l'association mais contre un modèle politico-économique qui produit de la précarité au travail et, partant, de la pauvreté.

une fonction d'éducation auprès de ces jeunes élèves. De même, des étudiants en DUT Carrières sociales ou bien en école de commerce sont aussi venus prendre part aux activités de l'antenne pour une durée d'environ un mois, parfois plus, afin de valider leur diplôme.

Les premiers constituent une « relève » importante pour le tiers secteur : autrefois les cadres de ces structures associatives émergeaient souvent après une longue carrière militante, un candidat « naturel » - comme Richard - émergeait et se voyait confier la gestion d'une structure⁷¹⁵. Aujourd'hui, les fiches de postes des structures associatives demandent très souvent explicitement une expérience dans le domaine du travail social au sens large (tiers secteur ou structures publiques) ainsi qu'un diplôme en carrières sanitaires et sociales⁷¹⁶. C'est ce que semble traduire le recrutement de Marla (à la fois diplômée en carrières sanitaires et sociales et rompue au bénévolat⁷¹⁷) à la suite de Richard.

Le recrutement de jeunes stagiaires issus d'écoles de commerce constitue, pour sa part, une tendance relativement récente pour des structures associatives comme le SPF et témoigne d'un changement : ces profils nouveaux témoignent d'un engouement croissant du secteur marchand pour les enjeux de « responsabilité sociale de l'entreprise » (RSE), pour les associations et la société civile en général. L'association et le paysage de l'aide sociale ne sont donc pas coupés du secteur marchand. Selon cette logique, la pauvreté doit être prise en charge par tous les acteurs de la « société civile » à laquelle appartiennent les entreprises et les futurs cadres et travailleurs du secteur privé.

Le tiers secteur devient donc de plus en plus un espace d'intérêt pour la sphère marchande⁷¹⁸ : compter une expérience bénévole sur un CV devient un argument en faveur du recrutement, une référence « marchandable » (il est souvent bien vu d'afficher une coloration ou une sensibilité sociale).

Si la forme de travail prépondérante au sein de l'antenne Amédée Alins reste bien le bénévolat, on y rencontre donc aussi des profils nouveaux et différents, intervenant selon des logiques de travail gratuit. Ces dernières sont toutes instituées par des formes

⁷¹⁴ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*

⁷¹⁵ Ces changements ont été décrits en ces termes par Richard lors d'échanges informels.

⁷¹⁶ A titre d'exemple : le chef de l'antenne Amédée Alins, unique salarié, a quitté la structure en mars 2021 et a été remplacé par une ancienne stagiaire, jeune diplômée d'un DUT en Carrières sanitaires et sociales.

⁷¹⁷ Les discussions informelles sur les actualités politiques ayant rythmé l'enquête de terrain (blocage des universités, mouvement des Gilets jaunes etc.) montrent d'ailleurs que le politique demeure omniprésent en dépit d'un apolitisme affiché.

⁷¹⁸ Karl Polanyi, *op. cit.*

de contrat et témoignent de l'institutionnalisation de l'association et du renforcement de ses liens avec d'autres sphères.

B. Les associations d'aide alimentaire, espace de mise au travail des chômeurs : vers une gratuitisation du travail ?

Jusqu'en 2015, la Suède était un des pays qui octroyait le plus le statut de réfugié à des demandeurs d'asile par rapport à sa population totale et à ses voisins européens⁷¹⁹. *Matmissionen* a été désigné comme partenaire des pouvoirs publics en ce qui concerne la mission d'intégration professionnelle et civique de publics très éloignés du marché de l'emploi, notamment des personnes d'origine extra-européenne récemment arrivées sur le territoire suédois, et surexposées au chômage⁷²⁰. Cette mise en valeur de *Matmissionen* dans le processus de retour à l'emploi des individus accompagnés suppose la reconnaissance officielle des compétences de la structure dans le domaine via l'octroi d'un label en matière de formation et de gages symboliques⁷²¹ : la structure est reconnue à la fois par l'État, qui lui envoie les chômeurs, et par les supermarchés du secteur privé qui ont coconçu la fiche d'évaluation des compétences utilisée. Elle est ainsi jugée fiable pour accorder un certificat mais aussi pour effectuer le suivi et la validation des acquis au vu des objectifs préalablement fixés.

Matmissionen est ainsi un laboratoire des changements en cours dans le tiers secteur. L'agence locale pour l'emploi cherche à obtenir de bons résultats, mesurables, en termes de lutte contre le chômage et s'inscrit dans une trame de fond plus large de changements dans le secteur des politiques de retour à l'emploi :

« Ces réformes comprennent la réorganisation des responsabilités (par exemple, le démantèlement des services publics de l'emploi (SPE), en faveur des agences municipales de l'emploi et d'autres agences de ce type) ainsi qu'une grande variété de stratégies tirées du NPM, le plus souvent, la contractualisation et la mesure du rendement. »⁷²².

⁷¹⁹ Voir : https://www.europarl.europa.eu/infographic/welcoming-europe/index_en.html#filter=2018-se

⁷²⁰ Laura Vogiazides et Hernan Mondani, *op. cit.*, p. 3.

⁷²¹ Nicolas Duvoux, « Philanthropies et prestige d'État en France, xixe-xxe siècles », *Genèses*, no 109, 2017, pp. 3-8.

⁷²² Evelyn Brodtkin et Pierre-Yves Baudot, *op. cit.*

Elle fonctionne ainsi comme un « chantier d’insertion »⁷²³. Les objectifs poursuivis sont variés et la structure assure également une mission d’intégration ou de réaffiliation⁷²⁴ : au-delà des compétences professionnelles liées aux emplois en supermarché, il s’agit pour le stagiaire de montrer qu’il peut s’intégrer dans une équipe et travailler en suédois. *Matmissionen* se voit donc de fait octroyer une mission de contrôle des populations en difficulté, une fonction qu’elle partage avec le guichet public lors de la phase d’évaluation qui réunit le représentant de l’agence locale pour l’emploi, un « superviseur » (*handledare*) du supermarché et le stagiaire. Lors de la phase d’enquête, l’équipe d’une quinzaine de travailleurs était composée à plus de la moitié par des *trainees* en formation, des chômeurs (souvent de longue durée) envoyés par l’agence locale pour l’emploi (*arbetsförmedlingen*) ou la commune afin de se former et de « s’occuper ». La finalité est donc double : occuper temporairement une personne inscrite sur les listes du chômage et lui donner une chance de s’insérer par la pratique.

1. *Matmissionen*, espace de développement des politiques d’activation : la disparition des bénévoles ?

La libéralisation du marché du travail et les logiques d’activation de la protection sociale font peser de plus en plus d’injonctions sur les allocataires éloignés du marché de l’emploi. Ces logiques les incitent, notamment, à se montrer proactifs en allant effectuer des stages et formations professionnelles, notamment auprès de structures issues de la société civile, comme *Matmissionen* avec lesquels ils signent un contrat.

Pour atteindre cet objectif, l’État social-démocrate, jusqu’alors hégémonique, concède aux acteurs privés une partie de sa souveraineté sur le destin des administrés. Ces derniers sont désormais insérés, via la contractualisation, dans une relation de service⁷²⁵ avec *Matmissionen* et l’agence locale pour l’emploi ou la commune. Ils doivent négocier leur insertion professionnelle et sociale avec une structure qui propose de les former sans salaire ni promesse d’embauche. Tout repose sur la croyance que ce temps hors emploi, passé en formation, favorisera la réintégration sur le marché du travail :

« La stratégie tend (...) à se déplacer de la domination directe de l’activité de travail vers la domination sur la production de soi, c’est-à-dire sur l’étendue et la division des

⁷²³ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*, p. 242.

⁷²⁴ *Ibidem*.

⁷²⁵ Michel Chauvière, « Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation », *Pensée plurielle*, vol. 17, no. 1, 2008, pp. 135-138.

*capacités et des savoirs que les individus doivent acquérir, et sur les conditions et modalités de leur acquisition. La domination s'étendra donc vers l'amont et l'aval du travail direct. Elle s'étendra au temps de non-travail, aux possibilités d'aménager et d'organiser le temps. »*⁷²⁶.

Le processus de marchandisation de l'individu ici mis en lumière par André Gorz peut être rapproché des analyses ultérieures de Guy Standing sur le précaire. Ce dernier, comme Castel, analyse le morcellement et l'effritement du modèle salarial ayant dominé la seconde moitié du siècle précédent, et pointe l'injonction croissante à l'employabilité par la collection de lignes sur le CV et d'expériences au cours d'une trajectoire professionnelle. Le temps hors-emploi doit de plus en plus être mis au service de la carrière professionnelle : c'est ce que Standing nomme le « *Work-for-labour* »⁷²⁷, une caractéristique centrale dans la carrière des travailleurs précaires contemporains, exclus du modèle salarial pérenne et qui occupent souvent de petits emplois⁷²⁸. Par ce biais, l'individu devient ainsi porteur de son employabilité et est sommé de prendre part à des formations, même éloignées de ses centres d'intérêts, pour rester compétitif mais aussi montrer sa bonne volonté et conserver ses aides sociales. Cette mise à contribution des chômeurs se donne d'autant moins à voir comme du travail qu'elle se présente ici, de prime abord, comme une « occupation vertueuse », pour le bien commun⁷²⁹, ce qui constitue un des éléments du processus de gratuitisation⁷³⁰ du travail. Elle prête de ce fait d'autant moins le flanc à la critique.

Elle s'insère pourtant dans un débat ancien en Suède (*arbetslinjen*) autour de la notion de contrepartie par le travail en échange de l'assistance⁷³¹ et fait du chômage un problème individuel⁷³² plutôt que structurel.

En ce sens, la pratique de l'*arbetsträning* (formation professionnelle) inscrit le supermarché social et solidaire dans la lignée des politiques d'activation – ou de *workfare* - qui se développent en Europe⁷³³ et, notamment, en Scandinavie sociale-

⁷²⁶ André Gorz, « « La personne devient une entreprise » », *Revue du MAUSS*, no 18, 2001, pp. 61-66., p. 63.

⁷²⁷ Guy Standing, *op. cit.*, 2013, p. 15.

⁷²⁸ Standing, comme Castel, parle de « précaire ».

⁷²⁹ Dans le cas de *Matmissionen*, un travail contre le gaspillage et la pauvreté.

⁷³⁰ John Krinsky et Maud Simonet, *op. cit.*

⁷³¹ Cyril Coulet, « Les dispositifs d'activation de la politique suédoise de l'emploi dans une perspective historique », *Travail et emploi*, 112, no 4, 2007, p. 5-5.

⁷³² Voir intervention de Carl Cederström (à 1h15m) dans le documentaire « Le business du bonheur » (Arte).

⁷³³ Bruno Palier, *op. cit.*, 2008.

démocrate⁷³⁴. Ces politiques mettent à contribution le secteur associatif et témoignent d'une hybridation des modèles identifiés par Esping-Andersen⁷³⁵. Le contrat passé entre l'agence locale pour l'emploi, le bénéficiaire et l'association crée de fait une communauté d'intérêts :

« *La prestation est sans doute la catégorie à partir de laquelle s'articulent toutes les autres notions : concurrence, offre et demande, marché, client, contrat. Elle institue le contrat comme fondement des rapports sociaux. Aboutissement bureaucratique de rénovation du secteur, la prestation redéfinit les règles du jeu social en posant la relation contractuelle comme mode de gouvernement (donc politique) du secteur social et médico-social.* »⁷³⁶.

Comme souligné dans l'extrait ci-dessus, le contrat tripartite mis en œuvre dans le cadre de ce partenariat agit comme un instrument de gouvernement qui permet d'intégrer plusieurs acteurs initialement autonomes au sein d'une même politique d'activation.

La responsabilité de la formation des chômeurs est partagée : les stagiaires sont envoyés par l'agence locale pour l'emploi, qui demeure leur employeur, et encadrés par *Matmissionen*, qui délivre un certificat validant leurs aptitudes. Il s'agit souvent de personnes en rupture durable avec le marché du travail qui viennent effectuer une formation afin de se rendre employables mais aussi de conserver leur allocation. Ce faisant, ce supermarché, se fait le relais des politiques d'activation, et devient un espace de « *mise en activité/au travail des pauvres* »⁷³⁷. Ces politiques d'insertion par le travail⁷³⁸ ciblent les catégories sociales menacées de marginalisation et mettent de plus en plus l'accent sur la dimension synallagmatique du contrat : selon une logique de double-engagement, le bénéficiaire d'une prestation sociale doit fournir un travail en contrepartie.

Cette idéologie trouve un écho dans les valeurs portées par la structure puisque cette dernière met par exemple en avant l'importance d'accompagner les personnes formées au cours de leur « voyage vers le changement »⁷³⁹. Si l'on se base à nouveau sur le contenu idéologique de la structure présenté en annexe, on peut voir que l'accent est mis sur la volonté des publics soutenus de se reprendre en main. Les facteurs structurels sont

⁷³⁴ Noëlle Burgi, *op. cit.*, 2009.

⁷³⁵ Ce mélange des genres était par exemple au cœur des projets comme *Thousand points of light* sous la présidence de George Bush ou encore de la *Big Society* de David Cameron et atteste d'une recombinaison des liens entre État et secteur non lucratif.

⁷³⁶ Rémy Caveng et al., *op. cit.*, p. 45.

⁷³⁷ Bruno Palier, *op. cit.*, 2008, p. 162.

⁷³⁸ Alain Supiot, *op. cit.*, 2011, p. 94.

ramenés au second plan et passent après la volonté individuelle de « s'en sortir », en l'occurrence en trouvant un emploi. Cette injonction à la « production de soi » sur un marché de l'emploi concurrentiel qui ne parvient plus à garantir un emploi stable à tous, pose l'individu comme acteur principal de sa réussite professionnelle. Aussi, *Matmissionen* se félicite⁷⁴⁰ de réinciter les chômeurs à retrouver un emploi et à se relancer dans la vie active via la pratique de la formation professionnelle. Au sein de la structure, chaque chômeur en formation (*deltagare*) se voit attribuer un coach professionnel (*yrketscoach*) ainsi qu'un superviseur (*handledare*). Le premier est responsable de l'enseignement de « compétences pratiques pertinentes » en milieu professionnel tandis que le second est chargé d'établir un plan de route dans le déroulement de la formation et d'assurer un suivi au moyen d'entretiens réguliers.

2. Fonctionner par et pour les stagiaires : perspectives croisées sur le travail gratuit

Dans son fonctionnement, le secteur associatif se démarque du secteur privé par une surreprésentation des travailleurs bénévoles et, à plus forte raison, en Suède où le bénévolat est chose courante⁷⁴¹.

A l'inverse, *Matmissionen*, qui appartient à l'organisation non gouvernementale (ONG) *Stockholms Stadsmission*, fonctionne principalement avec une main d'œuvre salariée et en formation. La part de bénévoles y est quasiment nulle : j'étais, pendant la période d'enquête (septembre 2019-mai 2020) le seul bénévole à travailler régulièrement au supermarché (le père d'un des salariés de la structure venait parfois apporter un coup de main en cas de sous-effectif). Le reste du personnel était composé d'employés (environ un tiers, avec différents types de contrats) et de stagiaires envoyés par la commune ou l'agence locale pour l'emploi. Les stagiaires constituaient donc une part très importante du personnel de *Matmissionen* et une manne certaine pour l'association qui perçoit une rémunération en échange du service de formation dispensé. La formation professionnelle est ainsi décrite comme le cœur de l'activité de la structure :

« Nous voulons contribuer au développement des personnes, à la fois au plan professionnel et au plan personnel. Nous voulons également que les désirs et intérêts des

⁷³⁹ Traduction du suédois depuis l'annexe 1.

⁷⁴⁰ Voir :

<https://www.stadsmissionen.se/vad-vi-gor/arbetsintegration/matmissionens-arbete-har-gett-positiv-effekt>

⁷⁴¹ Edith Archambault, *op. cit.*, 2017.

gens soient pris en considération et inciter tout un chacun à se rendre compte de ses compétences et de ses atouts »⁷⁴².

La formation professionnelle est présentée comme une opportunité de s’accomplir. L’occupation des chômeurs et leur formation sont donc au cœur d’un projet aux accents libéraux qui masque un recours accru au travail gratuit sans pour autant garantir de perspectives par la suite. C’est ce dont atteste le tableau suivant :

Tableau 14. Récapitulatif des stagiaires en formation professionnelle Matmissionen (2019)⁷⁴³

Stagiaires 2019	Jan	Fé v	Mar s	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Nb de stagiaires avec allocation	7	5	5	6	6	6	6	7	6	8	9	9
Nb de nouveaux stagiaires	7	1	0	1	1	1	0	1	0	3	1	1
Nb de stagiaires ayant validé	2	1	1	1	1	2	2	2	1	0	0	0
Nb de stagiaires ayant interrompu le stage	2	1	0	0	2	1	0	2	1	0	1	0
Nb de stagiaires en emploi/études après interruption du stage	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	1	0
Nb de stagiaires sans emploi/études après interruption du stage	1	1	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0

⁷⁴² Traduit du suédois depuis le bilan d’activité de l’association (« *Effektutvärdering* », 2017) mais également souligné par les responsables. Voir : <https://www.stadsmissionen.se/sites/default/files/2020-01/Matmissionens-Effektutv%C3%A4rdering-2017.pdf>

⁷⁴³ Source : document interne traduit du suédois.

Le tableau ci-dessus, issu de la documentation interne de *Matmissionen*, revient sur les résultats enregistrés par les stagiaires pour les mois précédents l'enquête de terrain (à partir de janvier 2019). On peut remarquer que le nombre de stagiaires en formation demeure stable entre janvier et décembre (entre 5 et 9) mais que seuls un ou deux stagiaires parviennent à valider leur formation tous les mois. Ce nombre diminue encore si l'on considère (avant-dernière ligne) le nombre de stagiaires ayant réintégré le marché de l'emploi ou repris des études à la suite du stage : 5 sur l'année. La majorité des stagiaires enchaînent les stages de formation professionnelle renouvelables.

En réalité, la formation professionnelle s'inscrit dans deux logiques aux finalités différentes :

- l'agence locale pour l'emploi veut placer ses publics en difficulté pour, à terme, réduire le nombre de demandeurs d'emploi dans son secteur et ainsi présenter de bons résultats (de « bons chiffres »⁷⁴⁴) en matière de lutte contre le chômage.
- les stagiaires veulent surtout conserver leur allocation, ne pas être radiés des listes, et éventuellement retrouver un emploi. Ils doivent donc se conformer aux attentes et adopter de « bons comportements »⁷⁴⁵ du point de vue de l'agence pour l'emploi.

3. La structure, responsable de l'encadrement des stagiaires

Les contrats passés avec l'agence locale pour l'emploi ou la commune visent ainsi à produire un cadre pour le travail des chômeurs. Même s'il n'est pas payé, le personnel est équipé de polos et de tenus de travail aux couleurs de *Matmissionen*. Chaque membre du staff se voit remettre un t-shirt, une polaire, des chaussures de sécurité, un pantalon et une paire de gants. Stagiaires comme salariés disposent d'un casier métallique où laisser leur équipement. L'idée est que les stagiaires soient mis dans les mêmes conditions de travail que ce qu'ils pourraient connaître dans un supermarché ordinaire puisque le but de la formation est de les réintégrer, à terme, sur le marché de l'emploi en leur faisant valider différentes aptitudes professionnelles lors du stage. Les points à valider sont aussi divers que le respect des horaires et des consignes, le travail en équipe mais aussi la maîtrise de tous les postes spécifiques liés au travail dans le secteur tels que la mise en rayon, le maintien de la chaîne du froid, le métier de chauffeur (lorsqu'il s'agit d'assurer les livraisons), la vente et la relation avec les clients ou encore le travail

⁷⁴⁴ Alain Supiot, *op. cit.*, 2015.

⁷⁴⁵ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2021.

en caisse. Les stagiaires se forment successivement à tous ces postes lors de leur séjour chez *Matmissionen*. Par la suite, ils peuvent déposer un CV auprès des grandes enseignes partenaires du projet dans l'espoir de décrocher un emploi.

Dans le cadre de cette prestation, l'employeur demeure l'agence locale pour l'emploi ou la commune qui rémunère *Matmissionen* pour la formation. Au sujet des stagiaires, un responsable du supermarché confiait lors d'un entretien :

*« Ils ne perçoivent pas de salaire per se mais pour continuer à percevoir leur allocation, ils doivent effectuer des stages. Matmissionen reçoit seulement l'argent pour la formation qu'il assure. Les minima sociaux qu'ils perçoivent leur ouvrent l'accès à une carte de membre au sein du supermarché. Le gain est « passif » car sinon leur minima diminuerait. »*⁷⁴⁶.

Les stagiaires ne perçoivent donc pas de salaire rétribuant leur activité. Au contraire, l'acceptation de cette formation est la condition du maintien de l'allocation (*bidrag*) qu'ils perçoivent de la part de l'État social suédois. S'ils refusent d'y participer, leur allocation diminuera et sera, à terme, suspendue.

Ce fonctionnement atteste de la délégation, par le secteur public, d'une mission d'encadrement des chômeurs au profit d'une organisation de la société civile qui entérine la pratique du travail gratuit et la logique de contrepartie pesant sur les bénéficiaires de prestations sociales. Cette pratique est encadrée juridiquement par des contrats⁷⁴⁷, lesquels définissent clairement les conditions d'exercice de la formation et les attentes pesant sur chacune des parties⁷⁴⁸. Il s'agit ainsi de recréer les conditions d'existence d'un espace marchand de l'insertion, un espace organisé selon un référentiel et des règles en vigueur dans le secteur marchand.

Le mail suivant provient d'un échange⁷⁴⁹ entre le responsable du magasin et l'agence locale pour l'emploi et concerne le placement d'un chômeur au sein de *Matmissionen* :

⁷⁴⁶ Entretien avec le « Area manager » du 11 août 2020.

⁷⁴⁷ Alain Supiot, *op. cit.* 2015.

⁷⁴⁸ « Il s'agit, plutôt, d'une politique de rationalisation des conduites et des pratiques des acteurs (professionnels, usagers) sur les modèles ou archétypes néolibéraux d'une économie capitaliste (marché, contrat, offre et demande), tels que les théories économiques les conçoivent. », Rémy Caveng et Claude Thiaudière, *op. cit.*, p. 49.

⁷⁴⁹ Traduit du suédois depuis le mail d'origine : "Hej, igår hade vi tillsammans med din kollega ett möte med Bromma stadsdelsförvaltning och en arbetssökande "M". Tanken var anställning OSA med placering hos er på lagret. Det visade sig att M hade behov av arbetsträning för att testa sin arbetsomfattning från 25% upp till 50% för att kunna komma ifråga för anställning. M har tidigare arbetstränat hos er (matmissionen i Hägersten) i nio månader och tolv månader är maximal tid i samma placering. Tanken blir nu att hen få tre månader till för att se om hen klarar att gå upp i tid. Arbetsuppgifter inom lager. Har du möjlighet att fylla i underlagen och adressera mig tillhanda? Så ska

« Bonjour, nous avons convenu hier avec votre collègue d'une réunion avec l'administration de Bromma et « M », demandeur d'emploi. L'idée est de le placer rapidement chez vous à l'entrepôt. Il semble que M ait besoin d'une formation pour tester sa compréhension de l'environnement professionnel afin d'être éligible pour l'emploi.

M a précédemment travaillé chez vous (Matmissionen) pendant 9 mois. Or, 12 mois est la durée maximale de placement au même endroit. L'idée est donc qu'il reçoive trois mois supplémentaires pour voir s'il parvient à se lever à l'heure.

(...)

Sincères salutations ».

La formation prétend agir sur les comportements individuels des personnes présentées comme inaptes au monde du travail. Comme en témoigne l'échange ci-dessus, il s'agit de réapprendre les bases du monde professionnel aux stagiaires (en l'occurrence se lever à l'heure pour se présenter au travail). Ce ton aux accents paternaliste fait écho à celui présenté dans les vidéos des agences locales pour l'emploi (partie 1).

Le document ci-dessous est un exemplaire vierge d'accord entre le supermarché et l'agence locale pour l'emploi :

jag ordna med underskrift från M. Återkommer därefter till dig för att bestämma startdatum. Vänliga hälsningar »

Figure 24. Contrat : formation professionnelle renforcée dans l'emploi et garantie de développement



Överenskommelse
Förstärkt arbetsträning inom Jobb- och utvecklingsgarantin

Kontorsnummer: Ärendenummer: Datum:

Grunduppgifter, deltagare och anordnare		
Deltagarens förnamn och efternamn		Anordnarens namn
Personnummer		Adress
C/o-adress		Postnummer Postadress
Adress		Telefonnummer med riktnummer Faxnummer
Postnummer Postort		Organisationsnummer
Telefonnummer med riktnummer Alternativt telefonnummer		Kontaktperson, namn och telefonnummer med riktnummer

Överenskommelse		
Av planeringen skall framgå vilka arbetsuppgifter som skall ingå, hur handledningen kommer att bedrivas samt vem som svarar för handledningen		
Arbetsuppgifter, planering mm		Ansvarig
Period	Fr.o.m	T.o.m

Underskrifter	
Anvisningen/beslutet kan ändras eller återkallas i följande fall · Anvisningen/beslutet har grundats på felaktiga eller missvisande uppgifter · De omständigheter som ligger till grund för anvisningen/beslutet har ändrats väsentligt · Förutsättningarna för anvisningen/beslutet har ändrats till följd av beslut av riksdag eller regering	· Missköter sig eller stör verksamheten. · Uppfyller ett nytt arbetsvillkor. · En anvisning till programmet skall också återkallas om det i övrigt finns särskilda skäl för att återkalla den.
Ort och datum	
Anordnarens underskrift	Deltagarens underskrift
Af handläggares underskrift	
<small>Den som av Arbetsförmedlingen anvisats till arbetsmarknadspolitiskt program på en arbetsplats skall inte anses som arbetstagare när han eller hon deltar i verksamheten. Deltagaren skall dock likställas med arbetstagare vid tillämpning av 2 kap 1-9 §§, 3 kap 1-4 och 8-10 §§ samt 5 kap 1,3 och 7-9 §§ arbetsmiljölagen (1977:1160). Därvid skall vad i arbetsmiljölagen sägs om arbetsgivare gälla den som upplåtit en arbetsplats för verksamhet inom ett arbetsmarknadspolitiskt program</small>	

BE/ÖV/BTÖV 2015:02

Le premier cadre (*Grunduppgifter, deltagare och anordnare*) contient les informations de base sur le futur stagiaire. Le deuxième (*Överenskommelse*) détaille les activités qui seront attendues du stagiaire, son ou ses responsables et la période pour laquelle il devra effectuer telle ou telle tâche. Enfin, le troisième cadre (*Underskrifter*) précise que la formation peut être interrompue si le stagiaire perturbe l'activité ou se comporte mal. La dernière partie de ce cadre stipule qu'un « *stagiaire envoyé en formation ne doit pas être considéré comme un employé* » mais doit être traité de manière similaire au regard de certaines législations sur le travail. Ce dernier point souligne toute l'ambiguïté liée au

statut des personnes envoyées en formation.

Sur place, les stagiaires sont encadrés par des formateurs qui leur donnent des tâches à effectuer quotidiennement et s'assurent de leur intégration au sein de l'équipe. Des entretiens réguliers sont effectués avec les *coaches* professionnels (« *yrketscoach* »), les superviseurs et les représentants de l'agence pour l'emploi. Au besoin, un interprète est sollicité pour faire un point sur la situation avec le stagiaire et rendre compte de sa progression. D'après la structure, seule une minorité de stagiaires n'a pas retrouvé de stage ou d'emploi à l'issue de la formation chez *Matmissionen*.

Toutefois, si *Matmissionen* affiche des résultats encourageants dans la formation et la réintégration des stagiaires à court terme (intérim), la structure ne peut toutefois garantir leur employabilité à long terme, ce qui provoque un sentiment d'impuissance et de frustration chez certains formateurs. Un coach responsable de la formation des stagiaires reprochait notamment à la pratique du *träning* de ne pas être assez contraignante pour les entreprises et d'être davantage au service du marché que tournée vers le social :

« On a créé ces catégories et modules à partir des besoins du marché. Après, ils s'assoient avec le superviseur et nous et disent "Ils ont fait du chemin, ils ont validé ces modules, très bien !" Ensuite, on passe à l'étape suivante. On prend alors contact avec l'Agence pour l'emploi et on explique "cette personne peut travailler chez COOP ou Hemköp {deux célèbres enseignes de la grande distribution en Suède} ...". Puis l'Agence pour l'emploi contacte COOP ou Hemköp et dit "vous aurez une subvention l'année prochaine, l'Agence pour l'emploi paye 80% du salaire la première année". Mais après la deuxième année, ils doivent embaucher ! Or, c'est là que ça pêche ! Après 11 mois ils disent "Malheureusement, ça ne va pas le faire..." C'est donc surtout un moyen pour les {supermarchés privés} d'exploiter le système ! Ils trouvent des failles, tu vois ? Pour faire plus de profit ! Et ça on ne peut rien y faire nous (...) Il faut des magasins qui se disent "ok, ça a un certain coût d'avoir une société en bonne santé" mais bon si les autres courent juste après la tune... Ça doit venir du niveau politique, on ne peut rien y faire ! »⁷⁵⁰.

Le formateur pointe ici un dysfonctionnement patent dans la logique du stage de formation professionnelle. Lorsque les stagiaires sont embauchés après la formation, la prise en charge du salaire à hauteur de 80% par l'Agence pour l'emploi pour un an incite les entreprises à limiter le contrat dans le temps et à profiter ainsi d'un emploi subventionné. Si certains stagiaires trouvent un emploi, une grande majorité demeure dans un cycle de formation. Par exemple, de juin à juillet 2017 : sur les « 31 stagiaires

⁷⁵⁰ Entretien avec Amir (le prénom a été modifié), coach professionnel, du 11/2/2020.

en formation professionnelle, 22 ont prolongé leur stage, 3 ont trouvé une formation au sein d'une autre activité, 3 ont entamé des études, 1 a renoncé à la formation et seulement 2 ont trouvé un emploi pérenne »⁷⁵¹. Ces chiffres rappellent que la formation ne garantit en rien un retour en emploi.

Le caractère quasi-obligatoire de la formation professionnelle assortie de cours obligatoires de langue impose une routine aux allocataires. Cette série d'injonctions, d'obligations et d'évaluations auxquelles sont soumis les stagiaires rappelle bien celles du monde du travail. Pourtant, leur labeur ne donne pas lieu à une reconnaissance institutionnelle par le versement d'un salaire et l'ouverture de droits à la retraite.

Pour conclure, ce modèle donne à voir une utilisation du travail gratuit très différente de ce qui a été observé dans le contexte du SPF à Bordeaux puisqu'il rompt avec le recours massif au bénévolat caractérisant le tiers secteur⁷⁵². Par conséquent, la notion de travail gratuit prend tout son sens lorsque l'on sait, qu'en plus des heures effectuées par les deux tiers de l'effectif de l'équipe, *Matmissionen* perçoit une rémunération de la part de l'agence locale pour l'emploi ou de la commune au titre des services de formation des chômeurs :

« L'agence locale pour l'emploi offre une compensation comprise entre 150 et 650 SEK par jour/personne aux entreprises qui proposent de la formation professionnelle. »⁷⁵³.

Via ses ramifications avec le privé et sa fonction d'encadrement des chômeurs, *Matmissionen* s'inscrit bien dans une logique de managérialisation⁷⁵⁴ du secteur associatif. Loin d'être un réceptacle passif des décisions politiques en matière de politique de l'emploi, ce supermarché social et solidaire est partenaire des politiques de *workfare* grâce auxquelles il peut assurer un fonctionnement continu.

4. La perspective des stagiaires

Les stagiaires envoyés en formation proviennent d'horizons très différents mais rencontrent tous des difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi. Joachim, stagiaire,

⁷⁵¹ Traduit du suédois depuis l'audit réalisé par Pwc, voir : <https://www.stadsmissionen.se/sites/default/files/2020-01/Matmissionens-Effektutv%C3%A4rdering-2017.pdf>

⁷⁵² Edith Archambault, *op. cit.* 2017.

⁷⁵³ "Arbetsförmedlingen erbjuder ersättning på mellan 150–650 kronor per dag/person åt företag som driver arbetsträning (Arbetsförmedlingen, 2019).", Adam Bergman, *op. cit.*

⁷⁵⁴ Christophe Dansac, *op. cit.*

la cinquantaine, décrit une trajectoire professionnelle très variée entre le secteur industriel et celui des services, caractérisée par la multiplication des contrats courts : un emploi dans une usine fabriquant des verres, une usine d’emballages en carton, une reprise d’étude d’un an pour travailler dans un centre pour enfants, puis à nouveau un travail dans un entrepôt en tant que manutentionnaire. Ses conditions de travail ont toujours été précaires : principalement du travail posté ou de rotation (« les 3x8 »), pénible, en usine, que Joachim a souhaité arrêter pour travailler dans un jardin d’enfants. Il n’a malheureusement jamais trouvé de contrat sur le long terme et a enchaîné les petites missions avant de se retrouver au chômage et d’être envoyé en formation auprès du supermarché.

Après sa formation professionnelle auprès de *Matmissionen*, Joachim a trouvé un emploi temporaire auprès d’une autre boutique d’articles d’occasion du groupe *Stockholms Stadsmission* :

« Là-bas, ils auront peut-être un emploi permanent pour moi par la suite, ce que ne peut pas m’offrir *Matmissionen* (...) c’est encore {l’Agence pour l’emploi} qui m’envoie là-bas »⁷⁵⁵.

L’organisation parapluie *Stockholms Stadsmission* propose une large gamme d’activités et peut ainsi réorienter les stagiaires selon les besoins en main d’œuvre et les places disponibles au sein de ses nombreuses branches. Pour autant, elle n’est pas en mesure de lui garantir un emploi à long terme à l’issue de ces formations.

L’association s’adresse également à d’autres publics. Certains stagiaires, arrivés depuis peu sur le territoire comme réfugiés, doivent justifier au cours de leur formation de leur apprentissage de la langue suédoise dans un environnement professionnel⁷⁵⁶ :

“Newly arrived migrants are eligible for an ‘establishment plan’ with the Employment Service, which includes Swedish language classes, basic information on the Swedish society and activities to facilitate labor market integration.”⁷⁵⁷.

Cette formation confère, en plus de l’intégration professionnelle, une mission civique à la structure et l’agence pour l’emploi veille donc à ce qu’un stagiaire soit aussi bien intégré professionnellement que socialement. Le stage est associé à des cours de suédois ayant lieu le matin, auprès du programme public « *Svenska för invandrare* »⁷⁵⁸ (SFI), et

⁷⁵⁵ Entretien avec Joakim du 19 novembre 2019.

⁷⁵⁶ Maud Simonet, *op. cit.*, 2018, p. 12.

⁷⁵⁷ Laura Vogiazides et Hernan Mondani, *op. cit.*, p. 24.

⁷⁵⁸ Suédois pour immigrants.

s'insère dans un projet d'intégration. Le lieu de formation professionnelle sert de cadre d'intégration à la société suédoise et de mise en pratique des apprentissages du matin afin de dynamiser leurs chances de trouver un emploi par la suite. C'est d'ailleurs ce que met en avant le supermarché dans sa communication. Sur les réseaux sociaux, *Matmissionen* vante les mérites de sa formation et l'efficacité de son travail auprès des stagiaires :

Figure 25. Extrait d'une publication⁷⁵⁹ de la page Facebook du supermarché.



Dans le *post* reproduit ci-dessus, tiré de la page *Facebook* de *Matmissionen*, la parole est donnée à Nezam, ancien stagiaire devenu Coach professionnel au sein du supermarché social et solidaire. Nezam est arrivé en Suède en 2015 avant que le Royaume ne rigidifie sa politique d'accueil migratoire. Ce dernier met en avant l'esprit de bonne camaraderie et les conditions « familiales » dans lesquelles il travaille et comment son travail lui sert à s'intégrer dans son nouveau pays et à en apprendre la langue. *Matmissionen* et l'association communiquent sur ce genre de parcours pour attester de la réussite de leur formation qui peut, comme dans le cas de Nezam, déboucher sur un emploi à terme.

⁷⁵⁹ « DE STAGE A COACH PROFESSIONNEL. Nezam est arrivé en Suède en 2015 avec la grande vague d'immigration. Il s'est de lui-même trouvé un endroit où faire son stage chez Stockholms Stadsmission seulement quelques mois après être arrivé en Suède. Il travaille aujourd'hui comme coach professionnel dans notre supermarché social et solidaire. [Nezam raconte] : C'est le plus beau boulot que j'ai eu. Tout le monde est comme une grande famille et s'entraide. Tous se respectent et s'écoulent. Pour moi qui suis

Toutefois, si ce dernier a bien réussi à décrocher un emploi, ce n'est pas dans le secteur privé de la grande distribution mais toujours auprès de *Matmissionen*. Par ailleurs, ceci tient aussi au fait qu'il ne souffre pas de problèmes physiques ou psychiques particuliers et est encore relativement jeune.

Il arrive néanmoins aussi, comme dans le cas de Jamal⁷⁶⁰ (un collègue de travail rencontré sur place), qu'un stagiaire soit envoyé se former alors qu'il est déjà familier du métier en question car il s'agit aussi de le familiariser avec la pratique professionnelle du suédois et de s'insérer dans un réseau. L'agence pour l'emploi veille donc à ce que Jamal soit intégré aussi bien au plan professionnel que social. Parmi les objectifs de sa formation, Jamal doit attester de sa maîtrise du suédois appris auprès de SFI dans un environnement professionnel.

Jamal a travaillé toute sa vie à la direction d'un grand restaurant et d'un magasin d'alimentation. Il connaît bien le secteur, ce qui produit une certaine frustration chez lui et lui donne l'impression que le stage « *ne lui apporte rien* » : ni connaissance ni salaire⁷⁶¹.

N'ayant pu trouver de travail après obtention du droit d'asile, il a été envoyé à *Matmissionen* par l'agence locale pour l'emploi afin d'effectuer un stage de sept mois à raison d'environ quinze heures par semaine et apprendre le suédois. Arrivé relativement âgé dans le Royaume en tant que réfugié, le processus d'apprentissage d'une langue nouvelle – sans aucun lien avec l'arabe, sa langue maternelle – s'avère délicat et laborieux. Aussi Jamal doit compter sur un employé formateur arabophone pour lui traduire les tâches et les consignes du jour ou sur le traducteur de son téléphone lorsque ce collègue n'est pas là.

Au cours de sa formation, Jamal a dû s'essayer à différents postes (mise en rayons des articles, tri, encodage des produits dans le système informatique) afin de valider des compétences (dont atteste un certificat d'aptitude professionnelle) établies par les enseignes de la filière en collaboration avec l'agence locale pour l'emploi. Ces différents postes sont les mêmes que ceux rencontrés dans un emploi de la même branche et la « validation de compétences » est donc un enjeu de taille.

nouveau dans le pays, c'est une bonne chose de travailler dans un grand groupe. Je peux y apprendre la langue et comment fonctionne le pays. » (Traduction de l'auteur).

⁷⁶⁰ Le prénom a été modifié. Il s'agit d'un homme d'une soixantaine d'années rencontré à la structure.

⁷⁶¹ Par ailleurs, il n'est pas défrayé pour le trajet entre son domicile et *Matmissionen*, environ une heure en voiture, ce qui représente un coût dans son budget.

La situation de Jamal soulève de nombreuses interrogations quant au sens des efforts consentis :

« Pour eux, c'est du travail gratuit [selon les mots mêmes de l'enquêté]. Actuellement, si je passais un contrat avec eux {le supermarché social et solidaire} je prendrais 20 000 SEK {un peu moins de 2000 euros}. Mais vu que je n'ai pas de contrat avec eux... ils ont des travailleurs en veux-tu en voilà, ils ont 4 ou 5 postes mais 20 personnes qui les demandent ! La plupart sont là comme stagiaires, ils profitent d'eux pour le travail et les forment en même temps. »⁷⁶².

L'enquêté emploie spontanément la notion de « travail gratuit » pour qualifier sa situation puisqu'il ne percevait qu'une maigre allocation comme compensation. Dans son cas, celle-ci correspondait à environ 650 euros⁷⁶³ mensuels. Ce montant, qui le situe sous le seuil de pauvreté⁷⁶⁴, lui permettrait d'ailleurs d'obtenir la carte de membre de *Matmissionen*. Il n'ouvre toutefois pas droit à la retraite, ce qui, compte tenu de la carrière professionnelle de Jamal, qui a travaillé une grande partie de sa vie en Syrie et en Arabie saoudite, va le contraindre à être actif encore longtemps avant de pouvoir percevoir une pension en Suède.

Jamal espère pouvoir à nouveau travailler dans un restaurant mais est limité dans sa recherche par des problèmes de santé. A l'issue de sa formation de sept mois, il n'a pas trouvé d'emploi et était encore au chômage à la fin de l'année 2021.

Conclusion du chapitre

À l'aune de l'enquête terrain, il ressort qu'Amédée Alins et *Matmissionen* offrent deux perspectives sur la question du travail dans le tiers secteur : l'une repose principalement sur le travail de bénévoles, et l'autre sur du travail contractualisé, marquant la fin du bénévolat dans un secteur où il dominait historiquement.

Pour intervenir auprès des populations en difficulté les associations étudiées se sont adaptées dans leurs techniques d'approvisionnement⁷⁶⁵ mais aussi dans leur recrutement et leur gestion du personnel : elles ont contractualisé l'engagement de leur main d'œuvre selon plusieurs canaux, notamment en institutionnalisant le travail gratuit au moyen de contrats avec les agences locales pour l'emploi ou avec des entreprises. L'exemple des

⁷⁶² Entretien avec Jamal du 26/11/2020.

⁷⁶³ 6500 SEK.

⁷⁶⁴ En 2016, le seuil à 60% du revenu médian représentait environ 1075 euros après impôts. Voir : « 231 500 "fattigpensionärer" – och snart kan de bli ännu fler », *Aftonbladet*, Stockholm, 5 mai 2018.

trainees semble, en ce sens, symptomatique et illustre à merveille l'imbrication des logiques de professionnalisation et d'institutionnalisation du travail gratuit à l'œuvre dans le supermarché social et solidaire : pour faire tenir son modèle et générer des ressources, *Matmissionen* doit signer des conventions de formation avec les agences pour l'emploi. L'association passe contrat et contribue à institutionnaliser la participation gratuite à une activité non lucrative à vocation sociale, ce qui constitue une petite révolution dans le secteur au vu des profils qui composent son effectif habituel en Suède.

Amédée Alins compte plusieurs personnes retraitées ou proches de l'âge de la retraite dans son équipe de jour. Leur expérience accrédite l'idée d'un guichet associatif puisqu'elles partagent une grammaire commune avec le guichet public. En effet, ces personnes bénévoles - ou en mécénat de compétences - recyclent au sein de la structure des connaissances accumulées auprès d'entreprises ou du guichet public et apportent ainsi une véritable expertise en matière d'accueil des personnes en difficulté et de lutte contre la pauvreté ; ce faisant, elles capitalisent sur un savoir-faire issu du monde professionnel.

Ces exemples illustrent le processus de bureaucratisation et d'institutionnalisation des structures étudiées. Ce processus passe par la reconnaissance de ces associations comme espace de travail, c'est-à-dire à la fois comme réservoir de main d'œuvre gratuite pour effectuer un travail social mais aussi comme entités aptes à recevoir et à former des publics rencontrant des difficultés professionnelles. L'identité historique de ces grandes associations les pousse à ne pas se défilier et à accueillir et à accompagner le maximum de demandeurs possible. Leur nombre est sans cesse croissant et ce gage de confiance de la part des partenaires que sont les entreprises proposant d'établir un contrat de mécénat de compétences ou l'agence locale pour l'emploi leur permet d'apparaître comme des entités reconnues.

L'importation de logiques issues de rationalités exogènes dans le recrutement et le fonctionnement d'un secteur reposant traditionnellement sur un ethos du désintéressement traduit un changement qui est parfois source de tensions⁷⁶⁶. Ce mélange accrédite l'idée d'un mélange des genres au sein des modèles associatifs.

⁷⁶⁵ Voir chapitre sur les stratégies d'approvisionnement des deux structures.

⁷⁶⁶ Comme l'a rappelé le formateur/coach auprès de *Matmissionen* : à la fois chargé de superviser le travail des stagiaires et de garder un œil sur les ventes.

CHAPITRE 4. ORGANISER LE TRAVAIL ASSOCIATIF ET TROUVER UNE PLACE POUR LES PUBLICS REÇUS : LOGISTIQUE ET PARCOURS DU BÉNÉFICIAIRE ET DU CLIENT

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, le besoin d'organisation et de technicisation a influencé les pratiques des structures d'aide alimentaire qui opèrent une division relativement poussée du travail associatif. Les différentes sources d'approvisionnement jouent également un rôle important et influencent la manière dont sont ensuite reçus les différents publics.

Nous avons présenté la division du travail selon les types de contrat rencontrés en nous plaçant du point de vue de la structure et de son personnel. Nous allons à présent étudier le circuit type des bénéficiaires et/ou clients au sein des deux structures en décrivant et analysant les pratiques ritualisées de l'aide : de l'organisation de l'espace à l'accueil des publics en passant par la phase de distribution alimentaire.

La hausse de la pauvreté évoquée antérieurement⁷⁶⁷ est concomitante à l'arrivée de nouvelles populations qui ne rentrent pas - ou mal - dans les cases du modèle de protection sociale français et suédois. Ce phénomène pose, de fait, un dilemme aux institutions de protection sociale pensées autour de la figure du salarié et du plein-emploi. Le basculement vers une logique assistancielle avec des « filets sociaux » limités et ciblés laisse un vide que combler les associations.

Afin d'assurer un service de qualité, elles sont tenues de se professionnaliser et de répondre aux exigences de bureaucratisation et d'institutionnalisation. L'aide aux pauvres – ou du moins à une partie d'entre eux - semble ainsi de plus en plus assurée par le tiers secteur⁷⁶⁸. Cette configuration laisse les coudées franches aux associations pour organiser le service et l'assistance sur place. Celles-ci peuvent mettre en place différents dispositifs logistiques pour recevoir les personnes dans le besoin.

Certaines structures déjà bien installées dans le paysage de l'aide alimentaire, comme l'antenne Amédée Alins, sont restées fidèles à leur mode de fonctionnement habituel. La

⁷⁶⁷ Chapitre 1.

logistique et l'accueil des publics se font sur un mode qui rappelle quelque peu les guichets de l'aide publique : files d'attente, rendez-vous, guichets, présentation systématique de la carte, horaires, composition du panier de denrées pas ou peu négociable. Ces éléments rappellent l'univers des agents de base ou *street-level bureaucrats* sur plusieurs points :

[le travail d'un *street-level bureaucrat*] « est caractérisé par les trois conditions suivantes :

1. Il est appelé à interagir constamment avec les citoyens dans l'exercice normal de son travail.

2. Bien qu'il travaille au sein d'une structure bureaucratique, son indépendance dans l'exercice de sa fonction reste assez grande. L'une des composantes de cette indépendance est son pouvoir discrétionnaire lorsqu'il prend des décisions, mais l'indépendance dans l'accomplissement de sa tâche ne se limite pas au pouvoir discrétionnaire. L'attitude de l'agent administratif et sa manière de faire en général vis-à-vis de la personne concernée peut affecter considérablement celle-ci. Ces considérations vont plus loin que l'expression « pouvoir discrétionnaire » le laisserait penser.

3. L'impact potentiel sur les citoyens avec lesquels il traite est assez important. »⁷⁶⁹.

Les similitudes avec le personnel associatif sont nombreuses puisque, dans la pratique, les décisions ainsi que les petits arrangements⁷⁷⁰ conclus au cours des interactions sur le terrain peuvent avoir des répercussions énormes sur le quotidien des bénéficiaires.

Toutefois, le mode d'approvisionnement en denrées laisse une liberté de choix limitée aux bénéficiaires d'Amédée Alins. Même si l'antenne a aussi expérimenté de nouveaux dispositifs pour la remise du colis alimentaire et l'accueil des bénéficiaires⁷⁷¹, son mode de fonctionnement en ce qui concerne l'accueil des bénéficiaires demeure relativement *old school*.

De nouvelles initiatives se voulant plus souples, portées par le secteur associatif, ont aussi vu le jour, comme dans le cadre du supermarché *Matmissionen*. Dans son rapport, *Stockholms Stadsmission* rappelait que les deux tiers de ses activités étaient liés à l'alimentation⁷⁷², notamment en raison d'une augmentation du coût des produits de

⁷⁶⁸ Voir par exemple en Suède : Johan Vamstad, *op cit.*, 2018. En France : Frédéric Viguière, *op. cit.*, 2020.

⁷⁶⁹ Traduction de l'auteur à partir de Michael Lipsky, *Toward a Theory of Street-Level Bureaucracy (IRP Discussion Papers No. 48-69)*. Madison, WI: Institute for Research on Poverty (IRP), 1969, University of Wisconsin, p. 2.

⁷⁷⁰ Nous y reviendrons par exemple avec la monographie de Negi dans le chapitre 6.

⁷⁷¹ Nous y reviendrons dans la suite de ce chapitre.

⁷⁷² *Webinarium fattigdomsrapporten*, 2022.

première nécessité. Aussi, la question de la *Matfattigdom* (littéralement « pauvreté alimentaire »), c'est-à-dire le fait, pour un foyer, d'avoir des difficultés à se nourrir décemment, s'est posée de façon relativement tardive par rapport au contexte français. La FAO (*Food and Agriculture Organisation*) définit la « précarité alimentaire » comme « l'impossibilité ou la peur de ne pas avoir accès à tout moment à une alimentation suffisante, saine et nutritive »⁷⁷³. *Stockholms Stadsmission* et son projet *Matmissionen* reprennent ces éléments de définition en les précisant. Le site d'une mission municipale (*Stadsmission*) du sud du pays propose par exemple de définir le concept de *matfattigdom* comme suit :

« ne pas avoir les moyens de se nourrir, ne pas avoir assez de nourriture, être contraint de donner la priorité à d'autres choses qu'à l'alimentation, être contraint d'acheter de la nourriture peu chère et faiblement nourrissante »⁷⁷⁴.

En Suède, entre 100 000 et 400 000 personnes⁷⁷⁵ vivaient dans une forme de « *Matfattigdom* » en 2019⁷⁷⁶. Aussi, l'association *Stockholms Stadsmission* a commencé à alerter sur la montée du phénomène qui a longtemps été occulté par d'autres formes de pauvreté et par l'aura d'un État social⁷⁷⁷ réputé infaillible.

A ces éléments de définition s'ajoute une dimension sociale⁷⁷⁸ : ne pas pouvoir accueillir de proches à dîner par manque de moyens par exemple. Cette acception de la notion ne repose donc pas simplement sur des critères physiologiques mais également sur la dimension sociale de la précarité alimentaire : les individus vulnérables n'ont plus les moyens d'inviter leurs proches à dîner, d'aller au restaurant ou de célébrer les événements de la vie courante comme ils le souhaiteraient. Avec des initiatives comme le supermarché social et solidaire, le groupe *Stockholm Stadsmission* cherche à lutter contre les stigmates de la pauvreté présents dans la consommation de biens alimentaires⁷⁷⁹. Il cherche aussi à associer les foyers paupérisés qui constituent sa clientèle à la lutte contre le gaspillage alimentaire : ce dernier point contribue à cadrer⁷⁸⁰ le problème du gaspillage alimentaire comme une responsabilité individuelle du

⁷⁷³ Éric Birlouez, « L'insécurité alimentaire en France », *Pour*, no 3, 2009, p. 73.

⁷⁷⁴ Ce mot provient du terme anglais « *Food poverty* » et pourrait littéralement être traduit par « précarité alimentaire » en français. Voir la définition retenue par la mission municipale du sud de la Suède : <https://www.skanestadsmission.se/matfattigdom/>

⁷⁷⁵ Voir le partenaire du projet *Matmissionen* :

<https://www.salesforce.com/se/customer-success-stories/stadsmissionen/>

⁷⁷⁶ Magnus Karlsson, *op cit.*, 2019.

⁷⁷⁷ *Ibidem*, p. 4.

⁷⁷⁸ *Webinarium fattigdomsrapporten 2022*.

⁷⁷⁹ Par exemple à travers quelque chose aussi anecdotique, en apparence, que se passer de café lorsqu'on a plus les moyens.

⁷⁸⁰ Carl Yngfalk, "Subverting sustainability: market maintenance work and the reproduction of corporate irresponsibility", *Journal of Marketing Management*, 35:17-18, 2019, pp. 1563-1583.

consommateur, et, en l'occurrence, du consommateur à petit budget.

De cette manière de circonscrire le problème découle une approche originale centrée notamment sur la réintroduction du choix dans l'alimentation quotidienne des personnes soutenues. Pour autant, ce choix s'avère limité⁷⁸¹ dans les faits comme nous le verrons.

Ces différents fonctionnements ont, bien sûr, des conséquences sur le quotidien des publics de l'aide alimentaire ayant recours à *Matmissionen* et au SPF.

Interrogations et propositions du chapitre

Aux différents types d'approvisionnement et de modes de travail présentés dans les chapitres 2 et 3 s'ajoutent différentes logiques de traitement des publics reçus à l'aide alimentaire.

Quels sont les effets des différentes manières d'agir sur les personnes venant chercher une aide alimentaire ? La forme prise par l'aide associative et sa dimension bureaucratique (prise de rendez-vous, contrôle d'identité et de ressources, vérification des justificatifs) peut-elle nous conduire à parler de guichet alternatif/associatif de l'aide sociale ? La figure du client permet-elle de restaurer une liberté de choix dans la consommation ? Le supermarché social et solidaire, à priori plus moderne, est-il nécessairement synonyme de davantage de flexibilité pour les publics reçus ?

Le parcours des bénéficiaires et/ou des clients de l'aide alimentaire n'est pas le même au sein des deux associations observées :

Ainsi, Amédée Alins a choisi de fonctionner de manière « rigide » avec un système de prise de rendez-vous et d'horaires de passage préétabli tandis que *Matmissionen* tente d'imiter le fonctionnement d'un supermarché traditionnel, du moins dans la forme, dans sa communication et son organisation. Nous verrons que ce dernier aspect ne va pas de soi.

Les bénéficiaires du SPF semblent, en apparence, davantage encadrés au cours de leur visite. Pourtant la procédure d'admission des clients-membres chez *Matmissionen* dessine un modèle que l'on pourra juger intrusif et exigeant en termes de contrôle et de dévoilement, en particulier pour une structure associative. En réalité, ces deux espaces

⁷⁸¹ Les clients (*kunderna*) peuvent venir en boutique quand ils le souhaitent mais ne peuvent présenter
BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

associatifs se constituent en guichet social de substitution ou d'appoint pour des personnes dans le besoin qui doivent se prêter - comme souvent - à un jeu de divulgation d'informations et à de longues attentes. Ces espaces associatifs semblent en réalité fonctionner sur le modèle du guichet public : celui où l'on a droit ou non à une prestation, celui où il faut attendre (parfois pour rien), ou encore celui où l'on révèle des informations sensibles sur sa vulnérabilité socioéconomique (**proposition A**).

Ces deux logiques, identifiables dès les entretiens d'accueil, renvoient à deux modèles distincts en termes d'accueil : l'un inconditionnel (SPF), l'autre, sous condition de ressources (*Matmissionen*). En filigrane, elles semblent découler des différents types de protection sociale et des logiques de guichet existant dans les deux pays (**proposition B**).

I. Penser l'accueil des bénéficiaires

Le travail associatif observé à l'antenne Amédée Alins est très routinisé. Son fonctionnement et son déroulement sont parfaitement codifiés et rodés : une fois admis à « l'accueil », les bénéficiaires doivent attendre d'être appelés par un nouveau bénévole pour passer à « l'alimentaire » ou bien au « vestiaire ». Les différentes missions donnent ainsi lieu à autant de « postes » qu'occupent les bénévoles selon leurs prédispositions, capacités et désirs.

Ce fonctionnement diffère grandement de celui mis en place chez *Matmissionen* où le personnel est surtout occupé à « faire tourner » le magasin et n'a pas vocation à accompagner les clients dans leur parcours d'achat.

Penchons-nous sur les différentes techniques d'accueil qui jalonnent le parcours du bénéficiaire.

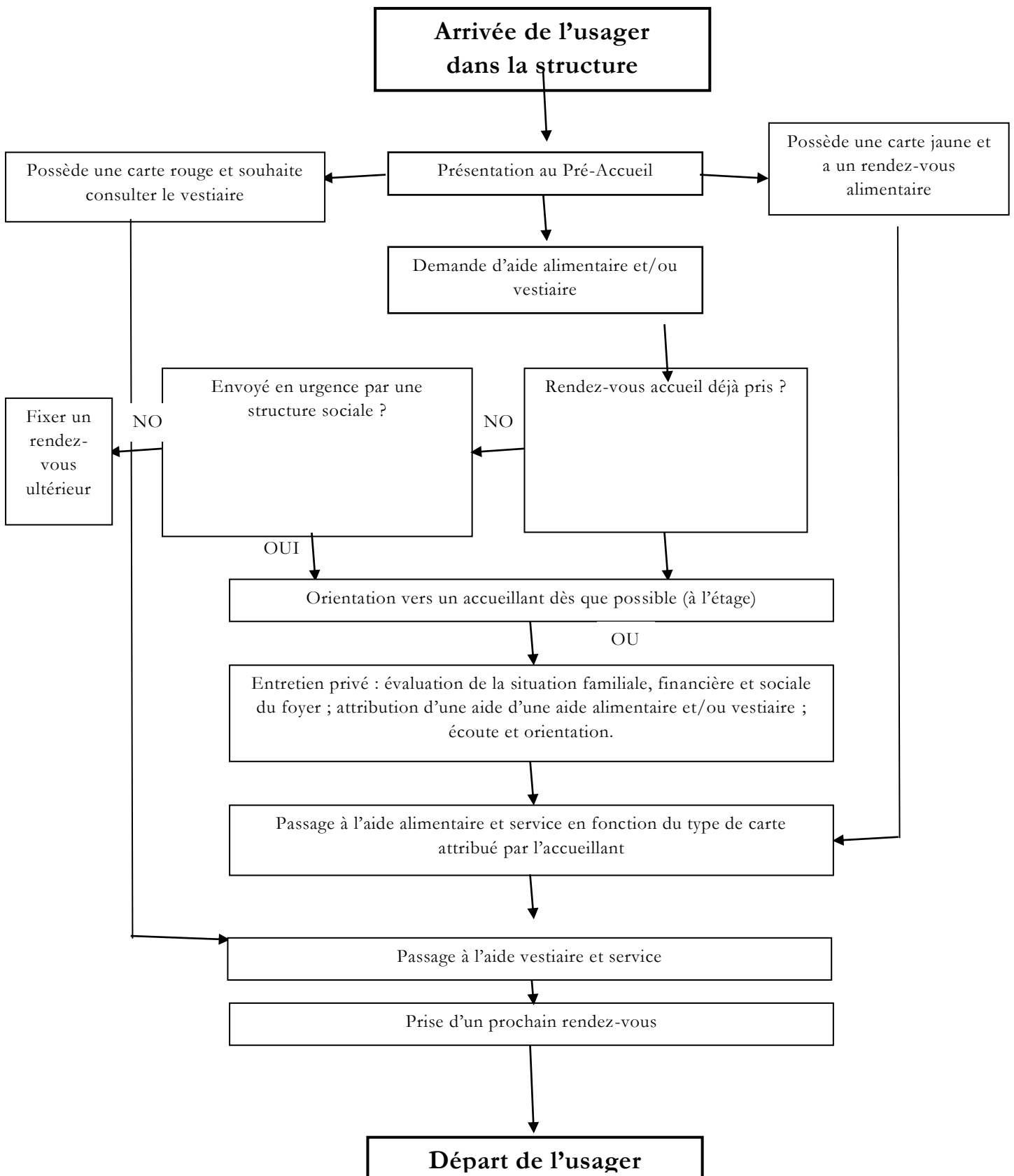
1. Encadrer les publics reçus au SPF : le pré-accueil, un premier filtre

Le circuit de chacun est bien identifié et balisé. Il s'insère dans une routine du secours. Les bénéficiaires sont orientés en fonction de l'aide demandée ou des cartes⁷⁸² dont ils disposent. Quelle que soit la raison de leur venue, ils doivent tout d'abord se présenter au pré-accueil. Le schéma ci-dessous présente « le parcours de l'utilisateur » :

leur carte de membre (qui donne droit au tarif préférentiel) qu'une seule fois par jour.

⁷⁸² Nous y reviendrons dans le détail par la suite.

PARCOURS DE L'USAGER



L'accueil des personnes en situation de pauvreté/précarité est organisé selon une mécanique bien rodée pour chacune des activités mises en place. Dans sa communication interne (voir schéma ci-dessus), le SPF reprend le terme « usager » pour désigner les personnes reçues. Cette notion « d'usager » est présente dans certains documents écrits. Le terme n'est pas neutre et rappelle l'univers du guichet public⁷⁸³. Dans la pratique, les termes de « publics » ou de « bénéficiaires » lui sont préférés

Le poste du « pré-accueil » est primordial puisqu'il sert à rediriger les bénéficiaires vers les autres activités de l'association : prise de rendez-vous en vue de la création d'une carte jaune (alimentaire) ou rouge (vestiaire), entretien avec les accueillants/accueillantes, etc. C'est également un lieu où les publics reçus peuvent échanger entre eux, bénéficier d'une première écoute ou se restaurer au chaud.

A la différence de *Matmissionen*⁷⁸⁴ qui limite les allées et venues des clients dans les rayons et n'a pas vocation à être un lieu d'accueil de jour, l'antenne Amédée Alins offre son hospitalité aux bénéficiaires. A leur entrée dans le hall, un bénévole les accueille et propose une boisson chaude ou de quoi manger. Les bénéficiaires (avec ou sans rendez-vous) y trouvent toujours le café servi avec des viennoiseries et peuvent également passer aux toilettes.

Cet espace permet aussi des échanges entre bénévoles et bénéficiaires qui se connaissent parfois depuis de nombreuses années. Une bénévole rencontrée dans l'équipe du mardi a ainsi construit et conservé un lien régulier avec un bénéficiaire âgé et aveugle qui aimait discuter avec elle en prenant son café. Sa venue n'était pas nécessairement motivée par la recherche d'un complément alimentaire ou autre. Cet aspect, en apparence trivial, constitue pourtant l'un des aspects fondamentaux du travail : le maintien d'un lien social avec des personnes en rupture⁷⁸⁵. Cet espace prétend ainsi prendre en charge les situations de déréliction dans lesquelles se trouvent certains bénéficiaires qui vivent seuls et se rendent à l'Antenne.

Sur l'un des murs du pré-accueil (voir photo ci-dessous), trônent les portraits des figures historiques de l'association : Amédée Alins, responsable local ayant légué son nom à

⁷⁸³ Ce terme a d'ailleurs fait l'objet de discussions et débats dans le cadre des services publics. Voir : Jacques Bordone, « Le droit des usagers des services publics », *Journal du droit des jeunes*, vol. 223, no. 3, 2003, pp. 26-29.

⁷⁸⁴ *Stockholms Stadsmision* dispose de locaux séparés pour cette activité d'accueil, distincte de celle du supermarché.

l'antenne du Cours de la Marne et Julien Lauprêtre, figure historique nationale du Secours populaire. Ce dernier était président puis président d'honneur de l'association de 1955 jusqu'à sa mort en 2019, il était une figure connue médiatiquement, un peu à la manière de l'abbé Pierre. Ces photographies rappellent l'héritage à la fois résistant et communiste de la structure⁷⁸⁶. Leur mise à l'honneur, notamment via le récit de leur vie et de leurs accomplissements, permet d'entretenir une sorte de mémoire collective. Leurs discours et messages forts à l'attention des personnes dans le besoin sont également affichés à la vue de tous.

Figure 26. Le pré-accueil à l'antenne, une collation est servie pour les bénéficiaires



Après s'être restaurés, les bénéficiaires sont réorientés par le préposé au pré-accueil qui vérifie que leur carte est à jour et qu'ils ont bien rendez-vous le jour dit. La barrière de la langue ou bien des problèmes de compréhension des informations sur la carte peuvent parfois compliquer les échanges. Les bénéficiaires non francophones utilisent souvent leur téléphone ou demandent à un proche d'interpréter pour se faire comprendre.

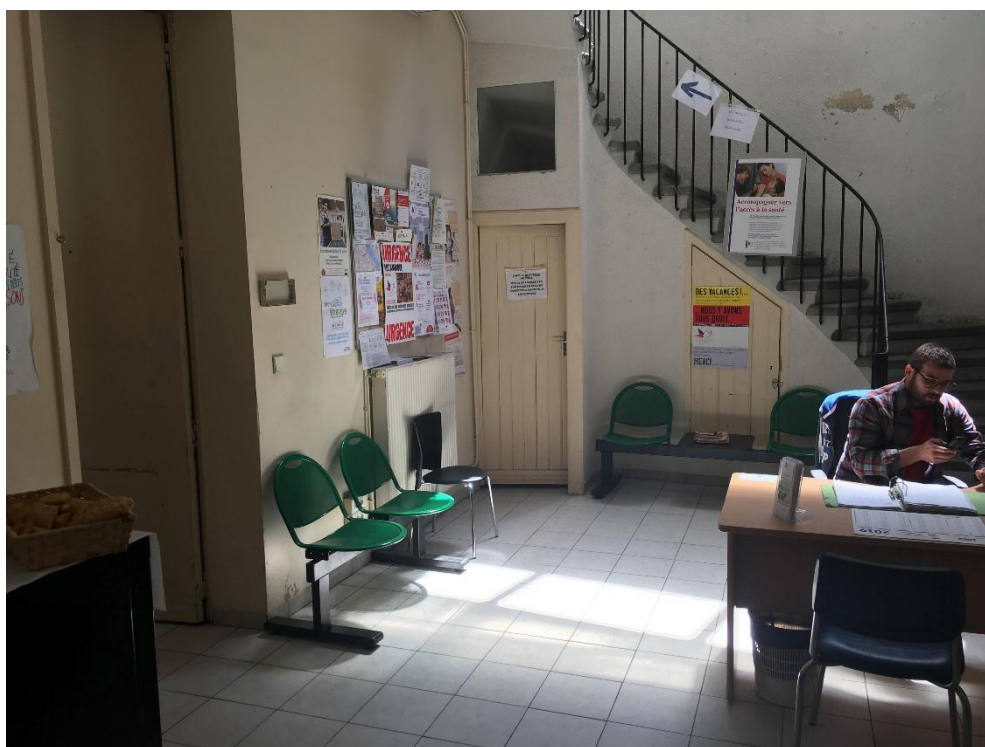
C'est seulement à la suite de cette première discussion qu'ils peuvent prendre place dans la salle d'attente pour recevoir leur colis alimentaire ou bien monter à l'étage afin de

⁷⁸⁵ A tel point que le départ de certains bénévoles peut entraîner une rupture parfois définitive entre certains bénéficiaires et l'association. Cet aspect rappelle que ce point de distribution d'aide alimentaire joue également un rôle dans le maintien du lien social.

⁷⁸⁶ Axelle Brodriez-Dolino, *op. cit.*, 2006.

s'entretenir avec les accueillants et accueillantes. Ils peuvent également demander à voir le responsable de l'antenne s'ils ont des besoins ou des questions spécifiques.

Figure 27. Orienter les bénéficiaires : à gauche le libre-service alimentaire, à l'étage les entretiens d'accueil



Cette étape constitue un premier filtre avant de porter secours à proprement parler. Au vu de l'affluence des dernières années, cette phase préalable permet de maintenir une routine et une organisation dans le travail sans être débordé par un afflux soudain de sollicitations. En effet, les stocks alimentaires sont limités et leur écoulement fait l'objet d'une planification minutieuse au cours de l'année comme nous l'avons évoqué (chapitre 2).

2. De l'accueil à l'aide alimentaire à l'antenne du SPF

Les accueillantes et accueillants sont situés à l'étage et reçoivent les bénéficiaires à tour de rôle derrière un bureau. La forme retenue rappelle une fois encore le guichet de l'aide sociale : un bureau (voir photo ci-dessous) et un travailleur bénévole avec des dossiers papiers et de la documentation en plusieurs langues en cas de besoin. Le décalage avec les guichets publics de l'aide sociale se perçoit surtout dans le rapport à

l'informatisation : pas d'ordinateur pour encoder les informations données par les futurs bénéficiaires. Les bureaux du SPF sont, en ce sens, plutôt *old school*.

Figure 28. Bureau des accueillantes



La photo ci-dessus montre une des salles d'entretien où sont accueillis les bénéficiaires. Elle tranche avec celles du guichet social où sont reçus les usagers du guichet publics et paraît moins froide : pas de vitre pour séparer les publics reçus de l'accueillant-e ni d'ordinateur établissant une barrière symbolique ou technologique. L'antenne compte 4 salles individuelles de ce type. A l'abri des oreilles indiscretes, le lieu paraît ainsi plus propice à l'écoute et à la confiance.

Si les personnes venues demander une aide disposent de justificatifs, elles sont invitées à les présenter. Cette étape relève davantage d'une formalité que d'un véritable contrôle. Bien souvent la seule présence des futurs bénéficiaires patientant à l'extérieur - exposés au mauvais temps et à la vue de tous - tient lieu de justificatif. Le statut de résident légal ou non sur le sol français est simplement demandé à titre indicatif, pour remplir les fiches. Il ne rend pas caduque la procédure en cas d'absence de titre de séjour. Ce fonctionnement en apparence très ritualisé s'avère donc moins rigide que ne peut l'être celui du guichet public. L'association vient en effet en aide à des populations interstitielles lorsque leur situation ne rentre pas dans les cases de l'État social. La devise du SPF, « *Tout ce qui est humain est nôtre* », résume bien la position de la

structure⁷⁸⁷ : l'association propose par exemple un service de « domiciliation administrative » qui permet aux personnes en attente de décisions administratives d'avoir accès à une boîte aux lettres (nécessaire aux démarches administratives). Cette mission, notamment développée par la fédération parisienne du SPF, s'avère essentielle pour les populations sans titres de séjour :

« Si elle ne constitue pas un hébergement réel du public ainsi accompagné, la domiciliation est alors un point de départ fondamental de nombreuses démarches essentielles pour ces familles ou personnes isolées suivies par le Secours populaire : réception de courrier, ouverture de compte bancaire, contrat d'assurance Souscription d'une complémentaire santé, aide juridique, demandes de prestations sociales, inscription auprès de pôle emploi (...) délivrance d'un titre d'identité ou de séjour »⁷⁸⁸.

Lorsque les bénéficiaires inscrits à ce service se connectent à leur espace personnel et à leur messagerie auprès du SPF, ils utilisent un code. Ce dernier sert également de preuve de présence sur le territoire français ou régional. En effet, certaines démarches administratives nécessitent que le requérant soit présent de manière ininterrompue et « pointe » à intervalles réguliers. Cette remontée d'information est permise par l'intermédiaire du SPF et peut être opposée à une décision administrative qui conclurait, à tort, qu'un bénéficiaire est « en fuite ».

A la suite de chaque création de carte et de chaque entretien d'accueil, les bénéficiaires reçoivent une carte jaune donnant droit à trois passages – entre 1 et 2 par mois selon le délai de carence⁷⁸⁹ - à l'aide alimentaire. Ils doivent ensuite reprendre rendez-vous pour renouveler leur carte. Le poste d'accueillant(e) permet donc de faire le point sur la situation des bénéficiaires et surtout de prendre le prochain rendez-vous pour recevoir un colis alimentaire. Il faut savoir se montrer flexible car les bénéficiaires, souvent soumis à différentes obligations, n'ont pas tous le même rapport au temps de sorte qu'ils se présentent parfois en retard à leur rendez-vous du jour. Il arrive aussi fréquemment que certains, pris par les urgences du quotidien, viennent plus tôt que prévu dans la semaine en espérant être reçus pour se procurer de quoi manger.

La venue au SPF s'insère souvent dans un emploi du temps très chargé, ponctué par différents rendez-vous : trajets pour les courses, aller chercher les enfants à l'école, rendez-vous auprès du guichet public ou d'une autre association avec des horaires

⁷⁸⁷ Ce point sera approfondi au cours du chapitre 6 avec la monographie de Hédi.

⁷⁸⁸ Voir : <https://www.secourspopparis.org/nos-missionsaces-droits-insertion-permanences-specialisees/domiciliation-administrative>

⁷⁸⁹ Ce terme reprend le lexique du guichet public. Il fait référence à l'intervalle entre deux passages.

tendus, etc. Cette course ininterrompue et quotidienne, ponctuée par de longues phases d'attente⁷⁹⁰, entre différents endroits stratégiques caractérise le quotidien de nombreux bénéficiaires.

Après l'entretien, les bénévoles préposés à l'accueil inscrivent dans un cahier le nom de la personne, le jour et l'heure du rendez-vous. Ces informations ne sont ni digitalisées ni informatisées et des classeurs entiers sont archivés à l'étage :

Figure 29. Les archives à l'étage



Le fonctionnement de l'antenne Amédée Alins se décompose donc en une série d'étapes incontournables pour celui qui veut obtenir une aide. Les missions remplies par le SPF dépassent le seul cadre de l'aide alimentaire et vont jusqu'à l'aide juridique en passant par l'ouverture de droits. Ces diverses fonctions, assumées grâce à un fonctionnement très professionnalisé - et reconnu par les pouvoirs publics ou par les assistantes sociales qui y « envoient » certains de leurs administrés - accréditent l'idée qu'une association comme le SPF agit bien comme un guichet associatif.

3. Chez *Matmissionen* : un accueil à la fois plus professionnalisé et intrusif

A l'inverse, le personnel du supermarché social et solidaire suédois n'instaure pas de

⁷⁹⁰ Javier Auyero, *Patients of the State. The Politics of Waiting in Argentina*, Durham, Duke University Press, 2012, 216 p.

filtre à l'entrée. Tout le monde peut y faire ses achats mais seuls les clients membres peuvent bénéficier d'importantes réductions.

Pour le devenir, il faut remplir une série de critères. Les clients du supermarché sont admis comme « membres » sous condition de ressources. Cette qualité leur donne accès à une décote de 70% sur ce qui est proposé en rayon. Pour ce faire, ils sont invités à se présenter auprès d'un ou d'une membre du personnel préposé(e) aux inscriptions deux jours par semaine. Les futurs clients-membres doivent apporter un extrait de leur compte en banque et de leurs revenus mensuels ou bien une preuve de leur inscription auprès d'un des services sociaux suédois pour justifier de leur situation économique. Cette étape peut sembler intrusive par comparaison à la simple déclaration de principe que doivent faire les bénéficiaires du SPF. Elle implique aussi que les futurs membres soient préalablement en situation régulière sur le territoire suédois, ce qui constitue une différence fondamentale avec le fonctionnement de l'Antenne. *Matmissionen* se réserve le droit de réorienter les personnes en situation irrégulière vers les autres activités de l'association. Ne se croisent donc au sein des rayons que les clients disposant de la citoyenneté suédoise ou bien d'un titre de séjour.

Par ailleurs, la qualité de membre implique pour les personnes accueillies de respecter certaines règles : les clients doivent prendre un ticket et faire la queue à l'extérieur du magasin en cas d'affluence. Ce ticket doit être présenté aux membres du personnel afin d'avoir accès à certains produits frais. Ces mesures ont été mises en place par la direction pour lisser l'écoulement des stocks sur la journée et éviter que certains clients n'achètent en gros.

Une fois en caisse, les clients-membres doivent présenter leur carte d'identité ou titre de séjour ainsi que leur carte de membre. Celle-ci ne peut être scannée qu'une fois par jour. Le contrôle s'effectue donc, à posteriori, à la sortie du magasin. Il est intégré au fonctionnement normal du supermarché et ne constitue pas une étape à part nécessitant plusieurs vérifications via un système d'accueil et de pré-accueil :

Figure 30. Message publié aux caisses du supermarché à l'attention de la clientèle



Ce contrôle d'identité effectué par le caissier remplit plusieurs fonctions. Le supermarché veut s'assurer que la clientèle en présence est bien celle dont l'inscription a été validée afin de bénéficier du tarif préférentiel. Il faut aussi vérifier que les restrictions de consommation sur les articles vendus en quantités limitées (avec la mention « 2 articles maximum par foyer ») sont bien respectées.

Ce contrôle de l'identité des clients-membres marque une différence fondamentale avec l'antenne Amédée Alins. En effet, une partie importante des publics reçus par cette dernière se trouve dans l'attente de régularisation ou dans la clandestinité. Le filtrage opéré par *Matmissionen* repose quant à lui uniquement sur les pièces justificatives attestant de la régularité et de la précarité des clients-membres.

II. Organiser l'attente des publics reçus :

A propos de la condition des pauvres dans son pays, le sociologue Javier Auyero écrivait : « *Être pauvre c'est attendre* »⁷⁹¹. Le chercheur va plus loin en avançant que cette attente organisée et reconnaissable par les queues devant les guichets de l'aide

⁷⁹¹ Javier Auyero, *op. cit.*

publique a pour fonction latente de discipliner les publics reçus. Cette mise en scène de l'attente pour recevoir une aide pourtant garantie par le droit serait ainsi un moyen de limiter la contestation politique, un moyen d'éviter que celle-ci ne prenne une tournure plus vindicative.

Cette attente n'est ni tout à fait le résultat d'un choix libre ni une soumission ou un calcul :

« Du fait de l'urgence de leurs besoins, vitaux pour beaucoup, les pauvres ne peuvent simplement pas se permettre de sortir de la file d'attente. (...) Ceux qui sont sur le point d'être expulsés de leur logement, ceux qui ne peuvent pas nourrir leurs enfants, ou ceux qui habitent sur un terrain pollué n'ont pas le luxe de refuser cette injonction. Ils obéissent et ce faisant, ils lient leur destin à l'institution qui réduit leurs prestations sociales et leur capacité d'action plus généralement – voire les en prive totalement »⁷⁹².

Toujours selon Auyero, les pauvres seraient comme pris au piège puisqu'ils sont dépendants des guichets et parfois des fonctionnaires/travailleurs sociaux rencontrés pour saisir la complexité des procédures et faire avancer leur cas sans pour autant pouvoir se permettre de quitter purement et simplement la file si leur dossier souffre d'un retard ou d'un problème quelconque. En ce sens, ils doivent demeurer fidèles à l'institution et ne disposent pas d'une liberté de choix leur permettant d'adopter des comportements de *voice* (critique, revendications) ou d'*exit* (se détourner de la structure)⁷⁹³. Cette attente de reconnaissance d'une forme de détresse et ce manque de latitude dont disposent les publics de l'aide alimentaire contredisent l'idée selon laquelle l'aide alimentaire dans ses formes contemporaines aurait définitivement rompu avec les logiques « d'aumône »⁷⁹⁴.

1. L'espace de l'attente

Contrairement au SPF qui dispose d'une activité « vestiaire » au sein du même local, *Matmissionen* a décidé de ne couvrir qu'un seul besoin au même endroit : l'aide alimentaire. Par ailleurs, il n'y a pas de parcours de l'utilisateur imposé comme au SPF. Les clients doivent seulement attendre l'heure d'ouverture devant le supermarché.

⁷⁹² Javier Auyero et Étienne Ollion, « Faire patienter, c'est dominer : le pouvoir, l'État et l'attente », *Actes de la recherche en sciences sociales* 226227, n° 1, 3 mai 2019, pp. 120-125.

⁷⁹³ Albert O. Hirschman, *Exit, voice, and loyalty : responses to decline in firms, organizations, and states*. Harvard University Press, 1970, 162 p.

Tout comme pour le guichet public, les deux structures d'aide alimentaire étudiées dans cette recherche voient des files d'attente se former devant leurs locaux. Celles-ci rappellent les images des soupes populaires, pourtant datées. En effet, l'attente commence aux portes des deux associations, bien avant les horaires d'ouverture. Elle se manifeste par de longues files de personnes munies de cabas patientant dans le froid et parlant souvent dans plusieurs langues étrangères. Les publics se pressent parfois deux heures avant l'ouverture des portes pour être certains d'être reçus, parce qu'ils ont une demande spécifique à formuler ou bien pour ne pas se trouver lésés quant aux produits disponibles.

Matmissionen et Amédée Alins présentent deux moyens d'organiser l'attente autour de leur activité d'aide alimentaire. Cette attente ne se fait toutefois pas auprès d'un *street-level bureaucrat* mais bien d'une structure associative à laquelle il s'avère souvent impossible de tourner le dos en dépit des insatisfactions ou des difficultés d'accès. En creux, cette attente suggère différents usages des temps sociaux :

« l'attente est imposée comme marque de pouvoir, mais le temps forme aussi la ressource des pauvres dans leur rapport à l'institution. Jean Peneff note ainsi que « la possession d'un temps infini est une force d'inertie que les agents ne peuvent pas réduire face aux agents qui en usent. Faire le siège d'un service, y stationner sans se décourager »⁷⁹⁵.

Ce rapport à l'attente, inexorable, semble lié à l'activité de guichet même. Amédée Alins ouvre ses portes à 14h15. Pourtant, l'attente devant le SPF commence bien avant, à l'entrée du pré-accueil, dans la rue Deyries qui fait l'angle avec le Cours de la Somme où se trouve une deuxième entrée, celle du personnel (voir photos ci-dessous). La seconde est plus souvent ouverte puisque les bénévoles, livreurs ou salariés ont besoin d'accéder au local dès le matin pour apporter de nouvelles denrées, ranger, nettoyer ou mettre en rayon.

En arrivant par l'autre entrée à 14h pour la réunion d'information du jour, les bénévoles croisent les bénéficiaires qu'ils serviront peu après.

⁷⁹⁴ Cette position difficile s'inscrit dans le spectre des violences alimentaires décrites par Bonzi : « Le don de nourriture est devenu la béquille d'un système alimentaire prédateur », dans *Le Monde* du 23 mai 2023.

⁷⁹⁵ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2021, p. 300.

Figure 31. Entrée du personnel cours de la Somme



Figure 32. Entrée des bénéficiaires, 43 rue Deyries



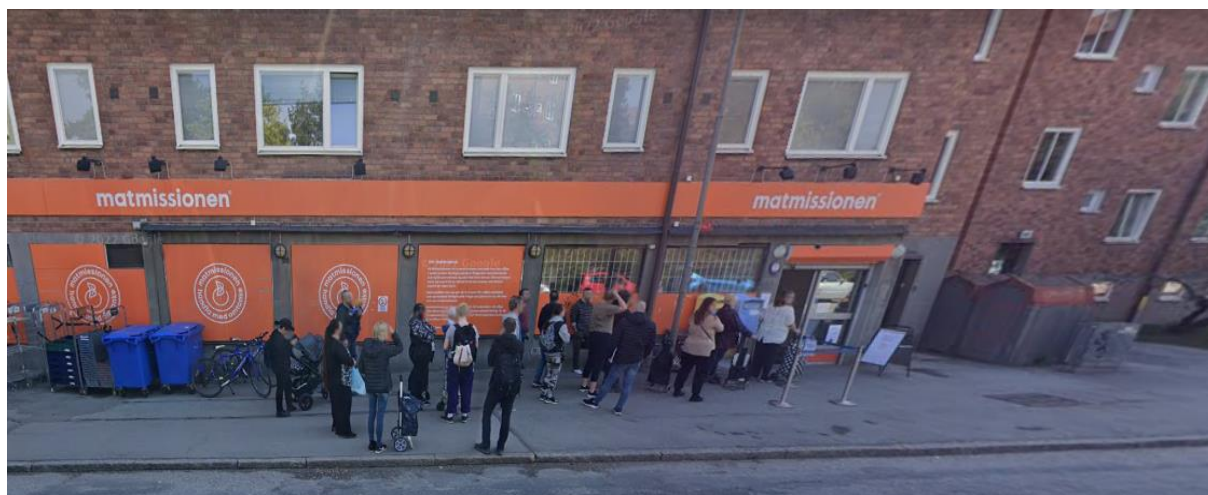
En cas de pluie, les bénéficiaires patientent le long du bâtiment de la rue Deyries. Le trottoir, étroit, n'est pas adapté à la présence de longues files d'attente avec cabas et poussettes. De plus, le voisinage et les riverains qui passent en voiture ne doivent pas

être perturbés par l'activité, ce qui complexifie d'autant le travail du personnel de l'antenne qui doit garder un œil sur ce qui se passe dans la rue.

En Suède, l'association *Stockholms Stadsmission* jouit d'une image plus moderne en matière d'aide alimentaire. La configuration spatiale ainsi que l'aspect pris par *Matmissionen* pour accueillir son public marquent une volonté de rupture avec les pratiques traditionnelles du secteur de l'aide alimentaire comme les soupes populaires ou les distributions de colis d'urgence pour donner une impression de sécurité et de normalité aux clients-membres.

Pourtant, devant *Matmissionen*, les clients se pressent dès 10h du matin près des grilles pour accéder au supermarché (voir photo ci-dessous). Il arrive donc qu'ils patientent longtemps à l'extérieur en début de service. En raison de l'affluence toujours croissante et de la superficie limitée du local, le personnel a décidé de limiter le nombre de clients pouvant se trouver dans le supermarché simultanément.

Figure 33. Entrée du supermarché



Le lieu et son organisation rappellent, dans la forme, le modèle des épiceries solidaires, qui se sont développées dans d'autres pays européens (et notamment en France) au cours des dernières années⁷⁹⁶ : des rayons souvent bien garnis, des armoires frigorifiques, des articles à prix réduits pour les personnes disposant d'une carte de membre, une caisse automatique où il faut présenter sa carte de membre, etc. Contrairement à la promiscuité décrite au sein du local du SPF, *Matmissionen* dispose d'un local relativement grand. Les rayons y sont espacés et, hormis aux heures de pointe (comme à l'ouverture), les

⁷⁹⁶ Adam Bergman, *op. cit.*, 2019.

clients ne se gênent pas. Aux heures de pointe, les files se reforment à la sortie du magasin une fois les cabas ou caddies remplis. Entre les deux, les clients peuvent circuler librement dans les rayons : il n'y a pas de système de fiches, d'appels ou de rendez-vous à l'entrée qui prévaut lorsque les clients sont entrés. Les restrictions portent sur leurs comportements d'achat, sur lesquels nous reviendrons plus loin dans cette partie.

2. Rationaliser le temps de l'attente : proposer une aide adaptée

Pour procéder à la préparation et à la distribution du colis alimentaire, les bénévoles du Secours populaire utilisent les fiches préremplies par leurs collègues de l'accueil. Ces fiches servent à jalonner le parcours du bénéficiaire dans l'établissement. Lors des phases de création de fiches, les bénévoles rassemblent différents renseignements sur les publics présents. Les informations collectées sur les bénéficiaires sont à des fins opérationnelles : elles sont ensuite présentées sur les fiches utilisées lors des phases de distribution alimentaire. La fiche ci-dessous en est une illustration.

Attardons-nous sur les différents éléments qu'elle contient pour comprendre son fonctionnement :

Figure 34. Fiche standard pour 1 personne (2019)

ANNÉE: 2019 | 1 À 2 PERSONNES | Accueillant: Gabriel

ANNÉE: 2019 | 1 À 2 PERSONNES | Accueillant: [redacted]

M. Mme NOM: [redacted] PRENOM: [redacted]

HI LS *Pas de porc*

VIANDE POISSON

Produits	Quantités	2019	16/02
Lait demi-écrémé UHT 1 L 2018	3		
Crème dessert chocolat 2018	2/4 passages		
Fromage fondu 2018	2		
Sucre en morceau 2018	1/4 passages		
Riz 2018	1/4 passages		
Pâtes Coquillettes 2018	0		
Couscous grain 2018	3/4 passages		
Tournée de pommes de terre 2018	0		
Arrose 2018	0		
Haricots verts 2018	2/4 passages		
Patate douce 2018	1		
Carottes 2018	1		
Patate douce carotte 2018	0		
Salade de légumes 2018	1		
Beurre Basquaise 2018	2		
Steak haché 2018	2/4 passages		
Beurre à l'huile	1		
Fraise de fraise 2018	0		
Yaourt Bretonnes 2018	0		
Boîte de Fruits 2018	0		
Boîte de pommes 2018	1 lot de 4 pots		
Chocolatée 2018	0		
Boîte de légumes 2018	2/4 passages		
Yaourt Bretonnes 2018	2/4 passages		
Poisson blanc 2018	0		
Yaourt Bretonnes 2018	3		
Yaourt Bretonnes 2018	1 ou 2		
Yaourt Bretonnes 2018	1 poche		
Yaourt Bretonnes 2018	2 maxi/ 4 passages		

Participation: 3 € SR Autre: 1 €

DATE: 30.6.19 MONTANT: 1 €

Cuisson Conservation frais Congélation

1^{er} passage 15 pts

2nd passage 15 pts

La fiche dont dispose le bénévole indique le nombre de personnes soutenues par foyer (ici en haut « 1 ou 2 personnes ») : il existe des fiches pour 1-2 personnes, 3-4 personnes, 5 et plus. Elle renseigne également l’année d’exercice, le nom du bénéficiaire (appelé dans la salle d’attente) et le nom de l’accueillant(e) ayant procédé à l’inscription. Cette information a son importance puisque la composition du foyer a une incidence sur le jour et l’horaire de passage : il ne faut pas que les familles nombreuses (avec plus de 2 enfants) manquent de denrées.

Les deux cases en dessous « HI » et « LS » correspondent aux catégories issues du lexique de la structure « hébergement instable » et « logement stabilisé ». Les deux cases suivantes indiquent si le bénéficiaire consomme de la viande et du poisson afin de faire gagner du temps au bénévole chargé de la préparation du colis et d’éviter que certains produits ne soient laissés. Dans le cas où le bénéficiaire ne consomme simplement pas un certain type d’aliments (en cas d’allergies ou de prescriptions religieuses), les bénévoles peuvent le préciser à côté. En l’occurrence, pour ce qui concerne la fiche ci-dessus, on peut lire la mention « pas de porc ». Comme évoqué dans la sous-partie précédente, les remontées que font les associations au FEAD permettent

de faire évoluer la composition des denrées distribuées et des produits standardisés. La mention « *pas de porc* » témoigne de la prise en compte des besoins des populations reçues sur le terrain par une structure historiquement laïque. Nous y reviendrons un peu plus loin avec le cas spécifique du FEAD.

En dessous, un grand cadre est dédié à la liste des produits et des quantités remises au bénéficiaire. Le chiffre indique combien d'unités de chaque produit doivent être distribuées. En raison notamment du mode d'approvisionnement, certains articles, plus rares, ne sont remis que deux fois par mois (l'huile de cuisson par exemple).

A droite, un premier cadre permet d'indiquer la composition du foyer en précisant le nombre d'enfants, une indication utile à destination du bénévole qui sert. Ensuite, un autre cadre indique le « *délai de carence* » qui désigne l'intervalle dans le temps entre chaque renouvellement de carte ainsi que si le bénéficiaire a accès au vestiaire (3 semaines ou un mois en fonction de l'urgence des situations sociales rencontrées).

Une contribution financière est attendue des publics reçus. Cette participation ainsi que la date de son règlement sont indiquées sur la fiche. Le bénéficiaire doit s'en acquitter auprès de l'accueil lors de son passage.

Cette demande d'une participation symbolique (l'euro ou les quelques euros symboliques sont sans rapport⁷⁹⁷ avec la quantité de denrées remises ou le prix réel des activités proposées dans le cadre de sorties par exemple) est ancrée dans l'identité de la structure. Elle marque un certain « refus de l'assistanat »⁷⁹⁸, présenté comme une atteinte à la dignité des personnes, et est pensée comme une manière de distinguer sa pratique de l'aide de celles de la charité⁷⁹⁹.

Contrairement au protocole d'accueil en vigueur chez *Matmissionen*, toute l'inscription repose sur du déclaratif : les futurs bénéficiaires sont bien souvent dans l'incapacité de fournir tous les justificatifs ; à plus forte raison lorsqu'ils vivent dans la clandestinité. En ce sens, l'aide apportée paraît plus flexible - en pratique - que celle proposée par l'association suédoise.

⁷⁹⁷ Les foyers les plus précaires en sont exemptés.

⁷⁹⁸ Selon les termes mêmes des responsables en charge de la présentation des activités du SPF aux nouveaux bénévoles mais aussi selon la communication de l'association elle-même : <https://www.secourspopulaire.fr/rendre-les-personnes-aidees-acteurs-de-la-solidarite>

Plus bas sur la fiche, un autre cadre permet au bénévole de savoir si le bénéficiaire dispose d'un moyen de stocker et de conserver les denrées (frigo, congélateur) mais aussi de cuisiner (plaques de cuisson, four, etc.). Ce cadre permet de s'assurer que chaque produit donné sera consommé, notamment lorsque le bénéficiaire et le bénévole participant à la distribution alimentaire ne parlent pas la même langue et ne peuvent se comprendre.

Enfin, les dernières cases indiquent le nombre de points dont dispose le bénéficiaire lors de chacun de ses trois passages recensés sur la fiche. Ce système de points est valable pour demander des produits issus de la collecte et de la ramasse. Il s'agit souvent du moment le plus « intéressant » pour les bénéficiaires puisque c'est l'instant où la consommation, en tant qu'acte symbolique, se rapproche le plus de celles des autres ménages : ils peuvent par exemple choisir des produits de marque ou des produits d'hygiène qui coûtent relativement cher (protections féminines ou couches pour bébés). Cette introduction d'une petite dimension de choix dans l'aide permet de mieux répondre aux attentes de certains publics (femmes, mères isolées avec enfants en bas âge) et de satisfaire des besoins spécifiques pour des produits sinon onéreux.

Les fiches individuelles utilisées par le personnel du SPF permettent de construire une routine du passage bâtie sur une certaine chronologie. Elles répondent donc en premier lieu à un impératif pratique.

Cette manière de concevoir l'aide correspond aussi à un positionnement éthique, politique. En se basant sur un matériau d'archive, Retière et le Crom⁸⁰⁰ rappellent que le SPF s'était opposé sur le principe à l'idée d'épicerie sociale et solidaire arguant que cela créerait une société à deux vitesses où les pauvres feraient leurs courses dans des espaces séparés. Pour cette raison, la remise du colis a été jugée préférable à la constitution d'un espace séparé pour que les pauvres puissent faire leurs courses. Ce système de colis demande toutefois une certaine rigueur dans la connaissance des publics reçus et l'utilisation de fiches assorties de barèmes.

Ces fiches traduisent une lecture de la pauvreté particulière, fruit d'une expertise de terrain. Elles tentent d'optimiser le temps passé par chaque bénéficiaire accueilli à l'aune d'un double critère d'efficacité et d'équité de traitement. En effet, les

⁷⁹⁹ « *La charité est encore blessante pour celui qui l'accepte, et tout l'effort de notre morale tend à supprimer le patronage inconscient et injurieux du riche "aumônier".* », Marcel Mauss, *op. cit.*, p. 91.

⁸⁰⁰ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*, p. 72.

informations transmises en amont permettent de s'assurer que les produits seront remis le plus rapidement possible – et non gaspillés - sans avoir à rediscuter de la situation familiale du ménage lors de chaque passage. Par ailleurs, le barème garantit une certaine équité de traitement selon les familles et leur taille afin de ne pas frustrer les bénéficiaires reçus.

Ce point témoigne d'une certaine institutionnalisation de la structure qui rompt avec toute démarche clientéliste puisque les bénévoles avec lesquels interagissent les bénéficiaires ont une feuille de route, une trame à suivre et présentent une façade commune⁸⁰¹ dans l'application du règlement relatif à la distribution des denrées.

3. Une salle d'attente : un rapport de guichet avec les bénéficiaires

Après inscription et constitution de leur fiche, les personnes reçues peuvent prendre place dans la salle d'attente. Les bénéficiaires doivent ensuite se présenter au bureau d'accueil du « libre-service alimentaire » (voir photo ci-dessous) :

Figure 35. Accueillante à son poste, dix minutes avant l'ouverture (2018)



⁸⁰¹ Erving Goffman, *La présentation de soi. La mise en scène de la vie quotidienne*, Les Éditions de Minuit, 1973, 256 p.

Une fois à l'accueil du libre-service alimentaire, les bénéficiaires présentent leur carte de membre avec l'horaire du rendez-vous inscrit dessus. La personne responsable de l'accueil alimentaire est aussi celle qui peut estimer à quoi va ressembler la demi-journée : combien de rendez-vous qui se suivent au cours de l'après-midi ? Quelles configurations familiales (personnes isolées ou familles nombreuses) ? Ces facteurs vont jouer sur le temps dont disposent les bénévoles pour servir les personnes accueillies. Par conséquent, le temps passé « par personne reçue » peut se trouver considérablement amputé en cas de journées de « *rush* ».

Les bénéficiaires peuvent ensuite prendre place dans la salle d'attente (voir photo ci-dessous). Celle-ci ne compte qu'une dizaine de places assises. La promiscuité et les retards éventuels créent parfois des tensions parmi les bénéficiaires : certains sont parfois en retard tandis que d'autres essaient d'avancer leur rendez-vous prétextant (ou non) un impératif comme la nécessité d'aller chercher un enfant à l'école ou bien de se présenter à tel rendez-vous administratif pour avancer leur rendez-vous. La « gruge » amène également beaucoup de tensions.

La salle d'attente agit comme un goulot d'étranglement, le dernier sas avant la remise du colis. Ce fonctionnement par rendez-vous et salle d'attente produit un effet tout à fait différent de *Matmissionen* et de la mise en scène du supermarché. En effet, les bénéficiaires sont principalement dans une position passive, dans l'attente jusqu'à l'heure de leur rendez-vous.

Figure 36. Salle d'attente avant l'aide alimentaire



Installés en salle d'attente, ils sont appelés à tour de rôle et peuvent ensuite présenter leur cabas au préposé au « libre-service alimentaire »⁸⁰². Les noms, souvent inconnus aux oreilles des bénévoles locaux sont parfois écorchés, ce qui peut provoquer des tensions dans le cas où un appelé ne se reconnaît pas et se fait « doubler » : la crainte de rater un article en particulier ou bien de manquer de choix, notamment en fin d'après-midi, traduit une peur du manque largement partagée. L'organisation proposée par le SPF vise à désamorcer ces situations potentiellement conflictuelles.

Au sein de cet espace exigü et en dépit d'une situation sociale complexe, les bénévoles tâchent de ménager la dignité de chacune des personnes reçues. Goffman définit une « situation sociale » comme :

*« un espace physique, où qu'il se situe, où toute personne qui s'introduit se trouve exposée dès son entrée à la présence physique immédiate d'une ou plusieurs autres personnes. »*⁸⁰³.

Au vu de la promiscuité permanente qui règne au sein de l'antenne, la symbolique revêt, dans le cas qui nous occupe, une importance particulière. Dans ces conditions, il peut s'avérer difficile de « garder la face » puisque cette interaction engage à la fois l'image que se faisait le préposé/bénévole du sens de son action et la perception qu'en a le récipiendaire : si ces conceptions viennent à s'entrechoquer, il peut y avoir conflit.

Cette portée symbolique se matérialise par exemple au moment de la remise du colis : la quantité de denrées fournie est importante et nécessite un équipement adapté (cabas sur roulettes) ou une aide pour porter les courses jusqu'au domicile (l'aide des enfants par exemple). Aussi, les cabas et sacs de course adaptés, pourvus de solides anses, sont une ressource rare et précieuse permettant de transporter autant de denrées sur une longue distance. Or, il arrive régulièrement que les primo-inscrits oublient d'apporter eux-mêmes un cabas ou un sac isotherme et se trouvent dans l'obligation d'en demander aux bénévoles qui – la plupart du temps - n'en disposent pas. Il n'est donc pas rare que les bénéficiaires repartent avec leurs denrées contenues dans de grands sacs poubelles. Il est souvent difficile pour les préposés à l'alimentaire de remettre ces grands sacs poubelles à la personne en face d'eux, aux yeux de toutes les autres présentes. C'est particulièrement fréquent avec les nouveaux venus et les bénéficiaires ne parlant pas ou

⁸⁰² Nous verrons que ce terme ne convient que partiellement au fonctionnement du service pendant la période de l'enquête dans une sous-partie ultérieure.

⁸⁰³ Erving Goffman, *L'Arrangement des sexes*, La Dispute, Le genre du monde, 2002, p. 42.

mal français et n'ayant pas reçu l'information et se conformant tant bien que mal à cette situation.

Tous ces aspects en apparence triviaux façonnent les relations entre bénéficiaires et personnel de l'association. Ils illustrent le delta entre ce que les uns pensent pouvoir donner et ce que les autres pensent recevoir. Penchons-nous à présent sur l'aide alimentaire remise aux publics reçus.

III. Le service alimentaire

Après le tri des demandes et l'aiguillage des publics reçus, il faut se pencher sur le service proposé par les structures en matière d'aide alimentaire, qui constitue la principale mission des deux associations.

1. Matmissionen, la mise en scène du supermarché

Le supermarché est équipé de façon à pouvoir garantir la conservation des produits frais (produits frais et laitiers). Il dispose d'assez d'armoires frigorifiques pour permettre à plusieurs clients de se servir en même temps et ne pas créer de « bouchons » :

Figure 37. Armoires frigorifiques pour les produits laitiers



Le fait de pouvoir mettre en rayon beaucoup d'articles en même temps permet de libérer la réserve et d'assurer un roulement permanent. La date de péremption des articles reçus étant généralement très proche, il est important d'assurer un roulement régulier et de pouvoir proposer de nouveaux articles à la vente.

Ces éléments contribuent à créer un sentiment d'abondance lorsque les étals sont remplis afin d'euphémiser la relation d'assistance. Cette apparente abondance est particulièrement visible avant l'ouverture du supermarché :

Figure 38. Étals avant l'ouverture



Chez *Matmissionen*, il n'y a pas de prise en charge du parcours des clients. Leur chemin n'est pas balisé avec un système de prise de rendez-vous et un itinéraire ritualisé à suivre. Les personnes souhaitant faire leurs achats chez *Matmissionen* doivent se présenter à partir de midi et peuvent ensuite déambuler dans les rayons et bénéficier du prix réduit sur présentation de leur carte de membre.

Bien que cette solution d'aide alimentaire soit très prisée et moins stigmatisée que ne peuvent l'être les structures « *old school* », elle reste difficile à assumer pour une partie

de la clientèle selon les mots du directeur même du supermarché social et solidaire. En effet, une partie des clients ne veulent pas des sacs de courses arborant le logo et le nom de *Matmissionen*⁸⁰⁴. Aussi, l'opération visant à normaliser le fait de « faire ses courses » auprès du supermarché social et solidaire semble partiellement manquer sa cible.

2. Accueillir des clients à petit budget

Le supermarché n'est ouvert aux clients que de midi à dix-sept heures du lundi au vendredi et de onze heures à quinze heures le samedi. Bien qu'il se veuille un supermarché comme un autre, *Matmissionen* se distingue par un traitement particulier de sa clientèle. Cette dernière doit organiser son emploi du temps en fonction des horaires d'ouverture pour être certaine de trouver ce qu'elle cherche. Plusieurs fois par semaine, de nombreux clients passent une bonne partie de leur journée dans les transports pour s'y rendre et n'hésitent pas à attendre longtemps sur place dans l'espoir d'éventuelles livraisons intéressantes.

Des écriteaux inhabituels comme « *n'ouvrez pas les emballages* » (figure 39) ou encore « *ne mangez pas dans le magasin* » rappellent qu'il ne s'agit toutefois pas d'un supermarché ordinaire. En tâchant d'éviter de verser dans une forme de paternalisme, *Matmissionen* souhaite se prémunir contre des scènes rompant avec le sérieux affiché : lors d'un après-midi, un client retraité était entré une deuxième fois après son passage dans la boutique pour récupérer discrètement un paquet de pain en tranches périmé qu'un des employés avait jeté dans une des poubelles disposées au milieu du magasin. L'un des responsables était alors allé le prendre à part pour lui expliquer qu'il ne pouvait pas récupérer les articles de la sorte. Il lui avait ensuite discrètement remis un pain gratuitement. Le personnel de terrain se trouve aux prises avec une réalité sociale face à laquelle il est difficile de demeurer inflexible. Cette réalité implique de passer de petits arrangements au quotidien.

De plus, des écriteaux en plusieurs langues (suédois, anglais, arabe, farsi etc.) - « *2 articles par catégorie et par client. Merci !* », - rappellent qu'il existe un certain contrôle sur la consommation de la clientèle (voir photo ci-dessous).

Figure 39. Consignes à la clientèle sur un étal quasiment vide

⁸⁰⁴ Interview de Johan Rindevall, « Un jour dans le monde », France Inter du 23 janvier 2023.



Ces écriteaux et consignes posent la question du paternalisme au sein de l'aide alimentaire. Retière et le Crom⁸⁰⁵ rappelaient qu'au siècle dernier, les femmes catholiques des grands industriels nantais qui géraient des bureaux de bienfaisance se refusaient à proposer du vin (ou de l'alcool en général) avec le repas servi aux nécessiteux. Pourtant, le vin faisait partie du « panier de référence » de la classe ouvrière⁸⁰⁶.

Dans la pratique, *Matmissionen* conserve aussi un droit de regard sur le caddie des bénéficiaires puisque certains produits, que l'on trouve systématiquement aux caisses des supermarchés ordinaires du reste du pays, ne sont pas proposés à la vente : boissons énergétiques, cigarettes, alcool, médicaments et même vins ou bières sans alcool, etc. Si ces articles sont donnés au supermarché, ils sont refusés. A ce sujet, la structure assume une position très claire :

- « On a une liste de biens qu'on accepte et une liste qu'on refuse. C'est-à-dire l'alcool, le tabac ou les boissons énergisantes.

⁸⁰⁵ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*, 2018, p.27.

⁸⁰⁶ Maurice Halbwachs, *op. cit.*, 1933.

- Je peux vous demander pourquoi ?

- Et bien, je dirais que, puisqu'on fait partie d'une ONG, on sait qu'on est amené à travailler avec des gens qui sont peut-être alcooliques et ont des soucis. On ne veut pas promouvoir de mauvais comportements. Même s'il s'agit de bière sans alcool, si ça peut t'entraîner vers d'autres types de bières... Tu vois ? C'est pareil avec les boissons énergisantes, on ne veut pas promouvoir ce genre de nourriture et de boissons. On ne vend pas non plus de médicaments [médicaments sans ordonnance et cigarettes sont habituellement présents à la caisse des supermarchés en Suède]. »⁸⁰⁷.

De même, sodas et glaces sont souvent rationnés : les clients-membres ne peuvent en acheter qu'en nombre limité (souvent une à deux canettes). La « bonne pratique » alimentaire ou plutôt la bonne hygiène de vie semblent ici primer sur la lutte contre le gaspillage⁸⁰⁸. Dans ce contexte, il est difficile pour certains clients de faire plaisir aux autres membres du foyer puisque ces articles coûtent cher ailleurs.

L'association d'origine protestante conserve ainsi un droit de regard sur la consommation de ses clients, au risque de faire passer la lutte contre le gaspillage de certains articles au second plan. Cela rappelle que ce projet repose sur la conjugaison d'intérêts initialement très distincts : ceux d'une association chrétienne, d'enseignes du secteur privé et, bien entendu, d'une clientèle à petit budget qui aspire à s'alimenter comme elle l'entend.

Cette concorde entre différents acteurs interroge. Le fait que *Matmissionen* se donne à voir comme une initiative solidaire, reposant sur le don et l'altruisme, rend difficile toute critique du modèle. Les ménages à petit budget - qui constituent la clientèle naturelle du supermarché - sont pourtant prisonniers de leur position socio-économique. C'est là une autre limite de ce circuit de redistribution des surplus alimentaires qui peine à s'adapter à une clientèle ayant des besoins spécifiques⁸⁰⁹.

Ainsi, Amin⁸¹⁰ fait part de ses inquiétudes :

⁸⁰⁷ Entretien avec la « cheffe de projet en charge de la lutte contre le gaspillage alimentaire » du 25 novembre 2019.

⁸⁰⁸ J'ai moi-même dû jeter dans l'évier de la « salle café » des dizaines de litres de vin sans alcool donnés par les supermarchés partenaires, après les fêtes de décembre 2019, car celui-ci ne pouvait être proposé en rayon aux clients.

⁸⁰⁹ Dominique Paturel et Aurélie Carimentrand, *op. cit.*, 2018, p. 48.

⁸¹⁰ Originaire du Moyen-Orient, Amin, la soixantaine, est au chômage et prépare en candidat libre un concours pour devenir interprète et se réinsérer sur le marché du travail avant sa retraite.

« - Parfois je préfère ne pas venir car je dois compter l'essence aller et retour... Aujourd'hui je suis venu sans voiture mais sinon je dois compter au moins 60 SEK [un peu plus de 5 euros] et imagine si je trouve pas ce que je veux !

- *Que faites-vous lorsque c'est le cas ? Et combien dépensez-vous en moyenne ?*
- *J'achète par-ci par-là, hier c'était 300 SEK [environ 26 euros]. C'est toujours à peu près 300 SEK... parfois 400 ou 500... Des fois, tu sais quoi ? Je vais être honnête avec toi : on achète des trucs ici juste comme ça... Des trucs dont on n'a pas besoin. On achète beaucoup d'un truc parce qu'on le trouve bon et surtout pas cher mais ensuite on le consomme pas... et on jette ! »⁸¹¹.*

Amin exprime ainsi la crainte que ses déplacements ne soient pas rentables. Ce fonctionnement incite les clients à se précipiter sur les produits disponibles de peur que ceux-ci ne viennent à manquer par la suite. Son trajet est présenté comme un calcul de rentabilité : s'il ne trouve pas ce qu'il est venu chercher, sa venue s'avère coûteuse voire contreproductive. Selon une sorte de paradoxe des conséquences⁸¹², ce fonctionnement peut pousser la clientèle à vouloir rentabiliser le trajet - souvent long et coûteux - en surconsommant les articles disponibles, l'inverse du dessein initial.

Le mode d'approvisionnement et les restrictions imposées à l'achat peuvent donc mener à des situations absurdes et frustrantes pour les clients qui s'en trouvent, de fait, ramenés à leur condition socio-économique.

Une fois leurs choix arrêtés, les clients se rendent aux caisses. L'espace des deux caisses automatiques est, en apparence, très similaire à celui d'un supermarché traditionnel :

⁸¹¹ Entretien avec Amin du 10 février 2020.

⁸¹² Mohamed Cherkaoui, *Le Paradoxe des conséquences. Essai sur une théorie wébérienne des effets inattendus et non voulus des actions*, Librairie Droz, 2006, 240 p.

Figure 40. Les deux caisses du supermarché



Pourtant, plusieurs différences avec un supermarché traditionnel apparaissent lors de l'observation sur lesquelles il faut à présent s'interroger.

Le contrôle se fait lors du passage en caisse, à la fin des courses. À chaque passage en caisse, les clients-membres doivent systématiquement montrer leur carte de membre ainsi qu'une carte d'identité ou un document officiel pour attester de leur identité. Le caissier dispose donc également d'une fonction de contrôle⁸¹³ qui fait perdre un peu de temps : en période d'affluence, la queue est souvent longue et les clients commencent à attendre entre les étals. Les membres souhaitant bénéficier de leur tarif préférentiel ne peuvent effectuer qu'un seul passage par jour. Ce genre de restrictions implique des ajustements stratégiques comme ceux décrits par Amin ci-dessus ; leur visite doit être rentable. Un jour où je tenais la caisse et m'apprêtais à encaisser un paiement, un père de famille parlant uniquement le russe m'a fait comprendre qu'il souhaitait retirer des citrons et des clémentines jusqu'à ajuster le poids au gramme près en fonction du montant en couronnes dont il disposait. Le total de ce qu'il comptait acheter s'élevait à environ 200 SEK (soit environ 20€), ce qui représente une quantité très importante de

⁸¹³ Harold Garfinkel, *op. cit.*, 1957.

marchandises grâce à la remise dont bénéficient les clients-membres. Le scannage des articles avait déjà pris du temps et les clients dans la queue s'impatientaient devant nos échanges et tractations pour faire baisser la note de quelques couronnes.

Cette anecdote issue du travail d'observation illustre à la fois les difficultés liées au fait de faire ses courses sous tension (un seul passage en caisse par jour, de longues files d'attente, etc.) mais aussi l'importance des « petits arrangements ». Ceux-ci se font souvent aux yeux des autres clients et peuvent susciter de la frustration. Ils sont notamment permis par le recours accru aux espèces, ce qui constitue une spécificité de *Matmissionen*.

En effet, la Suède est un des pays où les transactions monétaires courantes sont les plus dématérialisées, les paiements le plus démonétisés⁸¹⁴. Certains magasins et boutiques du centre-ville de Stockholm refusent même les paiements en espèces depuis plusieurs années⁸¹⁵. En caisse, il devient rare de manipuler des pièces de monnaie, à tel point que, dans les supermarchés suédois, plus de 95% des transactions⁸¹⁶ s'effectuent par carte bancaire ou via l'application SWISH qui permet de payer par téléphone et constitue aujourd'hui l'un des moyens privilégiés de paiement dans le royaume.

Or, *Matmissionen* ne propose pas cette technologie pour le paiement des courses et fait ici figure d'exception. Les relevés de caisse des mois de juillet, août et septembre 2019 font d'ailleurs état d'une répartition paiements en espèces/carte bancaire très inhabituelle : lors de la phase d'enquête, presque 40% des transactions y étaient effectuées en espèces. Ce chiffre traduit une forme de « *préférence pour la liquidité* »⁸¹⁷ parmi la clientèle du supermarché⁸¹⁸, symptomatique d'une surexposition à la pauvreté. Cette surreprésentation de la monnaie fiduciaire et divisionnaire peut, entre autres, s'expliquer par le mode de rémunération du travail et par l'économie informelle. Elle rappelle qu'une partie de la clientèle peine à s'extraire de la pauvreté et à « consommer comme tout le monde ».

L'importante place des paiements en espèces, en rupture avec la tendance croissante à la

⁸¹⁴ Niklas Arvidsson, « Cash in the Swedish Payment System Today », in *Building a Cashless Society: The Swedish Route to the Future of Cash Payments*, éd. par Niklas Arvidsson, SpringerBriefs in Economics, Springer International Publishing, 2019, p. 41-43.

⁸¹⁵ L'écriteau « *Vi är kontantfria* » (« *we are cash-free* ») est de plus en plus affiché à l'entrée des magasins de la capitale.

⁸¹⁶ *Ibidem*.

⁸¹⁷ John Maynard Keynes, *Théorie générale de l'Emploi, de l'intérêt et de la Monnaie*, Paris, Payot, 1988 (1936).

⁸¹⁸ Il est regrettable de ne pas avoir davantage porté l'attention sur ce point lors des entretiens, en demandant aux clients comment ils réglait et pourquoi.

dématérialisation⁸¹⁹ fait de ce supermarché un lieu à part. En outre, le recours aux espèces confère une marge de manœuvre supplémentaire⁸²⁰ à des populations parfois aux prises avec des organismes de crédit ou avec des prélèvements de toutes sortes. Bien qu'elle tende à s'égaliser sur le long terme, cette répartition paiements en espèces/carte bancaire demeure prégnante d'une année sur l'autre. Elle prend à rebours le phénomène de « *recul de la substance* » au profit de formes « *spiritualisées* » de monnaie⁸²¹ décrit par Simmel. Pour ce dernier, l'emploi de formes de plus en plus désincarnées⁸²² de monnaies était un gage de modernité ; le passage de la substance au signe. Ce rapport au signe⁸²³ se manifeste donc par la consommation de biens issus d'un circuit différé. Dans le contexte social difficile où évoluent les clients paupérisés du supermarché, il semble que la variable prix l'emporte sur toutes les autres.

3. Lutter contre la *matfattigdom* (précarité alimentaire) en réintroduisant une certaine dimension de choix

Si pour une partie croissante de la population, consommer ou non un produit arrivant à la date de péremption se pose comme un choix éthique de consommation, il n'en est pas nécessairement de même pour les clients de *Matmissionen*. En effet, ces ménages aux moyens limités n'ont que peu de choix sur leur consommation. Ils n'en sont pas moins soumis à une pluralité d'injonctions (physiologique, sanitaire, sociale) : trouver de quoi se nourrir, faire plaisir aux enfants tout en respectant les recommandations en matière de

⁸¹⁹ Jacques Derrida, *op. cit.*, p. 141.

⁸²⁰ Alexis Spire, *Résistances à l'impôt, attachement à l'Etat*, Le Seuil, Paris, 2018, 312 p., p. 224.

⁸²¹ Par ailleurs, cet usage particulier de l'argent peut être rattaché à l'analyse que Simmel développe de la pauvreté, pensée comme une interaction spécifique entre un groupe social et le reste du corps social. Son analyse invite à se pencher sur les interactions qu'une condition particulière engendre avec le reste du groupe d'appartenance (famille, nation, État) : un individu est pauvre parce que la société a mis en œuvre une politique publique particulière qui s'adresse à lui, lui conférant de fait une nouvelle identité institutionnelle, une forme de reconnaissance officielle de son statut. Cette perspective caractérise notamment l'état dans lequel se trouvent les clients de *Matmissionen*. En outre, elle s'avère éclairante quant au rapport particulier de consommation qu'entretiennent les clients du supermarché et le reste de la société suédoise puisque l'argent agit comme « *le moyen et l'expression de la relation et de la dépendance réciproques entre les hommes.* ». Il remplit effectivement plusieurs fonctions symboliques majeures : en l'occurrence, il rappelle la situation particulière dans laquelle se trouvent les clients. L'argent est l'opérateur - que Simmel qualifie « d'institution » - par lequel la transaction devient possible en ramenant « *la multitude des propriétés qualitatives d'un objet à une seule, quantitative* ». Voir : Georg Simmel, *Philosophie de l'argent*, Presses Universitaires de France, 2007, 662 p.

⁸²² Viviana A. Zelizer, *La signification sociale de l'argent*, Coll. « Liber ». Le Seuil, Paris, 2005, 350 p.

⁸²³ Jean Baudrillard, *Le Système des objets*, Gallimard, Paris, 1968, 288 p.

santé ou encore inviter la famille et les proches⁸²⁴ s'avère un exercice délicat lorsque le budget est serré. L'alimentation joue alors souvent le rôle de variable d'ajustement : une fois payées les charges fixes⁸²⁵, il faut se nourrir avec le reste à vivre.

Chaque nouvelle mise en rayon peut donner lieu à un véritable mouvement de foule car les clients n'ont pas forcément les moyens d'acheter ces mêmes produits en supermarché ordinaire. Lorsque les livraisons sont abondantes, ils peuvent faire des stocks de viande, poisson, fruits ou légumes à moindres frais grâce aux 70% de réduction. Certaines denrées, comme le beurre, le lait ou les œufs, ne peuvent toutefois être achetées en trop grandes quantités afin d'en garantir leur disponibilité pour le plus grand nombre de clients possible. Seuls les clients les plus rapides parviennent alors à se les procurer : ceux qui sont arrivés tôt, souvent au prix de longs trajets et, parfois, de déceptions quant aux articles proposés.

Par son mode d'approvisionnement, *Matmissionen* réintroduit une possibilité de choix dans l'alimentation des ménages à petit budget. Par exemple, lors de la période des fêtes, le supermarché permet à sa clientèle de se procurer suffisamment de nourriture - notamment en proposant des réductions supplémentaires sur certains produits festifs - pour pouvoir organiser un repas en famille et recevoir des proches. *Matmissionen* permet ainsi de renouer avec un temps social important.

Cette dimension revêt une forte portée symbolique puisqu'il s'agit de recréer les conditions d'une apparente abondance de denrées pour tous, même les plus pauvres, afin de produire – au-delà de la satisfaction d'un besoin physiologique – un sentiment d'appartenance à la société⁸²⁶ : le supermarché prétend permettre à ses clients de pouvoir acheter beaucoup et, notamment, des produits qui jouissent d'une bonne image (mets de qualité, marques, labels bio, etc.).

Cet objectif de normalisation est partagé par le SPF et rappelle une fois encore les budgets de référence évoqués précédemment dans ce même chapitre.

⁸²⁴ Carl Yngfalk et Anna Fyrberg Yngfalk, « Creating the cautious consumer : Marketing managerialism and bio-power in health consumption », *Journal of Macromarketing*, vol. 35 / 4, 2015, p. 435-447.

⁸²⁵ Dominique Patuere et Magali Ramel, « Éthique du *care* et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable », *Revue française d'éthique appliquée*, N° 4, 2017, pp. 49-60, p. 53.

⁸²⁶ Jean Baudrillard, *La société de consommation*, Paris, Folio Essais, 1970, 318 p.

Figure 41. Étals avant l'ouverture, les premiers clients sont les mieux servis (2020)



Matmissionen a donc un effet direct sur le niveau de vie des ménages pauvres qui constituent sa clientèle puisqu'il accroît la quantité de biens alimentaires disponibles à l'achat : lorsque les livraisons sont abondantes, ces derniers peuvent faire des stocks de viande, poisson, fruits ou légumes à moindre frais grâce au tarif de membre. *Matmissionen* a aussi un effet sur la qualité des biens achetés puisqu'il propose souvent des produits frais et des « labels bio » (« *ekologisk* ») : de beaux filets de poisson ou de beaux morceaux de viande sont ainsi proposés au rayon frais. Ces articles sont habituellement jugés trop onéreux par la clientèle pour être achetés dans le commerce.

L'engouement pour *Matmissionen* est compréhensible. La plupart des enquêtés expliquent clairement que, sans cette initiative, ils ne parviendraient pas à maintenir leur budget à l'équilibre et subiraient des privations alimentaires. Les entretiens et enquêtes budget⁸²⁷ révèlent que ce supermarché solidaire est la source principale d'approvisionnement en denrées alimentaires pour tous les clients interrogés et joue un rôle central dans leur budget. Par capillarité, cela signifie que leur alimentation dépend de ce que les supermarchés partenaires décident de donner à *Matmissionen*.

Permettre aux bénéficiaires de faire leur choix parmi des produits jouissant d'une image

de marque ou de qualité, qui sont également présents dans les supermarchés traditionnels, marque une différence fondamentale avec le fonctionnement via la redistribution des produits du FEAD. Par ce biais, *Matmissionen* parvient à amoindrir la violence symbolique de l'aide alimentaire et à imiter le fonctionnement d'une grande surface ordinaire. Pour autant, ce mode d'approvisionnement induit une forte dépendance à l'égard de ce que les partenaires décident ou non de donner et impose par conséquent des restrictions de consommation à l'endroit des clients-membres.

4. Le FEAD et la question du « libre-service alimentaire » à l'antenne Amédée Alins.

La variante proposée par le Secours populaire à Bordeaux confère moins de latitude aux préposés à l'aide alimentaire. Tout comme dans le cas de *Matmissionen* détaillé ci-dessus, cela a trait au mode d'approvisionnement de l'association.

La fiche détaillant les produits distribués varie selon la composition du foyer. Outre cette dimension, la liberté de choix du bénéficiaire dans la composition de son colis dépend aussi de la nature des produits : certains proviennent du FEAD, d'autres de la « collecte » ou encore de la « ramasse »⁸²⁷. A compter de 2019, le côté « libre-service » à proprement parler ne concerne plus qu'une petite partie de la composition du panier de denrées : celles issues de la collecte ou de la ramasse, c'est-à-dire les produits donnés par le secteur privé et non pas ceux fournis par le FEAD, lesquels sont remis de manière standardisée.

Le mode d'organisation de la distribution des denrées alimentaires a plusieurs fois changé au cours de l'enquête (septembre 2017 – mai 2019) pour évoluer d'un « libre-service alimentaire » au sens strict (où le bénéficiaire peut circuler dans les deux allées au milieu des articles) vers une forme moins flexible, où le bénéficiaire est encadré par des bénévoles.

Ces changements ont fait suite à une proposition d'un bénévole très impliqué dans

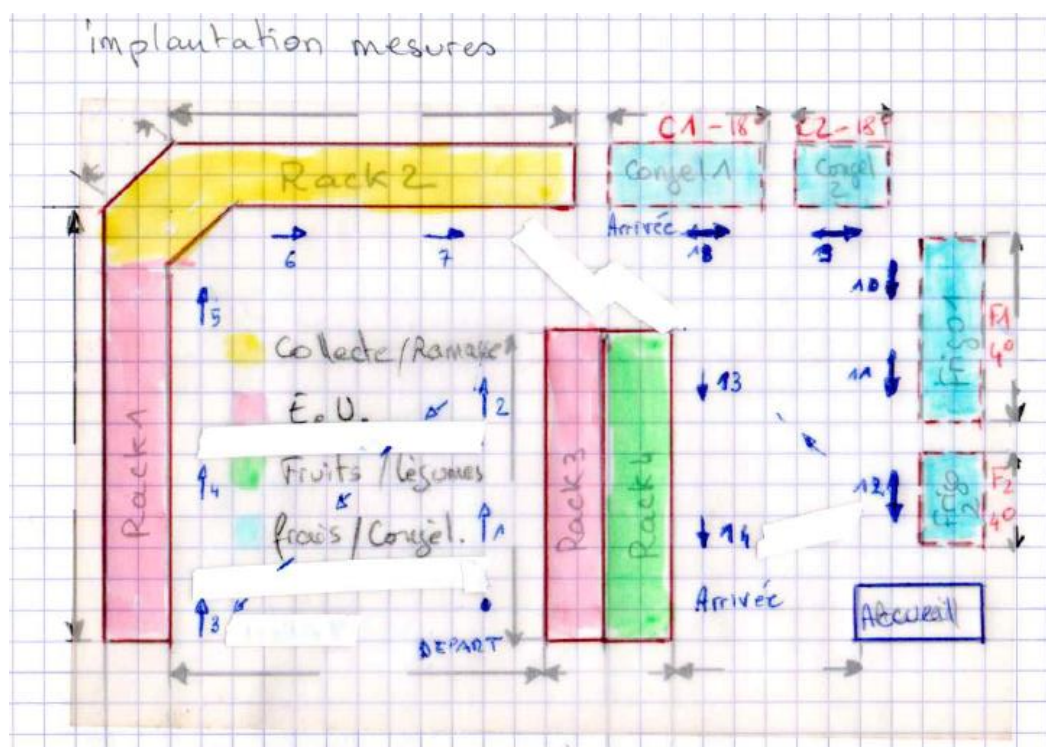
⁸²⁷ Sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre suivant avec les monographies.

⁸²⁸ Le FEAD a été présenté en introduction. Les termes « collectes » et « ramasse » issus du lexique indigène de la structure décrivent respectivement les phases de collectes réalisées auprès de grandes surfaces en demandant aux clients y entrant d'acheter tel ou tel type de produit pour le compte de l'association (collecte) et le fait de récupérer les invendus ou articles dont les grandes surfaces veulent se défaire (ramasse).

l'organisation et la logistique de par une expérience professionnelle de régisseur. Ses suggestions ont fait gagner en efficacité dans le service des bénéficiaires mais ont nourri des tensions⁸²⁹ entre bénévoles attachés à l'ancien mode de fonctionnement, qui permettait plus d'échanges avec les publics reçus, et ceux souhaitant accélérer la cadence de travail.

En effet, le fonctionnement de l'aide alimentaire nécessite une organisation spatiale particulière pour éviter au bénévole d'effectuer des aller et retour inutiles. Le croquis ci-dessous représente le fonctionnement initial du libre-service alimentaire ainsi que la répartition spatiale des denrées. Les flèches sur le croquis indiquent le sens de circulation dans les étals jusqu'au changement dans le mode de fonctionnement :

Figure 42. Les différents rayons avec sens de circulation (2018)



A l'origine, le bénéficiaire pouvait accompagner le bénévole dans la phase de service pour dire s'il souhaitait (ou non) recevoir tel ou tel article. Ainsi, avant l'instauration du nouveau plan de circulation, les bénéficiaires passaient d'abord par les produits issus de l'Europe (FEAD) puis par l'étal des produits de la collecte et de la ramasse et, enfin, par les fruits et légumes et les congélateurs. Chaque bénéficiaire était pris en charge par un premier bénévole qui l'accompagnait au milieu des étals de gauche puis par un second pour la partie libre-service. Ce fonctionnement entraînait régulièrement des bouchons et des ralentissements dans les allées. Il pouvait également arriver que certains se servent

⁸²⁹ Ce dernier a ensuite quitté l'antenne à la suite d'un différend avec le salarié responsable.
BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

dans le dos du préposé qui les accompagnait. De plus, les bénéficiaires essayaient fréquemment de négocier les articles provenant du FEAD. Or, comme nous l'avons vu, ceux-ci constituent le cœur de la composition du panier et ne peuvent faire l'objet de marchandages.

Pour toutes ces raisons, il a été décidé sur proposition de Léon, bénévole, que les produits répondant à une distribution standardisée (FEAD) seraient désormais remis d'entrée de jeu au bénéficiaire, lequel patienterait à l'entrée des étals de gauche que son panier soit rempli.

Suite à la réorganisation, seul le bénévole pouvait circuler dans les allées tandis que les publics reçus restaient à l'entrée (voir photographie ci-dessous). Ce point précis a suscité de vives critiques d'une partie du personnel puisqu'il semble constituer un retour en arrière : remettre des barrières tandis que la question du choix et de la liberté de choix des produits devient un enjeu de plus en plus important au sein de l'aide alimentaire.

Les bénéficiaires se présentaient donc à l'entrée de « l'alimentaire » après avoir été appelés et commençaient par se voir remettre les produits du FEAD situés sur les deux étals de gauche et de droite :

Figure 43. Le point de distribution des produits du FEAD (2018/2019)



La photo ci-dessus montre le point de remise des produits FEAD. La forme reprise est celle du guichet : une planche posée sur deux tréteaux fait office de séparation entre les bénévoles et les bénéficiaires. Les produits composant le colis sont ici standardisés. Depuis l'instauration du nouveau mode de fonctionnement (2018), les bénévoles se contentent de suivre une fiche préremplie en finissant par les produits surgelés stockés dans de grands congélateurs :

Figure 44. Morceaux de dinde et de colin issus du FEAD



Les articles disposés sur les étals sont censés couvrir les besoins d'une journée de travail.

Figure 45. Les étals pleins de produits du FEAD avant une phase de distribution



En cas d'affluence particulièrement importante, il est exceptionnellement possible d'aller chercher des denrées du FEAD supplémentaires dans la réserve pour compléter les étals. Les réapprovisionnements sont toutefois assez rares et dépendent en réalité de l'état des stocks sur l'exercice annuel. En effet, l'écoulement des stocks FEAD est lissé par la structure au cours d'une année. Certains produits rencontrent un succès particulier (huile de cuisson, riz ou pâtes) tandis que d'autres sont souvent laissés sur place ou bien échangés avec d'autres bénéficiaires.

Figure 46. Les stocks FEAD dans la réserve



Les bénévoles ne sont pas censés distribuer davantage que les quantités indiquées sur la fiche, ce qui amène parfois à des situations délicates à gérer d'un point de vue individuel. Les bénéficiaires souhaitent parfois échanger tel ou tel article composant le panier, notamment lorsqu'il s'agit de plats cuisinés contenant de la viande. La décision d'accéder, ou non, à la requête d'un bénéficiaire peut, conséquemment, priver une autre personne de ce même produit puisque les stocks sont fixes pour la journée. C'est un aspect délicat du travail bénévole qui se trouve pris au milieu de plusieurs formes d'allégeances, à la fois à l'égard de la structure et de ses règles, et auprès des valeurs d'écoute et d'altruisme fondant l'engagement bénévole : Léon a fait valoir son expertise⁸³⁰ professionnelle dans l'organisation et la gestion d'événements avec du public pour convaincre le salarié de modifier la routine d'accueil de la structure, ce qui a gêné une partie de l'équipe.

⁸³⁰ Jean-Michel Huet et Adeline Simon. « Pouvoir et légitimité dans les associations », *L'Expansion Management Review*, vol. 125, no. 2, 2007, pp. 6-8.

En effet, le panier étant composé en majeure partie de produits⁸³¹ standardisés fournis par le FEAD, les bénéficiaires ne peuvent - théoriquement - pas négocier avec les bénévoles pour échanger ou remplacer certains produits. Aussi n'est-il pas rare d'assister à des scènes de troc entre bénéficiaires qui viennent d'être servis à la sortie de l'association. Les conserves contenant de la viande non-halal peuvent être échangées par les bénéficiaires musulmans contre des conserves de légumes d'autres bénéficiaires. Ainsi, il est fréquent que des bénéficiaires⁸³² se déclarent « végétariens » lors de l'entretien d'accueil afin de demander aux bénévoles le remplacement des conserves de viande non hallal par celles de légumes.

Ces scènes d'échange et de troc donnent à voir une des limites inhérentes au système d'approvisionnement et de distribution retenu par le Secours populaire : contrairement au fonctionnement de *Matmissionen*, la standardisation d'une partie du colis l'empêche de trouver systématiquement preneur.

Conclusion du chapitre

Le tableau ci-dessous reprend les différents éléments présentés dans les chapitres 2, 3 et 4 :

Tableau 15. Tableau comparatif

	Amédée Alins	Matmissionen
Plus grande quantité de denrées distribuées/vendues au quotidien		X
Plus grande liberté de choix parmi les produits proposés		X
Plus grande autonomie des publics reçus		X
Modèle le plus économique pour les publics reçus	X	
Modèle le plus intrusif dans la vie privée		X

⁸³¹ Ce qui garantit la présence – entre autres - de riz, pâtes, farine, semoule, conserves de légumes, raviolis, huile de cuisson, lait, soupe, biscuits, cacao, café, crème dessert, céréales, plats cuisinés, sardines, thon, purée mousseline, confiture, fruits au sirop, steaks hachés, escalopes de dinde, poisson surgelé, quiches, lasagnes au saumon, compotes de pomme, chocolat etc.

⁸³² C'est notamment le cas d'Hedi que nous aborderons par la suite.

Modèle le plus convivial (possibilité de prendre un café ou de se restaurer)	X	
Modèle le plus flexible (possibilité de trouver des arrangements avec les règles, part plus grande faite aux imprévus)	X	
Plus grande dépendance vis-à-vis du marché		X

Selon que l'on s'adresse à des clients à faible budget - qui payent pour leur panier de denrées - ou à des bénéficiaires, le sens donné à l'action associative évolue. Aussi, l'accueil des publics de l'aide alimentaire prend une forme assez différente selon que l'on s'adresse au SPF ou à *Stockholms Stadsmission*. Les deux associations allient un fonctionnement de plus en plus professionnel et bureaucratique à la volonté de faire preuve de solidarité.

Pourtant, les restrictions imposées par le modèle d'approvisionnement en denrées ou par le règlement plus ou moins strict de chacune des structures (système de rendez-vous, contrôles, restrictions de consommation sur les articles jugés nocifs par *Matmissionen*) rappellent aux publics servis qu'ils ne sont pas des consommateurs comme les autres.

En encadrant le parcours des publics de l'aide alimentaire selon les différents postes (pré-accueil, accueil, libre-service alimentaire) bien établis, le SPF cherche à remettre une aide aussi standardisée que possible aux personnes reçues afin de ne pas créer de situations inégalitaires. Le parcours des publics accueillis s'insère dans un maillage dense, comprenant plusieurs étapes : pré-accueil, rendez-vous individuel, création de la fiche, remise du colis alimentaire. Cette démarche rappelle, par son sens du détail, celle du traitement d'un usager du guichet public qui fait face à une administration et une division du travail bien rodées. Par ailleurs, le SPF parle de « bénéficiaires » et parfois « d'usagers » (dans ses documents et livrets internes notamment) pour qualifier les publics reçus. Ces termes supposent une prise en charge. Ils suggèrent en creux que leur parcours dans les rayons est balisé et que ceux-ci ne peuvent réellement évoluer comme ils le souhaiteraient dans le local. L'espace est organisé de manière à accompagner les bénéficiaires tout au long de l'interaction, et ce, depuis la prise de rendez-vous pour être reçus. Par ailleurs, le mode d'organisation de l'espace place les publics dans une position passive de récipiendaires de l'aide, qui fait écho au choix limité dont ils disposent.

Chez *Matmissionen*, le mode d'approvisionnement implique une certaine planification de la part des clients désirant s'approvisionner. Certains clients font la queue dès 10h du matin, deux heures avant l'ouverture des portes du magasin pour être certains de trouver ce qu'ils recherchent et ne pas avoir à le payer plus cher ailleurs. Ils sont pourtant aidés selon une logique paradoxale : *Matmissionen* prétend rétablir une certaine liberté de consommer pour ses clients-membres tout en les associant à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour autant, les clients doivent aussi composer avec des espaces d'attente ou des restrictions à l'achat qui rappellent les limites d'un tel modèle.

**PARTIE III. RUPTURES BIOGRAPHIQUES, PAUVRETE
STRUCTURELLE ET DECLASSEMENT : METTRE EN EVIDENCE
LES DIFFICULTES A L'AIDE ALIMENTAIRE**

La littérature en sciences sociales⁸³³ a montré l'intérêt de l'analyse au guichet. Au-delà de l'interaction qui se noue entre un préposé au guichet et la personne reçue, ce lieu donne une certaine matérialité aux relations entre une institution et les catégories qu'elle mobilise et contribue à construire. Plus spécifiquement :

« le guichet symbolise le rapport à l'État et aux institutions publiques des individus (« administrés », « usagers », « citoyens », « ayants droit » ou « clients ») en même temps qu'il l'organise en pratique et contribue à réguler les conduites qui le constituent. Dès lors, il peut fournir (...) un bon analyseur de ce rapport et des modes de gouvernement qui lui sont associés. »⁸³⁴.

Dubois rappelle que le guichet permet d'observer la mise en catégories. Cette grille de lecture ne s'applique pas seulement au guichet public. Parce qu'il traite avec de nombreuses situations sociales difficiles, le guichet associatif permet d'observer certains effets concrets des politiques publiques (ou de l'absence de politiques) sur les « pauvres », qui sont aussi des administrés du guichet public. Les guichets de l'aide alimentaire constituent donc un point nodal d'observation – un point de rencontre effectif⁸³⁵ - de certaines situations sociales difficiles.

Il s'agit de mettre en évidence des dynamiques d'entrée en pauvreté en resituant les enquêtés dans une période plus longue, grâce aux entretiens, et notamment d'illustrer les changements de situation survenus après une rupture biographique majeure ou après la suspension d'une aide sociale jusqu'alors cruciale. Cette partie vise à entrer dans le détail de l'espace social de l'aide alimentaire grâce à des monographies. Il ne s'agit pas de profils sélectionnés aléatoirement. Au contraire, « *la monographie fuit le cas particulier* »⁸³⁶ car elle permet parfois de voir les catégories d'État incarnées et de souligner éventuellement ses oublis. Par catégories d'État incarnées nous entendons ici faire la lumière sur le quotidien des personnes bénéficiaires d'aides sociales (chômeurs ou familles monoparentales) mais aussi sur celles qui en sont privées (personnes sans-papiers) et, par ce biais, illustrer les difficultés particulières que peuvent connaître certains groupes sociaux rencontrés à l'aide alimentaire.

⁸³³ Dans le contexte français, voir les travaux de Weller ou Dubois. Dans un contexte anglo-saxon, voir Lipski ou Brodtkin.

⁸³⁴ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2010, p. 266

⁸³⁵ Vincent Dubois, *op. cit.* 2015, p. 17.

⁸³⁶ Alain Desrosières, *op. cit.* 2010, p. 263.

CHAPITRE 5 : LE PROFIL STATISTIQUE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE

A l'origine, cette recherche devait porter sur les catégories de pauvreté et leur construction, notamment dans les grandes enquêtes nationales ou européennes. Le contact du terrain et le bénévolat ont imposé une autre direction en mettant la focale sur l'enquête ethnographique enrichie de données statistiques. Après réflexion, ce travail s'est donc orienté vers les catégories de pauvreté rencontrées à l'aide alimentaire.

Avant de procéder au travail sur les données, il faut revenir sur les procédés qui président à leur construction. Ceux-ci doivent être détaillés pour la bonne conduite de la recherche : tout comme les matériaux de nature qualitative⁸³⁷, les sources statistiques doivent faire l'objet d'une discussion. En l'occurrence, il sera ici question de construire un « espace de la pauvreté »⁸³⁸ rencontrée à l'aide alimentaire à l'aune de plusieurs dimensions présentées dans l'encadré ci-dessous.

Encadré 9. Les données statistiques disponibles sur le Secours populaire et *Matmissionen*

Le détail de la composition statistique des publics fréquentant les deux structures d'aide alimentaire présente un intérêt pour la compréhension générale de l'enquête.

En 2018, une base de données anonyme⁸³⁹ des bénéficiaires s'étant rendus à la structure de Bordeaux au cours des dernières années a été mise à ma disposition. Cette base contient des informations sur les années d'exercice allant de 2015 à 2019 sur un nombre (n) relativement stable de foyers inscrits : 1775 foyers en 2015, 1557 foyers en 2016, 1513 foyers en 2017, 1730 foyers en 2018, 1550 foyers en 2019.

La récupération de cette base constitue un tournant important dans le déroulement de l'enquête. En effet, selon que l'on considère cet échantillon d'enquêtés sur la base de critères quantitatifs - via le recours à la base de données - ou selon ce qu'ils donnent à voir en entretien ou encore en les situant dans les grandes études sur la pauvreté, la perspective évolue. La combinaison de l'analyse des données statistiques avec l'enquête de terrain donne des clefs de compréhension supplémentaires puisque, dans un premier temps, la connaissance statistique du public rencontré permet d'essayer d'identifier des sortes de parangons entendus comme « *un profil moyen ou individuel d'une classification donnée obtenue à partir d'une*

⁸³⁷ Paul Fauconnet et Marcel Mauss, « Sociologie », *Grande Encyclopédie. Volume 30*, Paris, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, 1901, p. 173-174 (article repris dans Marcel Mauss, *Œuvres. Tome 3 : Cohésion sociale et division de la sociologie*, Paris, Minuit, « Le sens commun », 1969, p. 139-177 et dans Marcel Mauss, *Essais de sociologie*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1971, p. 6-41).

⁸³⁸ Cette expression reprend l'idée d'espace des « styles de vie » développée par Bourdieu dans *La Distinction*.

⁸³⁹ La présentation détaillée de cette base est faite au chapitre 4.

technique multivariée (analyse des correspondances ou *cluster analysis*) »⁸⁴⁰. Aussi, nous proposons de recourir à une analyse géométrique des données via une analyse en composantes principales (ACP) exploratoire à partir de cette base des bénéficiaires. Cette étape permettra d'isoler des profils de pauvreté présentant un intérêt pour le développement de l'analyse.

Selon cette démarche, il semblait logique de commencer par déterminer quels profils moyens se dégagent de la base de données du SPF pour les années couvertes par l'enquête pour ensuite tâcher – dans la mesure du possible - de réaliser des monographies auprès d'individus remplissant les critères statistiques préalablement identifiés comme structurants dans la formation des groupes. L'analyse statistique vise à dégager des traits communs et des différences chez certains groupes se rendant à l'aide alimentaire.

A l'inverse, l'association *Stockholms Stadsmission* n'a pas souhaité communiquer de données statistiques internes sur l'évolution de ses publics bénéficiaires. Le travail sur cette structure repose donc principalement sur des données de seconde main issues des travaux d'autres chercheurs suédois ayant travaillé sur la composition et l'évolution des publics bénéficiaires. Ces données ont été couplées à des entretiens et à des enquêtes-budget, tout comme sur le terrain français.

Bien qu'il eût peut-être été préférable de participer à la collecte des informations afin de mettre nos propositions et notre intuition⁸⁴¹ à l'épreuve des données, ce dernier point ne porte pas particulièrement préjudice à notre recherche : les informations contenues dans le jeu de données prennent en considération un ensemble assez large de variables permettant de caractériser l'espace de la pauvreté des publics de l'aide alimentaire (endettement, ressources, logement, santé, etc.). Cette utilisation de données de seconde main a pour avantage de limiter les biais de subjectivité et de confirmation inhérents à la construction de l'enquête⁸⁴². Par ailleurs, elle permet de tester nos propositions sur des données collectées à d'autres fins (notamment pour le fonctionnement routinier de l'association).

Les données dont il sera question dans la suite de ce travail sont d'une grande richesse pour le travail et l'analyse de la pauvreté rencontrée au sein de l'antenne Amédée Alins du Secours populaire de Bordeaux. Elles permettront de dégager des systèmes relationnels entre différentes variables et configurations ; de dégager des profils clefs, un peu à la manière des parangons statistiques évoqués dans l'encadré.

Il s'agit de données inédites – les associations se montrent souvent frileuses lorsqu'il

⁸⁴⁰ Vanessa Alcaide Lozano, Sandra Fachelli et Pedro López-Roldán, "The Typological Paragon: A Methodological Proposal of Mixed Designs", *Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 2019, 141(1), pp. 64–84., p. 64.

⁸⁴¹ Jonathan Duval, « L'analyse des correspondances et la construction des champs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 200, no. 5, 2013, pp. 110-123.

s'agit de partager des informations sur leurs bénéficiaires - qui s'avèrent importantes pour la connaissance des types de pauvreté rencontrés à Bordeaux.

Fondations théoriques :

Nous l'avons rappelé en première partie de ce travail de thèse, la littérature sur la pauvreté identifie à la fois des marqueurs de pauvreté et des profils à haute intensité de pauvreté. Cette sous-partie vise à vérifier si ces points s'appliquent aux publics inscrits auprès du Secours populaire de Bordeaux. Elle vise aussi, un peu à la manière d'un négatif, à montrer que certains publics échappent à la focale des services chargés de comptabiliser la pauvreté en France ainsi qu'aux politiques publiques spécifiques.

En effet, la base de données transmise par le Secours constitue une mine d'informations clefs pour le travail sur la pauvreté et permet notamment de mettre au jour les populations dites « interstitielles », c'est-à-dire les groupes sociaux qui échappent aux radars.

Cette partie propose notamment d'élaborer sur la pyramide des droits sociaux analysée par T.H. Marshall pour comprendre les différentes situations dans lesquelles se trouvent les bénéficiaires. Marshall⁸⁴³ aborde l'avènement des différents droits sociaux selon une lecture chronologique. Ce dernier explique notamment que la citoyenneté repose sur l'acquisition successive de différents types de droits : les droits civiques qui établissent l'égalité de tous les citoyens devant la loi en tant que principe de droit, les droits politiques qui sont symbolisés par le droit de vote et les droits sociaux qui garantissent à chacun l'accès à un emploi et à un minimum vital pour assurer sa survie. Les droits sociaux les plus connus sont des droits garantis dans les textes et les États contemporains des économies développées se définissent d'ailleurs quasi-exclusivement comme « État social »⁸⁴⁴. On pourrait également parler de « droit à avoir des droits »⁸⁴⁵ comme norme de l'État moderne.

Par conséquent, nous formulerons l'hypothèse que les publics les plus éloignés de la citoyenneté française ne disposent généralement ni de ressources ni d'un logement

⁸⁴² *Ibidem*.

⁸⁴³ Thomas Humphrey Marshall, *Citizenship and Social Class and Other Essays*, Cambridge University Press, Cambridge, 1950.

⁸⁴⁴ Alain Supiot, *op. cit.*, 2013, p. 28.

stabilisé ; et inversement : les publics les plus proches du socle de nationalité française ou européenne sont plus enclins à percevoir une ou plusieurs aides.

Ces propositions seront confrontées aux données statistiques et aux enquêtes de terrain et monographies présentées dans la suite de cette partie.

Interrogations et propositions du chapitre

La base de données mise à disposition comprend un grand nombre de variables permettant de construire l'espace de la pauvreté à l'aide alimentaire. Par conséquent, notre travail ne pourra se satisfaire d'une analyse bivariée et nécessite au contraire une analyse multivariée.

Deux types de variables parmi celles présentées dans les données qui suivent semblent constituer des marqueurs de pauvreté évidents : le fait de disposer ou non de ressources et le fait d'être exposé à une situation de mal-logement.

- [**Hypothèse 1a**] Le rapport à la citoyenneté semble être une clef pour observer la détérioration des conditions d'existence (sur le mal-logement et le fait de disposer ou non de ressources). Conséquemment, plus on s'éloigne de l'accès à la citoyenneté, plus on s'éloigne de l'accès aux droits sociaux et plus on se trouve (sur)exposé à la pauvreté. Ceci est d'autant plus vrai que l'accès à ces droits est basé sur des critères de sélection socioéconomiques à l'entrée (« conditions de ressources », etc.). A l'inverse, les personnes percevant une forme d'aide liée à leur situation sociale tendent à bénéficier d'au moins une autre aide parmi les différents types proposés. En d'autres termes, plus les aides qu'on perçoit reposent sur la condition socioéconomique, plus elles font système et tendent à s'agrèger.

Pour s'en convaincre il suffit de regarder les statistiques fournies par le SPF : quelle que soit l'année considérée, les personnes percevant une prestation basée sur leur situation administrative particulière comme l'allocation temporaire d'attente (ATA) ou bien bénéficiant d'un dispositif basé également sur critères administratifs comme l'aide médicale d'État (AME⁸⁴⁶) tendent logiquement à ne disposer d'aucune autre source de

⁸⁴⁵ Lars Trägårdh, *Religious Civil Society and the National Welfare State: Secular Reciprocity versus Christian Charity*, in *Contested Hospitalities in a Time of Migration*, Routledge, 2019.

⁸⁴⁶ Voir Previsima « qui peut bénéficier de l'aide médicale d'État » : Il existe trois types d'AME : l'AME de droit commun, l'AME pour soins urgents l'AME versée à titre humanitaire. La première représente environ 90 % du budget dédié à l'Aide médicale de l'État. Ce dispositif assure la prise en charge des soins de santé des personnes étrangères en situation irrégulière, qui résident en France depuis

revenus puisqu'elles ne peuvent exercer d'activité professionnelle ou bénéficier de prestations reposant sur des critères de nationalité et de ressources. L'intégralité de ces bénéficiaires déclarait ne percevoir aucun autre revenu.

- **[Hypothèse 1b]** A l'inverse, les répondants déclarant bénéficier d'une aide basée sur des critères économiques tendent à percevoir au moins une autre aide (APL) ou dispositif (CMU⁸⁴⁷).

A titre d'exemple, environ 72% des allocataires du RSA en 2016 percevaient également les APL. Cette différence s'explique par la philosophie qui sous-tend chacun des dispositifs d'aide : certains protègent l'individu contre l'absence temporaire de travail, contre l'invalidité ou le handicap ou bien touchent à des dimensions comme le logement ou la famille. Les différents dispositifs ne sont ainsi pas exclusifs les uns des autres mais peuvent se compléter : comme dans le cas du RSA et des APL. Le cas échéant, le RSA sera minoré d'un « forfait logement » au titre du complément apporté par l'APL⁸⁴⁸.

Par la suite, il nous faudra nous pencher sur le rôle joué par des variables en apparence sans lien direct avec le fait d'être exposé à la pauvreté comme l'âge ou la configuration familiale.

- La configuration familiale semble aussi jouer un rôle dans l'exposition à la pauvreté **[Hypothèse 2]**. Plus spécifiquement, certaines configurations comme les foyers monoparentaux - le plus souvent avec une femme à leur tête - sont structurellement plus sujettes aux situations de pauvreté⁸⁴⁹ dans la population en général⁸⁵⁰. On peut supposer qu'elles sont surexposées aux situations économiques difficiles (endettement, mal-logement, manque de ressources, etc.) et qu'elles représentent, par conséquent, une part structurellement très importante des publics reçus à l'aide alimentaire. Cette hypothèse

plus de 3 mois de façon ininterrompue et remplissent les conditions de ressources. L'AME pour soins urgents a été mise en place en 2003. Elle s'adresse aux étrangers sans papiers qui ne respectent pas le critère de résidence pour bénéficier de l'Aide médicale d'État, mais qui ont besoin de soins d'urgence dont l'absence pourrait gravement porter atteinte à leur santé (pronostic vital engagé, etc.). C'est l'Assurance maladie, subventionnée par l'État, qui prend en charge ces dépenses de santé. L'AME versée à titre humanitaire est accordée aux personnes ne résidant pas habituellement en France, mais qui y sont de passage (étrangers titulaires d'un visa touristique, d'un visa de court séjour, etc.). L'attribution de l'Aide médicale d'État à titre humanitaire se fait au cas par cas, par décision ministérielle. Elle ne concerne qu'une centaine de personnes par an.

⁸⁴⁷ Pour percevoir la couverture maladie universelle (CMU), il faut résider en France depuis au moins trois ans de manière stable, être en situation régulière et ne pas dépasser un certain plafond de ressources.

⁸⁴⁸ C'est d'ailleurs le cas pour l'enquête dont il sera question par la suite (Béatrice). Voir : <https://www.mes-allocs.fr/guides/aide-logement/apl/cumul-apl/rsa-et-apl/>

⁸⁴⁹ Annaïg Abjean, « Familles monoparentales en situation de précarité : quelle(s) articulation(s) entre emploi et garde des jeunes enfants ? », *Pour*, vol. 225, no. 1, 2015, pp. 107-115.

nous permettra de vérifier si, comme l'expliquent de nombreuses études⁸⁵¹, la configuration familiale a bien un impact sur l'exposition à la pauvreté.

- **[Hypothèse 3]** Au début de cette recherche, il semblait que l'âge en tant que tel ne jouait pas un rôle dans l'exposition à la pauvreté parmi les bénéficiaires du Secours populaire. Pourtant, les données disponibles semblent aller dans le sens d'un « effet carrière » puisque différents types d'aides mais aussi de difficultés spécifiques en lien avec l'âge jalonnent la vie professionnelle des publics de l'aide alimentaire : il suffit de penser par exemple au droit au RSA ouvert seulement à compter de 25 ans, ce qui expose les jeunes sans emploi au manque de ressources⁸⁵², aux difficultés structurelles liées à l'employabilité en fin de carrière professionnelle que connaissent les seniors peu diplômés⁸⁵³, ou encore à l'ouverture des droits à la retraite à un certain âge, etc.

Paradoxalement, l'âge peut aussi constituer un facteur de protection contre la pauvreté. Il peut donner le temps de se constituer une épargne ou bien de devenir propriétaire de son logement. Les bénéficiaires français les plus âgés sont d'ailleurs tendanciellement ceux qui perçoivent des prestations souvent plus « généreuses »⁸⁵⁴ (pension de retraite ou AAH par exemple). Des personnes comme Béatrice, dont il sera question dans la suite de cette recherche, bénéficient en effet de plusieurs prestations liées à leur situation particulière ainsi qu'à leur logement. Dès lors, il semble qu'un « effet âge » ou, plus exactement, un « effet carrière » soit en jeu puisque les bénéficiaires en fin de trajectoire et ayant exercé une activité professionnelle déclarée semblent davantage protégés face au manque de ressources (et inversement). Ainsi, l'âge peut s'avérer structurant dans la construction de l'espace pauvreté.

- Question de recherche : au vu de ces différents éléments, peut-on identifier un ou des profils à haute intensité de pauvreté au sein des publics du SPF ? Ces profils viennent-ils compléter les connaissances sur les publics les plus exposés à la pauvreté déjà connus (jeunes exclus du RSA, seniors chômeurs peu diplômés, travailleurs sans-papiers, familles monoparentales, etc.) ? Quels sont les profils

⁸⁵⁰ Voir : Observatoire des inégalités, *Familles monoparentales rime souvent avec pauvreté*, 2017.

⁸⁵¹ Voir : Roger Rabier (INSEE), *Les familles monoparentales, souvent en situation de précarité*, 2014 ; Corinne Challand, Dominique Kelhetter (Insee), *Les familles monoparentales plus souvent pauvres*, 2015.

⁸⁵² Tom Chevalier, « Les enjeux d'un revenu pour les jeunes », *Regards*, vol. 59, no. 1, 2021, pp. 139-149.

⁸⁵³ Jean Flamand, « Fin de carrière des seniors : quelles spécificités selon les métiers ? », *La note d'analyse de France Stratégie*, vol. 121, no. 6, 2023, pp. 1-12.

nouveaux qu'il faudra investiguer dans le cadre du travail monographique dans la suite de cette partie ?

I. Grandes tendances parmi les profils de pauvreté du Secours populaire de Bordeaux

Les graphiques ci-dessous mettent l'accent sur les données qui nous intéressent pour documenter l'espace de la pauvreté des bénéficiaires du Secours populaire de Bordeaux. Ils permettent de dessiner l'évolution des principales variables sociodémographiques et de mieux cerner la composition des publics reçus. Ils seront complétés par une ACP.

Encadré 10. Présenter les informations issues du jeu de données

Les variables sont de différentes natures. Ces données comportent :

- **Des variables sociodémographiques** : la nationalité, l'âge, le sexe, la taille du foyer, le nombre d'adultes (pour déterminer s'il s'agit d'une famille monoparentale ou non) ou encore le nombre et l'âge des enfants (le nombre d'enfants de moins de quatorze ans est ainsi renseigné comme il est d'usage dans les enquêtes mobilisant l'échelle d'Oxford).
- **Des variables socioéconomiques qualitatives (codées comme des variables binomiales)** : « est-ce que quelqu'un dans votre foyer perçoit un salaire journalier, une pension de retraite, une pension d'invalidité ou encore un minima social (ils sont tous présentés en détail au bénéficiaire par souci de clarté) ? Est-ce que votre foyer est intégralement dépourvu de ressources ? ».
- **Des variables renseignant sur le rapport du foyer bénéficiaire à la structure dans le temps** : date de création du premier dossier auprès de l'association, renouvellements éventuels. Elle permet de voir la trajectoire suivie par le foyer après ouverture de dossier.
- **Une variable qualitative multimodale à propos du logement** : celle-ci est particulièrement intéressante du point de vue du barème employé par la structure. En effet, elle comporte huit modalités : « locataire⁸⁵⁵, hébergé, en foyer, en hôtel, non domicilié, en squat, dort dans sa voiture, en camping ». La structure opère une distinction formelle entre la modalité « locataire » et les sept autres : elle définit ainsi les foyers appartenant à la première comme vivant « en logement stabilisé » (« LS ») et les sept autres comme étant indistinctement en « logement instable » (« LI »). Cette distinction est utilisée pour cibler les publics les plus vulnérables, ceux à qui seront éventuellement remis des colis d'urgence adaptés à la saison (grands froids hivernaux par exemple) et aux conditions dont ils disposent pour faire la cuisine et

⁸⁵⁴ Cet adjectif est à prendre avec des pincettes : il signifie juste que les montants associés à l'AAH ou aux pensions de retraite sont supérieurs à ceux du RSA par exemple.

stocker les denrées distribuées.

- **Des variables qualitatives binomiales renseignant sur des problèmes plus personnels et spécifiques** : situation d'endettement du ménage (éventuel dossier de surendettement, impayés divers), cas de mise sous tutelle mais aussi « problèmes de santé » (physiques, psychologiques faisant ou non l'objet d'un suivi, etc.).

- **Des variables qualitatives sur la couverture santé dont bénéficie le foyer bénéficiaire** : est-il titulaire de la couverture maladie universelle (CMU), de l'Aide médicale d'État (AME), d'une mutuelle ?

- **Des variables qualitatives sur la situation administrative**. Il s'agit des variables binomiales comme « sans-papiers » ou « demandeur d'asile »⁸⁵⁶.

Certaines variables issues du jeu de données du Secours populaire donnent un éclairage particulièrement intéressant pour comprendre les dynamiques de pauvreté auxquelles font face les bénéficiaires.

Le manque de ressources est, de manière évidente, la première variable sur laquelle il faut s'arrêter : elle traduit une impossibilité de percevoir des revenus du travail ou une aide de l'État, par exemple en raison de la situation administrative du bénéficiaire.

Le mal-logement est une variable sur laquelle le secteur associatif a, depuis longtemps, attiré l'attention⁸⁵⁷. Qu'il s'agisse de problèmes de vétusté, de surpeuplement, d'insalubrité : elle est souvent symptomatique des situations de pauvreté.

Enfin, la date de première inscription des bénéficiaires permet de dessiner une trajectoire d'entrée et/ou de sortie en pauvreté qui renseigne sur les profils ayant du mal à s'extraire de leur situation.

A. La variable âge

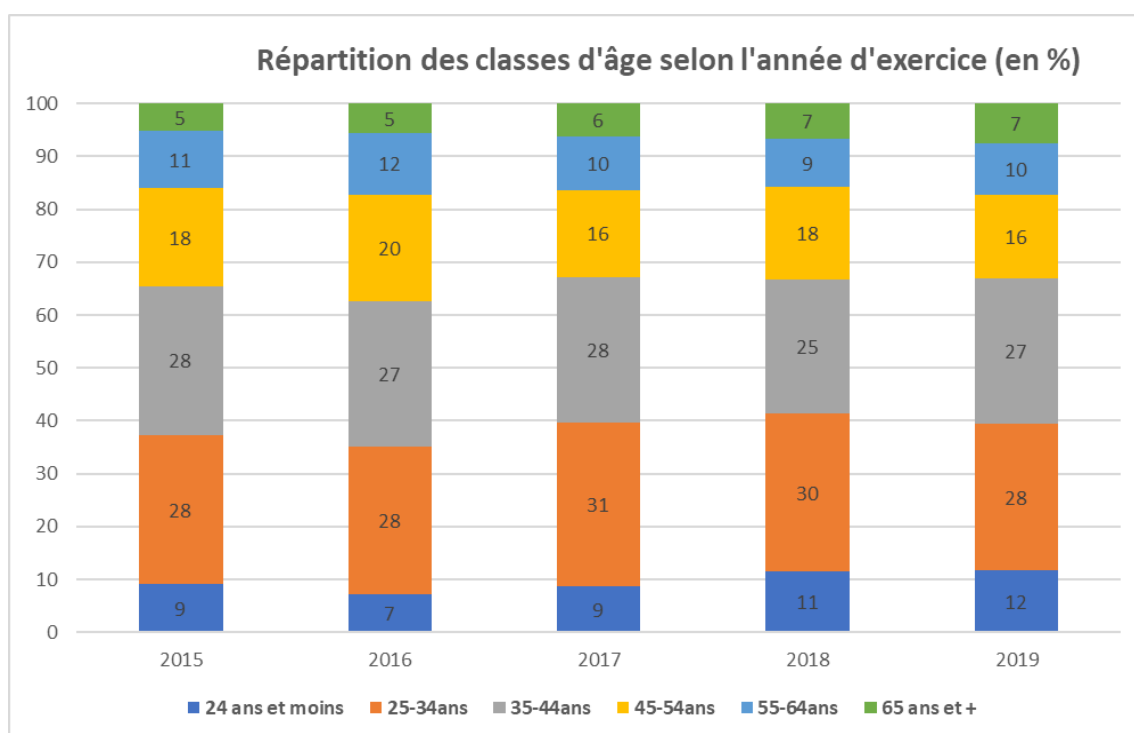
⁸⁵⁵ La modalité « propriétaire » ne concerne plus qu'un peu moins d'une dizaine de foyers sur les 1800 soutenus à l'année (c'est le cas d'un des enquêtés rencontrés).

⁸⁵⁶ La première n'est renseignée que pour les données 2014 et n'apparaît plus formellement à partir de l'année 2015. D'autres variables permettent de « contrôler » ces informations et ainsi d'avoir une idée de la situation administrative des bénéficiaires : la variable binomiale « ADA » (qui indique si le foyer perçoit l'allocation de demandeur d'asile, qui a remplacé « l'allocation temporaire d'attente » pour les demandeurs d'asile en cours de procédure) ou bien la variable « AME » (qui indique si le foyer dispose de l'aide médicale d'Etat, réservée aux personnes en situation irrégulière). Ces deux dernières permettent d'avoir une idée a minima du nombre de foyers en situation de précarité administrative. Toutefois, ces deux exemples de variables ne suffisent pas à déterminer avec certitude le nombre de personnes en situation irrégulière puisque le taux de non recours ou bien les sous-déclarations peuvent être importants.

⁸⁵⁷ Frédéric Viguier, *op. cit.*, 2020.

Commençons par nous pencher sur l'âge des personnes reçues. Les dates de naissance des bénéficiaires ont été regroupées dans le tableau suivant qui les présente année par année. Elles ont été rassemblées en six classes d'âge pour faciliter l'analyse. Ces classes d'âge sont celles que l'on retrouve habituellement dans les travaux statistiques sur la pauvreté et correspondent à des âges d'accès ou non aux droits sociaux (pour le RSA notamment mais aussi pour la retraite).

Graphique 9. Evolution des classes d'âge



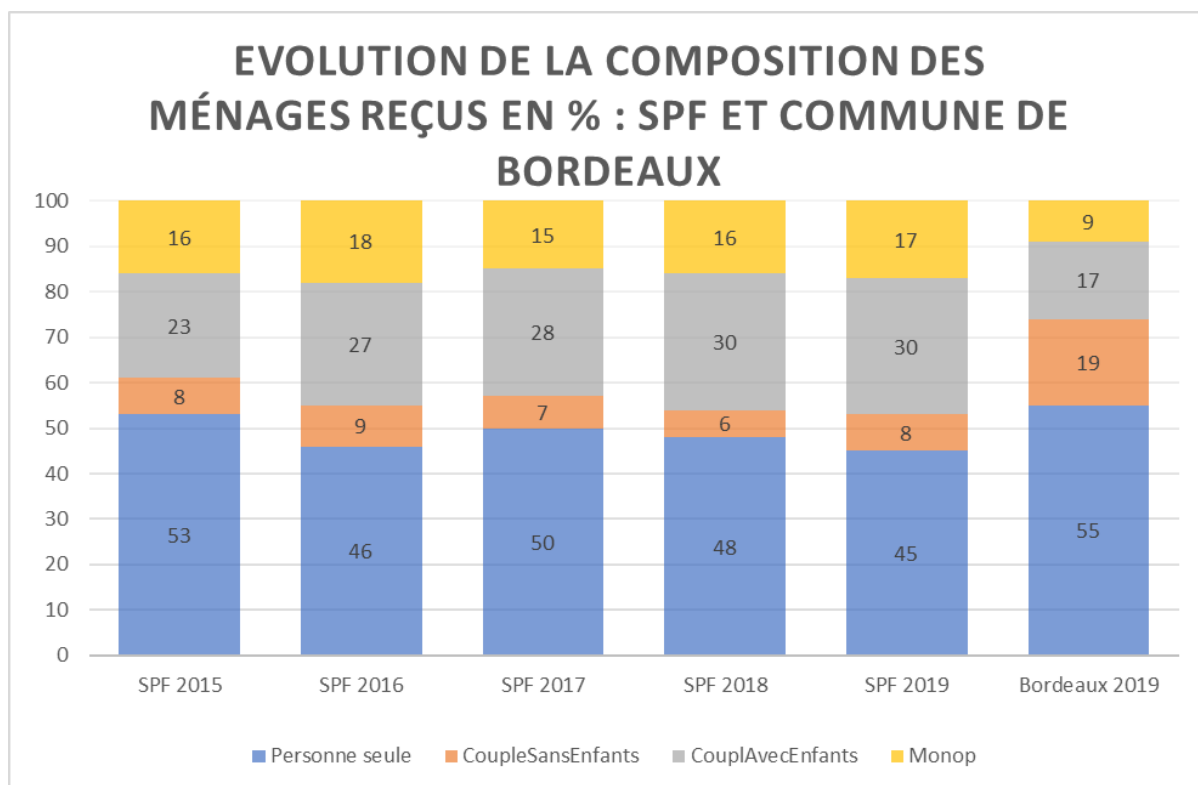
La structure en termes de classes d'âge évolue peu au fil des années mais traduit une augmentation aux deux extrêmes : à la fois du nombre de jeunes de moins de 25 ans et des seniors de 65 ans et plus. Les jeunes ne pouvant prétendre au minima le plus perçu parmi les bénéficiaires qu'est le RSA semblent vulnérables, certains sont étudiants. Les personnes plus âgées perçoivent davantage d'aides sociales et semblent davantage avoir du mal à s'extraire de la pauvreté dans la durée.

B. Composition des publics reçus et surexposition à la pauvreté

Commençons par présenter la composition des foyers de la commune de Bordeaux grâce aux données mises à disposition par l'INSEE. Les tableaux ci-dessous présentent les données disponibles sur les familles se rendant au SPF et les mettent en relation avec les

données extraites du dossier « commune de Bordeaux » paru le 13 décembre 2022⁸⁵⁸. Ils détaillent la composition des foyers bordelais selon qu’il s’agit de familles avec enfants, sans enfants ou encore de familles monoparentales :

Graphique 10. Composition des familles inscrites au SPF et dans la commune de Bordeaux⁸⁵⁹



Cette variable donne une idée en creux du nombre d’unités de consommation (UC) par foyer. Le tableau ci-dessus traduit une légère augmentation tendancielle des familles monoparentales et des couples avec enfants, deux profils plutôt connus pour être exposés à la pauvreté

Il apparaît qu’en 2019 à Bordeaux, les personnes vivant seules représentaient environ 55% du total des foyers. Ensuite, les couples sans enfants représentaient environ 19% des configurations familiales, les couples avec enfants 17% et les familles monoparentales 9%.

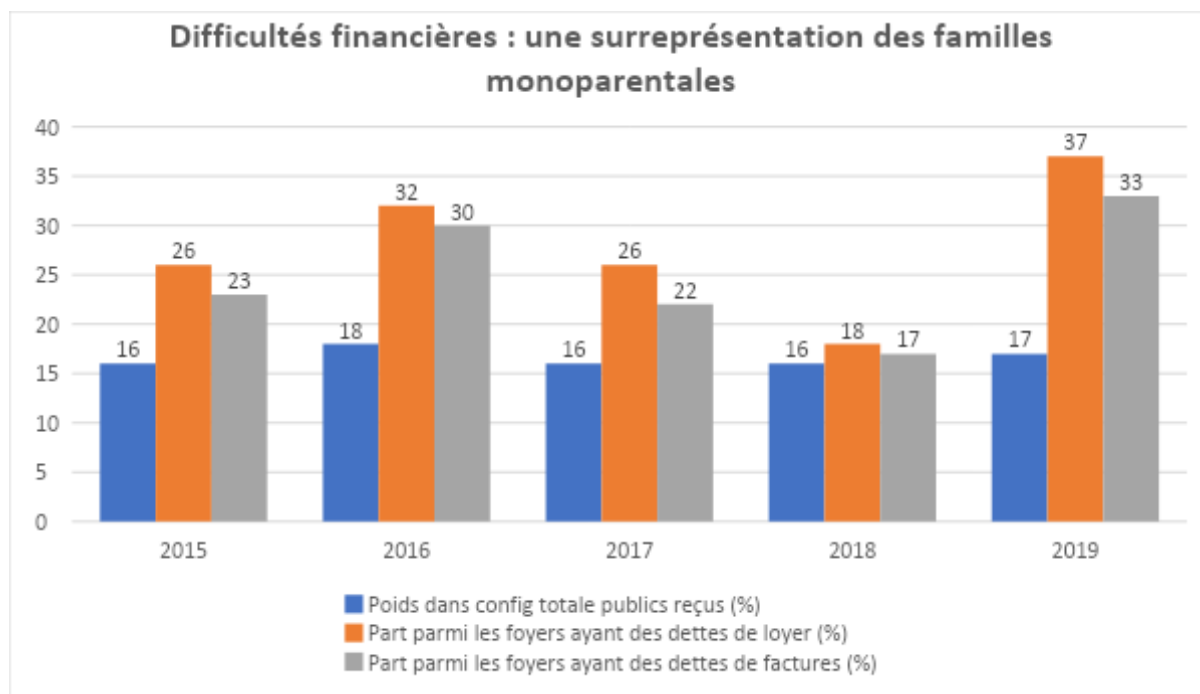
Ces proportions suivent dans les grandes lignes celles rencontrées parmi les publics du Secours populaire de Bordeaux (voir les cinq premières colonnes du tableau ci-dessus),

⁸⁵⁸ Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-33063#chiffre-cle-2>

⁸⁵⁹ Voir Insee (2019), Commune de Bordeaux, ménages selon leur composition. Source : INSEE, RP 2019, exploitations complémentaires, géographie du 1/01/2022.

à l'exception des familles monoparentales : celles-ci y sont deux fois plus représentées, ce qui n'est pas sans conséquences sur l'exposition à la pauvreté. A titre d'exemple, tandis que la part des familles monoparentales est demeurée plus ou moins stable (autour de 17%) au fil des ans, elles sont toujours surreprésentées dans les publics en situation d'endettement⁸⁶⁰ ou d'impayés de loyer. C'est ce que montre le tableau suivant à propos des bénéficiaires du Secours populaire de Bordeaux :

Graphique 11. Familles monoparentales et difficultés financières



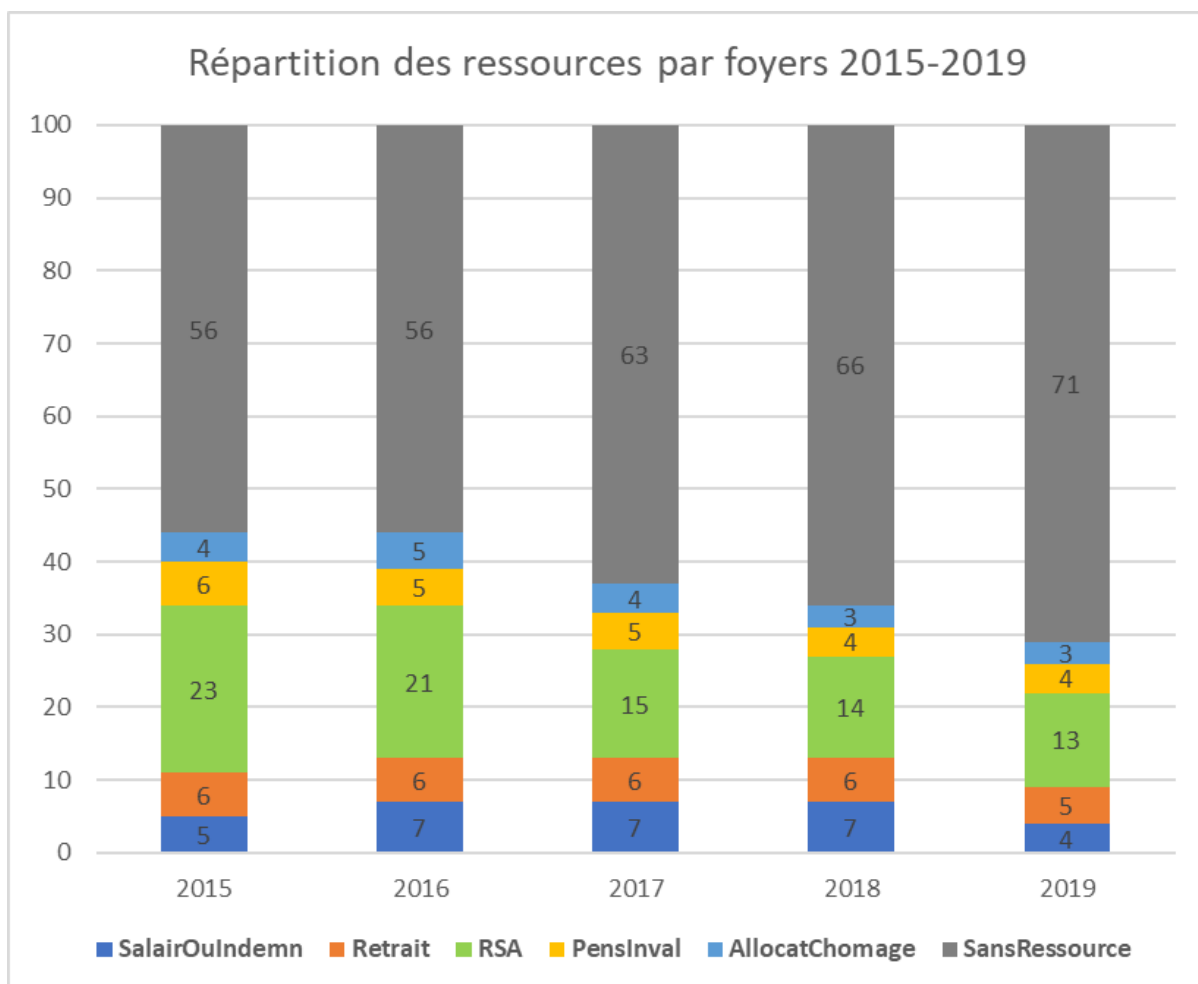
On le voit dans le tableau ci-dessus, la configuration familiale a bien un impact sur les difficultés financières auxquelles sont exposés les bénéficiaires du Secours populaire. Les foyers monoparentaux sont - chaque année - surreprésentés parmi les foyers endettés. A titre d'exemple, ils comptent pour plus du tiers des foyers ayant contracté des arriérés de loyer en 2019 (37%) soit plus de deux fois leur part dans le total des foyers reçus. Ce cas précis sera illustré par la monographie de Negi : à la tête d'une famille monoparentale et ne pouvant plus honorer son loyer depuis plusieurs mois lors de l'enquête.

C. Une tendance à la paupérisation : la part des ménages « sans ressources » en hausse

⁸⁶⁰ Je n'ai pas conservé la variable « dossier de surendettement » car trop peu de foyers présents.
BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

La variable logement est à associer à celle des ressources que perçoivent les foyers sur la période considérée. Le tableau ci-dessous présente les principales ressources dont peuvent disposer les bénéficiaires ; il ne présente pas les minima liés à la situation administrative particulière comme l'ATA ni ceux liés à la configuration familiale (allocations familiales etc.).

Graphique 12. Types de ressources dont disposent les bénéficiaires



L'évolution des chiffres entre 2015 et 2019 fait état d'une hausse du nombre de bénéficiaires dépourvus de ressources, c'est-à-dire ne percevant pas de revenus issus du travail ou de minima sociaux. Le tableau ci-dessus établit donc clairement une tendance à la paupérisation des publics reçus puisque les personnes sans ressources qui ne représentaient que 56% des publics reçus en 2015 comptaient pour 71% en 2019.

Il faut également noter qu'après avoir brièvement augmenté, la part de personnes percevant des revenus issus du travail (salaire ou intérim) pour 2019 (4%) est ensuite retombée proportionnellement en deçà de son niveau de 2015 (5%). Il s'agit par ailleurs du plus petit groupe, cela signifie que les personnes en emploi sont peu présentes à l'aide alimentaire du SPF.

Cette évolution, qui va de pair avec l’augmentation du nombre de bénéficiaires extra-européens, traduit une paupérisation croissante des publics reçus. Les bénéficiaires d’origine extra-européenne rencontrés à la structure ne disposent généralement pas de ressources économiques et sont, de fait, surexposés à la pauvreté.

S’il s’agit de demandeurs d’asile, ils peuvent percevoir l’Allocation du demandeur d’asile qui s’élève à environ 200 euros par mois pour une personne seule⁸⁶¹ et, dans le pire des cas, ils ne perçoivent ni revenus du travail, ni minima. Des revenus si faibles expliquent que de nombreux demandeurs soient contraints de solliciter une aide alimentaire auprès d’associations⁸⁶². Ces publics sont donc en partie dépendants de l’aide reçue de la part du guichet associatif et la différence est très marquée et témoigne de l’importance de la situation administrative sur l’entrée en pauvreté.

Tableau 16. Répartition des publics sans ressources selon qu’ils sont ressortissants européens ou non (2018)

Provenance des foyers bénéficiaires (en %)	Ressources	Sans ressources	Total
UE	78	22	100%
Non-UE	17	83	100%
Total	34	66	100%

Le tableau 5 témoigne de l’importance de la provenance des bénéficiaires comme variable. Cette dernière est déterminante dans l’exposition à la pauvreté puisque près de 83% des bénéficiaires d’origine extra-européenne se présentant à la Structure sont dépourvus de ressources.

Ces foyers sont bien obligés de « se débrouiller » pour trouver un complément via le

⁸⁶¹ « Un montant forfaitaire [qui] varie selon la composition familiale et s’élève à un forfait de 6,80 euros par jour pour une personne seule, soit 206,83 euros par mois (+3,40 euros par jour par personne supplémentaire dans la famille). Un forfait additionnel de 5,40 euros par jour et par adulte est versé si aucune place dans les lieux d’hébergement pour demandeurs d’asile n’est proposée à l’allocataire. », DREES 2017, p. 145.

⁸⁶² A titre comparatif, une valorisation exploratoire du panier de denrées remis à chaque bénéficiaire correspond – pour une personne seule – à environ 70 euros de marchandises par mois. Ce montant, une fois rapporté à celui de l’ADA pour une personne seule (206 euros par mois au moment de l’enquête), correspond ainsi à plus du tiers des revenus : son importance est d’autant plus grande dans le budget.

recours au tissu associatif local, à leur réseau et/ou au travail non déclaré. A l'inverse, les autres bénéficiaires peuvent entrer dans les cases de la protection sociale et prétendre à un minima ou à un dispositif : environ 78% des foyers français ou ressortissants d'un pays de l'Union déclaraient percevoir des ressources en 2018.

Tableau 17. Réponse des bénéficiaires français à la question "quelle ressource percevez-vous ?" (2018)

Type de revenu	Salair e	Retrait e	RSA	Pension invalidité/ AAH	Assedic	Sans Ressources	Total
Bénéficiaires français (%)	9	20	33	14	10	15	100%

Parmi les bénéficiaires français, seule une minorité déclarait ne percevoir aucune ressource en 2018 (15% de ces bénéficiaires), les autres perçoivent un salaire (9%), une pension de retraite (20%), le RSA (33%), l'AAH (14%) ou encore les indemnités Assedic (10%). Pourtant, ces Français sont nombreux à se rendre au guichet de l'aide alimentaire, ce qui pose ensuite la question du montant des aides perçues. En effet, ces dernières s'avèrent souvent insuffisantes puisqu'il s'agit, principalement, du revenu de solidarité active (33%) qui ne permet pas aux individus de dépasser le seuil de pauvreté. A titre d'exemple le RSA s'élève à environ 500 euros pour une personne seule⁸⁶³, bien loin des seuils à 50 ou 60% du revenu médian, situés plusieurs centaines d'euros au-dessus. L'aide alimentaire s'adresse donc aussi en partie à des publics bénéficiant d'un dispositif public.

Ces derniers points nous invitent à nous pencher sur l'origine des bénéficiaires et sur son incidence sur leurs conditions matérielles d'existence.

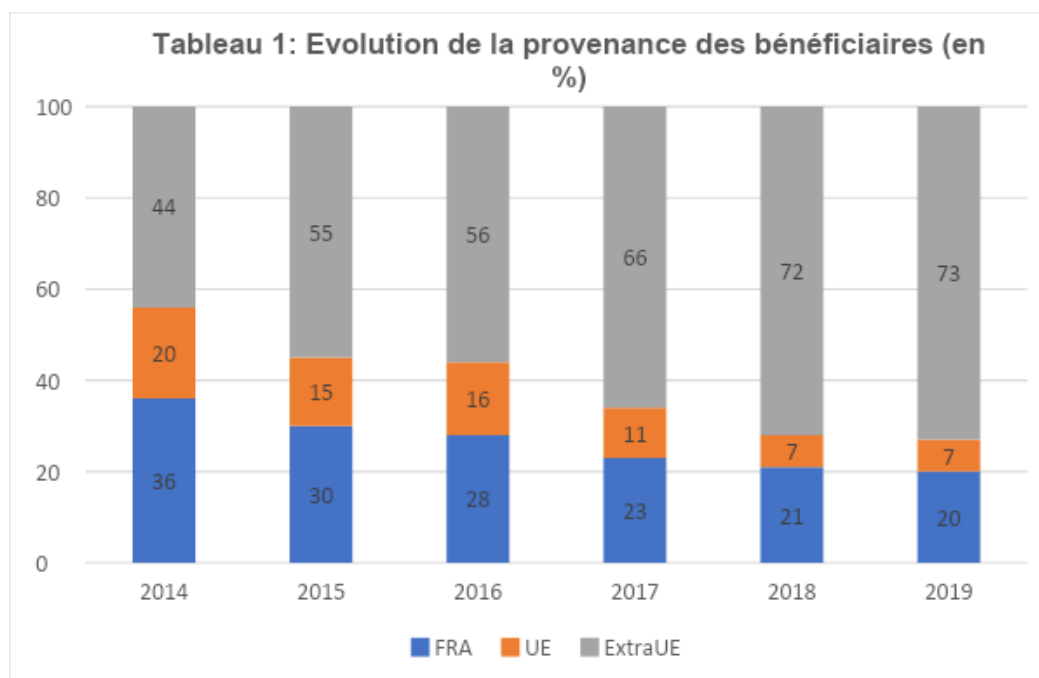
D. Provenance des bénéficiaires et cumul de difficultés spécifiques : absence chronique de ressources, mal-logement et inscription de la pauvreté dans le temps

⁸⁶³ Environ un bénéficiaire sur deux vit seul, sans enfants comme l'enquêtée dont il sera question dans le chapitre suivant sur les monographies.

Contrairement au guichet public qui se montre sélectif sur critère de nationalité et ne vient pas en aide aux « illégaux », le guichet associatif est ouvert à toute personne dans le besoin. Sur l'exercice 2018 (première année complète de l'enquête), la structure a accueilli plus de 80 nationalités différentes. Celles-ci ne sont pas également représentées : certaines constituent une cohorte particulièrement importante quand d'autres sont très minoritaires et comptent tout au plus quelques familles.

Par souci de clarté, les 80 nationalités présentes ont d'abord été regroupées en trois groupes. Le premier est celui des bénéficiaires français (« FRA »), le deuxième est celui des bénéficiaires originaires de l'Union européenne (« UE » à l'exception de la France) et, enfin, le groupe des bénéficiaires d'origine extra-européenne (« ExtraUE »). Ce premier tri permet de voir à qui s'adresse l'aide dispensée par la structure. Il permet aussi de voir s'il existe des recoupements avec les publics reçus par le guichet public. Considérons le graphique suivant qui expose les évolutions parmi la population accueillie :

Graphique 13. Provenance des bénéficiaires (2014-2019)



La composition du public bénéficiaire n'est pas monolithique. Certains proviennent de pays extra-européens et ne disposent pas d'un titre de séjour, d'autres sont originaires de l'espace européen et sont éligibles, comme les Français, aux différents dispositifs d'aide disponibles. La provenance et la situation administrative des bénéficiaires est donc une variable déterminante.

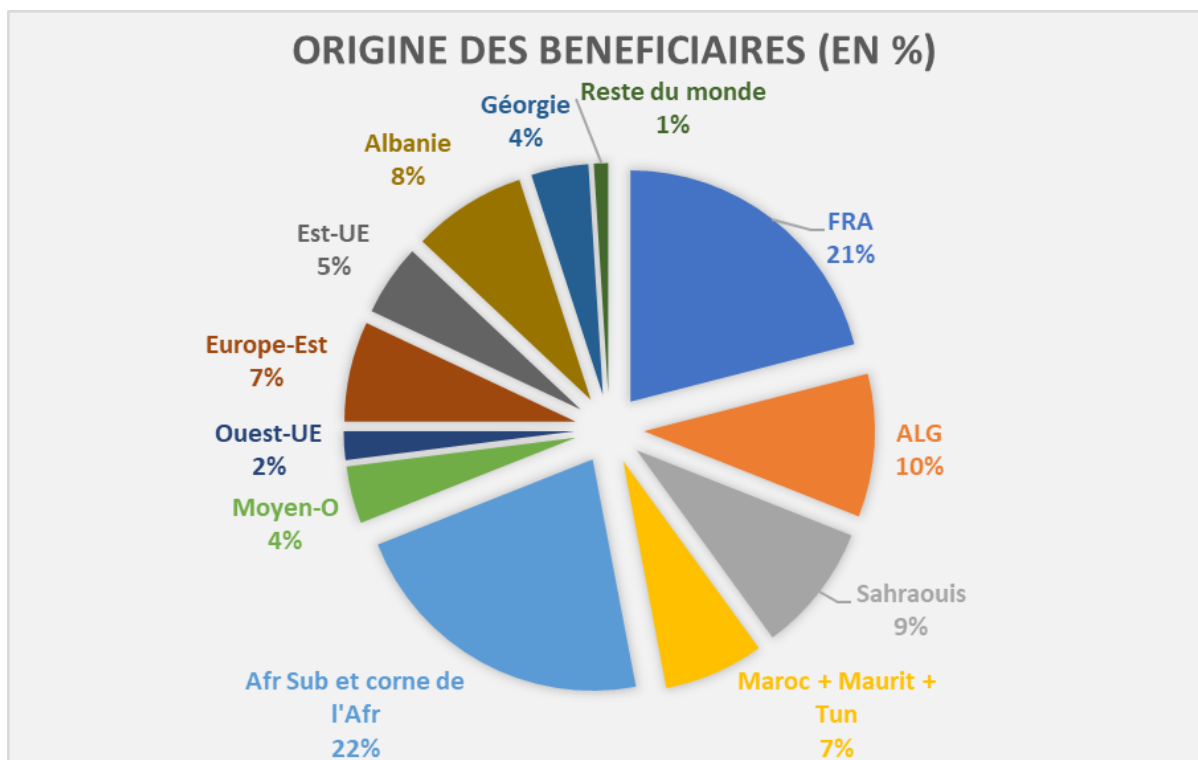
En 2019, les bénéficiaires français représentaient 20% du total des inscrits et les bénéficiaires originaires de l'Union européenne 7%. Il peut s'agir de chômeurs ou d'inactifs mais aussi de travailleurs pauvres (respectivement 10 % et 25 % de ces groupes de bénéficiaires déclaraient percevoir un revenu lié au travail) qui ne parviennent pas à s'extraire d'une situation de pauvreté par leur salaire. Les bénéficiaires français soutenus par la structure sont, pour la moitié, des foyers renouvelant leur inscription depuis plusieurs années, ce qui suggère qu'ils ne parviennent pas à sortir durablement de la pauvreté⁸⁶⁴.

A l'inverse, les foyers d'origine extra-européenne, qui constituent environ 72% du total des bénéficiaires soutenus en 2018, sont en majorité des primo-inscrits. Il s'agit, en partie, de demandeurs d'asile (28% des bénéficiaires d'origine extra-européenne) ou de sans-papiers (environ 11% des 1730 foyers). Ce premier tri indique que la structure apporte son aide à des publics divers et agrège des situations très différentes à un même guichet de l'aide alimentaire. Entrons à présent dans le détail de la composition des publics reçus par provenance géographique. Le tableau suivant renseigne l'origine géographique des bénéficiaires reçus pour l'année 2017⁸⁶⁵ en pourcentage :

⁸⁶⁴ C'est par exemple le cas de Béatrice - inscrite pour la première fois en 2015 - dont il sera question par la suite.

⁸⁶⁵ Ces chiffres ne changent pas beaucoup d'une année sur l'autre. Aussi, ne présenterons-nous que les données pour 2017.

Graphique 14. Origine des bénéficiaires (2017)



Les foyers soutenus proviennent essentiellement d'Afrique (Afrique du nord, corne de l'Afrique et Afrique subsaharienne), de France, d'Europe de l'Est (hors Union européenne) ou d'autres pays de l'UE. Les chiffres ne sont toutefois pas figés depuis le début de la collecte des données disponibles. Les chiffres disponibles depuis 2014 montrent que la part de foyers français soutenus par la structure décroît dans le temps tandis que les parts respectives des bénéficiaires extra-communautaires - notamment Albanais et Géorgiens - augmentent.

Il faut cependant souligner que le nombre de foyers français ne diminue pas en termes absolus mais seulement en proportions, ce qui signifie que la structure accueille de nouveaux publics supplémentaires d'une année sur l'autre⁸⁶⁶.

Encadré 11. L'origine géographique des bénéficiaires du SPF (2017) dans le détail.

⁸⁶⁶ Cela pose la question des moyens disponibles et rappelle l'urgence quasi-permanente à laquelle fait face l'association. Voir Luc Boltanski, *op. cit.*, 1990.

Le graphique ci-dessus propose un découpage en fonction de la taille des contingents représentés et d'espaces géopolitiques cohérents. Aussi, certaines nationalités sont suffisamment représentées pour pouvoir former un groupe à part entière :

- Si l'on comptabilise chaque nationalité à part, les français constituent le principal contingent avec 21% des foyers.
- Les Algériens sont, comme les Français, très nombreux pour une seule nationalité (10%) et peuvent donc figurer à part. Les spécificités administratives pour ce qui est de l'octroi de visa travail par exemple justifient aussi qu'ils ne soient pas comptabilisés avec les autres pays d'Afrique du nord.
- Les Sahraouis sont généralement exposés à des situations particulières puisqu'il va s'agir de mineurs ou individus isolés et d'apatrides. Ils sont assez nombreux (9%) pour former une catégorie à part.
- Les Albanais représentent à eux seuls plus de 8% de la population se rendant à la structure.
- Les Géorgiens, deux fois moins nombreux que les Albanais, constituent un groupe statistiquement important (4%).

Certaines nationalités ont été regroupés pour créer des groupes suffisamment conséquents d'un point de vue statistique :

- *Afrique Sub + corne* regroupe : Gabon, Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire, Rwanda, Burundi, Madagascar, Congo, Centrafrique, Tchad, Soudan, Sao Tomé, Niger, Tchad, Togo, Bénin, Sierra Leone, Libéria, Nigeria, Angola, Ethiopie, Erythrée, Somalie. Ce groupe forme le plus gros contingent (22%).
- Tunisiens, Marocains et Mauritaniens forment le groupe « Maghreb » de taille comparable (7%) aux catégories évoquées plus haut.
- Europe de l'Est (7%) : cette catégorie regroupe les Russes, Tchétchènes, Macédoniens, Tadjiks, Kosovars, Serbes et, enfin, les Arméniens. Il s'agit donc d'un groupe assez hétérogène avec des foyers venant des Balkans et d'Asie. J'ai choisi de rattacher les Arméniens aux autres foyers d'Europe de l'Est pour des raisons religieuses (ils sont très majoritairement chrétiens).
- Est-UE regroupe (5%) des pays membres de l'Union européenne dont le niveau de vie est inférieur à la France : Bulgarie, Roumanie, Pologne, République Tchèque et Hongrie.
- Moyen-Orient : ce groupe (4%) est constitué de personnes provenant de Libye, Egypte, Yémen, Syrie, Iraq (dont quelques foyers Kurdes), Iran, Afghanistan et Turquie.
- Ouest-UE, ce petit groupe de bénéficiaires (2%) rassemble : Portugais, Espagnols, Belges, Italiens, Anglais et Allemands. Il s'agit de foyers originaires de pays européens plutôt dits « riches » ou de niveau de vie à peu près comparable à celui de la France.
- Enfin, le groupe « Reste du monde » (le nom n'est pas très heureux...) regroupe (1%) des nationalités qui se comptent à l'unité. Cela permet de rassembler les foyers restant qui seraient trop peu nombreux autrement : Inde, Pakistan, Sri Lanka, Chine, Mongolie, Bolivie (1), Venezuela (1) etc.

A titre de comparaison, regardons les pays d'origine des demandeurs d'asile inscrits auprès de la structure pour l'année 2018. Le tableau ci-dessous rapporte, dans l'ordre croissant, le nombre de bénéficiaires demandeurs d'asile selon la nationalité d'origine

(les 4 principaux contingents, par ordre décroissant, en pourcentage du total de demandeurs d'asiles inscrits) :

Tableau 18. Demandeurs d'asile inscrits au SPF (2018)

Demandeurs d'asile par nationalité	(%)	Cum.
Sahraouie	18	18
Albanaise	13	31
Géorgienne	9	40
Guinéenne	6	46
...
TOTAL	100	100

Parmi les 344 demandeurs d'asile inscrits à la structure en 2018, le contingent le plus important est celui des Sahraouis (62) dont la présence constitue une particularité géographique de la commune puisque nombre d'entre eux souhaitent se rendre en Espagne voisine.

Les deuxième, troisième et quatrième principaux contingents de demandeurs d'asile se rendant à la structure sont, respectivement, les Albanais (46 demandeurs pour 117 foyers soutenus) et les Géorgiens (30 demandeurs pour 93 foyers soutenus) suivis par les Guinéens (22 demandeurs d'asile pour 54 foyers soutenus). Ces chiffres sont en phase avec les demandes d'asile enregistrées par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) en 2018⁸⁶⁷.

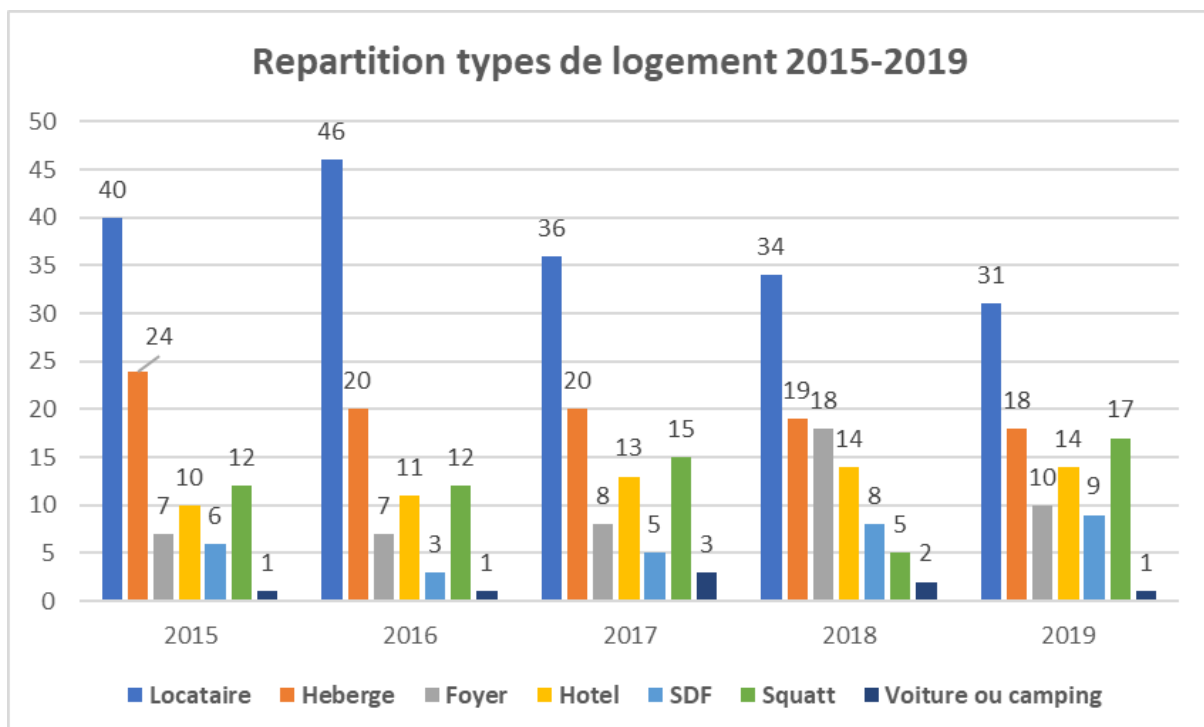
⁸⁶⁷ « Les principaux pays d'origine de la demande d'asile sont l'Afghanistan (10 221), l'Albanie (8 261 demandes), la Géorgie (6 717), la Guinée (6 621) et la Côte d'Ivoire (5 256). On note une tendance à la baisse des demandes albanaises (- 28 % par rapport à 2017) et haïtiennes (- 59 %), tandis que la demande géorgienne a progressé (+ 256 %). Si la demande afghane a augmenté par rapport à l'année passée (+ 55 %), elle a toutefois connu un net recul au second semestre. Quant à la demande d'asile des pays de l'Afrique de l'Ouest, elle a poursuivi sa progression (Guinée...) ». Voir : <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/actualites/les-donnees-de-l-asile-a-l-ofpra-en>

La structure des populations rencontrées et soutenues par l’antenne Amédée Alins est donc très semblable à celle des personnes déposant un dossier de demande d’asile auprès de l’OFPRA : le nombre de foyers d’origine albanaise ou géorgienne a augmenté au fil des années. Cette dynamique est observable dans l’évolution de la composition des bénéficiaires et témoigne d’un lien entre politiques migratoires décidées à l’échelon national ou européen et guichet associatif, ultime rempart contre la misère sur le territoire national. Cette ressemblance dans la composition des publics demandeurs d’asile ne donne pas nécessairement lieu à une prise en charge de la part des deux guichets et explique, par conséquent, que ces publics soient surreprésentés au guichet de l’aide alimentaire.

E. Le mal-logement qui gagne du terrain, la paupérisation à l’œuvre

Enfin, le dernier tableau ci-dessous résume l’évolution des logements sur la période 2015-2019. Les personnes sans domicile fixe (SDF) et celles déclarant dormir dans leur voiture ou sur un emplacement de camping ont été regroupées pour la suite de l’ACP car leurs fréquences étaient trop faibles et les situations pouvaient se recouper dans la pratique.

Graphique 15. Types de logement et mal-logement chez les bénéficiaires (en %)



Le graphique ci-dessus montre que la modalité « locataire » (qui recoupe aussi quelques propriétaires⁸⁶⁸) est la plus importante. Toutefois, les autres modalités déclinent 6 situations de mal-logement qui, une fois cumulées, comptent pour 60 voire 70% de l'effectif global selon les années. Le mal-logement gagne donc en proportion sur la période 2015-2019 à mesure que le logement stabilisé en bleu recule de 40,5% (2015) à 31% (2019).

Il est fréquent que les structures forgent, par l'expérience et la pratique, leurs propres catégories pour rendre compte des situations sociales rencontrées sur le terrain⁸⁶⁹. Le type de logement occupé par le bénéficiaire constitue un bon révélateur de pauvreté. La structure utilise donc des catégories « indigènes » propres au secteur⁸⁷⁰ pour distinguer les différentes situations sociales auxquelles elle fait face : son personnel distingue « logement stabilisé » et « logement instable » en considérant que seule la catégorie regroupant les locataires ou propriétaires⁸⁷¹ (disposant d'un contrat locatif par exemple) peut être qualifiée de « logement stabilisé ». Par opposition, le « logement instable » se décline sous plusieurs modalités : il peut s'agir de personnes hébergées, en foyer, en hôtel social, de personnes sans domicile fixe, logeant en squat, ou dormant dans leur véhicule, en camping et pouvant se retrouver à la rue à tout moment. Considérons les données relatives au logement des bénéficiaires sur la longueur :

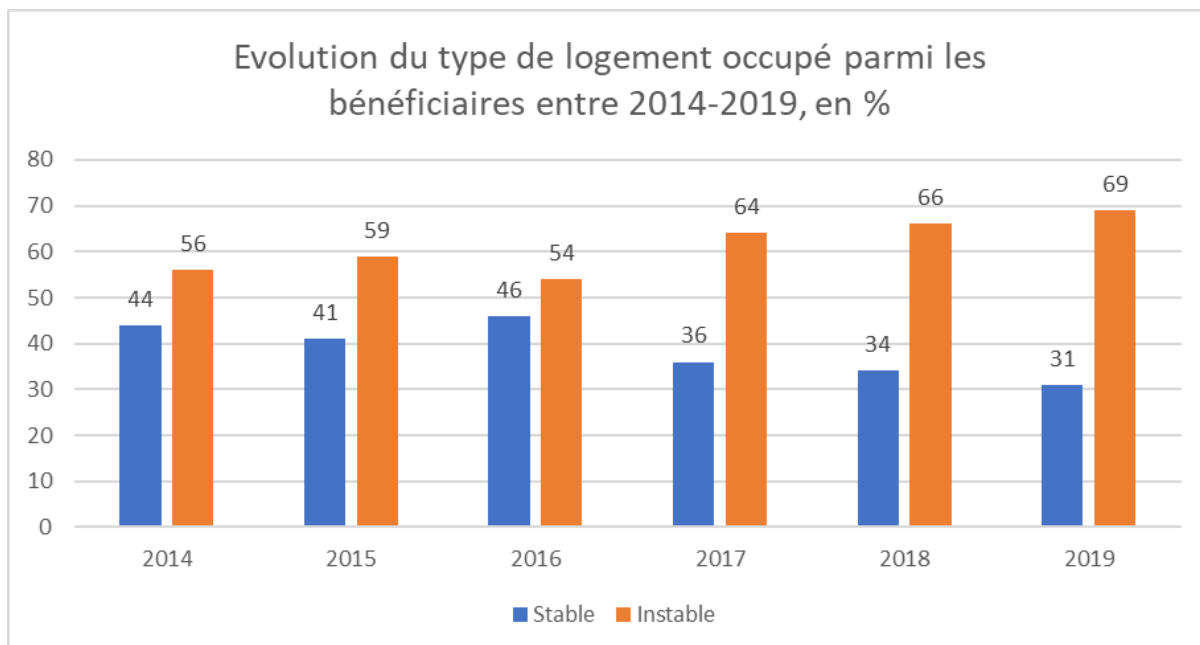
Graphique 16. Répartition logement stabilisé/instable (2014-2019)

⁸⁶⁸ Le nombre de propriétaires est très faible, une dizaine de familles tout au plus. Le Secours populaire les a regroupés sous la catégorie des logements stabilisés (locataires).

⁸⁶⁹ Rémy Caveng et Claude Thiaudière, *op. cit.*, p. 56.

⁸⁷⁰ On retrouve ces catégories dans d'autres publications de structures associatives spécialisées comme la Fondation Abbé Pierre.

⁸⁷¹ Les propriétaires représentent une part tout à fait marginale des publics reçus.



Le tableau ci-dessus montre une dynamique de précarisation des conditions de logement des bénéficiaires entre 2014 et 2019 : la part des familles disposant d'un logement stabilisé tend à diminuer au fil des ans⁸⁷² au profit des bénéficiaires en logement instable.

Nous allons tâcher d'expliquer cette tendance mais nous pouvons d'ores et déjà émettre l'hypothèse que cette évolution dans le rapport au mal-logement a trait à l'arrivée de nouveaux publics en provenance de pays pauvres vivant dans une grande précarité au quotidien (ils ne disposent par exemple pas d'un endroit stable pour dormir).

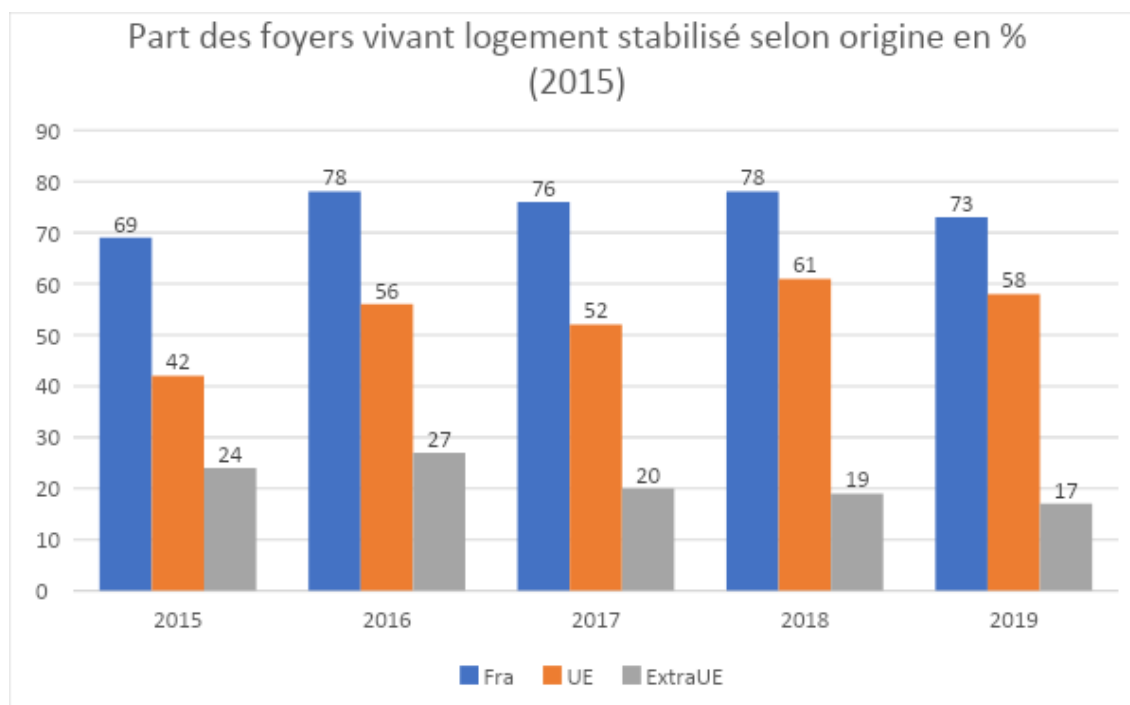
Pour bien comprendre l'importance de la distinction « logement stable et instable », prenons l'année 2018 : environ 66% de l'ensemble des bénéficiaires vivaient dans un logement instable, c'est-à-dire « n'étaient pas propriétaire et/ou ne possédaient pas de contrat/bail locatif ». Cette information est très importante pour le fonctionnement de la structure car elle influe sur la manière de venir en aide. En effet, la situation du logement peut entraîner tout une série de problèmes pour entreposer, stocker, conserver ou cuisiner les denrées distribuées par la structure. Certains plats cuisinés doivent être réchauffés au four, d'autres produits doivent être placés dans un congélateur ou au réfrigérateur : autant d'aspects en apparence triviaux, mais qui s'avèrent essentiels pour que l'aide dispensée soit effective.

⁸⁷² Mis à part 2016.

Par ailleurs, le mal-logement peut aussi être responsable de problèmes de santé : la mauvaise isolation et le froid peuvent causer des maladies et engendrer des difficultés supplémentaires conduisant à l'impossibilité de travailler⁸⁷³.

De plus, l'origine du bénéficiaire semble déterminante dans le fait d'occuper un logement stabilisé :

Graphique 17. Logement stabilisé et origine (2015)



Lecture : « en 2015 seuls 24% des foyers d'origine extra-européenne occupaient un logement stabilisé »

La part de bénéficiaires français et européens occupant un logement stable a légèrement augmenté sur la période 2015-2019 et dessine une relation assez nette (tableau 6) entre l'origine et le mal-logement. En effet, à l'inverse, seule une minorité de bénéficiaires d'origine extra-européenne occupe un « logement stable ». De plus, leur situation s'est aggravée quasi continuellement sur la même période puisqu'ils étaient 24% à occuper un logement stable en 2015 mais n'étaient plus que 17% en 2019. Une fois encore, l'origine paraît jouer un rôle déterminant dans les dynamiques de pauvreté rencontrées à la structure.

Les conditions de vie en termes de ressources et de logement semblent s'être dégradées au cours des dernières années. Les exemples de l'absence de ressources, de la date

⁸⁷³ Nous le verrons par la suite avec la monographie de Hédi.

d'inscription et du logement permettent d'illustrer les difficultés auxquelles sont confrontés les bénéficiaires

F. La date de création de la fiche SPF : la pauvreté dans la durée ?

La présence de ces publics suggère l'insuffisance des dispositifs⁸⁷⁴ en place pour sortir durablement de la pauvreté puisqu'un tiers des bénéficiaires français inscrits en 2018 percevaient le RSA et avaient recours à la structure depuis déjà plusieurs années. En effet, au SPF, les cartes d'inscription se renouvellent tous les trois mois après un entretien avec le personnel de la structure pour faire le point sur l'évolution de la situation du bénéficiaire. Il s'agit d'une sorte de bilan social⁸⁷⁵.

Dans le cas d'un renouvellement de l'inscription, la variable « date de création de la fiche » s'avère intéressante pour l'analyse puisqu'elle renseigne sur l'enregistrement des ménages auprès de la structure et, ainsi, sur l'inscription de la pauvreté dans le temps. Il faut cependant rester prudent : le fait qu'un ménage disparaisse d'une année sur l'autre ne signifie pas pour autant qu'il soit sorti de la pauvreté. Il peut s'agir d'un bénéficiaire ayant trouvé un travail ponctuel et connaissant une phase d'entrée-sortie en pauvreté, d'un inscrit ayant trouvé une autre structure associative ou tout simplement d'un déménagement. Toutefois, si cette variable ne permet pas de dire qu'un ménage est bel et bien « sorti » de la pauvreté, elle permet à tout le moins de comptabiliser ceux qui demeurent en pauvreté et ont besoin de renouveler leur carte d'une année sur l'autre auprès de l'aide alimentaire. Parfois, les bénéficiaires sont inscrits de très longue date au sein de la structure et leur réinscription signale que leur situation stagne ou empire d'une année sur l'autre.

On peut ainsi remarquer que certaines catégories tendent à davantage renouveler leur inscription d'une année sur l'autre auprès de la structure. C'est notamment le cas selon la nationalité/provenance des foyers bénéficiaires.

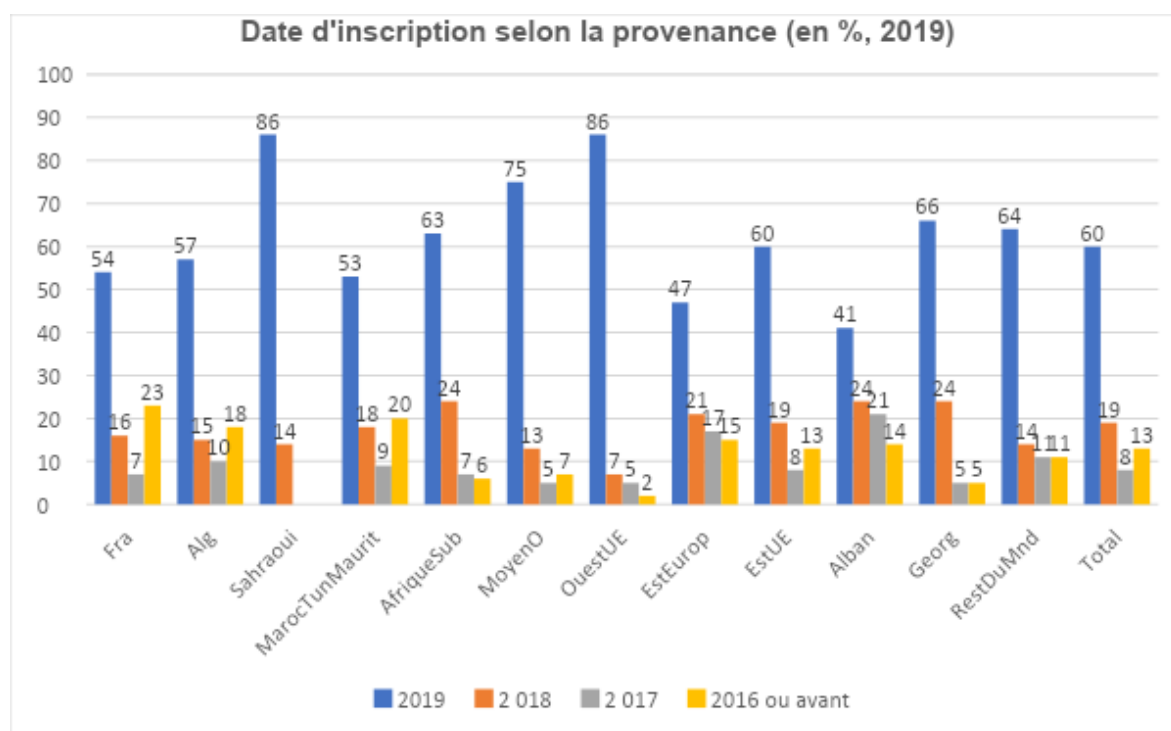
Considérons à présent les deux graphiques ci-dessous qui présentent les dates d'inscription auprès du Secours populaire pour différents groupes de bénéficiaires. Ces

⁸⁷⁴ Ceci corrobore les informations mises en avant par la DREES : Aurélien Boyer et Céline Leroy, « RSA : parmi les bénéficiaires fin 2018, deux sur cinq ont travaillé en 2019 », *DREES Études et résultats*, 1253, décembre 2022.

graphiques détaillent le taux de réinscription des bénéficiaires (base 2019) au fil des années. Quelle que soit leur provenance, il apparaît clairement qu’au sein de chaque groupe, la plupart des bénéficiaires sont primo-inscrits. Par ailleurs, certains groupes ont connu une inscription relativement récente (comme les bénéficiaires issus de l’Afrique subsaharienne, Moyen-Orient, Géorgie) voire très récente (Sahraouis, UE de l’Ouest).

En revanche, si l’on classe les bénéficiaires selon leur ancienneté d’inscription on s’aperçoit que les bénéficiaires français (23% des foyers français) sont nombreux à être inscrits depuis « 2016 ou antérieurement ». Il en est de même pour les bénéficiaires algériens (18% des foyers algériens) ou marocains/tunisiens/mauritaniens (20% de ces foyers) ou pour les bénéficiaires d’Europe de l’Est. La diversification des origines des foyers bénéficiaires est donc un phénomène plutôt récent.

Graphique 18. Date d’inscription et origine géographique (2019)



Ces chiffres montrent une inscription de la pauvreté dans la durée chez deux catégories de public : les foyers français et les bénéficiaires originaires de pays avec qui la France entretient une tradition d’immigration (Afrique du nord, etc.). Les chiffres suggèrent aussi que les groupes les plus jeunes et mobiles tendent à quitter l’espace de la pauvreté de l’association, ce qui n’équivaut pas à une sortie pure et simple de la pauvreté. Les raisons de la disparition des registres peuvent être multiples (déménagement,

⁸⁷⁵ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*
BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

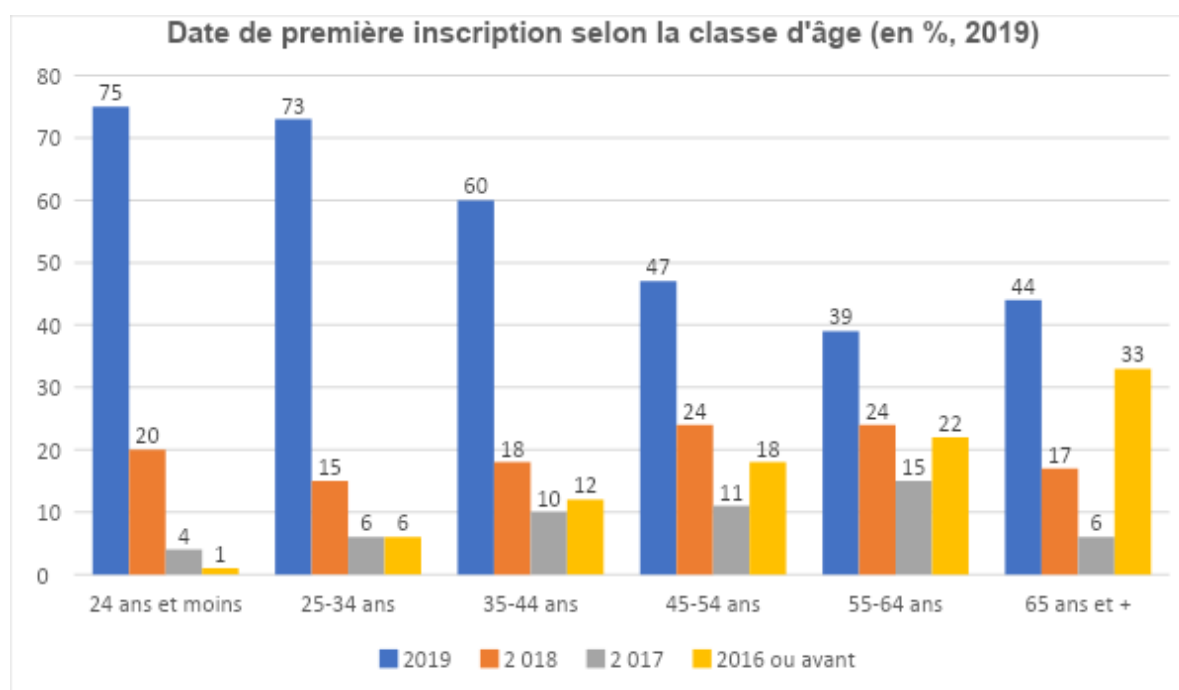
fréquentation d'une autre structure, sortie de la pauvreté ou décès).

Il faut à présent se pencher sur la date d'inscription selon les classes d'âge puisque l'âge constitue également une variable de pauvreté identifiée par les grandes enquêtes :

« Les jeunes sont surreprésentés parmi les personnes en difficulté financière. Une personne pauvre sur deux a moins de 30 ans (36% de la population figure dans cette tranche d'âge), selon des chiffres 2017 du service statistique des ministères sociaux »⁸⁷⁶.

Le tableau 8 présente la répartition des années de première inscription à la structure selon la classe d'âge :

Graphique 19. Date de première inscription selon la classe d'âge (2019)



Il apparaît clairement qu'en 2019, pour chaque classe d'âge, les primo-inscrits constituent la majorité des publics reçus. A l'inverse, les groupes les plus enracinés localement, comme les retraités, tendent davantage à renouveler leur inscription au fil des ans⁸⁷⁷. Il faut toutefois remarquer que les classes d'âge les plus avancées (55-64 ans et 65 ans et plus) sont celles où, proportionnellement, le taux d'inscrits de longue date est le plus élevé : quasiment aussi important que celui des primo-inscrits. En l'occurrence, et à rebours des autres groupes, la majorité (46%) des retraités étaient

⁸⁷⁶ Voir : DREES, *Les caractéristiques des personnes pauvres et des personnes modestes*, Minima sociaux et prestations, 2021.

⁸⁷⁷ En effet, les publics exclus du marché de l'emploi comme les chômeurs (actifs n'occupant pas un emploi) et les inactifs (comme les retraités) connaissent un taux de pauvreté (plus de 30%) très supérieur à celui de la moyenne des Français (14,6%) Voir : DREES, *Les caractéristiques des personnes pauvres et des personnes modestes*, Minima sociaux et prestations, 2021.

inscrits de longue date (2016 ou avant⁸⁷⁸). Cela signifie que chez ce public d'un âge avancé, l'aide dispensée par la structure est un complément régulier et nécessaire. On peut ainsi supposer – et nous reviendrons sur ce point à l'aide des monographies – que se rendre à la structure participe d'une volonté de maintien du lien social pour des publics âgés et isolés. C'est par exemple ce que mesure un indicateur de précarité et de santé sociale comme le score EPICES avec certaines questions spécifiques comme « *rencontrez-vous parfois un travailleur social ?* »⁸⁷⁹. Comme exposé dans la partie 2, ces structures où de nombreux fonctionnaires du guichet public travaillent comme bénévoles permettent de faire de l'ouverture de droits, de renseigner sur l'existence d'autres associations proposant des activités spécifiques ou encore tout simplement de venir se restaurer en prenant une boisson chaude en compagnie de bénévoles et/ou d'autres bénéficiaires. Avec les points de distribution alimentaire, il n'est donc pas uniquement question de se procurer des ressources mais aussi de lutter contre la désaffiliation.

De manière analogue, les familles monoparentales semblent enracinées localement et continuent à fréquenter l'association dans le temps. Elles sont prisonnières d'une configuration générant de la pauvreté (chapitre 1).

Tableau 19. Date d'inscription chez les familles monoparentales (2019)

Date inscription	(%)	Cum.
2019	51	51
2018	23	74
2017	7	81
2016 ou avant	19	100,00
Total	100,00	

⁸⁷⁸ Certaines inscriptions remontent à 2004.

⁸⁷⁹ Question 1 issue du score EPICE qui pondère chacune des réponses aux 11 questions au moyen d'un coefficient. Cette question est associée à un très fort coefficient (10,06), signe qu'elle détermine grandement l'état de précarité et d'isolement du répondant. Voir : Émilie Labbé et al. « Un indicateur de mesure de la précarité et de la « santé sociale » : le score EPICES. L'expérience des Centres d'examen de santé de l'Assurance maladie », *La Revue de l'Ires*, vol. 53, no. 1, 2007, pp. 3-49.

Chez les familles monoparentales, seulement 50% des foyers étaient primo-inscrits tandis que le reste était inscrit au cours des années précédentes (19% en 2016 ou avant). Ce taux, plutôt élevé « d'anciens » inscrits, suggère que ces foyers cumulant des marqueurs de pauvreté tendent à rester en pauvreté sur la durée. Ceci fait écho aux grandes enquêtes sur la pauvreté puisque, en termes statistiques, les familles monoparentales sont deux fois plus affectées par la pauvreté que la moyenne des Français comme l'attestent les chiffres :

« D'après l'institut national de la statistique, près de 33% des familles monoparentales (qui représentent un quart des familles en France) vivent sous le seuil de pauvreté, contre 14,6% de la population de l'Hexagone. »⁸⁸⁰.

Les familles monoparentales semblent avoir davantage de mal à échapper aux configurations de pauvreté. Ceci peut s'expliquer par leur moindre mobilité⁸⁸¹ : il est plus difficile de trouver un nouveau logement de taille suffisante ou de faire garder les enfants pour être mobile et saisir des opportunités d'emploi un peu éloignées⁸⁸². En ce sens, cette catégorie prend à la fois sens dans la réalité du travail associatif à vocation caritative auprès des publics reçus et dans la population en général.

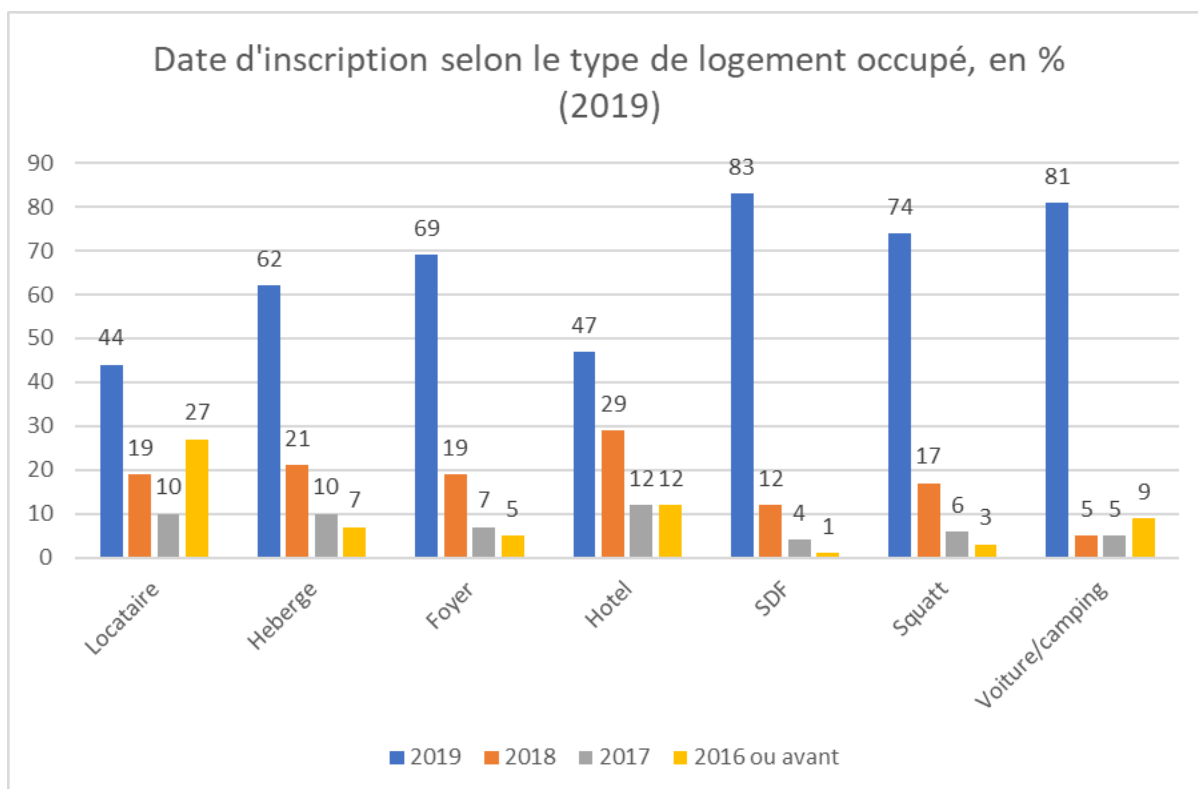
Cette idée de la volatilité des populations inscrites auprès de la structure est confirmée par le tri selon le type de logement occupé. Les publics en situation de logement particulièrement instable (SDF, squat, voiture ou camping par exemple) sont très majoritairement des nouveaux inscrits (2019 ou l'année précédente). Quel que soit le type de logement occupé, les primo-inscrits constituent toujours la majorité de l'effectif.

⁸⁸⁰ Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5422681>

⁸⁸¹ Nicolas Bernard, « La pauvreté dans son rapport à l'espace : l'introuvable mixité sociale ? », *Pensée plurielle*, vol. 16, no. 3, 2007, pp. 51-58.

⁸⁸² Annaïg Abjean, *op. cit.*, 2015.

Graphique 20. Date d'inscription selon le type de logement occupé (en %)



En revanche, le type de logement occupé semble avoir une forte incidence sur l'ancienneté au SPF. Celle-ci est bien plus élevée chez les locataires/propriétaires qui sont nombreux à être inscrits depuis « 2016 ou avant ». Cela peut s'expliquer par la stabilité du logement : les locataires/propriétaires habitent de façon « stable » à proximité de la structure et ne sont pas amenés à déménager régulièrement. Les bénéficiaires occupant un logement instable connaissent souvent des changements de situation et sont amenés à changer de structure et donc parfois à sortir des registres de l'association.

Conclusion sur la présentation des données :

En somme, devant la pluralité et la diversité des situations, le recours à l'aide alimentaire sert de véritable dénominateur commun à tous ces publics, signe d'une pauvreté commune.

Pour résumer les tableaux ci-dessus, on remarque peu de changements significatifs sur la période observée ; pas de bouleversement soudain dans les chiffres mais plutôt des tendances de fond. On peut par exemple observer la paupérisation des publics reçus qui

se dessine assez nettement. Celle-ci est observable à la fois par le type de logement occupé par les bénéficiaires mais aussi par la proportion grandissante de personnes se déclarant sans ressources. Après avoir présenté ces évolutions variable par variable, essayons de représenter cet espace de la pauvreté au moyen de l'analyse factorielle.

L'analyse géométrique des données : ACP

L'analyse géométrique des données permet de réduire la dimensionnalité d'un objet complexe ou, plutôt, de la résumer de manière optimale. Pour ce faire, il existe plusieurs types d'outils statistiques permettant une analyse factorielle. Notre choix s'est porté sur l'ACP⁸⁸³ qui permet de représenter un ensemble de variables complexe dans un même repère bidimensionnel⁸⁸⁴ en dégageant « *des facteurs ou des axes synthétiques qui expriment les principes de structuration les plus puissants des données* »⁸⁸⁵. Elle permet donc de proposer une représentation graphique résumant de manière optimale un espace complexe. De plus : « *Réalisée sur une population plus homogène, elle fait apparaître des différences initialement peu ou pas visibles* »⁸⁸⁶. Ainsi l'ACP permet de donner à voir des sous-ensembles au sein d'un tableau que ne peut révéler une simple analyse bivariée. L'ACP permet à la fois de confirmer des proximités supposées ou de révéler des dissemblances entre plusieurs groupes ou sous-populations statistiques au sein d'un même ensemble. Le nombre conséquent d'individus rend l'ACP d'autant plus robuste. En outre, ce détour par l'analyse géométrique des données permet d'obtenir des éclairages parfois surprenants :

« Elle peut ainsi rappeler que deux individus ou deux groupes que la logique ordinaire des « petites différences » porte à percevoir comme des concurrents, voire des adversaires, que tout oppose, ont presque les mêmes propriétés de position, ou que deux types de ressources qui a priori paraissaient s'exclure tendent à se distribuer de la même manière dans la population retenue. »⁸⁸⁷.

⁸⁸³ « L'analyse factorielle cherche à faire surgir les traits saillants, dominants, de cette information tout en la trahissant le moins possible, tout en étant le plus fidèle possible. Elle résume cette information en un petit nombre de caractéristiques plus facilement intelligibles. », Olivier Martin, *L'analyse de données quantitatives. L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, coll. « 128 », 2005, 126 p., p. 104.

⁸⁸⁴ *Ibidem*.

⁸⁸⁵ Jonathan Duval, *op. cit.*, 2013, p. 118.

⁸⁸⁶ *Ibidem*.

⁸⁸⁷ Julien Duval, *op. cit.*, 2013.

Notre démarche vise aussi bien à détailler l'espace de la pauvreté rencontré à l'aide alimentaire qu'à dégager des tendances observables dans le temps. Ces dernières peuvent être rattachées aux grandes orientations en matière de politique migratoire mais aussi à la conjoncture internationale ; et par conséquent à des facteurs macro.

Le travail statistique couvrira les exercices 2015 à 2019. Les résultats s'avèrent toutefois similaires d'une année sur l'autre. Aussi, nous nous focaliserons sur les résultats d'une année dans un premier temps avant de comparer cela aux résultats des autres années.

A. Liste des variables retenues : des choix qui orientent nécessairement la recherche

Les données reposent exclusivement sur un matériau empirique et sur des données collectées selon un mode « déclaratif accompagné » : les nouveaux venus doivent présenter des pièces justifiant de leur situation et de ce qu'ils décrivent de leur situation. C'est à partir de ces déclarations que sont renseignées les variables contenues dans le fichier. Ces dernières sont de différentes natures : le jeu de données comporte une cinquantaine de variables pour chacun des répondants reçus au cours d'une année⁸⁸⁸. Il s'agit de déterminer quelles logiques président à la formation des groupes à haute intensité de pauvreté à partir des informations disponibles.

Nous nous focaliserons sur l'année 2015 qui est celle qui compte le plus de répondants (les variables sont toutes identiques pour chacune des années considérées). Il s'agit en majeure partie de variables binomiales (0/1) et de catégorielles. Pour l'ACP, nous conserverons les variables relatives aux ressources (salaire, allocations, etc.) et au logement qui contiennent environ 5% de l'échantillon des répondants et que nous aurons préalablement dichotomisé⁸⁸⁹. La liste des variables retenues est présentée en annexe.

B. Sélection des variables actives et passives

⁸⁸⁸ 1775 foyers en 2015, 1649 en 2016, 1620 en 2017, 1718 en 2018, 1515 en 2019. Ces foyers peuvent être composés d'une ou plusieurs personnes si bien que le nombre total de personnes aidées peut être plus important.

⁸⁸⁹ Les variables catégorielles relatives aux ressources ou au logement ont toutes été ramenées à des variables binomiales 0/1 (non/oui). Exemple : « percevez-vous le RSA ? »

Il faut à présent procéder à la sélection des variables actives. Ces dernières vont servir à calculer les distances entre les individus. Ces variables, déterminantes dans la formation des axes, sont toutes de même nature : 0/1. Des analyses préliminaires ont permis de rejeter certaines variables - comme la nationalité - pour se concentrer sur ce qui constitue le cœur des vecteurs de précarité selon nos hypothèses : les ressources et le logement.

En effet, l'espace de la pauvreté⁸⁹⁰ des bénéficiaires du Secours populaire peut être décrit à partir des variables fondamentales que sont les différentes sources de revenu (10 variables) qui permettent de déterminer si les personnes concernées disposent d'une rentrée d'argent mensuelle.

Par ailleurs, l'exposition à la pauvreté peut aussi être captée par l'entrée « logement ». Sur les six variables de logement, une correspond à un logement stabilisé et les cinq autres à du mal-logement.

Ces variables relatives aux principaux marqueurs de pauvreté seront utilisées en tant que « variables actives » pour présider à la formation des axes. Elles regroupent toutes au moins 4,5% de la fréquence totale. Leur poids respectif est toutefois inégal (les personnes « Sans ressources » représentaient jusqu'à 70% du total des bénéficiaires en 2019).

Les variables dites « supplémentaires » serviront à interpréter les axes et seront projetées sur le repère. Il s'agit des variables sociodémographiques (nationalité, situation administrative, âge, configuration familiale) ainsi que d'autres variables relatives à des situations financières particulières dont l'état a été établi administrativement (situation d'endettement). Les variables relatives à la couverture santé ainsi qu'à d'éventuels problèmes de santé seront également intégrées à l'analyse. Enfin, les variables relatives à la création ou au renouvellement de la fiche de membre seront aussi projetées.

C. Rapport 2015 sur l'ACP (SPAD)

Le tableau des valeurs propres lié à l'ACP (ci-dessous) s'avère intéressant car ils permet de voir contribution des variables aux composantes principales, aux axes. Lors de

⁸⁹⁰ Nous verrons qu'il peut être unidimensionnel ou multidimensionnel.

l'interprétation des résultats d'une ACP, il faut idéalement prendre en compte plusieurs axes :

« Combien d'axes doit-on interpréter ? On retient en général les axes dont la contribution est notablement supérieure à la contribution moyenne (V /L). Un critère empirique consiste à examiner le diagramme des variances des axes (valeurs propres) et à couper à l'endroit d'un « décrochement » visible. »⁸⁹¹.

Comme le rappelle Brigitte le Roux, il convient de conserver les axes expliquant une part importante de la variance, laquelle est souvent matérialisée par un « coude » dans une représentation graphique. Il faut à tout le moins s'assurer que la contribution des axes retenus est supérieure à la contribution moyenne. La contribution moyenne des axes est d'environ 5,3% (100/19), nous pouvons spontanément penser aux axes 1, 2, 3 4 qui sont nettement au-dessus. Plus généralement, on distingue deux moyens pour déterminer le nombre d'axes retenus pour l'analyse :

- le critère de Kaiser qui consiste à sélectionner les axes avec une valeur propre supérieure à 1, on parle aussi de critère « absolu ».
- le critère « relatif » qui consiste à sélectionner les valeurs propres saillantes sur un graphique en barres (on retient les axes jusqu'au « coude » apparent dans leur représentation graphique).

Commençons par déterminer le nombre d'axes à retenir pour l'ACP en utilisant le tableau des valeurs propres présenté ci-dessous pour les données 2015 :

Tableau 20. Tableau des valeurs propres

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
1	4,486	23,6	23,6
2	1,596	8,4	32,0
3	1,384	7,3	39,3
4	1,239	6,5	45,8
5	1,125	5,9	51,7
6	1,109	5,8	57,6
7	1,081	5,7	63,3
8	1,052	5,5	68,8
9	1,036	5,5	74,3
10	0,955	5,0	79,3
11	0,936	4,9	84,2
12	0,829	4,4	88,6
13	0,785	4,1	92,7
14	0,547	2,9	95,6

⁸⁹¹ Brigitte Le Roux, *Analyse géométrique des données multidimensionnelles*, Dunod, 2014, p. 162.
BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

15	0,399	2,1	97,7
16	0,340	1,8	99,5
17	0,057	0,3	99,8
18	0,041	0,2	100,0
19	0,003	0,0	100,0

Dans le cas qui nous concerne ici, celui d'une ACP exploratoire, nous nous limiterons aux trois premiers axes pour l'interprétation des données car ils représentent une part suffisamment importante de variance expliquée et s'avèrent immédiatement pertinents pour l'analyse comme nous le verrons. Par ailleurs, le coude n'est pas très marqué mais le pourcentage de variance expliqué par les trois premiers axes est environ équivalent à 40% de la variance totale.

On peut remarquer que la part de variance expliquée est répartie sur un grand nombre d'axes (plus de dix). Ceci est vraisemblablement imputable au grand nombre de variables qu'a nécessité la création de catégories cohérentes pour l'analyse.

Pour affiner notre étude, il nous faut à présent regarder les corrélations entre les variables actives et les axes choisis. Commençons par observer le tableau des corrélations des variables actives avec les axes. Certaines variables sont corrélées positivement à la dimension 1 ou 2 (3, 4) et d'autres négativement.

(...) « si un élément de ce type est très corrélé avec un facteur⁸⁹², le facteur traduit bien une tendance générale des données ; et cet élément permet de caractériser ou de résumer cette tendance. Bien entendu, pour faire cette interprétation, il faut que le poids (fréquence) de l'élément soit assez élevé pour que sa position soit assez sûre. »⁸⁹³.

Cette corrélation permet de voir des polarisations relatives entre plusieurs variables autour d'un même axe. Penchons-nous à présent sur le tableau ci-dessous qui présente les corrélations des variables actives avec les axes :

Tableau 21. Corrélations des variables actives avec les axes

Libellé de la variable	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5
SalaireOuIndemn	-0,232	-0,157	-0,015	0,038	-0,087

⁸⁹² Synonyme d'axe.

⁸⁹³ Brigitte Escofier et Brigitte Le Roux, Influence d'un élément sur les facteurs en analyse des correspondances, *Les cahiers de l'analyse de données*, Tome 1, No 3, 1976, p. 297.

Retraite	-0,175	-0,519	-0,002	0,031	-0,028
RSA	-0,596	0,274	-0,169	-0,047	0,235
AAH	-0,213	-0,236	0,026	0,078	0,045
Chomage	-0,187	-0,142	-0,036	0,138	-0,207
SansRess	0,821	0,263	0,146	-0,081	-0,094
ATA	0,153	0,119	0,793	0,146	-0,016
APL	-0,890	-0,176	0,065	-0,008	-0,050
PAJE	-0,381	0,397	-0,017	-0,061	0,077
AllocSoutienFamilial	-0,409	0,397	-0,034	-0,042	0,022
ComplFamilial	-0,387	0,483	-0,016	-0,032	-0,116
AllocsFamilial	-0,553	0,583	-0,031	-0,056	-0,065
SansAlloc	0,803	0,036	-0,422	-0,092	0,053
Locataire	-0,847	-0,288	-0,014	-0,051	-0,068
heberge	0,358	0,235	-0,238	0,841	-0,113
Foyer	0,168	0,040	0,234	-0,124	0,332
Hotel	0,249	0,050	0,543	-0,148	0,178
Squatt	0,302	0,065	-0,109	-0,572	-0,664
SdfVoitCamp	0,194	-0,021	-0,317	-0,299	0,615

Axe 1 : l'axe principal dessine une opposition entre les personnes avec et sans revenus. L'opposition semble être marquée entre, d'un côté, les personnes sans ressources (*SansRess* ; 0,821) et les sans allocation (*SansAlloc* ; 0,803) et, de l'autre, les locataires (*Locataire* ; -0,847) ainsi que ceux qui perçoivent les APL (*APL* ; -0,890) ou ceux qui perçoivent le RSA (*RSA* ; -0,596) ou encore les allocations familiales (*AllocsFamilial* ; -0,553).

Cet axe semble montrer de fortes similitudes entre le fait d'être locataire/disposer d'un logement stable et celui de percevoir un revenu, et, notamment, un revenu lié au logement (APL) ou au fait d'avoir un ou – dans une moindre mesure – plusieurs enfants. Tous les minima/allocations sont corrélés négativement à l'axe 1 à l'exception de l'ATA qui, sans être particulièrement polarisante sur cet axe, lui est corrélée positivement.

Axe 2 : l'axe 2 traduit une opposition autour de la variable de l'âge que l'on pourra vérifier en projetant la variable de classes d'âge (*AcmClassdage*) en supplémentaire. En effet, les retraités (*Retraite* ; -0,519), locataires (*Locataire* ; -0,288) et personnes percevant l'AAH (*AAH* ; -0,236) s'opposent aux prestations familiales que perçoivent de jeunes parents comme les Allocations familiales (*AllocsFamilial* ; 0,583), le complément familial (*complFamilial* ; 0,483), la PAJE (*PAJE* ; 0,397).

L'âge semble donc être une variable relativement structurante dans la formation des axes. A plus forte raison, on semble deviner un effet « cycle de vie » avec des moins de 25 ans ne pouvant prétendre au RSA et des publics relativement âgés ayant mis de côté suffisamment pour bénéficier d'un logement stable et être propriétaire ou locataire.

Axe 3 : l'axe 3 traduit une opposition entre l'ATA et les personnes sans allocations (*SansAlloc*). Parmi les variables fortement corrélées à l'axe 3, ATA est la seule qui soit de même signe que *Foyer* et *Hotel* : ces trois variables lui sont positivement corrélées. Ces variables concernent des personnes d'origine extra-européenne : certaines ont déposé une demande d'asile et d'autres ont été déboutées ou n'ont simplement pas déposé de demande. L'allocation temporaire d'attente (*ATA* ; 0,793) perçue par les demandeurs d'asile est une ressource particulière puisqu'elle est perçue par des personnes majoritairement en situation de mal-logement (*Foyer* ou *Hotel* : 0,543)⁸⁹⁴. Il s'agit de la seule ressource corrélée positivement avec une situation de mal-logement.

⁸⁹⁴ Les personnes demandant à percevoir cette aide doivent justifier d'une adresse fixe avec boîte aux lettres. Certaines associations comme le SPF proposent parfois un service de boîte aux lettres pour les demandeurs d'asile.

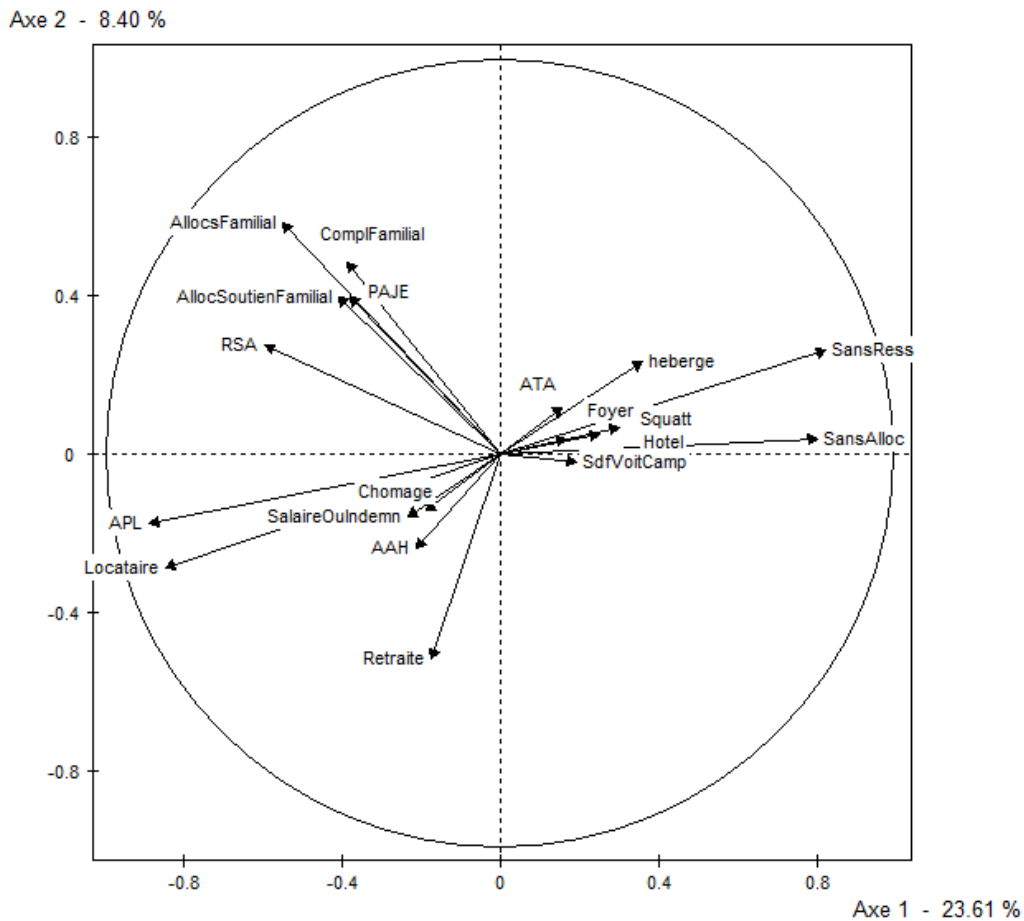
Cet axe apporte une information originale qui nuance le reste présenté jusqu'ici : le fait de percevoir une ressource ne suffit pas à être à l'abri de la pauvreté. Cette particularité des publics percevant l'ATA apparaît aussi autour de l'axe 1 et 2.

Axe 4 : L'opposition entre différents types de mal-logement comme *Squat* (-0,572) et *hébergé* (0,841) ne semble pas très pertinente pour construire et développer l'analyse. Les corrélations portées par cet axe s'avèrent redondantes pour l'analyse, nous nous limiterons donc aux trois axes mentionnés ci-dessus.

1. Graphe des variables actives : contribution aux axes

Le graphique des variables actives ci-dessous montre la contribution des variables actives aux axes. Il permet de comprendre comment se dessine l'espace de la pauvreté à partir des deux premiers axes.

Graphique 21. Graphe des variables actives



Ce graphe permet d'illustrer plus clairement le tableau de la figure 16. Ce repère à deux dimensions semble dessiner un espace des bénéficiaires plutôt « stables » et « installés » (ouest) par opposition aux bénéficiaires sans ressources (est) : autrement dit, l'axe 1 (est-ouest) discrimine fortement selon le type de logement et le type de ressources. Il faut noter qu'à l'exception notable de l'ATA, mentionnée précédemment, tous les types de ressources se trouvent dans la partie ouest du graphique, ce qui témoigne d'une proximité entre tous les bénéficiaires déclarant percevoir au moins une source de revenu/salaire ou disposant d'une ressource mensuelle. On y observe une corrélation entre le revenu et les conditions de logement : les variables APL et Locataire sont ainsi logiquement situées à proximité l'une de l'autre à l'ouest du graphique. Les variables « chômage » (*Chomage*), « salaire ou indemnité » (*SalaireouIndemn*) et « allocation adulte handicapé » (*AAH*) sont très proches l'une de l'autre dans le graphique. La projection de variables supplémentaires (notamment celles relatives aux dettes et aux impayés) permettra de mieux appréhender les éventuelles difficultés que peuvent rencontrer ces bénéficiaires projetés à la partie ouest du repère.

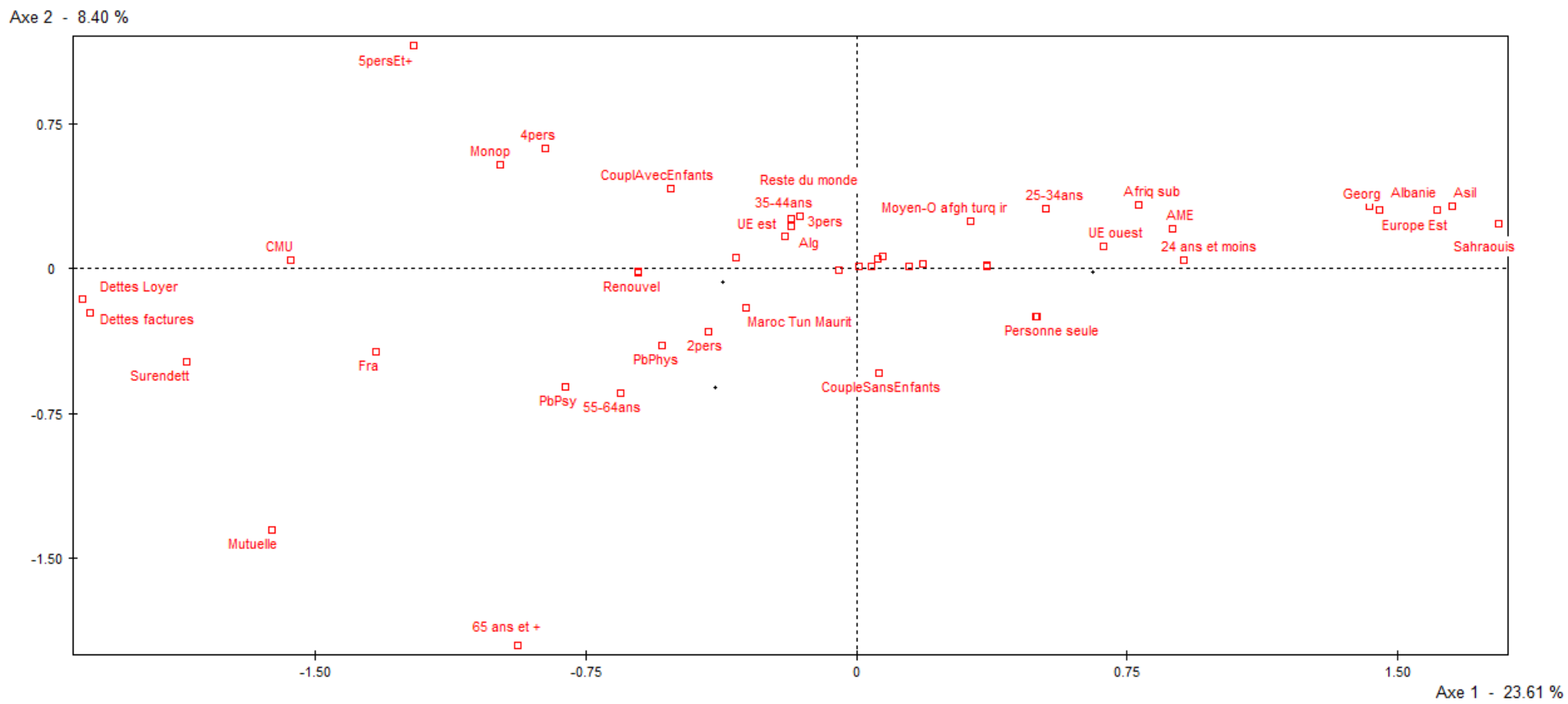
Tous les bénéficiaires sans ressources se trouvent dans la partie est du repère à l'exception des bénéficiaires percevant l'ATA/ADA. Cette exception s'explique par la situation de précarité dans laquelle se trouvent les bénéficiaires dans cette situation. En effet, ceux-ci sont situés à proximité de plusieurs formes de mal-logement (*Foyer, heberge, Squat* etc.), ce qui suggère que ces situations se recoupent dans la pratique. Aussi, il serait erroné de conclure que disposer d'une ressource permet de sortir de la précarité.

Un espace des prestations familiales et du RSA se dessine au Nord-Ouest du graphique. Cet espace s'oppose sur l'axe 2 (vertical) à la retraite et, dans une moindre mesure, à l'AAH. Il suggère en creux que les familles percevant des prestations de famille sont en général nombreuses, ce que l'on pourra vérifier en projetant les supplémentaires. Par ailleurs, il suggère qu'il s'agit plutôt de jeunes parents, ce que l'on pourra également contrôler en projetant les différentes modalités/ classes d'âge (*AcmClasseDage*). Ces différents points confirment notre intuition sur les groupes de personnes qui ressortent et auprès desquels il peut s'avérer intéressant de conduire une enquête monographique.

2. Graphe de projection des variables supplémentaires dans le repère 2015 :

Projetons à présent les variables supplémentaires sur les axes 1 et 2. Les variables supplémentaires peuvent être quantitatives ou qualitatives. Elles ne servent pas à calculer les distances entre individus mais permettent de voir comment se positionnent les personnes présentant telle ou telle modalité sur le repère déjà formé par les variables actives

Graphique 22. ACP exploratoire : La nationalité, l'âge, la configuration familiale, l'endettement et la pauvreté à l'aide alimentaire (projection des variables supplémentaires⁸⁹⁵)



⁸⁹⁵ Les valeurs aberrantes n'ont pas été affichées.

Les variables qui sont opposées sur le premier axe (horizontal) sont les plus éloignées puisque c'est l'axe qui résume le mieux la variance. Le premier axe oppose clairement les « détenteurs de ressources » aux personnes dépourvues de ressources. Il peut s'agir de ressources issues du travail déclarées ou bien d'aides publiques.

Ainsi, il apparaît pour les données issues de l'année 2015 que les bénéficiaires français (ouest du repère) s'opposent aux demandeurs d'asile Albanais, Géorgiens, Européens de l'Est et Sahraouis (tous situés à l'extrémité est du repère) selon la double logique du logement et des ressources.

De plus, ces derniers semblent le plus souvent être des personnes seules et relativement jeunes (« 24 ans et moins », « 25-34 ans »). Cette opposition sur le premier axe traduit le fait que les demandeurs d'asile sont souvent dépourvus de ressources, bien plus que ne le sont les autres bénéficiaires.

Par ailleurs, ce premier axe montre que les trois variables relatives aux situations d'endettement (dettes factures, loyer, dossier de surendettement) sont à rapprocher de la nationalité française, du fait d'être inscrit à la CMU ou d'avoir une mutuelle : ceci s'explique de manière tautologique puisque seuls les bénéficiaires disposant d'un compte en banque et ayant fait l'objet d'un signalement/fichage banque de France feront l'objet d'un suivi ou d'une procédure particulière quant à la tenue de leurs comptes.

On peut aussi noter l'opposition entre « AME » à l'est du repère et « CMU » : ces deux variables semblent s'opposer selon un principe de nationalité.

D'autres oppositions moins structurantes - car plus proches de l'origine du repère - semblent aussi dire quelque chose des profils de pauvreté : le renouvellement de l'inscription (*Renouvel*) suggère une opposition entre les foyers ancrés dans la pauvreté locale de longue date et les primo-inscrits.

Le second axe qui explique 8,40% de la variance semble mettre en opposition les publics plutôt jeunes (« 35-44 ans » ou « 24 ans et moins ») aux retraités (« 65 ans et + » et, dans une moindre mesure, « 55-64 ans ») il confirme donc l'idée d'un « effet âge » De même, la variable « *Mutuelle* », s'oppose à la variable « *CMU* » toujours sur ce même axe.

Une opposition plus légère sur ce même deuxième axe semble mettre en miroir les modalités « *Personne seule* », « *CoupleSansEnfants* » et les variables « *CouplesAvecEnfants* » et « *Monop* ». En effet, les deux premières sont situées dans la partie Sud-Est du repère tandis que les deux suivantes sont situées au Nord-Ouest du

graphe. Selon cette ACP, les familles nombreuses seraient moins exposées au manque de ressources que les personnes seules⁸⁹⁶.

3. Interprétation et retours sur les propositions :

Bien que les données soient disponibles sur plusieurs années, elles ne font pas état de changements majeurs.

Retour sur les propositions 1a et 1b : L'analyse des graphiques et l'ACP exploratoire ci-dessus permettent de répondre à l'hypothèse selon laquelle les aides sociales tendent à s'agréger comme en témoigne le côté ouest du repère. Par ailleurs, il confirme l'idée selon laquelle les personnes les plus exposées au manque absolu de ressources sont les personnes les plus éloignées de la citoyenneté française. Le travail statistique s'est attaché à souligner les trous dans la raquette de la protection sociale et à mettre en avant les populations interstitielles. En effet, les personnes rencontrées à l'aide alimentaire sont parfois aidées par l'État social mais leur présence au guichet associatif du SPF suggère l'insuffisance de cette aide pour s'extraire de la pauvreté. Il arrive aussi que ces personnes ne soient pas soutenues en raison de leur situation administrative.

Retour sur la proposition 2 : la configuration familiale semble aussi particulièrement marquée dans l'espace représenté ci-dessus. En revanche, contrairement à ce que la littérature spécialisée met en avant sur les familles monoparentales, la pauvreté matérialisée par l'absence de ressources et le mal-logement semble avant tout concerner les personnes seules et les couples sans enfants que l'on retrouve dans l'espace inférieur droit du repère.

Retour sur la proposition 3 : l'âge semble jouer un rôle dans l'exposition à la pauvreté puisque les différentes classes d'âges sont bien opposées sur les deux axes (les *seniors* au sud-ouest VS les publics *juniors* au nord-est). Les publics les plus jeunes, situés du côté droit semblent être particulièrement exposés au mal-logement et au manque de ressources.

⁸⁹⁶ Pour ce qui est du logement, le jeu de données ne permet pas de connaître l'impact de la surpopulation au sein d'une même habitation. Il ne précise que si le bénéficiaire est en situation de mal-logement ou non.

Pour résumer, les points les plus éloignés de l'origine du repère participent davantage à la structuration du repère. Ainsi, on voit que les familles monoparentales, les couples avec enfants et les familles nombreuses (foyers de 4 ou 5 personnes) présentent des similarités dans la manière dont elles sont projetées dans le repère. En ce sens, elles forment un profil qu'il faut investiguer. De même, il apparaît que les foyers français, situés à proximité des modalités de ressources, et les foyers de nationalité extra-européenne sont très polarisés dans le repère selon l'axe des ressources. La représentation graphique semble confirmer l'idée selon laquelle plus on s'éloigne de la pyramide des droits telle qu'établie et conceptualisée par T.H. Marshall, moins on dispose de ressources. A l'inverse, plus on se rapproche de la citoyenneté française, plus on dispose de formes d'aides.

Aussi, il semble intéressant de se pencher sur les profils qui ressortent aux extrémités de l'ACP comme les travailleurs sans papiers d'origine extra-européenne (situées à l'extrême-est du repère).

II. Grandes tendances chez *Matmissionen*

Contrairement à la partie précédente, je n'ai pas pu avoir accès à une base de données présentant des informations similaires sur les bénéficiaires du groupe *Stockholms Stadsmision*. La structure est, en effet, bien moins encline à ouvrir ses registres et partager ses statistiques⁸⁹⁷. L'analyse repose donc ici sur les données collectées par des chercheurs suédois ayant conduit des enquêtes sur la pauvreté chez *Matmissionen* et sur des documents publiés (rapports, rapports d'activité, notes, etc.) par la structure pour parvenir à saisir les profils statistiques des publics reçus. Les résultats émanant du terrain sont présentés publiquement chaque année et des recommandations en matière de politique publique de lutte contre la pauvreté ou de politique d'intégration des publics en difficulté sont adressées aux pouvoirs publics chaque année⁸⁹⁸.

Stockholms Stadsmision s'est donc établi comme un acteur de premier plan et comme interlocuteur des pouvoirs publics en matière d'aide sociale. Ses représentants rencontrent régulièrement les autorités locales et le personnel politique pour faire le point sur les besoins identifiés sur le terrain⁸⁹⁹ ou mettre en avant de nouvelles

⁸⁹⁷ Elle est, sur ce point, plus proche des Restos du cœur qui se sont également montrés frileux lorsque je les ai contactés pour ce travail de recherche.

⁸⁹⁸ Voir *Webinarium fattigdomsrapporten 2022*.

⁸⁹⁹ Ce fut par exemple le cas lors de la semaine « *Järvaveckan* » (<https://jarvaveckan.se/>) qui a marqué le début de mon enquête de terrain en Suède. Cet événement, organisé en banlieue de la capitale suédoise,

problématiques. A titre d'exemple, le rapport d'activité annuel est présenté aux municipalités afin de favoriser un dialogue non-conflictuel, de mettre en place de nouvelles initiatives et d'étendre les partenariats déjà existants. Ce double rôle de médiation auprès des autorités et de construction des problèmes publics s'explique par un positionnement plus consensuel de la structure dans le paysage associatif suédois. *Stockholms Stadsmission* n'est pas dans l'affrontement direct avec les pouvoirs publics.

Rappel historique sur l'association, ses cibles et la genèse de Matmissionen

A l'origine, *Stockholms Stadsmission* se tournait vers des personnes échappant à la focale de l'État-providence suédois ou ne souhaitant pas avoir affaire à lui pour une raison ou une autre (stigmatisation, contrôle, etc.)⁹⁰⁰. Avant d'étendre son action à des formes de pauvreté nouvelles sur le territoire suédois, ses cibles étaient donc d'abord et avant tout les populations « marginales » et la question de la pauvreté elle-même était perçue comme marginale⁹⁰¹.

Face à la montée récente des indicateurs de pauvreté ou d'inégalités, les chercheurs suédois ont fourni un travail remarquable d'analyse des données statistiques de la population se rendant à *Stockholms Stadsmission* depuis quelques années. Ils soulignent que

*« la majorité des publics soutenus ont du mal à joindre les deux bouts. Certains sont SDF, d'autres souffrent de problèmes d'addictions. Une part importante et croissante est constituée de ressortissants étrangers »*⁹⁰².

Si une partie de l'action menée par le groupe en 2018 se dirige toujours vers des publics ou des populations marginales, elle vise aussi des populations nouvellement arrivées sur le territoire national, plus dépendantes des associations d'aide alimentaire. Cette situation rappelle celle observée au Secours populaire dans la sous-partie précédente.

réunissait toutes les principales associations à vocation caritative (*Stockholms Stadsmission*, *Svenska Kyrkan*, la Croix-Rouge, etc.) et les représentants des principales formations politiques du royaume et fut l'occasion de confronter publiquement les différents acteurs des questions sociales au niveau national. Ce fut l'occasion de rencontrer une des chefs de projet qui allait me permettre de lancer mon enquête de terrain.

⁹⁰⁰ Johan Vamstad, *op. cit.*, 2018, p.436.

⁹⁰¹ Serge Paugam, *op. cit.*, 2005.

⁹⁰² Traduit du suédois par l'auteur : "De flesta av dem har svårt att få ekonomin att gå ihop, en del är hemlösa och en del lider av missbruksproblem. En stor och växande grupp av de som söker sig till stadsmissionerna är utländska medborgare.", Johan Vamstad, *op. cit.*, 2018, p. 1.

La tendance à la paupérisation et la conjoncture économique défavorable évoqués dans le chapitre 1 ont fait exploser les indicateurs de pauvreté et d'inégalités en Suède. Il semble dès lors que le rôle des structures associatives de lutte contre la pauvreté du Royaume ait changé :

« *Stockholms Stadsmission a longtemps constitué une sorte de « dernier recours » pour des personnes ne pouvant recevoir de soutien – ou pas assez – de la part d'une autre instance, elle agit aujourd'hui comme un premier recours.* »⁹⁰³.

Comme le rappellent Lundström et Svedberg, les associations suédoises agissent désormais auprès de populations qui étaient auparavant préservées de la montée de la pauvreté. Leur action concerne et touche donc de nouveaux publics. Aussi, il n'est pas surprenant que les primo-inscrits forment la grande majorité des publics reçus pour chacune des années d'enquête, tout comme pour les bénéficiaires reçus au Secours populaire de Bordeaux.

L'action de la structure s'est adaptée à cette conjoncture économique caractérisée par une montée des prix de première nécessité ainsi qu'aux nouveaux publics rencontrés. La mission municipale a, par exemple, successivement alerté à propos de la montée des situations de pauvreté concernant les personnes âgées isolées⁹⁰⁴, la pauvreté des enfants, la pauvreté alimentaire, etc. Les missions municipales (*stadsmissionerna*) travaillent de plus en plus auprès des familles avec enfants⁹⁰⁵, des mineurs, des femmes et des migrants qui constituent des publics cibles vers lesquels des actions/lieux spécifiques sont mis en place⁹⁰⁶, parfois conjointement avec les pouvoirs publics⁹⁰⁷. En compilant les données collectées par chacune des structures locales du groupe *Stockholms Stadsmission*, les deux chercheurs ont élaboré une « matrice de pauvreté » permettant d'identifier les principaux groupes ciblés par les actions de l'association et les principaux types de secours apportés. Cette matrice présente les résultats pour l'exercice 2017 :

⁹⁰³ Traduit du suédois par l'auteur : “*Stadsmissionerna har länge ansetts vara en social sista-instans för individer som inte kan få hjälp eller inte tillräckligt med hjälp någon annanstans men de är för många också en första-instans*”, Tommy Lundström et Lars Svedberg, “The Voluntary Sector in a Social Democratic Welfare State – The Case of Sweden”, *Journal of Social Policy*, Vol. 32, nr 2, pp. 217-238.

⁹⁰⁴ Il est intéressant de voir que cette forme de pauvreté correspond à la forme de pauvreté dominante en France jusqu'aux années 70-80. Voir Frédéric Viguier, *op. cit.*, 2021.

⁹⁰⁵ Magnus Karlsson, *op. cit.*, 2019, p. 8.

⁹⁰⁶ Johan Vamstad, *op. cit.*, 2018, p. 439.

⁹⁰⁷ Comme les activités « d'arbetsträning » (formation professionnelle) sur lesquelles nous reviendrons.

Tableau 22. Matrice de
pauvreté⁹⁰⁸

Table 2 Poverty matrix: identified interventions for poor groups

	Individuals living on long-term support	EU migrants	Those who fall through the net	Sans-papier	Asylum applicants	Total
Subsidy/distribution of food	33.3	19.6	7.6	1.2	0.4	62.1
Material aid	8.3	3.6	2.0	0.4	0.1	14.4
Inclusive activities	9.8	2.1	3.0	0.8	0.2	15.9
Contact/contact mediation with public authorities	3.2	0.5	0.6	0.1	0.1	4.5
Economic aid	1.6	0.1	0.7	0.4	0.1	2.9
Total	56.2	25.9	13.9	2.9	0.9	99.8

Le tableau ci-dessus souligne l'importance (un peu moins des deux tiers) des activités reliées à l'aide alimentaire dans le répertoire de l'association *Stockholms Stadsmmission*. Plus spécifiquement, il montre l'importance de ce travail d'aide alimentaire auprès de groupes faisant déjà l'objet d'une intervention de l'État social suédois (33,3%), de migrants intracommunautaires (19,6%), de populations interstitielles (7,6%), de personnes sans-papiers (1,2%) et de demandeurs d'asile (0,4%).

La catégorie "*those who fall through the net*" recoupe les populations qui, pour une raison ou une autre, ne font l'objet d'aucune prise en charge de la part du guichet public suédois⁹⁰⁹ : cette catégorie suggère, comme le rappellent les auteurs, que même un modèle de protection sociale très développé peut avoir du mal à toucher l'intégralité des cibles.

Si l'on se concentre sur ces activités d'aide alimentaire à proprement parler on peut voir qu'elles touchent davantage de migrants intracommunautaires que celles dispensées par le SPF⁹¹⁰ (figure 8) : presque 20% dans le cas présent contre 7% dans le cas du SPF. Enfin, la part de personnes sans-papiers et de demandeurs d'asile touchés par les activités d'aide alimentaire est bien moindre à celle observée au SPF.

⁹⁰⁸ Magnus Karlsson et Johan Vamstad, *op. cit.*, 2018, p. 6.

⁹⁰⁹ Voir explication des auteurs : "*The category consists of individuals who should be included within the framework of the social security system, but for some reason do not receive help. Their situation might result a multiple set of reasons, ranging from a dependency on alternative ('black') economies to an inability to navigate through the systems erected by public social institutions. Staff members picture different unaided citizens during the seminars and field visits. One example given was about a person who assumable is eligible to financial aid, but who wanted to avoid the social service office at all costs. Another example was about a person who receives financial aid, but who felt obliged to send almost all money to starving relatives in other countries. A third example was about a person with mental illness who is on financial support, who could not keep an apartment and who was forced by a landlord to pay an illegal, hefty overprice in order to do so. All these examples were about persons who were probably entitled to financial aid due to their Swedish citizenship, but who faced severe poverty nevertheless. Staff members of SCM often referred to the situations concerning unaided citizens in terms of 'system failure' as a way to describe the public sphere's inadequacy to give aid to the group.*" Magnus Karlsson et Johan Vamstad, *op. cit.*, 2018, p. 6-7.

⁹¹⁰ Les données 2017 font état de 2% de bénéficiaires originaires d'UE de l'Ouest et de 5% d'UE de l'Est soit 7% de bénéficiaires originaires de l'Union au total.

D'après le tableau ci-dessus, les actions d'aide alimentaire représentaient 62,1% des actions menées sur l'ensemble des structures du groupe *Stadsmission* en Suède en 2017, juste devant « les activités d'inclusion » (15,9%), « l'aide matérielle » (14,4%), les activités de « médiation avec les autorités » (4,5%) et « l'aide économique » (2,9%). Les missions sont donc très diverses et vont de l'aide économique ou alimentaire à un travail de médiation auprès des pouvoirs publics. Même s'il représente une part marginale (4,5%), ce dernier s'avère très important puisque les tendances que font remonter les associations permettent d'alerter les municipalités sur l'existence de situations sociales spécifiques. Les pouvoirs publics reconnaissent d'ailleurs une connaissance et une expertise particulière à *Stockholms Stadsmission* dans sa capacité à fournir une aide alimentaire aux ménages connaissant des difficultés.

A l'intérieur des activités d'aide alimentaire, une nouvelle division peut s'opérer : on distingue la distribution de repas déjà préparés et les « *ventes de produits alimentaires subventionnés* »⁹¹¹. Avec ce système mis en œuvre à *Matmissionen*, toute personne disposant d'une carte de membre obtenue sous condition de ressources pouvait bénéficier d'une forte réduction. Ce dernier type d'activité - qui a retenu notre attention - était, jusqu'à très récemment, seulement proposé à Stockholm.

Le besoin d'une aide de nature alimentaire dispensée par une association dans un pays « riche » comme la Suède, doté d'un puissant modèle d'État-providence, peut surprendre. Le récent focus particulier mis par l'association sur les activités d'aide alimentaire permet de comprendre la genèse du projet *Matmissionen*. Voici comment Magnus Karlsson explique ce phénomène :

« Comment cela peut-il advenir dans l'un des États-providence les plus avancés de la planète ? La réponse à cette question est évidemment complexe mais cinq causes peuvent être avancées 1) le creusement des écarts sociaux 2) le fait que *Stadsmissionen*, dans une très large mesure, rencontre des personnes qui ont vécu longtemps avec les minima que leur situation est très délicate 3) que les Missions municipales rencontrent de nouveaux groupes dans des situations d'exclusion 4) le fait que l'État ne peut en aucune façon s'immiscer dans la gestion des menus 5) l'augmentation du nombre total d'excédents alimentaires. »⁹¹².

⁹¹¹ Magnus Karlsson, *op. cit.*, 2019, p. 12.

⁹¹² Traduction de l'auteur : "Hur kan detta förekomma i en av världens främsta välfärdsstater? Svaret på frågan är naturligtvis komplex men fem bidragande orsaker kan vara 1) de ökande sociala klyftorna 2) att stadsmissionen i så hög grad möter människor som levt länge på försörjningsstöd och därmed har helt utarmade ekonomier 3) att stadsmissionerna möter nya grupper av människor med väldigt utsatta livssituationer 4) att staten inte på något enkelt sätt kan lägga sig i den enskildes kosthållning 5) att utbudssidan av överskottslivsmedel växer.", Magnus Karlsson, *op. cit.*, 2019, p.16.

Il s'agit donc, selon le chercheur suédois, d'une conjonction de facteurs structurels (montée des inégalités entre groupes sociaux, apparition de nouveaux publics durablement exposés à la pauvreté) mais aussi liés à la place respective de chaque acteur dans l'architecture de la protection sociale.

Une aide qui bénéficie en majorité à des publics déjà soutenus par l'État social : une différence majeure avec le SPF

Il est intéressant de se pencher sur la structure des bénéficiaires de l'aide alimentaire de *Matmissionen*. On observe, tout d'abord, deux phénomènes : premièrement, l'aide alimentaire (distribution de repas etc.) constitue l'essentiel des activités de la structure et, surtout, celle-ci concerne principalement des personnes déjà ciblées par des politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Cette composition et la montée de la pauvreté peuvent s'expliquer par un durcissement des conditions et critères d'accès aux prestations sociales dispensées par l'État social suédois⁹¹³ que nous avons exposé et discuté dans la première partie de ce travail (chapitre 1). En ce sens, les observations faites sur le terrain font écho aux réformes de la protection sociale et les « missions municipales » se voient attribuer un rôle de plus en plus important auprès des personnes disposant de la nationalité suédoise et des groupes auparavant laissés-pour-compte⁹¹⁴. Les missions municipales servent d'intermédiaire entre les communes et les groupes sociaux en difficultés et hors d'atteinte de l'État providence⁹¹⁵.

Le fait que les publics soutenus par le groupe *Stockholms Stadsmision*, et par *Matmissionen* plus spécifiquement, soient, pour l'essentiel, déjà identifiés par l'État suédois traduit une différence fondamentale avec l'action menée par le Secours populaire à Bordeaux. Il fait de ce type d'aide un complément des dispositifs et politiques publics, ce qui explique que les échanges ou les collaborations avec les services sociaux soient réguliers. A ce propos, le directeur de la mission municipale de Göteborg décrivait d'ailleurs le même jeu de navette que celui observé à Bordeaux pour parler des publics soutenus par *Stockholms Stadsmision* : « *il peut s'agir de personnes qui sont déjà soutenues par les services sociaux mais qui ont été réorientées vers la*

⁹¹³ Johan Vamstad, *op. cit.*, 2018, p. 437.

⁹¹⁴ *Ibidem.*

⁹¹⁵ *Ibidem.*

Mission municipale »⁹¹⁶. Ce jeu de navette suggère une forte complémentarité dans le travail social entre le secteur public et le tiers secteur. Il suggère aussi que ces nouveaux publics – qui jusqu’alors parvenaient à s’en sortir avec les aides publiques – n’arrivent plus à joindre les deux bouts et doivent trouver un complément⁹¹⁷.

Par ailleurs, la vaste majorité des bénéficiaires reçus est titulaire d’un titre de séjour ou a été naturalisée récemment : ces publics ont donc droit à l’un des dispositifs d’aide de l’État social suédois⁹¹⁸. La composition des publics reçus par l’association est donc directement liée à la politique migratoire du Royaume. Comme nous l’avons évoqué dans l’introduction générale, la Suède accueillait et délivrait davantage de titres de séjours à des ressortissants extra-communautaires jusqu’à fin 2015⁹¹⁹.

Pour toutes ces raisons, il n’est pas surprenant de constater (figure 21) qu’une part importante du public aidé est déjà identifiée et soutenue par l’État social. Ces publics sont donc doublement soutenus : par le guichet public suédois d’une part et par l’association d’autre part.

Cette répartition des fruits du travail associatif se poursuit si l’on rentre dans le détail des activités proposées. Les travaux de Magnus Karlsson et Johan Vamstad (pour le centre de recherche *Ersta Sköndal*), qui ont mis en place la « matrice de pauvreté » ont établi que :

« L’association a mis en place 238666 actions [de soutien] sur la période 2015-2018 pour des personnes dans le besoin (Karlsson 2018). Ce soutien a principalement pris la forme de repas ou d’aide alimentaire (67%), d’activités d’inclusion (16%) et de soutien matériel (10%). Les principaux groupes soutenus sont les personnes bénéficiant déjà d’un dispositif public à destination des plus pauvres (59%), les ressortissants européens vulnérables (24%) et un groupe hétérogène de personnes qui passent à travers les filets de protection sociale de l’État providence (12%) »⁹²⁰.

⁹¹⁶ *Ibidem*, p 439.

⁹¹⁷ Selon la présidente de l’association au niveau national (*Sveriges Stadsmissioner*), Lotta Säfström (2018). Voir : <https://www.stadsmissionen.se/press-och-opinion/pressmeddelanden/fattigdomsrapporten-2018-ett-valfardssamhalle-i-forfall>.

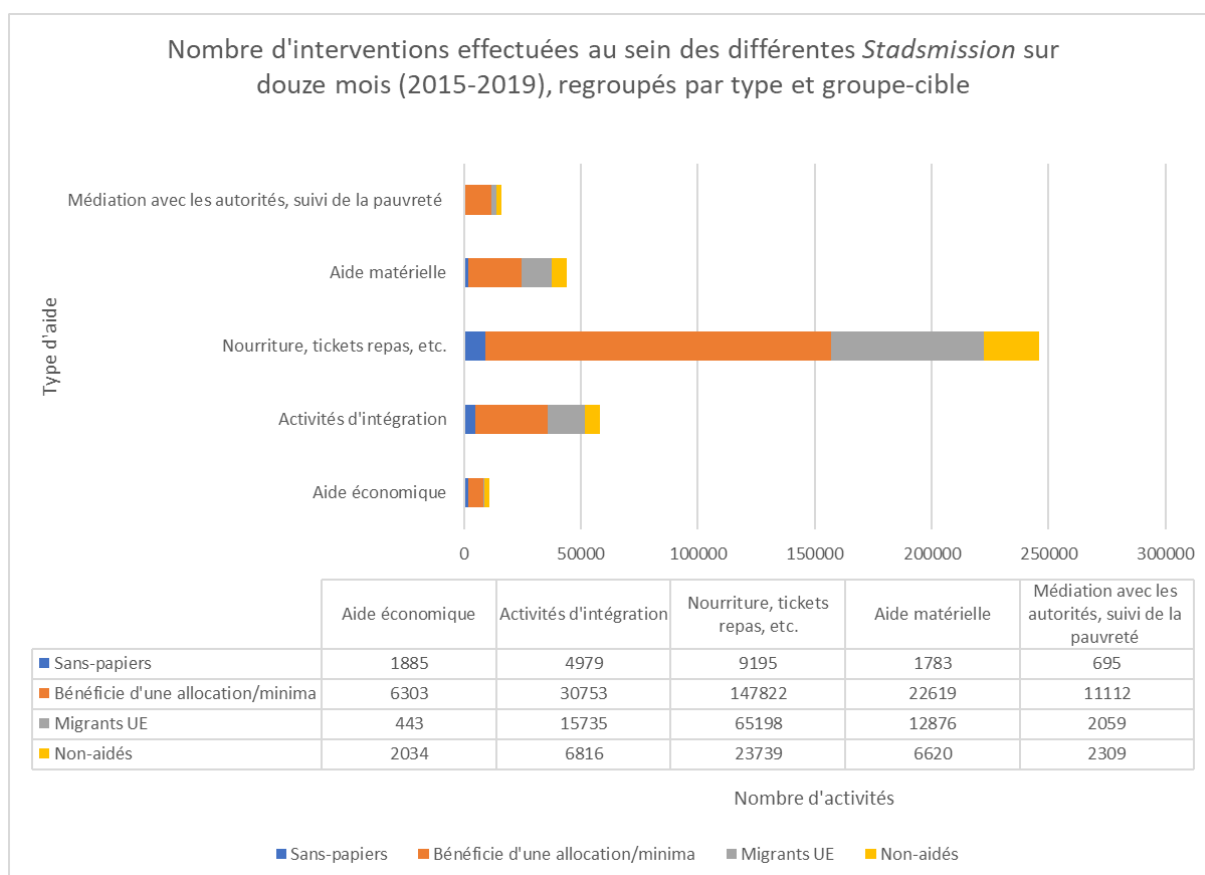
⁹¹⁸ Voir Magnus Karlsson et Johan Vamstad, *op. cit.*, 2018.

⁹¹⁹ Voir : Audrey Delaporte, *Something is broken in the state of Sweden : La crise des réfugiés de 2015 et les contrôles aux frontières, anatomie d’une réponse suédoise*, Master thesis, 2017.

⁹²⁰ ”Ersta Sköndal Bräcke högskola visar att de under 8 månads- långa undersökningsperioder 2015-2018 genomförde 238666 insatser för hjälpbehövande individer (Karlsson 2018). Den vanligaste insatsen var måltider (67%) och därefter inkluderande aktiviteter (16%) och materiellt stöd (10%). Den vanligaste gruppen av hjälpbehövande är personer med långvarigt försörjningsstöd (59%), därefter utsatta EU-medborgare (24%) och en heterogen grupp av människor som ”fallit genom nätet” av offentliga välfärdsinsatser (12%)”, Magnus Karlsson, *op. cit.*, 2018, p. 435.

Cette recherche rejoint la tendance déjà évoquée avec la matrice de pauvreté. Le tableau 11 montre que l'essentiel des activités de distribution d'aide alimentaire assurées par l'association est dirigé vers des individus déjà identifiés et aidés par l'État-providence suédois. Cet exemple suggère ainsi que la plupart des personnes rencontrées et aidées par *Matmissionen* sont soutenues de manière insuffisante par les pouvoirs publics : l'aide apportée ne permet pas de sortir durablement des situations de pauvreté et la recherche d'un complément s'avère nécessaire.

Graphique 23. Rapport om Matfattigdom – Rapport sur la pauvreté alimentaire (2019)⁹²¹



Le tableau⁹²² ci-dessus présente la répartition des activités menées par l'association en fonction du type de public sur la période 2015-2019. Il apparaît encore une fois clairement que les activités sont destinées principalement à des personnes déjà soutenues par l'État-providence suédois (orange). Les migrants originaires de l'espace européen (gris) sont le deuxième groupe le plus important⁹²³. Il faut ajouter que les personnes ne bénéficiant d'aucune aide (jaune) de la part des pouvoirs publics constituent le troisième contingent par ordre d'importance et bénéficient de nombreuses actions de la part de la structure, il s'agit souvent de personnes rencontrant des

⁹²¹ Magnus Karlsson, *op. cit.*, p. 6.

⁹²² Traduction de l'auteur à partir du suédois, Magnus Karlsson, *op. cit.*, 2019.

difficultés spécifiques ou passant entre les mailles de l'État-providence suédois.

Enfin, à l'inverse du Secours populaire présenté plus haut, les publics sans-papiers (bleu) - exposés à une pauvreté et à des privations beaucoup plus intenses⁹²⁴ - sont très marginalement soutenus par la structure.

Les données mises en avant par les chercheurs suédois permettent ainsi de souligner l'importance du travail effectué par l'association dans le royaume. Le nombre d'activités proposées et le nombre de repas distribués est étonnant. Il paraît d'autant plus étonnant lorsqu'on sait qu'il touche principalement des personnes déjà inscrites auprès des services d'aide sociale.

Le fait que les personnes déjà soutenues par l'État-providence demeurent toujours le principal contingent et ne parviennent pas à s'extraire de la pauvreté de façon durable dit quelque chose d'intéressant sur la pauvreté dans la région de Stockholm : des milliers de foyers - ce nombre va croissant - soutenus par l'État social suédois demeurent éligibles à une aide associative dispensée sous condition de ressources. Ce phénomène fait écho à plusieurs extraits d'entretiens réalisés auprès de la clientèle du supermarché *Matmissionen* sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre suivant. En effet, si l'on adopte une lecture dynamique de la pauvreté pour nous intéresser aux dynamiques d'entrée-sortie en pauvreté, il semble que les personnes se rendant à l'association tendent à y retourner à l'issue de contrats de travail courts et précaires⁹²⁵. Cette alternance entre phase de pauvreté et sortie de la pauvreté est rendue possible par l'existence d'un effet de seuil : chaque fois qu'un contrat se termine et que la personne ne perçoit plus de salaire, elle repasse sous le seuil permettant de devenir client et peut à nouveau se rendre au supermarché social et solidaire et bénéficier de tarifs préférentiels.

Conclusion du chapitre :

Les connaissances sur la pauvreté sont perfectibles et les associations ont une expertise particulière à faire valoir dans la connaissance et la mesure des populations en difficulté. C'est ce que soulignait déjà le mouvement ATD Quart Monde il y a plusieurs décennies :

⁹²³ Après avoir historiquement accueilli une immigration d'origine finlandaise, le Royaume accueille désormais beaucoup de ressortissants d'Europe de l'Est (source).

⁹²⁴ Magnus Karlsson, *op. cit.*, 2019, p. 22.

⁹²⁵ Adam Bergman, *op. cit.*, 2019, p. 30.

« Dès le milieu des années 1960, ATD critiquait l'inadéquation de l'appareil statistique national pour appréhender les populations instables du point de vue du logement et du travail, mal recensées et mal connues des services sociaux. »⁹²⁶.

En effet, les associations produisent parfois leurs propres données (statistiques ou qualitatives) pour mesurer les évolutions rencontrées sur le terrain. Leur expertise permet notamment de mettre en lumière les profils de personnes en difficulté observés sur le terrain et leurs spécificités.

Dans le contexte suédois, les travaux de l'institut *Ersta Sköndal* adossé à l'association *Stockholms Stadsmission* permettent de voir que cette dernière - et plus spécifiquement encore son supermarché social et solidaire *Matmissionen* - dirige son action vers des populations faisant l'objet d'une prise en charge par l'État social suédois quand le SPF touche des publics qui, en grande partie, ne bénéficient d'aucune aide de l'État social français.

Ces données permettent d'informer sur un problème généralement négligé en Suède : l'existence de foyers exposés à des privations alimentaires à tel point que les chercheurs ont fait émerger le concept de « *matfattigdom* » pour en parler dans le contexte suédois. Le travail de l'association contribue donc à faire émerger des problèmes spécifiques.

À la suite de ce chapitre présentant la composition statistique des publics reçus par les deux associations, les chapitres 6 et 7 mettront en avant des monographies faisant écho aux différents profils de pauvreté identifiés : trois personnes originaires respectivement d'Algérie, Egypte et Syrie. Le premier est un travailleur sans-papiers vivant à Bordeaux (aidé seulement par le SPF), le second est un père isolé à la tête d'une famille monoparentale (radié du RSA et comptant de fait principalement sur l'aide associative) vivant aussi à Bordeaux, la troisième est une mère de famille vivant en banlieue de Stockholm (aidée par l'État social suédois et l'association). Enfin, nous verrons aussi deux profils de bénéficiaires "locaux" exposés au chômage des seniors : Béatrice, exposée au chômage des seniors dans le contexte bordelais et John en banlieue de Stockholm.

⁹²⁶ Frédéric Viguié, *op. cit.*, 2020, p. 269.

CHAPITRE 6. PORTER L'ANALYSE AU NIVEAU MICRO. TROIS PARCOURS DE PERSONNES D'ORIGINE ETRANGERE A L'AIDE ALIMENTAIRE EN FRANCE ET EN SUEDE.

Ce chapitre présente trois parcours de personnes récemment arrivées sur les territoires français et suédois et faisant l'objet de prises en charge différentes qui renvoient à différents niveaux d'intégration à la protection sociale : Hedi, travailleur sans papiers, se trouve, de fait, comme exclu de la société qui l'entoure ; Negi n'est plus que partiellement soutenu par le guichet public depuis la suspension de son RSA ; enfin, Nesrin et son foyer bénéficient à la fois de l'aide de l'État social suédois et de celle de Matmissionen.

Parce qu'elles agissent bien souvent comme un ultime rempart contre le dénuement, les associations concentrent plusieurs types de situations sociales difficiles. Ces dernières relèvent toutes d'une ou plusieurs formes de pauvreté. Par ce terme générique, nous parlons aussi bien de « pauvreté monétaire »⁹²⁷ que de « pauvreté en conditions de vie »⁹²⁸, « de pauvreté administrative »⁹²⁹ que de pauvreté subjective⁹³⁰ ou encore de l'ensemble des personnes ayant recours à l'aide alimentaire pour une période ponctuelle ou durable. Le plus souvent, les profils rencontrés à l'aide alimentaire recoupent ainsi les différentes catégories de pauvreté identifiées par la littérature :

*Figure 47. Les différents types de pauvreté généralement identifiés par la littérature*⁹³¹

⁹²⁷ Sous le seuil défini par les institutions et entités exerçant une autorité politique, académique ou scientifique.

⁹²⁸ Situation matérialisée par des privations (alimentaires, restrictions de consommation, etc.).

⁹²⁹ Au sens simmelien de personne recevant une aide en raison de sa situation socioéconomique.

⁹³⁰ Dans le cas de personnes se déclarant en difficulté ou disant avoir du mal à faire face aux dépenses du foyer.

⁹³¹ Elsa Lachaud, « Précarité Alimentaire et Accès à l'alimentation En Région Paca : Les Parcours et Pratiques Socio-Spatiales Des Usagers de L'Aide Alimentaire », 2015.

Pauvreté monétaire	Pauvreté en conditions de vie
<p>« Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. [...] Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. La France privilégie également ce seuil, mais publie des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40 %, 50 % ou 70 %). »</p> <p>(Source : INSEE)</p>	<p>« Elle est définie comme un déficit global de bien-être matériel, mesuré à l'échelle du ménage. Son objectif est de mettre à jour des difficultés matérielles rencontrées par les ménages portant à la fois sur les contraintes budgétaires, les retards de paiement, les restrictions de consommation, les difficultés de logement. On considère conventionnellement comme « taux de pauvreté en conditions de vie » la proportion de ménages subissant au moins huit carences ou difficultés parmi les vingt-sept retenues dans l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'Insee. »</p> <p>(Source : DROS, 2013)</p>
Pauvreté administrative	Pauvreté subjective
<p>« Concerne les personnes percevant l'un des minima sociaux existant en France : Revenu de solidarité active (RSA), Allocation aux adultes handicapés (AAH), Allocation transitoire de solidarité (ATS), Allocation temporaire d'attente (ATA), Allocation de solidarité spécifique (ASS), minimum vieillesse, Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI), allocation veuvage. »</p> <p>(Source : DROS, 2013)</p>	<p>« Elle se base sur la perception par les individus eux-mêmes de leur situation. »</p> <p>(Source : DROS, 2013)</p>

En effet, les bénéficiaires sont, dans la grande majorité, pauvres selon une approche monétaire (ils ne disposent pas d'assez de ressources pour atteindre le plafond) ; pauvres en conditions de vie (la plupart accumulent des retards de paiement, des contraintes budgétaires etc.) et se perçoivent et décrivent le plus souvent comme pauvres.

Toutefois, une différence notable est à relever concernant la pauvreté administrative : seule une partie des inscrits auprès de l'antenne Amédée Alins perçoit une aide publique dispensée sous condition de ressources. À l'inverse, *Matmissionen* ne reçoit - ou presque - que des personnes soutenues par l'État social suédois. Ce dernier point constitue ainsi la principale différence entre ces deux publics de l'aide alimentaire⁹³².

Bien que relevant toutes de la pauvreté, ces situations sociales sont donc loin d'être homogènes et certains publics font face à des situations particulièrement complexes et voient leurs difficultés s'agréger : c'est souvent le cas des bénéficiaires originaires de pays non européens.

À ce titre, la théorie de la citoyenneté de Marshall⁹³³ évoquée dans le chapitre précédent⁹³⁴ fournit des pistes d'explication. Nous avons vu que les statistiques des publics bénéficiaires présentées dans le chapitre précédent vont dans le sens d'une

⁹³² Voir chapitre 5.

⁹³³ Thomas Humphrey Marshall, *op. cit.*

⁹³⁴ Chapitre 5 portant sur la composition statistique des publics reçus.

conception de la citoyenneté à la fois protectrice mais aussi potentiellement excluante : les publics les plus proches de la nationalité sont aussi les plus susceptibles de recevoir une ou des aides tandis que les publics les plus éloignés tendent plus souvent à être dépourvus de ressources. Ils sont aussi les plus exposés à des difficultés spécifiques comme le mal-logement.

Par conséquent :

- d'un côté, les dispositifs, garantis dans les textes de loi de l'État « social »⁹³⁵, ne touchent pas toutes les personnes exposées à la pauvreté : parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire, il existe des personnes en situation de pauvreté et ne faisant l'objet d'aucune prise en charge de la part du guichet public français (les « sans-papiers »⁹³⁶ ou bien les personnes en situation de non-recours⁹³⁷ par exemple) ou suédois (“*de ohjälpta*”⁹³⁸).

- d'un autre côté, une partie importante des bénéficiaires de l'aide alimentaire dans chacun des deux contextes nationaux perçoit une aide de la part du guichet public sans réellement parvenir à sortir de la pauvreté comme nous l'avons vu dans le chapitre 5. Les dispositifs publics comme le RSA par exemple ne parviennent pas à extraire durablement⁹³⁹ les publics exposés à la pauvreté.

Cette situation produit deux configurations différentes parmi les bénéficiaires rencontrés à l'aide alimentaire. Ces derniers peuvent :

- percevoir une aide publique *et* associative
- percevoir une aide *uniquement* associative

⁹³⁵ Alain Supiot, *op. cit.*, 2013, p. 28.

⁹³⁶ Le terme n'est pas précis puisqu'il mélange des situations aussi différentes que : celui qui a obtenu un titre arrivé à expiration, des familles dont un membre séjourne légalement ou bien des parents sans titre de séjour dont les enfants sont nés sur le territoire national.

⁹³⁷ Celui-ci peut avoir différentes origines : stigmatisation associée à l'aide, complexité des procédures administratives, volonté de rester en dehors des processus administratifs de l'État. Voir les travaux de l'Observatoire du non-recours ; Philippe Warin, « Le non-recours : éléments de définition et de présentation des enjeux », *Les Politiques sociales*, vol. 3-4, no. 2, 2014, pp. 108-121 et Philippe Warrin, *Le non-recours aux politiques sociales*, Presses universitaires de Grenoble, 2017, 244 p.

⁹³⁸ Voir les travaux sur la catégorie des “*ohjälpta*” (les non-aidés) : rapport thématique de *Sverige Stadsmisioner, Fattigdomsrapporten 2021 – Tema : De ohjälpta* ; Magnus Karlsson et Johan Vamstad, *op. cit.*, 2020.

⁹³⁹ « 40 % des bénéficiaires du RSA fin 2018 en emploi en 2019 sont sortis des minima sociaux. Ils représentent 70 % de l'ensemble des sortants la même année. Parmi les bénéficiaires n'ayant pas occupé d'emploi en 2019, seuls 11 % sont sortis des minima. Avoir travaillé dans l'année ne garantit donc pas de sortir des minima sociaux, en tout cas pas de manière pérenne. », Aurélien Boyer et Céline Leroy, « RSA : parmi les bénéficiaires fin 2018, deux sur cinq ont travaillé en 2019 », *DREES Études et résultats*, 1253, décembre 2022. Études et résultats DREES (janvier 2023) ; Denis Clerc, « Avancées et limites du Rsa », *Revue Projet*, vol. 308, no. 1, 2009, pp. 30-37. Voir aussi les données présentées dans le chapitre 5 (notamment celles relatives à l'inscription des bénéficiaires au sein de la structure).

Dans ces deux configurations, les associations d'aide alimentaire ont un rôle clef à jouer. Ce rôle est tantôt celui de complément du guichet public tantôt celui de dernier rempart contre le dénuement.

Dans ce chapitre, nous allons discuter des trajectoires biographiques de trois bénéficiaires rencontrés à l'aide alimentaire : Hedi (Bordeaux), Negi (Bordeaux) et Nesrin (banlieue de Stockholm). Tous les trois sont issus de pays non européens, respectivement d'Algérie, d'Égypte et de Syrie.

Comme expliqué en introduction, les monographies n'ont pas vocation à épuiser les situations individuelles mais plutôt à apporter un éclairage spécifique sur certaines problématiques. Leurs parcours respectifs illustrent la diversité des trajectoires individuelles rencontrées :

- Hédi ne bénéficie d'aucune aide publique. Il compte donc exclusivement sur la solidarité associative et sur des revenus informels issus du travail et de son réseau de connaissances locales pour trouver des ressources.
- Negi, à la tête d'une famille de quatre enfants, a vu son RSA suspendu après un différend avec sa CAF. Le rôle joué par l'association dans son quotidien est donc devenu central au cours de l'enquête.
- Nesrin est éligible aux dispositifs suédois d'aides publiques mais peut aussi prétendre à l'aide sous condition de ressources assurée par *Matmissionen*. Elle cumule donc ces deux dispositifs.

Ces différentes enquêtes de terrain permettent d'éclairer le rôle nodal que jouent ces structures associatives. Elles montrent aussi les différents usages et la place de l'aide associative dans un quotidien et un budget marqués par le manque de ressources.

Ce chapitre ainsi que le suivant mettent en avant des profils étudiés dans le cadre de monographies. Ils font passer l'analyse au plan individuel. L'aide alimentaire agit comme une porte d'entrée sur le quotidien des personnes enquêtées. Entrer dans le quotidien des bénéficiaires permettra notamment de donner à voir les effets concrets du fonctionnement de l'État social (accroissement des contrôles ou des attentes de contreparties évoqué dans la partie 1) ou de l'aide alimentaire sur les personnes aidées.

Interrogations et propositions du chapitre

Ce chapitre rassemble trois parcours d'immigrés qui s'avèrent intéressants pour la suite de notre réflexion sur la pauvreté à l'aide alimentaire. En effet, lorsqu'il s'agit de migrations d'un pays du Sud vers un pays du Nord comme la France, l'expatriation s'accompagne souvent d'une longue phase de précarité avec, notamment, des difficultés à intégrer le marché de l'emploi et, conséquemment, une surexposition au risque de pauvreté⁹⁴⁰. Cette précarité n'est toutefois pas seulement de nature économique. Elle impacte plusieurs pans du quotidien et va de la nécessité de trouver des ressources à la vie intime et sentimentale.

Face à ces situations, le rôle des associations évolue. En effet, ces publics font face à des difficultés particulières qui débouchent sur des usages et des intégrations différents de l'aide alimentaire dans leur budget et dans leur quotidien. Les monographies qui suivent permettent de mettre en lumière diverses stratégies de subsistance⁹⁴¹, différents répertoires de survie, mis en place par les enquêtés pour s'en sortir. Ces répertoires et stratégies sont très divers et donnent accès à différents types de ressources : ils vont, par exemple, de la fréquentation de lieux spécifiques pour faire ses courses à la mobilisation d'un réseau local de connaissances pour trouver du travail et/ou une aide (en nature, administrative ou financière).

Ces monographies répondent donc à des questions à la fois générales et spécifiques : que représente la part de l'aide associative dans le budget et le quotidien des bénéficiaires ? En quoi leur budget diffère-t-il de celui du reste des ménages à bas revenus saisis par les grandes enquêtes ?

La monographie de Hédi nous permettra de répondre à différentes interrogations plus spécifiques : Comment s'en sort-on lorsque l'on n'a droit à rien, ou presque ? Qu'est-ce que la structure du budget d'un travailleur sans papiers comme Hédi révèle du rapport qu'il entretient avec la société qui l'entoure ?

Le cas de Negi qui doit, au moment de l'enquête, faire face à une baisse soudaine de niveau de vie nous permettra de voir quels arbitrages ou stratégies sont mis en place dans la gestion du budget pour parvenir à un certain équilibre ?

⁹⁴⁰ Voir les travaux de l'Observatoire des inégalités : https://www.inegalites.fr/Les-inegalites-entre-Francais-et-etrangers-expliquees-par-une-experte?id_theme= ; https://www.inegalites.fr/Les-immigres-frappes-par-la-pauvrete-et-les-bas-revenus?id_theme=24

⁹⁴¹ Laurence Fontaine. « Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 4, no. 2, 2008, pp. 54-61.

La situation de Nesrin fait écho aux éléments relatifs au fonctionnement de l'aide alimentaire évoqués dans la partie 2. Celle-ci fait un usage routinisé de l'aide associative puisque *Matmissionen* est pleinement intégré dans son emploi du temps. Dans le cas de Nesrin, nous tâcherons de répondre à la question : que représente le temps passé à collecter ces différentes formes d'aides dans le quotidien des personnes rencontrées ?

Les difficultés auxquelles fait face un enquêté sans papiers dans la situation d'Hédi semblent avant tout tenir à l'absence généralisée de statut (proposition A). Sa situation ne saurait ainsi être résumée par la seule faiblesse des ressources économiques mais plutôt par une non-reconnaissance de Hédi comme producteur de valeur, travailleur, citoyen ou encore époux légitime. Sa situation semble plutôt correspondre à une intégration partielle et ambiguë dans la société : il travaille, consomme ou paye des taxes en France mais ne bénéficie d'aucune protection ni stabilité.

La deuxième monographie, celle de Negi, qui est à la tête d'une famille monoparentale, nous permettra de voir que même le fait d'avoir été identifié comme profil exposé à la précarité et soutenu par l'État social ne met pas à l'abri contre le risque de tomber dans la pauvreté. Après la suspension de sa principale ressource, le RSA, le quotidien de l'enquêté semble dicté par un nécessaire travail de survie donnant notamment à voir le rôle alternatif joué par le guichet associatif (proposition B) qui l'accompagne dans ses démarches et le litige l'opposant à sa CAF.

La troisième monographie part de l'idée que les foyers dans la situation de Nesrin sont intégrés à un système alimentaire dans lequel les partenaires privés de l'association *Matmissionen* ont un intérêt à donner, interrogeant la place du don dans ce schéma. C'est aussi un système dans lequel la contribution de foyers comme celui de Nesrin est nécessaire à son fonctionnement (proposition C).

I. Situation administrative et précarité : Hédi, un travailleur sans-papiers à l'aide alimentaire

Nous l'avons vu avec la présentation statistique des publics de l'aide alimentaire (chapitre 5), les étrangers en situation irrégulière constituent un groupe particulièrement

exposé à la pauvreté parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire du SPF à Bordeaux⁹⁴². Pour un migrant sans titre de séjour, une fois arrivé dans le pays d'accueil, les difficultés tendent à s'aggraver et finissent parfois par dissiper les attentes d'une vie meilleure. En ce sens, l'entreprise d'expatriation constitue une rupture biographique majeure et un facteur d'instabilité dans le quotidien⁹⁴³. Les raisons poussant des populations originaires de pays « du sud » au départ/à l'expatriation vers la France ou l'Europe en général sont nombreuses. Elles peuvent avoir trait à des considérations à la fois conjoncturelles (contexte de guerre), économiques (meilleures perspectives) ou encore personnelles.

Certains enquêtés en situation irrégulière rencontrés au Secours populaire sont par exemple venus en France dans le but de faire reconnaître un lien spécifique avec l'Hexagone qui pourrait leur permettre d'obtenir un titre de séjour : une bénéficiaire sans papiers, Romana, explique ainsi avoir un lien biologique non reconnu avec la France tandis qu'Hédi veut faire valoir le service de son père algérien dans l'armée française lors de la Seconde Guerre mondiale⁹⁴⁴.

Ce dernier se trouve dans une situation complexe : il est bloqué en France et condamné à ne pouvoir rentrer voir sa famille tant qu'il n'aura pas obtenu un titre de séjour. Ces situations individuelles semblent parfois inextricables et mènent tout droit à une forme aigüe de pauvreté. Ainsi, des profils comme ceux des travailleurs en situation irrégulière, qui connaissent des conditions de vie particulièrement difficiles, illustrent

⁹⁴² L'association *Stockholms Stadsmision* ne dirige pas son activité *Matmissionen* vers les personnes sans-papiers puisqu'il faut montrer un titre de séjour ainsi qu'un extrait de compte bancaire pour pouvoir bénéficier d'une carte de membre. En revanche, ses autres activités d'aide alimentaire peuvent toucher des personnes sans-papiers (voir partie 2).

⁹⁴³ Erwan Le Méner, « Au nom du fils. Ethnocomptabilité d'une famille de sans-papiers hébergée en hôtel social », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°123, 2016, pp. 41-55.

⁹⁴⁴ Plus exactement, Romana est venue pour retrouver la trace de son père qui n'a jamais donné suite à ses sollicitations : ce dernier vivrait dans le Sud de la France mais sans qu'elle sache exactement où, elle ne dispose que d'un numéro de téléphone auquel personne ne répond. L'enquêtée est donc bloquée à Bordeaux sans possibilité de voir sa position s'améliorer tant que sa situation administrative demeurera ainsi. Aussi, son projet se traduit par une précarisation de tous les aspects de son quotidien : « *Depuis que je suis arrivée ici je me débrouille de gauche à droite, c'est pas évident (...) on va dire je me débrouille quoi ! Mais c'est la raison qui m'amène ici quoi* », *Ibidem*. La situation de « débrouille » que décrit l'enquêtée se traduit par l'instabilité sur les questions du logement ou des ressources et explique sa venue à l'antenne Amédée Alins. Sa situation entraîne aussi une précarité affective puisqu'elle ne pourra revoir ses enfants, restés au Gabon, tant qu'elle sera en France. Les difficultés liées à sa situation administrative interdisent évidemment les aller et retour avec le pays de départ. La position dans laquelle elle se trouve est caractéristique de nombreuses situations rencontrées parmi les personnes sans-papiers de l'aide alimentaire. Dans l'extrait suivant, Romana explique ce qui l'a poussée à venir en France : « *En fait moi je suis en situation irrégulière, mon cas est très particulier : j'ai pas de solution (...) faut que Dieu fasse un miracle. En fait, moi j'arrive en France parce que je suis Française sans être Française (rire)... je m'explique : en fait mon papa biologique est français, je l'ai jamais connu et depuis toute petite j'ai toujours voulu le connaître. (...) Donc... moi je suis Gabonaise et voilà... je suis venue ici c'était pour le connaître, et [connaître] ma famille paternelle quoi... j'avais espéré en fait que mon père réagirait mais bon...* », Entretien du 27 mars 2019 avec Romana.

les cas les plus extrêmes rencontrés à l'aide alimentaire⁹⁴⁵. L'absence de perspectives d'amélioration rend le quotidien difficilement supportable et l'aide apportée par le secteur associatif d'autant plus importante. La monographie⁹⁴⁶ qui suit a donc pour ambition de mieux cerner les conditions de vie des populations interstitielles⁹⁴⁷, qui, comme Hédi, se situent en dehors des canaux institutionnels de lutte contre la pauvreté et échappent aux grandes enquêtes statistiques.

A. L'apport de l'ethnographie et de l'ethnocomptabilité : une méthode d'observation originale

Comme exposé dans l'introduction, ce travail s'appuie en grande partie sur les monographies conduites auprès des différents enquêtés. L'enquête auprès de Hédi est la toute première monographie réalisée au cours de cette recherche.

Encadré 12 : déroulé de l'enquête avec Hédi

Revenons brièvement sur l'enquête avec Hédi. Nous nous rencontrons début 2018 lors d'une phase de distribution de colis alimentaires. Entendant qu'on m'appelle par mon prénom, Hédi, intrigué par mes origines, commence à discuter avec moi. Alors que je suis en train de lui remettre son colis, nous en profitons pour entamer une première discussion et convenons de la poursuivre plus tard dans la semaine. Après un premier rendez-vous dans un bureau du Secours populaire, Hédi accepte de se prêter au jeu des entretiens hebdomadaires.

L'enquête s'étend sur plusieurs phases. Les arbitrages et pratiques économiques de Hédi ont été relevés lors de deux phases d'enquête⁹⁴⁸ : une première en septembre 2018 (tableau 23) d'une durée de 7 jours et une seconde en décembre 2018 (tableau 24) sur 27 jours. Je lui ai, à cette occasion, laissé un carnet dans lequel il avait accepté de noter le maximum d'informations possibles sur les dépenses effectuées chaque jour (quel montant, type de dépense, à quelle date, auprès de qui, etc.) ainsi que les ressources perçues (auprès de qui, pour quel montant, etc.). Pour le mois de décembre, il a également détaillé la composition et la fréquence de ses repas quotidiens (tableau 26).

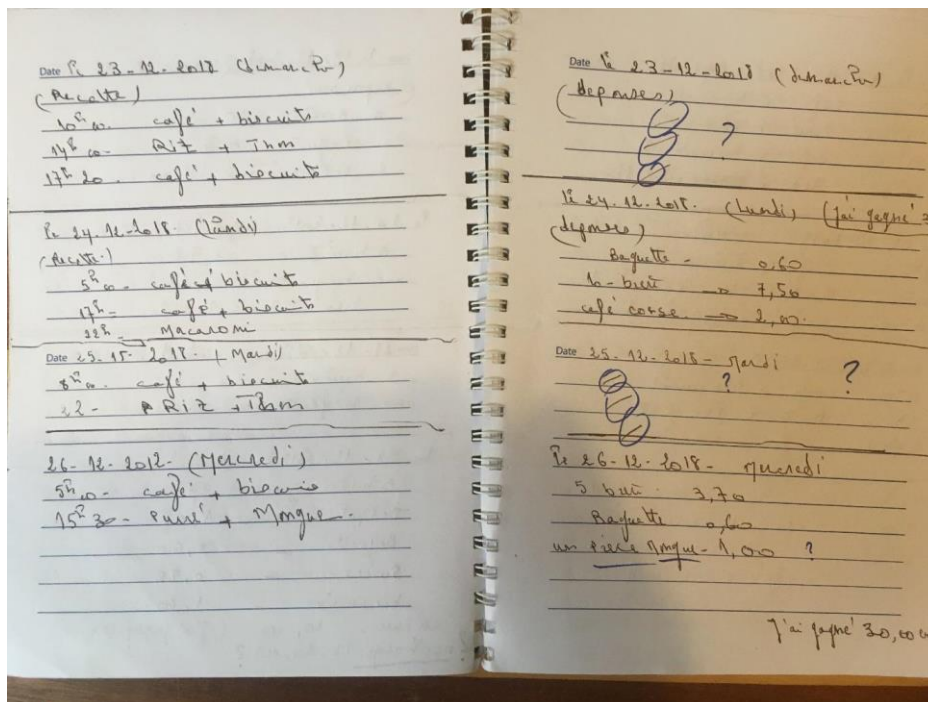
Figure 48. Extrait du carnet (décembre 2018)

⁹⁴⁵ Les plus polarisés sur le repère présenté dans la partie statistique précédente.

⁹⁴⁶ L'enquête auprès de Hédi est bien plus approfondie que toutes celles menées seulement par entretiens auprès des autres personnes sans-papiers se rendant à l'association. D'autres personnes en situation de vulnérabilité comme Romana n'ont pas souhaité s'engager dans une enquête de long cours.

⁹⁴⁷ Patrick Bruneteaux, « Ethnographie et lien social. Pratique et éthique de la recherche auprès des résidents des foyers d'urgence », *Bulletin de Méthodologie Sociologique* 140, no 1, 2018, p. 39-89.

⁹⁴⁸ Voir introduction et partie méthodologie.



Nous nous sommes ensuite rencontrés une fois tous les dix jours - ou bien avons échangé par téléphone - pour discuter et faire le point sur ce qu'il avait noté. Cette méthode⁹⁴⁹, assez intrusive, a permis la collecte de données essentielles de première main qui ont ensuite été mises en forme dans un tableur et reproduites dans ce chapitre.

1. Éléments biographiques clefs : la situation de Hédi

Il est essentiel de commencer par décrire la configuration dans laquelle se trouve Hédi pour comprendre ensuite sa situation économique et les contraintes spécifiques auxquelles il fait face. Les éléments biographiques viennent apporter un éclairage essentiel aux arbitrages économiques car ils permettent de lire la situation sociale considérée comme une dynamique ou un processus⁹⁵⁰ et non de façon ponctuelle, figée dans le temps.

Hédi s'installe à Bordeaux le 11 septembre 2016. Il commence à se rendre au Secours populaire au début de l'année 2017 et a, depuis lors, toujours renouvelé son inscription.

⁹⁴⁹ Plusieurs enquêtes de ce type ont été réalisées auprès des bénéficiaires du Secours populaire mais une seule concerne un travailleur sans-papiers. Hédi m'a d'ailleurs permis de venir lui rendre visite à son domicile à plusieurs reprises et de prendre des photos. Cette enquête est donc une des plus complètes réalisées dans le cadre de cette recherche. Il faut toutefois indiquer que l'enquêté parle un français correct mais imparfait, ce qui fait naître certains malentendus dans l'enquête comme avec le fait de noter systématiquement les « recettes ».

⁹⁵⁰ André Villeneuve, « Construire un indicateur de précarité : les étapes d'une démarche empirique », *Economie et Statistique*, vol. 168/1, 1984, pp. 93-105, p. 105.

Lorsque nous faisons connaissance, en février 2018, Hédi a 52 ans et sa situation économique ne s'est pas améliorée depuis son arrivée.

De nationalité algérienne, il n'a pas de papiers français. C'est un ami de sa ville natale, Mostaganem, déjà bien « installé », nouvellement titulaire d'un titre de séjour, en attente de logement social et disposant de contacts pour des petits boulots à Bordeaux qui l'a convaincu de l'y rejoindre. Aussitôt arrivé à Bordeaux, Hédi emménage avec cet ami dans un studio de 27m² loué à un marchand de sommeil⁹⁵¹ sur le cours de la Marne, près de la gare.

Les raisons de son départ d'Algérie ne sont jamais clairement explicitées mais certains éléments sont régulièrement évoqués lors des entretiens : le décès de son père, « l'absence de perspectives » en Algérie et « l'envie de changer de mode de vie »⁹⁵². Autant d'éléments qui traduisent une certaine lassitude quant à ses conditions de vie dans son pays d'origine. Ces éléments semblent autant relever de facteurs personnels que de facteurs liés à la conjoncture du pays.

Contrairement à certains de ses frères et sœurs cadets, Hédi n'est pas diplômé. Il a enchaîné beaucoup d'emplois différents mais se décrit plutôt comme « ouvrier polyvalent ». Il travaille « à droite à gauche » sur les marchés comme manutentionnaire, vendeur ou encore sur des chantiers.

Pour obtenir des papiers et l'autorisation de travailler, Hédi comptait sur son histoire familiale : son père a servi dans l'armée française après la Seconde Guerre mondiale en étant mobilisé comme tirailleur en Allemagne occupée. Hédi a emmené avec lui les diplômes que son père a obtenus à cette occasion. Ceux-ci, de grandes feuilles format A3, récompensent sa « bonne tenue, sa bravoure et sa valeur » et louent « son aptitude au combat ». Hédi explique qu'il était certain de pouvoir faire valoir ces documents auprès de l'administration française. A cette fin, Hédi s'est adressé à un écrivain public pour « écrire à Pau »⁹⁵³, sans réponse. En novembre 2018, l'enquêté et moi avons tenté de monter un dossier avec l'aide de l'Association Solidarité avec tous les immigrés (ASTI) pour demander un titre de séjour au vu de sa situation particulière. Mais Hédi s'est vu opposer inlassablement le même argument : son père, bien que né français de droit local, aurait dû choisir la nationalité française au 1^{er} janvier 1963 pour que Hédi

⁹⁵¹ Beaucoup de bailleurs peu scrupuleux proposent des logements indécents aux personnes sans-papiers dans cette partie de la ville.

⁹⁵² Entretien n°1 du 20/3/2018.

⁹⁵³ Hédi explique que c'est là que se trouvent les archives militaires où sont conservés les documents des anciennes colonies.

puisse ensuite en faire la demande. Ces complications et ce refus sont autant de déceptions pour lui qui pensait que les diplômes obtenus par son père ainsi que ses états de service lui ouvriraient droit à un titre de séjour.

Hédi y voit une profonde injustice et doit alors se résoudre à changer de plan. Il n'a d'autre choix que d'attendre en essayant tant bien que mal de mener une vie normale à Bordeaux jusqu'à pouvoir justifier d'une présence assez longue et sans interruption sur le territoire français pour espérer obtenir un titre de séjour. En effet, « *En juillet 2006, la régularisation 'de plein droit' après dix ans de présence continue est remplacée par une régularisation au cas par cas.* »⁹⁵⁴. Hédi tente donc de mettre toutes les chances de son côté : il conserve et archive toutes ses factures EDF et tous les documents attestant de sa situation comme autant de « preuves » de bonne conduite et d'intégration⁹⁵⁵. Les régularisations ne sont pas automatiques après dix ans sur le sol français⁹⁵⁶. Cette situation s'avère très anxiogène puisque Hédi ne pourra pas revoir sa mère, très âgée, ni sa famille avant d'obtenir un titre de séjour valide l'autorisant à voyager.

Lorsque je le rencontre, Hédi partage son appartement avec son ami de Mostaganem, sa ville natale, disposant d'une meilleure situation⁹⁵⁷.

En qualité d'hébergé, Hédi versait à l'époque en moyenne 120 euros sur la totalité du loyer à son ami qui les reversait ensuite au logeur à la fin de chaque mois selon une répartition des rôles bien spécifique, fonction de l'ancienneté dans le logement, sur laquelle nous reviendrons. En plus de ce loyer, Hédi payait - jusqu'à octobre 2018 - 20 euros tous les deux mois pour les charges liées au logement soit 10 euros par mois. Son ami, dans une situation plus favorable, assumait une part plus importante des frais. Il s'agissait en ce sens d'une relation de service entre deux amis d'enfance.

2. Isolement et précarité affective

Depuis son installation à Bordeaux, l'enquêté vit dans une certaine forme de solitude. Hédi n'a pas de famille à Bordeaux. Il n'a jamais été marié et n'a pas d'enfants. Sa mère

⁹⁵⁴ Stefan Le Courant, « Le poids de la menace. L'évaluation quotidienne du risque d'expulsion par les étrangers en situation irrégulière », *Ethnologie française*, vol. 45/1, 2015, p. 123-133, p. 132.

⁹⁵⁵ Sébastien Chauvin et Blanca Garcés-Mascareñas, "Beyond Informal Citizenship: The New Moral Economy of Migrant Illegality", *International Political Sociology* 6, no 3, 2012, pp. 241-259, p. 243.

⁹⁵⁶ Stefan Le Courant, *op. cit.*, p. 132.

⁹⁵⁷ Ce point a son importance puisque la plupart des enquêtés originaires de pays étrangers ont recours, d'une manière ou d'une autre, à la diaspora déjà établie pour faire face à certains besoins, nous y reviendrons.

ainsi que ses six frères et sœurs, tous plus jeunes que lui, sont en Algérie avec leurs enfants. Cette situation d'aîné, émigré en France, induit des attentes quant au succès de son entreprise d'expatriation et, parfois, des coûts. C'est ce que l'enquête ethnocomptable vient éclairer puisque le budget considère les « *relations familiales dans leur dimension [...] affectives, monétaires et productives* »⁹⁵⁸. Son statut d'oncle joue un rôle sur lequel nous reviendrons quant à l'utilisation de ses ressources, notamment en période de fêtes, via l'envoi de cadeaux au prix parfois élevé⁹⁵⁹. Ces éléments affectifs sont intimement liés à la situation de précarité administrative et économique de l'enquêté.

La vie affective dans son ensemble s'avère compliquée pour Hédi qui a rencontré une petite amie au cours de l'enquête. Celle-ci, une quinzaine d'années plus jeune, vit à l'autre bout de la ville avec sa fille en bas âge. Elle travaille à temps partiel comme agent d'entretien et est payée au SMIC. Ils se voient habituellement chez Hédi quand ses colocataires sont de sortie. Lorsqu'elle lui rend visite, Hédi met ses colocataires « à la porte » : la situation est inconfortable puisqu'il n'y a pas de chambre dans le logement mais seulement une grande pièce à vivre que partagent les trois colocataires. Cet exemple illustre les difficultés induites par l'informalité de son statut sur son logement et sa vie sentimentale.

Cette relation amoureuse prend forme dans le budget à travers les dépenses pour des vêtements neufs ou bien lors de l'achat de produits « de luxe », comme nous le verrons par la suite. Hédi souhaiterait voir cette relation déboucher sur un mariage. Cela simplifierait sa situation à de multiples niveaux : il pourrait obtenir des papiers français et faire plaisir à sa mère qui désespère de le voir un jour se marier et avoir des enfants à son âge.

Malheureusement, Hédi raconte qu'une collègue – pourtant « elle aussi algérienne » - de son amie lui a recommandé de se méfier de lui :

« 'il va faire ses papiers, il va se marier et il va partir ». Comme on dit (rire), pardon hein... "elle m'a niqué" ! »⁹⁶⁰.

Cet événement a entraîné une dispute et bouleversé le projet de mariage car sa petite amie a eu peur d'un « mariage blanc ». Cet épisode témoigne de l'influence de sa situation sociale sur sa vie personnelle et sentimentale, les rites de passage classiques d'une vie « normale » (avoir une situation professionnelle stable, rencontrer quelqu'un,

⁹⁵⁸ Agnès Gramain et Florence Weber, « Ethnographie et économétrie : pour une coopération empirique », *Genèses*, no 44, 2001, p. 127-144., p. 129.

⁹⁵⁹ Richard Hoggart, *op. cit.*, p. 91.

⁹⁶⁰ Entretien du 30 novembre 2018 avec Hédi.

se marier et fonder une famille avec cette personne etc.) se révèlent autant d'étapes délicates et parfois douloureuses.

Après avoir présenté ces différents éléments biographiques incontournables pour comprendre la situation de Hédi, regardons comment s'équilibre son budget à l'aune de ces difficultés et des attentes qui pèsent sur lui.

B. Trouver des ressources au quotidien : le budget qui témoigne d'une intégration partielle

Le travail journalier, c'est-à-dire le fait de louer sa force de travail à la journée ou à la demi-journée était monnaie courante au XIX^{ème} siècle⁹⁶¹ et fut abondamment décrit par la littérature⁹⁶². Les relations de travail étaient alors bilatérales : un ouvrier et un patron s'entendaient pour une durée limitée (la journée), éventuellement renouvelable, pour mener à bien un travail. Cette relation fondée sur le duo employeur-employé était caractéristique d'une société pré-salariale qui ne disposait pas d'un cadre juridique protégeant la plus vulnérable des parties : le travailleur.

A l'inverse, le travail moderne est fondé sur le contrat⁹⁶³. Celui-ci suppose une relation tripartite entre l'employeur, l'employé et la société qui contrôle la légalité de cette relation et essaye de protéger le plus faible contre une série de risques : exploitation, accidents du travail, maladie, etc.

Parce qu'elles reposent sur cet « hors-société » et échappent à la norme du contrat institutionnel et aux mécanismes de protection collective⁹⁶⁴, les relations de travail au noir, bilatérales, sont un fort marqueur⁹⁶⁵ de précarité. Le travail au noir prive notamment la plus faible des deux parties de ses droits en cas de maladie et rend plus difficile⁹⁶⁶ les actions collectives. En tant que sans-papiers, le travail au noir maintient celui qui loue sa force de travail dans un quotidien instable et rend impossible – entre autres – l'accès au parc immobilier locatif à défaut de justificatif d'activité.

⁹⁶¹ Robert Castel, « L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ? », Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, 2004.

⁹⁶² Voir Balzac ou Zola.

⁹⁶³ Alain Supiot, *op. cit.*, p. 32.

⁹⁶⁴ Florence Weber, *Le travail au noir casse le mythe du modèle social français*, The Conversation (16 janvier 2019).

⁹⁶⁵ Dans sa base de données recensant les informations sur ses bénéficiaires, le Secours populaire de Bordeaux dispose d'une variable « salaire ou indemnités journalières », marqueur de précarité car cette variable est souvent associée à un emploi ponctuel ou au noir.

⁹⁶⁶ Daniel Mouchard, *op. cit.*

La situation économique de Hédi se caractérise par l'irrégularité de ses rentrées d'argent et de revenus. Aussi, pour pallier ce risque d'absence de ressources et maintenir un certain niveau de vie, doit-il privilégier la diversité des sources de revenus.

Certaines ressources sont perçues en nature, comme le colis du SPF, d'autres, en espèces, auprès de différents employeurs, sans aucun lien entre eux, une manière pour lui de s'assurer un minimum vital. Ces ressources peuvent être subdivisées selon leur nature : les revenus issus d'une activité et les revenus en nature.

1. Les revenus liés au travail (le primeur, les marchés et les extras sur les chantiers)

Lors de la première période d'enquête, en septembre 2018 (tableau 1), apparaissent au total 4 sources de revenus distinctes dont 3 liées à des « petits boulots » (selon ses propres termes) :

- La source principale et la plus fiable de revenus monétaires (3 ou 4 jours par semaine) était alors un emploi non déclaré chez un primeur du quartier Saint-Michel de Bordeaux – un quartier populaire du centre-ville en voie de gentrification connu pour son grand marché où les transactions s'effectuent surtout en espèces - à côté de chez Hédi⁹⁶⁷. C'était aussi la moins intéressante financièrement : 5 euros de l'heure (soit moitié moins que le SMIC horaire brut), de nuit comme de jour, sans « *jamais un fruit d'offert* ».
- Vient ensuite l'emploi non déclaré au marché de Cenon et de Saint-Michel. Ce travail nécessite environ 30 minutes de trajet à vélo lorsque le marché a lieu à Cenon. Hédi est payé à la tâche (30 euros par jour), sans limite horaire clairement définie, nous y reviendrons.
- Les « extras » sur les chantiers autour de Bordeaux qui sont plus rares et ponctuels mais peuvent représenter 70 euros - là encore, à la tâche - pour une longue journée de travail. Ce patron n'a appelé Hédi qu'une seule fois en septembre 2018. Hédi ne sait jamais quand il va être contacté pour effectuer ce genre de travail, très irrégulier. Il faut ajouter que ce patron offre toujours le déjeuner sur place (un sandwich végétarien). Voici comment Hédi parle de cette source de revenus : « *il me suffirait de 10 jours comme ça par mois pour être*

⁹⁶⁷ Hédi habite entre la gare, un quartier assez populaire, et le marché de Saint-Michel, son lieu de travail.

bien ! »⁹⁶⁸.

Tableau 23 : Ressources de Hédi, période d'enquête n°1 (septembre 2018)

SOURCES DE REVENUS	MENSUEL	TEMPS	COMMENTAIRES	COMMENTAIRES DE HEDI
Epicierie à côté de chez lui (5 euros de l'heure)	Payé 5 euros de l'heure, de jour comme de nuit. <i>"Je dirais 120 euros la semaine mais ça peut être 60 euros comme 200"</i>	"3/4 jours par semaine" La temporalité n'est jamais donnée au mois. Tout est "ça dépend"	La principale source de travail mais aussi la moins intéressante.	En froid avec l'épicier puisqu'il ne lui a <i>"pas payé trois heures donc je réponds plus à ses appels"</i> + <i>"il ne m'a jamais offert quoi que ce soit"</i>
Marché de Cenon (10 euros de l'heure) et parfois place Saint-Michel (Tissus)	<i>90 euros la semaine ça me fait environ 360 euros</i>	"3 jours par semaine" surtout le weekend. Payé à la disponibilité : doit rester pendant toute la durée du marché puisqu'il monte le stand, le démonte et aide à transporter ou encore à vendre.	Source plus intéressante de revenus mais Hédi doit être à la disposition de sa patronne qui l'appelle au dernier moment. Il doit rester jusqu'à la fin du marché. Ses horaires dépendent donc de l'affluence ou de la météo (pluie etc.).	<i>"Faut que je trouve plus de travail comme ça..."</i>
"Extras" sur les chantiers	<i>"70 euros ce mois-ci mais c'est exceptionnel"</i>	1 fois tous les deux mois	Une connaissance lui a proposé un coup de main sur un chantier (peinture, démolition, maçonnerie, carreleur).	<i>"Il faudrait que ça m'arrive dix jours par mois, je serais tranquille"</i>
Aide SPF en nature	1 panier de denrées alimentaires/hygiène/entretien/vêtements d'une valeur de 65-75 euros par mois	1 fois par mois		<i>"Les vêtements du Secours populaire, c'est pour le travail. Pour aller travailler."</i>

Hédi tire la plupart de ses revenus du travail, ce qui marque une différence majeure avec la situation des membres du premier centile de la répartition des revenus qui perçoivent une aide sociale puisque Hédi ne peut prétendre à un minima sous conditions de ressources en dépit de la fragilité de sa situation. Ses rentrées d'argent, irrégulières, fluctuent selon les périodes de l'année et les opportunités professionnelles et Hédi

⁹⁶⁸ Entretien avec Hédi, septembre 2018.

explique parfois gagner beaucoup moins⁹⁶⁹.

Tableau 24 : Ressources de Hédi, période d'enquête n°2 (décembre 2018)

Revenus (par ordre décroissant)	Montant des ressources pour le mois observé
Activité de logeur	200 + 200 = 400 euros
Extras sur les chantiers	5 x 70 = 350 euros
Marché de Cenon et de la place Saint-Michel	8 x 30 = 240 euros
Aide SPF en nature (colis alimentaires, etc.)	Un panier de denrées alimentaires, produits d'hygiène ou d'entretien, vêtements pour une valeur approximative de 65-75 euros
Total	990 € (sans comptabiliser le panier de denrées).

Lors de la période de l'enquête n°2 de décembre 2018 (tableau 24), le cumul des « petits boulots » lui rapporte 590 euros pour le mois⁹⁷⁰. Les revenus qu'il tire de son travail s'inscrivent toujours dans le cadre du marché informel de l'emploi de sorte qu'à cette rémunération au rabais par rapport aux conditions d'un contrat de travail en bonne et due forme s'ajoutent d'autres « pénalités » comme l'absence de rémunération des heures supplémentaires, de primes pour travail de nuit (comme chez le primeur) ou d'indemnités de pénibilité (chargement, déchargement de caisses de fruits et légumes sur le marché), sans parler de l'absence de toute protection sociale. Autant de facteurs qui contribuent à aggraver sa précarité.

La colonne « temps » (tableau 23) montre les différentes temporalités dans lesquelles s'inscrivent ces ressources : certaines sont perçues à l'heure, d'autres à la journée. Elles ne permettent pas à Hédi d'établir son budget pour le mois et témoignent d'une grande incertitude quant au niveau de ses revenus. D'ailleurs, lorsqu'il se réfère à son volume de travail au cours des entretiens, Hédi le fait via l'évocation directe du prix et non pas en termes d'heures. Ce manque de régularité et de visibilité est causé par l'informalité de sa situation et contraste avec ses principales charges fixes qui sont, nous le verrons

⁹⁶⁹ Les mauvais mois, il travaille moins et perçoit bien moins de revenus sans pouvoir compter sur un minimum assuré. Sa situation peut le rapprocher du « seuil de misère » établi par les Restos soit la moitié du RSA qui est lui même moins de la moitié du SMIC (et en dessous du seuil de pauvreté). Voir Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*, p. 263.

⁹⁷⁰ Approximativement le montant du RSA pour une personne seule.

plus loin, mensuelles et donc synchronisées avec le reste de la société. Cette désynchronisation entre ressources et dépenses illustre une intégration partielle à la société qui l'entoure : des revenus incertains et irréguliers mais des dépenses fixes semblables à celles d'un résident en situation « normale » sur le sol français.

La rémunération perçue – liée à la tâche - ne rétribue pas Hédi en tant que travailleur ou producteur de valeur. Pour ce qui est de l'emploi sur le marché (source de travail la plus régulière après le mois de septembre 2018, tableau 24), Hédi explique qu'il est en réalité payé à la disponibilité et à la tâche (monter et tenir le stand, puis le démonter) : trente euros dans tous les cas. Hédi doit ainsi se rendre en permanence disponible. Sa patronne l'appelle au dernier moment et lui demande de venir au stand pour la durée du marché : si les clients affluent, Hédi doit rester plus longtemps, s'il pleut il peut parfois rentrer plus tôt. En demeurant hors des cadres du contrat salarial, Hédi ne se voit pas reconnu comme producteur de valeur⁹⁷¹ et travaille pour ainsi dire « aux pièces ».

Chez le primeur, il travaillait à 5 euros de l'heure, soit moitié moins que le SMIC horaire brut⁹⁷² et ne bénéficiait évidemment pas des indemnités liées au travail de nuit ou à la pénibilité. La non-prise en compte de son travail de nuit et de la pénibilité associée (charger, décharger des caisses de fruits et légumes dans des conditions de travail précaires) accentue l'écart à la norme légale qui caractérise sa situation.

2. Les ressources en nature

Les ressources en nature ont aussi plusieurs provenances. Dans le cas du déjeuner fourni par le patron, elles constituent un complément du salaire « au noir ». Dans le cas du colis et de la portion de couscous (tableau 26) apportée par son ami, il s'agit de dons dont l'importance est d'autant plus cruciale que le budget est réduit. Ces ressources permettent de conserver de l'argent pour faire face à d'autres dépenses.

Le colis du Secours populaire, distribué au moins une fois par mois, est une ressource fixe et certaine dans le budget de Hédi⁹⁷³ correspondant à une valeur maximale de 70 euros selon la valorisation par la méthode du coût d'opportunité comme indiqué au

⁹⁷¹ Le sens du travail sur lequel on reviendra dans le dernier chapitre.

⁹⁷² Voir :

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F2300#:~:text=Le%20montant%20du%20Smic%20horaire,est%20de%2010%2C48%20%E2%82%AC.>

⁹⁷³ Le rendez-vous est établi d'un mois sur l'autre en fonction des disponibilités de la structure et de l'urgence de la situation.

chapitre 2⁹⁷⁴. Il s'agit de denrées alimentaires mais aussi de vêtements utilisables pour le travail sur les chantiers (tableau 23).

Parmi ces ressources, il y a aussi l'assistance aux démarches⁹⁷⁵. Hédi peut solliciter de l'aide (colis d'urgence, tarif énergie etc.) pour essayer de faire valoir ses droits (joindre un écrivain public pour remplir un formulaire par exemple). Le SPF s'avère une ressource relationnelle précieuse et joue ainsi un important rôle de réaffiliation⁹⁷⁶ auprès des populations interstitielles. C'est cette fonction évoquée dans la partie 2 qui rappelle, une fois encore, l'importance du guichet associatif.

Quelle que soit leur provenance, les ressources en nature rappellent qu'un pan entier de l'économie de Hédi échappe aux canaux institutionnels monétaires dans lesquels s'inscrivent habituellement les transactions du reste de la population. Il ne faut en effet pas perdre de vue que l'informalité qui caractérise son quotidien se matérialise, notamment, par un taux relativement élevé de transactions non monétaires dans le budget. A titre d'exemple, le seul colis, une fois évalué en termes monétaires⁹⁷⁷, équivaut à environ 70 euros, soit 7% du revenu une fois rapporté au total (990 euros) des ressources mensuelles de décembre 2018 (tableau 26).

3. Faire face aux imprévus : entamer une activité de « logeur »

Fin septembre 2018, Hédi se brouille avec le patron de l'épicerie qui l'emploie car ce dernier refuse de lui payer certaines heures travaillées. Après cet épisode, son patron le congédie. L'absence de statut lié à sa condition de travailleur oblige Hédi à trouver une solution très rapidement car aucune prise en charge collective de « l'imprévu » ne vient compenser la perte de revenu.

A la même période, son ami et colocataire a vu sa situation s'améliorer : il a obtenu un logement social dans le quartier Sainte-Eulalie et va donc quitter le studio. Hédi décide alors de compenser la baisse de revenus occasionnée par la perte de son travail en sous-

⁹⁷⁴ Voir partie 2.

⁹⁷⁵ Yacine Boukhris-Ferré, « Le guichet associatif du Secours populaire à Bordeaux : Aux marges de l'État providence », *Regards politiques*, no 2(1), 2018, pp. 111-148.

⁹⁷⁶ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre Le Crom, *op. cit.*, p. 67.

⁹⁷⁷ En se référant au prix à la tonne utilisé par le Secours populaire ou bien en procédant par coût d'opportunité (si le bénéficiaire avait dû acheter ces mêmes produits en grande surface). Son importance est structurellement d'autant plus grande dans le budget qu'il perçoit habituellement moins de ressources.

louant son logement. Il s'agit ainsi d'un réaménagement⁹⁷⁸ de l'équilibre du budget puisqu'il transforme un bien associé à une très lourde dépense, le logement, en source majeure de revenus. Ce réaménagement est un arbitrage nécessaire car, pour faire face au loyer élevé - 480 euros par mois - Hédi est contraint de partager son studio. Son propriétaire lui laisse toute la latitude nécessaire pour sous-louer son logement. Hédi propose donc à deux jeunes originaires de sa ville natale rencontrés sur le marché de cohabiter avec lui. Il connaît plus ou moins tous les Algériens originaires de sa région présents à Bordeaux avec lesquels il peut passer de petits arrangements pour du travail, des cigarettes ou encore envoyer des ressources à sa famille.

La condition posée par Hédi aux deux jeunes était que qu'ils soient « sérieux » et « aient un travail ». Chacun des deux colocataires lui verse la somme de 200 euros chaque mois. Il lui reste alors 80 euros à régler. Lorsque je lui demande si ses deux colocataires connaissent le montant total du loyer, il m'explique qu'il n'y a que lui qui traite directement avec le propriétaire et qu'ils n'ont ainsi « pas à le savoir ».

Le prix fixé est bien différent du prix de marché⁹⁷⁹ puisque l'appartement en question n'est pas aux normes et ne pourrait être proposé sur le marché du logement en l'état. L'appartement est en très mauvais état (moisissure sur les murs, humidité, fenêtres gondolées qui laissent passer l'air, plinthes décollées etc.). Il ne pourrait être mis en location en l'état dans le parc locatif formel.

Le loyer perçu (400 €) sur un montant total de 480 euros versés au propriétaire rémunère en fait un service d'hébergement que Hédi fournit désormais en qualité de logeur. Le caractère non institutionnel de la transaction explique que celle-ci soit génératrice d'un surcoût sans que cela n'entraîne de conflit de normes. Le prix est fixé hors du marché de l'immobilier, dans un espace informel. Aussi, les critères que l'on pourrait mobiliser pour évaluer la formation du prix sont un peu différents : les prix de l'immobilier bordelais servent de référence pour évaluer un surcoût éventuel par rapport aux transactions institutionnelles courantes (qui prohibent l'exploitation ou l'usure) mais le prix pratiqué ici correspond surtout à l'observation « *des modalités concrètes de la reconnaissance de l'équivalence entre un service rendu et son prix* »⁹⁸⁰. Le surcoût⁹⁸¹ que représente la location de ce studio se répercute ici sur les « derniers entrants ».

⁹⁷⁸ Pierre Blavier, « Les réaménagements de la consommation en contexte de récession », *Revue française de sociologie*, vol. 59/1, 2018, p. 7-36, p. 9.

⁹⁷⁹ A titre de comparaison : Hédi loue 18 euros le m² quand de nombreux sites spécialisés indiquaient (en 2017) un prix moyen à la location d'environ 13 euros le m² à Bordeaux. Voir : <https://www.immoregion.fr/blog/les-villes-ou-les-loyers-sont-les-moins-chers/>

⁹⁸⁰ Florence Weber, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles », *Genèses*, no 41, 2000, pp. 85-107, p. 99.

⁹⁸¹ David Caplovitz, *The Poor Pay More: Consumer Practices of Low-Income Families*. Paperback, 1967, p. 220.

Celui-ci repose sur une sorte de construction pyramidale dans un marché d'initiés où le dernier arrivé « se fait avoir ».

La nécessaire diversité des ressources, leur différente temporalité, ainsi que le renversement opéré par la transformation du logement en source de revenus montrent combien la situation de Hédi est fragile (les tableaux 23 et 24 ne se ressemblent plus du tout à seulement quelques mois d'intervalles) et l'équilibre de son budget, d'autant plus complexe. L'irrégularité des flux de revenus rend difficile la synchronisation des dépenses avec les revenus. Les ressources, inscrites dans des temporalités différentes et irrégulières⁹⁸², contrastent ainsi avec les principaux postes de dépenses.

Nous allons à présent nous intéresser aux principales dépenses et, notamment, aux charges fixes qui sont, elles, mensuelles et ainsi plus conformes à la norme.

C. Les principaux postes de dépense et la consommation des ménages pauvres

Au début du siècle dernier, Maurice Halbwachs s'intéressait au budget des ouvriers et rapportait que ceux-ci consacraient une part très importante de leurs revenus à l'alimentation⁹⁸³. Cette catégorie des « ouvriers », bien que connaissant des conditions de vie extrêmement rudes, ne recouvre pas celle qui nous intéresse dans le cadre de ce travail de recherche. Elle présente cependant l'intérêt de donner un ordre d'idée de ce que à quoi une partie massivement paupérisée de la population française allouait ses ressources disponibles il y a plus de cent ans. Ainsi, nous ne rentrerons pas dans la discussion de résultats qui s'avèreraient anachroniques mais nous nous inspirerons de sa démarche pour étudier le budget des publics de l'aide alimentaire.

En ce qui concerne la structure des dépenses, il faut noter que les 990 euros perçus lors du mois d'enquête de décembre 2018 (590 euros de revenus + 400 euros comme logeur) sont intégralement dépensés. Hédi ne dispose pas d'une marge suffisante pour dégager une épargne (voir tableaux 23 et 24).

De plus, la structure des dépenses de Hédi montre qu'il connaît diverses privations

⁹⁸² Lorraine Guénée, « Désynchronisation des temps familiaux et coexistence solidaire. Enquête ethnocomptable des ressources d'une famille jordanienne », *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 123/1, 2016, pp. 91-103.

⁹⁸³ « *Les ouvriers consacraient à l'époque 11% de leur budget à l'habillement et 52% à se nourrir* », Maurice Halbwachs, *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Alcan, 1912, 485 p., p.185.

matérielles : pas de boîtier internet⁹⁸⁴, pas de budget pour les loisirs ou la culture. Etudions successivement trois principaux postes de dépense de son budget en les rapportant à ceux issus des enquêtes consommation des ménages de l'INSEE :

Tableau 25. Consommation des propriétaires et locataires selon le niveau de vie⁹⁸⁵

2 Consommation des propriétaires et locataires selon le niveau de vie

	Propriétaires						Locataires					
	Ensemble		1 ^{er} quintile		5 ^e quintile		Ensemble		1 ^{er} quintile		5 ^e quintile	
	en %	en euros	en %	en euros	en %	en euros	en %	en euros	en %	en euros	en %	en euros
Alimentation	17	6 140	20	4 230	14	7 580	14	3 990	17	3 290	10	5 090
Alcool et tabac	4	1 420	5	1 000	3	1 790	5	1 320	5	980	3	1 690
Habillement	4	1 470	3	730	4	2 200	4	1 290	5	1 090	4	2 350
Logement	8	3 060	10	2 170	8	4 030	25	7 330	25	4 910	24	12 450
Équipement du logement	7	2 440	5	1 150	8	4 180	4	1 060	3	680	4	2 210
Santé	5	1 880	5	1 030	5	2 430	4	1 260	4	820	4	2 130
Transports	20	7 310	16	3 460	20	10 710	15	4 410	13	2 590	17	8 930
Communications	3	1 020	4	840	2	1 170	3	940	4	830	2	1 120
Loisirs et culture	10	3 600	8	1 710	11	5 720	8	2 280	6	1 270	10	5 380
Enseignement	1	220	1	140	1	380	0	140	1	170	0	180
Hébergement et restauration	9	3 230	6	1 320	10	5 330	8	2 260	6	1 280	11	5 840
Autres biens et services	14	5 270	16	3 410	13	6 950	10	2 980	9	1 870	9	4 860
Consommation totale	100	37 050	100	21 180	100	52 480	100	29 250	100	19 790	100	52 210

Note : les usagers et logés gratuits sont classés parmi les propriétaires. En 2017, 66 % des ménages du 1^{er} quintile de niveau de vie sont locataires ; contre 21 % des ménages du 5^e quintile de niveau de vie. Lecture : en 2017, pour les ménages locataires du 1^{er} quintile de niveau de vie, le logement représente 25 % de la consommation, soit 4 910 euros en moyenne par ménage. Champ : ménages ordinaires, France hors Mayotte. Source : Insee, enquête Budget de famille 2017 ; données provisoires, recalculées sur les comptes nationaux.

Les enquêtes budget de l'INSEE (vague d'enquêtes ayant lieu tous les cinq ans : 2006, 2011, 2017) détaillent la structure de la consommation des ménages locataires du premier quintile de la répartition des revenus (les 20% de la population les plus modestes auxquels ressemble Hédi par sa situation économique). Les données issues de l'enquête budget de famille 2017⁹⁸⁶ montrent que, pour les locataires du premier quintile, les trois principaux postes de dépense sont, par ordre d'importance : le logement (25%), l'alimentation (17%) et les transports (13%). Examinons la situation de Hédi à l'aune de ces informations. Ses principales dépenses pour le mois de décembre 2018 s'établissaient ainsi (par ordre d'importance) : dépenses liées au logement (55%), dépenses liées à l'achat de vêtements (15%) et liées à l'alimentation (7%). Certaines de ces dépenses correspondent à des cadeaux et pourraient être comptabilisées comme des « dons », nous y reviendrons.

1. Le logement, marqueur de pauvreté

⁹⁸⁴ Hédi utilise son téléphone portable pour se connecter à internet et pouvoir parler à sa famille via Viber. Le téléphone est aussi une ressource essentielle pour être joint en cas de proposition de travail, il est toujours allumé.

⁹⁸⁵ INSEE (2019), données pour 2017 (T+2).

⁹⁸⁶ *Ibidem*.

Considérons le logement en tant que dépense. Nous l'avons vu, Hédi est logé par un marchand de sommeil près de la gare Saint-Jean, lequel possède, d'après l'enquête, plusieurs logements dans l'immeuble. Il loue de la main à la main un studio de 27m2 constitué d'une grande pièce à vivre, d'un couloir menant à la cuisine puis à la salle de bain.

Figure 49. Hédi sur son lit, dans la pièce à vivre



Figure 50. Autre lit et affaires d'un des colocataires



Figure 51. Partager l'espace : promiscuité (autre lit et affaires d'un des colocataires)

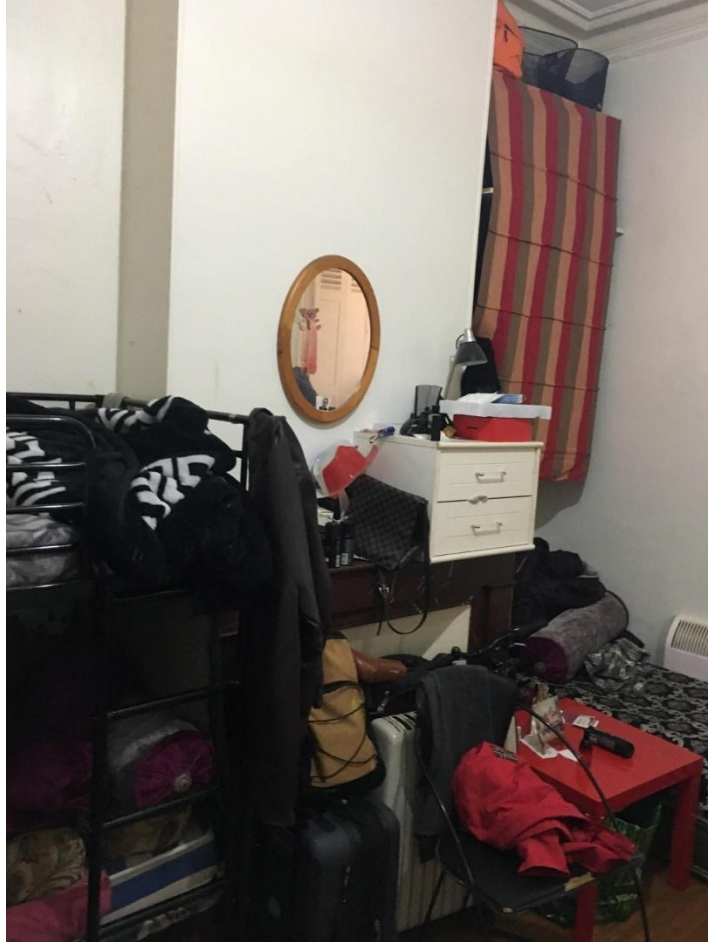


Figure 52. Porte d'entrée et couloir



Figure 53. Cuisine



Depuis son changement de situation, la charge de ce studio lui revient et lui coûte – en principe - 480 euros par mois auxquels s’ajoutent 120 euros bimestriels liés à EDF que nous allons ramener à une dépense mensuelle par commodité de lecture de sorte qu’elle représente 60 euros par mois. Le total des dépenses liées au logement (loyer et énergie) est donc de 540 euros (480 + 60 euros) par mois⁹⁸⁷ soit un poste de dépense absorbant environ 55% du budget de décembre 2018. En comparant ce chiffre avec les 25% trouvés par l’INSEE, on remarque une forte surreprésentation des dépenses de logement dans le budget de Hédi qui ne rend toutefois pas compte de la dimension qualitative du bien⁹⁸⁸.

A ce surcoût s’ajoute l’état insalubre du bien, partagé avec deux autres adultes : le mal-logement⁹⁸⁹ et la surpopulation sont d’autres marqueurs typiques de pauvreté. Ce dernier point nous amène à considérer d’autres indicateurs de pauvreté plus qualitatifs et relatifs aux situations de privation et d’inconfort. En effet, l’insalubrité du logement est visible

⁹⁸⁷ Selon la définition que l’INSEE retient du poste « logement » : « Ces dépenses incluent les charges et le chauffage » (INSEE 2019) ainsi que le loyer.

⁹⁸⁸ Hédi a dû réaliser lui-même les travaux à l’intérieur de son logement.

⁹⁸⁹ Frédéric Viguière, *op. cit.*, 2020, p. 185.

sur les murs qui présentent des traces de moisissure mais aussi sur les fenêtres gondolées qui laissent entrer l'air extérieur. Afin de faire des économies, Hédi et ses colocataires ne laissent le chauffage électrique allumé au milieu de la pièce qu'une heure avant de dormir « *je chauffe la maison avec quoi ? j'ai pas de sous... on n'a pas de sous pour ça !* »⁹⁹⁰. Cet inconfort lui fait craindre de tomber malade : « [...] à 480 euros c'est vrai que je suis sous un toit, je suis tranquille mais c'est dégueulasse. Tout le temps j'ai peur de tomber malade avec ça [en me montrant l'humidité]. »⁹⁹¹. Cet exemple suggère que la pauvreté entraîne une sorte de sanction économique, un surcoût relatif lié à des choix contraints, phénomène déjà mis en avant par Caplovitz dans *The poor pay more*. L'exemple du chauffage est ici manifeste : pour parvenir à une température normale dans le logement, Hédi et ses colocataires devraient laisser le radiateur électrique allumé très longtemps. Or, celui-ci consomme énormément d'énergie, ce qui coûte très cher. Hédi et ses colocataires sont donc contraints de ne pas trop l'utiliser, au risque de tomber malades, ce qui pourrait les empêcher de travailler et ainsi rapidement les mettre en difficulté pour faire face à leurs dépenses. C'est un exemple d'arbitrage délicat :

*« En fait, les travaux de l'Insee et du Credoc montrent que les ménages français jouissent d'un bon confort sur le plan du logement, sauf les ménages les plus défavorisés, mais qu'une importante proportion d'entre eux aimerait apporter des améliorations à leur foyer si leurs revenus augmentaient. Le logement est investi d'une grande importance pour le bien-être quotidien et il est l'objet d'aspirations élevées visant à l'améliorer. »*⁹⁹².

Le logement est aussi un générateur de frustrations ou d'aspirations au changement. L'analyse de Bigot et Langlois fait écho aux dires d'Hédi tirés d'un entretien à son domicile :

*« Oui... C'est pour ça que je cherche un studio. Il faut que je trouve. [...] J'ai vu des studios à 400 euros nickel ! Avec parquet, tout neuf tout est blanc. Ici, je fais pas le parterre tous les jours, je le ferais peut être chaque deux jours mais c'est toujours sale, je comprends pas... Je suis obligé de faire le parterre, regarde la boiserie, c'est pas propre... Si j'avais de l'argent OK mais là je peux pas sortir la peinture de ma poche hein... »*⁹⁹³.

Le logement cristallise, en l'occurrence, beaucoup de frustrations chez Hédi qui ne peut contraindre son propriétaire à procéder aux réparations nécessaires puisqu'ils sont

⁹⁹⁰ Entretien du 7 novembre 2018 avec Hédi.

⁹⁹¹ *Ibidem*.

⁹⁹² Régis Bigot et Simon Langlois, « Consommation et privation au sein des classes moyennes au Canada et en France », *L'Année sociologique*, vol. 61/1, 2011, pp. 21-46, p. 42.

seulement liés par un accord de principe. C'est un poste de dépense indispensable, le plus important. Or, son prix est fixé hors du circuit marchand traditionnel, et peut donc dépasser le prix de marché. L'absence de statut est, là encore, source de fragilité. L'importance de ce poste, très lourd, conditionne ainsi les autres dépenses dans un contexte de ressources particulièrement restreintes.

2. L'alimentation : « je mange à 5 euros par jour, même pas »

Selon la loi d'Engel⁹⁹⁴ : « Plus le revenu est faible, plus est grande la proportion de la dépense totale qui doit être consacrée à la nourriture »⁹⁹⁵. Cette loi se vérifie encore dans l'enquête budget des ménages de 2017 :

« À statut de logement donné, la structure du budget des ménages varie surtout en fonction de leur niveau de vie. Les différences les plus fortes concernent les dépenses d'alimentation (hors restauration), de transport mais aussi les dépenses de loisirs et culture, et celles d'hébergement et de restauration. Par rapport aux 20 % de ménages les plus aisés, les 20 % les plus modestes, selon qu'ils sont propriétaires ou locataires, consacrent 6 à 7 points de plus de leur budget à l'alimentation à domicile. »⁹⁹⁶.

Ainsi, d'après cette loi et l'analyse de l'INSEE, le budget de Hédi devrait être marqué par une part proportionnelle des dépenses liées à l'alimentation (hors restauration) très importante. Or, le poste de l'alimentation parmi les ménages locataires du premier quintile représente 17% du budget (voir tableau 23) pour seulement 7% observé chez Hédi lors du mois d'enquête de décembre 2018. Tâchons d'expliquer cette différence surprenante.

La première phase d'enquête budget (ayant lieu du 25 septembre 2018 au 1^{er} octobre 2018, tableau 23) révèle que Hédi a dépensé environ 30 euros pour l'alimentation sur la semaine, soit environ 4,30 euros par jour, en moyenne. La phase d'enquête de long cours réalisée entre le 13 décembre 2018 et le 9 janvier 2019 fait tomber ce chiffre à 75 euros pour 28 jours soit 2,7 euros par jour. La part de l'alimentation dans le budget de Hédi devrait ainsi être beaucoup plus importante. La relative faiblesse de ce poste dans le budget de décembre 2018 peut s'expliquer par deux facteurs :

⁹⁹³ Entretien avec Hédi du 7 novembre 2018.

⁹⁹⁴ Statisticien allemand du milieu du XIX^{ème} siècle, Ernst Engel a tiré de l'étude des budgets des classes populaires l'idée que la part relative dédiée à l'alimentation est d'autant plus importante que le budget est réduit.

⁹⁹⁵ Maurice Halbwachs, *op. cit.*, p. 20.

- Le recours au panier de denrées du Secours populaire ainsi que les repas gratuits donnés par son ami (1 portion de couscous en décembre 2018) ou fournis par son patron (5 en tout lors du mois d'enquête de décembre 2018) sont autant de dépenses alimentaires évitées. En d'autres termes, si Hédi avait dû acheter les produits composant le panier du Secours populaire dans le commerce⁹⁹⁷, le poste « alimentation » (75 euros) serait deux fois plus important. Si l'on compte en intégrant le panier de biens du Secours populaire, l'alimentation devient le second poste le plus important du budget de décembre 2018 avec 13%. Ces montants concordent avec ceux relevés par Blavier⁹⁹⁸ soit « environ 10% du budget du ménage ». L'aide alimentaire est ainsi un moyen de faire face à la situation de privation et de restriction qui pèse sur le budget. C'est une ressource clef qui agit en complément mais n'apparaît pas dans le budget en tant que dépense et explique ainsi la faiblesse du montant relevé initialement.

- Par ailleurs, le panier de denrées permet à Hédi de constituer des stocks qui agissent comme une « épargne solide », compensant ainsi l'absence d'épargne monétaire⁹⁹⁹. Il entrepose de nombreux aliments dans ses placards et son congélateur, plein à craquer, et constitue ainsi cette forme d'épargne¹⁰⁰⁰ qui permet de faire face à d'éventuels coups durs. La matérialité de cette épargne ne la rend pas visible par l'enquête budget, il faudrait la saisir par un inventaire et c'est d'ailleurs là une des limites de cette recherche. Elle n'en constitue pas moins l'un des traits saillants d'une économie précarisée : longtemps signe de richesse, les placards qui débordent sont désormais plutôt le signe d'une économie populaire qui se veut prévoyante.

La faiblesse de ce poste de dépense dans le budget de Hédi tient aussi au nombre limité de repas quotidiens (voir tableau ci-dessous) :

Tableau 26 : Extrait des menus consommés par Hédi du 13/12/18 au 9/1/19

Date	Jeudi 13/12/2018
	7h : café et biscuits
	12h : <u>Plat végétarien offert par le patron</u>

⁹⁹⁶ Voir enquête budget des ménages de l'Insee, 2019.

⁹⁹⁷ En raisonnant selon une logique de coût d'opportunité.

⁹⁹⁸ Pierre Blavier, *op. cit.*, 2018, p. 19.

⁹⁹⁹ En effet, ce budget se caractérise aussi par l'absence (ici totale) d'épargne bancaire, ce qui contrevient aux « bonnes pratiques » en matière de comptabilité. En effet, depuis la clôture de son compte à la Poste (entretien du 30/11/18 avec Hédi), il ne peut plus épargner. Voir Ana Perrin-Heredia, « Le “choix” en économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, n 199, 2013, p. 46-67.

¹⁰⁰⁰ Ana Perrin-Heredia, *op. cit.*, 2014, p. 36.

	17h: café et biscuits
	22h : Haricots blancs à la tomate, un yaourt, une banane
Date	Vendredi 14/12/2018
	7h : café et biscuits
	15h: Purée, yaourt, une banane
Date	Samedi 15/12/2018
	5h: café et biscuits
	14h : lentilles, yaourt
Date	Dimanche 16/12/2018
	8h: café et biscuits
	14h : pommes de terre bouillies, yaourt
	17h: café, biscuits
	1 portion de couscous "<u>Le soir : un ami m'a ramené du couscous</u>"
Date	Lundi 17/12/2018
	5h: café, biscuits
	16h: café, biscuits
	22h : riz
Date	Mardi 18/12/2018
	8h: café, biscuits
	13h: Purée, yaourt, une banane
Date	Mercredi 19/12/2018
	7h: café, biscuits
	14h : lentilles, yaourt, banane
	19h : café, biscuits
Date	Jeudi 20/12/2018
	7h: café, biscuits
	13h: purée, thon
	17h: café, biscuits
Date	Vendredi 21/12/2018
	8h: café, biscuits
	14h pommes de terre bouillies, thon
	16h30: café, biscuits

Date	Samedi 22/12/2018
	5h: café, biscuits
	14h: riz, thon
	17h: café, biscuits
Date	Dimanche 23/12/2018
	10h: café, biscuits
	14h: riz, thon
	17h20 : café, biscuits
Date	Lundi 24/12/2018
	5h: café, biscuits
	17h: café, biscuits
	22h macaronis
Date	Mardi 25/12/2018
	8h: café, biscuits
	22h: riz, thon
Date	Mercredi 26/12/2018
	5h: café, biscuits
	15h30 : Purée, mangue
Date	Jeudi 27/12/2018
	8h: café, biscuits
	14h: purée, thon
	17h: café, biscuits
	22h: riz, petits pois
Date	Vendredi 28/12/2018
	8h: café, biscuits
	14h: macaronis, yaourt
	17h: café, biscuits
Date	Samedi 29/12/2018
	5h: café, biscuits
	15h: riz, foie gras
	18h: café, biscuits
Date	Dimanche 30/12/2018

	8h: café, biscuits
	14h haricots blancs
	17h: café, biscuits
Date	Lundi 31/12/2018
	5h: café, biscuits
	14h30: purée, thon
	17h: café, biscuits
Mardi 1/1/19	? (illisible)
Date	Mercredi 2/1/2019
	9h: café, biscuits
	16h: purée
	22h: abricot blanc
Date	Jeudi 3/1/2019
	7h: café, biscuits
	12h : <u>Plat végétarien offert par le patron</u>
	18h: café, biscuits
Date	Vendredi 4/1/2019
	8h: café, biscuits
	14h: purée, thon, yaourt
	22h: chou-fleur
Date	Samedi 5/1/2019
	5h: café, biscuits
	22h : du riz
Date	Dimanche 6/1/2019
	9h: café, biscuits
	15h: pommes de terre bouillies, thon
	18h: café, biscuits
Date	Lundi 7/1/2019
	5h: café, biscuits
	14h30: purée, thon, yaourt
	17h30: café, biscuits
Date	Mardi 8/1/2019
	8h: café, biscuits
	17h: café, biscuits

	22h : patates douces
Date	Mercredi 9/1/2019
	5h: café, biscuits
	17h: café avec moi
TOTAL (27 jours d'enquête)	Hédi ne prend souvent qu'un repas et/ou deux encas par jour (sauf quand son patron lui offre le déjeuner sur son lieu de travail).

Hédi ne fait en moyenne qu'un repas par jour (tableau 26) et parfois deux collations ou encas tôt le matin ou tard le soir. Cela correspond à une situation de privation alimentaire¹⁰⁰¹ et constitue un écart à la norme et aux recommandations nutritionnelles caractéristique des situations de pauvreté. Qualitativement, cela se perçoit dans ses achats qui correspondent plutôt à des encas qu'à de véritables repas (pain, biscuits, café, fruits). C'est ce que confirme l'enquête sur un mois (colonne de gauche) : les encas achetés à LIDL coûtent effectivement moins cher que de véritables repas et viennent compléter les denrées reçues au Secours populaire. C'est donc surtout le peu de repas pris par jour qui explique la faiblesse, en termes absolus et relatifs, du poste de dépense quotidienne liée à l'alimentation.

Il faut également souligner que sa routine en matière alimentaire semble être rythmée par celle du travail car l'enquête (tableau 26) révèle que Hédi ne prend deux repas par jour que s'il doit travailler la journée sur un chantier et que son patron lui offre un sandwich à midi. Ce poste - et la satisfaction d'un besoin physiologique - est donc synchronisé avec celui du travail.

3. La part importante des cadeaux et autres dépenses, même sous forte contrainte budgétaire

L'anthropologie et la sociologie montrent que l'individu est enchâssé dans une pluralité de rôles sociaux qui induisent des attentes, lesquelles se traduisent dans la consommation¹⁰⁰². Hédi conserve ainsi un lien fort avec sa famille, malgré la séparation durable :

¹⁰⁰¹ Observatoire des inégalités et Compas, 2018, p. 41.

¹⁰⁰² Louis Pinto, « 1. Une place à prendre », *L'invention du consommateur*, Presses Universitaires de France, 2018, pp. 19-39.

« l'appartenance à un collectif (...) entraîne des choix individuels qui s'imposent dans la mesure où se détacher du « nous » transformerait profondément sa propre identité (ou conscience de soi) »¹⁰⁰³.

C'est bien la situation dans laquelle se trouve Hédi avec ses proches et sa famille. Il est simultanément : l'aîné de la fratrie, le seul à avoir quitté l'Algérie pour vivre en France, l'oncle, le petit ami, etc. Toutes ces étiquettes cristallisent beaucoup d'attentes autour de lui et de l'éventuel « succès » de son entreprise d'expatriation. On constate ainsi pour le budget de décembre 2018 que de nombreuses dépenses ont été faites pour ce que l'on pourrait enregistrer sous la catégorie « fête » ou « cadeaux ». Il s'agit notamment de foie gras ou de vêtements neufs « *achetés chez Sainte-Catherine* » : cette appellation générique désigne la principale artère commerçante de Bordeaux et renvoie indistinctement à un ensemble de grandes marques en suggérant leur cherté. Au cours des entretiens, Hedi emploie fréquemment des métonymies pour évoquer des ensembles de magasins tantôt considérés comme onéreux, tantôt comme bon marché. A travers le sujet des prix, il est question des rapports qu'entretiennent « *les hommes à propos des choses* »¹⁰⁰⁴.

Les dépenses engagées au titre des cadeaux correspondent à environ une centaine d'euros (enquête de décembre 2018). Une somme symboliquement importante puisqu'elle implique un ensemble de représentations ou d'attentes associées à sa place dans la famille¹⁰⁰⁵. Il est néanmoins difficile de discuter de cette catégorie car Hédi n'a pas été très clair quant à la finalité des achats exceptionnels : certains sont clairement destinés (veste en jean à 60 euros) à son petit neveu en Algérie¹⁰⁰⁶ et d'autres dépenses sont liées à un repas chez sa petite amie (foie gras, 20 euros). Si l'on considère seulement ces 80 euros comme minimum, cela correspond presque à 10% du budget en cadeaux. Cette catégorie de fêtes montre que Hédi est rattaché au temps social par la « consommation de cadeaux ».

Enfin, il est intéressant de tenter de mesurer la part que représente la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dans toutes ces dépenses, qu'il s'agisse de l'alimentaire ou des vêtements, pour le budget de décembre 2018. En ajoutant l'intégralité des biens soumis à une TVA à 5% (alimentaire dont foie gras, hygiène et facture EDF mensualisée), soit un total de 140 euros environ, à ceux soumis à une TVA à 20% (bières, vêtements,

¹⁰⁰³ Agnès Gramain et Florence Weber, *op. cit.*, p. 135.

¹⁰⁰⁴ Alain Cottereau et Mokhtar Marzok, *op. cit.*, p. 13.

¹⁰⁰⁵ Lorraine Guinée, *op. cit.*, p. 94.

mobicarte), soit un total de 255 euros environ, le montant payé au titre de l'impôt indirect équivaut à presque 60 euros. Cette part est non-négligeable et témoigne d'une intégration à deux vitesses ou d'une incorporation ambiguë¹⁰⁰⁷ dans la relation à l'État : pas de droits sociaux mais une participation à l'impôt. Si cette somme pèse lourd dans un budget aussi serré, il faut rappeler qu'elle pèse proportionnellement moins lourd que celle rapportée par les enquêtes de Blavier (13% du budget des enquêtés)¹⁰⁰⁸ ou par Cottureau et Marzok (19% de leur budget)¹⁰⁰⁹ dans le contexte espagnol. Cela peut s'expliquer par les choix politiques du gouvernement espagnol de renflouer les caisses de l'État via le recours à une lourde fiscalité indirecte dans un contexte d'austérité¹⁰¹⁰ mais aussi par l'importance des dépenses informelles dans le budget de Hédi : les dépenses réalisées lors d'achats sur *Leboncoin*, sur le marché de la place Saint-Michel ou encore auprès d'amis (son ami coiffeur qui lui coupe les cheveux pour dix euros). Une relation ambiguë avec l'État qui s'exprime dans la fiscalité.

[Retour sur la première monographie : diversifier les sources de revenus pour ne pas se retrouver démuné](#)

A l'issue de l'enquête, la décision prise par l'enquêté de s'expatrier en France ne s'est pas traduite par un accès à la citoyenneté ou à un titre de séjour, ni par un accès à la prospérité économique. Son quotidien est toujours caractérisé par différentes formes d'incertitudes et une certaine vulnérabilité. Le cas de Hédi confirme l'idée selon laquelle plus on s'éloigne de l'accès à la citoyenneté, plus on s'éloigne de l'accès aux droits sociaux.

Le travail effectué par les associations paraît dès lors essentiel d'autant qu'il comble les trous dans la raquette de l'État social en se penchant sur les existences les plus fragiles. L'importance de l'aide associative est mise en évidence dans les budgets présentés mais aussi dans les repas consommés par Hédi.

Pour s'en sortir, Hédi doit diversifier autant que possible les sources de revenus et essayer tant bien que mal de créer de la régularité dans un quotidien nécessairement

¹⁰⁰⁶ Hédi a un ami qui fait régulièrement le voyage de Bordeaux à Mostaganem et va pouvoir apporter les cadeaux à sa famille. Il lui rapporte souvent des pâtisseries envoyées par la mère de Hédi ainsi que des cartouches de cigarettes.

¹⁰⁰⁷ Sébastien Chauvin et Blanca Garcés-Masareñas, *op. cit.*, p. 242.

¹⁰⁰⁸ Pierre Blavier, *op. cit.*, p. 16.

¹⁰⁰⁹ Alain Cottureau et Mkhtar Marzok, *op. cit.*, p. 206.

¹⁰¹⁰ Pierre Blavier, *op. cit.*, 2018, p. 16.

instable. L'étude du budget permet de montrer une intégration partielle qui caractérise la situation d'un travailleur sans papiers comme Hédi. Celui-ci vit de manière tantôt synchronisée avec le reste de la société (période de fêtes, obligations familiales ou encore charges mensuelles etc.), tantôt désynchronisée (fragilité des sources de revenu, conditions précaires de logement entravant sa vie sentimentale, etc.). Cet équilibre fragile est surtout lié à une absence de statut qui le pénalise dans de nombreux domaines. La décision de s'expatrier implique par conséquent une série de sacrifices, de « coûts », aussi bien au plan économique qu'au plan psychologique ou individuel.

D'autres catégories de pauvreté, comme les familles monoparentales, font l'objet d'une aide particulière de la part du guichet associatif et peuvent bénéficier de dispositifs spécifiques de la part du guichet public.

II. Pauvreté et monoparentalité : Negi et sa famille, à cheval sur deux guichets

Nous l'avons évoqué dans la première partie de ce travail, en France, environ un quart des pauvres vivent dans des familles monoparentales¹⁰¹¹ et le taux de pauvreté des personnes vivant dans une famille monoparentale est de « 19 %, un peu plus de deux fois la moyenne nationale (8 %). »¹⁰¹². La pauvreté des « familles monoparentales », particulièrement exposées au risque de privations¹⁰¹³, est donc une réalité statistique. Les familles monoparentales, plus touchées par la pauvreté, peinent à dégager des ressources pour couvrir l'intégralité des postes de dépense. Si l'on se fonde sur les données proposées par l'INSEE¹⁰¹⁴ sur la consommation selon le niveau de vie, les ménages locataires les plus pauvres – le premier quintile en termes de niveau de vie¹⁰¹⁵ – dépensent le plus (par ordre décroissant, en pourcentage) pour les postes suivants : « logement » (25%), « alimentation » (17%), « transports » (13%), « autres biens et

¹⁰¹¹ Observatoire des inégalités et COMPASS 2018, p. 16.

¹⁰¹² *Ibidem*, p. 54.

¹⁰¹³ *Ibidem*, p. 56.

¹⁰¹⁴ Voir Elvire Demoly et Camille Schweitzer, Enquête budget de famille pour l'année 2017, publiée en 2019.

¹⁰¹⁵ Auquel appartiennent Negi et son foyer, l'enquêté dont il sera question ci-après.

services » (9%), « *loisirs et culture* » (6%), « *habillement* » (5%). L'alimentation, les loisirs et la culture ou encore l'habillement pèsent ainsi lourdement dans le budget d'une famille pauvre avec enfants vivant sous le seuil de pauvreté.

1. Une cible du guichet public

Les politiques publiques à destination des plus pauvres créent et emploient des catégories pour orienter les effets de l'aide sur certaines populations. On parle de « *targeted policies* » (ou de « ciblage ») pour désigner les publics qui sont désignés par des dispositifs spécifiques¹⁰¹⁶. Ces difficultés identifiées par les enquêtes sur la pauvreté participent de la construction de la catégorie d'action publique « familles monoparentales », constituée en objet de savoir¹⁰¹⁷ : une catégorie de familles surexposées à des difficultés et qui doit donc faire l'objet d'une aide spécifique, laquelle est d'ailleurs moins stigmatisée que peuvent l'être d'autres aides de nature assistancielle comme le RSA par exemple. La catégorie « familles monoparentales » est donc une catégorie d'action publique, soutenue par une représentation statistique du social¹⁰¹⁸. Ces catégories d'État dépassent parfois le seul registre bureaucratique et irriguent les représentations et le lexique de la vie courante ou des autres acteurs présents dans le champ de la lutte contre la pauvreté : c'est le cas des familles monoparentales qui font l'objet d'une attention particulière de la part du SPF mais aussi des sans-domiciles fixe¹⁰¹⁹, travailleurs pauvres ou encore chômeurs en fin de droits.

Des dispositifs comme « l'allocation parent isolé » (fondue dans le RSA en 2009) ou le « complément familial » ciblent ce groupe de manière spécifique car les parents isolés peuvent difficilement intégrer le marché de l'emploi - ou en sont exclus - et sont donc surexposés au risque d'absence de ressources et, partant, de pauvreté. Ces aides spécifiques à destination de ces familles réduisent fortement le taux de pauvreté : « *Pour les familles monoparentales avec deux enfants ou plus, le taux avant redistribution atteint 60 % et baisse à 40 % après* »¹⁰²⁰. L'impact sur la réduction de la pauvreté est

¹⁰¹⁶ Maryse Bresson, « La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie », *Pensée plurielle*, no 16, 2007, pp. 9-17.

¹⁰¹⁷ Joseph Gusfield, *op. cit.*

¹⁰¹⁸ Rémy Caveng et Claude Thiaudière, *op. cit.*

¹⁰¹⁹ Comme par exemple le sigle « SDF », catégorie élaborée par des spécialistes de l'action sociale qui est désormais employée dans le langage courant. Voir Edouard Gardella, *op. cit.*, 2014.

¹⁰²⁰ Voir : Observatoire des Inégalités *Les allocations réduisent le nombre de pauvres de cinq millions de personnes*, janvier 2021.

donc important. Ces revenus de transfert sont donc essentiels dans le budget d'une famille monoparentale, à plus forte raison quand celle-ci ne dispose d'aucun revenu issu de l'emploi. Toutefois, ces revenus de transfert ne suffisent pas pour autant à maintenir un niveau de vie satisfaisant, notamment en raison du nombre élevé d'unités de consommation (UC) : « *Les familles monoparentales (...) sont sensiblement surreprésentés parmi les bénéficiaires recourant à ces aides* »¹⁰²¹. Les associations, autres acteurs du champ de la lutte contre la pauvreté, ont donc également un rôle à jouer auprès de certaines de ces familles.

2. Diffusion des catégories d'État par capillarité : la catégorie « famille monoparentale » et le guichet associatif

Comme nous l'avons vu au chapitre 5, ces publics sont très présents au guichet de l'aide alimentaire, notamment les familles monoparentales d'origine étrangère. Les données internes du SPF attestent, en effet, de l'augmentation du nombre de familles monoparentales se rendant à l'antenne sur la période 2018-2019¹⁰²². Leur surreprésentation traduit une surexposition à la pauvreté et suggère en creux l'insuffisance des dispositifs publics puisqu'un complément de nature associative s'avère nécessaire. La monographie présentée dans la suite de cette partie s'avère par conséquent nécessaire à la poursuite de l'analyse des dynamiques de pauvreté rencontrées à l'aide alimentaire.

Il arrive que l'État social et les associations partagent des catégories ou cibles prioritaires communes pour guider leur action¹⁰²³. Il en va ainsi de la catégorie de « famille monoparentale »¹⁰²⁴ qui fait partie du lexique et du travail routinier d'une structure comme le SPF en matière d'action sociale. Des mesures spécifiques y sont mises en place à destination de ces foyers. Celles-ci couvrent de nombreux postes de dépenses (alimentation, sorties culturelles, vêtements) auxquels les familles ont du mal à consacrer des ressources après paiement des dépenses contraintes mensuelles (loyer, assurances, etc.)¹⁰²⁵. Au SPF de Bordeaux, la forme d'aide la plus courante est le

¹⁰²¹ DREES 2012.

¹⁰²² Cette évolution est confirmée par le bilan d'activité 2018-2019 du SPF.

¹⁰²³ Voir les discussions autour de l'intervention d'urgence auprès des personnes sans-abri. Edouard Gardella, *op. cit.*,.

¹⁰²⁴ Frédéric Viguier, *op. cit.*, 2020.

¹⁰²⁵ Aurélien D'Isanto et Nathan Remila (DREES), Entre revenu disponible et dépenses pré-engagées : combien reste-t-il aux bénéficiaires de revenus minima garantis ?, *Les dossiers de la DREES*, 2020.

colis¹⁰²⁶ alimentaire. Il s'agit d'aides pour l'alimentation mais aussi pour les produits de première nécessité, les vêtements, les sorties culturelles et sportives ou encore pour les cadeaux et fêtes de fin d'année. Ces prestations touchent l'intégralité du foyer et permettent d'atténuer la pauvreté en héritage qui fait souvent suite aux difficultés sociales qui s'accumulent¹⁰²⁷. La configuration familiale donne donc droit à une assistance spécifique de la part de l'association, comme de la part du guichet public.

A. Présentation biographique rapide de Negi et contextualisation

La situation de Negi (voir encadré 13) fait écho à ce que les enquêtes statistiques identifient comme un profil type de pauvreté : une famille monoparentale avec plusieurs enfants (4). Statistiquement, les familles monoparentales sont majoritairement composées de femmes seules avec enfants, aussi bien dans la composition des publics reçus par le SPF (voir chapitre 4 IA) que dans la population française¹⁰²⁸. Toutefois, pour des raisons de faisabilité¹⁰²⁹, l'enquête s'est déroulée auprès de ce père qui se montrait à la fois disponible et enthousiaste à l'idée de prendre part à des entretiens.

Les familles monoparentales sont plus exposées statistiquement à la pauvreté et, notamment, aux privations. En l'occurrence, Negi (et ses enfants) manque de ressources, a plusieurs retards de paiements, et souffre de privations ainsi que de difficultés de logement. Il cumule donc plusieurs marqueurs de pauvreté.

Avant d'entrer plus avant dans la situation individuelle de Negi et de la faire dialoguer avec le reste de la littérature sur la pauvreté et les familles monoparentales, il faut

¹⁰²⁶ Il s'agit, comme pour Hédi, d'un colis distribué par le Secours populaire tous les mois. Sa taille et sa composition changent toutefois en fonction de celle de la famille soutenue. Pour un foyer composé de cinq personnes ou plus comme celui de Negi, le colis correspond à environ 33 kg de denrées. Le panier garantit la présence de produits secs à longue conservation comme les féculents, l'huile de cuisson, la farine, les plats cuisinés ou en conserves, le café, etc. Par ailleurs, des produits frais composent également le colis, il peut s'agir de fruits, de légumes, d'œufs, de pain. Enfin, des produits d'hygiène (tampons et serviettes hygiéniques, gels douche, brosses à dent, dentifrice, souvent très chers dans le commerce) et produits d'entretien complètent le colis. Des articles à destination des enfants sont également proposés (goûters, chocolats, bonbons etc.).

¹⁰²⁷ Yannick L'Horty, « Fiscalité des bas salaires : La révolution silencieuse », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 1, no. 1, 2007, pp. 151-156.

¹⁰²⁸ Pierre Concialdi et Sophie Ponthieux, *op. cit.*

¹⁰²⁹ Certains enquêtés se sont montrés inquiets à l'idée de prendre part à des entretiens qu'ils assimilaient parfois à des sortes d'interviews. D'autres estimaient ne pas maîtriser assez bien le français pour accepter d'être enregistré.

revenir sur les principaux éléments biographiques qui constituent sa trajectoire.

1. Enquêter sur une trajectoire biographique

Bien que ce travail ne soit pas une thèse d'anthropologie ou de psychologie, les représentations mentales que se font les enquêtés de leur situation actuelle, passée ou future font appel à des catégories subjectives qu'il est difficile d'évaluer mais qu'il faut intégrer à l'analyse.

Encadré 13. Déroulé de l'enquête auprès de Negi

Negi m'a été présenté par des collègues bénévoles lors d'une phase de collecte dans un grand supermarché de l'agglomération bordelaise. Nous nous étions vus lors d'une phase de distribution de colis, les autres membres du personnel m'avaient alors incité à le servir généreusement à titre de rétribution de son travail bénévole. Sa situation est donc particulière puisqu'il est à la fois bénévole et bénéficiaire du SPF.

Mon prénom a, ici aussi, facilité la prise de contact et d'un premier rendez-vous pour commencer l'enquête. En effet, Negi est musulman et très croyant : il fait plusieurs fois allusion au fait qu'il lui importe de m'aider, à n'importe quel prix. Nous avons ainsi convenu de la mise en place d'une enquête budget sur une période de plusieurs mois à raison d'un entretien par semaine. Pour différentes raisons, Negi se trouvait souvent près de la place Saint-Michel, non loin de mon domicile. Aussi, les entretiens ont principalement eu lieu dans des cafés autour de la place, ce qui me donnait l'opportunité d'inviter Negi pour le remercier de son concours. Il ne m'a néanmoins jamais convié à son domicile. Ceci peut s'expliquer par différentes raisons : Negi vit avec ses quatre enfants – lesquels sont souvent « à la maison » d'après ses dires – et est en litige avec l'administration au sujet de son logement. Pour toutes ces raisons, il semble ne jamais avoir voulu m'inviter à visiter son logement malgré mes demandes.

S'il est vrai que la grande majorité des familles monoparentales comptent une femme à leur tête¹⁰³⁰, il s'est avéré plus facile d'approcher un homme pour plusieurs raisons évidentes : confiance, sécurité. Bien qu'il soit regrettable, par souci de représentativité, que l'enquête auprès d'une famille monoparentale n'ait pu être réalisée auprès d'une femme, elle permettra tout de même d'étudier les conditions d'existence d'une famille bénéficiaire des deux guichets.

Ainsi, il faut souligner que, chez la plupart des enquêtés, se retrouve une opposition entre un âge d'or - supposé ou réel – et la situation présente dans laquelle se trouvent les enquêtés. Cette opposition peut servir à plusieurs fins : construire un récit d'acceptation

¹⁰³⁰ Observatoire des Inégalités, *Famille monoparentale rime souvent avec pauvreté*, 2017.

de soi et de sa situation présente, mettre à distance les expériences vécues comme des « échecs » individuels, etc. Elle donne à voir une perception du réel qui s'avère précieuse :

« Il est assez frappant de voir à quel point ces différents moments peuvent être associés à des prix extrêmement précis – et peu importe, à la limite, que ceux-ci soient exacts ou non – comme s'ils constituaient les référents communs à partir desquels se construisait la mémoire commune des régimes du passé et, au-delà, des expériences partagées sous ses différentes situations politiques »¹⁰³¹.

Comme expliqué par Bonnacase, la mémoire des prix charrie avec elle des référents idiosyncratiques associés à des périodes historiques.

Dans le cas de Negi, la période d'arrivée en France est décrite comme une période difficile en raison des difficultés d'installation, d'apprentissage de la langue, etc. Mais elle est aussi paradoxalement une période que l'enquêté semble affectionner puisqu'il vivait encore avec son ex-femme, pouvait travailler et n'avait pas encore de difficultés financières particulières. Tout comme d'autres enquêtés, Negi décrit les années 1980 comme un âge d'or pour l'emploi, une période où il était plus simple de trouver du travail :

« Je commence comme ça : je suis Egyptien, je suis venu ici l'année 1979, j'avais apporté un visa touriste, après le visa il passe (...) c'était 3 mois après je l'ai renouvelé 3 mois ! Après dans 6 mois je trouve que c'est un beau pays, j'ai un ami, celui qui m'a encouragé de venir en France, après je reste avec eux [il m'a expliqué sur le chemin pour le café qu'il connaît tous les Egyptiens de Bordeaux, ils étaient une douzaine lors de son arrivée]. Après quand j'ai cherché du travail, j'ai eu le problème de la langue française... Comme ça à droite à gauche je trouvais quelque chose pour quelques jours après j'ai fait connaissance avec un cuisinier égyptien : Allah y rahmo maintenant il est mort... Après il m'a proposé de travailler avec lui comme aide. Le patron il m'a dit "Negi tu travailles bien, essaye d'être cuisinier !" je lui ai dit "oui" hop j'étais cuisinier, il a monté mon salaire. »¹⁰³².

Negi raconte avoir trouvé du « boulot » en passant par le réseau des travailleurs nord-africains ou égyptiens déjà établis à Bordeaux. Ses difficultés étaient surtout d'ordre linguistique ou administratif :

« Avec ça, en 1980 il y a Monsieur Mitterrand il a dit "les étrangers qui ont besoin de faire les papiers, venez"... Je suis allé ! Tous mes amis égyptiens ils avaient peur ils pensaient ils vont nous prendre et nous sortir [renvoyer] car on n'a pas de papiers. Mais il était honnête (...) j'ai fait un an sans papiers. On m'a dit "Monsieur, les

¹⁰³¹ Vincent Bonnacase, « Politique des prix, vie chère et contestation sociale à Niamey : quels répertoires locaux de la colère ? », *Politique africaine*, n 130, 2013, pp. 89-111, p. 105.

personnes sans-papiers doivent venir s'enregistrer si vous avez un toit pour dormir''(...) ¹⁰³³. Le lendemain il m'a fait un récépissé, je lui ai dit [il rit] 'C'est quoi ça monsieur ? C'est le ticket d'avion ?', il m'a répondu 'non c'est votre récépissé' je suis allé voir mes amis, je leur ai dit ! Le lendemain matin, y avait une queue de dix personnes pour faire les papiers [il éclate de rire] Hamdoulillah ! Donc moi j'ai eu un an [durée du titre de séjour octroyé]. Je suis allé voir mon patron : il me fait l'acte de contrat de travail il me dit "Negi tu travailles bien, tu es honnête, il me fait l'acte" » ¹⁰³⁴.

Les connexions dans la diaspora égyptienne dont disposait Negi dans la restauration se sont avérées importantes. Grâce à elles, il a pu présenter un contrat de travail, indispensable pour obtenir son titre de séjour. Cette anecdote revient sur une période historique que Negi affectionne tout particulièrement. Il explique avoir fait partie des 130000 personnes sans titres de séjour régularisées lors de la victoire de Mitterrand aux élections présidentielles de 1981. Il semble se tromper légèrement dans la date (il situe cette période « en 1980 ») mais se rappelle précisément avoir célébré sa régularisation avec ses collègues. L'importance associée à cette période se retrouve dans la maîtrise de tout le vocabulaire administratif : Negi a beau manquer de vocabulaire pour décrire des scènes du quotidien lors des entretiens, il évoque tour à tour l'obtention des « duplicatas » ou « récépissés ». Lorsqu'il s'agit de s'exprimer en français, le champ lexical des démarches administratives lui est plus familier que ne le sont les choses courantes.

2. Negi et sa famille : une prise en charge partielle par le guichet public, complétée par le guichet associatif

Originaire d'Égypte, Negi est un père de famille d'une soixantaine d'années bénéficiaire de l'Antenne du Secours populaire français. Il y travaille régulièrement comme bénévole et est très apprécié du reste du personnel. Les membres de la structure le décrivent comme quelqu'un de « gentil » et de « dévoué ». Aussi, c'est assez naturellement qu'il se montre disposé à prendre part à l'étude en 2018.

Negi est arrivé en France en 1979 avec un visa touristique de trois mois, renouvelé une

¹⁰³² Entretien du 18 janvier 2019.

¹⁰³³ Negi explique notamment que ses amis de l'époque avec qui il logeait, également sans-papiers, craignaient d'être renvoyés car celui-ci avait communiqué l'adresse du lieu qu'ils squattaient : « *Je lui ai dit 'oui, j'ai un toit, je vis là', mes amis ils ont peur ils m'ont dit 'pourquoi tu dis l'adresse ? Mais non ! La police va venir pour nous prendre ! Je leur ai dit 'je suis honnête avec le monsieur'. Ils m'ont conseillé de fermer la porte la nuit, de rester dans le noir, de pas ouvrir la porte.* » Negi raconte cet épisode en rigolant lors de notre entretien, *Ibidem*.

¹⁰³⁴ *Ibidem*.

fois. Après son expiration, il décide de rester dans l'espoir de se voir remettre un titre de séjour qu'il obtient au début des années 1980. Par la suite, il fonde une famille avant de se séparer de sa compagne dont il n'a plus de nouvelles¹⁰³⁵. Quand nous nous rencontrons, il a toujours ses quatre enfants à charge. Seule l'aînée est majeure et poursuit des études d'ostéopathie (3^{ème} année), les suivants ont quinze et seize ans et préparent le baccalauréat. Enfin, le dernier est encore au collège.

Negi est donc un parent isolé, à la tête d'une famille de quatre enfants. Depuis la séparation avec la mère de ses enfants, il voit une « amie » occasionnellement mais ne détaille jamais cette relation. Il ne dispose pas de papiers français ou européens et vit en France avec sa carte de séjour. Sa maîtrise imparfaite du français, son manque de qualification ainsi que son emploi du temps de père de famille très chargé l'empêchent, de fait, d'occuper un emploi salarié à temps plein.

L'enquête auprès de Negi présente un cas intéressant car de nombreux foyers enquêtés se trouvaient dans sa situation : celle d'un différend avec l'administration qui met en péril l'équilibre économique du foyer. Le processus pour être reconnu et identifié comme bénéficiaire légitime d'une de ses catégories est fait de tractations et d'exposition aux agents de l'État chargés de statuer sur le bien-fondé d'une demande d'aide sociale.

B. Se faire reconnaître comme « pauvre » par le guichet public

Après avoir exposé les raisons socioéconomiques faisant des familles monoparentales une cible commune aux deux guichets, penchons-nous sur la situation de Negi. Cette partie sera l'occasion de voir les liens qu'il entretient avec les deux guichets et leur importance relative dans le maintien de son budget à l'équilibre. La chronologie de l'enquête illustre les difficultés auxquelles font face une partie importante de ce que Guy Standing nomme le « précarat » (2011) : le moindre contretemps ou imprévu peut prendre des proportions terribles pour l'équilibre du budget familial comme nous allons le voir.

Par ailleurs, Negi est régulièrement sommé de justifier ses demandes, sa situation

¹⁰³⁵ Les conditions de la séparation ne sont jamais clairement explicitées mais il apparaît que les deux sont en mauvais termes. La séparation a eu lieu il y a douze ans : « *Ma femme elle est partie quand mes enfants avaient 11 mois, 4 ans, 5 ans, 10 ans ! (...) Maintenant ils sont 12 le plus jeune et presque 17, 18 et 22 !* », Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi.

sociale, son honnêteté et doit se battre pour obtenir le rétablissement du versement du RSA.

1. Dépendre du guichet public

Negi et sa famille sont soutenus par le guichet public – en l’occurrence par la CAF - et la quasi-intégralité des ressources du foyer proviennent des revenus de transfert. Ces minima ont donc une importance cruciale dans la survie du ménage.

La colonne de gauche recense les principales ressources monétaires perçues par Negi. Elles proviennent du guichet public et se répartissent en deux catégories¹⁰³⁶ : les prestations visant à lutter contre la pauvreté sous conditions de ressource (revenu de solidarité active, aides personnalisées au logement) et les prestations liées à la configuration familiale (allocations familiales).

Tableau 27. Ressources¹⁰³⁷ provenant des aides sociales (février 2019)

Ressources mensuelles en euros	Valeur en €
Aide personnalisée au logement (APL) ¹⁰³⁸	540 euros
Allocation de soutien familial (ASF) ¹⁰³⁹	390 euros
Allocations familiales ¹⁰⁴⁰	350 euros
Complément familial ¹⁰⁴¹	270 euros

¹⁰³⁶ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2015, p. 35.

¹⁰³⁷ Source : données de première main issues de l’enquête budget faite sur déclarations et présentations de certaines pièces (février 2019).

¹⁰³⁸ « Les aides au logement ou aides personnelles au logement sont des prestations sociales françaises qui visent à permettre aux ménages à faible revenu d’accéder à un logement ou de s’y maintenir, qu’ils soient locataires ou accédants à la propriété. ». Source : site gouvernemental.

¹⁰³⁹ « Le montant de l’ASF s’élève à 122,92 € par mois et par enfant. Le montant de l’ASF différentielle est égal à la différence entre le montant de la pension reçue et 122,92 €. L’allocation est due à compter du mois suivant la séparation des parents. » Voir : [https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F815#:~:text=au%20recouvrement%20\(MSA\)-,Montant,suivant%20la%20s%C3%A9paration%20des%20parents.](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F815#:~:text=au%20recouvrement%20(MSA)-,Montant,suivant%20la%20s%C3%A9paration%20des%20parents.)

¹⁰⁴⁰ « Les allocations familiales sont versées aux personnes ayant au moins 2 enfants de moins de 20 ans à charge. Le montant des prestations dépend des ressources, du nombre d’enfants à charge et de leur âge. Les allocations sont versées tous les mois » Voir : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13213#:~:text=Les%20allocations%20familiales%20sont%20vers%C3%A9es,sont%20vers%C3%A9es%20tous%20les%20mois.>

¹⁰⁴¹ « Le complément familial est une prestation versée sous conditions de revenus aux personnes ayant au moins 3 enfants de plus de 3 ans à charge. Il n’y a pas de démarche à faire pour l’obtenir. Son montant varie en fonction du niveau des revenus. » Voir : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13214#:~:text=Le%20compl%C3%A9ment%20familial%20est%20une,fonction%20du%20niveau%20des%20revenus.>

Total ressources monétaires (après suspension du RSA)	1550 euros
--	-------------------

Le foyer est composé de cinq personnes (un adulte et quatre enfants dont un seul a moins de quatorze ans) sous le même toit comptant pour 2,8 unités de consommation (UC¹⁰⁴²). Cette donnée permet de mesurer le niveau de vie mensuel du ménage¹⁰⁴³ par UC soit environ 553 euros (revenus de transfert divisés par le nombre d'UC soit 1550 divisés par 2,8) pour la période enquêtée, après suspension du RSA de Negi sur laquelle nous reviendrons. Avec 553 euros mensuels de revenu disponible par UC, le ménage de Negi se situe en-deçà du seuil de pauvreté 2015 à 50% du revenu médian¹⁰⁴⁴. Ce chiffre maintient Negi et son foyer en dessous des seuils plafonds du premier quintile pour l'année 2015¹⁰⁴⁵.

Le budget de Negi montre qu'il est bien identifié comme « cible » - ou comme « pauvre » - par le guichet public qui lui verse certaines prestations liées à sa situation sociale mais aussi à la configuration spécifique de son foyer, une famille monoparentale. En effet, l'ASF prend en considération sa situation de parent séparé ne pouvant percevoir de pension alimentaire de la part du conjoint tandis que les allocations familiales et le complément familial lui sont versées au prorata de son nombre d'enfants. Ces prestations s'adressent donc à sa situation particulière puisque, comme le rappelle l'Observatoire des inégalités : « *La séparation d'un couple affecte très souvent le niveau de vie de ses membres, en particulier celui du parent qui garde les enfants.*¹⁰⁴⁶ ». Elles prennent en considération deux caractéristiques et ciblent les familles nombreuses ainsi que les parents isolés comme Negi.

¹⁰⁴² Voir : La notion « d'unité de consommation (UC) permet de prendre en compte la taille du ménage. Ces unités pondèrent la taille d'un ménage en fonction de l'âge de ses membres : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les moins de 14 ans pour 0,3. » (INSEE). Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4127596#titre-bloc-4>

¹⁰⁴³ « Rapport entre le revenu disponible du ménage auquel appartient l'individu et le nombre d'unités de consommation du ménage. », Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285832#titre-bloc-13>

¹⁰⁴⁴ Les effets en termes de réduction de la pauvreté sont d'ailleurs mesurables : « *Le versement des prestations sociales compense en partie ces faibles revenus initiaux : elle permet aux familles monoparentales de vivre avec un revenu disponible médian de 14 780 euros par an et par UC.* » (Insee 2019). Considérons désormais le seuil de pauvreté à 50% du revenu disponible (après revenus de transfert) médian de ce groupe des familles monoparentales : ce seuil établit que les familles gagnant moins de la moitié du revenu médian sont considérées comme « pauvres » statistiquement. Le seuil de pauvreté à 50% du revenu disponible pour les familles monoparentales par UC correspond à 14780/2 euros (soit la moitié du revenu médian) : 7390 euros. Une fois mensualisé, ce montant nous donne le seuil de pauvreté à 50% du revenu disponible pour les familles monoparentales pour l'année 2015 : environ 616 euros (7390/12 soit environ 616 euros par mois et par UC).

¹⁰⁴⁵ Dernières données disponibles lors de l'année d'enquête (2019). On peut légitimement penser que l'écart au plafond s'est accru quand l'enquête a lieu en février 2019

¹⁰⁴⁶ Voir : <https://www.inegalites.fr/La-pauvrete-selon-le-type-de-menage>

Néanmoins, le niveau des prestations perçues de la part du guichet public ne lui permet pas de maintenir son budget à l'équilibre. Après la suspension de son RSA¹⁰⁴⁷, Negi percevait 540 euros au titre de l'aide personnalisée au logement (APL), 390 euros au titre de « l'allocation de soutien familial » (ASF) et 350 euros au titre des allocations familiales. Enfin, Negi percevait le « complément familial », à hauteur de 270 euros. Au moment de l'enquête, ses ressources s'élèvent donc à 1550 euros (février 2019). Ces ressources constituent la seule rentrée d'argent régulière du ménage et, partant, la seule source de visibilité sur le budget mensuel.

2. Le litige et la suspension du RSA (fin 2018) :

Le RSA a, en 2008, remplacé le RMI comme filet de sécurité à destination des publics les plus démunis. Ce changement s'est accompagné d'un tournant¹⁰⁴⁸ idéologique dans la mise en œuvre des politiques à destination des plus pauvres et d'une hausse des contrôles et de recherches d'irrégularités. Cette minutie dans le contrôle exercé sur les administrés manifeste « *Le « souci de soi » de l'État*¹⁰⁴⁹ et « *se développe au détriment des plus vulnérables* »¹⁰⁵⁰ puisqu'ils sont aussi les plus dépendants de l'État social. Ce déploiement de techniques d'encadrement des discours et d'établissement de la vérité s'inscrit dans une généalogie des savoirs qui formattent « la science de l'homme », elle-même héritée des sciences de la nature¹⁰⁵¹.

La situation que nous allons discuter à présent s'inscrit dans la lignée des réformes des États social présentées dans le chapitre. Ce nouveau cadre aménagé par l'État s'accompagne d'un renforcement¹⁰⁵² des mécanismes de contrôle des administrés, d'un

¹⁰⁴⁷ Tout cumulé, il percevait non loin de 2000 euros avant la suspension de son RSA.

¹⁰⁴⁸ « *La focalisation sur le RMI, pris comme symbole d'un certain nombre de dérives alors que son importance est l'effet de la réduction de la protection sociale générale, alimente un soupçon et naturalise la diffusion du contrôle. De créations institutionnelles en instruments de gestion et de partage des données, la haute sphère de l'État social a pris un tournant gestionnaire qui allait inciter la branche famille à systématiser les pratiques de contrôle* », Nicolas Duvoux, [à propos de] Contrôler et punir, *La vie des idées*, 13 mai 2021, p. 5

¹⁰⁴⁹ Philippe Bezes, « 2. Le « souci de soi de l'État » : l'idéal d'un gouvernement rationnel de l'administration (1962-1972) », *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, sous la direction de Bezes Philippe. Presses Universitaires de France, 2009, pp. 61-126.

¹⁰⁵⁰ Nicolas Duvoux, *op. cit.*, 2021, p. 7.

¹⁰⁵¹ Michel Foucault, *op. cit.*, 1975, p. 262.

¹⁰⁵² « *Des sommets de l'État jusqu'aux rencontres directes entre les administrations et les assistés, des rapports de force se sont établis, des types d'interaction se sont engagés, qui, avec des nuances (...) favorisent des politiques de contrôle plus strictes, en même temps qu'une application plus stricte de leurs règles* », Nicolas Duvoux, *op. cit.*, 2021, p. 4. ; Noëlle Burgi, « Du RMI au RMA. Et

renforcement de la main droite de l'État au détriment de sa main gauche « tournée vers la satisfaction des besoins des citoyens »¹⁰⁵³. C'est-à-dire ici d'un durcissement des critères d'éligibilité et de générosité observable dans différents modèles d'État providence depuis quelques décennies¹⁰⁵⁴. Plus particulièrement, les cas de non-conformité¹⁰⁵⁵ ont fait l'objet d'une surveillance et d'un encadrement accrus :

« (...) la logique de la « maîtrise des risques » comme éléments perturbateurs et nocifs pour l'institution s'est imposée et celle-ci s'est cristallisée sur les déclarations non-conformes des allocataires (...) Les facteurs de risque étant également des caractéristiques des situations précaires, les contrôles se sont logiquement concentrés sur les plus précaires, qui faisaient déjà l'objet d'une surveillance accrue. »¹⁰⁵⁶.

Cette tendance récente au durcissement des critères d'éligibilité¹⁰⁵⁷ ouvrant droits aux minima sociaux ainsi que les injonctions à mettre sa vie en ordre compliquent la « carrière d'allocataire »¹⁰⁵⁸. Elle peut se traduire notamment par des situations de non-recours¹⁰⁵⁹ (défection ou *exit*¹⁰⁶⁰) ou bien par des confrontations (*voice*) avec l'administration :

“On top of these procedures and systems, there are administrative practices such as “personal monitoring” of jobseekers or “follow-up” of “integration projects”. Such practices do undoubtedly bring support to the people concerned, but they also imply more intense institutional constraints, especially for those who do not fit within the social norms this constraint conveys, such as “unhirable” long-term jobseekers or lone mothers whose only prospect is their monthly allowance”¹⁰⁶¹.

En tant que chef de famille monoparentale, Negi rentre dans la situation décrite par Dubois ci-dessus et passe une part importante de son temps à négocier avec le guichet public pour obtenir le rétablissement de son RSA qui a été suspendu lors de la période d'enquête. Il n'est pas ici question de rentrer dans l'analyse technique¹⁰⁶² du litige mais

l'(in)employabilité des chômeurs ? », *La Revue de l'Ires*, vol. 50, no. 1, 2006, pp. 63-101 ; Bruno Palier, *op. cit.*, 2008.

¹⁰⁵³ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2021, p. 275.

¹⁰⁵⁴ *Ibidem*.

¹⁰⁵⁵ Par exemple, si les revenus déclarés ne coïncident pas avec les justificatifs fournis ou les plafonds en vigueur.

¹⁰⁵⁶ Nicolas Duvoux, *op. cit.*, 2021, p. 6.

¹⁰⁵⁷ Noëlle Burgi, *op. cit.*, 2009.

¹⁰⁵⁸ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2015, p. 87.

¹⁰⁵⁹ Nadia Okbani, « Focus – L'influence du territoire et le rôle des institutions dans le non-recours au RSA activité », *Informations sociales*, octobre 2013, p. 82-85 ; Philippe Warin, *op. cit.*, 2014.

¹⁰⁶⁰ Albert O. Hirschman, *op. cit.* 1970.

¹⁰⁶¹ Vincent Dubois, “Towards a critical policy ethnography: lessons from fieldwork on welfare control in France”, *Critical Policy Studies*, 3:2, 2009, pp. 221-239, p. 5.

¹⁰⁶² Les termes techniques et administratifs font défaut à Negi qui peine à comprendre et expliquer clairement comment les choses se sont déroulées. Il semble qu'il lui soit reproché d'avoir dissimulé une partie de ses revenus liés à l'hébergement d'une personne à son domicile. Le cas échéant, ces revenus

plutôt de voir ce que la suspension du minima implique et les stratégies adoptées pour pallier le manque.

Le « problème » - selon l'expression de l'enquêté - avec la CAF peut être résumé simplement : Negi et sa caisse sont en désaccord sur le montant et la nature des ressources perçues par le foyer. Or, la règle de la conditionnalité et du contrôle de ressources est un préalable nécessaire à l'application d'un barème et, conséquemment, à l'obtention d'une aide.

Plus spécifiquement, le litige naît d'un problème relatif aux justificatifs que présente Negi sur sa situation et ses ressources.

La Caisse le soupçonne d'avoir perçu des ressources en qualité de logeur pour un logement déclaré insalubre et vétuste et que Negi disait vouloir rénover avec un ami. Ce dernier, pouvait résider dans le logement durant la période des travaux :

« Je compte sur dieu pour gagner avec la CAF, j'ai rien... J'ai pas de ressources... au secours ! Je suis très patient : jamais je dis des gros mots, je suis toujours gentil avec le personnel là-bas. Après ils m'ont dit "tu as menti" j'ai pas menti ! Tous les papiers : j'ai ! Même, il y a une attestation de la personne qui habite je lui donne rien, "j'habite contre mes travaux dans l'acte" y a marqué l'assistante sociale elle a dit au responsable de la CAF : "Monsieur me présente des justificatifs jamais pris en compte"... S'il te plaît j'ai besoin d'une confrontation contre le responsable CAF. Elle a accepté elle a dit on attend... »¹⁰⁶³.

En l'occurrence, le différend consiste en un conflit de normes et de légitimité des récits proposés par Negi et le guichet de la CAF sur une même situation sociale, un conflit sur les catégories d'État puisque l'enquêté se voit contester le fait de pouvoir prétendre au dispositif : les deux parties ne partagent pas le même régime d'évidences.

Ce conflit va si loin que la Caisse considère que les aides perçues pendant les derniers mois constituent des « indus » que Negi est sommé de rembourser. Dans l'attente d'une médiation, Negi doit dédier une partie importante de son temps à la préparation du dossier, ce qui semble être une grande source d'angoisse. Il doit donc préparer une confrontation pour préciser sa situation :

« Pour expliquer j'ai besoin de quelqu'un qui parle le français ! On a rendez-vous, je te donne ça [montrant des documents] toi, moi et ma fille. On va aller à l'avocat, j'ai le droit à avocat gratuit, ils me donnent droit à la médiation sinon on attaque ! J'ai besoin de deux ans. On attaque ! Les enfants : il faut manger, aller à l'école, il faut pas

complémentaires auraient dû être déclarés. Negi pensait que les arrangements avec la personne hébergée ne donneraient pas lieu à une décision administrative.

¹⁰⁶³ Entretien du 18 janvier 2019 avec Negi.

perdre... Et moi j'ai rien, j'ai 65 ans (...) ils ont dit : 'je dois retourner [rembourser] à la CAF 140 euros pour, ils ont dit 36 mois... octobre plus novembre, décembre, janvier février... 38 mois!'. Donc 140 fois 38 [il calcule sur le papier]... Je vais [devoir] retourner 5320€ à la CAF ! (...) Mais j'ai le droit pour le RSA ! Tu veux couper un morceau de RSA : je suis d'accord avec vous ! Il n'y a pas de défense ! On m'a accusé, et on a pris mes ressources tout de suite ! »¹⁰⁶⁴.

Au-delà de la décision, Negi s'indigne du fait que ses ressources (RSA) aient été coupées d'un coup à la suite d'accusations jetant le doute sur sa probité¹⁰⁶⁵. Par conséquent, lors de la période d'enquête, l'aide (allocations) perçue de la part du guichet public ne suffit plus.

Negi doit donc trouver un complément ailleurs et compte sur les services d'écrivain public ou d'accompagnement à l'ouverture de droits sociaux proposés par le SPF. C'est d'ailleurs son assistante sociale qui lui a conseillé de se tourner vers une structure associative pour trouver une solution. Par conséquent, Negi a entamé une procédure administrative pour rétablir son RSA en se faisant aider de Richard, le responsable de l'antenne Amédée Alins, rompu au langage administratif.

C. Les conséquences de la suspension du RSA sur le quotidien

La vie du foyer de Negi a beaucoup changé avec le litige. Les répercussions sont multiples et affectent l'intégralité des membres du foyer. Les conséquences sont principalement de deux ordres :

- *économique* : bien entendu, la suspension de la principale ressource du foyer constitue un bouleversement dans l'économie domestique du ménage. Cette suspension les place dans une situation difficile. D'autant plus que le budget serré du foyer ne permet pas de dégager des ressources pour les autres dépenses.
- *identitaire ou occupationnel* : Negi doit désormais consacrer une partie importante de son énergie et de son attention à résoudre le problème qui l'oppose à la CAF. Entre autres, il doit établir que les soupçons de fraude sont infondés et restaurer « son honneur »¹⁰⁶⁶.

¹⁰⁶⁴ Entretien du 1er mars 2019 avec Negi.

¹⁰⁶⁵ Herbert J. Gans, *op. cit.*

¹⁰⁶⁶ Negi en fait une affaire personnelle et explique se sentir sali par les accusations. Ses sentiments sont d'ailleurs perceptibles tout au long des entretiens.

Par conséquent, le rôle de l'association auprès de son foyer est double : lui apporter un complément de ressources (notamment en rétribution de son travail bénévole) et fournir une aide et un appui dans ses démarches administratives (à la fois dans le litige qui l'oppose à sa CAF et dans sa recherche d'emploi).

1. Identité et « carrière morale des assistés »¹⁰⁶⁷

Au cours des phases de contrôle, la légitimité de la situation et de la parole donnée se trouve souvent questionnée¹⁰⁶⁸, à tel point que les enquêtés se justifient souvent auprès des bénévoles de la structure du bien-fondé de leur demande d'aide et pointent les potentielles injustices dont ils sont victimes. Cette indignation est perceptible dans les entretiens où le registre de la justification¹⁰⁶⁹ est très prégnant dans les propos des bénéficiaires enquêtés.

Negi vit sa situation comme une injustice, une frustration, car il maîtrise mal le français et peine à comprendre exactement les raisons ayant conduit à la suspension de son RSA.

En l'occurrence, il se trouve ici dans une position paradoxale puisque sa situation relève à la fois bien de la pauvreté objective (sous le seuil établi) et subjective (vécue sur le mode de l'expérience des privations et de la justification permanente) mais ne donne pourtant pas lieu à l'assistance financière à laquelle il estime avoir droit. La suspension des aides est donc vécue comme une anomalie qui jette le doute sur sa probité et touche à son identité d'honnête homme.

Aussi, Negi met un point d'honneur à prouver qu'il n'a jamais menti à la caisse d'allocations familiales (CAF) et n'a pas non plus basculé dans quelques formes de trafic pour arrondir ses fins de mois. Au cours de l'enquête, il ne quitte pas ce registre de la justification :

¹⁰⁶⁷ Cette notion est empruntée à Serge Paugam qui se basait lui-même sur les travaux de Goffman. Elle désigne les cycles de modifications et transformations qui interviennent dans la personnalité et la perception qu'un enquêté (en l'occurrence un administré de l'Etat social) a de lui-même et de sa situation mais aussi la manière dont il appréhende les interactions avec les autres du fait de sa situation. Voir : Serge Paugam, « Chapitre 2. La carrière morale des assistés », , *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, sous la direction de Paugam Serge. Presses Universitaires de France, 2009, pp. 83-115.

¹⁰⁶⁸ Gérard Noiriel, *op. cit.*, 1991, p. 313.

¹⁰⁶⁹ Le fait que les enquêtés adoptent souvent un discours défensif au cours des entretiens, mettant en avant leur bonne foi.

« J'ai pas fait tout ça : j'ai pas dit "la France n'est pas bien" (...) Qu'est-ce que je peux faire ? Vendre les drogues ? Je peux pas ! Je peux pas faire ça ! Est-ce que mes enfants ils sont pourris ? Non ils sont très bien. Est-ce que je fais des choses par derrière pour gagner l'argent ? Non ! Est-ce que vous avez un jour contrôlé moi au travail au noir pour gagner ? Non ! Est-ce que je vends les drogues ? Non ! Est-ce que je cache un compte bancaire pour vivre ? Non ! C'est très clair ! J'ai répété ça à l'assistante sociale, j'ai répété ça à la technicienne de la CAF elle me dit "marquez comme vous voulez après on va voir étudier votre situation..." »¹⁰⁷⁰.

L'extrait ci-dessus témoigne de l'importance de la volonté de Negi d'attester de son honnêteté. Pour ce faire, il rappelle à la fois n'avoir jamais commis de délits sur un plan individuel et se distingue des « mauvais » comportements. Régulièrement, au cours des entretiens, Negi se met à distance des comportements déviants ou négatifs que les représentants politiques prêtent parfois aux fraudeurs et aux chômeurs, reprenant à son compte la distinction entre « bons » et « mauvais » assistés¹⁰⁷¹ évoquée précédemment. En filigrane, ses propos reprennent les représentations sur lesquelles reposent les catégories d'État et les contrôles sur lesquels elles reposent :

*"Control can be viewed as a "rite of institution," that is, a relationship of domination in which the state exerts its power of nomination (Bourdieu, 2014). State agents mandated by their institutions are endowed with the power to grant (or deny) the status of "unemployed," authorizing individuals to define themselves as such. In this regard, mechanisms of control contribute to the practical implementation of "the institution of the unemployed" (Salais et al., 1986), i.e., the application of an abstract concept to concrete individuals who internalize it (they think of themselves as "unemployed") and externalize its key features (they behave as such)."*¹⁰⁷².

Dans l'extrait ci-dessus, Dubois discute l'application de catégories d'État de manière ascendante et verticale à des individus qui, parfois, les récusent. Le marqueur associé au fait d'être sans emploi empiète sur l'identité de Negi et entretient une confusion dans la façon dont il se perçoit et pense être perçu :

« (...) la sélectivité sociale et le durcissement des contrôles, faisant état d'une domination bureaucratique qui, si elle ne prive pas les assistés de toute marge de manœuvre, atteint l'identité des personnes concernées. Plus que la dégradation statutaire, le soupçon collectif, incarné par un représentant de l'institution et la crainte des conséquences de son apparition, remet en question « l'intégrité » des assistés au double sens de leur présomption d'honnêteté et de complétude existentielle »¹⁰⁷³.

¹⁰⁷⁰ Entretien avec Negi du 20 mars 2019.

¹⁰⁷¹ Voir introduction.

¹⁰⁷² Vincent Dubois, *op. cit.*, 2020, p. 15.

¹⁰⁷³ Nicolas Duvoux, *op. cit.*, 2021, p. 6-7.

Comme l'écrit Duvoux, le soupçon qui entoure les déclarations des administrés peut peser sur la manière dont ceux-ci finissent par se percevoir : Negi rappelle à de nombreuses reprises qu'il est un « administré honnête » au cours de l'enquête. Ce point rappelle la notion de pauvreté subjective évoquée en introduction de ce chapitre puisque ce sentiment de devoir se justifier en permanence semble intrinsèquement lié à la condition sociale que connaît une majorité d'enquêtés rencontrés au SPF.

En réalité, sans présumer du fond de l'affaire, il apparaît évident que la situation de Negi traduit un hiatus dans la perception d'une même situation individuelle. C'est le guichet public incarné par ses agents qui tranche le problème *in fine*. Aussi, ces étapes de contrôle peuvent s'avérer stigmatisantes¹⁰⁷⁴ :

« C'est de fait aussi dans les interactions administratives que s'opère en pratique l'inculcation des catégories d'État : celles qui ouvrent ou non la possibilité de recevoir des allocations. Cette inculcation est parfois violente, lorsqu'elle consiste à imposer à des individus des catégories qu'ils récusent. »¹⁰⁷⁵.

Dans la situation qui oppose Negi à l'administration, « les catégories d'État » donnent lieu à un différend qui se matérialise par la tenue d'une audience avec les représentants de la CAF. Negi compte sur sa fille aînée, ayant complété son cursus du secondaire en France, pour le représenter et l'appuyer dans ses démarches :

« Je prends ma fille avec moi pour parler mieux français et j'ai les preuves, toutes, au cas où j'ai besoin des papiers (...) j'ai besoin d'un avocat gratuit ou quelqu'un de l'assistante sociale qui vient avec moi¹⁰⁷⁶. Après, on va attendre les décisions pour savoir. »¹⁰⁷⁷.

Sa fille lui apporte une aide sur le plan de la langue mais également dans la présentation des documents nécessaires à la défense de son cas.

2. La navette entre les guichets : entre rigidité et flexibilité

La situation de Negi éclaire sur un phénomène intéressant, fréquemment rencontré auprès des bénéficiaires de l'association : nombre d'enquêtés rencontrés au Secours populaire ont été renseignés sur l'existence de structures associatives par leur assistante

¹⁰⁷⁴ Harold Garfinkel, *op. cit.* 1956.

¹⁰⁷⁵ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2015, p. 58.

¹⁰⁷⁶ Negi a sollicité mon aide à plusieurs reprises sans jamais me convier à un rendez-vous formel. Finalement, le litige était toujours en cours lors de mon départ pour la Suède à l'été 2019.

sociale¹⁰⁷⁸. Ils peuvent, comme dans le cas de Hédi, y recevoir un colis alimentaire reposant sur un système de points auquel a droit chaque bénéficiaire¹⁰⁷⁹.

Les assistantes sociales peuvent également ouvrir une carte donnant accès à des aides de la part d'épiceries sociales et solidaires locales ou du Centre communal d'action sociale (CCAS) :

« En plus mon assistante sociale me donne le droit pour aller à l'épicerie sociale, j'achète ! Mais c'est moins cher. Là-bas on paye une petite participation 4 € par colis mais il y a le riz, la salade, les légumes, un peu de collecte, yaourts, du lait... »

Le colis est un peu plus gros que celui du SPF ?

Laa [en arabe] ça dépend moi acheter quoi ! Mais là-bas c'est 4 euros limite. Ça dépend des stocks ! Quand je travaille là-bas comme bénévole je mange là-bas le déjeuner. »¹⁰⁸⁰.

En ce sens, un jeu de navette entre structures publiques et associatives existe bel et bien dans la prise en charge des plus pauvres. Cet élément renforce l'idée d'un « guichet associatif » connecté au guichet public par plusieurs aspects. Ce guichet associatif demeure tout de même plus flexible comme l'illustre la possibilité de manger sur place en échange d'un travail bénévole.

Nous l'avons vu, l'antenne du Secours populaire est organisée selon un système de prise de rendez-vous pour recevoir une aide alimentaire ou vestimentaire et faire un point sur la situation de la personne concernée lors d'un entretien d'accueil. C'est lors de cette « phase d'accueil », assurée par un ou, plus souvent, une bénévole, que les futurs bénéficiaires font part de leurs besoins spécifiques et que le personnel réalise une sorte de « bilan social »¹⁰⁸¹. Les bénévoles préposés à l'accueil notent tous les revenus (saliés ou de transfert), les charges fixes et les difficultés particulières du ménage sur une fiche qui permet de faire le point tous les trois mois (après au moins trois passages à l'antenne). Attardons-nous sur la fiche de Negi pour voir de quels types d'information dispose l'association :

Figure 53. Fiche de Negi (fin 2018)

¹⁰⁷⁷ Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi.

¹⁰⁷⁸ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*

¹⁰⁷⁹ En l'occurrence, Negi choisit d'allouer l'intégralité de ses points à des produits destinés à ses enfants. Ce point pose la question du sens de l'aide distribuée puisque Negi s'expose à des privations – il dit parfois se passer de manger – pour que ses enfants ne manquent de rien.

¹⁰⁸⁰ Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi.

¹⁰⁸¹ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre Le Crom, *op. cit.*, p. 172.

RESSOURCES ET LES CHARGES DE L'ENSEMBLE DE VOTRE FOYER ?

Situation de surendettement Dettes non échelonnées : _____ € Tutelle / Curatelle

REVENUS MENSUELS	MONTANT			CHARGES MENSUELLES	MONTANT		
	1 ^{er} RDV	2 ^e RDV	3 ^e RDV		1 ^{er} RDV	2 ^e RDV	3 ^e RDV
Revenus				Charges			
Salaires				Loyer mensuel hors APL	511	511	511
Atsac				Charges locatives	154		53
Retraite				Energie			
Pension alimentaire				Assurance logement			
Bourse d'études							
Indemnités Sécu (LI)							
Alloc. Remplacement APL/ADA							
Autres :							
PRESTATIONS SOCIALES				AUTRES CHARGES			
RSA	278	278	278	Crédits mensuels			
Allocations familiales	426	426	426	Mutuelles + Assurances diverses	20		20
Prestation d'Accueil de Jeunes Enfants (PAJE)				Téléphone			
Alloc. Soutien Familial (ASF)	328	328	328	Transports (dont véhicule perso)			
Complément Familial	250	250	250	Pension alimentaire			
Alloc. Adulte handicapé (AAH)				Impôts			
AEEH - AHP				Frais de garde d'enfants - Cantine	34		34
Aide Perso au Logmt (APL)	493	553	449	Activités extrascolaires			
Autres (précisez) :				Dettes mensuelles			
SANS RESSOURCES				Autres charges mensuelles	745		745
TOTAL Ressources	1764		1445	Total Charges mensuelles			
SOLDE MENSUEL DISPONIBLE (Total Revenus - Total Charges)				100 € !!			
RESSOURCES DISPONIBLES PAR JOUR POUR LE FOYER (Solde mensuel / 30 jours)							
RESSOURCES DISPONIBLES PAR JOUR PAR PERSONNE							

SUIVI PROPOSÉ PAR LE SPF

Population	Participation (€)	Population	Participation (€)
Indépendant (sans hébergement) RSA	2,5		
Indépendant (ou AAH) 3,50	3	F. 1. seul ou 2 enfants	4
Couple ou cf	3	F. 2. à partir de 3 enfants	5
F. monoparentale, 1 cf	3	Autres (relogés, D.A., SDF) et recourus	0,50 à 1
F. monoparentale, 2 enfants ou +	4		

DÉLAIS DE CARENCE 3 sem 1 mois 2 mois autres (précisez) : _____

Aide Alimentaire : Carte 80 Pts 100 Pts 1 Passage 3 Passages

Participation : 4 €

Aide Vestimentaire : Gratuit Payant Chaussures Sac de couchage Malbec

1^{er} carte gratuite Date : 8.2.2018 (nouveau ou rentrée septembre)

2^e carte gratuite Date : 8/06/2018

DÉLAIS DE CARENCE 3 sem 1 mois 2 mois autres (précisez) : _____

Aide Alimentaire : Carte 80 Pts 100 Pts 1 Passage 3 Passages

Participation : 4 €

Aide Vestimentaire : Gratuit Payant Chaussures Sac de couchage Malbec

1^{er} carte gratuite Date : _____ (nouveau ou rentrée septembre)

2^e carte gratuite Date : _____

DÉLAIS DE CARENCE 3 sem 1 mois 2 mois autres (précisez) : 14/12/2017

Aide Alimentaire : Carte 80 Pts 100 Pts 1 Passage 3 Passages

Participation : 4 €

Aide Vestimentaire : Gratuit Payant Chaussures Sac de couchage Malbec

1^{er} carte gratuite Date : _____ (nouveau ou rentrée septembre)

2^e carte gratuite Date : _____

OBSERVATIONS (suite)

8.2.2018 - fait payer 745€ par mois en 10 fois jusqu'en août 2018 pour inscription de sa fille au Collège Ostéopathe de St-Jort un total de 845€ pas d'aide ou de bourse pour l'instant. C'est cher !!

de 8/06/2018. Situation financière Rappel de charges à payer 834,00€ ? au 15/06/2018

Le 14/12/17 M. Touche plaie RSA depuis 2 ans 1/2. Fille de 16 ans. Seul de la famille. Couche pour 2 enfants de moins de 6 ans.

La fiche de Negi a été ouverte par un(e) accueillant(e) lors de sa première venue et est depuis lors actualisée au fur et à mesure de ses passages successifs. Elle agrège des renseignements aussi divers que les montants perçus de la part du guichet public et des observations sur la scolarité des enfants : « 745 euros par mois en dix fois jusqu'en août 2018 pour l'inscription de sa fille au Collège d'ostéopathe (...) pas d'aide ou de bourse pour l'instant. C'est cher !! » ; « Ne touche plus le RSA » ou encore « Bons résultats des enfants ». Par ailleurs, elle indique aussi le solde disponible du ménage (« Total revenus ressources – Total charges » : 100€¹⁰⁸²).

L'idée de ce bilan social est de présenter tous les frais et les difficultés spécifiques auxquelles fait face le ménage. Connaître précisément les rentrées d'argent d'un foyer permet de déterminer le montant de la participation dont il devra s'acquitter en échange du colis, en l'occurrence 4€ si, comme Negi, on perçoit des revenus. Les charges pesant sur le foyer sont notées de façon assez précise de même que les rentrées d'argent et la

¹⁰⁸² Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi. Ce chiffre rond est flou et semble davantage reposer sur les dires de Negi le jour de l'entretien. Ils prennent probablement en compte des revenus monétaires non déclarés.

fiche ci-dessus fait état de la dégradation des conditions de vie au cours de l'année 2018 avec la suspension du RSA : Negi, déjà en litige, percevait le RSA lors du premier (278€¹⁰⁸³) et du deuxième rendez-vous (278€) mais plus lors du troisième. Ce système de fiche illustre ici la dégradation d'une situation individuelle sur laquelle alerte le ou la bénévole. Ses commentaires, à destination de celui ou celle qui reprendra la fiche, permettront, le cas échéant, de procéder à une ouverture de droits ou bien de réorienter le bénéficiaire vers une association spécifique. A titre d'exemple, c'est ce que suggère le commentaire « *bons résultats des enfants* » qui n'a rien à voir avec un argument économique et semble presque hérité d'une tradition « dame patronnesse » en appuyant sur l'aspect méritant de cette famille. Par la suite, Negi a été mis en contact avec une association de soutien scolaire pour deux de ses enfants lycéens.

La relation est ainsi fondée sur l'écoute et la compréhension des situations individuelles. Comme nous l'avons vu¹⁰⁸⁴ antérieurement, les bénévoles à ce poste ont souvent une expérience de la relation de guichet. La plupart sont des femmes, retraitées de la fonction publique et connaissent les rouages de l'État social et peuvent éclairer les bénéficiaires sur les possibilités d'ouverture de droits ou de démarches administratives. Ces bénévoles sont naturellement prédisposés à remplir les missions liées au travail de guichet.

De même, le seul salarié de la structure, Richard, anime une liste de diffusion par email via laquelle il informe les bénévoles des évolutions des droits sociaux et des dispositifs pouvant être proposés aux bénéficiaires. Cette liste informe aussi sur les nouveaux rapports d'autres associations locales (ou non) sur la pauvreté, pouvant expliquer les nouvelles tendances qui se rencontreront dans les semaines suivantes dans le travail bénévole. Enfin, elle permet de tenir à jour les différentes initiatives associatives locales en cas de création de nouvelles associations. La mission du salarié va donc au-delà d'une gestion purement et simplement logistique de la structure.

Cette multiplication des casquettes portées par le personnel brouille les lignes entre ce qui relève du domaine professionnel et ce qui relève de la « mission » ou de l'éthos du travailleur associatif. Les situations rencontrées dans la pratique du travail associatif ne rentrent en effet pas tout le temps dans les schémas préétablis et des arrangements doivent, le cas échéant, être trouvés.

¹⁰⁸³ Ces montants correspondent sans doute à un RSA minoré en raison du litige ou de sa configuration familiale.

¹⁰⁸⁴ Voir chapitre 3 à propos du recrutement des membres de la structure.

Le surinvestissement dans des relations interpersonnelles est ainsi très fréquent et Richard, responsable de l'Antenne du Secours populaire, a par exemple rédigé un courrier pour appuyer le dossier de Negi dans son litige qui l'oppose à la CAF :

« Monsieur Richard il sait que je souffre (...) il a fait une lettre pour dire « au secours » ! Car je peux pas faire tout ça tout seul... cette lettre elle est là. Je peux pas aller tout seul... Voilà. La lettre est très importante »¹⁰⁸⁵.

En accomplissant une fonction d'assistant social - voire d'écrivain public - Richard essaye de remédier à la situation dans laquelle se trouve Negi, dépassant les attributions de sa fiche de poste. Ce même responsable salarié a également rédigé une lettre de recommandation à Negi pour une candidature à un emploi, attestant de son sérieux lors du travail bénévole. Les relations entretenues avec le personnel associatif permettent ainsi souvent d'aller plus loin qu'une simple remise de colis alimentaires. Le guichet associatif se distingue par sa plus grande flexibilité et sa pratique de l'accueil ou du secours « inconditionnel ».

Cette plus grande flexibilité est d'ailleurs louée par l'enquêté à plusieurs reprises lors des entretiens :

*« J'ajoute pour vous pour votre étude : c'est ça le problème de la CAF quand elle décide elle est long, très long (...) Il faut marquer ça : si on va à l'assistante sociale ou à une association demander une aide avec les enfants : elle [l'assistante sociale] va aller voir l'association tout de suite ! L'association elle est bien, les décisions c'est tout de suite [s'exclame], amicalement, sensible !
La CAF, il y a beaucoup d'étapes : l'accueil, les techniciens après examen de ressources quand il vient chez toi il y a l'internet il y a le poste : il va pas te croire. »¹⁰⁸⁶.*

Dans son propos, Negi met en opposition la rapidité avec laquelle le guichet associatif lui est venu en aide et la lenteur du guichet public dans le traitement des dossiers. Negi pointe ici deux difficultés rencontrées dans son parcours d'administré : la lenteur des décisions de l'administration mais aussi le caractère intrusif des contrôles¹⁰⁸⁷. De plus, ces contrôles et la lenteur des procédures ont eu des conséquences directes sur son niveau de vie :

« On m'a coupé 4500 euros depuis avril jusqu'à octobre. Maintenant c'est presque février et j'ai [toujours] pas le droit pour le RSA. Le RSA c'est un droit pour tout le

¹⁰⁸⁵ Entretien du 18 janvier 2019 avec Negi.

¹⁰⁸⁶ Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi.

¹⁰⁸⁷ Sur ce point, les propos de l'enquêté ne sont pas clairs : Negi suggère ici avoir été contrôlé à son domicile sans en faire à nouveau mention par la suite.

monde ! Mais mauvais calcul et c'est moi qui souffre... Il y a beaucoup de choses dans le dossier mais j'attends une confrontation maintenant... Entre l'intermédiaire, la CAF, l'assistante sociale. J'espère que ça va marcher car si je gagne pas, je peux pas payer [tape du poing sur la table] c'est 8000 euros [qui lui seraient réclamés]. J'ai montré toutes les décisions, j'ai fait un autre dossier de demande de RSA début octobre : le premier ils ont pas reçu mais le deuxième j'ai fait je dis "voilà la photocopie de la première, il faut faire quelque chose avec ce dossier pour moi"... J'ai montré et elle m'a dit mon dossier c'est annulé ! (...) L'État on ne peut pas jouer avec... Inchallah je vais gagner ! »¹⁰⁸⁸.

Comme l'explique l'enquêté, la suspension de son RSA – principale ressource du foyer auparavant - se chiffre en milliers d'euros sur les mois précédant l'entretien. Negi étaye son propos en se basant sur sa propre expérience auprès des deux guichets :

« La CAF : c'est fixe. Vous avez 4 enfants ? Un peu plus que 3 enfants [mime un fonctionnaire]. Mais les associations c'est négociable ! Par exemple 'tu connais Negi ? Il travaille [sous-entendu : bénévolement] au Secours populaire'. S'il y a quelque chose [un produit qui périmé le jour même à l'association] qu'il faut utiliser aujourd'hui ou bien 'Negi du lait il faut consommer', je dis "oui" [il mime le geste de récupérer de la nourriture]. L'association il y a le cœur... Même la personne elle a pas de dossier ? Elle lui donne un sandwich ! (...) L'État, il peut pas arriver jusqu'à là. Voilà. »¹⁰⁸⁹.

Negi a effectivement connu de près le fonctionnement et les routines d'accueil et de traitement des dossiers du guichet public et associatif. Dans ses propos et la description qu'il fait de sa situation, il loue régulièrement la flexibilité dont font preuve les associations. Negi a su interagir avec une pluralité d'acteurs du tissu associatif¹⁰⁹⁰ bordelais pour obtenir de l'aide, aussi bien dans ses démarches qu'au plan matériel.

En ce sens, la notion d'inconditionnalité va à rebours de la tendance au durcissement des critères de sélection des publics en situation de pauvreté-précarité observable depuis plusieurs années au sein du guichet public¹⁰⁹¹. La confiance et la bienveillance qui entourent l'autodéclaration¹⁰⁹² tranchent avec le registre de la justification qui accompagne souvent la relation bureaucratique. Cette possibilité de déclaration libre constitue bien une particularité du guichet associatif¹⁰⁹³.

¹⁰⁸⁸ Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi.

¹⁰⁸⁹ Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi.

¹⁰⁹⁰ Il raconte notamment attendre une aide de la part du Secours catholique pour demander un crédit.

¹⁰⁹¹ Noëlle Burgi, *op. cit.*, 2009.

¹⁰⁹² Le fait pour un potentiel bénéficiaire de déclarer ses ressources sans être soumis à un contrôle systématique des pièces justificatives.

¹⁰⁹³ Edouard Gardella, *op. cit.* 2014.

Negi préfère les associations, plus flexibles, avec lesquelles il s'arrange contre des services. Aussi, le bénévolat effectué par Negi auprès des associations qu'il fréquente lui vaut, en retour, de recevoir des denrées supplémentaires :

« Quand on me dit 'Negi tu veux quelque chose ? il y a un pain, du fromage etc'. S'il y a quelque chose qui va périmer il me donne quelque chose comme ça (...) quand on me propose du pain dur, des pâtes, quelque chose d'ouvert qu'on va jeter sinon... je dis pas non (...) l'aubergine {abîmée} je coupe et j'utilise »¹⁰⁹⁴.

La famille de Negi a bénéficié d'autres types de dispositifs de la part du Secours populaire : un accès au vestiaire (Negi y trouve beaucoup de vêtements pour ses enfants), un accès aux sorties (sorties à Blaye, à Paris, etc.) et aux loisirs (des places pour le match de championnat du club local ou pour aller au cirque ou à des concerts). Ces aides extra-alimentaires sont autant de missions historiques de l'association¹⁰⁹⁵ qui permettent d'apporter un véritable soutien à une famille nombreuse comme celle de Negi et agissent comme une rétribution de son travail bénévole ponctuel. Il s'agit en réalité de petits arrangements qui s'insèrent dans une « microéconomie de la débrouille » bien utile alors que son RSA est toujours suspendu.

Par ailleurs, Negi s'est lié avec le personnel de la structure où il travaille aussi bénévolement de temps à autre. Cet aspect est assez rare¹⁰⁹⁶ pour être souligné. Sans suggérer l'idée d'un calcul de la part de l'enquêté, il doit être rattaché à une économie des relations sociales dans laquelle Negi doit faire « feu de tout bois ». Ses liens avec Richard, le responsable, lui permettent d'avancer dans son litige avec la CAF et d'obtenir des références pour appuyer sa recherche d'emploi :

« Quand je travaille tout le monde là-bas ils m'appellent "TGV" (rire) ! Même des fois Monsieur Richard il me dit "Negi, ne fais pas tout ! Donne un peu de travail aux autres !" mais il est super gentil ! Il vérifie mon dossier, il appelle la CAF, il me donne un certificat pour le travail où il dit "Negi il travaille bien, le ménage bien" »¹⁰⁹⁷.

Richard outrepassé souvent les limites de sa fonction de salarié pour venir en aide à Negi. Cette flexibilité plus grande est évidemment permise par le fonctionnement même du guichet associatif. Les attestations délivrées par l'association pour témoigner d'un engagement bénévole peuvent ainsi renforcer des candidatures ou des dossiers administratifs. Dans le cas de Negi, l'attestation rétribue sa participation aux activités de

¹⁰⁹⁴ Entretien du 25/1/19 et du 1/3/2019 avec Negi.

¹⁰⁹⁵ Axelle Brodiez-Dolino, *op. cit.*, 2006.

¹⁰⁹⁶ « *Les adhérents de ces associations sont le plus souvent des personnes physiques et ne sont pas les bénéficiaires de l'activité de l'association.* », Viviane Tchernonog et al., *op. cit.*, p. 36.

¹⁰⁹⁷ Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi.

collecte du weekend mais aussi son aide pour le ménage et le rangement.

Ce dernier exemple illustre bien l'aspect multifonction de l'aide proposée par une structure associative comme le SPF : l'aide administrative et les courriers que rédige le responsable salarié pour venir en aide à un bénéficiaire sont une ressource importante pour ce dernier.

3. La situation financière et administrative du ménage

Nous l'avons vu, les revenus de transfert ont un effet direct sur la réduction de la pauvreté qui touche les ménages et, en particulier, les familles monoparentales. Aussi, la suspension du RSA constitue une véritable difficulté pour Negi et expose immédiatement sa famille à des privations. En conséquence, un nouvel agencement des postes de dépenses a dû être trouvé. Son indignation est compréhensible car il n'a, par exemple, pas pu régler son loyer depuis plusieurs mois et se trouve menacé d'expulsion lors de la période d'enquête :

« *Quatre mois que je paye pas le loyer (...) quatre mois j'ai pas payé... le dix [du mois qui vient donc le 10 février 2019] ça fera le 5ème mois (...) ils m'ont envoyé une petite lettre "soit on vous met à la porte soit on fait une procédure".* »¹⁰⁹⁸.

L'enquêté diffère le paiement des loyers pour se dégager une marge de manœuvre¹⁰⁹⁹ et faire face aux autres postes de dépense pour lui et ses enfants. En effet, contrairement à d'autres types d'impayés ou de retards, les dettes de loyer ne génèrent pas d'agios ou d'intérêts. La seule menace est d'une expulsion. Par ailleurs, ce type d'impayés permet de ne pas croiser le bailleur ou le créancier, contrairement par exemple au banquier en cas de crédit à la consommation¹¹⁰⁰. Le poste de dépense logement permet donc d'obtenir un peu de flexibilité pour l'enquêté. Ainsi, tout comme dans le cas de Hédi, le poste logement joue donc un rôle clef dans le budget.

Son budget comporte toujours plusieurs dépenses contraintes mensuelles : les frais de scolarité de l'école d'ostéopathie de la fille aînée (750 euros), les transports (90 euros), l'électricité (53 euros), la box Tv-internet (40 euros), les abonnements téléphoniques (35

¹⁰⁹⁸ Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi.

¹⁰⁹⁹ Camille François, *De gré et de force. Comment l'État expulse les pauvres*, La Découverte, « SH / L'envers des faits », 2023, 240 p.

¹¹⁰⁰ *Ibidem*.

euros), l'assurance pour le logement (25 euros)¹¹⁰¹. Ces charges fixes, d'un montant avoisinant les 1000 euros, absorbent à elles seules environ les deux tiers des revenus que perçoit Negi lors de la période enquêtée (1550 euros, tableau précédent) :

Tableau 28. Dépenses contraintes dans le budget mensuel en euros (et %) ¹¹⁰²

Dépenses contraintes	Montant mensuel	% du total des dépenses (arrondi)
Frais de scolarité de la fille aînée	754 euros	43%
Loyer	0 euros (740 euros)	43%
Transports	90 euros	5%
Electricité	53 euros	3%
Tv internet	40 euros	2%
Abonnement SFR (Negi et trois de ses enfants)	35 euros	2%
Assurance logement	25 euros	1%
TOTAL dépenses fixes contraintes mensuelles :	997 euros (1737 euros)	99%

Ces dépenses ont un statut particulier puisqu'elles engagent Negi par voie contractuelle. Or, sous une forte contrainte budgétaire, la hiérarchisation des dépenses se fait selon la contractualisation et non pas selon les besoins du ménage¹¹⁰³. Les autres postes de dépenses doivent donc être négociés sur « le reste à vivre » (le budget disponible après paiement des dépenses contraintes) qui correspond à environ 550 euros pour cinq (1550 – 997 euros). Ces 550 euros sont aussitôt investis dans les dépenses alimentaires mais aussi dans d'autres frais (sorties scolaires, réparation du téléphone ou encore vêtements

¹¹⁰¹ A ces frais fixes mensuels s'ajoutent des frais fixes annuels sur lesquels nous ne nous attarderons pas dans le corps du texte mais que je reporte ici : frais annuels d'inscription à l'école d'ostéopathie de la fille aînée (1000 euros), mutuelle pour la fille aînée (90 euros), assurances scolaires pour les trois plus jeunes fils (38 euros), etc.

¹¹⁰² Source : données déclaratives issues de l'enquête auprès de Negi (février 2019).

¹¹⁰³ Ana Perrin-Heredia, *op. cit.*, 2014.

d'occasion pour les enfants).

Negi doit donc compter en grande partie sur les colis distribués par le Secours populaire et les autres structures d'aide alimentaire pour se procurer des denrées car certains produits sont seulement distribués par une association et cela requiert une bonne connaissance du tissu local. Certains produits peuvent par exemple uniquement être achetés auprès de l'épicerie solidaire. L'assistante sociale lui a ouvert l'accès à cette structure où les articles sont en vente à prix cassés :

« Grâce à Dieu... Le Secours populaire il me donne un colis chaque mois. Et l'assistante sociale m'a accordé l'épicerie sociale »¹¹⁰⁴.

Souvent, les assistantes sociales du guichet public informent les familles qu'elles rencontrent de la possibilité de percevoir une ou plusieurs formes d'aide de la part des structures associatives alentours mais les colis distribués ne sont pas toujours complets et les articles doivent parfois être achetés auprès de supermarchés très bon marché :

« ça {un flacon de gel douche} ils me donnent au Secours populaire des fois oui des fois non... j'achète ça le 9 {février 2019} car ils donnent le 26 {janvier 2019} mais y en a déjà plus ! » (...) « L'huile j'ai dans mon colis précédent {au Secours populaire, le 26 janvier} et j'ai déjà plus... et ils donnent pas à l'épicerie sociale »¹¹⁰⁵.

Lors des entretiens réflexifs, Negi énumère, de mémoire, les prix pratiqués dans les différentes enseignes où les courses ont été faites. Il s'agit principalement d'enseignes *hard discount* car certains produits sont en promotion ou moins chers à tel ou tel endroit : « Œufs c'est moins cher chez Aldi : à 1,49€ »¹¹⁰⁶. Le repérage des prix et des « promos » pratiqués dans le commerce constitue de fait un savoir-faire vital¹¹⁰⁷ pour Negi qui, conjugué à sa connaissance du tissu associatif, lui permet de se procurer ce qui lui manque au meilleur prix.

Les achats complémentaires effectués dans le circuit marchand sont une conséquence du système d'approvisionnement choisi par l'antenne : le manque ou le rationnement chronique d'articles essentiels comme l'huile, le beurre ou encore les œufs par exemple implique des stratégies d'approvisionnement alternatives.

¹¹⁰⁴ Entretien du 18 janvier 2019 avec Negi.

¹¹⁰⁵ Entretien du 1^{er} mars 2019 avec Negi.

¹¹⁰⁶ Entretien du 1^{er} mars 2019 avec Negi.

¹¹⁰⁷ Pierre Blavier, *op. cit.*, 2018.

D. Les difficultés liées au travail

Penchons-nous à présent sur la situation professionnelle de Negi. La configuration dans laquelle lui et sa famille se trouvent complexifie la recherche d'emploi : l'impossibilité de travailler le soir ou de laisser ses enfants seuls conjuguée à l'absence de diplôme et de maîtrise du français rendent toute démarche d'insertion professionnelle difficile. Par conséquent, Negi a tenté de s'orienter vers d'autres types de « petits boulots » et travaille pour différents employeurs. A côté de son parcours dans le supérieur, sa fille aînée travaille les week-ends pour financer ses études.

1. L'emploi : difficultés et nécessité

Pour faire face à ses difficultés financières, Negi a tenté de retrouver un emploi mais aux handicaps liés à sa situation personnelle (parent isolé élevant seul de jeunes enfants, pas de diplômes, niveau de français insuffisant notamment à l'écrit) s'ajoute une forte concurrence des plus jeunes que lui (65 ans) pour les emplois sans qualification auxquels il postule :

« J'ai cherché... je cherche... regardez. J'ai cherché pas mal de travail mais le travail [c'est] toujours pour les jeunes ! J'ai 65 ans (...) un jeune il va venir, il va travailler mieux, il est très fort ! Même si je suis très fort (...) les jeunes c'est 99%, la jeunesse c'est un besoin dans le travail ! L'âge ça coupe... »¹¹⁰⁸.

Pour essayer d'obtenir un emploi déclaré, Negi s'est adressé à une agence d'intérim comme de nombreux bénéficiaires rencontrés à la structure. Il raconte notamment avoir passé des entretiens consistant en un test pratique qui s'apparente plutôt, de fait, à une sorte de mise à l'épreuve :

« J'ai présenté mon CV au maximum d'intérim avec l'agence d'embauche, je cherche partout. J'ai fait un examen - voilà marque ça aussi ! - avec un endroit pour faire le ménage dans un bâtiment, j'ai eu tout, l'examen¹¹⁰⁹ de propreté : ils me donnent quelque chose à nettoyer comme un examen. (...) Pour l'examen pour le ménage, ils ont caché un mégot, ils ont fait quelque chose de malin mais j'ai trouvé ! Par exemple, ils ont fait quelques saletés dans les coins, sur le miroir il y a un petit morceau il y a quelque chose, il y a des insectes par exemple comme ça derrière [mime le fait de passer derrière

¹¹⁰⁸ Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi.

¹¹⁰⁹ Negi mentionne aussi « maths, anglais, langue » mais il est difficile de savoir si de telles épreuves supplémentaires ont été exigées de lui.

un meuble] - *c'était un appartement hôtel - les couvertures dans les toilettes, sur les lits des saletés... J'ai réussi à 96%, la fille [une concurrente bien plus jeune pour le poste] à 78% : c'est elle qui travaille et moi je vais pas travailler !* »¹¹¹⁰.

La scène décrite par l'enquête n'est pas anecdotique. Elle explique le sentiment d'injustice et de constante mise à l'épreuve sur différents tableaux. Pour maximiser ses chances de recevoir une aide, il faut en effet se donner en représentation et « performer » face au guichet public (en allant défendre sa cause jusqu'au tribunal dans le cadre d'un litige), au guichet associatif (en accomplissant des travaux bénévoles) et, enfin, face aux potentiels employeurs (voir l'extrait d'entretien ci-dessus). Finalement, cet exercice s'est avéré vain puisque le poste a ensuite été attribué à une femme bien plus jeune, en dépit d'une meilleure « note » à l'examen, d'où le sentiment d'injustice de Negi qui perçoit son âge comme un véritable handicap à sa recherche d'emploi. De même, le handicap de l'âge conjugué à son statut de parent isolé réduit largement ses chances d'obtenir un emploi dans la sécurité (vigile, etc.), auxquels postulent les immigrés dans sa situation :

« Même chose pour la sécurité : je lui dis "madame je suis fort" malheureusement elle me dit "laisse ton dossier je te contacte prochaine fois" [soupon]. L'autre problème c'est que l'agent de sécurité il travaille le soir mais quand tu as les enfants s'il y a papa et maman ça va. Mais, là, c'est pas possible : je pense à eux. C'est difficile [soupon encore], je veux pas pleurer mais... Faut être là pour les enfants, je veux pas quelqu'un de malade qui ouvre la porte et fait mal à mes enfants car je peux pas courir : j'ai pas de voiture pour sauver quelqu'un ! »¹¹¹¹.

Negi évoque souvent l'importance qu'il attache au fait de bien éduquer ses enfants et d'être présent pour eux. Il ne peut pas compter sur sa fille pour garder ses petits frères et doit prendre en compte ce paramètre dans sa recherche d'emploi et dans l'organisation de sa journée. Aussi, les angoisses de Negi traduisent la complexité liée au fait de jongler entre vie de famille et d'occuper un emploi salarié. Sa fille aînée, qui poursuit ses études, ne peut garder ses petits frères quand Negi est absent d'autant qu'elle travaille en parallèle pour contribuer au financement des frais d'inscription à l'école d'ostéopathie :

« Ma fille travaille dans un café comme ça depuis trois ans, les weekends. En plus des cours ! (...) Je fais le nécessaire car ma fille est aussi occupée et si elle s'occupe des

¹¹¹⁰ Entretien n°2 du 25 janvier 2019 avec Negi.

¹¹¹¹ *Ibidem*.

enfants, elle va perdre un an ! Je recommence encore à payer l'école 12000 € [Ironique] ? »¹¹¹².

Negi priorise les études supérieures de sa fille aînée dans ses choix budgétaires. Lors du litige avec la CAF, alors que le versement du RSA a été interrompu, il préfère par exemple suspendre le paiement de son loyer plutôt qu'arrêter de payer les mensualités à l'école de sa fille. En effet, les perspectives professionnelles de sa fille sont capitales dans ses plans futurs :

« J'ai ma fille après qui aura besoin d'ouvrir une clinique [un cabinet] après. C'est possible dans l'appartement car l'appartement, après les modifications il est comme ça [il montre l'agencement avec des gestes] : salle de bain ; cuisine, cour, chambre, salle de séjour, chambre. Y aura bureau, salle d'attente, salle de séjour et toilettes pour tout le monde, cuisine pour café et thé [il dessine sur le papier] ! Ma fille, elle va travailler, elle me donne(ra) l'argent, je reste tranquille ! Tout ça c'est la vérité, ça personne connaît. »¹¹¹³.

Comme expliqué dans l'entretien ci-dessus, Negi compte effectuer des travaux dans leur appartement pour que sa fille puisse recevoir sa patientèle. A travers le paiement de ses études onéreuses, l'enquêté fait un pari sur l'avenir. Il espère que sa fille, une fois diplômée et installée, pourra leur apporter des ressources. D'une certaine manière, ce pari constitue une stratégie de sortie de la pauvreté par l'emploi, en l'occurrence celui de sa fille aînée.

2. Le rapport à l'informalité

Enfin, Negi a plusieurs fois fait mention des emplois non déclarés au cours des entretiens, notamment dans l'un des premiers où il a détaillé cet aspect de sa situation professionnelle. Néanmoins, ces sources de revenus n'apparaissent pas dans l'enquête budget car leur paiement ne donne pas nécessairement lieu à une rétribution monétaire et s'inscrit dans des canaux souvent informels¹¹¹⁴. Ce point pose une limite à l'enquête qu'il est préférable d'explicitier d'emblée car, s'il ne porte pas préjudice au travail en général, il en limite un peu la portée.

Le calcul des revenus générés par le travail informel paraît fastidieux et Negi ne semblait pas tenir particulièrement à ce que ces entrées figurent dans le tableau final lorsque je lui demandais d'en faire mention au cours de l'enquête budget :

¹¹¹² Entretien du 1^{er} mars 2019 avec Negi.

¹¹¹³ *Ibidem*.

« Le black c'est "Negi vous êtes libre demain ? Ok j'ai un déménagement !". Ils donnent travail mais ils me déclarent pas car c'est [seulement] 1h !

Ok mais est-ce que vous pouvez me le marquer ?

C'est possible oui ! Je marque un déménagement, un nettoyage, un 'gravats' [travaux de nettoyage d'un chantier], c'est pas un travail régulier pour avoir à la fin du mois 900 €

Non, je sais bien mais ça fait partie de ...

[Il me coupe] c'est "Negi il y a quelque chose de cassé !", je vais réparer ; "Negi merci beaucoup !", "Negi passe à la cuisine il y a deux pizzas pour toi !" Mais comment je marque ces choses-là (rire) ? Comment je déclare ça ? Un peu de riz avec deux morceaux de viande, comment ? Regarde, je travaille pour un restaurant : je calcule 8€ pour une heure, charges etc. c'est beaucoup pour lui... Il me dit quoi ? "Negi, tenez 2 pizzas" ça fait 16 euros. »¹¹¹⁵.

Ces travaux paraissent irréguliers dans le temps et il s'avère difficile d'en trouver une trace écrite. Negi explique qu'il lui paraîtrait absurde de noter les petits repas offerts en échange de petits travaux pour un restaurant. Pourtant, ceux-ci sont bien associés à une valeur monétaire dans son esprit et correspondent donc à une rémunération dans le cadre d'un travail réalisé.

Negi rappelle aussi que leur importance varie selon les mois :

« Je vous dis un mot mais c'est contre moi [il prend un air solennel pour signifier que cela le desservirait dans le différend qui l'oppose à la CAF] : j'ai trouvé quelques heures à droite à gauche pour travailler pour un mois 100€, 150€... Sans déclarer mais parfois je déclare 4h, 5h »¹¹¹⁶.

Dans l'extrait ci-dessus, l'enquêté explique que, pour un même employeur, il peut parfois ne déclarer qu'une faible partie des heures de travail effectuées, lesquelles peuvent lui rapporter jusqu'à une centaine d'euros par mois. Les secteurs dans lesquels il travaille sont assez divers et vont de la restauration au bâtiment en passant par l'électricité. Comme dans le cas de Hedi, cette polyvalence semble aussi garantir la pluralité des sources de revenus. Ces petits boulots, qui ne sont pas liés à la détérioration de sa situation consécutive au litige avec la CAF, représentent une part importante de ses revenus :

¹¹¹⁴ Florence Weber, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles », *Genèses*, no 41, 2000, pp. 85-107.

¹¹¹⁵ Il se justifie auprès de moi comme si je lui demandais des comptes. Entretien du 18 janvier 2019 avec Negi.

¹¹¹⁶ *Ibidem*.

« Oui je déclare un [travail dans un] restaurant, il me donne quatre ou cinq heures remplacées. S'il faut quelque chose en plus, s'il faut faire l'électricité, je fais ça comme ça, je travaille quelque chose contre des repas : il me donne deux pizzas... deux, trois, quatre poissons contre un repas, je fais quelque chose. Mais ça m'aide. Deux poissons pour la famille ? Une journée ! Il me donne des fruits aussi...

Ça vous le faites depuis avril 2018 (date de suspension des aides sociales de la CAF, je veux voir si cela a eu une influence) ?

Non ! Je fais ça depuis début 2016.

Donc vous fixez le prix à l'avance ?

Oui une heure, deux heures le déménagement ! Je dis oui il me donne 20 € ou 30 € (...) des fois les gens ils ont peur dire "je travaille au noir" mais moi j'ai pas peur, je travaille à 200 000 € ? Non ! C'est 15€, 20€, 30€, un repas, deux pizzas... »¹¹¹⁷.

Negi minimise l'importance de ce travail au noir, souvent rémunéré en nature, dans son emploi du temps et ses ressources. Il s'agit d'un revenu d'appoint et Negi met, par ailleurs, un point d'honneur à rappeler que ces heures de travail au noir ne constituent pas un écart grave à la législation et qu'il préfère courir le risque de travailler quelques heures non déclarées plutôt que de « faire du trafic ». Il insiste surtout sur le fait que les ressources supplémentaires obtenues par le travail au noir ne servent pas des dépenses présentées comme « illégitimes » :

« Je vous dis toute la vérité marquez comme vous voulez, je n'ai pas peur car qu'est-ce que je peux faire ? Faire quelque chose de mauvais contre la loi ? Non, alors je dis plutôt : "Ok si on mange trois fois par jour, on mange deux, si on mangeait la viande, on mange des pâtes" (...) Moi je bois pas, je sors pas pour les femmes à droite à gauche, inchallah je fume pas, je suis pas malade de cannabis, hamdoullilah. Même les enfants : je fais la cuisine à la maison ! Un sandwich ça coûte 7 €, 8 € : je peux pas ! On fait à la maison, on achète le pain, on fait un petit morceau je fabrique un casse-croute. "Ah papa tu fais un sandwich mieux que chich kebab" quand tu fais la cuisine bien à la maison, on peut faire des économies. En plus avec des repas comme ça à droite à gauche des restaurants, dans les pizzas... »¹¹¹⁸.

L'extrait ci-dessus comporte deux informations sur la manière dont Negi conçoit la gestion de son budget : pas de dépenses inutiles et, surtout, de dépenses immorales. Il explique ainsi préférer réduire le nombre de repas pris chaque jour, quitte à se priver, et ne pas s'adonner à des activités qui grèveraient non seulement son budget mais seraient en outre répréhensibles.

Les dépenses que Negi présente comme illégales ou déviantes se doublent d'un

¹¹¹⁷ *Ibidem.*

jugement moral - il est très croyant – sur tout un ensemble de lieux ou de pratiques qu’il évite. Ainsi, il répète à mesure des entretiens qu’il évite de se rendre au café car ceux-ci sont chers et seraient mal famés, notamment fréquentés par « des gens qui ne travaillent pas » :

« J’aime pas le café, j’ai pas l’habitude de rester dans les cafés : le café à la maison ça coûte 3 centimes, ici je peux pas... [je n’ai pas] il n’y a pas les moyens pour payer. Par exemple, on va aller à Flunch pour manger il y a tous les légumes qui sont comme ça... à volonté. On achète trois repas à 15 €, nous sommes 6 ! On mange les six, la viande on partage, on a rangé [arrangé ?] nos vies pour vivre »¹¹¹⁹.

Ces petits arrangements et les restrictions sur tout le superflu permettent à Negi de maîtriser son budget tout en s’octroyant des sorties au restaurant.

3. La double casquette bénévole-bénéficiaire

Une grande partie du travail effectué par Negi se fait hors des canaux institutionnels et formels de l’emploi mais également hors de l’économie marchande.

Ce dernier travaille par exemple comme bénévole auprès de nombreuses structures associatives de la ville de Bordeaux. Il m’a d’ailleurs été présenté comme tel par les collègues de l’antenne Amédée Alins le mardi : comme un bénéficiaire-bénévole « dévoué et sympathique qu’il fallait absolument que je rencontre dans le cadre de ma recherche ». Il est, en effet, bien intégré à l’équipe de bénévoles et très apprécié de ses membres. Ce point particulier mérite notre attention¹¹²⁰ puisque son travail dans le secteur associatif lui prend beaucoup de temps dans l’organisation de sa semaine. Voici comment Negi présentait son investissement bénévole :

« Vous êtes toujours bénévole à l’épicerie sociale aussi ?

J’essaye ! Et avec le Secours populaire je crois [depuis] 13 ou 14 ans je crois ! Je me rappelle de ça depuis Monsieur Daniel, le premier responsable il est très loin, très loin [il y a longtemps]. Après le Secours populaire, je travaille un peu avec les Restos du cœur quelques semaines.

¹¹¹⁸ Entretien du 18 janvier 2019 avec Negi.

¹¹¹⁹ Entretien du 18 janvier 2019 avec Negi.

¹¹²⁰ Le sujet des personnes à la fois bénévoles et bénéficiaires pourrait faire l’objet d’un travail de recherche spécifique : « Il existe d’innombrables recherches sur le tiers secteur, le bénévolat, les motivations de ceux qui donnent, mais presque aucune ne concerne ceux qui reçoivent ces dons, l’esprit dans lequel ils reçoivent et leur désir de rendre. », Jacques Godbout, *op. cit.*, p. 96.

Alors combien de temps par semaine vous travaillez avec le Secours populaire vous diriez ?

Le Secours populaire euh... chaque semaine... entre 7 et 12 heures par semaine.

Les collectes aussi ?

Les collectes c'est pas chaque weekend, mais chaque collecte oui¹¹²¹. Chaque collecte on fait entre 3 et 5 heures ! Entre 25 et 50 heures par mois.

Donc entre 25 et 50 heures par mois en tout ?

En tout oui ! Des fois ils me demandent pour quelque chose de spécial : la Noël, colis spécial, un peu de nettoyage, etc. »¹¹²².

Negi revient ici sur les heures qu'il effectue en qualité de bénévole pour des associations. Dans ce seul extrait, il en nomme plusieurs (3) auxquelles s'ajoute encore le Pain de l'amitié évoqué dans d'autres discussions informelles. Il estime que son engagement représente environ 12 heures de travail hebdomadaires et jusqu'à 50 heures par mois¹¹²³.

Negi décrit son engagement dans l'associatif comme un travail qui lui tient à cœur mais ce travail lui permet aussi de recevoir une aide supplémentaire en échange des petits coups de main donnés. Son investissement est à la fois lié à sa foi mais également à des convictions « citoyennes ou éthiques » sur le bien-fondé du travail associatif et des bienfaits pour la société qu'il engendre.

E. Une semaine type du budget de Negi

Il s'agit dans cette partie de passer le budget de Negi au crible en se penchant sur ses dépenses et les commentaires qu'il en fait selon une approche ethnocomptable. La semaine du 6 au 13 février 2019 - tirée d'une enquête sur un mois et présentée ci-dessous s'avère particulièrement pertinente car elle concentre la plupart des lourdes dépenses fixes ainsi que des menues dépenses plus régulières et ponctuelles. Les

¹¹²¹ Nous avons notamment participé à deux collectes ensemble.

¹¹²² Entretien du 18 janvier 2019.

¹¹²³ Il est impossible d'établir la véracité des chiffres avancés mais il est avéré que Negi travaille très régulièrement en qualité de bénévole.

différents types de dépenses ont été rassemblés selon un code couleur : en gris les dépenses fixes (une fois par mois), en vert les dépenses pour lesquelles Negi a pu obtenir une réduction, en violet les dépenses mettant en jeu une ressource de nature associative.

Par souci de clarté, nous avons privilégié un découpage par type de dépenses à un découpage par entrées thématiques.

Il faut d'emblée remarquer que Negi dépense tous les jours au moins une vingtaine d'euros. Cette somme ne concerne pas nécessairement l'intégralité du foyer mais souvent un enfant en particulier. Cette tendance est observable à l'échelle du mois tout entier : Negi ne s'autorise aucune dépense et réoriente l'essentiel de sa consommation vers ses enfants.

Tableau 29, Une semaine type: budget de Negi, du 06/02/19 au 15/02/19

Merc.	Assurance logement	25 € / x 1 fois par mois	Foyer	5,50%	"Après la CAF, tout coché..."	5,50%	Dévié(e) habituellement
06/02/19	E.D.F.	58 € / x 1 fois par mois	Foyer	5,50% <td>"Après la CAF, tout coché..."</td> <td>5,50% <td></td> </td>	"Après la CAF, tout coché..."	5,50% <td></td>	
	Université Mannheim	794 € / x 1 fois par mois	Mannheim		794 € ("banque universitaire")		
	TSM (cartes de bus)	78 € / x 1 fois par mois	Endroit seulement (cartes pour Reg.)		(coûte à leur house) 7 x 19, et 1 x 17, et moi gratuit"	50%	Negi n'a pas d'accès à internet / d'ordinateur : il se rend en boutique pour acheter des tickets de transport en commun.
	Loisir enfant: Danain + sandwich	5 €	Danain		Il a mangé un sandwich 3 euros et payé 3 euros. Tu demandé "il est où l'argent ?" il m'a dit: "papa lui paie, j'ai mangé!"	5,50%	Achats induits : qui manquent aux coils. Les courses/achats sont induits par la composition des paniers
	Alimentation : Courses	19,80 €	Foyer		(il m'a dit: "19 euros 40 et y a quoi ? Une salade c'est 7 euros, deux pains par exemple, un kilo de sucre, 4 tomates, 2 kilos d'oignon ! Voilà maintenant tout est cher, le beurre il était 3 euros, maintenant il est 2 euros. Le lait il était 30 centimes, maintenant 66 centimes ! Voilà et un autre produit deux fois par jour..."	5,50%	
	Fournitures scolaires	1,80 €	YOUSSEF		C'est quelque chose pour l'école, comme par exemple une équation, il est écrit, l'écriture.	5,50%	
Total Merc.		934,20 €					
Total Com.		1096,81 € (1189,25)					
Jeuvi	Pain + croissant pour la maison	3 €	Intermarché (Doubs)		Il recupère un cadeau	5,50%	
07/02/19	Magrène : lessive et pain pour la maison	14,80 €	Foyer		"Voilà il est parti avec l'huile il y a un petit truc, la réduction pour une journée avec le manger ! 14,80€"	5,50%	Achats induits : qui manquent aux coils. Les courses/achats sont induits par la composition des paniers
	Sortie scolaire : Figue-nique	12,80 €	YOUSSEF				
Total Jeudi		50,60 €					
Total Com.		1137,41 € (1189,25)					
Vend.	2 pains	1,39 €	Foyer		"2 pains à 55 centimes, 1,04 €"	5,50%	
08/02/19	Informatique : Chargeur Imac	15 €	Imac		"Il a payé 5 € de plus mais j'ai payé ce mois fois (il connaît l'homme de la Victoria qui vient le magasin, en plus je ne suis pas sûr de 10 euros (l'argent des autres) car c'est lui qui a donné à la Victoria, j'ai payé, c'est chez à acheter... 25,20 plus. C'est chez moi il me donne à 15 €"	5,50%	Prix avantageux (sous le prix de marché) grâce au réseau
	Fournitures scolaires	5,50 €	Foyer		"500 papeterie pour Imac..."	5,50%	
	Alimentation : Oufs	1,49 €	Foyer		"Oufs c'est moins cher chez Aldi à 2,49 €"	5,50%	Achats induits : qui manquent aux coils. Les courses/achats sont induits par la composition des paniers
Total Vendredi		21,88 €					
Total Com.		1159,29 € (1189,25)					
Samedi	Fournitures scolaires : Livres pour l'Université d'Hannwah	31,80 €	Mannheim		"Pour l'histoïque, j'ai acheté 2 livres : il y en a 3 mais un... il est remboursé, car il y a un petit prêt (il m'a dit: le format poche) et je l'ai fait photocopier (il m'a dit). On a acheté à Mann en médecine, on a acheté le manuel cher, l'ancien (édition), petite année il y a quelque chose de plus MAN il est donné pour deux ou trois pages il est beaucoup d'argent. Donc on achète l'ancien et elle fait photocopier avec ses amis, les nouvelles pages!"	5,50%	Arrangement pour économiser: - il me dit ça en rigolant, mais d'un air quelque peu "honteux".
	Alimentation : Café + chocolat	4,30 €	YOUSSEF (et Reg.) 7)		"Tu il a mis un euro... Je m'ajoute à l'achat quelque chose petit car quand j'arrive à la maison parfois je mets et après..."	5,50%	
Total Samedi		36,10 €					
Total Com.		1195,39 € (1189,25)					
Samedi	Alimentation : Gâteaux	5 €	Foyer		"C'est des croissants que j'ai achetés pour le lendemain"	5,50%	
	Pain	2 €	Foyer		"Thé et / ou pain (c'est possible) (le pain) je l'ai servi le 28 février et je n'ai pas..."	5,50%	Achats induits : qui manquent aux coils. Les courses/achats sont induits par la composition des paniers
	Alimentation : Paille	3,25 €	Foyer		"C'est pour le 28 février..."	5,50%	Achats induits : qui manquent aux coils. Les courses/achats sont induits par la composition des paniers
	Magrène : Gel double	2,40 €	Foyer		"C'est il me donne au 31... des fois les jours mes... l'argent j'ai en me donne...". "T'importe pas si j'ai..."	5,50%	Achats induits : qui manquent aux coils. Les courses/achats sont induits par la composition des paniers
	Alimentation : Tomates	3,35 €	Foyer		"C'est il me donne au 31... des fois les jours mes... l'argent j'ai en me donne...". "T'importe pas si j'ai..."	5,50%	Achats induits : qui manquent aux coils. Les courses/achats sont induits par la composition des paniers
	Alimentation : Sel	6,30 €	Foyer		"C'est il me donne au 31... des fois les jours mes... l'argent j'ai en me donne...". "T'importe pas si j'ai..."	5,50%	Achats induits : qui manquent aux coils. Les courses/achats sont induits par la composition des paniers
Total Samedi		21,14 €					
Total Com.		1216,54 € (1189,25)					

Dim. 10/02/19	Alimentation: Shop (merci à l'air)	Pain	2,40 €	LOL					5,50%	Achats induits - qui manquent aux colis. Les courants/achats sont induits par la composition des paniers
	Fairy in PALE		4,80 €	LOL					5,50%	Impédit: il manque le tarif mensuel de l'abonnement box internet
			21,35 €		Boisson	Foyer			5,50%	
			28,35 €						5,50%	
Total Dim.			1239,89 EUROIS							
Lun. 11/02/19	Je suis en retard: un ticket de concert		15 €	Internet	Internet	Internet			5,50%	Il y a un achat par internet. Les tickets sont tous, ils sont envoyés en deux fois (1) + "l'achat d'un an sans payer d'abonnement, toujours à fait comme ça"
		Pain	1,10 €	Internet	Internet	Internet			5,50%	Il y a un achat par internet. Les tickets sont tous, ils sont envoyés en deux fois (1) + "l'achat d'un an sans payer d'abonnement, toujours à fait comme ça"
		Alimentation: farine, céréales, + farine pour faire les pains à la farine	38 €			Foyer			5,50%	Achats induits - qui manquent aux colis. Les courants/achats sont induits par la composition des paniers
		Alimentation: céréales, + semoule, céréales	5,20 €			Foyer			5,50%	Achats induits - qui manquent aux colis. Les courants/achats sont induits par la composition des paniers
			41,30 €						5,50%	
Total Lun.			1284,19 EUROIS							
Mai. 12/02/2019		Pain	1,10 €	LOL		Foyer			5,50%	Achats induits - qui manquent aux colis. Les courants/achats sont induits par la composition des paniers
		Alimentation: Quits et légumes	8,28 €	LOL		Foyer			5,50%	Achats induits - qui manquent aux colis. Les courants/achats sont induits par la composition des paniers
		Alimentation: légumes + légumes	9,10 €	LOL		Foyer			5,50%	Achats induits - qui manquent aux colis. Les courants/achats sont induits par la composition des paniers
		Visite Beau-père (casseuse infirmière)	31 €	Pâtisserie récréative		Famille proche			5,50%	Achats induits - qui manquent aux colis. Les courants/achats sont induits par la composition des paniers
			34,49 €						5,50%	
Total Mai.			1305,68 EUROIS							
Merc. 13/02/2019		Pain	2,20 €			Foyer			5,50%	Il y a un achat par internet. Les tickets sont tous, ils sont envoyés en deux fois (1) + "l'achat d'un an sans payer d'abonnement, toujours à fait comme ça"
		Telephone bloqué	5 €	Internet	Internet	Internet			5,50%	Il y a un achat par internet. Les tickets sont tous, ils sont envoyés en deux fois (1) + "l'achat d'un an sans payer d'abonnement, toujours à fait comme ça"
		Alimentation: 3 litres de lait + sucre	5,4 €	LOL		Foyer			5,50%	Achats induits - qui manquent aux colis. Les courants/achats sont induits par la composition des paniers
		Mariages: pour mariages	6,30 €	Préparation des cadeaux		Voisins			5,50%	Achats induits - qui manquent aux colis. Les courants/achats sont induits par la composition des paniers
			18,5 euros						5,50%	
Total Merc.			1324,18 EUROIS							
Jeud. 14/02/2019		Pain	0,55 €			Foyer			5,50%	Il y a un achat par internet. Les tickets sont tous, ils sont envoyés en deux fois (1) + "l'achat d'un an sans payer d'abonnement, toujours à fait comme ça"
		Epicerie viande	11,70 €	EPICERIE sociale		Foyer			5,50%	Achats induits - qui manquent aux colis. Les courants/achats sont induits par la composition des paniers
		Alimentation: Cookies	1,88 €	LOL		Foyer			5,50%	Achats induits - qui manquent aux colis. Les courants/achats sont induits par la composition des paniers
		Alimentation: Epicerie (sucre, glace)	3,90 €	LOL		Foyer			5,50%	Achats induits - qui manquent aux colis. Les courants/achats sont induits par la composition des paniers
			20,15 euros						5,50%	
Total Jeudi.			1344,11 EUROIS							
Vend. 15/02/19		Pain	1,10 €	Internet		Foyer			5,50%	Il y a un achat par internet. Les tickets sont tous, ils sont envoyés en deux fois (1) + "l'achat d'un an sans payer d'abonnement, toujours à fait comme ça"
			1,10 euros						5,50%	
Total Ven.			1345,01 € - 1346,40 €							
Total Sem. 2			1481,132 EUROIS							
Total Cum.			1445,01 EUROIS							

Tableau 29,
Une semaine type : budget de Negi, du 06/02/19 au 15/02/19

Le Foyer familial :	*Negi* : le père
	Hannah : l'aînée, +18ans
	Ismael
	Ahmed
	Youssef : le benjamin

Une mois type : budget de Negi, du 01/02/19 au 28/02/19 : Total Cumulé des dépenses sur 1 mois

Total Cum. J sur 1 Mois		1682,10000				31,00 (TVA 5%) + 61,15 (TVA 20%) + 15,63 (TVA 20%) = 107,78 €
						394,05 (Cum 0005) 0,00000 + 0,00000 avec 17,1000 - 11,00 €
						TVA 20% : 144,14 en Cum. 0000 - 11,10 €
						TVA 20% : 18,05 en Cum. 0000 - 13,41 €

1. Les dépenses courantes¹¹²⁴

Parce qu'ils touchent à la fois à un besoin vital mais aussi à un élément de l'intime, les produits alimentaires canalisent beaucoup d'affects et charrient une forte dimension symbolique¹¹²⁵. Ces dépenses courantes ne sont ainsi pas des dépenses « comme les autres » et nous allons voir qu'elles sont associées à des jugements très précis et parfois sévères de la part de Negi.

Par « dépenses courantes », nous entendons toutes les dépenses à l'exclusion des charges fixes. Il s'agit de dépenses réalisées quasi quotidiennes. Cette catégorie valise permet de regrouper des dépenses de faible importance (quelques dizaines d'euros tout au plus). Ces dépenses courantes sur la semaine se répartissent essentiellement en deux postes : l'alimentation et les loisirs.

Dans l'extrait d'enquête-budget isolé ci-dessus, la plupart des achats concernant l'alimentation ont été faits en très grandes surfaces ou bien chez des magasins *hard discount* et, en particulier, auprès de LIDL, Leclerc ou Intermarché. Les achats alimentaires isolés viennent essentiellement compléter les stocks de denrées disponibles et les colis alimentaires. Ainsi, certains achats alimentaires, comme les œufs, sont effectués en un lieu spécifique¹¹²⁶ (8 février, 1 € 49) : « *c'est moins cher chez Aldi* ». Les déplacements qu'effectue Negi pour faire ses courses sont donc liés à la connaissance d'une réduction spécifique sur tel ou tel type d'article ou bien tout simplement pour se rendre dans les supermarchés les moins chers. La variable prix a donc une incidence directe sur les endroits fréquentés¹¹²⁷.

Les achats se répartissent donc en menues dépenses (quelques euros tout au plus pour acheter un produit spécifique) ou bien en gros achats groupés :

[L'air révolté] « *19,40€ ici et il y a quoi ? Une lessive c'est 7 euros, deux pains par exemple, un kilo de sucre, 4 tomates, 1 kilo de patates, 1 kilo d'oignons ! Voilà maintenant tout très cher, le beurre il était [à] 1 euro et maintenant il est [à] 2 euros. Le lait il était [à] 30 centimes, maintenant 66 centimes ! Voilà et on utilise presque deux laits par jour...* »¹¹²⁸.

¹¹²⁴ En blanc.

¹¹²⁵ Vincent Boncase, *op. cit.*

¹¹²⁶ Negi ne précise pas combien ni quel poids/quantité dans le carnet.

¹¹²⁷ Tout comme dans le cas de Nesrin dont il sera question dans la dernière monographie de ce chapitre.

¹¹²⁸ Entretien enquête budget Negi, fin février 2019 à propos des courses du 6 février 2019.

Pour justifier son indignation quant à la hausse (réelle ou ressentie) du prix des denrées, Negi se réfère régulièrement au prix unitaire des articles dans le passé. Cet extrait fige la difficulté économique de l'enquêté dans le rapport aux prix, en particulier sur les prix des produits alimentaires de la vie courante, ici le lait ou les oignons. Negi utilise ces denrées pour préparer le dîner ou les repas hors jours d'école.

En période scolaire, les repas du midi sont pris à la cantine scolaire. Ses trois enfants les plus jeunes y mangent, ce qui permet de faire des économies :

[En répondant à « qui bénéficie de la bourse pour la cantine ? »] « *Les 3 ! Avant, la grande aussi* »¹¹²⁹.

Nous l'avons vu, sa fille, qui poursuit des études supérieures, doit prendre en charge ses repas du midi à l'école car elle ne bénéficie pas de bourses ou de cantine gratuite. La situation de la scolarisation de sa fille est donc délicate et engendre de nombreux coûts au-delà des seuls frais de scolarité.

A cet égard, les dépenses liées aux livres pour l'école d'ostéopathie (33€60) semblent particulièrement importantes. Negi et sa fille ne se sont pas procuré la dernière édition, trop chère et sans réelle différence avec celle de l'année passée¹¹³⁰. En s'arrangeant avec les camarades de sa fille, Negi a pu faire photocopier un des livres requis. Au-delà de l'aspect anecdotique, cet épisode, raconté sur un mode à la fois amusé et honteux, traduit la nécessité de trouver des arrangements avec les connaissances pour réduire autant que possible les dépenses importantes comme celle-ci.

2. Les dépenses ponctuelles ou de loisirs

¹¹²⁹ Entretien du 1^{er} mars 2019 avec Negi.

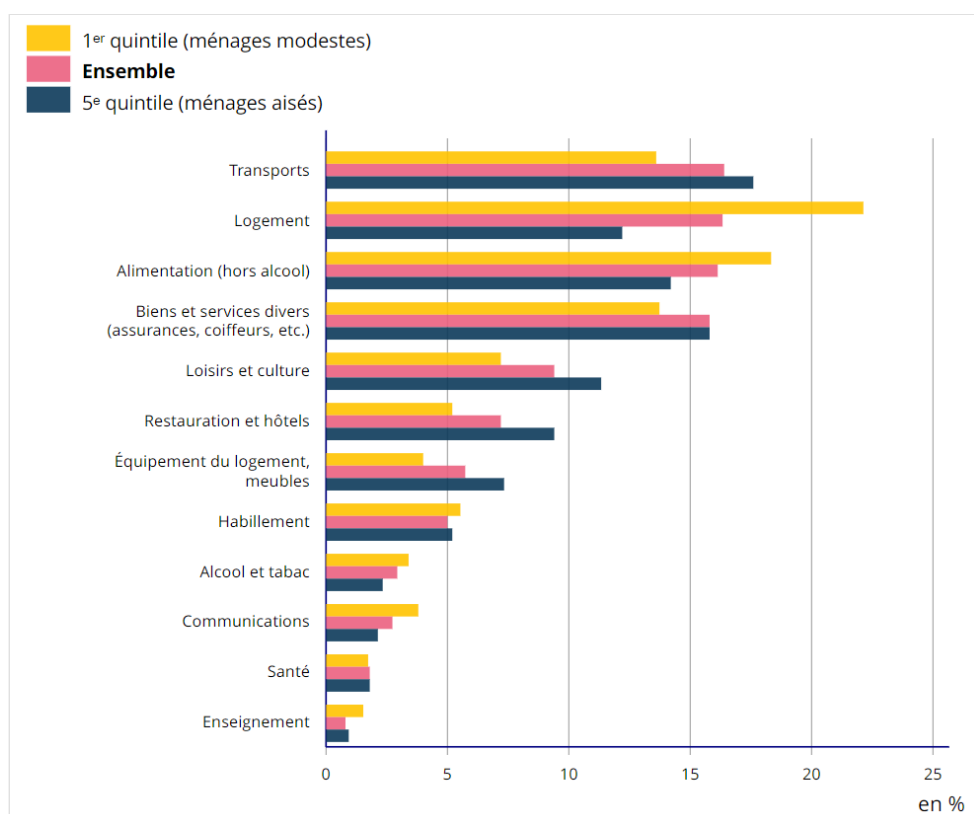
¹¹³⁰ « *Pour l'ostéopathie, elle a acheté 2 books. Il y en a 3 mais on en a retourné un : ils ont remboursé, car il y en a un très petit [il mime le format poche] et je l'ai fait photocopier [il rit]. On a acheté à Mollat en médecine, on a acheté le moins cher, l'ancien [l'ancienne édition], cette année il y a quelque chose de plus, ils ont ajouté pour deux ou trois pages : ils ajoutent beaucoup d'argent. Donc on achète l'ancien et elle fait photocopier avec ses amis les nouvelles pages !* », Voir dépenses du 8 février 2019 dans le tableau, entretien enquête budget Negi, fin février 2019.

Cette sous-partie traite des dépenses ponctuelles – c’est-à-dire des achats isolés – et des dépenses liées aux loisirs. Ce dernier point est intéressant puisque les loisirs tendent à disparaître des dépenses des familles à petit budget¹¹³¹.

Encadré 14. Éléments de comparaison sur la consommation des ménages modestes en France (2017) :

Les données présentées par l’INSEE sur la structuration de la consommation des ménages français pour 2017 (parues en 2020) font état de différences importantes selon que l’on appartient au bas de la distribution des revenus (1^{er} quintile) ou bien au sommet (5^{ème} quintile). Penchons-nous sur la structuration de la consommation des ménages selon qu’ils comptent parmi les plus riches ou les plus pauvres. Le diagramme suivant présente les différents postes de dépenses et leur importance selon que l’on appartient au 1^{er} ou au 5^{ème} quintile :

Graphique 24 : Structure de la consommation selon le niveau de vie (2017)¹¹³²



¹¹³¹ Voir annexe sur la consommation des ménages les plus pauvres (1^{er} quintile de la distribution des revenus) : Elvire Demoly, Camille Schweitzer (division Conditions de vie des ménages, Insee), enquête Budget de famille 2017.

¹¹³² Source : Insee, *enquête Budget de famille 2017*. Champ : ménages ordinaires, France. Hors impôts, gros travaux, remboursements de prêts et prélèvements effectués par l’employeur, transferts financiers entre ménages.

Lecture : les 20 % des ménages les plus modestes (1^{er} quintile de niveau de vie) consacrent en moyenne 22,1 % de leur consommation aux dépenses de logement, contre 12,2 % pour les 20 % des ménages les plus aisés (5^e quintile).

Avec un poids d'environ 22%, le « *logement* » constitue le principal poste de dépenses des ménages du premier quintile ; vient ensuite le poste « *alimentation (hors alcool)* » qui compte pour environ 18% ; le poste « *biens et services divers (assurances, coiffeurs, etc.)* » ; « *transports* » avec environ 14% ; « *loisirs et culture* » avec environ 7% ; *habillement* avec un peu plus de 5% ; « *restauration et hôtels* » avec environ 5% ; « *communications* » un peu plus de 4% ; « *alcool et tabac* » avec environ 4% » et enfin « *santé* » ou « *éducation* » avec environ 2%.

Aussi, la nécessité de trouver des arrangements se fait particulièrement sentir pour ces types de dépenses parfois présentées comme superflues par les enquêtés eux-mêmes. Cette semaine-type (du 6 au 13 février) en comporte trois.

Concentrons-nous ici sur ces trois dépenses « inhabituelles » (toutes concernent les enfants de Negi) : un concert (I), une sortie un après-midi pour faire du sport dans un skate-park (A) et, enfin, une participation à une sortie scolaire (Y).

A propos de la sortie au concert de son fils I, Negi raconte que son fils a trouvé une astuce pour payer moins cher :

« Ils ont acheté par internet. Un ticket c'est tout, ils sont entrés les deux [rires] ! (...) I il a un ami son père il travaille dedans, toujours il fait comme ça ! »¹¹³³.

En ne payant qu'un ticket sur deux, son fils a pu assister à un concert avec son ami. Le 6 février 2019, son fils A a dépensé 5€ lors d'une sortie à Darwin, un espace urbain doté d'un skate-park et d'installations pour le vélo ou les rollers.

Le lendemain, son fils Y a pris part à une sortie avec son école comprenant un repas pour 12€80.

Il y a aussi l'achat de chaussures de marque (le 17 février 2019), par Y, le fils de Negi. Bien que la paire de baskets soit d'occasion, Negi parle de l'opération en ces termes :

« Ah oui... ça c'est Y, les chaussures. Ça c'est la catastrophe mais c'est très bien sur internet il est 80 euros et là 25, occasion hein... Mais la marque bien ! »¹¹³⁴.

Cette anecdote est dotée d'une portée symbolique puisqu'elle rappelle que faire plaisir à son fils semble très important en dépit de sa situation. Negi décrit même cet achat comme une « affaire » en comparant le prix d'occasion au prix du neuf et semble satisfait. Il commente cette dépense sur un ton à la fois satisfait et dramatique, ce qui rappelle – tout comme pour Hédi et les autres enquêtés - que les liens familiaux priment

¹¹³³ Entretien enquête budget Negi, fin février 2019.

¹¹³⁴ Entretien de mars 2019 avec Negi.

sur une rationalité économique abstraite qui commanderait d'allouer ses ressources en priorité à des dépenses contraintes ou, en apparence, plus urgentes¹¹³⁵.

3. Les charges fixes¹¹³⁶

Les charges fixes sont des dépenses, souvent lourdes, intervenant à date fixe dans le mois. La semaine de budget présentée ci-dessus compte 5 dépenses fixes ou régulières (par ordre chronologique), c'est-à-dire des dépenses pour lesquelles Negi est engagé de façon contractuelle : l'assurance pour le logement (25 €), les frais d'EDF (53 €), frais de scolarité de sa fille (754 €), abonnements de bus (76 €), forfait internet (21 €), soit un total de 929 € en début de mois. Cette somme, conséquente, grève le reste du budget disponible de la famille.

Ces dépenses ne sont pas toutes destinées à l'intégralité du foyer, ce qui constitue un point important puisqu'une fois encore Negi redirige presque toutes ses ressources disponibles vers ses enfants. Ainsi, le principal poste de dépense présenté plus haut – les frais de scolarité mensualisés – affecte l'intégralité du niveau de vie disponible de la famille bien qu'il ne concerne que sa fille aînée. Ces mensualités s'ajoutent aux frais de dossier annuels :

« Frais de dossier : 1000€ [annuels] ! Première année 1700€, deuxième année 1400€, maintenant troisième année 1000€ ! Tu peux marquer ça ! Marque encore : 754€ par mois mensualisés jusqu'au mois de juin [2019]. Ça les 750€ : il n'y a pas un sandwich, pas une chaussure pas un crayon, rien ! iaani c'est "à poil" (rire). Le minimum je donne à ma fille pour manger car elle peut pas venir à la maison... Pour manger à l'école il n'y a pas de bourses - c'est très important - pas de bourse ni pour le manger ni pour l'école ! »¹¹³⁷.

Lorsque Negi s'est engagé contractuellement à honorer les mensualités liées à la scolarité de sa fille, il percevait encore son RSA et l'état de ses finances était alors différent. Ces études supérieures entraînent d'autres dépenses au-delà des seuls frais d'inscription. Il s'agit des repas du midi de sa fille, non pris en charge par l'établissement ou encore des livres qu'elle doit acheter pour préparer ses examens :

¹¹³⁵ Richard Hoggart, *op. cit.*, p. 91.

¹¹³⁶ En gris dans le tableau.

¹¹³⁷ Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi.

« Elle, la pauvre, elle peut pas acheter un repas à 8€50 à l'école ! Mais un petit sandwich de Carrefour à côté ou une petite chose mais il faut rester avec les autres... Elle dit 'ah je peux pas manger je fais un régime !', elle dit un mensonge pour être avec son groupe mais je souffre beaucoup avec ça car elle peut pas même acheter un gâteau ou une glace à 3€ ou même 4€ ! C'est la vie... »¹¹³⁸.

Dans l'extrait ci-dessus, Negi explique que la situation de sa fille est, de fait, plus délicate que celle de ses jeunes frères puisqu'elle ne peut manger à la cantine.

Pour autant et malgré ce que Negi semblait espérer, sa fille semble ne pas pouvoir prétendre à des bourses ou aides au titre de ses études supérieures :

« Comme ça je me suis trompé la première année : [il se disait] 'Il y a 600-700€ pour l'école, 750 euros ça va [parce qu'il percevait RSA] Je paye tout !'. On attend à la fin de l'année : il n'y a pas de bourse ! J'ai commencé pour ma fille je suis allé à la mairie, elle m'a dit passez au CROUS. Et à la place qui décide pour nous les bourses (il cherche) c'est un bureau qui cherche pour nous. Le CROUS m'a dit "non on n'a pas de bourses" j'ai cherché partout il n'y a pas ! Il y a pas d'aide à l'école... donc je suis allé à la mairie, ils m'ont dit 'va au Conseil général', je suis allé au conseil de région... »¹¹³⁹.

Comme dans beaucoup d'autres situations similaires, Negi n'épargne pas son temps pour essayer d'obtenir des aides. Dans le cas présent, ses démarches auprès des organismes ou collectivités susceptibles d'accorder un financement ont été vaines.

Enfin, les abonnements de bus, pour un montant de 76 EUR, concernent uniquement ses enfants puisqu'il bénéficie d'un dispositif de gratuité des transports locaux : « 3 fois 19 et un 17, moi gratuit ! »¹¹⁴⁰. Negi, qui ne dispose pas d'un ordinateur chez lui, se rend en boutique pour les renouveler.

4. S'insérer dans un réseau local : les relations de service et coups de main¹¹⁴¹

Les relations de service informelles permettent à Negi d'équilibrer son budget selon deux logiques : faire des économies sur les dépenses ponctuelles mais aussi trouver des « petits boulots » pour générer des revenus non déclarés, une manière pour Negi de tirer parti d'une « *division locale et parallèle du travail* »¹¹⁴².

¹¹³⁸ Entretien du 1^{er} mars 2019 avec Negi.

¹¹³⁹ Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi.

¹¹⁴⁰ *Ibidem*.

¹¹⁴¹ En vert et mauve dans le tableau.

¹¹⁴² Richard Hoggart, *op. cit.*, p. 47.

Sur la semaine considérée, les économies réalisées grâce à des connaissances locales concernent le téléphone d'un de ses enfants. L'un des amis égyptiens de Negi tient un magasin de téléphonie mobile place de la Victoire, où il a pu acheter un chargeur de téléphone (le 8 février) pour le prix de 15 EUR et faire débloquer ce dernier (le 13 février) pour 5 EUR, soit des réductions de 10 EUR et 5 EUR, respectivement, selon une estimation de Negi. Ce dernier précise aussi qu'il a acheté l'*iPhone* de son fils chez ce même ami qui lui a accordé une facilité de paiement en trois fois.

Ces relations permettent aussi de générer des ressources. Il s'agit de tout le travail effectué pour le compte d'amis restaurateurs égyptiens, de connaissances ou encore de l'association. Ce travail donne lieu à une rémunération en espèces ou en nature. Negi les qualifie de « coups de main » dans le budget.

En parallèle, Negi peut ainsi compter sur l'existence d'une solidarité diasporique, comme dans le cas de Hédi présenté précédemment. Ses contacts sont essentiellement égyptiens ou libanais, des immigrants arrivés avant lui qu'il a rencontrés lors de son arrivée à Bordeaux. Ces derniers sont mieux établis et travaillent dans la restauration, dans le bâtiment ou tiennent de petits commerces dans le centre-ville. Cet appui sur le réseau fait partie d'un répertoire de survie sur lequel peuvent compter les bénéficiaires de minima sociaux :

« Un tiers des bénéficiaires ont eu des retards de paiement en 2012 et un cinquième rencontrent des conditions de logement difficiles (...) Lorsque ces derniers empruntent de l'argent, pour couvrir avant tout leurs dépenses d'alimentation et de logement, ils se tournent majoritairement vers leur entourage. »¹¹⁴³.

Negi explique également avoir bénéficié de l'aide de vieux amis (membres de la même diaspora ou originaires de pays arabes) pour emprunter de l'argent à la suite de la suspension de son RSA : « *J'ai emprunté 5500 à Mme A, 1000 à Monsieur S, 1000 à Mme F, 400 à Mme R, 1000 euros à Mme N* »¹¹⁴⁴ soit 8900 € au total. Ces sommes viennent s'ajouter aux impayés de loyer et créent, *in fine*, une dette importante sur laquelle l'enquêté ne s'exprime pratiquement jamais mais dont il dit qu'elle « *[l']empêche de dormir* ». Ces petits endettements progressifs, conséquence directe de sa situation économique¹¹⁴⁵, constituent une fuite en avant pour Negi et son foyer et ne permettent qu'un équilibre temporaire.

¹¹⁴³ Audrey Isel (DREES), Les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux en 2012 : privations et difficultés financières. *Études et résultats*, 871, février 2014.

¹¹⁴⁴ Entretien du 25 janvier 2019 avec Negi.

Enfin, Negi a eu recours à une autre association proposant un service d'épicerie sociale le 9 février et a ainsi pu récupérer un colis alimentaire contenant :

« - *Petit colis, 4 fois par mois, 1 fois par semaine mais là ils ne donnent rien ! Maintenant ils font au poids : le kilos de patate 50 centimes, le kilos de tomates 50 centimes, courgettes 50 centimes... Avant, ils donnaient par pièce ! 9 € là.*

- Donc c'est moins que le Secours populaire ?

- *C'est plus petit car ils donnent pas de boites conserves pas de sucre, l'huile 1 fois par mois, pas de sucre et farine. Et les légumes parfois ils sont pas très bien mais les gâteaux pour les enfants c'est très bien : le matin je donne un petit goûter que j'ai coupé en 3 ou 4 dans une poche. »¹¹⁴⁶.*

Le fonctionnement de cette épicerie sociale est différent de celui du Secours populaire puisque les clients payent un prix - minoré - pour ce qu'ils achètent. En ce sens, le fonctionnement de cette épicerie se rapproche davantage de celui de *Matmissionen*.

Ils ne peuvent toutefois pas acheter certains articles plus d'une fois par mois. Certains produits, très prisés parmi les bénéficiaires du SPF ne sont d'ailleurs pas disponibles à l'achat comme le rappelle Negi comme par exemple la farine ou le sucre. Diversifier les ressources associatives s'avère donc utile à Negi pour se procurer ce qui lui manque.

F. Représenter les différents postes de dépenses dans le mois d'enquête de février 2019

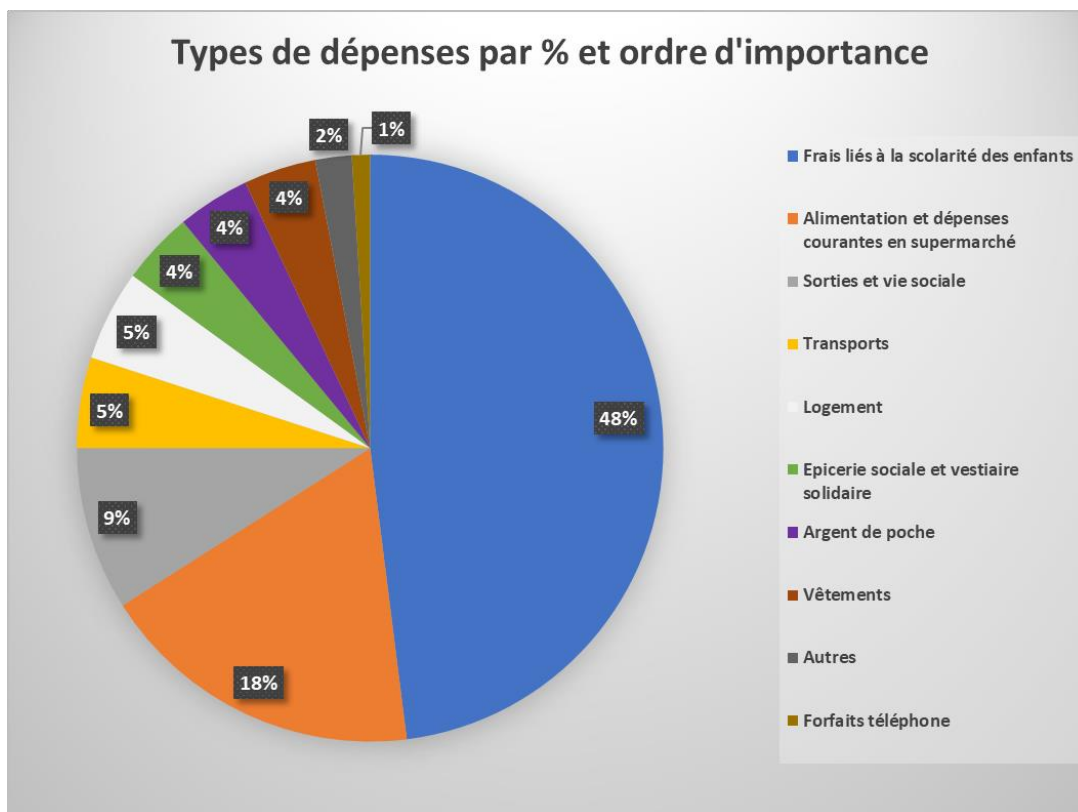
Pour des raisons de présentation et de commodité de lecture, nous n'avons pas reproduit l'intégralité du tableau des dépenses de Negi pour le mois de février 2019, qui compte environ 200 entrées. Les dépenses, telles qu'elles apparaissent dans le budget, ont été ramenées à dix grands postes, ce qui implique des choix pratiques et subjectifs. Ces dix grands postes agrègent des dépenses hétéroclites qu'il faut rassembler en catégories. Présentons-les succinctement avant d'y revenir dans le détail. Il s'agit par ordre d'importance décroissante de : « frais liés à la scolarité », « alimentation, dépenses courantes et achats en grandes surfaces », « sorties et vie sociale », « transports », « logement », « épicerie sociale et vestiaire solidaire », « argent de poche » (dépenses collectées du point de vue de Negi), « vêtements », « autres » et enfin « forfaits

¹¹⁴⁵ Richard Hoggart, *op. cit.*, p. 80.

¹¹⁴⁶ Entretien enquête budget Negi, fin février 2019.

téléphoniques ». Ces dépenses s'élèvent en tout à 1707 € en valeur absolue. Penchons-nous sur la répartition des postes en pourcentage du total des dépenses pour le mois d'enquête :

Graphique 25. Types de dépenses en pourcentage et par ordre d'importance, février 2019



Regardons dans le détail les différentes dépenses composant chaque poste par ordre d'importance :

- Frais liés à la scolarité des enfants (48 % ; 827,70 €) : ces frais agrègent dans l'ordre d'importance les mensualités d'inscription de la fille de Negi (754 €), les frais liés à l'achat de livres (33,60 €) mais aussi ceux liés à des sorties scolaires pour un de ses garçons (« pique-nique avec l'école » 12,80 €), trois photos de classe (une par garçon pour 20 € en tout) mais aussi l'achat de fournitures scolaires comme un paquet de feuilles de brouillon (5,50 €) ou d'une équerre (1,80 €).
- Frais liés à l'alimentation et aux achats de première nécessité effectués en grandes surfaces ou dans des magasins d'articles alimentaires (18 % ; 307,75 €) : ce deuxième poste recoupe principalement les dépenses d'ordre alimentaire ayant eu lieu dans le circuit marchand ainsi que des achats de produits d'hygiène ou

d'entretien. Il ne comptabilise pas les achats auprès du réseau d'épicerie solidaire, il ne comprend pas non plus les achats de gâteaux et de pâtisserie à destination de proches ou de la famille.

Il est constitué de plus d'une quarantaine d'occurrences allant de petits achats isolés à de « grosses courses hebdomadaires ». Ces achats sont effectués dans différents supermarchés particulièrement bon marché : Lidl, Aldi, Metro, Intermarché, Leclerc mais aussi dans des épiceries plus spécifiques « chez un épicier turc », « épicier arabe » ainsi qu'un achat isolé à Carrefour et à « Saint-Michel » (probablement au marché).

Negi explique notamment acheter de la viande hallal puisqu'il ne prend pas la viande remise dans le cadre du colis des associations d'aide alimentaire (non *hallal*).

- Dépenses liées aux « sorties et à la vie sociale » du foyer (9 % ; 152,1 €) : ces dépenses sont à la fois liées à des activités culturelles comme des sorties dans le cadre de concerts (trois concerts à environ 15 € chacun), de la foire (16 €) mais aussi à des repas en famille (une sortie au Flunch à 18,80 € pour cinq ou un burger hallal pour 7€80) ou chez des proches. Il s'agit également de pâtisseries offertes à des proches (amie de son ex-femme) dans le cadre de visite après une naissance (13 €), à un membre de la famille (11 €), de sorties des enfants pour aller jouer (3 occurrences à 5 € à Darwin), un café (2,40 €).
- Frais de « transport » (5 % ; 82,8 €) : il s'agit des cartes de transport utilisées par ses enfants. Negi bénéficie de la gratuité des transports pour ses propres déplacements. Il mentionne également un vélo sans expliquer s'il s'agit d'un achat ou d'une réparation et sans en donner de prix.
- Frais liés au « logement » (5 % ; 78 €) : ce poste comporte les dépenses d'assurance du logement (25 €) et d'énergie (EDF 53 €). La faible importance de ce poste de dépense s'explique par la décision de Negi de ne plus payer son loyer depuis déjà plusieurs mois. C'est pourquoi, sur le mois d'enquête, le poste « logement » ne se situe qu'à la cinquième place (par ordre d'importance) dans les dépenses de Negi.

- « Epicerie et/ou vestiaire solidaire » (4 % ; 71,7 €) : ce poste rassemble six occurrences distinctes, six dépenses effectuées auprès d'un réseau différé¹¹⁴⁷ de consommation pour personnes dans une situation financière difficile. Cinq dépenses auprès de l'épicerie solidaire pour des montants respectifs de 13 € 20, 9€, 13 € 70, 9 € 80, 14 € ainsi qu'une dépense auprès de la boutique de vêtements solidaire AMOS située dans le quartier Saint-Michel pour un montant de 12€. Negi exprime plusieurs plaintes à propos des colis :

« Petit colis. 4 fois par mois, 1 fois par semaine mais là ils ne donnent (plus) rien ! Maintenant il fait au poids : le kilos de patate 50 centimes, le kilos de tomates 50 centimes, les courgettes 50 centimes... Avant, ils donnaient par pièce ! 9 euros. (...) [Je demande si sa taille est similaire à celui du SPF] c'est plus petit car ils donnent pas de boites conserve pas de sucre, l'huile 1 fois par mois, pas de sucre et farine. Et les légumes parfois ils sont pas très bien mais les gâteaux pour les enfants c'est très bien : le matin je donne un petit goûter que j'ai coupé en 3 ou 4 dans une poche. »¹¹⁴⁸.

Toutefois, il n'est nullement fait mention du prix remis en échange du colis alimentaire du Secours populaire (3 €) dont Negi s'acquitte à chaque fois. Nous pouvons penser qu'il s'agit d'un oubli ou bien qu'il s'en est acquitté seulement après.

- « Argent de poche » (4% ; 70 €). Negi distribue de l'argent de poche à ses enfants au début de chaque mois. Il donne 5€ au plus jeune de ses fils (Y), 10 € à I ainsi qu'à A et donne 40€ à sa fille aînée. Ces 40 € sont censés couvrir un large panel de dépenses éventuelles :

« C'est l'aînée. Ce jour-là elle a acheté quelque chose pour elle... euh... féminin. Il y a l'université il faut manger là-bas des fois Je donne tous les mois le 4 ou le 5 car le 4 j'ai l'argent. »¹¹⁴⁹.

Sa fille perçoit plus d'argent car elle est l'aînée et doit faire face à des dépenses supplémentaires (protections féminines, etc.). Il explique lui remettre l'argent en début de mois, tant qu'il a les moyens.

- « Vêtements » (4 % ; 64,9 €) : la plupart des achats de vêtements à destination de ses enfants sont faits sur internet. Il s'agit surtout de vêtements d'occasion. Negi dit que ses enfants se « refilent » les vieux habits par la suite. Un t-shirt a aussi été acheté pour 4 €.

¹¹⁴⁷ Auprès de commerces de seconde main.

¹¹⁴⁸ Entretien avec Negi issu de l'enquête budget, reproduit dans le tableur, mars 2019.

¹¹⁴⁹ *Ibidem*.

- « Autres » (2 % ; 30,9 €) : cette partie agrège différentes dépenses isolées trop faibles pour être présentées seules. Il s'agit de médicaments (6,30 €), de frais liés à la réparation d'un iPhone qui était bloqué (5 €) chez un ami - ces dépenses sont réduites puisqu'elles sont faites chez une connaissance - ou à l'achat d'un nouveau chargeur payé en trois fois chez ce même ami (15 €), de photocopies (3 € 60) destinées à un dossier administratif pour le Fonds social pour le logement (FSL) ou encore d'un don (1 €) à un mendiant.
- « Forfait téléphonique » (1 % ; 21,15 €)

Le marché de Saint-Michel est un endroit particulier pour l'enquêté. Un certain nombre d'achats est effectué autour de la place Saint-Michel qui compte un marché et de nombreuses boutiques.

La physionomie du budget mensuel de Negi se distingue de celle des autres enquêtés, notamment en raison de la faiblesse du poste « logement » ramené à seulement 5 % par nécessité. Dans ce contexte de contentieux administratif et de suspension du RSA, la centralité des ressources associatives se fait d'autant plus évidente.

[Retour sur la deuxième monographie : l'importance de l'insertion dans différents réseaux en cas de coup dur](#)

La catégorie de famille monoparentale fait l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics. Les aides perçues sont d'une importance capitale, comme le montrent, par exemple, les conséquences de la perte du RSA (suite au litige avec la CAF) sur le niveau de vie de la famille qui compte quatre enfants à charge.

L'enquête illustre notamment la centralité des ressources associatives à plusieurs niveaux : le complément trouvé auprès d'une structure qui fait preuve d'une plus grande souplesse (comme le SPF) dans l'application de ses barèmes et la distribution d'aides variées paraît dès lors indispensable. Le caractère moins rigide de la relation de guichet y permet une pratique plus « humaine », notamment en centrant l'aide sur les postes de dépenses, le plus souvent supprimés en cas de budget particulièrement serré¹¹⁵⁰. Le cas

¹¹⁵⁰ Pierre Blavier, *op. cit.*, 2018.

de Negi donne tout son sens à la notion de guichet associatif : une structure à l'écoute des situations individuelles et permettant des arrangements.

Tout comme Hédi, Negi a trouvé plusieurs solutions pour faire face à la suspension de son RSA. Il a notamment décidé de reporter le paiement des loyers et des dépenses de logement en donnant la priorité au règlement des frais de scolarité de sa fille pour qu'elle puisse poursuivre sa scolarité et contribuer aux revenus du foyer par son activité professionnelle future.

L'enquête n'a pas permis de se rendre au domicile de Negi et de voir comment s'organisent son emploi du temps et son espace. Néanmoins, il ressort clairement des entretiens que son temps est partagé entre recherche d'emploi(s) déclarés ou non, courses et bénévolat au sein des associations d'aide alimentaire, préparation du dossier en vue du règlement du litige avec la CAF et vie de famille.

III. Nesrin et l'envers du don : une activité de survie

La pauvreté est parfois réduite à des questions de chiffres : combien de personnes ne mangent pas à leur faim ? Combien faudrait-il de tonnes de denrées pour éradiquer la faim à tel ou tel endroit ? Cette perspective s'ancre dans une conception quasi-mécanique de la pauvreté relativement ancienne. Dans *De la Démocratie en Amérique* (1840), Tocqueville saluait le « *le soin de satisfaire les moindres besoins du corps et de pourvoir aux petites commodités de la vie* »¹¹⁵¹ observé chez les Américains. Cette admiration témoigne de la forte impression que lui a laissée cette société où les principaux besoins (manger à sa faim, avoir un toit pour s'abriter etc.) physiologiques de la population semblaient satisfaits. Cette réussite était gage d'une société d'abondance¹¹⁵² appelée à constituer une nouvelle norme de la modernité, où la satisfaction des besoins physiologiques passerait par l'accès à la société de consommation qui pourvoit les ménages en équipements mais aussi en denrées.

Avec le recul, cette lecture, centrée sur la notion de « besoins » à satisfaire peut paraître quelques peu mécanique. Les mécanismes à l'œuvre derrière les phénomènes de besoin

¹¹⁵¹ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Les Éditions Gallimard, Paris, 1992 (1835), p. 161.

¹¹⁵² John Maynard Keynes, *La pauvreté dans l'abondance*, Gallimard, Paris, 2002, 290 p.

et de son corollaire – la consommation - sont infiniment plus complexes¹¹⁵³ et l'analyse ne saurait se limiter à l'observation des besoins « satisfaits » ou « insatisfaits ».

En effet, cette lecture passe sous silence de nombreuses dimensions intrinsèques à l'acte de consommation, comme sa forte portée symbolique ou bien les différentes injonctions sociales auxquelles elle obéit. Or, l'espace de consommation des denrées est aussi un espace de différenciation sociale ; cet aspect est crucial pour la compréhension du phénomène de pauvreté et présente donc un intérêt pour l'analyse sociologique¹¹⁵⁴.

En ce sens, pour la sociologie, le fait alimentaire est *dénaturé*¹¹⁵⁵, il engage bien plus que ce qu'en disent les apparences (un simple besoin physiologique) et fait aussi entrer les hommes dans un espace de consommation de signes. Aussi, les points de distribution alimentaire font parfois entrer les bénéficiaires dans l'univers des « violences alimentaires »¹¹⁵⁶ : les bénéficiaires doivent se saisir de ce qui leur est proposé, voire se montrer reconnaissants¹¹⁵⁷.

Ces violences s'inscrivent dans un continuum et vont de l'expérience sensible du manque aux tensions ressenties par les bénévoles et le personnel associatif sur les lieux de distribution.

Il ne faut donc pas cantonner l'analyse du rôle joué par les structures d'aide alimentaire à une seule activité de don ou à la satisfaction pure et simple d'un besoin physiologique : se nourrir. Cette remarque invite dès lors à réfléchir de manière critique sur l'espace de consommation pour ménages paupérisés que propose *Stockholms Stadsmision* avec son supermarché social et solidaire.

¹¹⁵³ Baudrillard rappelle notamment que l'entrée par les « besoins » est solidaire de celle de « bien-être ». Voir, à propos de la société de consommation : « *La notion de « besoins » est solidaire de celle de bien-être dans la mystique de l'égalité. Les besoins décrivent un univers rassurant de fins, et cette anthropologie naturaliste fonde la promesse d'une égalité universelle. La thèse implicite est celle-ci : Tous les hommes sont égaux devant le besoin et devant le principe de satisfaction, car tous les hommes sont égaux devant la valeur d'usage des objets et des biens (alors qu'ils sont inégaux et divisés devant la valeur d'échange). Le besoin étant indexé sur la valeur d'usage, on a une relation d'utilité objective ou de finalité naturelle devant laquelle il n'y a plus d'inégalité sociale ou historique. Au niveau du bifteck (valeur d'usage), pas de prolétaire ni de privilégié.* », Jean Baudrillard, *op. cit.*, 1970, p. 61.

¹¹⁵⁴ Louis Pinto, *op. cit.*, 2018.

¹¹⁵⁵ Jean-Pierre Poulain, « Chapitre 3 - De l'intérêt sociologique pour l'alimentation aux sociologies de l'alimentation », *Quadrige*, 2013, pp. 155-188.

¹¹⁵⁶ Bonzi, Bénédicte, *Faim de Droits : le don à l'épreuve des violences alimentaires*, thèse soutenue en 2019, p261.

¹¹⁵⁷ *Ibidem*.

A. Proposer une analyse critique de la mise à contribution des foyers paupérisés

L'initiative *Matmissionen* traduit en effet un rapport singulier à la consommation des biens alimentaires par les ménages paupérisés de la région de Stockholm. Ces derniers font partie intégrante d'un ensemble plus vaste et, à travers leur consommation, se joue aussi la consommation de signes¹¹⁵⁸ qui marque aussi bien l'appartenance à tel ou tel groupe social que d'éventuelles volontés de distinction¹¹⁵⁹. Ainsi, questionner cette consommation de signes, c'est questionner l'inégalité fondamentale devant la valeur d'échange¹¹⁶⁰ des denrées qui sont recyclées et proposées aux publics de l'aide alimentaire.

Proposition 1. Les structures d'aide alimentaire comme *Matmissionen* changent le rapport des publics soutenus à l'association en « activité de survie » : un travail de recherche de denrées alimentaires qui s'insère dans une fine arithmétique budgétaire et les lie, de fait, au système alimentaire marchand.

Proposition 2. Cette activité de survie permet aux acteurs privés marchands d'externaliser une partie de leurs coûts en comptant sur la contribution des structures associatives et des ménages paupérisés.

Cette partie vise à analyser et discuter, selon une approche fonctionnaliste, le rôle joué par les associations d'aide alimentaire étudiées dans la perpétuation et la reproduction de l'ordre économique. Il se fonde, notamment, sur la perspective de sociologie critique que Simmel¹¹⁶¹ a proposée de la philanthropie dans les sociétés européennes : à savoir que l'assistance a pour fonction première de préserver l'ordre économique et politique établi et permet de maintenir les différents écarts entre groupes sociaux. Le modèle de consommation que propose *Matmissionen* maintient de fait un écart avec les normes de consommation du reste de la population.

Le croisement de cette lecture avec les données ethnographiques issues de l'enquête de terrain permettra de poser un regard critique sur ce modèle associatif au regard de la

¹¹⁵⁸ Jean Baudrillard, *op. cit.*

¹¹⁵⁹ Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les Éditions de minuit, 1979, 680 p.

¹¹⁶⁰ Jean Baudrillard, *op. cit.*

¹¹⁶¹ George Simmel, *op. cit.*, 2002.

place allouée au don et à la consommation¹¹⁶².

B. Une étude empirique sur le travail gratuit et le travail invisible auprès d'un supermarché social et solidaire

Dans le chapitre 3, nous avons évoqué le cas de la formation des chômeurs et du travail contraint et gratuit. De l'autre côté du guichet de l'aide alimentaire, se trouve une clientèle admise sous condition de ressources, servie, entre autres, par ces travailleurs gratuits en formation. L'objectif de cette partie est d'interroger cette forme de consommation sous forte contrainte budgétaire, en démontrant qu'elle s'apparente à un travail et est d'ailleurs parfois vécue comme tel par les clients interrogés.

Après avoir resitué cette forme de consommation dans la littérature académique, il s'agira d'analyser la forme spécifique prise par la consommation auprès de *Matmissionen* pour la donner à voir comme un invisible travail de survie et de gestion des surplus alimentaires. Nous étudierons la situation de Nesrin, une cliente ayant accepté de se prêter à l'enquête d'inspiration ethnocomptable.

1. Les coulisses de l'aide alimentaire contemporaine chez *Matmissionen*

Les associations d'aide alimentaire ont, depuis plusieurs siècles, assuré un travail de charité auprès des pauvres¹¹⁶³. Lorsqu'on parle de « l'aide alimentaire », on pense, spontanément, aux notions de « don », de « philanthropie » ou encore de « charité ». En effet, l'aide est souvent pensée sous le seul paradigme du don et du désintéressement, qu'il s'agisse de ressources monétaires, ou non-monétaires comme des denrées ou du temps donné bénévolement au service d'une cause d'utilité sociale. Quelle que soit la forme revêtue, ces dons comptent sur le concours de la « société civile » entendue comme un ensemble d'acteurs plus ou moins vague selon les contextes¹¹⁶⁴ (structures associatives, mouvements d'essence non-gouvernementale et non-lucrative). Sa mise à

¹¹⁶² Voir Jean Baudrillard, *op. cit.* ; Louis Pinto *op. cit.* ; Serge Latouche « Le consumérisme comme simulacre du don. Relire Baudrillard après quarante-quatre ans », *Revue du MAUSS*, n° 44, 2014, pp. 87-99.

¹¹⁶³ Jean-Noël Retière et Jean-Pierre le Crom, *op. cit.*

contribution – de concert avec d'autres acteurs comme les associations ou les travailleurs sociaux pour ne citer qu'eux - est d'ailleurs souvent censée attester du caractère désintéressé de tel ou tel projet œuvrant pour le bien commun.

Or, selon Simmel¹¹⁶⁵, la charité envers les plus démunis permet surtout le maintien des distances sociales entre les individus : selon lui, sa fonction serait en réalité le maintien de la structure sociale et du *status quo*. Ainsi, garantir l'accès de tous à cet espace de consommation de biens et signes alimentaires n'existerait qu'en tant que moyen de préserver les structures sociales telles qu'elles sont supportables par le corps social.

A titre d'exemple, Simmel aborde l'obligation légale existant dans la Prusse et la France du XIX^{ème} siècle de venir en aide à un parent dans le besoin de manière analogue au devoir de charité : il emploie l'expression de « décharge » pour qualifier cette responsabilité qui pèse sur les familles¹¹⁶⁶, c'est-à-dire la responsabilité d'un groupe social envers un autre. Simmel montre ainsi comment la responsabilité juridique qui échoit à la famille sert également à garantir une forme d'ordre dans lequel personne ne « perd la face » et où chaque famille, selon sa place dans la hiérarchie sociale, combat le déclassement en évitant qu'un de ses membres ne tombe en disgrâce, c'est ce que Simmel nomme la « subsistance sociale du débiteur¹¹⁶⁷ ». Ici encore, la décharge sert à garantir et à préserver un certain ordre social, économique et politique. Chaque famille, chaque groupe social aurait une figure vers laquelle diriger son action, témoignant par-là de son existence en tant que groupe mais, surtout, garantissant une forme d'ordre et trouvant ainsi une rétribution immédiate à son engagement.

Selon Simmel, il ne faut ainsi pas prendre le motif déclaré par une quelconque manifestation de solidarité pour argent comptant mais, plutôt, dévoiler les rouages cachés derrière la mécanique sociale de la solidarité qui se dit spontanée ou désintéressée.

Cette fonction de « charité »¹¹⁶⁸ telle que la décrit et analyse Simmel correspond à une forme sociale¹¹⁶⁹ datant du siècle dernier. Elle a, depuis, beaucoup évolué et les associations modernes tentent souvent d'euphémiser autant que possible la violence

¹¹⁶⁴ Marc Lévy. « Le capitalisme philanthropique : un certain renouveau de la solidarité internationale », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 88, no. 4, 2017, pp. 78-81.

¹¹⁶⁵ Nous en avons discuté en introduction.

¹¹⁶⁶ Georg Simmel, *op. cit.*, 1998, p. 54.

¹¹⁶⁷ *Ibidem*. p. 54.

¹¹⁶⁸ Emile Durkheim, *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, 2013, 420 p.

¹¹⁶⁹ Michel Lallement, *op. cit.*

symbolique intrinsèque à la relation de don¹¹⁷⁰.

Ce travail s'attache à démontrer que, derrière les formes prises par les charités modernes qui comptent sur la contribution de la société civile, se cachent différents rapports au travail, au temps, à la nourriture.

2. Réinterroger cette façon de « faire ses courses » à l'aune de la sociologie de la consommation et de la littérature féministe

Au cours des dernières décennies, la sociologie s'est de plus en plus intéressée aux nouvelles pratiques de consommation auprès de grands groupes externalisant une partie de leurs coûts en main-d'œuvre en sollicitant le concours, souvent inconscient, du consommateur¹¹⁷¹. Cette analyse opère un renversement de perspective : « *Activités économiques par excellence, travail et consommation sont rarement pensés ensemble, sinon pour être opposés* »¹¹⁷². Or, l'acte de consommer implique de plus en plus de « travail caché » : monter soi-même son meuble en kit, passer soi-même ses articles en caisse automatique etc. Autant de tâches qui correspondaient - récemment encore - à des emplois et qui sont, désormais, externalisées avec le concours du consommateur qui effectue ces tâches en lieu et place des employés du secteur privé. Marie-Anne Dujarier¹¹⁷³ identifie trois critères apparentant l'activité de consommation à un travail :

« – *Ergonomique* : la tâche prescrite au consommateur par l'entreprise lui demande un investissement personnel, il doit donner de son temps, fournir des efforts, y mettre du sien pour l'accomplir.

– *Sociologique* : l'activité prescrite est inscrite dans un rapport social de production.

– *Économique* : l'activité du consommateur permet soit de baisser le coût de production d'un bien ou d'un service, soit elle est directement productrice de valeur d'échange. Dans les deux cas, les bénéfices ne vont pas au consommateur, mais à l'entreprise. »¹¹⁷⁴.

Ces trois critères lient, de fait, le destin du consommateur à la prospérité de l'entreprise puisque les actes effectués par le premier se répercutent positivement sur l'activité marchande de la seconde. A cette typologie, s'ajoute une troisième forme de mise à contribution, plus abstraite, sous la forme du travail d'organisation « *lorsque le*

¹¹⁷⁰ Marcel Mauss, *op. cit.*

¹¹⁷¹ Marie-Anne Dujarier, *op. cit.*

¹¹⁷² *Ibidem*, p. 7.

¹¹⁷³ *Ibidem*.

¹¹⁷⁴ Voir manuel intitulé « *Le travail du consommateur* » : <https://www.cultures-sante.be/nos-outils/outils-education-permanente/item/291-le-travail-du-consommateur.html>

consommateur doit trouver des solutions pratiques et acceptables à des contradictions politiques, morales et subjectives dans sa consommation »¹¹⁷⁵. Dans ce dernier cas, le destin du consommateur individuel est lié à celui de la société en tant qu'entité politique : il lui incombe de participer - via l'acte de consommation - à la lutte contre tel ou tel péril écologique et/ou social.

Le modèle de consommation proposé par *Matmissionen* coche plusieurs de ces cases et correspond à cette définition du travail caché. Il est d'ailleurs mis en avant dans la communication destinée à sa clientèle aussi bien à l'extérieur qu'à l'entrée du magasin :

Figure 54. Message inscrit sur la devanture, à l'extérieur de *Matmissionen*



¹¹⁷⁵ De même : <https://www.cultures-sante.be/nos-outils/outils-education-permanente/item/291-le-travail-du-consommateur.html>

Le message inscrit sur la devanture du supermarché résume bien le projet porté par le supermarché social et solidaire :

« Notre Mission alimentaire :

Chez Matmissionen, nous récupérons de bons produits qui ne peuvent plus être vendus dans les autres boutiques. Des poivrons ridés, des paquets de céréales abîmés et du lait proche de la date de péremption qui s'approche de la date de péremption. Notre approvisionnement dépend de ce que l'on reçoit, parfois nous disposons de beaucoup de tel article et parfois non.

En tant que membre chez nous, vous faites une contribution pour l'environnement tout en achetant à bas prix. N'hésitez pas à nous demander si vous souhaitez en savoir plus.

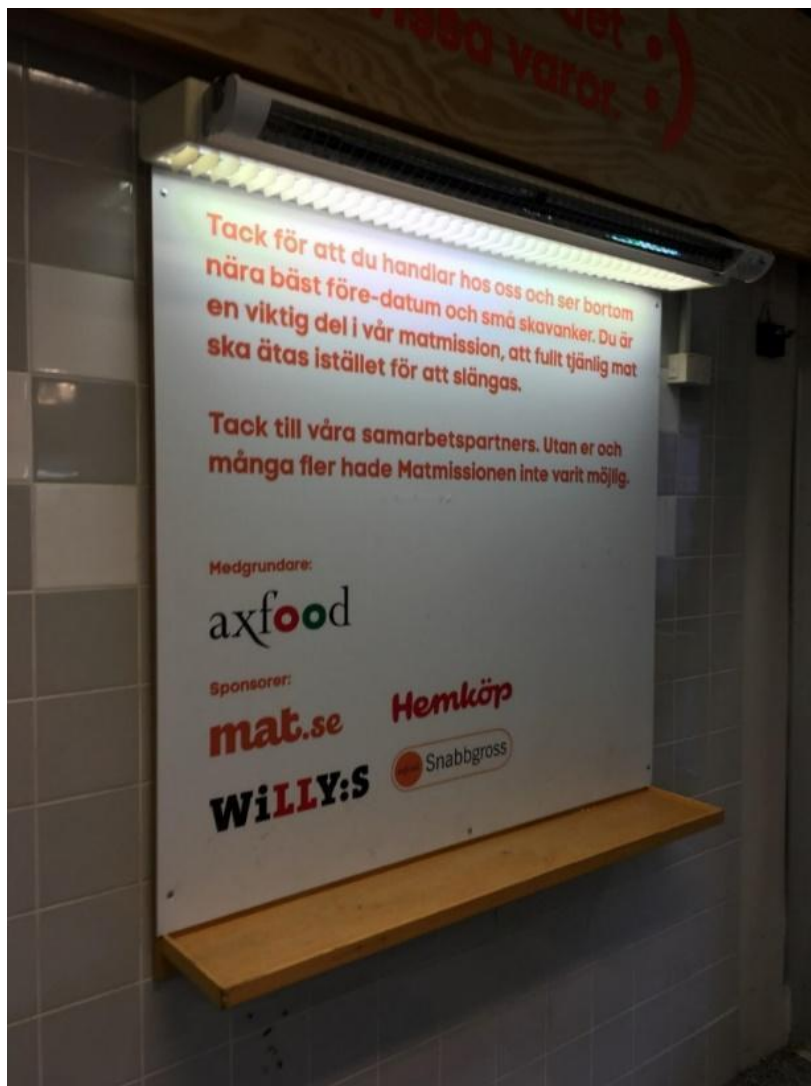
Matmissionen offre également la possibilité de se développer et d'acquérir une formation professionnelle pour se rapprocher du marché du travail. Souhaitez-vous vous développer chez nous ? Venez nous voir en boutique et on vous en dira plus !

*Bienvenue chez Matmissionen ».*¹¹⁷⁶

Le texte de présentation de *Matmissionen* exposé ci-dessus expose les différents aspects inhérents au projet porté par la structure. Il met en avant la contribution de la clientèle et son geste pour la planète ainsi que le rôle joué par l'association dans le « développement » des personnes soutenues, notamment via la formation professionnelle. Ce message est complété par celui affiché à l'entrée du supermarché :

Figure 55. Message à l'entrée de Matmissionen

¹¹⁷⁶ Traduction de l'auteur.



Voici la traduction du message affiché en français :

« Merci d'avoir acheté chez nous et de ne pas vous arrêter à une date de péremption rapprochée ou à de petites imperfections. Vous êtes une partie importante de notre Mission alimentaire : que la nourriture encore consommable soit mangée au lieu d'être jetée.

Merci à nos collaborateurs. Sans vous et beaucoup d'autres, Matmissionen n'aurait pas été possible. »¹¹⁷⁷.

Le message affiché par *Matmissionen* est intéressant à plusieurs titres :
- il remercie la clientèle d'accepter de manger les invendus et la nourriture qui aurait autrement été jetée, soulignant au passage le geste écocitoyen que cela représente.
- il établit que la clientèle est partie prenante d'un projet - la « *Mission alimentaire* » - en collaboration avec son cofondateur (*AxFood*) et ses partenaires (les chaînes de supermarchés *Willys*, *Hemköp*, etc.), toutes sont des entreprises privées.

La collaboration du client à petit budget est donc perçue d'abord au plan individuel

¹¹⁷⁷ Figure 54, traduction de l'auteur.

(comme consommateur ne rechignant pas devant une date de péremption rapprochée) et comme un « collaborateur » des géants de l'agroalimentaire suédois, tous au service « d'un projet » de lutte contre le gaspillage. Ainsi, comme le rappelle Vayre :

« À travers le cas particulier de l'approvisionnement quotidien, nous soutiendrons que faire ses courses constitue un ensemble d'activités coélaborées. Pour finir, nous concluons en suggérant de substituer aux notions de mise au travail et de participation du consommateur celle d'activité de consommation. »¹¹⁷⁸.

Selon cette perspective, faire ses courses ne doit pas être pensé isolément : il s'agit en réalité bien d'une activité et d'une activité coélaborée de surcroît.

Pour qu'un acte en apparence banal - comme ici faire ses courses chez *Matmissionen* - soit perçu comme du travail, il faut d'abord dépasser l'opposition théorique entre *travail* et *loisir* qui sépare deux activités sociales et deux temps sociaux en présupposant une frontière nette entre les deux :

« Pour un économiste, le terme de loisir signifie le temps pendant lequel un individu pourrait mais ne travaille pas : le temps que les parents consacrent à s'occuper de leurs enfants, par exemple, est considéré comme un loisir »¹¹⁷⁹.

La distinction théorique entre travail et loisir constitue un élément central de la théorie microéconomique. Selon une lecture purement economiciste, le choix de travailler ou non peut se résumer à un calcul d'utilité marginale qu'effectuerait tout un chacun. Cette lecture est au fondement des politiques d'incitation au travail. Une telle perspective ne tient pas compte des rôles sociaux dans lesquels l'individu est irréductiblement pris. Elle fait, par ailleurs, peu de cas des expériences individuelles de nombreux travailleurs et travailleuses dont l'action est invisible ou invisibilisée.

En effet, le temps hors travail n'est pas nécessairement synonyme d'oisiveté. Cette lecture est, notamment, contestée par les travaux féministes. Ces derniers remettent en cause cette frontière théorique en prenant l'exemple spécifique du temps de travail domestique, essentiellement réalisé par des femmes : ce temps est, certes, un temps « hors emploi » mais il s'avère utile au fonctionnement du système capitaliste et à la reconstitution des forces de travail¹¹⁸⁰.

Plus globalement, les tâches qu'accomplissent les femmes dans le domaine du travail

¹¹⁷⁸ Jean-Sébastien Vayre, « Travail ou participation du consommateur ? Consommer : une activité coélaborée. », *Sciences de la Société*, Presses universitaires du Midi, 2012, pp.169-183.

¹¹⁷⁹ Joseph Stiglitz, Carl Walsh et Jean-Dominique Lafay, *Principes d'économie moderne*, 3ème édition, De Boeck Supérieur, (« Ouvertures économiques »), 2007, 960 p., p. 162.

¹¹⁸⁰ Silvia Federici, *Le Capitalisme Patriarcal*, La Fabrique, Paris, 2019, 192 p.

domestique¹¹⁸¹ sont occultées en tant que telles au nom de valeurs supposées naturelles comme la « féminité », « l'amour » ou encore la « maternité ». Par conséquent, ces tâches ne produisent pas nécessairement « d'identité occupationnelle¹¹⁸² » c'est-à-dire d'identité professionnelle¹¹⁸³ liée à un statut de travailleuse : toutes les clientes rencontrées se présentent spontanément comme « sans travail » (littéralement, *arbetslös*). Leurs contributions n'en sont pas moins nécessaires au bon fonctionnement de la société et de l'ordre économique. Ainsi, les tâches domestiques et, notamment, les « courses », la planification des repas, la connaissance des stocks de nourriture disponible du foyer - principalement effectuées par les femmes¹¹⁸⁴ - ne donnent pas lieu à une reconnaissance institutionnelle ou sociale¹¹⁸⁵ ni même à une juste prise en compte dans les principaux indicateurs de production de richesse¹¹⁸⁶. Le « travail domestique » est un exemple emblématique de travail auquel n'est attribuée aucune valeur économique ou institutionnelle¹¹⁸⁷.

De plus, pour analyser le cas de *Matmissionen*, il faut aussi étendre la notion de travail et la resituer par rapport à celle d'emploi. Prenons pour point de départ la distinction opérée par Fouquet :

« Le travail est une activité qui produit des biens ou des services utiles à la personne ou à la collectivité. Un emploi est une situation qui relie un travailleur à une organisation par laquelle transitent des revenus et des garanties sociales. »¹¹⁸⁸.

Cette distinction permet de dépasser l'idée, pourtant solidement ancrée dans les représentations sociales ordinaires, que le périmètre du travail est réductible à celui de l'emploi. De ce fait, elle montre que s'occuper d'un foyer en faisant les courses tout en surveillant le budget du ménage constitue un « travail domestique », effectué pour le compte d'autres personnes¹¹⁸⁹. L'acte de consommation ne se réduit donc pas à une interaction marchande.

¹¹⁸¹ Christine Delphy, « Par où attaquer le « partage inégal » du « travail ménager » ? », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 22, 2003, pp. 47-71.

¹¹⁸² Arlene Kaplan Daniels, « Invisible Work », *Social Problems*, 34, no 5, 1987, 403-415, p. 404.

¹¹⁸³ Paradoxalement, leur situation rappelle celle du précaire inséré dans des dispositifs institutionnel de travail gratuit et caractérisé par un certain « lack of occupational identity », Guy Standing, *op. cit.*

¹¹⁸⁴ Christine Delphy, *op. cit.*, p. 49.

¹¹⁸⁵ Christine Delphy et Sylvie Duverger, « La condition de possibilité du don, c'est l'égalité », *Revue du MAUSS*, n° 39, 2012, pp. 308-322, p. 310.

¹¹⁸⁶ Florence Jany-Catrice et Dominique Méda, « Femmes et richesse : au-delà du PIB », *Travail, genre et sociétés*, 2011, pp. 147-171.

¹¹⁸⁷ Silvia Federici *op. cit.*, p. 20.

¹¹⁸⁸ Annie Fouquet, *op. cit.*, p. 17.

¹¹⁸⁹ *Ibidem*.

Prendre en considération ces approches pour penser l'acte de consommation sous budget contraint réalisé par les clients-membres de *Matmissionen* s'avère donc pertinent pour l'analyse : cette démarche illustre un processus d'intégration des classes populaires au système économique marchand et à la sphère productive. En d'autres termes, leur travail de consommation de ces denrées implique une série d'actes (de respect des horaires, de tri, sélection, estimation de la durée de conservation, etc.) qui repose sur les représentations habituelles et les attendus sociaux. C'est ce que nous avons évoqué dans la partie 2 et allons à présent développer.

3. L'envers du don : un invisible travail de survie

En Suède, on estime que 50% des denrées alimentaires sont gaspillées tout au long¹¹⁹⁰ de la *food chain*¹¹⁹¹. Ce gaspillage de grande ampleur est de plus en plus susceptible de ternir l'image publique des grandes enseignes.

Une trentaine d'enseignes partenaires envoient donc la nourriture dont elles souhaitent se défaire à *Matmissionen* : environ 30 tonnes de denrées sont ainsi redistribuées chaque mois¹¹⁹². Nous ne parlons ici que des denrées resservies aux ménages constituant la clientèle de *Matmissionen*. Le chiffre total de denrées récupérées est, lui, encore plus important et fait l'objet d'un travail de tri comme évoqué dans le chapitre 3. Il s'agit d'invendus, de denrées arrivant à l'expiration de la date sur l'emballage mais toujours comestibles, ou encore d'erreurs de commande.

Ces denrées reproposées à la vente rencontrent naturellement une forte demande de la part des ménages paupérisés puisque leurs revenus ne leur permettent pas de se procurer la même quantité de produits ailleurs. En réalité, la démarche consistant à proposer ces dons à un tarif défiant toute concurrence s'appuie sur la capacité des clients paupérisés à absorber cette offre et, donc, à organiser le stockage, la consommation de denrées alimentaires du ménage, à repérer les meilleures offres selon leur situation mais aussi à estimer quels produits peuvent être achetés et congelés lorsque la date de péremption est proche¹¹⁹³. Tout ceci correspond à un « savoir-acheter »¹¹⁹⁴ incorporé mais, de fait,

¹¹⁹⁰ Production, entreposage, mise sur les étals etc.

¹¹⁹¹ Carl Yngfalk, *op. cit.*, 2015, p. 276.

¹¹⁹² Pauline Bergström et al., "Sustainability Assessment of Food Redistribution Initiatives in Sweden", *Resources*, 9, no 3, 2020, 27 p., p. 8.

¹¹⁹³ Ana Perrin-Heredia, *op. cit.*, 2013, p. 60.

¹¹⁹⁴ Carl Yngfalk, *op. cit.*

invisible¹¹⁹⁵. Cette compétence permet de générer des ressources pour le ménage dans la mesure où le stockage des denrées et la maîtrise des dates peut constituer une sorte d'épargne solide. C'est cet ensemble de savoirs intériorisés mais souvent occultés que Sandra Collavechia appelle le "*moneywork*" : cette notion désigne pêle-mêle « *le paiement des factures, la budgétisation, les achats et le travail de consommation* »¹¹⁹⁶. Elle se prête particulièrement bien à l'étude de cas qui va suivre autour du foyer de Nesrin¹¹⁹⁷.

C. Faire ses courses, la part du travail : le cas de Nesrin

Les modalités de fonctionnement de *Matmissionen* présentées dans la deuxième partie ont différents impacts sur les publics de l'aide alimentaire. Les chiffres de fréquentation du supermarché démontrent que la fréquentation du magasin ne fait qu'augmenter au fil des mois. Une majorité de clients s'y rend quotidiennement ou presque pour acheter de quoi se nourrir. Ce lieu semble donc avoir rencontré un franc succès auprès des populations paupérisées de la région. C'est notamment le cas auprès de Nesrin (voir encadré ci-dessous).

Encadré 15. Brève présentation de Nesrin

Nesrin, environ cinquante ans, est originaire de Syrie. Elle et son mari sont chrétiens, une diaspora très présente en Suède. Elle est arrivée en 1989 en Suède, à Stockholm, où elle s'est mariée trois ans plus tard avant d'obtenir la nationalité suédoise peu après. Elle a cinq enfants qui ont entre 18 et 28 ans lorsque nous nous rencontrons. Ils poursuivent des études et vivent tous encore au domicile familial.

Elle m'est présentée¹¹⁹⁸ par l'un des responsables du magasin comme une « cliente fidèle » en février 2020 et a tout de suite accepté de participer à l'enquête budget et aux entretiens. Nous nous sommes vus à plusieurs reprises au supermarché mais aussi en dehors : notamment au centre commercial de Sundbyberg.

¹¹⁹⁵ Silvia Federici, *op. cit.*, p. 20.

¹¹⁹⁶ Sandra Collavechia, « "Doing moneywork" : le travail domestique des femmes dans la gestion des finances familiales », in Hélène Belleau et Caroline Henchoz (dir.), *L'Usage de l'argent dans le couple : pratiques et perceptions des comptes amoureux. Perspectives internationales*, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions sociologiques », 2008, p. 194

¹¹⁹⁷ Le prénom a été modifié.

¹¹⁹⁸ Comme pour d'autres monographies, les liens tissés sur place avec d'autres acteurs de terrain ont joué un rôle fondamental dans l'accès aux enquêtés et leur inclinaison à se prêter au jeu.

Nesrin explique avoir travaillé de 2006 à 2010 dans une usine qui empaquetait des salades avant d'avoir des problèmes de santé (notamment au dos), de basculer dans le régime d'indemnisation des accidents du travail et de se retrouver sans-emploi. Il s'agissait de la même usine où son mari a travaillé pendant 28 ans comme contremaître¹¹⁹⁹. L'usine a ensuite fermé ses portes pour délocaliser dans une autre ville de Suède trop éloignée du domicile familial et tous deux se retrouvent alors sans-emploi. Lorsque nous nous rencontrons, son mari vient d'être embauché chez un grand fabricant de chocolat industriel ; sans toutefois récupérer le grade de contremaître. Quelques mois après le début de l'enquête, elle retrouve un emploi à temps partiel avec son mari.

Avant de parler de l'emploi qu'elle occupe, Nesrin se définit d'abord spontanément comme une mère de famille au cours des entretiens : elle consacre une grande partie de ses journées au travail domestique. Sa place dans la famille est centrale¹²⁰⁰ : c'est à elle que revient la tâche de s'occuper de l'alimentation du foyer et de nourrir les enfants. C'est elle qui connaît la comptabilité du foyer et garde un œil sur l'évolution des stocks de nourriture au domicile familiale. Ces derniers points rappellent la division des rôles genrés dans les familles paupérisées d'Angleterre qu'évoquait déjà Hoggart :

« *Les ménagères restent condamnées à de laborieux calculs de trésorerie et à l'obsession constante d'un impossible équilibre financier (...) C'est toujours à la femme que revient la responsabilité de gérer le maigre budget hebdomadaire.* »¹²⁰¹.

Pour satisfaire à ces rôles sociaux, Nesrin observe donc quasi-quotidiennement un itinéraire assez précis pour subvenir aux besoins du foyer.

En raison de l'épidémie de Coronavirus : Nesrin ne voulait plus fréquenter les lieux bondés comme *Matmissionen*. Par la suite, elle disait ne plus vouloir rencontrer personne par crainte de ramener le virus chez elle et l'enquête a fait long feu.

La monographie conduite auprès de Nesrin met en lumière un usage qui est fait de l'aide alimentaire proposée par *Matmissionen*. Cet usage est induit par son fonctionnement mais aussi par les attendus sociaux qui pèsent sur une mère de famille.

1. Trajet et respect des horaires : des formes rituelles qui rappellent le travail

Le supermarché ouvre à midi. C'est aussi le moment où il y a le plus d'articles « rares » (beurre, œufs, huile, etc.) en rayon. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 4, certains articles sont rationnés et ne peuvent être achetés en trop grandes quantités : le

¹¹⁹⁹ Traduction par l'auteur de : *förman*.

¹²⁰⁰ Richard Hoggart, *op. cit.*, 1970, p. 75.

¹²⁰¹ *Ibidem*, p. 78-79.

poisson, les œufs ou le beurre proposés au rayon frais sont, par exemple, limités à un article par carte de membre. Ce fonctionnement évite que les premiers clients du jour n'épuisent les stocks. Ce n'est cependant pas le cas de tous les articles, ce qui ajoute de fait une certaine pression : il ne faut pas arriver trop tard et se retrouver lésé. Aussi, Nesrin explique ainsi devoir se rendre au moins trois fois par semaine au supermarché pour y trouver son compte.

Comme de nombreux clients rencontrés sur place, Nesrin habite un quartier situé en banlieue nord de la ville¹²⁰². Elle effectue un long trajet au moins trois jours par semaine pour se rendre au supermarché social et solidaire. La seule voiture de la famille est empruntée par son mari pour se rendre sur son lieu de travail. Nesrin doit donc organiser sa journée en fonction de ses déplacements au supermarché ; son trajet obéit à un découpage précis :

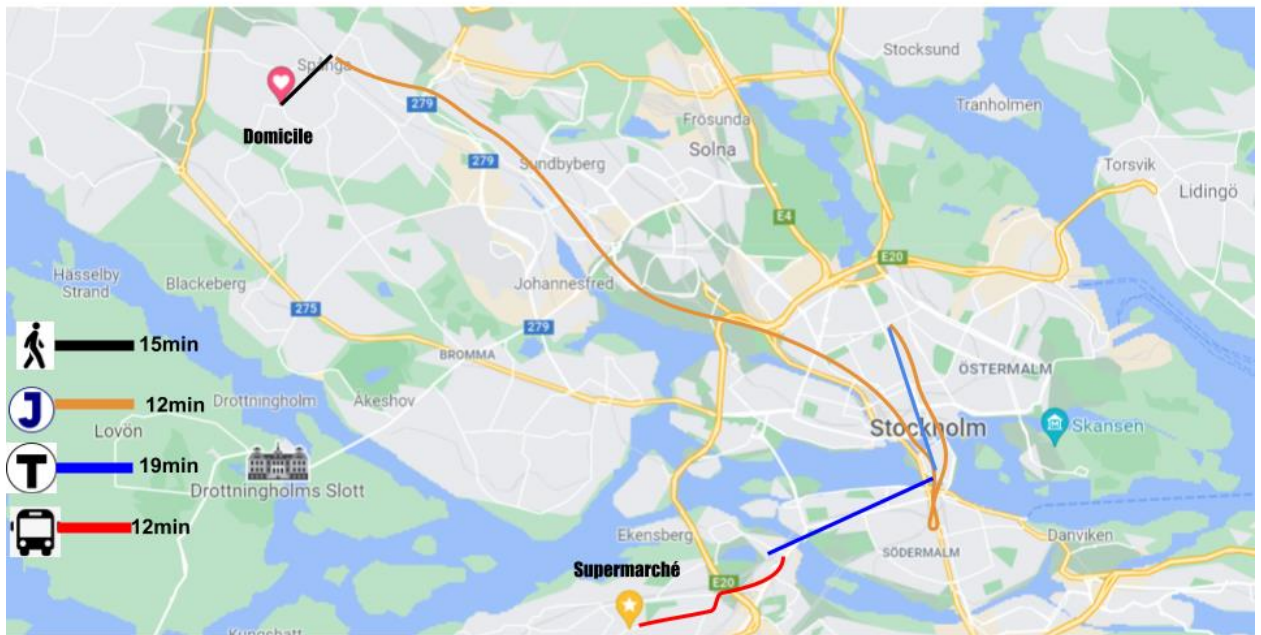
« Je marche 10-15 minutes depuis chez moi. Ensuite, je prends le Pendeltåg {l'équivalent du RER} depuis Spånga et je descends à Odenplan et, ensuite, je prends le métro jusqu'à Gamla Stan d'où je prends n'importe quel métro qui passe par Liljeholmen et, enfin, je dois prendre un bus jusqu'ici. »¹²⁰³

Cet itinéraire rituel témoigne de l'importance de *Matmissionen* dans son quotidien. En effet, le trajet jusqu'au supermarché *Matmissionen* dure environ une heure s'il n'y a pas de problème dans l'enchaînement des correspondances et prend donc souvent plus de deux heures aller-retour :

Figure 56. Le trajet domicile - Matmissionen de Nesrin

¹²⁰² De nombreux clients viennent du même endroit mais aussi de banlieues encore plus reculées : certains clients vont même jusqu'à faire le trajet depuis la ville de Västerås pour y faire leurs achats.

¹²⁰³ Traduit du suédois par l'auteur, entretien avec Nesrin, 19 février 2020.



La carte ci-dessus (figure 14) représente l'intermodalité et la durée du trajet porte à porte. La succession des modes de transport rend ce trajet pénible, surtout le retour avec un cabas et des sacs remplis de victuailles¹²⁰⁴. Les retards et ralentissements fréquents sur le trafic compliquent souvent le voyage et Nesrin dit donc prévoir large pour se donner un peu de marge en cas de souci¹²⁰⁵. La pénibilité du trajet et les horaires à respecter rappellent ainsi une forme de mobilité pendulaire, tout comme les allers-retours ritualisés et quotidiens vers un lieu de travail. Par ailleurs, Nesrin - tout comme de nombreuses mères de famille rencontrées sur place - passe plusieurs heures dans le supermarché. Les clients-membres ne sont autorisés à scanner leur carte de membre qu'une seule fois par jour (voir partie 2) et Nesrin ne peut donc sortir pour aller faire d'autres choses ailleurs et revenir ensuite. Après avoir attendu l'ouverture des portes à l'extérieur, elle passe donc plusieurs heures à l'intérieur du magasin à discuter avec d'autres clientes qu'elle connaît en attendant de voir le contenu des prochaines mises en rayon lesquelles peuvent avoir lieu à tout moment de la journée selon qu'un supermarché décide de donner tel ou tel produit. Le fonctionnement de *Matmissionen* induit donc certains comportements visant à rentabiliser au maximum la venue.

Ceci est d'autant plus vrai que, pour certains foyers rencontrés, le coût économique du

¹²⁰⁴ Un trajet alternatif un peu plus court est possible depuis la station de métro de *Hägersten* mais Nesrin doit toutefois privilégier le bus jusqu'à *Liljeholmen* en raison de ses problèmes de dos.

¹²⁰⁵ Elle effectue parfois plusieurs haltes en différents lieux et doit donc composer avec les aléas du trafic.

trajet constitue également un paramètre important : l'enquêtée confie par exemple frauder de temps en temps car le coût du trajet serait sinon trop élevé pour être effectué plusieurs fois par semaine¹²⁰⁶. La rentabilité du trajet est, de fait, plus élevée en début de journée ce qui incite à se présenter tôt et à observer une certaine discipline en matière de respect des horaires. Cela explique que les clients et clientes de *Matmissionen* rencontrés sur place effectuent souvent un trajet épuisant¹²⁰⁷ simplement pour faire leurs achats alimentaires : les portes ouvrent à midi mais la queue commence parfois avant 10h et les clients attendent dans le froid dès le matin que s'ouvrent les grilles du supermarché. Beaucoup passent ensuite l'après-midi sur place à traquer les bonnes affaires au gré des livraisons successives. En effet, tous les articles ne sont pas disponibles pour l'intégralité de la clientèle et il faut être certain de pouvoir s'adjuger les meilleures pièces afin de rentabiliser le trajet jusqu'au supermarché, ce qui est une conséquence directe du système d'approvisionnement par « dons » des supermarchés.

2. Le *moneywork* de Nesrin

Lors de la période d'enquête¹²⁰⁸, elle perçoit une allocation d'invalidité¹²⁰⁹ (*sjukpenning*) d'environ 600 €. Cette allocation s'additionne au salaire de son mari qui vient de retrouver du travail auprès d'un grand chocolatier industriel pour un salaire net mensuel d'environ 1800 € par mois, soit un total d'environ 2400 € de ressources :

*« C'est insuffisant... si on ne fait pas de planification ça ne va pas. Nous sommes sept à la maison. »*¹²¹⁰.

Le mari de Nesrin occupe un emploi à plein temps faiblement rémunéré, c'est donc à elle qu'incombe la tâche de faire les courses. Celles-ci ne sont pas laissées au hasard et s'insèrent dans une minutieuse arithmétique budgétaire. En l'occurrence, la « planification » dont parle l'enquêtée signifie effectuer l'intégralité de ses achats d'ordre alimentaire auprès de *Matmissionen* :

« Avant, j'étais épuisée... j'avais l'habitude de faire la tournée des supermarchés pas chers... avec des promos sur les œufs ou la viande par exemple. Je n'avais pas le choix

¹²⁰⁶ De même, un autre client-membre disposant d'une voiture, expliquait par exemple : « Parfois je préfère ne pas venir car je dois compter l'essence aller et retour... Aujourd'hui je suis venu sans voiture mais sinon je dois compter au moins 60 SEK [environ 5€] et... Imagine que je trouve pas ce que je veux ! » (Entretien avec Sami du 10 février 2020).

¹²⁰⁷ Parfois plus de 2 heures.

¹²⁰⁸ Nous nous baserons sur la situation de l'enquêtée pendant les premiers mois, avant qu'elle ne retrouve un emploi.

¹²⁰⁹ *Sjukpenning* : environ 6000 SEK soit environ 526 euros.

¹²¹⁰ Traduit du suédois. Entretien avec Nesrin, 11 février 2020.

sinon je ne pouvais pas acheter. J'allais tout le temps à droite à gauche... Désormais je ne vais qu'ici (...) j'achète la nourriture qu'ici. Viande, légumes et produits secs : seulement ici. »¹²¹¹.

L'enquêtée évoque ici la question du *moneywork*, souvent effectué par des femmes, un élément clef de l'économie de certains ménages paupérisés¹²¹². Ses propos soulignent le rôle clef que joue *Matmissionen* dans la structure de son budget mais aussi dans l'organisation de sa journée et de ses déplacements : c'est seulement à la condition de faire toutes ses courses auprès du supermarché social et solidaire qu'elle parvient à trouver l'équilibre entre budget et préférences alimentaires des autres membres du foyer. Ce point rappelle d'ailleurs le budget de Negi qui fréquentait certains supermarchés spécifiques de manière très régulière.

Matmissionen permet donc à l'enquêtée de ne pas trop dépenser mais il ne s'agit pas uniquement de respecter le budget alloué à l'alimentation. En effet, au-delà de la seule satisfaction d'un besoin physiologique, l'alimentation est un fait social soumis à un ensemble de représentations sociales ou à des logiques de distinction.

En l'occurrence, Nesrin, qui prépare quotidiennement le repas pour le foyer, se trouve au centre d'une constellation d'attentes à satisfaire. Elle doit notamment assumer la fonction « nourricière » qui incombe le plus souvent aux femmes au sein du ménage¹²¹³. Pour répondre à ces attendus, elle doit par exemple préparer un menu à part pour trois de ses fils « *très sportifs qui font attention à leur alimentation* » et observent un régime alimentaire particulier¹²¹⁴ :

« ils font beaucoup d'entraînement physique et évitent de manger de la viande (...) ici c'est parfait, aujourd'hui j'ai pris des légumes et de quoi faire des lasagnes végétariennes : un carton entier pour 60 couronnes [environ 5 euros], c'est trois fois rien ! (...) La qualité est importante pour nous »¹²¹⁵.

Nesrin se félicite de pouvoir trouver et se procurer des articles prisés par ses enfants et qui lui permettent de leur faire plaisir. Elle se dit par ailleurs satisfaite de choisir des produits sains pour ses enfants. En effet, une grande partie des produits donnés à *Matmissionen* est de bonne qualité : on y trouve par exemple des « labels bio », des articles très demandés et qui coûtent cher ailleurs en grande surface. Ce dernier point est important puisqu'il rappelle qu'il ne s'agit pas seulement de trouver d'importantes

¹²¹¹ Entretien avec Nesrin du 11 février 2020.

¹²¹² C'est également ce que révèlent d'autres enquêtes d'ethnocomptabilité. Voir Alain Cottureau et Mokhtar Marzok, *op. cit.*, p. 144.

¹²¹³ Richard Hoggart, *op. cit.*, p. 75.

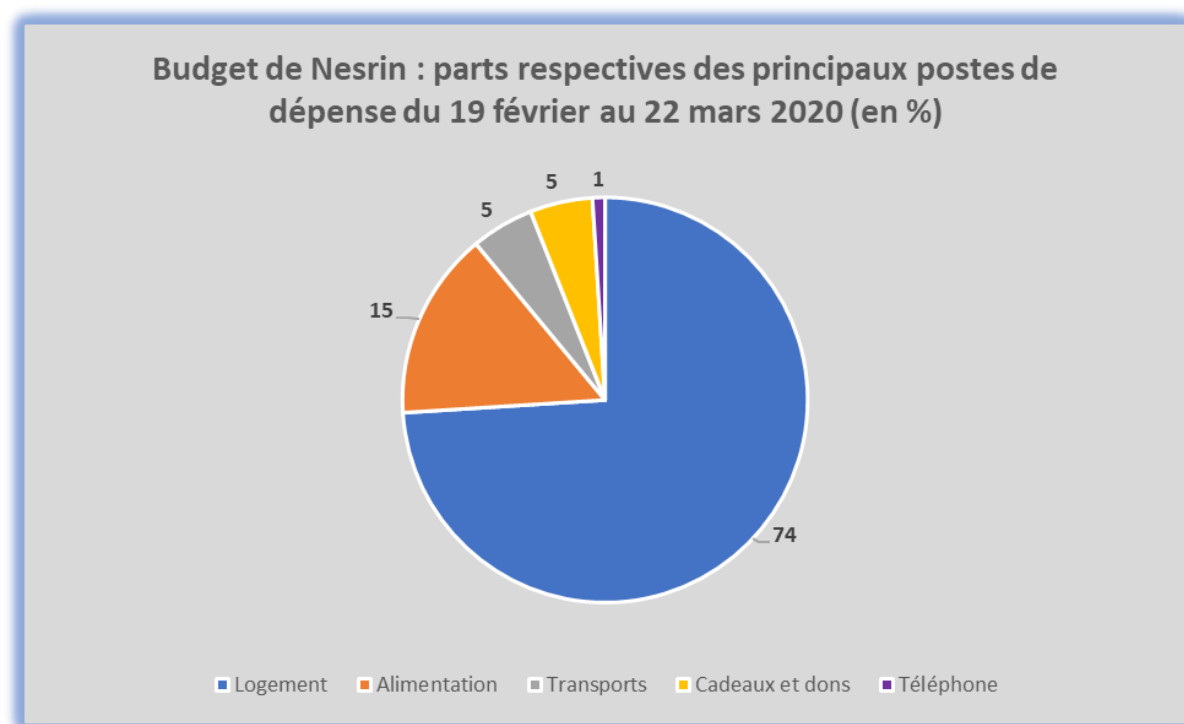
¹²¹⁴ *Ibidem*, p. 184.

quantités de nourriture¹²¹⁶, il faut aussi proposer de la nourriture saine, qui veille au respect des recommandations et normes nutritionnelles¹²¹⁷ ; Nesrin souligne d'ailleurs au cours des discussions qu'elle tient à ce que ses enfants et son mari consomment des produits de qualité. Par conséquent, son *moneywork* se double d'une dimension symbolique : il répond simultanément à des besoins dictés par sa situation économique mais aussi par son rôle de mère de famille.

Cet exemple rappelle que la lutte contre la pauvreté passe aussi par l'accès à la consommation de produits habituellement réservés à des ménages plus aisés et par la capacité à faire plaisir au reste des membres du foyer.

En matière d'alimentation, les comportements des ménages - même des ménages à petit budget - ne sont pas réductibles à la figure de *l'homo œconomicus*¹²¹⁸ mais obéissent à des logiques infiniment plus complexes.

Graphique 26. Budget simplifié de Nesrin



¹²¹⁵ Entretien avec Nesrin du 19 février 2020.

¹²¹⁶ Et suggère en ceci une rupture avec des travaux antérieurs comme ceux de Halbwachs ou encore Hoggart. Voir Maurice Halbwachs, *L'Évolution des besoins dans les classes ouvrières*, Alcan, Paris, 1933 ; Richard Hoggart, *op. cit.*, p. 70.

¹²¹⁷ Carl Yngfalk, Carl et Anna Fyrberg Yngfalk, « Creating the cautious consumer : Marketing managerialism and bio-power in health consumption », *Journal of Macromarketing*, vol. 35 / 4, 2015, pp. 435-447.

¹²¹⁸ « Le consommateur qu'évoque le discours ordinaire est un agent économique réputé mû par une logique spécifique souvent assimilée à celle de l'utilité », Louis Pinto, *Revue française de sociologie*, Vol. 31, n° 2, 1990, p. 183.

Sur la période d'enquête budget (encadré 15) effectuée auprès de Nesrin, l'intégralité des dépenses hors alimentation représentait 16 494 SEK soit environ¹²¹⁹ 1450 € pour, par ordre d'importance : remboursement du crédit pour le logement, transports, cadeaux et dons, abonnements téléphoniques et internet. A ces 16 494 SEK il faut ajouter 2984 SEK (environ 263 €) dépensées auprès de *Matmissionen* comptant pour le poste des dépenses alimentaires, soit environ 15% du total des dépenses (19 478 SEK, environ 1715 €), ce qui en fait le second poste par ordre d'importance. Or, rappelons que les prix pratiqués par *Matmissionen* sont indexés sur les prix les moins chers relevés dans les supermarchés ordinaires auxquels on applique une décote de 70%. Autrement dit, si ces achats avaient dû être effectués en supermarchés ordinaires, Nesrin aurait dépensé, pour la même quantité de denrées, aux alentours de 9950 SEK (environ 875 €). Ce montant porterait le total des dépenses à environ 26 500 SEK (environ 2330 €) et compterait pour environ 38% de ce dernier.

Pour résumer et comprendre l'impact du *moneywork* : on peut raisonner par comptabilité négative et calculer que - à quantité de denrées égale - Nesrin fait économiser 612 € (875 - 263) au ménage.

Pour mieux souligner l'importance clef de cette variable d'ajustement du budget, il faut rapporter ce montant au total des revenus du foyer : l'indemnisation que perçoit Nesrin pour son arrêt de travail lié à un problème au dos et le salaire de son mari s'élèvent à 26 100 SEK (environ 2290 €) pour le mois de l'enquête¹²²⁰. Le revenu mensuel ne permettrait donc pas de couvrir le montant total des dépenses et le ménage ne pourrait maintenir le budget mensuel à l'équilibre sans la possibilité offerte par *Matmissionen*. Ces achats et les efforts consentis par Nesrin pour se rendre spécifiquement dans ce supermarché constituent donc, par une sorte de comptabilité négative¹²²¹, une source de revenu. En ce sens, l'admission comme client-membre s'avère une ressource cruciale.

Les achats effectués chez *Matmissionen* représentent une étape obligatoire pour beaucoup de ménages qui ne pourraient « joindre les deux bouts » autrement. C'est un moyen de dégager des ressources et, ainsi, d'avoir le contrôle sur sa situation. Cela s'insère souvent dans une véritable arithmétique budgétaire visant, avant tout, à réduire les coûts liés au poste alimentaire.

¹²¹⁹ Les conversions ont été faites sur :

<https://www.xe.com/fr/currencyconverter/convert/?Amount=26500&From=SEK&To=EUR>

¹²²⁰ L'enquête, interrompue par la pandémie de Covid-19, ne permet pas d'avoir d'informations sur le montant de l'épargne du ménage.

¹²²¹ C'est-à-dire les dépenses évitées.

Ce *moneywork* s'insère aussi dans le domaine du *care* massivement investi par les femmes et constitue par-là un travail invisible que l'on pourrait définir comme :

« une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde" »¹²²².

L'importance de ce travail se matérialise dans le temps investi ou bien dans le budget de la famille comme nous avons pu le voir (figure 15). En ce sens, le cas de Nesrin rappelle que consommer consiste à être

« en mesure d'atteindre les buts donnés à l'intérieur des limites imposées par les conditions et les contraintes données »¹²²³.

En l'occurrence, son travail de consommation et tous les implicites sur lesquels ils reposent rappellent le poids des contraintes exogènes (budget, injonctions¹²²⁴, trajet, etc.) sur son quotidien.

Retour sur la troisième monographie : derrière le modèle du supermarché social et solidaire, le concours des foyers paupérisés

L'importance de *Matmissionen* dans la semaine de l'enquêtée transparaît à la fois dans ses déplacements et dans son budget : c'est l'endroit qu'elle fréquente le plus et où elle passe le plus de temps mais aussi le deuxième poste de dépenses principales et le terme présentant la plus forte occurrence dans son budget mensuel. En ce sens, le système choisi par *Matmissionen* est paradoxal puisqu'il réintroduit une certaine liberté de choix dans le quotidien des ménages paupérisés mais produit aussi des effets inattendus.

Ces effets méritaient d'être interrogés puisque, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 4, l'élasticité de cette demande est particulièrement limitée et le consommateur à petit budget est, en quelque sorte, captif de la relation marchande dans laquelle il se trouve : il ne peut se reporter (*exit*) sur d'autres biens du circuit marchand traditionnel, trop onéreux, ni se plaindre (*voice*¹²²⁵) car il s'avère souvent difficile¹²²⁶ de critiquer un

¹²²² Joan Tronto, *op. cit.*

¹²²³ Herbert Simon, « *De la rationalité substantive à la rationalité procédurale* », Les Introuvables en langue française de H.A.Simon (Document n° 5), 1982, Document cité par Jean-Sébastien Vayre.

¹²²⁴ Thibaut de Saint Pol, « Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales », *L'Année sociologique*, vol. 67, no. 1, 2017, pp. 11-22.

¹²²⁵ « (...) toute tentative visant à modifier un état de fait jugé insatisfaisant, que ce soit en adressant des lettres individuelles ou des pétitions collectives à la direction en place, en faisant appel à une instance supérieure ayant prise sur la direction ou en ayant recours à divers types d'action, notamment celles qui ont pour but de mobiliser l'opinion publique », Albert O. Hirschman, *Défection et prise de parole*, Fayard, Paris, 1995, p. 54.

¹²²⁶ Marie-Anne Dujarier, *Le travail du consommateur. De Mac Do à eBay : comment nous coproduisons ce que nous achetons*, La Découverte, 2014, pp. 209-226.

projet qui met en scène le don désintéressé au service d'une noble cause (en l'occurrence la lutte contre le gaspillage alimentaire et la pauvreté).

Matmissionen compte donc à la fois sur la contribution des stagiaires en formation envoyés par le guichet public (partie 2) et sur la demande naturelle que constituent les foyers paupérisés pour fonctionner. C'est ce travail de consommation réalisé par les ménages paupérisés qui assure la transformation de produits voués à être détruits en denrées encore comestibles. D'ailleurs, les supermarchés assurent parfois eux-mêmes la livraison d'une partie importante de denrées à *Matmissionen*, comme le résume un responsable de la gestion des livraisons :

« Si les supermarchés prennent en charge la livraison, c'est qu'ils auraient dû payer très cher pour détruire les denrées »¹²²⁷.

De fait, les consommateurs paupérisés constituent la seule demande disponible pour des denrées qui, sans leur concours, ne trouveraient pas preneur. Ce processus acte la transformation de déchets en ressources philanthropiques¹²²⁸ pour les enseignes partenaires qui en retirent des dividendes symboliques en communiquant sur leur engagement « *social* » ou « *eco friendly* »¹²²⁹. Ce processus offre aussi un avantage financier aux supermarchés partenaires : les économies de coûts réalisées au titre de l'entreposage ou de la destruction des déchets, qu'ils auraient autrement dû assumer. Autrement dit, la consommation en bout de chaîne par les publics de l'aide alimentaire fait partie intégrante de la gestion des coûts et du budget des enseignes partenaires.

Ce dernier point précis soulève une autre interrogation quant à la place du « don » dans ce schéma et, plus particulièrement, au sein du modèle suédois de protection sociale reposant, nous l'avons vu (partie 1) sur un fort niveau de démarchandisation pour ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base :

« Le capitalisme a pour effet de transformer l'homme en marchandise. Pour satisfaire ses besoins, l'homme est obligé de vendre sa force de travail. À la suite de Karl Polanyi, Gøsta Esping-Andersen soutient que la fonction principale des États-providence est de permettre aux individus, dans des conditions légalement construites, de s'extraire plus ou moins fortement du marché tout en bénéficiant de prestations de

¹²²⁷ Entretien avec un responsable de la gestion des livraisons, 30 mars 2020.

¹²²⁸ Sylvain Bordie, *op. cit.*, 2018.

¹²²⁹ Voir par exemple: <https://www.axfoundation.se/en/projects/the-first-social-supermarket-in-the-nordic-countries> ; <https://www.hemkop.se/artikel/hallbarhet-svinn> ; <https://www.martinservera.se/martinservera-gruppen/branschsamarbeten/stockholms-stadsmission>

remplacement. »¹²³⁰.

Par son fonctionnement, *Matmissionen* offre en ce sens une alternative marchande aux populations paupérisées.

Ainsi, pour analyser le rôle joué par une structure d'aide alimentaire moderne comme *Matmissionen*, il faut donner à voir les fonctions latentes¹²³¹ qu'elle remplit. Cette discussion a permis notamment de démontrer, qu'à rebours d'une lecture spontanée associant « don » et désintéressement¹²³², une structure comme *Matmissionen* est, en fait, intégrée dans un processus économique et social plus complexe¹²³³, qui touche aux représentations communes du travail et du don. Autrement dit, nous voyons ici que, derrière une structure d'aide alimentaire aussi liée au système marchand que peut l'être *Matmissionen* (par son système d'approvisionnement) se joue, en filigrane, l'intégration des populations paupérisées au traitement des denrées et invendus. Dans le cas du supermarché social et solidaire, le rôle central joué par la clientèle pose de nouvelles questions quant à la mise à contribution de la société civile.

Ce qui se présente sous la forme du don altruiste n'est, en fait, pas entièrement désintéressé et ne constitue pas un don idéaltypique qui suspendrait le « *temps du calcul économique* »¹²³⁴. Le processus qui l'accompagne demeure, au contraire, ancré dans la sphère marchande de la société de consommation et du « mythe de l'abondance » qui la fonde¹²³⁵, entérinant d'un même élan la relégation de ces ménages qu'on ne saurait voir comme « pauvres » mais comme des consommateurs à faible budget

Conclusion du chapitre :

Les trois monographies présentées ci-dessus forment un corpus cohérent au regard de ce qu'ont révélé les données du chapitre 5 sur la composition statistique des publics de l'aide alimentaire.

Les profils de Hédi et Negi font, en effet, écho à ce que révélait l'ACP : il s'agit de profils très polarisés dans l'espace de la pauvreté, c'est-à-dire de foyers tendant à accumuler plusieurs marqueurs de pauvreté. Tous deux sont concernés par des problématiques différentes mais qui contribuent à leur précarisation : la question du

¹²³⁰ Gösta Esping-Andersen, *op. cit.*, Préface de François-Xavier Merrien, 2007, p.7.

¹²³¹ Robert K. Merton, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, 1966 (1944).

¹²³² Serge Latouche, *op. cit.* ; Jean Baudrillard, *op. cit.* ; Marcel Mauss, *op. cit.*

¹²³³ Bénédicte Bonzi, *op. cit.* ; Tim Lang, *op. cit.* ; Dominique Paturel, *op. cit.*

¹²³⁴ Jacques Derrida, *op. cit.*, p. 20.

¹²³⁵ Jean Baudrillard, *op. cit.*, 1970, p. 19.

logement est paradoxalement un marqueur de précarité (logement vétuste, surpeuplé) converti en source de revenus par Hédi tandis que Negi doit déployer beaucoup d'énergie et de ressources (temps, mise à contribution de son réseau, compétences administratives) pour faire rétablir son RSA. En attendant, il doit trouver des solutions alternatives pour continuer à nourrir sa famille.

Le profil de Nesrin correspond lui aussi à ce que démontre la matrice de pauvreté présentée dans la seconde partie de ce même chapitre 5. Il s'agit d'une personne née hors de Suède bénéficiant d'une aide à la fois publique *et* associative. Le mode de fonctionnement de *Matmissionen* a beaucoup d'impact sur son quotidien puisqu'il permet à Nesrin de faire ses courses et de nourrir sa famille mais s'apparente à un véritable travail de survie.

Ces trois parcours de bénéficiaires nés dans des pays étrangers montrent différentes situations et usages de l'aide alimentaire : Hédi et Negi se trouvent dans une situation difficile en raison de l'absence (ou de la suspension) des aides publiques. Nesrin dispose d'assez de ressources pour échapper à des situations de privation mais doit effectuer un *moneywork* presque quotidien auprès de *Matmissionen* pour nourrir sa famille.

Nous allons à présent revenir sur les parcours de deux bénéficiaires français et suédois exposés au chômage des seniors.

CHAPITRE 7. DEUX PARCOURS DE BENEFICIAIRES NES EN FRANCE ET EN SUEDE : LA PAUVRETE EN FIN DE CARRIERE PROFESSIONNELLE

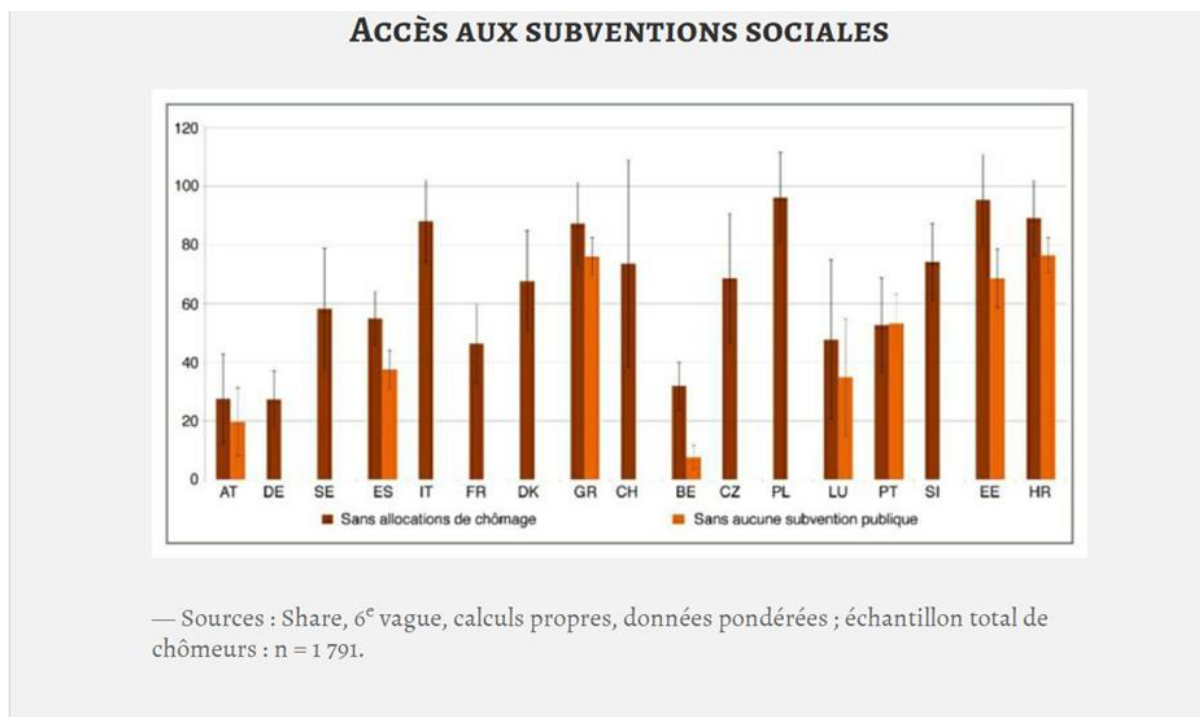
Ce chapitre met la focale sur la situation des personnes en fin de carrière professionnelle rencontrées à l'aide alimentaire. Il s'agit de personnes coincées dans une phase de pauvreté et ayant progressivement basculé de l'assurance-chômage vers les filets de sécurité et les dispositifs assistanciers.

Ce chapitre présente deux situations de personnes exposées au chômage des seniors percevant le RSA ou son équivalent suédois, le "försörjningsstöd", pour mettre en lumière les différences de parcours d'administré selon les contextes nationaux. Il illustre plus spécifiquement les difficultés à retrouver un emploi en attendant d'ouvrir ses droits à la retraite et, par conséquent, à maintenir un niveau de vie satisfaisant (I)

ainsi que l'impact des risques psychosociaux sur la recherche d'emploi et l'exposition au déclassement (II).

En France comme en Suède, les revenus assistanciers¹²³⁶ permettent aux personnes exposées à la pauvreté de ne pas sombrer dans un dénuement total et de conserver un minimum de marge de manœuvre dans la gestion de leur budget et de leur consommation. Ces dispositifs sont notamment ouverts dès lors que les droits à l'allocation chômage sont épuisés :

Graphique 27. Accès aux subventions sociales parmi les pays européens¹²³⁷



¹²³⁶ RSA et försörjningsstöd ont été présentés dans la partie 1.

¹²³⁷ Reproduit à partir de Borges Das Neves 2019. Lecture : SE pour Suède, FR pour France.

Le graphique ci-dessus montre que pour certains pays européens, il n'existe pas de chômeurs (au sens de demandeur d'emploi inscrit auprès d'un organisme public comme Pôle Emploi) dépourvus de soutien financier de l'État¹²³⁸ : c'est notamment le cas de l'Allemagne, la Suède, l'Italie, la France ou encore du Danemark. À l'inverse :

« en Croatie (75,4 %), en Grèce (71,9 %) et en Estonie (69,1 %), la grande majorité des chômeurs ne bénéficie pas d'allocations de chômage, ni de pension de vieillesse, de retraite ou de préretraite, d'indemnités de maladie, d'invalidité, de pension de survie ou d'aide sociale. »¹²³⁹.

Ces différences entre États suggèrent une certaine proximité entre les pays rattachés au modèle continental de protection sociale (France, Allemagne) et les pays nordiques (Danemark, Suède). Elles accèdent par la même occasion l'idée d'une certaine prise en charge des risques sociaux au sein de ces deux modèles¹²⁴⁰ en dépit des récents chocs économiques conjoncturels comme la crise de la fin des années 2000 et des politiques de maîtrise des dépenses de protection sociale.

Ce constat d'une prise en charge des risques sociaux par la France ou la Suède ne doit toutefois pas occulter le fait que les bénéficiaires d'aides sociales font face à de grandes difficultés en dépit de tel ou tel dispositif d'aide publique. Alors que la concurrence au niveau international s'intensifie et que les réformes de la protection sociale européenne font peser de plus en plus de contraintes sur les personnes sans emploi, les changements technologiques mettent « hors jeu » une partie croissante des travailleurs les plus âgés¹²⁴¹. Les moins qualifiés peinent à se former et à s'adapter aux nouvelles « règles du jeu » et voient leurs conditions de travail se précariser¹²⁴². Ceux qui ne peuvent encore ouvrir leurs droits à la retraite et souhaitent retrouver un emploi sont alors confrontés à des difficultés spécifiques¹²⁴³, les exposant à la pauvreté et pouvant aller jusqu'à causer des problèmes de santé : ils doivent à la fois satisfaire aux exigences du guichet public qui les administre pour conserver leur(s) allocation(s) mais aussi se conformer aux besoins et exigences du marché du travail pour se rendre employables.

Par ailleurs, les montants des dispositifs assistanciers, fruit d'une décision politique, sont généralement bien inférieurs aux pensions de retraite ou à l'allocation de

¹²³⁸ Rita Borges Das Neves, « Le chômage en fin de carrière comme mécanisme d'exclusion », *Retraite et société*, 81, no 1, 2019, pp. 125-141, p. 135.

¹²³⁹ *Ibidem*.

¹²⁴⁰ Gøsta Esping-Andersen, *op. cit.*, 2007.

¹²⁴¹ Rita Borges Das Neves, *op. cit.*, p. 125.

¹²⁴² Guy Standing, *op. cit.*, 2011.

¹²⁴³ Dirk Hofäcker, « In line or at odds with active ageing policies? Exploring patterns of retirement preferences in Europe », *Ageing and society*, vol. 35, n° 7, 2015, pp. 1529-1556.

demandeur d'emploi. Ils agissent plutôt comme un minimum vital. La comparaison avec le régime assurantiel n'est pas fortuite : une part non négligeable des enquêtés rencontrés à l'aide alimentaire a progressivement quitté le régime assurantiel pour l'assistanciel. Au-delà d'une diminution des ressources financières, ce glissement se traduit à la fois par une hausse des contraintes pesant sur les bénéficiaires mais aussi, au plan social, par un déclassement et une fragilisation du quotidien.

En effet, le chômage grève les ressources budgétaires dont disposent les ménages pour satisfaire leurs besoins et les expose de fait à des privations matérielles et, partant, à la pauvreté. De plus, les risques d'exclusion, de dépression ou encore de désaffiliation liés au chômage doivent également être pris en considération dans les parcours de pauvreté. Les parcours hachés sur le marché du travail produisent donc des risques de diverses natures et surexposent les seniors à des difficultés matérielles - juste avant et/ou - pendant la retraite puisque le niveau des pensions est directement lié au parcours professionnel antérieur¹²⁴⁴. Pour toutes ces raisons :

« Les processus de transition économique et de précarisation du marché du travail, conjointement avec le vieillissement de la population, laissent entrevoir le chômage en fin de carrière comme un phénomène de plus en plus habituel. »¹²⁴⁵.

Comme l'écrit Borges Das Neves, le chômage de fin de carrière va constituer un défi croissant pour les modèles de protection sociale. Il n'est donc pas surprenant que de nombreux chômeurs seniors s'y trouvent exposés figurent parmi les publics de l'aide alimentaire.

Les monographies présentées dans ce chapitre – celles de Béatrice et John – illustrent deux parcours d'administré en France et en Suède. Les deux enquêtés sont dans une situation similaire : ils sont exposés au « chômage des seniors » (ils ont plus de 50 ans et ne peuvent ouvrir leurs droits à la retraite sans y perdre d'un point de vue financier) et à deux formes de déclassement, perçoivent un revenu assistanciel, vivent seuls et doivent se conformer aux attentes du marché du travail français et suédois contemporain pour continuer à percevoir leur principale source de revenu.

Béatrice et John se trouvent donc dans deux situations apparemment très similaires. Pourtant, on peut relever deux différences majeures que l'on peut rattacher, plus largement, aux différences entre les deux modèles d'État social : les aides perçues par Béatrice de la part de l'État social français sont bien inférieures à celles perçues par

¹²⁴⁴ Michal Myck et al., 2017, Economic aspects of old age exclusion: a scoping report, ROSEnet Economic working group.

¹²⁴⁵ Rita Borges Das Neves, *op. cit.*, p. 126.

John¹²⁴⁶ ; en revanche, les attentes de contreparties se font plus pesantes au quotidien pour John que pour Béatrice.

Cette dernière enchaîne les petits contrats d'intérim dans le commerce du poisson et a étendu sa recherche à d'autres secteurs d'emploi afin de compléter les annuités manquantes pour son départ à la retraite. Sa trajectoire illustre les changements récents sur le marché du travail : il lui est impossible de demeurer active sur le marché de l'emploi de manière durable or l'intérim ne lui permet pas de sortir de la pauvreté. Par ailleurs, Béatrice n'était pas riche auparavant et ne se décrit pas comme telle. Pourtant, elle estime que le revenu de son travail lui permettait de vivre et de se nourrir correctement, notamment grâce aux extras.

John, a, lui, connu un déclassement rapide et brutal, un processus s'étalant sur trois ans après avoir occupé une position de cadre supérieur dans le secteur bancaire. Son quotidien actuel est totalement différent de sa réalité matérielle antérieure puisqu'il est aujourd'hui obligé de « pointer » quotidiennement pour attester de sa recherche d'emploi. Sa trajectoire relève directement de l'accident de parcours puisque rien ne le prédisposait à devoir un jour compter sur un complément fourni par une association d'aide alimentaire.

Plus généralement, leur situation est celle d'individus se trouvant en périphérie d'un marché du travail qui ne parvient plus à absorber ou intégrer les seniors, à plus forte raison lorsque ceux-ci ne peuvent compter sur un fort capital scolaire ou social. Ces chômeurs dans une situation particulière viennent alors parfois grossir les rangs des publics de l'aide alimentaire et, par conséquent, de la pauvreté contemporaine dans les pays riches. En se basant sur les définitions proposées par le Bureau international du Travail (BIT)¹²⁴⁷, Standing a proposé une typologie pour mieux cerner ces formes contemporaines de précarité qui touchent ce qu'il nomme le « *précarariat* »¹²⁴⁸ :

¹²⁴⁶ En tenant compte des différences de coût de la vie.

¹²⁴⁷ La sécurité socio-économique pour un monde meilleur, Genève, Bureau international du Travail, 2005

¹²⁴⁸ Guy Standing, *op. cit.* 2011.

Figure 57. Les 7 formes de work-related securities dont manquent les personnes en situation de précarité¹²⁴⁹

Forms of labour security under industrial citizenship

Labour market security – Adequate income-earning opportunities; at the macro-level, this is epitomised by a government commitment to ‘full employment’.

Employment security – Protection against arbitrary dismissal, regulations on hiring and firing, imposition of costs on employers for failing to adhere to rules and so on.

Job security – Ability and opportunity to retain a niche in employment, plus barriers to skill dilution, and opportunities for ‘upward’ mobility in terms of status and income.

Work security – Protection against accidents and illness at work, through, for example, safety and health regulations, limits on working time, unsociable hours, night work for women, as well as compensation for mishaps.

Skill reproduction security – Opportunity to gain skills, through apprenticeships, employment training and so on, as well as opportunity to make use of competencies.

Income security – Assurance of an adequate stable income, protected through, for example, minimum wage machinery, wage indexation, comprehensive social security, progressive taxation to reduce inequality and to supplement low incomes.

Representation security – Possessing a collective voice in the labour market, through, for example, independent trade unions, with a right to strike.

La typologie de Standing présentée ci-dessus distingue différents types de sécurités liées aux conditions d’emploi du siècle précédent (*industrial citizenship*) et garanties par l’État. On peut voir que certaines des formes de sécurité présentées ci-dessus semblent faire défaut aux seniors dans la situation de John et Béatrice : pas ou peu d’opportunités professionnelles assurant un revenu (*labour market security*) ; pas de protection contre les discriminations à l’embauche liées à l’âge¹²⁵⁰ (*employment security*) ; ou encore

¹²⁴⁹ La traduction de cet encadré est largement inspirée de la publication du Bureau International du travail intitulée « La sécurité socio-économique pour un monde meilleur » (Genève, 2005), pp. 16-17 : « Sécurité du marché du travail - Possibilités adéquates d’exercer une activité génératrice de revenu au niveau macroéconomique, reflet de l’engagement de l’État en faveur du « plein emploi ».

Sécurité de l’emploi - Protection contre les licenciements arbitraires, réglementation de l’embauche et du licenciement, imposition de coûts aux employeurs qui n’adhèrent pas aux règles, etc.
Sécurité professionnelle. Capacité et possibilité de conserver une « niche » d’emploi, plus des obstacles à la dilution des compétences et des opportunités de mobilité ascendante en termes de statut et de revenu.

Sécurité au travail. Protection contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, au moyen de réglementations en matière de sécurité et de santé, limitation des heures de travail, des horaires contraignants, du travail de nuit pour les femmes, et indemnisation pour événements malheureux.

Sécurité du maintien des qualifications. Possibilité d’acquérir des compétences, par des apprentissages ou la formation professionnelle, et de les exploiter.

Sécurité du revenu. Assurance d’un revenu stable adéquat, protégé au moyen d’un système de salaire minimum, de l’indexation des salaires, d’un régime complet de sécurité sociale, d’une fiscalité progressive pour réduire les inégalités et aider ceux qui ont de faibles revenus.

Sécurité de représentation. Protection des moyens permettant aux travailleurs de se faire entendre collectivement sur le marché du travail avec, par exemple, des syndicats indépendants et le droit de grève. », Guy Standing, op. cit.

¹²⁵⁰ Dans le chapitre précédent, le cas de Negi nous a rappelé que l’âge pouvait constituer un facteur discriminant à l’embauche en dépit de résultats positifs aux différents tests pratiques.

aucune perspective ou opportunité de mobilité ascendante en termes de statut et revenu (*job security*). Le cas échéant, la perte d'un emploi peut bouleverser le quotidien et les représentations de soi jusqu'alors associées au fait d'exercer une activité rémunérée. Cette perte de repères peut parfois engendrer des situations de désaffiliation et d'isolement¹²⁵¹. Les problèmes extra-financiers font partie intégrante de la vie d'administré que connaissent les deux enquêtés dont il sera ici question.

La typologie de Standing pour définir le précariat repose donc à la fois sur le manque de statut lié à la protection de l'emploi et des conditions de travail, sur le manque de rémunération et l'incertitude généralisée qu'elle entraîne, de perspective ascendante au cours de la carrière ou encore de représentation pour faire entendre des revendications en tant que groupe social. Ces quelques exemples de types de sécurité faisant défaut aux seniors, comme ceux objet de notre enquête, rappellent la fragilité de leur situation.

Ces personnes exposées à une interruption de carrière tardive comptaient quasi-exclusivement sur les revenus du travail pour subvenir à leurs besoins et ne dépendaient jusqu'alors pas des aides sociales, ou bien de façon ponctuelle (comme dans le cas de Béatrice). Après une carrière bien remplie, à la fois source de sécurité matérielle et d'identité occupationnelle forte, il est difficile pour les enquêtés de faire face aux nouvelles attentes du marché du travail et de se reconvertir pour un nouveau départ professionnel sans grandes perspectives d'ascension. De plus, cette situation est d'autant plus critique pour les seniors vivant seuls : ces derniers sont plus dépendants du marché de l'emploi pour dégager un revenu puisqu'ils ne peuvent souvent pas compter sur la solidarité familiale (absence de revenu apporté par le conjoint).

Les monographies qui vont suivre - conduites respectivement auprès de Béatrice et de John - illustrent deux processus de déclassement rencontrés à l'aide alimentaire : la première témoigne des difficiles conditions de recherche d'emploi pour une femme seule au RSA, vivant sous le seuil de pauvreté. La seconde parle du déclassement connu après un accident de parcours et des attentes pesant sur un administré du guichet public suédois. Ces monographies n'ont pas la prétention d'épuiser les situations existant dans la réalité mais plutôt d'apporter deux éclairages spécifiques et, dans une certaine mesure, complémentaires sur les difficultés que connaissent les chômeurs en fin de carrière en France et en Suède.

¹²⁵¹ Duncan Gallie, Serge Paugam et Sheila Jacobs, « Unemployment, Poverty and Social Isolation: Is there a Vicious Circle of Social Exclusion? », *European Societies*, 5, 1, 2003, p. 1-32.

Interrogations et propositions du chapitre :

Comment expliquer que des personnes ayant exercé une activité professionnelle et connu une certaine sécurité matérielle toute leur vie se retrouvent à l'aide alimentaire en fin de carrière ?

A quoi peut ressembler le quotidien des seniors exposés à la pauvreté et au chômage en termes d'injonctions à retrouver un emploi ? Quel rôle joue la solidarité associative dans leur budget et leur quotidien ?

Les dispositifs publics d'accompagnement vers le retour à l'emploi, plus ou moins contraignants selon le contexte national, semblent ne pas permettre aux seniors peu diplômés de sortir durablement de la pauvreté. Les revenus assistanciels - type RSA dans le contexte français - garantissent certes des revenus pour les personnes hors emploi et ayant épuisé leur allocation chômage mais ces revenus sont loin des seuils de pauvreté. Le manque de diplôme limite alors les perspectives offertes à des publics qui enchaînent souvent contrats courts et phases de RSA. Cette alternance ne semble pas permettre de sortir de la pauvreté et inscrit ces foyers dans une précarité que tente d'endiguer l'aide alimentaire. En Suède, les mécanismes de retour à l'emploi adossés aux revenus assistanciels sont gérés par les agences locales pour l'emploi qui se montrent bien plus directives vis-à-vis des bénéficiaires. En échange, ceux-ci perçoivent une allocation relativement plus élevée mais doivent effectuer davantage de démarches au quotidien.

Il faut donc distinguer selon que les personnes sont diplômées ou non et selon le contexte national. On peut ainsi formuler des propositions en lien avec le modèle de protection sociale et les seniors en situation de pauvreté :

- Le modèle suédois de protection sociale semble produire un mélange de protection et de contrainte accrues sur les personnes dans la situation de John
- Par comparaison, le modèle français fait peser moins de contraintes sur le quotidien de ses administrés mais fournit une aide relativement limitée en termes de montants

On peut aussi émettre des propositions sur les effets concrets de la pauvreté pour le quotidien de ces personnes :

- Pour des personnes ayant travaillé quasiment de manière ininterrompue, la fin de carrière crée un sentiment stressant de vide et de peur de sombrer dans une pauvreté accrue.
- Ce sentiment détonne avec l'expérience passée puisque le travail jouait un rôle protecteur, à plus forte raison dans le cas de John qui était cadre supérieur dans le secteur privé bancaire.

I. Percevoir un minima social et avoir besoin de l'aide alimentaire : chômage et pauvreté des seniors en France

Le soutien des politiques publiques ne met pas pour autant à l'abri de la pauvreté. De nombreux enquêtés sont dans une situation similaire : en fin de carrière, ils sont trop jeunes pour ouvrir leurs droits à la retraite et se retrouvent face à de grandes difficultés. Leur situation illustre un dysfonctionnement structurel, à la fois du marché du travail et des mécanismes assistanciers.

Ces personnes, vivant parfois seules après une séparation, doivent se tourner vers une structure d'aide alimentaire pour joindre les deux bouts. Dans le cas spécifique des seniors vivant seuls, les associations agissent aussi comme un espace de socialisation et parfois même comme un vivier d'opportunités professionnelles : John a contacté l'association *Stockholms Stadsmission* après avoir bénéficié de son service d'aide alimentaire.

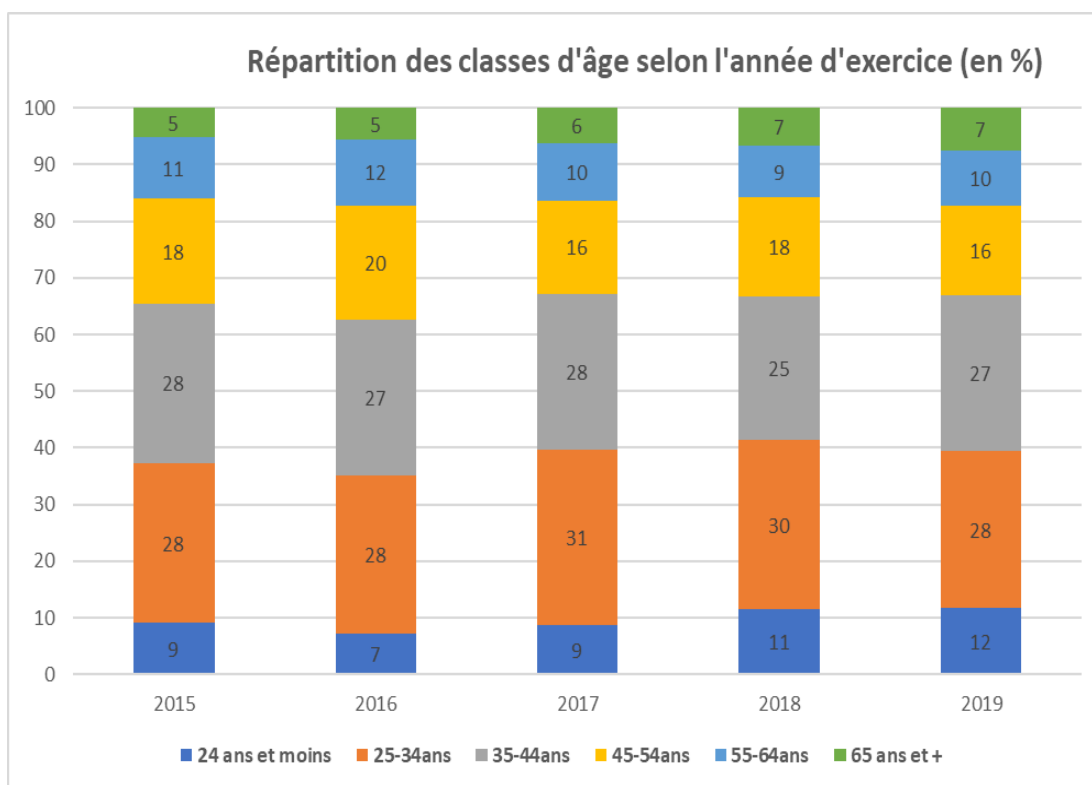
Encadré 16. L'intérêt du cas de Béatrice pour notre étude

Née en 1957, Béatrice a 61-62 ans lorsque nous nous rencontrons fin 2018. Elle n'a pas fait d'études et est entrée très tôt sur le marché du travail au sein de l'entreprise familiale durant les Trente glorieuses, marquées par un quasi plein-emploi essentiellement masculin et un environnement de travail sécurisant pour les salariés. L'entreprise familiale était spécialisée dans le commerce de poisson et l'activité de traiteur¹²⁵². Sa famille, composée d'artisans et commerçants, n'a donc pas été touchée directement par la désindustrialisation et le chômage des années 1980 comme de nombreux travailleurs pas ou peu diplômés. Elle se rend au SPF depuis déjà 3 ans. Son cas illustre la problématique développée dans la suite de ce chapitre.

¹²⁵² Essentiellement dans la poissonnerie familiale mais aussi auprès d'un charcutier traiteur.

Partons de la variable d'âge : Béatrice appartient à une tranche d'âge numériquement faible au sein des bénéficiaires de l'Antenne, celle de la tranche des 55-64 ans.

Graphique 28. Tranches d'âge des bénéficiaires



Leur proportion dans l'ensemble des bénéficiaires est restée stable sur l'ensemble de la période pour laquelle les données sont disponibles, avec une légère hausse l'année de notre rencontre, en 2019 : les 55-64 ans représentaient alors environ 10% de l'ensemble. Comme plus d'une personne sur deux (environ 55% des bénéficiaires) au sein de cette tranche d'âge qui fréquentaient le SPF en 2019, Béatrice vit seule.

La plupart des bénéficiaires français appartenant à cette tranche d'âge et reçus à l'antenne ne sont pas en situation de désaffiliation¹²⁵³. En effet, en 2019, 43% d'entre eux percevaient le RSA, 23% une pension d'invalidité, 11% une pension de retraite, 5% un salaire et 7% une allocation chômage. Les foyers restants ne déclaraient « aucune ressource ».

Comme la majeure partie des bénéficiaires dans sa situation (française seule de plus de 50 ans), Béatrice n'est pas en rupture avec le guichet public. Elle est couverte par la CMU (comme 88% des bénéficiaires français reçus en 2018), touche le RSA (comme 33% des bénéficiaires français reçus en 2018), dispose d'un « logement stabilisé » (comme 78% des bénéficiaires français reçus en 2018) et perçoit les APL (comme 59% des bénéficiaires français reçus en 2018). Béatrice compte parmi les personnes exposées au chômage en fin de carrière. Sans diplôme (le jeu de données du SPF ne mentionne pas les diplômes des publics reçus), ses chances de retrouver un travail en fin de carrière paraissent minces.

A. La pauvreté en fin de carrière

¹²⁵³ Robert Castel, *op. cit.*

Béatrice appartient à la frange la plus « aisée¹²⁵⁴ » de la micropopulation se rendant à l'antenne Amédée Alins du SPF. Comme environ 85% des bénéficiaires français (chapitre 5) inscrits à l'antenne, elle peut s'insérer dans les dispositifs de protection sociale et prétendre à différentes prestations auprès du guichet public. Sa situation n'a pourtant rien de confortable : son niveau de vie est nettement inférieur au seuil de pauvreté comme nous le verrons par la suite. Béatrice n'a pas encore droit à la retraite et est comme bloquée dans une sorte d'entre-deux : trop jeune pour ouvrir ses droits à la retraite mais trop âgée pour se reformer et véritablement embrasser une nouvelle carrière. Le Pôle emploi ne lui propose rien de concluant et ne lui offre que peu de perspectives d'amélioration.

Après avoir travaillé depuis l'âge de 16 ans, Béatrice se retrouve à 60 ans passés à l'aide alimentaire, comme « coincée en pauvreté », peu avant l'âge légal (62 ans à l'époque) de départ à la retraite. Sa trajectoire illustre celle de nombreuses femmes isolées rencontrées à l'antenne Amédée Alins : elle a fait carrière dans une profession exigeant peu de qualifications – le commerce de poisson et, dans une moindre mesure, de charcuterie, les métiers de bouche en général - et a du mal à se reformer et à se reconverter dans un autre secteur. Cet entre-deux l'expose à la pauvreté et la maintient constamment dans le rouge : une des caractéristiques évoquées par Standing.

Paradoxalement, le guichet de l'aide alimentaire agrège des situations sociales très différentes bien que relevant toutes de la pauvreté. Il agit comme un révélateur de l'insuffisance des aides publiques perçues pour des personnes entrant en pauvreté en fin de trajectoire professionnelle et n'ayant pas connu de telles difficultés auparavant. La trajectoire de l'enquêtée en atteste : l'entrée en pauvreté peut être liée aux difficultés rencontrées dans la recherche d'emploi et à la dégradation des conditions de travail, survenue en fin de carrière. Ces difficultés l'ont conduite à recourir à des compléments pour maintenir un niveau de vie correct.

Encadré 17. Déroulé de l'enquête avec Béatrice

Je rencontre Béatrice (62 ans) lors d'une phase de distribution alimentaire au Secours populaire en mai 2019. Après quelques conversations informelles lors de la remise de son colis, je lui propose de participer à l'enquête, ce qu'elle accepte sur-le-champ. Comme Hédi, Béatrice est favorable à une

¹²⁵⁴ Ce terme est relatif puisque tous les bénéficiaires sont bien pauvres au sens monétaire du terme.

participation « totale » au travail d'enquête : elle se rend toujours disponible pour les entretiens, participe à l'enquête budget, me reçoit plusieurs fois chez elle à l'été 2019 et m'autorise à prendre des photos de son domicile. Elle a également bien voulu noter la composition de ses repas sur la période d'enquête. Parmi toutes les informations obtenues, les raisons explicites de son départ de la région parisienne ne sont jamais clairement expliquées. Sans famille dans la région, elle est très impliquée localement dans les mouvements sociaux comme les Gilets jaunes : sa situation socioéconomique alimente beaucoup de réflexions autour du partage des richesses. Très discrète, elle accepte d'entrée de jeu de se prêter à une enquête sociologique.

Cette monographie est particulière en raison du contexte politique dans lequel elle s'est déroulée. Béatrice était en effet très engagée dans le mouvement local des Gilets jaunes et une partie importante des entretiens réalisés tournait, de fait, autour de la vie politique du mouvement et des réactions du gouvernement. Plus généralement, les propos de l'enquêtée faisaient souvent écho à ses orientations politiques en matière de fiscalité, d'emploi, d'immigration, de lutte contre la pauvreté ou encore de soutien aux « plus riches ».

Ce travail de recherche n'a pas pour objet d'illustrer des processus de politisation ou de rapport au politique. Il semblait néanmoins important de rappeler la connotation politique du discours de l'enquêtée car cela contribue à cerner son sentiment d'appartenance « aux petites gens » et d'abandon de la part du politique qui trouve un écho dans ses conditions matérielles d'existence.

Par ailleurs, ses propos ne forment pas nécessairement un tout cohérent : Béatrice a développé une rhétorique que l'on pourrait qualifier « d'anti-élites » - voire de conspirationniste - sur différents de sujets (attentats, vaccins etc.). Pour autant, elle explique avoir voté pour le candidat François-Xavier Bellamy (Les Républicains) lors des élections européennes de 2019. Ce genre de prises de position peut surprendre :

“Les opinions spontanées des membres des classes populaires sont souvent énoncées sous forme de vérités générales qui se contredisent sans que « la contradiction n'éclate » car ces idées ne sont jamais explicitées jusqu'au bout.”¹²⁵⁵

En ce sens, elle semble à la fois porter un regard très « désabusé sur la politique »¹²⁵⁶ et compter parmi les enquêtés les plus politisés et impliqués dans la vie politique et sociale locale.

Après avoir quitté l'entreprise familiale, elle poursuit son activité dans le commerce de produits alimentaires et entre chez un charcutier-traiteur. Lorsque cette entreprise met la clef sous la porte, au début des années 2000, Béatrice quitte la région parisienne pour Bordeaux. Elle enchaîne alors les contrats courts. Ceux-ci se font toutefois de plus en plus rares et, à l'issue d'un dernier contrat, Béatrice entre dans une longue période de chômage et ne parvient plus à « joindre les deux bouts ». C'est lors de cet épisode de dégradation de son niveau de vie qu'elle décide de se rendre à l'aide alimentaire pour la première fois. Cette expérience est caractéristique d'un certain déclassement puisque

¹²⁵⁵ Richard Hoggart, *op. cit.*, p.150.

l'enquêtée, qui a toujours été autonome économiquement et a toujours correctement gagné sa vie, se retrouve contrainte, en fin de carrière, de pousser la porte d'une association d'aide alimentaire. Ce déclassement se mesure surtout à travers des éléments matériels¹²⁵⁷ : Béatrice n'a pas de patrimoine et vit dans des conditions particulièrement précaires d'un point de vue matériel. C'est ce dont nous allons discuter dans la partie qui vient.

1. En 2019 : l'insuffisance des aides publiques

Le rôle des revenus de transfert¹²⁵⁸ est fondamental pour la sortie de la pauvreté des seniors et, plus généralement, des publics dépendant uniquement de l'État social. C'est notamment le cas lorsqu'il est impossible de compter sur un second salaire dans le foyer ou sur un revenu d'appoint :

« Le rôle de l'État est aussi important chez les travailleurs âgés, puisque c'est pour eux que la probabilité de sortie de pauvreté par le revenu personnel disponible – c'est-à-dire tenant compte de l'impôt et des transferts – est la plus élevée »¹²⁵⁹.

C'est le cas de Béatrice qui vit seule et ne peut donc pas compter sur des solidarités familiales (pas d'enfants ni de partenaire en emploi). Elle perçoit seulement des ressources de la part du guichet public et de l'association (aides ou colis).

Lorsque nous nous rencontrons, Béatrice n'a pas obtenu de contrat de travail depuis un long moment. Commençons par présenter ses ressources sur la période du 29 juin au 29 juillet 2019 :

Tableau 30. Ressources de Béatrice (29 juin au 29 juillet 2019)

Type de ressources	Montant (en €)
RSA (minoré)	487
APL	264
Chèque solidarité EDF	146
Amédée Alins	Colis (valeur approximative de

¹²⁵⁶ *Ibidem*, p. 183.

¹²⁵⁷ Henri Eckert, « Déclassement et hantise du déclassement », *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, no 188, 2014, pp. 87-108, p. 94.

¹²⁵⁸ Pierre Concialdi, « Pauvreté, précarité et chômage », *Spécificités*, n° 6, 2014, pp. 30 –43.

¹²⁵⁹ Pierre Joseph Ulysse et al., *op. cit.*, p. 127.

	65€)
TOTAL	897 € (+ colis)

Pendant la période d'enquête, Béatrice percevait (par ordre décroissant d'importance) le RSA (487 €), les APL (264 €), un « Chèque solidarité » (146 €) et, enfin, un colis alimentaire d'une valeur approximative de 65 €. Ses revenus monétaires s'élèvent donc à 897 €, la maintenant en-deçà du seuil de pauvreté à 60% du revenu médian situé à 1063 € (INSEE¹²⁶⁰, 2020). Il faut cependant garder à l'esprit que le chèque solidarité constitue une aide ponctuelle qui lui a été accordée lors de la phase d'enquête. Béatrice ne peut compter dessus pendant les autres mois de l'année et son niveau de vie habituel est donc encore bien inférieur au seuil de pauvreté mensuel pour une personne seule¹²⁶¹.

Par ailleurs, les APL sont versées directement au propriétaire : elles n'apparaissent donc pas concrètement sur son compte. Cette relation directe entre le guichet public et le propriétaire interdit tout jeu de trésorerie aux locataires qui pourraient être tentés de retarder¹²⁶² le paiement d'un loyer au profit d'une autre dépense¹²⁶³. Cette façon paternaliste d'administrer constitue en réalité une mise en ordre des finances d'un foyer de la part des pouvoirs publics, ou plutôt une mise en conformité du domestique avec des normes comptables. Accepter cette mise en conformité, c'est être un « administré ».

Béatrice connaît une trajectoire de pauvreté déjà identifiée par la littérature : un basculement progressif des dispositifs assurantiels de l'assurance chômage vers les filets de protection pour les plus pauvres¹²⁶⁴.

Les personnes sans emploi et peu qualifiées dans sa situation alternent contrats courts, intérim et périodes de chômage. Leur situation illustre le fait que l'emploi, dans ses formes « atypiques » contemporaines, n'agit plus comme un rempart contre la pauvreté. La dégradation des conditions de travail, les emplois précaires et les injonctions à se reconvertir pour travailler jusqu'à l'âge de départ à la retraite se traduisent souvent par des situations de pauvreté et, parfois, par une forme de déclassement. Leur situation suggère également l'insuffisance et l'inadaptation des mécanismes d'aide sociale à

¹²⁶⁰ Voir : Tableau de l'économie française, INSEE, 2020.

¹²⁶¹ Le seuil de pauvreté à 60% du revenu médian s'établissait à 1063 euros par mois en 2018. Voir : Fabien Delmas et Jorick Guillaneuf (INSEE), « En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent », Revenus et patrimoine des ménages, Insee, 2020.

¹²⁶² Camille François, *op. cit.*

¹²⁶³ Denis Colombi, *op. cit.*

¹²⁶⁴ Bruno Palier, *op. cit.*, 2008.

destination de ces personnes, souvent des femmes.

2. Constater le décalage : se réapproprier sa situation

Au cours des entretiens, Béatrice souligne régulièrement – mais sans pour autant s’apitoyer sur son sort – combien sa situation lui semblait plus enviable auparavant. Le fait de vivre sous le seuil de pauvreté est nouveau pour elle et caractéristique de sa fin de carrière. Voici comment l’enquêtée décrit sa nouvelle situation :

« Moi j’ai eu une jeunesse dorée, c’est ce que je dis et je me retrouve dans un petit truc comme ça... mais vous voyez dans quelle condition on vit avec les 480 euros qu’on touche ! »¹²⁶⁵.

Béatrice fait ici allusion au fait que le RSA est une allocation dite « différentielle »¹²⁶⁶, c’est-à-dire que son montant dépend par exemple du « forfait logement » qu’elle perçoit au titre des APL. Une décote d’environ 70€ est donc appliquée à son RSA¹²⁶⁷. Le budget disponible en est réduit d’autant. L’enquêtée souligne ici que le RSA est tout simplement insuffisant pour trouver un logement décent, payer ses factures et pouvoir manger et vivre comme elle le souhaite. Son jugement sur le changement de situation est exprimé en termes collectifs (« les 480 euros qu’on touche ») mais sa mise à distance des comportements déviants est individuelle : le faible montant du RSA ne lui donne pas une grande marge de manœuvre pour se faire plaisir. Elle tient toutefois à prendre ses distances avec les comportements jugés « déviants » (acheter et consommer de l’alcool) et les stigmates parfois associés aux « mauvais » comportements des personnes en difficulté :

« Moi je fais pas d’excès hein t’as vu y a pas d’alcool ici y a rien¹²⁶⁸ ! »¹²⁶⁹.

L’extrait ci-dessus témoigne d’une certaine conception du « bien dépenser », à l’aune des canons administratifs. En effet, la manière dont les administrés organisent leurs dépenses est soumise à une forte stigmatisation, surtout lorsqu’il s’agit de ressources assistantielles¹²⁷⁰. Aussi, l’enquêtée donne régulièrement des gages de littératie

¹²⁶⁵ Entretien n°7 du 30 août 2019.

¹²⁶⁶ Interview de Marie-Aleth Grard (présidente d’ATD Quart Monde) : « La grande pauvreté est héréditaire et n’est pas un accident de la vie » (19 octobre 2022, France Inter).

¹²⁶⁷ <https://www.mercipourlinfo.fr/aides-et-allocations/rsa/montant-du-rsa-comment-demander-laide-de-la-caf-340704#:~:text=Quelle%20que%20soit%20la%20situation,le%20niveau%20de%20l'allocation.>

¹²⁶⁸ Denis Colombi, *op. cit.*, 2020.

¹²⁶⁹ Entretien n°7 du 30 août 2019 avec Béatrice.

¹²⁷⁰ *Ibidem*.

financière¹²⁷¹ lors des entretiens et discussions informelles. Toutefois, cette discipline prônée et revendiquée ne s'oppose pas à l'idée de « bien vivre ». Au contraire, l'enquêtée rappelle souvent combien elle fait attention à ce qu'elle achète et aux produits qu'elle consomme. En ce sens, elle se réapproprie une partie des discours contre les « mauvais pauvres ». Selon une logique rappelant le retournement de stigmat, Béatrice insiste régulièrement sur le fait qu'elle sait comment gérer le peu de ressources dont elle dispose par opposition non seulement aux autres personnes percevant le RSA et « *dépensant leur argent n'importe comment* » mais surtout aux « politiques » qui gagnent bien plus qu'elle. C'est d'ailleurs cette critique issue de son expérience individuelle qui nourrit sa réflexion et encourage sa participation au mouvement des Gilets jaunes.

Ses réflexions sur ses conditions matérielles d'existence s'inscrivent dans une opposition eux/nous¹²⁷² plus générale : Béatrice oppose régulièrement les conditions de vie des décideurs politiques aux siennes. Cette opposition s'ancre dans une identité professionnelle très forte sur laquelle nous reviendrons dans le II qui suit.

B. Trouver des compléments

Quelques années avant notre rencontre, Béatrice a eu recours pour la première fois à l'aide alimentaire après une période prolongée de chômage ayant entraîné une baisse des revenus. Cette insuffisance des ressources explique le besoin de trouver des compléments, notamment auprès de l'association. En l'occurrence, elle s'inscrit dans un contexte économique particulier : le chômage des seniors et la difficulté à envisager une éclaircie à court et moyen termes.

1. Avoir recours à l'aide alimentaire : une nécessité, symbole du déclassement

¹²⁷¹ Concept selon lequel certains ménages ne disposeraient pas des compétences nécessaires pour effectuer des achats avec discernement tandis que d'autres effectueraient des choix éclairés. Voir : Luc Arrondel « Illettrisme financier et rationalité de l'épargnant sur le marché boursier », *Revue française d'économie*, vol. xxxvi, no. 2, 2021, pp. 39-82. Voir : <https://www.franceculture.fr/emissions/entendez-vous-l-eco/il-n-y-a-pas-de-petites-economies>

¹²⁷² Olivier Schwartz, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 13 septembre 2011.

Comme évoqué plus haut, Béatrice n'a jamais connu de situations de privations, encore moins lorsqu'il s'agit d'alimentation, puisque son environnement professionnel permettait d'assurer des salaires décentes et de nombreux « à-côtés » :

« Ça fait 21 ans que je suis là (...) quand j'étais à Paris non, j'ai jamais eu besoin [d'associations d'aide alimentaire] parce que j'avais du travail hein ! »¹²⁷³.

Le durcissement des conditions d'embauche dans son secteur est directement responsable des difficultés à maintenir son niveau de vie et à se nourrir. Voici comment l'enquêtée résume sa situation :

- « En fait moi y a 6 ans j'ai eu une baisse de revenus voilà... et c'est les services sociaux qui m'ont envoyée chez vous !

- Ah bon ? C'est la CAF ?

- Non, c'est une assistante sociale du CCAS. Et donc oui je suis venue pendant 3-4 mois hein pas plus ! Parce qu'après ça allait hein j'ai retravaillé (...) Là pareil j'ai une baisse de revenus donc voilà j'ai droit pendant 3 ou 4 fois [3 ou 4 passages] »¹²⁷⁴.

Comme le raconte l'enquêtée, une assistante sociale l'a envoyée auprès de l'association, le temps pour elle de retrouver un contrat d'intérim et de « *sortir la tête de l'eau* ». Ici encore, selon un jeu de navette, il arrive que le personnel du guichet public oriente les personnes en difficulté vers les associations alentour.

La nécessité de recourir à des associations d'aide alimentaire pour quelqu'un qui n'a jamais connu de difficultés à se nourrir correctement – loin s'en faut – revêt une portée symbolique particulièrement difficile à accepter et constitue un véritable symptôme du déclassement. Plus encore que les autres biens de consommation, l'alimentation cristallise et charrie une dimension symbolique très forte. Les produits alimentaires présentent donc un double intérêt sociologique : ils répondent à un besoin physiologique vital et relèvent, à ce titre, de l'intime. Paradoxalement, cet acte individuel ou familial est aussi une manière de se définir et se positionner dans la société dans son ensemble puisqu'il fait appel à tout une symbolique des goûts et des préférences¹²⁷⁵. Par conséquent, le fait de recevoir une aide alimentaire de la part d'une association permet à Béatrice de ne pas subir de privations mais la renvoie en même temps à sa position sociale.

Cette solution permet à Béatrice de se constituer des stocks de denrées à son domicile,

¹²⁷³ Entretien du 5 juin 2019 avec Béatrice.

¹²⁷⁴ Entretien du 15 mai 2019 avec Béatrice.

¹²⁷⁵ Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les Éditions de minuit, 1979, 680 p.

une sorte « d'épargne solide », gage de prévoyance¹²⁷⁶. Béatrice explique ainsi que le colis distribué en avril 2019 lui a permis de « *manger pendant huit jours* » (entretien n°1 du 15 mai 2019). Cette constitution d'une épargne solide se double d'un véritable savoir-consommer, présenté comme du « bon sens ». Ainsi, au cours des entretiens, l'enquêtée met en avant son sens de la mesure et du « savoir économiser » :

« Un produit qui est marqué au 12 mai, un produit frais, les gens ont peur de le manger le 13 parce qu'ils ont peur de mourir, faut leur expliquer ça... ils rentrent, ils mettent au frigo et même 5-6 jours après ils peuvent le manger quand même ! 4, 5 jours ! Un yaourt ça se garde. Dès qu'ils voient périmés, ils le jettent... ce qu'il faut c'est que leur frigo soit

(...)

Par contre il faut bien faire comprendre aux gens c'est que dans les produits frais, par exemple, moi j'ai eu des endives... Bah, les premières feuilles elles sont un peu abîmées mais ils les enlèvent ! Parce qu'ils disent "elles sont abîmées j'en veux pas !" ... Parce qu'ils sont pas habitués les gens ! Si un jour y a la guerre comment ils vont faire ? Moi j'ai enlevé les 3 4 feuilles devant je les ai cuites à la cocote et voilà ! Mais les gens ils réfléchissent pas hein... »¹²⁷⁷.

L'extrait ci-dessus témoigne d'une volonté de rupture avec le gaspillage alimentaire de la part de l'enquêtée qui privilégie la « débrouille ». Les pratiques visant à lutter contre le gaspillage alimentaire, généralement le fruit d'un choix individuel¹²⁷⁸, sont ici davantage contraintes par un contexte économique difficile. L'enquêtée intègre ces pratiques à un récit d'elle-même et de sa consommation qui trahit l'absence de véritable marge de manœuvre et ressemble davantage à un accommodement avec le réel, fruit d'une longue expérience professionnelle dans les métiers de bouche, qu'à une option de consommation.

2. Trouver d'autres sources de revenus pour faire face aux difficultés

Dans un épisode de Complément d'enquête diffusé en avril 2022 intitulé « *Les pauvres ça rapporte !* »¹²⁷⁹, les journalistes montraient comment certains ménages dans une situation économique difficile, avaient recours à des services dentaires (habituellement très onéreux) bon marché ou prenaient part à des expérimentations contre rémunération.

¹²⁷⁶ Ana Perrin-Heredia, « La gestion des comptes en milieux populaires : des catégories administratives désajustées par rapport aux pratiques », *Informations sociales*, no 182, 2014, pp. 30-38, p. 36.

¹²⁷⁷ Entretien du 15 mai 2019 avec Béatrice.

¹²⁷⁸ Bénédicte Bonzi, *op. cit.*, 2019.

Ces petites « combines » peuvent parfois présenter un danger pour l'intégrité physique de ces foyers (comme présenté dans ce même documentaire). Aussi, lors des entretiens, Béatrice explique plusieurs fois avoir eu recours à des astuces similaires, sans avoir mis sa vie en danger pour autant. A titre d'exemple, Béatrice prend aussi part à différents protocoles d'enquête pour lesquels elle est rémunérée :

« Moi vous savez je suis asthmatique de naissance (...) à Haut-Lévêque j'ai été payée deux fois 300 €. Ils m'ont fait tester les molécules pendant 3 mois. J'ai gagné 600 €. J'arrivais à 8h du matin, je sortais à 15h, ils me faisaient marcher, courir, marcher vite, marcher lentement. J'avais plein de trucs dans les mains partout sur le corps comme dans les films. C'est un pneumologue et un cardiologue avec deux infirmières. Ils m'avaient demandé si j'étais disponible, je leur ai dit oui et j'y vais une fois tous les trois mois pour ma capacité pulmonaire tout ça... »¹²⁸⁰.

Au cours des entretiens, elle évoque différents projets similaires lui permettant de faire des économies ou bien de gagner un peu d'argent de façon ponctuelle. Pour faire face aux dépenses importantes, Béatrice a, par ailleurs, eu plusieurs fois recours au « Crédit municipal » pour s'acquitter de sa taxe d'habitation. Ce système de prêt sur gage lui a permis de faire face à des « coups durs ». Elle raconte ainsi s'être défaite de plusieurs produits et objets de valeur en échange de liquidités pour pouvoir faire face à des factures :

« Quand j'ai quitté Paris on m'avait donné des grosses bouteilles, de grandes bouteilles de vin quoi ! J'ai été les vendre avenue Thiers chez les commissaires-priseurs : j'en ai tiré bonbon ! J'ai préféré que ce soient des collectionneurs qui les aient ! Qu'est-ce que tu veux que je boive ça moi ? Un château Angélys de 72... Les gens qui ont pas d'argent, faut qu'ils y aillent ! Ils sont pas perdus leurs bijoux et, en plus, leur contrat il est renouvelable ! Tu te rends compte ? Les intérêts c'est minime (...) Moi ça m'est arrivé... j'étais un peu gênée... j'ai des bijoux en or : une gourmette... j'ai une montre... J'ai un jonc avec un diamant et une grosse chevalière. J'avais plus d'argent... j'ai tout pris, j'ai été au crédit municipal ! j'ai déposé mes argents et mes bijoux. Ils te les pèsent tu vois y a une... balance comme ça voilà « 6 grammes, on peut vous prêter 200 ou 300 euros » ! voilà. Ils gardent tes bijoux dans un coffre... t'as un contrat qui dure six mois et dans six mois tu reviens. Voilà... »¹²⁸¹.

Le Crédit municipal n'est qu'un exemple des expédients auxquels Béatrice recourt pour pouvoir régler ses factures. Elle engage d'ailleurs souvent les autres bénéficiaires à faire de même et à se renseigner sur tout ce qui existe pour obtenir de l'aide. Sa connaissance

¹²⁷⁹ Voir : « Les pauvres, ça rapporte ! » Complément d'enquête, saison 7, épisode 9, diffusé le 14 avril 2022.

¹²⁸⁰ Entretien du 23 mai 2019 avec Béatrice.

¹²⁸¹ Entretien du 16 septembre 2019 avec Béatrice.

des différentes possibilités est impressionnante et montre qu'elle a eu recours à des solutions variées à diverses étapes de sa vie.

C. Une « vie dans les bottes » : la référence paradoxale aux conditions de travail antérieures

Le cas de Béatrice rappelle que le déclassement peut toucher tous les milieux sociaux. Penser ces parcours comme participant d'un phénomène de paupérisation de franges de la population déjà exposées s'avère intéressant. L'enquête auprès de tels publics de l'aide alimentaire permet de redonner de la visibilité à un phénomène souvent discret :

« Nous montrerons (...) que la fréquence accrue des déclassements sociaux est un phénomène social. Ajoutons à tout cela que les déclassés souffrent d'un déficit de visibilité : contrairement aux exclus (chômeurs, SDF), ils ne constituent pas un groupe facilement identifiable. En apparence, les déclassés sont des employés et des ouvriers comme les autres. Et pourtant, leur expérience est marquée d'une trace indélébile, celle de venir d'ailleurs, de plus haut, celle d'avoir, quelque part, échoué. »¹²⁸².

Comme le rappelle Peugny, le fait de passer d'une situation matérielle confortable à une autre traduit souvent un sentiment d'échec personnel. Chez Béatrice, ce sentiment alimente des réflexions politiques¹²⁸³. Il s'ancre dans un rapport à la fois très sensible et concret à la prospérité : la nourriture était omniprésente dans son quotidien (de son espace de travail à son domicile), elle doit aujourd'hui faire la queue auprès d'une association pour en obtenir.

La trajectoire de Béatrice illustre ce long processus de déclassement, qui est celui de nombreuses personnes peu ou pas diplômées de la même génération, nées au tournant des années 1960¹²⁸⁴.

1. Un travail rémunérateur, source de prestige et constitutif d'une identité professionnelle

¹²⁸² Camille Peugny, *Le déclassement*, Paris, Grasset, 2009, 173 p., p. 10.

¹²⁸³ Comme nous l'avons vu, cette impression d'injustice s'est matérialisée dans son soutien politique aux Gilets jaunes.

¹²⁸⁴ Camille Peugny, *op. cit.*

Béatrice le rappelle souvent, les opportunités d'emploi ne manquaient pas durant les premières décennies de sa carrière :

*« Nous quand on avait 20 ans on aurait pu planter dix employeurs, on en avait 350 qui nous attendaient... »*¹²⁸⁵.

Sa carrière dans le commerce du poisson, démarrée au début des années 1970, est effectivement marquée par l'abondance et l'intensité du travail. L'expérience professionnelle de Béatrice s'inscrit dans le modèle de l'entreprise familiale :

*« Le fils à ma sœur travaillait avec moi, il était apprenti, l'autre fils travaillait avec moi, la fille à mon frère travaillait avec moi... on était cinq de la même famille. Les poissonneries A****. A**** c'est nous à Paris. Elles ont commencé en 1887. Donc ça fait un paquet de temps. Tout le monde était dans le poisson chez nous, mes oncles, mes cousines. Moi j'ai huit cousines elles étaient poissonnières. »*¹²⁸⁶.

Cet environnement à la fois familial est présenté comme sécurisant pour l'enquêtée puisqu'il garantissait des perspectives professionnelles au quotidien : comme évoqué dans l'extrait ci-dessus, les plus anciens formaient les plus jeunes qui pouvaient par la suite intégrer l'entreprise familiale.

Son expérience professionnelle dans ce secteur est évoquée avec beaucoup de nostalgie et de fierté, tant pour les récompenses et distinctions décernées à l'entreprise et à son patron¹²⁸⁷ que pour le contact avec une clientèle aisée sur les marchés de riches banlieues parisiennes et l'approvisionnement de grands noms de la restauration et de la gastronomie¹²⁸⁸. L'enquêtée raconte notamment avoir servi des personnalités célèbres, notamment des politiques (« barons » de la droite, ministres et maires en visite sur les marchés), lorsqu'elle travaillait dans les Hauts-de-Seine. La fréquentation d'une clientèle appartenant aux franges les plus aisées de la population française est souvent présentée comme gage de la qualité de ses relations professionnelles antérieures.

Le contraste avec sa situation lors de la période d'enquête est alors très fort puisque les contrats précaires - en intérim - au sein d'entreprises et d'équipes qu'elle ne reverra pas ne produisent pas un tel sentiment d'appartenance ou de prestige. Ces contrats, nécessairement courts, s'avèrent difficilement compatibles avec l'idée « d'identité

¹²⁸⁵ Entretien n°5 du 23 juillet 2019 avec Béatrice.

¹²⁸⁶ Entretien n°2 du 22 mai 2019 avec Béatrice.

¹²⁸⁷ Notamment un « Bocuse d'Or » ou encore une distinction « Meilleur ouvrier de France » en 1994 qu'elle apporte lors d'un des entretiens.

¹²⁸⁸ En septembre 1994, son patron lui a délivré un certificat professionnel attestant de sa compétence dans le secteur. Ce certificat a aidé Béatrice à retrouver un emploi dans une entreprise renommée du secteur à la fin des années 90.

occupationnelle »¹²⁸⁹ (*occupational identity*) : le fait que le travail, source de prestige et de revenus confortables, devienne un élément constitutif de l'identité.

Ce sentiment est d'autant plus prégnant chez Béatrice qu'il peut être rattaché à une catégorie plus large : depuis sa naissance et en tant qu'employée, Béatrice a côtoyé le milieu des artisans et commerçants. Ces éléments sont autant de détails constitutifs de l'ethos de petit commerçant et se retrouvent dans ses positionnements politiques (en matière de fiscalité par exemple) ; par-delà la seule question des positionnements politiques, ils alimentent un sentiment de nostalgie - voire de refus de la situation contemporaine - qui se matérialise « *dans un passé idéalisé, reflet inversé du présent* »¹²⁹⁰. Sa trajectoire est toutefois différente des parcours de contre-mobilité qui ramènent « *l'individu à son milieu d'origine sans qu'il y ait eu réellement déclassement ni ascension sociale* »¹²⁹¹. Son parcours illustre plutôt une détérioration des conditions d'existence et montre la centralité du travail dans sa carrière comme dans le maintien de son niveau de vie.

2. Un travail intense dans un cadre familial protecteur

Pourtant, Béatrice souligne aussi la pénibilité des conditions de travail qu'elle a connues : les horaires, le travail de nuit et la dureté des tâches à effectuer. La description de son activité se fait ainsi selon un mode bien paradoxal puisque son récit est marqué tant par l'abondance que par l'intensité du travail :

*« Je rentrais les pieds en sang, surtout le vendredi-samedi, c'était des journées de ouf ! Le dimanche je me levais à 2h de l'après-midi. Et ouais parce que du coup vous êtes décalé quoi. Le samedi matin je faisais Brive. (...) Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : cinq [jours par semaine] ! (...) Avant, on n'avait pas la semaine de 35 heures. Moi, à 16 ans, on faisait 50-60h mais on était contents, on s'en foutait on avait le fric et à bouffer »*¹²⁹².

Dans l'extrait ci-dessus, l'enquêtée met en avant la dureté, à la fois physique et mentale, des journées de travail qui l'épuisaient : blessures physiques, fatigue, horaires à rallonge. Selon ses propres termes, Béatrice percevait une bonne « compensation » pour les efforts consentis. Ce terme englobe le salaire, les à-côtés (rémunération en nature ou

¹²⁸⁹ Guy Standing, *op. cit.*

¹²⁹⁰ Nonna Mayer, « Identité sociale et politique des petits commerçants (1966-1988) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°37, 1993. Les classes moyennes. pp. 69-80 , p.71.

¹²⁹¹ Nonna Mayer, « L'atelier et la boutique : deux filières de mobilité sociale », Serge Berstein éd., *Le modèle républicain*. Presses Universitaires de France, 1992, pp. 263-282.

« enveloppes¹²⁹³ »), le prestige mais aussi l'atmosphère presque familiale qui régnait sur le lieu de travail.

En dépit d'un rythme assez intense, Béatrice évoque ses souvenirs professionnels sur un air ému, en mettant notamment l'accent sur les relations de confiance avec sa hiérarchie :

« Si tu veux, on avait une fatigue physique mais on s'marrant, on buvait le café avec notre patron hein ! Le jour où ils nous ont imposé les 35h... bah les gens comme nous on était perdus ! Parce qu'on nous disait « Béatrice faut partir ! », nous notre génération c'est nous qui avons ouvert les prudhommes parce qu'on comprenait pas quand on nous disait de partir ! On jetait pas la marchandise ! (...) la cuisine elle fermait jamais, jamais ! S'tu veux nous on était fatigués physiquement mais on avait une compensation parce qu'on s'marrant et on aimait ce qu'on faisait ! on s'fendait la gueule... »¹²⁹⁴.

Cette relation de confiance avec la hiérarchie était la garantie de bénéficier de compensations non-déclarées pour les efforts fournis et de voir son contrat reconduit. Au cours des entretiens, Béatrice a ainsi raconté de nombreuses anecdotes¹²⁹⁵ où se mélangent registres familiaux, amicaux et professionnels. Les différents registres qu'elle emploie traduisent l'intensité de son parcours professionnel, ses affects et expliquent le vide ressenti aujourd'hui face à des contrats courts et des expériences professionnelles hachées.

Le départ pour Bordeaux à la fin des années 1990 marque un tournant dans sa vie professionnelle et personnelle. Plusieurs facteurs de précarité vont alors se conjuguer. En effet, elle ne bénéficie plus de la sécurité offerte par son réseau familial et ses connaissances pour trouver un emploi. Par ailleurs, les conditions de travail dans le secteur ont beaucoup évolué : machinisation, généralisation des emplois atypiques (contrats courts et intérim) et fort *turnover*. Enfin, la pratique courante des rémunérations par « enveloppes » (paiements en espèces, non déclarés) et en extras (plats cuisinés, poisson) la pénalise en fin de carrière puisqu'elle n'aura pas acquis un nombre d'annuités suffisant pour faire valoir ses droits à la retraite à deux ans de l'âge

¹²⁹² Entretien du 22 mai 2019 avec Béatrice.

¹²⁹³ Au cours des entretiens, Béatrice parle régulièrement « d'enveloppes » ou de « black » pour évoquer sa rémunération en espèces.

¹²⁹⁴ Entretien n°3 du 5 juin 2019

¹²⁹⁵ Elle évoque pêle-mêle des souvenirs avec Nicolas Sarkozy ou encore les époux Balkany mais aussi une arrestation par la police.

légal de départ. Nous allons à présent revenir sur ces aspects liés au niveau de vie.

D. Que signifie « bien gagner sa vie » ?

En dépit des dures conditions évoquées - beaucoup d'heures supplémentaires non déclarées et de journées à rallonge - Béatrice estimait gagner confortablement sa vie. Ses revenus étaient principalement composés du salaire, des primes et des « à-côtés » en nature (denrées et plats cuisinés donnés au personnel après la journée de travail).

1. Un salaire mensuel confortable

Pour en témoigner, l'enquêtée a apporté plusieurs documents de cet âge d'or professionnel qu'elle a commentés au cours des entretiens.

Figure 58. Bulletin de salaire (1997)

CODE	INTITULE	BASE	Taux	MONTANT	COT. PATRONAL
001	SALAIRE DE BASE	86,67		6.806,15	
100	HEURES TRAVAILLEES	86,67			
121	PRIME EXCEPTIONNELLE			10.890,55	
192	IND. COMP. CONGES PAYES			5.745,55	
	**** HEURES - BRUT ****	86,67		23.042,25	
500	MALADIE/DEPLAFONNE	29.042,25	5,600	1.291,49	3.320,96
501	VIEILLESSE/PLAFOND	13.989,59	6,550	916,92	1.141,14
570	SEC.SOC.ALLOC.FAM.TOTAL	29.042,25			1.245,36
581	TAUX ACCIDENT DU TRAVAIL	29.042,25			553,49
589	C.S.B.+PREV.NON IMPOS.	21.909,13	1,000	219,89	
590	C.S.B. / R.D.S	21.909,13	2,900	635,36	
600	RETRAITTE COMPLEMENTAIRE	23.042,25	3,500	807,18	1.210,77
700	ASSEDIC TRANCHE A	13.989,59	3,010	421,09	717,67
701	ASSEDIC TRANCHE B	9.072,66	3,600	326,62	477,22
710	F.N.G.S.	23.042,25			57,66
	TOTAL RETENUES	4.617,11			
	**** NET IMPOSABLE ****			19.080,46	

Pays par CHEQUE LE 31.03.1997 NET A PAYER : 18.445,10

CUMULS	BRUT	BRUT ABATTU	PLAFOND	BASE S.S.	NET IMPOSABLE
	35.874,55	35.874,55	26.801,89	26.801,89	29.380,26

DANS VOTRE INTERET, CONSERVEZ CE BULLETIN SANS LIMITATION DE DUREE

[En montrant des photos] « Là où j'ai passé ma vie [elle rit] ! Alors regarde bien la feuille de paie [figure 2] elle date de... 97 ! Tu vois ? Bon les heures... ils marquent ça mais c'était 5h du matin - 20h ! regarde bien ! « Prime exceptionnelle » : 10 890 [francs, soit environ 2200 euros aujourd'hui]. « Prime exceptionnelle » le mec il m'a BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

balancé 10 000 francs ! On est au mois de... c'était pour me remercier des fêtes de Noël ! Tu vois après il fait ses comptes... mais tu le vois ça aujourd'hui ? T'imagines un peu le salaire que j'avais ? »¹²⁹⁶.

Pour illustrer l'aisance financière liée à sa situation professionnelle antérieure, Béatrice a apporté son bulletin de salaire lors d'un entretien : pour le mois de décembre 1997, elle a perçu un salaire de base de 6406 francs (voir ci-dessus). Ce montant correspond à environ¹²⁹⁷ 1280 euros d'aujourd'hui et situe Béatrice non loin du salaire médian de l'époque¹²⁹⁸, une situation bien différente de celle qu'elle connaît lorsque nous nous rencontrons en 2018. A ce montant s'ajoute la prime comme Béatrice le fait elle-même remarquer pour illustrer son sentiment d'avoir, alors, bien gagné sa vie :

« Purée euh 18 000 francs euh... en 97 ça fait 3000 euros ! T'imagines ! (..) voilà ça tu vois ça existe plus maintenant ! parce qu'il savait hein [son patron d'alors] à 5h j'étais là et à 8h du soir j'étais encore là hein ! Evidemment je peux pas faire ça pendant 20 ans mais quand il a eu des numéros comme moi, t'inquiète ils se les arrachent les mecs ! »

(...)

« Voilà ça c'était en 97... alors quand tu vois un salaire de presque euh... 19000 francs en 97 (...) T'imagines ? Mais j'avais pas ça tous les mois quoi... Sinon j'avais un million¹²⁹⁹ plus le "noir" dans les enveloppes et je mangeais sur l'entreprise parce que j'avais l'autorisation ! T'imagines ! »¹³⁰⁰.

La rémunération exceptionnelle perçue pour le mois de décembre 1997 (18445 francs) correspondrait à environ 3800 euros¹³⁰¹ aujourd'hui et se situait bien au-dessus du salaire moyen ou médian du reste de la population¹³⁰². Son emploi suivant est évoqué sur le même mode : « Elle [sa patronne] me payait bien elle me donnait un million deux par mois (...). Avant l'Euro ça fait quoi ? ça fait 2 000 €. (Entretien n°2) ». Cet extrait d'entretien dit quelque chose du déclassement économique qu'elle a connu : celui-ci semble à la fois perceptible en termes de rémunérations mais aussi d'environnement de travail puisque l'enquêtée dit souvent regretter sa vie professionnelle passée.

¹²⁹⁶ Entretien du 5 juin 2019 avec Béatrice.

¹²⁹⁷ Voir : <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

¹²⁹⁸ Estimé à 8830 francs nets par mois. Voir <https://www.lesechos.fr/1998/10/la-moitie-des-salaries-a-temps-complet-gagnait-moins-de-8830-francs-net-en-1997-799830> (source : INSEE).

¹²⁹⁹ Anciens francs.

¹³⁰⁰ Entretien du 5 juin 2019 avec Béatrice.

¹³⁰¹ Voir : <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

¹³⁰² Voir : <https://www.lesechos.fr/1998/10/la-moitie-des-salaries-a-temps-complet-gagnait-moins-de-8830-francs-net-en-1997-799830#:~:text=En%201997%2C%20les%20salari%C3%A9s%20des,net%20des%20salaires%20de%201%20%25.>

2. Les aspects qualitatifs du niveau de vie : l'expérience sensible du déclassement

Cette mobilité sociale descendante est aussi visible dans le rapport aux aspects non monétaires du niveau de vie. Dans le cas de Béatrice, ce déclassement s'observe, symboliquement, dans le rapport aux produits alimentaires : l'enquêtée, qui n'a jamais manqué de rien et a toujours été entourée par les « *bonnes choses* » doit paradoxalement se rendre dans une association d'aide alimentaire pour manger à sa faim.

L'alimentation, entendue comme objet de richesse, occupe une place centrale dans la vie de l'enquêtée. Grâce à ses emplois successifs dans le commerce de détail de poisson et à sa famille, elle n'a jamais connu de manque si bien que les produits alimentaires agissent comme un étalon à l'aune duquel elle évalue son changement de situation. Béatrice insiste sur le fait que, dans sa jeunesse, elle a « *toujours vu le frigo et les placards pleins à craquer* » puisque, au-delà de son aspect purement rémunérateur, l'emploi dans le secteur du commerce alimentaire permettait de se procurer des ressources complémentaires :

« Je me rappelle, je ramenaient chez mes parents du raisin, des pommes, des fruits. Le poisson non, puisque papa ou mon frère en ramenaient. Mais quand j'allais faire des extras chez les autres poissonniers, "tiens tu donneras ça à ta mère". Il y en avait plein le frigo, plein la maison. Ma mère on lui ramenait des têtes de veau, des têtes de porc et elle faisait le pâté. Vous vous rendez compte ? Ma mère elle a jamais acheté quelque chose de tout cuisiné ! On était sept, huit, dix, à manger tous les jours à la maison quand mon frère a commencé à fréquenter, mes autres sœurs aussi, mais c'était comme ça... Le poisson était beaucoup moins cher à l'époque... »¹³⁰³.

Cette partie de sa vie est décrite comme une sorte d'âge d'abondance où les à-côtés liés au travail permettaient d'assurer une forme d'aisance matérialisée par des repas copieux et de grandes tablées. Béatrice met en balance cette époque avec la situation d'aujourd'hui :

« Qu'est-ce que y avait à manger à la maison... Maintenant des fois les gens le 20 du mois ils ont plus de fric ! Y a quelque chose qui va pas ! »¹³⁰⁴.

L'alimentation agit ici comme un bien de consommation symbolique¹³⁰⁵ dont la raréfaction entérine le processus de déclassement que connaît l'enquêtée. Elle

¹³⁰³ Entretien du 22 mai 2019 avec Béatrice.

¹³⁰⁴ Entretien du 30 août 2019 avec Béatrice.

¹³⁰⁵ Jean Baudrillard, *op. cit.*, 1970.

correspond aussi à un coût dans son budget actuel puisque ces « à-côtés » ont disparu avec le changement d'employeur.

3. Loisirs : les vacances et sorties en famille

Au-delà de l'alimentaire, d'autres éléments marquent un changement de situation. Béatrice a grandi dans une famille nombreuse en banlieue parisienne et dit ne pas avoir connu de situations de privation ou de difficultés particulières : « *J'ai un frère de 70 ans et deux sœurs qui sont au milieu, moi je suis la dernière mais on a manqué de rien c'est pour ça on voit la différence avec la vie de maintenant* »¹³⁰⁶. Pourtant, pendant son enfance, sa famille ne disposait que d'une seule source de revenu :

*« Nous, notre mère a jamais travaillé, on était quatre à la maison, y avait que papa ! Moi je partais en vacances en février, à pâques au mois d'août, ils m'ont tout payé mes parents... maintenant c'est plus possible on le voit »*¹³⁰⁷.

L'enquêtée oppose ses conditions de vie passées à celles qu'elle connaît aujourd'hui, suggérant une détérioration. En effet, dans sa jeunesse, la configuration familiale et le fait de n'avoir qu'un parent sur le marché de l'emploi n'ont pas empêché Béatrice et ses frères et sœurs de partir en vacances ou de pratiquer des loisirs que l'on pourrait croire réservés à d'autres milieux sociaux comme les sports d'hiver :

*« Moi dans ma jeunesse, j'ai fait beaucoup de sport. Je voulais être monitrice de ski et puis ça s'est pas fait. A sept ans, j'avais trois étoiles et j'aurais bien voulu continuer. (...) J'ai fait du judo, j'ai fait du patinage, j'ai fait du ski beaucoup beaucoup... et le vélo, la marche à pied, la randonnée... »*¹³⁰⁸.

En faisant la comparaison avec le niveau de vie qu'elle a connu dans son enfance, notamment en termes de loisirs, Béatrice met en lumière l'écart avec sa situation actuelle. Les changements dans sa situation professionnelle et familiale - intimement liées nous l'avons vu – ont, de fait, limité les sorties et vacances au ski. Béatrice présente ces changements comme le fruit de choix personnels, d'une ascèse gage de responsabilité. Ils s'inscrivent pourtant bien dans une nouvelle réalité économique qui laisse peu de marge de manœuvre à l'enquêtée. Lorsque nous nous sommes connus, Béatrice n'était plus partie en vacances depuis longtemps. Ses sorties et sa vie sociale

¹³⁰⁶ Entretien du 22 mai 2019 avec Béatrice.

¹³⁰⁷ Lorsqu'elle reconstitue ses souvenirs, Béatrice ne dit pas avoir souffert de privations, même au sein d'une famille relativement nombreuse. Entretien du 15 mai 2019 avec Béatrice.

¹³⁰⁸ Béatrice met elle-même en balance son expérience professionnelle d'alors avec les conditions qui lui sont proposées aujourd'hui. Entretien du 22 mai 2019 avec Béatrice.

étaient surtout liées aux apéros Gilets jaunes organisés autour de Bordeaux et rassemblaient beaucoup de personnes dans sa situation¹³⁰⁹.

E. Dégradation des conditions d'emploi, de logement et des niveaux de revenus : documenter le déclassement

Après une première moitié de carrière bien remplie, assurant un bon niveau de revenu et une certaine sécurité, Béatrice connaît désormais une situation caractérisée par plusieurs marqueurs de pauvreté. Ces changements tiennent en grande partie aux évolutions du marché du travail.

1. Le mal-logement

Nous l'avons vu dans le chapitre 5, le mal-logement constitue un important marqueur de pauvreté pour les bénéficiaires du Secours populaire. L'association distingue entre « logement stabilisé » et « logement instable » pour organiser son travail et la remise du colis alimentaire¹³¹⁰.

Béatrice dispose d'un logement « stabilisé » et d'un contrat locatif en règle, mais l'état de ce dernier n'en est pas moins dégradé. Comme nous allons le voir, cet appartement présente plusieurs défauts graves, caractéristiques du mal-logement, notamment : une façade très dégradée, un mauvais état général, une installation électrique dégradée, des infiltrations d'eau, des signes d'humidité sur les murs. Selon la Fondation Abbé Pierre¹³¹¹, ces défauts graves ont « *des conséquences potentielles* » sur la santé ou la sécurité des ménages occupant ces logements¹³¹². Béatrice prévoit donc de quitter son logement qu'elle occupe depuis le 17 septembre 1997¹³¹³ pour partir en Bretagne, dans

¹³⁰⁹ Cet aspect n'a pas été développé dans ce travail de recherche puisqu'il renvoie à d'autres objets d'étude comme la socialisation par le militantisme, la politisation et les mouvements sociaux. D'autres chercheurs se sont emparés de ces questions spécifiquement, voir notamment : Pierre Blavier, *Gilets jaunes, la révolte des budgets contraints. La révolte des budgets contraints*. Presses Universitaires de France, 2021, 240 p. ; Magali Della Sudda et Christine Guionnet, « Chapitre 15. Nuit Debout, Gilets jaunes : quoi de neuf à l'horizon des mouvements sociaux ? », Thomas Frinault éd., *Nouvelle sociologie politique de la France*. Armand Colin, 2021, pp. 203-214.

¹³¹⁰ Voir le travail de définitions sur les catégories indigènes (partie 2).

¹³¹¹ Voir rapport *L'état du mal-logement en France 2022*, p. 260-261.

¹³¹² Voir 27^{ème} rapport sur le mal-logement de la Fondation Abbé Pierre.

¹³¹³ Entretien du 25 juin 2019 avec Béatrice.

un port de pêche¹³¹⁴.

La vétusté du logement

Le mauvais état général de l'appartement est une source de conflit entre la locataire et le propriétaire qui ne souhaite pas faire les travaux de rénovation nécessaires. Ainsi les équipements électriques n'ont pas été remplacés depuis longtemps :

« Moi il m'arrange quand il veut [le propriétaire] : t'as vu les radiateurs ils datent ! Ils sont vieux ! Ils ont 22 ans, ils étaient là quand je suis arrivée ! Même l'évier, il est ratiboisé de partout ! Tu vois ? Si ! Les plaques : ils les ont changées deux trois fois ! »¹³¹⁵.

Les murs présentent des problèmes d'étanchéité et d'isolation : on aperçoit des tâches d'humidité et les revêtements muraux s'effritent. De plus, le disjoncteur est en mauvais état et mal isolé de sorte que de l'eau a fini par s'infiltrer dans le coffret du disjoncteur lors d'un dégât des eaux mettant Béatrice directement en danger. Elle a dû évacuer en urgence deux ans auparavant :

« Y avait le mur là-haut qui s'effondre ouais... c'est pourri ! Là-haut y a encore la pierre, de l'ancienne pierre. J'voyais l'eau là et tout a pété ! Y avait de la fumée qui sortait de là hein ! Mon frère il me dit "Béatrice casse-toi !" » (...) C'est pas aux normes ! Ouais y a des trucs là l'électricité et l'eau : il faut être aux normes parce que les gens ils peuvent mourir ! » (...) « J'ai eu un dégât des eaux y a deux ans, il voulait rien faire... [le propriétaire] Il me dit "je ferai les travaux quand vous partirez" je lui ai dit mais "vous rigolez ou quoi ?", ça a fini en conciliateur de justice ! J'ai gagné ! »¹³¹⁶.

Béatrice a fini par obtenir de son propriétaire qu'il réalise quelques travaux de rénovation de l'installation électrique à la suite de ces événements qui auraient pu être tragiques. Un revêtement parquet (figure 4) à également été posé.

¹³¹⁴ Cela explique que ses affaires soient rangées dans des valises. Trois ans après, Béatrice n'a toujours pas déménagé.

¹³¹⁵ Entretien du 30 août 2019 avec Béatrice.

¹³¹⁶ Entretien du 30 août 2019 avec Béatrice.

Figure 59. Le disjoncteur de Béatrice (2019)



L'histoire racontée par l'enquêtée fait écho aux accidents domestiques¹³¹⁷ qu'ont connu de nombreux ménages précaires en raison de conditions de logements insalubres. Elle rappelle que les personnes en situation de pauvreté sont surexposées à ce genre d'accidents domestiques¹³¹⁸.

Enfin, la salle de bain, située derrière le coin cuisine, est très étroite et dégradée. Les deux fois où je suis allé chez elle, les lumières ne fonctionnaient plus¹³¹⁹ :

¹³¹⁷ Jeanne Lazarus, *op. cit.*

¹³¹⁸ Fondation Abbé Pierre, *L'état du mal-logement en France* 2022.

¹³¹⁹ Les photos ont donc été prises avec le flash du téléphone.

Figure 60. La salle de bain : la lumière cassée (juin 2019)



Cette partie de l'appartement, tout en longueur (le lavabo, la douche et les WC sont en enfilade) et sans fenêtre, montre des traces d'humidité sur les murs. Béatrice y a entassé toutes sortes d'objets pour ne pas encombrer la pièce à vivre tant et si bien qu'il est compliqué d'y circuler. L'absence de séparation formelle avec la pièce à vivre suggère qu'elle n'a pas l'habitude d'accueillir du monde chez elle.

L'exiguïté du logement

Ses APL (264 euros) sont versées directement à son propriétaire tous les mois et couvrent la quasi-intégralité de son loyer (269 euros). Si Béatrice se dit heureuse de l'aide qu'elle perçoit pour payer son loyer, elle déplore toutefois l'étroitesse et la vétusté du logement : elle n'a pas de chambre et dort sur un canapé clic-clac dans l'unique pièce à vivre.

Le logement, situé au rez-de-chaussée, est éclairé par une seule fenêtre qui donne directement sur une grande artère bruyante où passent beaucoup de voitures. L'appartement est situé le long du couloir d'entrée de l'immeuble, ce qui est une source de tensions car ses voisins font beaucoup de bruit et que le hall d'entrée – le long du

mur où se trouve son lit - devient, à intervalles réguliers, un lieu de trafic où « tout s'entend ».

Figure 61. La pièce à vivre du studio (juin 2019)



Cet appartement de moins de 20m² ne dispose que d'une pièce à vivre qui sert à la fois de chambre, de salon et de cuisine. Au moment de ma première visite, il n'est pratiquement pas aménagé (pas de décorations, tableaux, photos) et semble avant tout réduit à son aspect fonctionnel. Béatrice est d'ailleurs tous les jours sur son vélo en ville ou autour de Bordeaux et dit passer peu de temps chez elle. Ce type de logement correspond habituellement à ceux occupés par des étudiants, de manière temporaire, plutôt qu'à un logement pour une personne approchant de la retraite. Le manque de confort et l'exiguïté sont une source de tracas pour l'enquêtée qui ne peut songer à quitter son logement pour quelque chose de plus grand car elle n'en a pas les moyens.

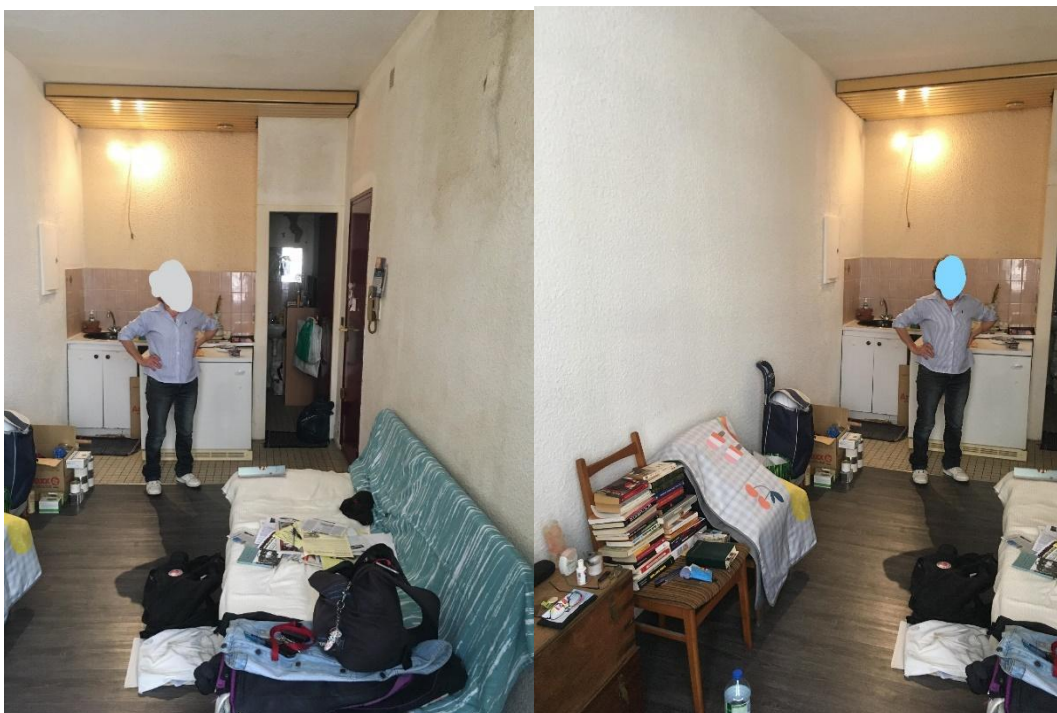
Béatrice possède peu de mobilier et, plus généralement, peu d'affaires, lesquelles occupent une part importante de l'espace disponible et soulignent son étroitesse. L'appartement ne compte d'ailleurs pas d'espaces de rangement aménagés. Lors du

septième entretien du 30 août 2019, dans le cadre de l'enquête d'inspiration ethnocomptable, nous avons fait un rapide inventaire de ce que possède l'enquêtée :

« Tout est là : 1...2...7 et 8 valises, j'ai 8 valises ! Et 10 cartons de bouquins... Voilà, ça c'est les papiers importants de retraite, les feuilles de paye, je les archive toutes, ouais je garde tout. Bon ça c'est une TV avec la TNT mais y en a encore une autre là-bas... (...) le canapé. J'ai des gros anoraks mais c'est surtout le linge et... le plus important c'est le linge. J'ai aussi encore des livres et des médicaments. »¹³²⁰.

A ceci, il faut ajouter son vélo dont elle se sert quotidiennement¹³²¹ et qui occupe beaucoup de place dans l'appartement. Le peu d'affaires dont elle dispose traduit en réalité le manque d'équipement de son logement et, en filigrane, la faiblesse du patrimoine de Béatrice : elle n'a ni voiture, ni ordinateur, ni lave-vaisselle, ni lave-linge ce qui constitue autant de marqueur(s) de pauvreté (voir figure 62 ci-dessous).

Figure 62. La pièce à vivre, la cuisine et, au fond, la salle de bain (juin 2019)



Les produits alimentaires occupent tout l'espace disponible dans les quelques rangements de la cuisine, le frigidaire et le congélateur. Certains sont disposés dans des cartons en prévision du déménagement prochain (sucre, sel, poivre etc.). Pour faire la liste des produits alimentaires, Béatrice ouvre son frigidaire et son congélateur :

¹³²⁰ Entretien du 30 août 2019 avec Béatrice.

¹³²¹ Tout comme Hédi et John. Plusieurs enquêtés ne disposant pas de voiture se servent du vélo tous les jours pour leurs déplacements.

- « Alors le frigo : un poivron, un avocat, une portion de fromage roquefort, trois sachets d'abricots séchés, trois boîtes de thon à la tomate, une boîte de haricots rouges au poisson, deux boîtes de pâté... la mousse de canard, des filets de maquereaux, mousse de canard encore une ! 500 grammes de beurre demi sel breton, 3 boîtes de thon à la tomate, une gâche vendéenne et une deuxième là ; encore un filet de maquereau ; après des croissants bio mais ceux-là je les ai pas achetés on me les a donnés parce que la date elle était passée... alors ils ont eu peur ; de l'huile au piment, confiture de citron, du fromage, un demi fromage frais ; de la sauce vinaigrette ; 1, 2 3, 4 5 navets, 1 gros oignon, 1 sac de haricots verts et deux courgettes alors tu vois je peux mourir de faim moi j'ai de quoi ! Moi je peux me faire à bouffer, j'te le dis ! Alors après le congélo on y va : 1, 2, 3, 4, 5 côtes de porc, 1 pain entier, après encore une petite côte de porc et après encore une côte de porc alors après [elle compte] ça fait 10 côtes de porc. Après : côtes d'agneau ; une autre côte de porc ; ça c'est le poisson de chez vous le colin, il m'en reste deux ; et encore des côtes de porc : 1, 2, 3 ! »¹³²².

Béatrice ironise sur le fait que son réfrigérateur soit plein. Elle dispose en effet de types de produits très variés. Certains parmi ceux listés ci-dessus lui ont été donnés (croissants bio périmés). Il faut toutefois remarquer qu'une part très importante des denrées entreposées provient de distributions alimentaires du SPF : toutes les conserves, boîtes ainsi que le poisson surgelé. La constitution de stocks congelés fait partie des pratiques alimentaires et budgétaires des ménages connaissant des difficultés financières¹³²³. Elle permet à Béatrice d'être certaine d'avoir toujours un plat à base de protéines à manger (voir partie b suivante).

¹³²² Entretien du 30 août 2019 avec Béatrice.

¹³²³ Ana Perrin-Heredia, *op. cit.*, 2014.

Figure 63. L'espace cuisine : l'évier, deux plaques de cuisson électriques, frigo et congélateur (juin 2019)



De fait, la quasi-totalité des biens entreposés sont des produits alimentaires. Le frigo et le congélateur, de petite taille, sont « pleins à craquer » car Béatrice congèle énormément de denrées et les consomme bien après leur date de péremption comme expliqué dans l'extrait d'entretien ci-dessus.

Symboliquement, la nourriture occupe une superficie importante et la quasi-totalité des quelques espaces de rangement. Le rythme des repas et la provenance des articles stockés rappellent toutefois l'univers de l'aide alimentaire et la situation dans laquelle se trouve l'enquêtée.

2. Les changements dans l'alimentation

Contrairement à Hédi, Béatrice ne saute pas de repas et ne se prive pas : elle mange tous les midis et tous les soirs et tâche de suivre les recommandations nutritionnelles.

La composition des repas : l'aide associative au centre des menus

Pour les besoins de l'enquête, Béatrice a noté la composition de ses repas que nous allons reproduire ici pour la période du 23 juin au 23 juillet (tableau BR1). Cette

retranscription n'est pas exactement fidèle puisque certains repas « manquent » (par exemple les 27 et 28 juin 2019). Ils correspondent à des invitations chez des amis dans le cadre des mobilisations des Gilets jaunes auprès desquels elle s'investit beaucoup.

L'enquêtée n'a pas indiqué le prix unitaire de chaque article, il est donc impossible de distinguer entre denrées alimentaires et produits d'entretien. Toutefois, les montants rapportés donnent une idée des types de dépense effectuées par l'enquêtée sur cette période. Penchons-nous sur les menus pour le mois d'enquête :

Tableau 31. *Menus consommés par Béatrice (du 23 juin au 23 juillet)*

Date	Repas	Provenance des ressources	Commentaires de Béatrice dans le carnet
23/06/2019	Midi : œufs durs, salade, fruits		
	Soir : lasagnes au saumon, salade, fruits	SPF	
24/06/2019	Midi : côtes de porc poêlée, haricots verts, fruit		
	Soir : poisson ratatouille, fruit, gâteaux		
25/06/2019	Midi : omelette, salade, fruits		
	Soir : haricots verts poêlés, salade, fruits		
26/06/2019	Midi : thon en boîte, riz, fruits	Stock SPF	
	Soir : maquereaux en boîte, riz, salade, fruit	Stock SPF	
27/06/2019	X	X	« Absente, invitée »
28/06/2019	X	X	Invitée (GJ)
29/06/2019	Midi : poisson, riz, fruit	Stock SPF	
	Soir : raviolis, salade, fruits	Stock SPF	
30/06/2019			« Absente invitée »
			Invitée (pique-nique GJ)
01/07/2019	Midi : œufs durs, salade, fruits		
	Soir : poulet basquaise, salade, fruits	SPF	
02/07/2019	Midi : haricots au beurre, salade, fruits		
	Soir : poisson, riz, salade, fruits		
03/07/2019	Midi : pâtes au beurre, salade, fruits		
	Soir : thon en boîte, tomate, riz, fruit	SPF	
04/07/2019	Midi : gratin de poisson, salade, fruits	SPF	
	Soir : haricots verts, œufs durs, salade, fruits		
05/07/2019	Midi : omelette, salade, fruits		
	Soir : maquereaux, tomate, riz, fruits		
06/07/2019	Midi : pâtes sauces tomate, fruits	SPF + courses	

	Soir : viande grillée, haricots verts, fruits		
07/07/2019			<i>Invitée au piquenique GJ</i>
08/07/2019	Midi : poulet froid, salade, chips		<i>Restes du piquenique GJ</i>
	Soir : ratatouille, salade, fruits	SPF	
09/07/2019	Midi : poulet froid, tomate, salade		<i>Restes du piquenique GJ</i>
	Soir : œufs durs, salade, fruit		
10/07/2019	Midi : pâtes au râpé, salade de fruits		
	Soir : viande grillée, flageolets, fruits		
11/07/2019	Midi : choucroute en boîte, fruits	SPF	
	Soir : omelette au râpé, crème au chocolat	Stock de courses + SPF	
12/07/2019	Midi : raviolis, salade, fruits	SPF	
	Soir : ratatouille en boîte, salade, fruits	Stock de courses + SPF	
13/07/2019	Midi : pâtes au jambon, fruits	Stock	<i>"Congélateur"</i>
	Soir : purée au râpé, fruits	Stock de courses + SPF	
14/07/2019			<i>Invitée piquenique GJ</i>
15/07/2019	Midi: poulet, chips, tomates	Restes	<i>Piquenique GJ</i>
	Soir : fromage, chorizo, salade, riz, gâteaux	Restes	<i>Piquenique GJ</i>
16/07/2019	Midi : salade, chorizo, chips, fromage, gâteaux, tomate	Restes	<i>Piquenique GJ</i>
	Soir : fromage, chorizo, salade, riz, gâteaux	Restes	<i>Piquenique GJ</i>
17/07/2019	Midi : thon en boîte à la tomate, riz, fruits	SPF	
	Soir : ?	?	<i>Invitée</i>
18/07/2019	Midi : thon à l'huile de tournesol, riz, fruits		
	Soir : pâtes au fromage, salade, fruits		
19/07/2019	Midi : poisson poché, riz au beurre, fruits	SPF	
	Soir : viande poêlée, petits pois, fruits	SPF	
20/07/2019	Midi : piquenique	?	<i>Invitée piquenique GJ</i>
	Soir :	?	<i>Restes piquenique GJ</i>
21/07/2019	Midi : gratin de poisson, épinards, salade, fruits	SPF	
	Soir : ratatouille en boîte, salade, fruits	SPF	
22/07/2019	Midi : viande poêlée, haricots verts, fruits	SPF	
	Soir : flageolets au beurre et à l'ail, salade, fruits	SPF	
23/07/2019	Midi : œufs durs, salade, fruits	Stock de courses + SPF	
	Soir : pâtes au fromage, salade, fruits		

La plupart des menus comprennent un ou plusieurs produits provenant du colis alimentaire distribué par le SPF : poulet basquaise, conserves de ratatouille, petits pois,

de flageolets ou de haricots verts, raviolis, crème au chocolat, filets de maquereaux, thon à la tomate ou encore lasagnes de saumon et épinards etc. D'autres articles provenant d'achats en supermarché sont détaillés dans le carnet et complètent le menu : fruits, yaourts, etc. Son alimentation est relativement variée et implique toujours au moins une source de protéines (œufs, poisson ou viande), laquelle provient presque toujours du colis remis par le Spf. Or, les « bonnes pratiques alimentaires » en matière de nutrition sont socialement réparties¹³²⁴ et le manque de moyens se traduit souvent par un manque de diversité dans les repas consommés¹³²⁵. Ce point mérite d'être noté car il contredit une idée reçue sur les ménages en situation de précarité et souligne l'importance du travail effectué par une association comme le SPF. L'enquêtée est en effet au fait des recommandations en matière de nutrition : elle varie les sources de protéines et de vitamines. Dans le cas de Béatrice, ce goût du bien-manger et le soin qu'elle y porte tiennent sans doute à son expérience professionnelle et une sorte d'ethos des métiers de bouche. Il faut toutefois remarquer le manque de produits frais consommés dans ses repas. Ces produits sont souvent absents des menus des ménages à faibles revenus en raison de leur prix élevé¹³²⁶. Par ailleurs, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, la part qu'ils représentent dans le colis du SPF est aussi limitée puisqu'il s'agit souvent de produits donnés par les grandes surfaces arrivant à expiration et qu'il est difficile de conserver.

Ce type de données permet d'illustrer très concrètement l'importance du SPF dans le quotidien d'une bénéficiaire qui n'est pourtant pas confrontée aux mêmes difficultés que les enquêtés évoqués dans le chapitre précédent.

L'aide dispensée permet d'éviter les situations de privation mais aussi d'encourager la socialisation des bénéficiaires puisque - à défaut d'aller au restaurant avec des amis - Béatrice participe à de nombreux pique-niques préparés avec les produits du SPF. En ce sens, l'aide dispensée lutte contre l'isolement et la désaffiliation en permettant aux bénéficiaires d'avoir de quoi prendre part à des sorties.

Les achats complémentaires

Fidèlement à la démarche ethnocomptable dont s'inspire cette recherche, il faut aussi se

¹³²⁴ Thibaut de Saint Pol, « Corpulence, normes et inégalités sociales », *Lettre scientifique du Fonds français alimentation santé*, n° 11, 2013.

¹³²⁵ Dominique Paturel et Willy Pelletier, « *Ce soir, on mange quoi ?* », Fondation Copernic éd., Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants. La Découverte, 2019, pp. 853-863.

pencher sur les dépenses. Voici, pour la même période la liste des achats et dépenses effectués par Béatrice sur 30 jours :

Tableau 32. *Dépenses de Béatrice (23 juin – 23 juillet 2019) :*

Date	Dépenses	Montant	Commentaires (lieu de l'achat/provenance)
23/06/2019	<i>Eau, fromage, œufs, fruits, pain</i>	11 euros	Carrefour
25/06/2019	<i>6 litres d'eau, lessive, œufs, Mir pour la vaisselle, chocolat noir, fruits, salade</i>	17 euros	Carrefour
05/07/2019	Loyer	269 euros	5 euros seulement après réception des APL
09/07/2019	<i>Fromage râpé, fromage, eau, fruits, citrons, salade, Mir vaisselle, pain</i>	21 euros	Carrefour
18/07/2019	<i>Eau, beurre, citrons, fruits, fromage, salade</i>	15 euros	Carrefour
19/07/2019	Recharge téléphonique	2,50 euros	EMMAÜS connect : "je paye que 2,50 au lieu de 15"
23/07/2019	<i>Œufs, eau, mir vaisselle, fruits, chocolat noir, salade</i>	19 euros	

Regardons plus particulièrement les dépenses effectuées en grande surface : il s'agit de dépenses d'ordre alimentaire, de produits d'hygiène et d'entretien. Le total de ces dépenses s'élève à 83 euros, soit un peu moins de 10% des ressources perçues le 5 juillet 2019 (897 euros de RSA, APL et chèque énergie). Il faut d'ores-et-déjà remarquer que, contrairement à John dont il sera question dans la partie qui suit, les achats en supermarchés sont relativement espacés dans le mois (parfois une dizaine de jours) et

¹³²⁶ *Ibidem.*

semblent répondre à besoin spécifique.

Les produits d'entretien (liquides vaisselle, lessive) font souvent défaut dans le colis alimentaire et sont donc achetés en complément (notamment lors de campagnes de promotion). Il s'agit souvent de produits aux prix plutôt élevés que l'on retrouve par conséquent dans les achats relevés par l'enquête budget.

Parmi les produits alimentaires achetés, on trouve surtout de quoi compléter le repas plutôt que des plats principaux en tant que tels (pas de plats cuisinés ou de surgelés) ce qui confirme que l'essentiel du repas est constitué des stocks effectués à partir de ce qui est remis par le Secours populaire. L'enquête budget montre, en effet, que les achats dans les supermarchés sont très limités : seulement 36,80 euros entre le 23 mai et le 23 juin 2019 répartis en sept occurrences et n'excédant pas 11 euros. Il s'agit de produits non essentiels mais que Béatrice met un point d'honneur à se procurer pour veiller à rester en bonne santé : fruits, œufs, etc.

L'enquêtée achète également beaucoup d'eau de source et prête autant d'attention à son alimentation qu'au fait de ne pas trop dépenser :

« - Moi je mange beaucoup de salades, de fruits, avec du pain. Tu vois [en montrant le carnet] ? Les fruits j'en prends plein. « Sardines » j'avais des boîtes et en bas [au SPF] j'avais eu les maquereaux, filets de maquereaux tu vois « courses, courses, courses » [en montrant le carnet]

- Je vois. Du coup t'arrives à mettre de côté non ?

- Là il m'en reste ! Là il me reste quoi... 200 euros tu te rends compte ? On est le combien là ? Tu vois moi je flambe pas hein... et j'ai payé mon eau... et mes 5 euros de loyer ! Ben oui, parce que quand on a des petites ressources comme ça, faut pas flamber quoi ! Faut que les gens travaillent avec leur tête parce que sinon...

- Ah ouais du coup il te reste 200 euros et t'épargnes 200 euros tous les mois ?

- Euh non là c'est la première fois que ça m'arrive. »¹³²⁷.

Béatrice explique ainsi parvenir à faire des économies¹³²⁸ en achetant relativement peu et seulement des bonnes choses pour la santé. Parmi toutes ces dépenses, seules deux ne concernent pas les produits alimentaires ou d'entretien : il s'agit du paiement du loyer (269€, le 5 juillet 2019) et d'une recharge téléphonique achetée auprès de l'association *EMMAÛS Connect* (2,50€). Toutes les autres dépenses ont été faites auprès du supermarché Carrefour à côté de chez elle.

¹³²⁷ Entretien du 25 juin 2019 avec Béatrice.

¹³²⁸ A tel point qu'il lui reste 200 euros à la fin du mois de l'enquête.

Dans ses propos tenus lors de l'entretien ci-dessus, Béatrice met un point d'honneur à rappeler qu'elle ne vit pas au-dessus de ses moyens :

« La notion d'amour-propre, c'est-à-dire, grosso modo, le désir de ne compter que sur ses propres forces, commande en milieu populaire un vaste champ d'attitudes et d'expressions : l'idée de « respectabilité » va par exemple du pharisaïsme populaire à l'intégrité morale de ceux qui ne possèdent que la détermination farouche de ne pas se laisser abattre par l'adversité. »¹³²⁹.

Paradoxalement, le fait de « se retrouver » à l'aide alimentaire alimente parfois un discours de défiance vis-à-vis des autres publics en difficulté. Il est ainsi fréquemment arrivé que les enquêtés mettent en avant leur intégrité et leur « bons sens » pour se différencier des « menteurs » ou des « profiteurs ».

Aussi, une partie importante des personnes rencontrées au sein des associations estime sa situation transitoire et espère n'avoir qu'un recours temporaire à l'aide alimentaire. Cette dernière est souvent perçue comme un ultime recours en cas de pauvreté extrême, encore plus stigmatisant que l'aide dispensée par le guichet public.

Dans ce cas, la « différence honteuse » dont parlait Goffman peut même faire l'objet d'un retournement du stigmate de pauvreté. Certains enquêtés mettent ainsi en avant une sorte d'ascèse heureuse, choisie, voire une forme de libération des contraintes matérielles. Cet « *hédonisme de surface* »¹³³⁰ constitue une réappropriation de la situation matérielle dans laquelle ils se trouvent qui peut aider à accepter une situation d'inégalité évidente.

Enfin, au cours de cette période, Béatrice est invitée à manger à l'extérieur à sept reprises. Ces repas ont été pris chez des amis ou bien chez d'autres militants membres des Gilets jaunes et expliquent, en partie, le faible montant total des dépenses d'ordre alimentaire. Elle ne précise pas si elle contribue ou non au financement du repas ni à quelle hauteur et indique seulement avoir été « invitée » à 7 reprises en un mois. Chacune de ces invitations donne lieu à une variation dans les repas pendant les jours qui suivent que Béatrice note comme « restes pique-nique ». Ces « restes » correspondent à des articles qui ne figurent pas forcément dans la liste standard des produits distribués par le SPF (comme par exemple « le chorizo » qui figure à tous les repas consommés entre le 15 et le 16 juillet 2019). Cet espace de socialisation, via le

¹³²⁹ Richard Hoggart, *op. cit.*, p. 123.

¹³³⁰ *Ibidem*, p. 186.

militantisme, est très important pour Béatrice qui se mobilise beaucoup. Il explique sans doute la faiblesse des dépenses alimentaires pour le mois.

3. Fatigue et adaptation aux nouvelles conditions de travail

Béatrice a dédié une importante part de sa vie au travail, n'a pas fondé de famille et vit désormais seule. Les cadences décrites par l'enquêtée ont empiété sur sa vie privée et ont engendré beaucoup de fatigue, à tel point que Béatrice ne pense plus pouvoir retravailler dans les mêmes conditions que celles connues auparavant :

« Moi des gens comme moi on peut pas s'adapter au travail de maintenant c'est pas possible (...) disons que le travail s'est modernisé maintenant. Les chariots à glace, tout est sur roulettes, c'est vachement plus moderne. Nous on avait pas tout ça à l'époque, donc même s'ils gagnent moins d'argent, d'un autre côté physiquement je pense qu'ils sont moins fatigués. Nous les chariots à roulettes qu'on avait c'est pour descendre du camion et après les caisses nous on se les enfilait... maintenant les mecs ils ont les trucs derrière les étalages, ils ont tout quoi... je préfère l'ambiance d'avant c'est sûr, mais physiquement c'est mieux maintenant. »¹³³¹.

Lors de nos discussions et entretiens, Béatrice souligne combien les rythmes et méthodes de travail ont évolué dans le secteur au sein duquel elle a travaillé toute sa carrière. Dans l'entretien ci-dessus, elle dit ne pas pouvoir « s'adapter » au travail actuel. Ce terme fait écho aux injonctions décrites par Barbara Stiegler¹³³² sur le marché du travail contemporain selon une logique de darwinisme social. Selon cette logique¹³³³, le jeu de la compétition sur le marché de l'emploi devrait valoriser les *insiders* et mettre hors-jeu les *outsiders* qui, comme Béatrice, ne peuvent s'adapter aux nouvelles contraintes.

Cette dernière dit effectivement ne pas se reconnaître dans les nouvelles formes d'organisation du travail, au sein de la profession qu'elle a exercée toute sa vie. La fatigue accumulée ne permet plus à l'enquêtée de maintenir le même rythme et les mêmes horaires décalés :

¹³³¹ Entretien du 22 mai 2019 avec Béatrice.

¹³³² Barbara Stiegler, *op. cit.*

¹³³³ Barbare Stiegler parle de pensée « spencérienne » : élaborant sur les écrits de Darwin, Spencer pensait entrevoir une prolongation des lois naturelles de l'évolution dans les lois sociales, notamment pour ce qui est de l'adaptabilité des hommes aux conditions de travail.

« Ah non ! Moi-même physiquement je ne peux plus. J'aurais pu le faire mais physiquement je peux plus. Je peux faire que de la vente maintenant. »¹³³⁴.

Au vu de sa situation, Béatrice ne croit plus retrouver un emploi ni connaître une mobilité ascendante. Son désabusement rappelle que, pour beaucoup de personnes dans sa situation et sans capital scolaire :

« Le monde des emplois possibles se déploie horizontalement, non verticalement ; la vie ne se présente pas comme une ascension et le travail n'en est pas l'élément le plus intéressant »¹³³⁵.

Béatrice a en effet surtout loué les relations amicales et familiales nouées sur son lieu de travail en dépit des dures conditions évoquées précédemment. Or, lorsque nous nous rencontrons au SPF, son horizon professionnel ne laisse entrevoir que des perspectives de travail dans des conditions encore plus difficiles qu'auparavant, sans les aspects sociaux ni confort matériel. En ce sens, le chômage prolongé qu'elle connaît lorsque nous nous rencontrons est vécu comme une forme de pauvreté « *disqualifiante* »¹³³⁶, un refoulement hors de la sphère productive puisque son âge et la fatigue qu'il implique la desservent dans sa recherche d'emploi.

De plus, les formes de contrat proposées sont bien différentes et éloignées des conditions quasi-familiales connues auparavant. La tendance au raccourcissement des contrats et missions d'intérim¹³³⁷ se cumule avec la dégradation des conditions d'emploi et la précarisation des contrats proposés. La difficulté à retrouver un emploi et l'incapacité physique à assumer des rythmes aussi intenses qu'auparavant expliquent le glissement tardif de l'enquêtée du dispositif de l'assurance chômage vers le RSA.

Tous ces facteurs ont conduit Béatrice à diversifier sa recherche d'emploi et à prendre une carte au sein de la structure d'aide alimentaire puisque son niveau de vie a brutalement chuté après l'épuisement de ses droits au chômage.

¹³³⁴ Entretien du 22 mai 2019 avec Béatrice.

¹³³⁵ Richard Hoggart, *op. cit.* p. 128.

¹³³⁶ Serge Paugam, *op. cit.* 2013.

¹³³⁷ CREDOC 2016, p.47.

L'activation : se montrer proactif et disposé à faire des concessions pour retrouver un emploi

A l'orée des années 2000, les réformes des régimes de protection sociale évoquées dans la partie 1- telles le NAP (*national action plan for employment*) ou le « Plan de cohésion sociale » – ont mis l'accent sur les politiques de retour à l'emploi pour les travailleurs peu qualifiés et rémunérés, supposément plus enclins à tomber dans des « trappes à inactivité » et à préférer vivre des aides sociales :

« *France of the early 2000s is the case in point. Recommendation No. 2 of the 2002 NAP calls for “building on recent tax-benefit reforms, continuing implementing and monitoring the impact of policy measures designed to encourage workers to seek and remain in work, particularly measures with an effect on low-skilled and low paid workers” – in other words, combating “inactivity traps,” specifically by reforming the benefits system.* »¹³³⁸.

Les mécanismes de protection sociale européens sont, depuis quelques décennies, entraînés dans une logique¹³³⁹ « d'activation », c'est-à-dire de « mise au travail des administrés » de l'État social¹³⁴⁰. Ces logiques reposent sur l'idée de demander une contrepartie aux bénéficiaires d'un dispositif de protection sociale. Ces derniers doivent activement rechercher un emploi et en faire la preuve auprès du guichet public. A ce titre, les politiques « d'activation » constituent une bonne illustration puisque, d'une part, on garantit au bénéficiaire le versement de ressources en sa qualité d'actif/citoyen tandis que, de l'autre, on conditionne cette aide (durée, montant) à la démonstration d'une volonté de s'en sortir de la part de ce même bénéficiaire.

La multiplication des dispositifs de formation obligatoire investit le temps hors-emploi des bénéficiaires qui doivent passer une partie importante de leurs journées entre l'association et l'agence pour l'emploi ou une formation¹³⁴¹. Ce processus est commun aux pays dits « *développés* »¹³⁴². De nombreux enquêtés rencontrés à l'aide alimentaire en France et en Suède en ont fait l'expérience. Tant et si bien que leur quotidien est composé de visites auprès d'un ou plusieurs dispositifs d'aide alimentaire, de rendez-vous administratifs et de démarches de réinsertion professionnelle. Il faut toutefois noter que ces dispositifs paraissent bien moins contraignants chez les administrés rencontrés

¹³³⁸ Vincent Dubois, *op. cit.*, p. 22.

¹³³⁹ Noëlle Burgi, *op. cit.*, 2009.

¹³⁴⁰ Voir Bruno Palier, *op. cit.*, 2008 sur le *workfare*.

¹³⁴¹ Voir : <https://arbetsformedlingen.se/for-arbetsgivare/anstall-med-stod/arbetstraning>

¹³⁴² Ali Hajighasemi, *op. cit.*, 2019.

sur le terrain français.

Béatrice : des contreparties au RSA faisant intervenir les deux guichets

Il est fréquent que les seniors exposés au chômage s'adaptent aux conditions du marché du travail et adoptent une attitude proactive ou « pro-emploi »¹³⁴³ : les personnes avec une employabilité faible comme Béatrice sont surexposées au chômage de longue durée même en jouant le jeu et en se montrant impliquées dans leur recherche d'emploi. Cela implique notamment de se résoudre à ouvrir ses horizons professionnels à d'autres types d'offres d'emploi.

En contrepartie de son RSA (chap. 2, A1) Béatrice doit se montrer investie et faire des démarches d'insertion par l'emploi attestant de sa volonté à retrouver un travail. Cette nouvelle situation lui demande de se plier à une série de mécanismes de contrôle de ses démarches de recherche. Ces étapes de contrôle dont nous avons parlé dans l'introduction de la partie 2 sont une compétence exclusive du guichet public pour ouvrir droit à une série de prestations. Elles s'avèrent souvent stigmatisantes¹³⁴⁴ mais nécessaires pour préserver un niveau de vie minimum. Ces attentes sont dures à accepter pour l'enquêtée qui a travaillé toute sa vie et est très impliquée dans divers mouvements sociaux (notamment les Gilets jaunes).

Béatrice décrit d'ailleurs son expérience avec le guichet public sur le mode de « l'obligation » :

- « A pôle emploi ? Là j'y vais tous les 8-10 jours, je suis obligée de taper sur le clavier (...) ils m'emmerdent parce que moi j'ai 62 ans. (...) Je tape, je cherche du travail, je me branche sur le [portail]... comme ça ils ont la preuve que je cherche. J'en envoie plein : ménage, poissonnier, tout... Comme ça ils voient. Mais il faut le faire, c'est important ça. Parce que sinon...

- Ils contrôlent si tu le fais pas ?

- Bien sûr ! Ils contrôlent derrière... ils voient si tu le fais pas... ils voient si tu as des demandes en ligne... tu vois avec ton code. Eux, en interne, ils voient si tu envoies des demandes. »¹³⁴⁵.

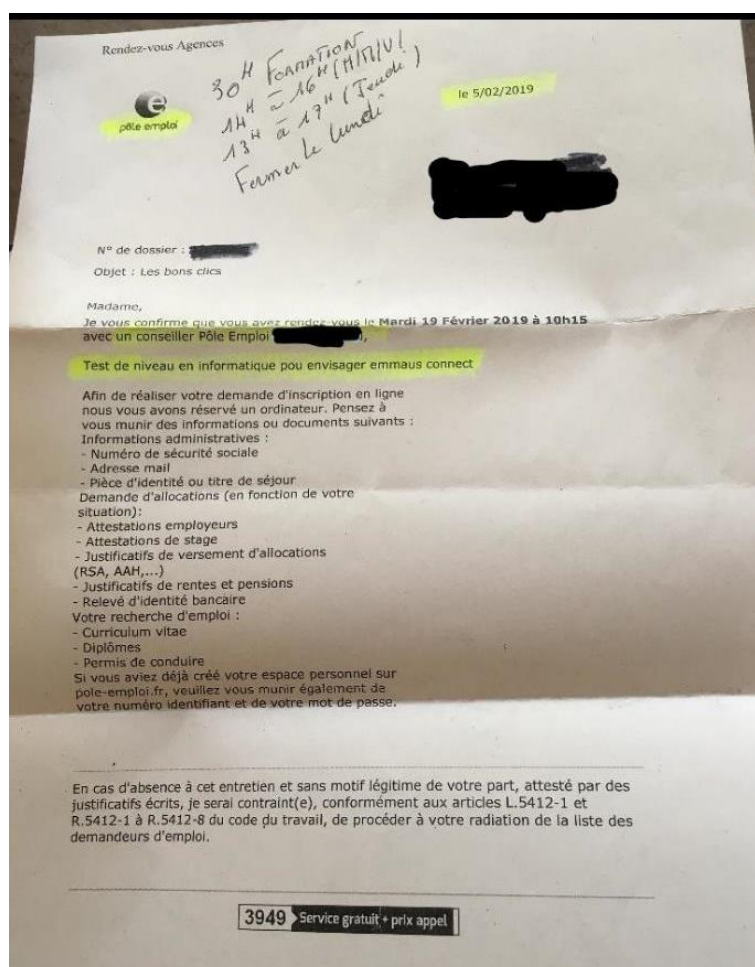
¹³⁴³ Andrew Dunn, « The “dole or drudgery” dilemma : education, the work ethic and unemployment », *Social Policy and administration*, vol. 44, n° 1, 2010, p. 1-19.

¹³⁴⁴ Harold Garfinkel, *op. cit.*

¹³⁴⁵ Entretien du 1^{er} août 2019 avec Béatrice.

Sa situation n'a rien de particulier – de nombreuses personnes sans emploi la partagent – si ce n'est qu'elle repose sur un marché de dupes puisque les seuls contrats qui lui sont proposés le sont en intérim et mal rémunérés, son âge, constituant, selon elle, un frein à l'embauche. Pôle emploi attend de ses bénéficiaires qu'ils se montrent proactifs, se forment et se plient aux attentes du marché. Béatrice, au chômage et proche de l'âge de la retraite, est par exemple tenue de se former à l'usage de l'ordinateur (tableau n°9) pour se rendre employable et pouvoir faire les démarches en ligne sur le site de Pôle emploi, etc. Pourtant elle ne possède pas d'ordinateur ni de connexion internet à son domicile et n'en a jamais eu¹³⁴⁶.

Figure 64. Courrier reçu de la part du Pôle emploi (2019)



La formation à laquelle elle doit assister est dispensée par des bénévoles du groupe Emmaüs. A l'issue de la formation, les stagiaires reçoivent un document attestant de leur présence et assiduité sanctionnant leur participation.

Pourtant, l'informatique semble bien loin des emplois visés par l'enquêtée. En ce sens, il s'agit davantage de se plier aux injonctions en matière de recherche d'emploi que de

¹³⁴⁶ Ce qui constitue d'ailleurs un marqueur de difficulté ou de privation.

vraiment maintenir l'espoir de se réinsérer professionnellement. Aussi, afin de répondre aux attentes, Béatrice participe régulièrement à des sessions de formation. Elle s'est par exemple rendue auprès d'une autre association du groupe Emmaüs pour bénéficier d'une autre formation, un atelier « Faire un CV et maîtriser l'outil informatique ».

Au vu de sa situation, Béatrice a ainsi fini par renoncer à l'idée de retravailler un jour dans le secteur de la poissonnerie et étend désormais sa recherche aux ménages :

« J'ai été à « Emmaüs Connect » j'ai fait des cartes [petites annonces] pour rechercher du ménage. Je les ai sorties je vais les coller un peu partout. A partir du 15-20 je vais refaire un peu de ménage comme ça. »¹³⁴⁷.

Le projet de réinsertion professionnelle de Béatrice associe donc Pôle emploi à une structure associative du groupe EMMAÜS, où elle peut accéder à un ordinateur et à internet.

Encadré 18. Partenariat entre Pôle emploi et des structures privées dans la recherche d'emploi

Ce partenariat entre *Emmaüs Connect* et Pôle emploi s'est décliné dans plusieurs régions de France. Il associe une association à vocation sociale, le Pôle emploi et des fondations émanant d'entreprises privées (par exemple dans le Nord de la France : la fondation SFR, AG2R¹³⁴⁸ etc.) dans un partenariat « gagnant-gagnant ¹³⁴⁹ ». Ces projets visent à former des chômeurs de longue durée, des personnes durablement éloignées du marché de l'emploi, généralement relativement âgés et ne maîtrisant pas internet. Il s'agit donc de lutter contre « la fracture numérique » qui serait l'un des principaux freins à l'emploi.

Les formations sont dispensées par des « permanents » de l'association et par des « bénévoles et des volontaires du service civique »¹³⁵⁰. C'est tout le tissu social qui est mobilisé pour assurer un service de formation des chômeurs. Cette formation diplômante est gratuite pour les bénéficiaires ainsi que pour Pôle emploi, qui externalise cette prestation destinée aux chômeurs au profit de travailleurs bénévoles.

Cette association tripartite (agence publique pour l'emploi, association à vocation sociale, fondation d'entreprise privée) rappelle le fonctionnement de *Matmissionen* évoqué dans la partie 2. Ce syncrétisme illustre aussi les liens de dépendance à l'égard des différents guichets dans lesquels les bénéficiaires se trouvent pris.

¹³⁴⁷ Entretien du 1er août avec Béatrice.

¹³⁴⁸ Voir : <https://www.pole-emploi.org/regions/hauts-de-france/acteurs-de-lemploi/faire-plus-pour-ceux-qui-en-ont-le-plus-besoin/emmaus-connect.html>

¹³⁴⁹ *Ibidem*.

¹³⁵⁰ Voir :

https://www.pole-emploi.org/files/live/sites/peorg-ge/files/documents/Num%20a9ros%20Le%20Mensuel/Le_Mensuel_n%20b012_Pole_emploi_Grand_Est.pdf

Devant les difficultés auxquelles elle fait face dans le cadre de sa réinsertion, Béatrice a revu sa stratégie. Son choix s'est alors porté sur des emplois sans qualification exigée mais en vain :

- « Et pour l'instant toi t'as aucune réponse de ces trucs-là ?
- Non mais c'est normal, à l'âge que j'ai [Béatrice a 62 ans au moment de l'enquête], ils me prendront plus (...) J'ai déjà fait mais les gens ils voulaient pas me déclarer donc moi je veux pas parce que si t'as un accident comment tu fais ? Après le travail au noir (sifflement) faut faire attention... »¹³⁵¹.

L'enquêtée déplore que les quelques heures de ménages effectuées ne donnent pas nécessairement lieu à un emploi déclaré et se montre réticente à l'idée de travailler « au noir ». Elle souhaite cotiser pour sa retraite et éviter tout problème lié à des accidents au travail.

Or, la plupart des emplois qu'elle occupe par le biais de l'agence d'intérim sont temporaires, faiblement rémunérés et à temps partiel et ne permettent pas de sortir durablement de la pauvreté¹³⁵², même en alternant phases de travail et de non-travail. Entre ces phases, Béatrice renouvelle son inscription à la structure d'aide alimentaire. Sa situation rappelle que, pour les seniors, le chômage est souvent associé à des fins de carrière de plus en plus hachées avec une détérioration tendancielle des conditions de travail (durée et rémunération plus faibles)¹³⁵³.

Retour sur la quatrième monographie : en attendant la retraite

Nous avons vu dans le chapitre 5 que le fait de disposer de la citoyenneté française maximisait statistiquement les chances de pouvoir accéder à des ressources de la part du guichet public. C'est le cas de Béatrice qui perçoit à la fois le RSA et les APL. Pourtant, la situation de Béatrice suggère que les aides publiques ne suffisent pas à sortir de la pauvreté. En effet, le modèle social français suppose, à terme, une sortie du dispositif assistanciel et de la précarité qui l'accompagne par l'emploi. Or, l'expérience de personnes exposées au chômage des seniors comme Béatrice semble contredire l'idée selon laquelle le travail permettrait de quitter la pauvreté. En effet, des personnes peu diplômées et exerçant dans des secteurs éprouvants physiquement ont une carrière plutôt

¹³⁵¹ Entretien du 1er août avec Béatrice.

¹³⁵² Pierre Concialdi et Sophie Ponthieux, *op. cit.*

¹³⁵³ Rita Borges Das Neves, *op. cit.*, p. 81.

hachée et caractérisée par une alternance de phases de pauvreté (avec le RSA) et de contrats précaires (intérim). Le chômage frappe plus durement les milieux sociaux dépourvus de capital scolaire : les personnes concernées sont davantage contraintes dans leur horizon professionnel et dans les potentielles offres d'emploi disponibles¹³⁵⁴. Dans le cas de Béatrice cette difficulté se conjugue aux problèmes physiques qui limitent ses capacités à retrouver un travail avant sa retraite.

Au-delà des conditions matérielles difficiles (mal-logement, faiblesse des ressources), la situation de Béatrice présentée dans la monographie ci-dessus illustre la situation du précaire¹³⁵⁵ sous différents aspects :

- Par l'absence d'identité occupationnelle pour des seniors tenus de se (re)former pour retrouver un emploi en fin de carrière. L'enquêtée, qui a toujours connu le travail dans le secteur du commerce de poisson sous un angle particulier (commerçants indépendants, entreprise familiale, marchés prestigieux, etc.) ne peut se sentir investie de la même manière via des contrats courts dans un environnement impersonnel, sans même parler de la fatigue liée à l'âge et au mal de dos.
- Par l'absence de perspective d'amélioration. L'enquêtée semble bloquée dans un entre-deux difficile avant l'ouverture de ses droits à la retraite. Sa situation souligne le hiatus entre les velléités de retour à l'emploi censées accompagner les dispositifs publics comme le RSA et la dureté de la situation d'une personne travaillant dans un secteur aussi tendu.
- Enfin, par l'effritement du modèle salarial¹³⁵⁶ qui précarise particulièrement les femmes peu diplômées dans la situation de Béatrice¹³⁵⁷. Cette situation est vécue comme une injustice et alimente ses réflexions politiques.

En attendant la retraite, les seniors comme Béatrice demeurent dans un entre-deux difficile à supporter sans jouir de la sécurité ou du confort matériel qu'une carrière longue aurait dû procurer. C'est pour faire face à cette période d'incertitude que les associations d'aide alimentaire apportent un complément. Il semble toutefois que ce complément ne sera pas ponctuel mais constitue plutôt une sorte d'alternative dans les périodes hors intérim. Les difficultés à l'embauche des seniors sur le marché du travail

¹³⁵⁴ *Ibidem*, p. 181.

¹³⁵⁵ Guy Standing, *op. cit.*, 2011.

¹³⁵⁶ Robert Castel, *op. cit.*, 1995.

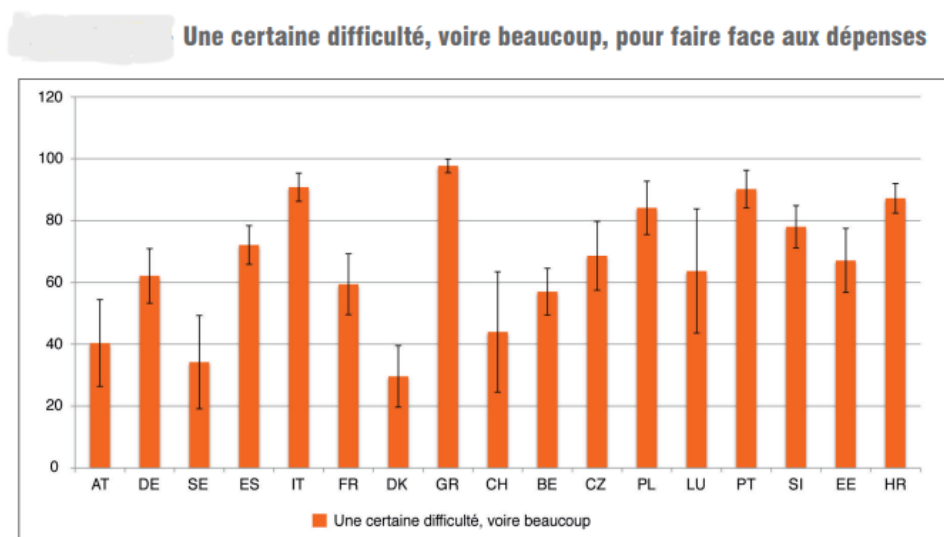
ne laissent pas présager de changement majeur dans la situation de Béatrice qui alterne ces phases (contrat précaire et salaire puis à nouveau aide alimentaire et RSA et ainsi de suite) depuis quelques années déjà.

Nous allons à présent envisager le sujet de la pauvreté et du chômage des seniors dans un autre contexte avec le cas de John, en banlieue de Stockholm.

II. Connaître l'aide alimentaire après un déclassement brutal

Nous l'avons évoqué dans le chapitre 1, parmi les États de l'Union européenne, les pays constituant le modèle nordique¹³⁵⁸ sont ceux qui protègent le mieux les chômeurs contre les risques de pauvreté. Ceci est d'autant plus vrai si l'on se penche sur l'exposition aux privations et/ou sur le taux de ménages déclarant avoir des difficultés à faire face aux dépenses. C'est ce qu'illustre le graphique suivant :

Graphique 29. Difficultés pour faire face aux dépenses¹³⁵⁹



Sources : Share, 6^e vague, calculs propres, données pondérées ; échantillon total de chômeurs : n = 1 791.

Il apparaît clairement que les chômeurs des pays du Sud de l'Europe font état de grosses difficultés face aux dépenses du quotidien. Il arrive même que la quasi-totalité des

¹³⁵⁷ Sabine Fortino, « II. Genre et précarité en France : vers la mise en cause de l'autonomie des femmes ? », Sabine Fortino éd., *Crise sociale et précarité. Travail, modes de vie et résistances en France et en Espagne*. Champ social, 2012, pp. 54-75.

¹³⁵⁸ Gøsta Esping-Andersen, *op. cit.*, 2007.

¹³⁵⁹ SE : Suède et DK : Danemark. Reproduit à partir de Rita Borges Das Neves, *op. cit.*

chômeurs déclare avoir des problèmes pour faire face aux dépenses en Grèce, Italie ou encore au Portugal. À l'inverse :

« Chez les Danois et les Suédois, seuls 29,6 % et 34,2 %, respectivement, déclarent des difficultés économiques, avec l'un des systèmes d'allocations les plus généreux (au-dessus de la moyenne de l'UE avec 52 % du salaire). »¹³⁶⁰.

Pourtant, bien que réputé pour avoir un des meilleurs taux de redistribution et de protection au monde, le modèle suédois ne protège pas totalement les chômeurs. Certains ont besoin de l'aide alimentaire pour compléter leurs fins de mois. Il faut dès lors tâcher de comprendre les raisons qui conduisent à cette situation : il peut s'agir de personnes exposées à des difficultés particulières (maladie, dépression, alcoolisme ou encore addictions¹³⁶¹) qui ont du mal à se réinsérer sur le marché de l'emploi et, par conséquent, à sortir de la pauvreté.

Comme abordé dans la partie 1, les phénomènes simultanés de hausse du chômage et de la pauvreté touchent, à des degrés divers, l'ensemble des pays européens. Selon les orientations néolibérales qui influencent les politiques économiques des grandes institutions mondiales et européennes (par exemple les recommandations de l'OCDE en matière de durcissement des sanctions et de raccourcissement des périodes d'indemnisation¹³⁶²), les chômeurs sont de plus en plus tenus de s'adapter¹³⁶³ aux exigences du marché du travail. Cette adaptation passe notamment par la formation continue et la capacité à renouveler ses compétences, même à un âge avancé, pour se conformer aux logiques d'activation de la protection sociale.

Pourtant, les risques liés au chômage ne concernent pas de la même façon tous les groupes sociaux et les chômeurs d'âge avancé sont exposés à des risques psychosociaux particuliers. Ces risques tiennent notamment au fait que la question de l'employabilité d'une personne est pensée à l'échelle individuelle. Or, l'incapacité à s'adapter au monde qui change - ou à l'environnement professionnel qui évolue - est parfois vécue comme

¹³⁶⁰ Rita Borges das Neves, *op. cit.*

¹³⁶¹ Johan Vamstad, *op. cit.*, 2018.

¹³⁶² “The discourse on the dead-end in which the “passive welfare state” allegedly finds itself comes with a utilitarian conception of the behavior of welfare recipients. As it is assumed that the unemployed are rational actors who calculate their utility on the job market, “combating inactivity traps” is a “labor market mobilization challenge” (OECD, 2003). Joint action is encouraged to reform the allocation of benefits, the length of compensation periods, the eligibility conditions and, last but not least, the conduct of increasingly stringent checks, since, as the unemployed are considered as individuals seeking to maximize their interest, they are accordingly viewed as potential “profiteers.” These institutional prescriptions echo a number of economic studies that praise the virtues of control and penalties as incentives for return to work.”, Vincent Dubois, *op. cit.*, 2020, p. 21.

¹³⁶³ Voir : Barbara Stiegler, *op. cit.* ; Pierre Dardot et Christian Laval, *op. cit.*

une faillite personnelle voire comme la conséquence d'une faillite morale¹³⁶⁴ (notamment si elle fait suite à des comportements que la société considère comme déviants). Ces impressions de faillite peuvent parfois nourrir un sentiment d'appartenance aux « *inutiles au monde* »¹³⁶⁵ et entraîner toute une série de difficultés et fragilités psychosociales allant de la dépression au suicide. Le chômage a donc des répercussions directes sur la santé des publics concernés.

Ces difficultés personnelles et ce sentiment de disqualification peuvent d'ailleurs stimuler ou engendrer des comportements à risques - des « déviances » - même chez des publics assez âgés :

*« La disqualification sociale dont le chômeur est la cible provoque souvent une dégradation, une fragilité et un sentiment d'inutilité ; elle peut dans certains cas mener jusqu'à une anomie, une marginalisation et un comportement déviant, la société « normale » étant inductrice de stigmatisation. Pour ces raisons, le chômage est identifié comme l'une des formes les plus aiguës de l'exclusion sociale. Il est associé au désespoir, à la résignation, à l'inactivité, à l'isolement et à la détérioration de l'amour-propre, ainsi qu'à la dépression et d'autres troubles de la santé. Il atteint particulièrement les groupes vulnérables, comme les chômeurs les plus âgés. »*¹³⁶⁶.

Bien qu'étant le fruit de trajectoires particulières, ces sentiments individuels de disqualification ou d'échec personnel s'inscrivent dans un problème social plus large : celui du chômage des seniors qui peinent parfois à retrouver une place dans la société. C'est ce que nous allons voir avec le cas de John dont il sera question dans la suite de cette partie.

Lorsque nous nous rencontrons dans le cadre de ce travail de thèse, John a 56 ans. Il vient d'emménager à Hägersten, dans le quartier du supermarché *Matmissionen*, en avril 2019. John est d'ailleurs un des tout premiers clients du magasin d'Hägersten et m'a été recommandé par un membre du personnel de *Matmissionen* - Amir - avec qui il s'entend très bien¹³⁶⁷.

Encadré 19. Présentation succincte de l'enquête :

¹³⁶⁴ Connie R. Wanberg, « The individual experience of unemployment », *Annual Review of psychology*, vol. 63, n° 1, 2012, p. 369-396.

¹³⁶⁵ Robert Castel, *op. cit.*, 1995.

¹³⁶⁶ Rita Borges Das Neves, *op. cit.*, p.125.

¹³⁶⁷ Comme expliqué en introduction, le fait d'être orienté vers certains bénéficiaires, particulièrement affables et enclins à prendre part à des enquêtes ne constitue pas en soi un problème d'ordre méthodologique. En effet, l'enquête ethnocomptable n'a pas vocation à être représentative d'un point de

John et moi nous rencontrons au supermarché *Matmissionen* en octobre 2019. John discute régulièrement des résultats du football et du *innebandy*¹³⁶⁸ avec certains membres du personnel. Nous commençons par discuter de façon informelle des matchs du weekend avant d'établir des liens de confiance et de passer à la phase d'enquête (entretiens hebdomadaires et enquête budget selon la démarche ethnocomptable). Comme tous les autres enquêtés suédois, John ne m'a jamais proposé de passer lui rendre visite à son domicile. Il a néanmoins accepté de prendre part à l'enquête budget et aux entretiens à raison d'une fois par semaine. Nous nous sommes à chaque fois vus dans le local de l'arrière-boutique de *Matmissionen*, réservé aux discussions. L'enquête par entretiens réalisée avec John est la plus longue et la plus complète sur le terrain suédois. Elle court sur plusieurs mois : le premier a eu lieu le 16 octobre 2019 et le dernier le 11 mars 2020.

Son profil présente un intérêt certain pour notre travail puisqu'il permet à la fois d'aborder la question d'une mobilité sociale descendante qui bouleverse les présupposés sur la composition des publics de l'aide alimentaire ainsi que d'aborder la question du chômage à un âge avancé dans le contexte suédois.

Nous nous éloignerons d'une définition institutionnelle du chômage pour plutôt mettre la focale sur les inactifs ou personnes percevant une allocation assistantielle et qui disent vouloir retrouver un travail au sens large en élaborant sur la définition pratique qu'en donne Borges Das Neves :

*« La définition officielle du chômage reflète le profil du chômeur en tant que bénéficiaire potentiel d'aides sociales, affecté d'une série de devoirs et de droits, établissant sa relation avec les institutions (...) tout en faisant abstraction du processus de construction identitaire. Dans cet article, le choix a été fait de considérer le répondant comme un acteur social, qui donne un sens à son expérience ; sont considérés comme chômeurs tous ceux qui se considèrent comme tels, qu'ils respectent ou non les exigences imposées par les instances officielles. »*¹³⁶⁹.

Cette acception permet de ne pas reproduire les grilles de lecture bureaucratique du chômage mais plutôt de mettre en valeur les trajectoires individuelles¹³⁷⁰ et la manière dont se perçoivent les enquêtés. Mettre en valeur le récit de John permettra notamment de voir le poids plus important des injonctions sur son quotidien d'administré et les liens de dépendance avec le guichet public suédois pour conserver son allocation.

En effet, il est attendu des administrés dans sa situation qu'ils se montrent volontaires dans leur recherche d'emploi et leur souhait de se réinsérer, au point de parfois demander un engagement quotidien. John se montre motivé à reprendre un emploi dans les mois qui suivent l'enquête et s'identifie pleinement comme un administré nécessitant un soutien et un encadrement particuliers. Ce faisant, son discours - qui épouse sa nouvelle position sociale - rappelle l'idée « d'assistance installée » dans la carrière morale des assistés telle que présentée par Paugam¹³⁷¹ : John apprend à recycler son histoire personnelle récente - vécue sur le mode de l'échec - au profit d'un nouveau départ professionnel et fait ainsi l'expérience des nouvelles attentes et formes de rationalités qui pèsent sur les administrés de la

vue statistique et s'avère surtout délicate en raison des difficultés à accéder au quotidien des bénéficiaires. Ces connexions se font ainsi parfois par l'intermédiaire d'un autre enquêté.

¹³⁶⁸ Sport suédois sur glace, plus connu sous le nom de « floorball » en France.

¹³⁶⁹ Rita Borges Das Neves, *op. cit.*, p. 126.

¹³⁷⁰ André Villeneuve, *op. cit.*

¹³⁷¹ Serge Paugam, *op. cit.*, 2009.

protection sociale suédoise. Il apprend aussi à interagir avec les services sociaux de l'agence pour l'emploi et à se conformer à sa nouvelle place d'assisté.

En se basant sur les propos de l'enquêté recueillis au cours des entretiens ainsi que sur les données issues du budget, il s'agira de mettre en lumière sa trajectoire particulière qui témoigne de l'importance des filets de sécurité et du tiers-secteur en cas de « coup(s) dur ». Sa situation illustre un processus de déclassement assez rapide et soudain, survenu en fin de carrière, sur trois ans. Envisager ce déclassement comme un « processus » permet de voir que la précarité ne se limite pas au seul aspect économique mais concerne bien plusieurs pans entiers de l'existence des publics de l'aide alimentaire : le rapport à l'État social, au monde professionnel et, plus largement, au travail, au temps, à la vie familiale et sentimentale ou encore à la consommation. Ce travail par monographie n'a, bien entendu, pas vocation¹³⁷² à rendre compte de toutes les situations de déclassement rencontrées à l'aide alimentaire. Il permet tout de même de donner à voir certains des mécanismes, à la fois individuels et sociaux, qui pèsent sur une personne ayant connu des difficultés à un moment précis. En l'occurrence, il illustre le glissement à la fois brutal et progressif du statut de cadre à celui d'administré de la protection sociale suédoise. Ce nouveau statut d'administré est associé à des contraintes nouvelles pour l'enquêté de la part d'une administration parfois intrusive. En effet, les administrés sont soumis à un fort contrôle social¹³⁷³ en échange d'un niveau de protection sociale relativement élevé (partie 1). Toutes ces nouvelles attentes font désormais partie de la routine de John.

A. Un cadre à l'aide alimentaire

Commençons par présenter la situation de l'enquêté en remontant quelques années avant notre rencontre. La stabilité de sa situation antérieure et la sécurité financière qui la caractérisait cinq ans auparavant tranchent avec ses conditions de vie en 2019-2020, lors de la période d'enquête. En effet, John occupait un poste qui s'apparente à celui de cadre avec plusieurs personnes sous sa responsabilité et directement en lien avec le responsable de l'établissement au sein duquel il travaillait.

¹³⁷² Louis Hincker, « Les monographies de famille de l'École de Le Play », *Revue d'histoire du XIXe siècle*. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle, no 23, 2001, pp. 274-276.

¹³⁷³ Dominique Redor, *op. cit.*

1. Une situation professionnelle prestigieuse

John est né en 1962 et a grandi à Stockholm, il a 56 ans. Il a étudié l'économie trois ans avant d'entrer dans un grand groupe bancaire, SCB, en juillet 1981. Il y a ensuite travaillé 34 ans. Il a été promu « responsable administratif »¹³⁷⁴ en 1990 avec une douzaine d'employés sous ses ordres ; il occupait donc une position de salarié relativement haut placé dans la hiérarchie (en étant un cadre ayant plus de dix salariés sous sa supervision et une position d'expertise conjuguée à une certaine autonomie dans la prise de décisions) selon la typologie de Goldthorpe¹³⁷⁵. Au cours des quinze dernières années de sa vie professionnelle au sein de cette banque, il fournissait des prestations de conseil aux grandes entreprises (à compter de l'an 2000 dans le bureau de Solna Vällingby).

John a déménagé à Hägersten, à proximité de *Matmissionen* en avril 2019 et a aperçu la boutique au détour d'une promenade dans le quartier.

John occupait une position prestigieuse au sein d'une grande banque suédoise dans laquelle il a travaillé plus de trente ans. Voici comment il revient sur son parcours dans l'entreprise :

« En juillet 1981, je rentre à SCB comme on dit aujourd'hui, Skandinaviska Banken. J'ai ensuite travaillé là-dedans pendant 34 ans. (...) Je travaillais avec les actions et les obligations quand j'ai commencé pendant quelques années. Après ça, j'ai travaillé à un bureau qui traitait des devises étrangères et j'ai travaillé avec le service client et les prêts, des trucs de banque tu sais, et toujours un peu d'actions [värdepappersaffärer] etc... C'était il y a longtemps, beaucoup de transactions en espèces à l'époque, maintenant c'est juste du Swish¹³⁷⁶. Après, je suis devenu chef de bureau/département autour de 1990. J'avais 28 ou 30 ans. Il y avait dix-douze employés. Ensuite, j'ai travaillé dans les prêts immobiliers etc. Les quinze dernières années j'ai travaillé dans le conseil pour les grandes entreprises (...). J'avais des tonnes de clients : j'aidais avec les solutions de paiements intelligentes et la paperasse. C'était beaucoup de leasing et d'affacturages [fakturering] et tout ça... Ils voulaient faire du leasing sur des voitures [le client se contente de verser un loyer au lieu d'acheter au comptant] ou hypothéquer leurs factures clients. Ensuite, on a beaucoup travaillé avec les assurances et les

¹³⁷⁴ En suédois : « *kontorschef* » (littéralement chef de bureau).

¹³⁷⁵ Cécile Brousse, Loup Wolff, Laurence Coutrot, « Les « superviseurs » au cœur des débats sur la nomenclature européenne ESeC », *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement*, 287-99. Armand Colin, 2011.

¹³⁷⁶ Dispositif/application de paiement via téléphone, très utilisé en Suède.

retraites professionnelles [tjänstepension]. C'était très cool comme travail (...) rencontrer de nouveaux clients, souvent des gens brillants. J'ai arrêté en 2015. »¹³⁷⁷.

La situation professionnelle de l'enquêté était celle d'un cadre supérieur appartenant à l'une des catégories ayant le plus de responsabilités, en l'occurrence, diriger une équipe de plus de dix personnes. L'identité occupationnelle à laquelle renvoie cette position sociale est très valorisante ; il s'agit d'un poste où les enjeux et les responsabilités sont importants. John gérait d'importantes sommes d'argent dans le cadre de son travail et traitait avec les détenteurs de portefeuilles d'actions, de riches clients de la banque. Aussi, ce poste garantissait une certaine sécurité matérielle : avant 2015, John touchait plus de 47 000 SEK (environ 4415 €) bruts fixes par mois (sans comptabiliser les primes et la part de variable qui comptaient pour une bonne partie de son salaire). Vivant seul et sans enfants à charge¹³⁷⁸, son niveau de vie semblait alors très confortable et le situait entre le 3^{ème} et 4^{ème} quartiles en termes de revenu disponibles si l'on prend pour référence les données « *disponibel inkomst* » 2012¹³⁷⁹.

Après une longue carrière, toujours au sein de la même banque, son départ fut précipité en raison de problèmes avec sa hiérarchie sur le lieu de travail. Un différend portant sur les enjeux de supervision a éclaté et rendu le travail difficile :

« A cause d'un conflit professionnel... Je ne m'entendais pas avec le plus haut responsable et quelques autres. Je me suis senti mal à l'aise. On ne pensait pas que le boulot doive être supervisé ou encadré... Ou plutôt on n'était pas tout à fait d'accord sur comment le boulot serait encadré. »¹³⁸⁰.

John n'est pas très disert sur les conditions exactes du litige sur le lieu de travail. Il y fait plusieurs allusions lors de différents entretiens sans entrer dans le détail d'un épisode qui semble douloureux. Le moment de la perte de son emploi, marqué par des relations très conflictuelles avec sa direction, semble avoir été l'élément déclencheur dans la phase de déclassement qui va suivre :

« Le présent article présente également la santé mentale et physique comme étant un indicateur de désavantage, et montre aussi comment la perte d'un travail rémunéré peut compromettre la santé. Cet événement stressant entrave l'accès aux ressources matérielles et psychosociales et peut éventuellement mener à la dépression et à d'autres

¹³⁷⁷ Entretien du 16 octobre 2019 avec John.

¹³⁷⁸ Ses deux filles ont environ trente ans et occupent un emploi.

¹³⁷⁹ Sur lesquelles nous nous baserons dans la suite de cette partie, lorsque nous évoquerons le budget de John. Voir : <https://www.scb.se/hitta-statistik/statistik-efter-amne/hushallens-ekonomi/hushallens-utgifter/hushallens-utgifter-hut/pong/tabell-och-diagram/2012/disponibel-inkomst--genomsnittliga-utgifter-i-kronor-per-hushall-2012/>

¹³⁸⁰ Entretien du 16 octobre 2019 avec John.

maladies physiques et psychosomatiques. À son tour, la maladie peut non seulement compromettre la qualité de vie, mais aussi l'efficacité du chômeur dans sa recherche d'un emploi et diminuer ses chances de réinsertion, tout en ayant des conséquences sur la sortie précoce du marché du travail. »¹³⁸¹.

Comme le rappelle Borges Das Neves, la perte d'un emploi a des répercussions qui vont bien au-delà du seul aspect monétaire. Dans le cas de John les problèmes sur le plan physique et mental se sont accumulés peu après les difficultés rencontrées sur son lieu de travail. Ceux-ci vont, chronologiquement, de son divorce dans les années 2000 au décès de sa mère, puis à ses soucis professionnels et à la perte de son emploi, son alcoolisme, ses problèmes de santé et son internement, et son déménagement à la périphérie Sud de la ville. La succession de tous ces événements et la brutalité de leur enchaînement traduit un moment de « rupture biographique » qui affecte sa vie sur tous les plans :

« Ces changements de rapport au travail, de lieu de vie, de conjoint, d'amis et de pratiques de loisirs soutiennent une rupture biographique. »¹³⁸².

Ces changements dans le domaine de l'intime, sur le plan professionnel ou celui de la santé ont nécessairement des conséquences psychologiques : John est encore fragile en 2019-2020, il dit ne plus parvenir à dormir et se remet tout juste d'une dépression. Ils ont également des conséquences sur le plan économique pour l'enquêté qui sont, elles, observables sur le plan budgétaire ou professionnel, pour ne citer que ces deux exemples. En ce sens, les changements brutaux dans la vie personnelle ont bel et bien un lien avec la trajectoire observée au plan économique.

A l'issue de son différend, John signe une rupture conventionnelle dans des conditions matériellement satisfaisantes selon lui mais qui laissent un grand vide à l'époque :

« J'ai donc signé/obtenu une "avgångsvederlag" [rupture conventionnelle/indemnité de licenciement] et perçu mon salaire pendant trois ans mais, du coup, je pouvais rester chez moi... Entre 2015 et 2018. (...) C'était bien d'arrêter car je voulais partir de là-bas mais en 2017-2018 tu sais, j'ai eu un peu trop de temps libre... Je faisais ce que je voulais et j'avais de l'argent et j'ai commencé à trop boire, genre deux litres de whisky par jour et un jour j'ai fini à l'hôpital. J'étais presque mort (...) j'ai été traité, intubé pendant trois mois mais ça s'est réglé et j'ai arrêté de boire. »¹³⁸³.

¹³⁸¹ Rita Borges Das Neves, *op. cit.*, 2019, p. 136.

¹³⁸² Sophie Denave, *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Presses Universitaires de France, 2015, p. 244.

¹³⁸³ Entretien du 16 octobre 2019 avec John.

Les indemnités perçues à la fin de son contrat et l'important temps libre dont disposait John ont donné lieu à des excès qui auraient pu avoir des conséquences dramatiques. Ce dernier en parle ouvertement au cours des entretiens tout en soulignant combien « il revient de loin ». Il a été hospitalisé puis placé en maison de repos pour sa convalescence. Il a ensuite suivi une thérapie de cinq mois, qu'il décrit comme un tournant dans sa vie.

2. Un changement brutal de mode de vie

En effet, à la suite de sa rupture de contrat, John a radicalement changé de rythme de vie et explique avoir dépensé l'intégralité de ses économies en sorties¹³⁸⁴, restaurants, jeux d'argent et en alcool. Il a également prêté de l'argent à des « connaissances ». Cet argent ne lui a jamais été remboursé et John a fini par s'endetter lourdement. Il a contracté des dettes auprès d'entreprises en n'honorant pas certains frais d'abonnement mais aussi auprès de proches pour pouvoir se procurer de l'alcool qui, en Suède, coûte relativement cher¹³⁸⁵ :

« J'avais une dette auprès d'un mec après avoir emprunté et "bu" [druckit upp pengarna] cet argent... Ma dette c'était 20 000 SEK [environ 1880€] mais je peux lui rembourser 1000 SEK [un peu moins de 100€] tous les mois et là j'ai remboursé 8000 SEK [environ 750€] en 8 mois donc ça avance, je veux pouvoir dormir la nuit. Je ne peux pas payer tout d'un coup mais je fais de mon mieux et c'est grâce à Stadmissionen : malgré tout ça j'ai de l'argent de côté ! »¹³⁸⁶.

Il en paye encore les frais lorsque nous nous rencontrons. Suite à sa convalescence, John a quitté le quartier *Bromma*, résidentiel et plutôt bourgeois, pour s'installer dans celui de *Hägersten* en avril 2019¹³⁸⁷, dans la banlieue où se situe le supermarché *Matmissionen*. Il vit désormais dans un deux-pièces bien plus petit que le logement qu'il occupait antérieurement. Cette baisse de son niveau de vie illustre les effets du déclassement sur le quotidien de l'enquêté. Ainsi, cette période correspond à une prise de conscience sur son état de santé mais marque aussi le début d'une situation matérielle nouvelle.

¹³⁸⁴ John ne détaille jamais le contenu de ses sorties mais semble avoir perdu rapidement le contrôle sur ses finances.

¹³⁸⁵ Par rapport aux autres pays de l'Union. Voir : https://ec.europa.eu/health/archive/ph_determinants/life_style/alcohol/documents/alcohol_europe_fr.pdf

¹³⁸⁶ Entretien n°2 du 17 décembre 2019 avec John.

¹³⁸⁷ Voir entretien n°1 : "Nej! Jag flyttade nu i April (2019) du vet. Då flyttade jag från... Jag bodde i Västerort i Bromma. Så Då flyttade jag till här Hägersten."

B. Des problèmes personnels à l'origine d'une véritable rupture biographique

John, dont il sera question dans la suite de cette partie, a fait l'expérience de ce processus allant d'une perte d'emploi au développement de sa maladie, l'alcoolisme. Le développement fulgurant de sa maladie coïncide avec la perte de son emploi. Dans les deux à trois années qui ont suivi sa perte d'emploi, John qui présentait déjà un problème avec l'alcool depuis assez longtemps a perdu le contrôle et a « passé ses journées à boire ».

C'est pour lutter contre les sorties du marché de l'emploi sur le long terme et contre la disqualification progressive des chômeurs et leurs possibles conséquences sur la santé de ces derniers que les services spécialisés de l'emploi suédois (*arbetsförmedlingen*) ont lancé le programme *Jobbtorget*. Ce genre de programmes spécifiques vise à prendre en charge les éventuels risques (en termes économiques, de santé ou de désaffiliation) auxquels sont exposés les chômeurs d'un âge avancé¹³⁸⁸. En l'occurrence, *Jobbtorget* propose une prise en charge des chômeurs de la région de Stockholm et un suivi adapté et personnalisé : nous verrons notamment que son alcoolisme fait l'objet d'une attention particulière de la part de ses encadrants dans le programme. Ce suivi proposé dans le cadre suédois vient s'ajouter aux politiques d'incitations à la reprise d'emploi.

1. Connaître la pauvreté après une longue carrière de cadre : John et l'activation « à la suédoise »

Après une entrée aussi tardive qu'inattendue en pauvreté, John doit opérer une reconversion professionnelle en fin de carrière. Ce dernier pensait ne jamais avoir à passer sous les fourches caudines de la carrière d'assisté et se soumettre aux obligations de la formation professionnelle. Il se trouve donc exposé aux injonctions nouvelles du marché de l'emploi et aux modifications survenues au cours des dernières décennies, présentées dans la première partie de cette recherche.

Les municipalités, les agences locales pour l'emploi et les Services sociaux suédois (*Socialtjänsten*) sont chargés d'encadrer le retour en emploi des chômeurs. Dans un

¹³⁸⁸ « des stratégies de réinsertion sur le marché du travail, et surtout des interventions visant à combattre l'âgisme sur le marché du travail, pourront modérer certains des effets économiques, sociaux et de santé de la perte de travail rémunéré (Nordenmark et al., 2006). », Rita Borges Das Neves, *op. cit.*, p. 128.

texte présentant le fonctionnement des services sociaux, la responsabilité des demandeurs d'emploi est explicitement établie :

« (...) Concentrer sa recherche d'emploi seulement dans la branche d'activité où le demandeur a précédemment travaillé ne suffit pas s'il est possible de trouver un autre emploi convenable ailleurs. Il ne suffit pas d'attendre les instructions ou directions de la part de l'Agence locale pour l'emploi mais il est par exemple possible d'envoyer des demandes à différents employeurs ou de les contacter par ailleurs pour se procurer des informations sur l'emploi. Les personnes qui savent qu'elles vont prochainement perdre leur emploi ont la responsabilité de témoigner d'une activité significative dans la recherche d'emploi. Ceci s'applique aussi aux personnes qui n'ont jamais demandé une assistance financière auparavant, puisqu'une personne se trouvant dans une telle situation peut anticiper les conséquences que cela aura sur ses finances. »¹³⁸⁹.

Comme le montre l'extrait ci-dessus, l'efficacité de la recherche d'emploi relève de la responsabilité individuelle du demandeur. Les demandeurs d'emploi sont invités à se montrer dynamiques pour ne pas se retrouver dans une situation économique difficile. Cette exigence est d'autant plus forte, au vu du vieillissement de la population suédoise et du coût élevé de la protection sociale, que les personnes bénéficiaires des prestations sont âgées de plus de 55 ans et que l'activité des seniors s'inscrit dans le cadre de l'objectif politique du plein-emploi¹³⁹⁰. Ces personnes se voient proposer des mesures incitatives non financières à la reprise d'emploi : c'est-à-dire des mesures qui reposent sur l'accès à la formation professionnelle.

S'adapter aux contraintes nouvelles de la carrière d'assisté

Comme nous l'avons indiqué dans les parties précédentes (partie 1 et 2), les États sociaux européens ont durci leurs critères d'éligibilité et leurs mécanismes de contrôle afin de lutter contre la figure du « profiteur assisté ». Les réformes décrites par Dubois ont, en bout de chaîne, un effet sur les conduites individuelles attendues et à adopter de la part des administrés de l'État social. Or, au moment de l'adoption des différentes réformes des années 1990 puis 2000 modifiant le statut et les attentes pesant sur les

¹³⁸⁹ Voir "Ekonomiskt bistånd Handbok för socialtjänsten (mai 2021)" : " Det är inte tillräckligt att enbart söka arbete inom det yrkesområde där man tidigare har arbetat om det finns möjlighet att få något annat lämpligt arbete.⁵⁷⁶ Det räcker inte heller att invänta anvisningar från Arbetsförmedlingen utan det kan t.ex. handla om att skicka ansökningar till olika arbetsgivare eller kontakta dem på annat sätt och söka information om arbeten.⁵⁷⁷ Personer som vet om att de kommer att bli arbetslösa har ett ansvar att visa en betydande aktivitet avseende att söka arbete. Det gäller även de personer som tidigare inte har ansökt om ekonomiskt bistånd, eftersom en person i en sådan situation kan förutse vad det kan komma att få för inverkan på hans eller hennes ekonom."

demandeurs d'emploi, John était en train de construire sa carrière. Il doit aujourd'hui se plier à une série de nouvelles routines qui définissent autant sa qualité d'administré que sa position socioéconomique. Ces routines prennent forme dans un découpage du temps particulier. Plus globalement, la carrière d'assisté se construit autour d'un découpage particulier du temps, hérité d'une sociohistoire du contrôle des pauvres¹³⁹¹. L'idée d'une scansion nette de l'organisation des tâches de la vie quotidienne est encore déterminante pour une partie importante des enquêtés rencontrés à l'aide alimentaire. Ainsi, John, sans emploi, doit par exemple allouer une partie de son temps quotidien à sa recherche de travail afin de continuer à percevoir son allocation et une autre à trouver des ressources pour en compenser la faiblesse.

La routine de John au moment de l'enquête est rythmée par plusieurs activités liées à sa nouvelle situation : ses problèmes de santé qui donnent lieu à une rencontre plusieurs soirs par semaine avec les alcooliques anonymes et à un suivi médical, une visite quotidienne à l'agence pour l'emploi pour venir « pointer » et les courses au supermarché social et solidaire pour acheter de quoi se nourrir et se sociabiliser.

Selon ses propres mots, la venue au supermarché est presque décrite comme une activité parmi d'autres :

« *Je me régale aujourd'hui : je peux venir ici à Stadsmissionen [il désigne le supermarché via le nom de l'association] acheter à manger* »¹³⁹².

John, comme de nombreux clients-membres, loue l'action du supermarché social et solidaire. Il salue en particulier l'initiative de lutte contre le gaspillage alimentaire proposée par *Matmissionen* et se félicite de son succès :

« *Le gaspillage alimentaire c'est une question globale, comment le stopper etc. ? Les magasins et les restaurants tout ça... On devrait faire davantage, il y en a sûrement beaucoup en Suède qui ne savent rien de cette initiative* »¹³⁹³.

John se dit ainsi très heureux de pouvoir allier consommation et pratiques écoresponsables. Ce mode de consommation auprès du supermarché social et solidaire est intégré à un nouveau récit sur sa routine en matière de consommation :

¹³⁹⁰ *Ibidem*.

¹³⁹¹ Le découpage du temps selon des activités imposées permettrait de lutter contre l'oisiveté ou les vices. Ce découpage du temps était historiquement associé à une volonté politique d'enfermement des pauvres. Voir notamment Michel Foucault, 1975, *op. cit.*, p. 174-175.

¹³⁹² Entretien du 16 octobre 2019 avec John.

¹³⁹³ Entretien du 17 décembre 2019 avec John.

« C'est très important à long terme ces routines et j'aime bien faire différents trucs tous les jours tu sais ? Je vais à des réunions [A.A.] les soirs, je vois des gens et je me rends à l'agence locale pour l'emploi tous les jours. Il y a toujours quelque chose. »¹³⁹⁴.

Le premier symptôme d'un tournant majeur dans la vie de l'enquêté est celui du changement de routine « professionnelle » avec le passage d'une position d'une position de dirigeant d'une équipe de salariés à une assignation quasi-quotidienne à la formation professionnelle afin de conserver son allocation (*försörjningsstöd*). Fin 2019, John se remet de ses problèmes de santé et songe à se former (*arbetsträna*) :

« Mon plan c'est de me former professionnellement pendant 2-3 mois et ensuite de chercher, pour ainsi dire, un « vrai travail ». Janvier ou février mais je suis pas pressé tu sais ! »¹³⁹⁵.

Cependant, après une si longue période hors-emploi, dont plusieurs mois d'hospitalisation et de convalescence, il lui est compliqué de retrouver un rythme et de se lever pour se rendre à l'agence pour l'emploi :

« Déjà, tu sais, se lever le matin c'est très dur : j'avais un rendez-vous [professionnel] ce matin mais je me suis rendormi... Je me suis endormi à 4h la nuit d'avant, shit happens ! »¹³⁹⁶.

John, qui ne travaille plus depuis environ trois ans au moment de l'enquête, souffre de troubles du sommeil et d'un état de fatigue général. Son état psychologique, fragile, le pénalise dans sa recherche d'emploi. Le fait de se rendre presque quotidiennement à l'agence pour l'emploi, de se connecter sur les serveurs de l'institution et d'avancer dans sa recherche sont décrits comme une série de tâches qui lui coûtent mais le valorisent paradoxalement.

Pour faire face à ces obligations, les chômeurs de la région de Stockholm dans sa situation bénéficient d'un suivi particulier avec un coach.

Un suivi obligatoire avec *coaching* personnalisé

Contrairement au suivi plutôt distant qu'a connu Béatrice à Bordeaux, en Suède, le contrôle pesant sur les chômeurs s'est accru au cours des dernières décennies¹³⁹⁷. Les personnes percevant le *försörjningsstöd* (l'allocation de subsistance) doivent formuler

¹³⁹⁴ Entretien du 16 octobre 2019 avec John.

¹³⁹⁵ *Ibidem*.

¹³⁹⁶ *Ibidem*.

¹³⁹⁷ Annie Jolivet, *op. cit.*, 2018.

un projet de réinsertion. Par conséquent, le statut de bénéficiaire de l'État social est beaucoup plus encadré en Suède :

“Since “active job search” is a condition for being officially recognized as unemployed and a requirement for being granted unemployment benefits, control is mainly focused on efforts to find employment.”¹³⁹⁸.

John doit donc témoigner quotidiennement de sa recherche active de travail sur le portail informatique de la plateforme pour l'emploi. Pour l'accompagner dans sa reconversion professionnelle, l'agence locale pour l'emploi lui a attribué un « superviseur »¹³⁹⁹, chargé de le suivre et de faire le point avec lui sur ses recherches :

« J'ai un “coach” [ce terme anglais est aussi celui utilisé pour désigner les formateurs travaillant à Matmissionen, c'est un univers de mots et de sens qui se recourent], un “superviseur” et, ensemble on va voir des entreprises. Il travaille pour l'agence locale pour l'emploi, ça s'appelle “Jobbtorget” [« La place de l'emploi »] mais c'est la même chose. Il a plein de contacts (...) j'ai aussi beaucoup de contacts après avoir travaillé dans la banque, je connais beaucoup de chefs d'entreprises, responsables, PDG, etc. »¹⁴⁰⁰.

Au cours des phases de coaching, John doit réapprendre à se présenter et à parler de sa situation sous un angle positif, il s'agit de se réappropriier les « moments de creux » survenus dans sa vie et d'en faire « une force ». Le département « *Jobbtorget* » de l'agence locale pour l'emploi travaille avec un système d'aide aux entretiens, à la rédaction de CV ou encore à l'orientation professionnelle¹⁴⁰¹. Les coaches suivent un certain nombre d'inscrits ; celui de John, également un ancien alcoolique, est supposé mieux comprendre sa situation personnelle et ses difficultés. John se présente donc à plusieurs entretiens d'embauche, accompagné de son coach :

« On s'est vus hier. C'était ouvert entre deux et trois heures hier, j'ai donc échangé une heure avec X, mon coach, qui est très sympa, il a eu les mêmes problèmes que moi : il a trop bu. On s'entend bien. Il va m'accompagner à une des réunions AA avec mon groupe la semaine prochaine. Bref, hier on a contacté deux-trois chefs d'entreprise et envoyé des mails lui et moi. (...) Il m'aide : “comment on met une chemise et on présente ce qu'on a fait avant ? Comment réussir un entretien en personne ?”, il m'accompagne. Là, on va rencontrer la municipalité de Stockholm pour “Stockholm Vatten” [Les eaux de Stockholm]. L'eau c'est une voie en particulier mais intéressant et c'est similaire à ce que je faisais à la banque avant : du foncier. (...) Mon profil a été “chassé” par une

¹³⁹⁸ Vincent Dubois, *op. cit.*, 2020, p. 20.

¹³⁹⁹ Voir le documentaire : *Le Business du bonheur*, Arte (1h14min).

¹⁴⁰⁰ Entretien avec John.

¹⁴⁰¹ Voir les films promotionnels de la municipalité de Stockholm vantant les programmes à destination des chômeurs: <https://www.youtube.com/watch?v=wE669qZGp3Y>

femme qui travaille pour la municipalité de Stockholm au département des RH en fastighet ekonomi [immobilier/foncier]. On essaye de prendre rendez-vous avec elle pour la rencontrer. Elle a dit qu'il y aurait absolument moyen : mon coach m'a vendu comme un mec qui assure donc... on va voir. J'ai des références, des diplômes, mon expérience à la banque... mais c'est stressant. J'ai été absent pendant 4 ans et c'est tout frais ça (...). »¹⁴⁰².

Tout comme Béatrice, John a décidé de diversifier un peu son secteur de recherche afin d'augmenter ses chances de retrouver un emploi. Il espère ainsi valoriser les compétences acquises dans le cadre de son expérience dans la banque :

*« Je suis un homme de bureau [kontorsmänniska], je travaille avec les services financiers et les ordinateurs mais je suis ouvert pour essayer de nouvelles voies... Je leur ai dit que je souhaitais faire de la formation professionnelle »*¹⁴⁰³.

Ainsi, John étend sa recherche à des postes dans le public, notamment auprès de la compagnie des eaux de Stockholm. L'essentiel étant qu'il s'agisse d'un travail de bureau. Son *coach* essaye de convenir d'un accord dans le but d'entamer une formation auprès des différentes entreprises potentielles. En ce sens, ce fonctionnement consacre :

« La conversion (politique) de l'usager (ex-allocataire, ex-administré) en acteur défini par ses besoins, présuppose une autonomie des conduites, des dispositions à rationaliser ses intérêts et à élaborer un avenir sous la forme d'un projet personnel (c'est-à-dire raisonnable à tous les sens de ce terme). »¹⁴⁰⁴.

Ce suivi personnalisé diffère donc de la situation de Béatrice exposée précédemment : il est mis au service d'un projet de réinsertion coconstruit avec l'administré lequel doit se montrer particulièrement impliqué.

Mise à l'épreuve et injonction biographique

Pour rebondir et se réinsérer, les demandeurs d'emploi sont de plus en plus sommés¹⁴⁰⁵ de mettre à profit les défis et difficultés dont ils font l'expérience. La mise en récit de son épreuve face à la maladie - dans le cas de John : sa dépression et son alcoolisme - fait partie d'un processus qui rappelle l'univers du développement personnel. C'est par ce biais que les expériences individuelles deviennent un « parcours social ». Cette notion

¹⁴⁰² Entretien du 16 octobre 2019 avec John.

¹⁴⁰³ Entretien du 16 octobre 2019 avec John.

¹⁴⁰⁴ Rémy Caveng et al., *op. cit.*, p.46.

¹⁴⁰⁵ Nicolas Duvoux, « L'injonction biographique dans les politiques sociales », *Informations sociales*, n° 156, 2009, pp. 114-22.

de parcours social s'insère dans une sémantique de plus en plus contractuelle entre l'administré et l'administration : son expérience doit s'intégrer à une histoire cohérente à l'échelle de la carrière. Cette prise en compte de la dimension biographique semble atteindre un développement relativement poussé dans le contexte suédois¹⁴⁰⁶.

Les coaches professionnels de l'agence locale pour l'emploi, tout comme ceux présents à *Matmissionen* remplissent plus qu'une simple fonction de tuteur. Ils supervisent l'échange professionnel et assurent la promotion de leur *trainee*. Leur rôle est notamment d'aider les chômeurs à reprendre confiance en eux et de leur apprendre « à se vendre ».

Cette tâche passe, entre autres, par le fait de regagner le contrôle sur ses expériences biographiques et ses potentiels échecs passés :

« La notion de gouvernance biographique conjugue deux idées : celle de régime biographique, qui renvoie à la place que prend l'action de la personne dans la construction singulière de sa trajectoire sociale, et celle de gouvernance, issue du champ de l'action publique, qui renvoie au mouvement de « décentrement » de la prise de décision, avec multiplication des lieux et des acteurs dans de nouveaux modes de régulation. »¹⁴⁰⁷.

La notion décrite dans l'extrait ci-dessus ramène la question de la recherche d'emploi à une double dimension : une dimension nécessairement idiosyncratique puisque le chômeur doit adopter une approche réflexive sur ses expériences passées mais aussi une dimension plus politique puisque cette réflexion doit être intégrée à un modèle d'encadrement qui inclut plusieurs acteurs. Dans le cas de John, cette gouvernance biographique implique notamment qu'il partage avec ses futurs employeurs potentiels le détail de ses récentes difficultés et qu'il montre qu'il les a surmontées pour pouvoir les intégrer à un storytelling de soi positif :

- « Est-ce que vous devez parler de vos soucis de santé ?

- Je suis pas obligé mais je vais le faire... Au moins dire que j'ai eu un problème et que ça a été compliqué mais que j'ai réagi et que j'ai avancé. J'ai arrêté et j'en ai fait quelque chose [jag har slutat och gjort nånting av det]... »¹⁴⁰⁸.

La période de creux sur le CV de John doit être justifiée ou insérée dans un récit cohérent du point de vue des employeurs et du marché du travail. L'équilibre semble

¹⁴⁰⁶ En effet, l'agence locale pour l'emploi alloue un certain nombre de ressources (monétaires, humaines) à l'encadrement et au suivi personnalisé des chômeurs par l'intermédiaire des *arbetscoaches*.

¹⁴⁰⁷ Marie-Christine Bureau et al., *op. cit.*, p. 194.

¹⁴⁰⁸ Entretien du 16 octobre 2019 avec John.

difficile à trouver entre ce qu'il convient de raconter et qui peut être perçu comme un moment de défaillance et ce qu'il vaut mieux garder pour soi : il faut recycler l'expérience individuelle négative dans un souci de promotion de soi. John va donc revenir sur cette période difficile pour la mettre au service de son projet professionnel.

D'autant que l'enjeu est important pour la suite de sa carrière. Un stage pourrait débloquer sa situation et lui assurer de nouvelles aides¹⁴⁰⁹, c'est là qu'intervient son coach professionnel :

« - Il me suit pour m'épauler et il y a aussi le arbetsförmedlingen [l'agence locale pour l'emploi] qui peut faire un pas et prendre en charge une partie de mon salaire au début : ils peuvent faire un pari [insats] comme ça [lönebidrag]

- Pour combien de temps ?

- Ça peut durer un an. Pour moi c'est parfait, je peux utiliser les contacts de mon coach pour entrer quelque part. Je pourrais aussi appeler d'anciens clients de la banque dont je m'occupais... Mais pas tout de suite car je veux tranquillement assurer la formation professionnelle pendant quelques mois [i lugn och ro - kontrollera arbetsträna några månader] »¹⁴¹⁰.

John pensait à son avenir professionnel pendant la période de nos entretiens et faisait part de l'évolution de ses réflexions. Retrouver un emploi tient autant de la routine, de la sociabilisation et du statut que d'un besoin financier. Il s'agit de prendre le temps de retrouver une « vie normale ». L'intérêt n'est donc pas uniquement pécunier et s'est davantage déplacé sur des enjeux de routine et de sens à investir dans son activité professionnelle future :

« Je veux faire quelque chose qui ait du sens. J'ai même réfléchi à entamer une activité de bénévolat auprès de Myrorna [équivalent des boutiques de seconde-main d'Emmaüs] ou Stadsmissionen... J'en ai un peu fait auparavant. A mon âge d'aujourd'hui la finalité importe (...) Pour moi la finalité c'est davantage me sentir bien. Être satisfait de ma vie. On veut faire quelque chose de bien, qui ait du sens (...) et on rencontre du monde comme ça... (...) L'argent c'est bien mais ça ne suffit pas à me rendre heureux... »¹⁴¹¹.

L'enquête souhaite aujourd'hui utiliser son temps libre pour « la bonne cause » à travers une activité bénévole ou un emploi à finalité sociale. Les difficultés rencontrées dans sa vie et son ancien environnement professionnel ont poussé John à changer de cap et à repenser le sens investi dans le travail.

¹⁴⁰⁹ Un équivalent à la prime d'activité par exemple.

¹⁴¹⁰ *Ibidem.*

¹⁴¹¹ *Ibidem.*

2. Au plan relationnel et amical

Il arrive que les personnes se trouvant dans la situation de l'enquêté ne puissent plus compter sur l'entourage familial : les parents sont parfois décédés et les enfants encore à charge. John est, lui, bien entouré par sa famille qui peut l'accompagner dans sa rémission, aussi bien au plan psychologique que financier. Il a toutefois dû opérer un certain nombre de changements dans ses fréquentations.

L'importance de la famille : compter sur le premier cercle en cas de coup dur

Le premier cercle ou cercle familial est traditionnellement¹⁴¹² celui qui garantit une sécurité matérielle et une certaine protection en cas de difficultés. Les enquêtes sur la pauvreté le montrent, le fait d'avoir un ou plusieurs proches vers qui se tourner en cas de coup dur est un atout essentiel dans la capacité à rebondir en trouvant une solution temporaire d'hébergement ou quelqu'un à qui emprunter de l'argent. C'est par exemple un volet renseigné par deux questions du score EPICES :

« - en cas de difficultés (financières, familiales, de santé...) y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger quelques jours en cas de besoin ? »

« - en cas de difficultés (financières, familiales, de santé...), y a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous apporter une aide matérielle (y compris un prêt) ? »¹⁴¹³.

Ces deux questions permettent de renseigner sur le niveau de difficultés auxquelles font face les personnes interrogées mais aussi sur leur degré d'isolement. La famille, en tant qu'institution, joué un rôle important dans le soutien et la préservation du niveau de vie.

En l'occurrence, la famille de John a été très présente lors de ses difficultés personnelles. Tous se sont beaucoup inquiétés pour lui lors de ses problèmes de santé et John en ressent une certaine culpabilité dont il fait part lors des entretiens. Il mentionne aussi le fait que ses proches l'ont aidé à remonter la pente quand il était au plus mal.

¹⁴¹² Georg Simmel, *Sociologie, Étude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999 (1908), 780 p.

¹⁴¹³ Voir :

John est le seul de sa famille à avoir connu une expérience de mobilité descendante de la sorte. Ses deux filles, proches de la trentaine, ont un emploi et une vie de famille : l'aînée est architecte et l'autre commissaire de police¹⁴¹⁴. John tire une grande fierté de la trajectoire professionnelle de ses deux filles : il vante souvent leur réussite et se félicite de ne pas devoir se soucier de leur indépendance financière.

La mère de John est décédée. Son père, 87 ans, vit confortablement : il lui prête parfois sa voiture ou de l'argent en cas de besoin et John souligne à de nombreuses reprises qu'il percevra un héritage important après sa mort¹⁴¹⁵. Il n'est donc pas inquiet pour sa retraite et ses vieux jours.

Le supermarché comme espace de socialisation : changer de cercle relationnel et de manière de consommer

Cette situation nouvelle se traduit aussi par des changements drastiques dans les cercles de sociabilité de l'enquêté. En effet, dans le cadre de sa cure, John a coupé les ponts avec ses anciennes relations et restreint son cercle d'amis :

« J'ai quelques contacts avec certains camarades avec lesquels je faisais la fête jusqu'à ce que j'arrête de respirer (...) j'étais le pire, si j'avais continué je serais mort. Mais je n'ai plus de contact avec ceux, tu sais, qui restent juste assis à boire... J'essaye plutôt de rencontrer d'anciens amis sobres [nyktra]. J'ai aussi rencontré de nouveaux amis avec la thérapie et les réunions des "A.A.". »¹⁴¹⁶.

John explique ainsi chercher à se resocialiser dans de nouveaux cercles. Le moment où il commence à fréquenter le supermarché quotidiennement ne se limite donc pas uniquement à une baisse de son niveau de vie. Ce choix s'inscrit aussi dans une vague de changements plus profonds et répond également à un certain sentiment d'isolement :

(...) « Je n'ai jamais aussi bien mangé de ma vie grâce à Stadsmissionen, j'habite juste à côté donc je peux juste passer, c'est cool de pouvoir discuter un peu avec les gens et de se socialiser, c'est fantastique »¹⁴¹⁷.

https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/system/files/2019-02/ETP_07_02_2019_Score_EPICES.pdf

¹⁴¹⁴ Il vante notamment les mérites de sa fille policière en racontant des anecdotes d'arrestations de personnes connues (Asap Rocky).

¹⁴¹⁵ Entretien du 15 janvier 2020 avec John.

¹⁴¹⁶ Entretien du 16 octobre 2019 avec John.

¹⁴¹⁷ Il l'exprime plusieurs fois au cours des entretiens : le choix de se rendre quotidiennement (ou presque) au supermarché social et solidaire relève autant d'un choix budgétaire que d'une envie d'échanger avec des connaissances nouvelles. Entretien du 17 décembre 2019 avec John.

En l'occurrence, il s'agit pour lui de renouveler son cercle d'amis et de connaissances après son emménagement dans le quartier de Hägersten, à deux pas de *Matmissionen*. John est un habitué et un client fidèle. Il connaît le personnel du supermarché et discute, par exemple, avec un des formateurs sur le football ; avec d'autres salariés, il parle innebandy ou politique. Il connaît aussi certains clients qu'il retrouve régulièrement lors des courses. Se rendre au supermarché *Matmissionen* - tout comme se rendre à l'antenne du SPF - participe souvent d'une routine de socialisation.

Lors du travail sur place j'ai pu observer que de nombreux clients viennent pour parler de leurs problèmes personnels, de leurs enfants et de tout et de rien avec le personnel ou d'autres clients. D'ailleurs, la clientèle qu'il côtoie au sein de ce supermarché est sociologiquement très différente des cercles d'amis qu'il fréquentait auparavant et John mentionne plusieurs fois avoir rencontré des gens super qu'il n'aurait jamais « connu dans sa vie d'avant ».

Ainsi, bien que *Matmissionen* ne soit pas initialement pensé comme un lieu de rencontre (il n'est pas pourvu d'un espace café pour discuter comme l'antenne Amédée Alins), il crée de fait une sorte de routine chez ceux qui le fréquentent et un sentiment de proximité chez tous ces clients de l'aide alimentaire. Pour certains clients-membres, l'enjeu est donc plus important que le simple fait de chercher les promotions sur tel ou tel article.

C. D'une situation matérielle confortable au budget au jour le jour

Penchons-nous à présent sur le volet budgétaire de la monographie. En complément des entretiens réflexifs, le budget a été relevé chaque semaine sur un carnet où l'enquêté a consigné ses dépenses mais aussi ses différentes rentrées d'argent :

Figure 65. Extrait du carnet de ressources/dépenses laissé à John

Date	Description	Montant (SEK)
27/2	Socialbidrag	12,550,-
26/2	Saldo	13,-
27/2	Saldo	12,563,-
27/2	SEB-AUG	35,-
28/2	Snus	470,-
28/2	Hyra	6563,-
28/2	Tele2	349,-
28/2	EI	316,-
29/2	Hemköp	100,-
29/2	Aub. Skuld	1,000,-
29/2	Matmissionen	100,-
2/3	Trygg-Hansa	106,-
2/3	Bankomat	200,-
2/3	ICA	130,-
2/3	SL-Kort	148,-
3/3	Matmissionen	350,-
3/3	Apotek	50,-

Les dépenses ont été notées au jour le jour en relation avec le solde, ce qui permet de suivre l'évolution du budget. Les données du budget de John seront présentées selon plusieurs découpages pour faire apparaître différents éléments clefs : leur temporalité, la place de l'épargne ou encore le rôle du supermarché social et solidaire dans son quotidien.

1. Le budget dans le temps

Au cours des entretiens réflexifs, l'enquête a plusieurs fois souligné le fait qu'il n'aurait jamais pu anticiper un tel changement de situation. Ce regard rétrospectif peut être étayé par le recours aux chiffres : lorsque l'enquête budget commence, le 20 janvier 2020, John ne dispose que de 500 SEK (environ 47€) sur son compte bancaire. Comme expliqué au cours des entretiens, son budget tient à un fil et ne lui permet pas de faire face à un coup dur. Dans cette partie, nous allons tâcher de décortiquer la composition du budget de John et de mettre en avant les éléments les plus saillants de ses dépenses.

Faiblesse de l'épargne et préférence pour le présent

Avant de nous pencher sur les détails du budget de l'enquêté, il faut commencer par souligner l'absence générale d'épargne et de ressources disponibles. En effet, la constitution d'une épargne aurait pu contribuer à le mettre à l'abri et à simplifier sa situation. Or, l'intégralité des ressources mises de côté ont été dépensées sur une courte période, un peu moins de trois ans, ce qui a précipité son déclassement :

- « Aïe... Tu sais j'ai « bu » jusqu'à 3-4 millions [de couronnes] en deux ou trois ans. Au restaurant tout le temps... On invite, on prête de l'argent. Maintenant je n'ai plus du tout d'argent. Tout a été consommé quand je suis tombé malade, maintenant je perçois le försörjningsstöd [allocation assistancielle comme le RSA]. C'est pas beaucoup. Tu reçois à peu près 5000 SEK (environ 470€) pour survivre, ça doit suffire pour le téléphone, la carte de transports et la nourriture...

- Et le loyer ?

- Non ils payent pour ça. (...) Je n'aurais jamais cru me retrouver dans une telle situation, tu sais, il y a quatre ou cinq ans en arrière, je n'aurais jamais cru non... Je gagnais vraiment bien ma vie. Mais aujourd'hui c'est vraiment un nouveau départ. »¹⁴¹⁸.

A tel point que l'enquêté a pu ouvrir ses droits à l'équivalent du RSA - le försörjningsstöd - à l'issue de sa convalescence. En plus de cette allocation d'environ 5000 SEK, il percevait une aide pour payer le loyer de son deux-pièces situé dans le quartier d'Hägersten, à côté du supermarché¹⁴¹⁹. Tout comme dans le cas de Béatrice, son loyer de 6000 SEK (environ 563 €) est pris en charge par les services sociaux, de sorte qu'il ne peut « jouer » sur cette dépense contrainte : en tout, il percevait un peu plus de 12 000 SEK (environ 1127€ au titre de son allocation et de l'aide au logement) chaque mois et en réaffecte un peu plus de 6000 directement au loyer, de sorte qu'il lui reste environ 5000 SEK pour vivre lesquels sont intégralement ou presque réinvestis dans la consommation courante.

Il faut toutefois commencer par souligner que le reste à vivre dont bénéficie John est bien plus important que celui de Béatrice. Cette différence tient au niveau des prestations fournies par l'État social suédois et, notamment dans le cas de John, à la prise en charge de son loyer.

Toutefois, la faiblesse des montants ne permet pas aux enquêtés d'épargner et de mettre de l'argent de côté. Cette situation a fait l'objet d'analyses macroéconomiques¹⁴²⁰ présentant l'épargne comme un bien de luxe, ce qui explique que tous les enquêtés

¹⁴¹⁸ Entretien du 16 octobre 2019 avec John.

¹⁴¹⁹ Je n'ai pas pu lui rendre visite chez lui.

rencontrés en France et en Suède n'épargnent pas ou très marginalement. Selon Keynes, la part de l'épargne croît proportionnellement à mesure que le revenu augmente. Or, les petits budgets, comme ceux des publics de l'aide alimentaire, traduisent plutôt une « préférence pour le présent »¹⁴²¹. Ils consomment directement la quasi-intégralité de leur(s) revenu(s) et épargnent peu. C'est ce que nous allons pouvoir vérifier dans la sous-partie suivante, en entrant dans l'analyse détaillée du budget de John dans le temps.

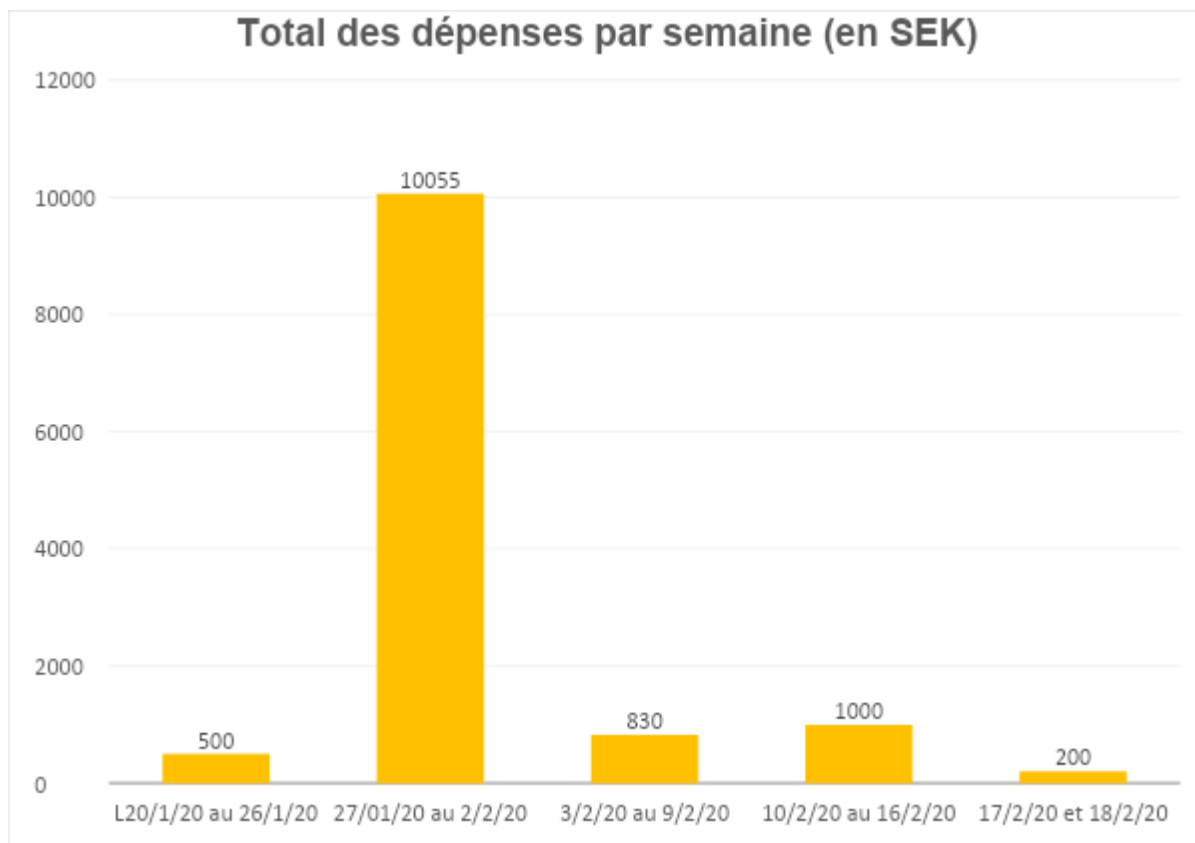
Le budget semaine après semaine

L'enquête budget a, dans un premier temps, été conduite sur une durée de trente jours avant d'être prolongée de trois semaines. Commençons par présenter les données dans le mois et par découper l'enquête en quatre unités de temps équivalentes, quatre semaines, et deux jours :

Graphique 30. Total des dépenses de John (en SEK)

¹⁴²⁰ Voir John Maynard Keynes, *Théorie générale de l'Emploi, de l'intérêt et de la Monnaie*, Payot, Paris, 1988 (1936).

¹⁴²¹ Cette notion renvoie à des débats anciens entre classiques et keynésiens en économie et, notamment, aux travaux de Franco Modigliani sur la « préférence pour la liquidité ». Elle est aujourd'hui utilisée par des instituts comme l'INSEE pour analyser les comportements de consommation des ménages et voir leur propension à épargner ou bien à investir leurs ressources. Voir par exemple : Luc Arrondel, André Masson et Daniel Verger, « Mesurer les préférences individuelles pour le présent », *Economie et Statistique* 374, no 1, 2004, pp. 87-128.

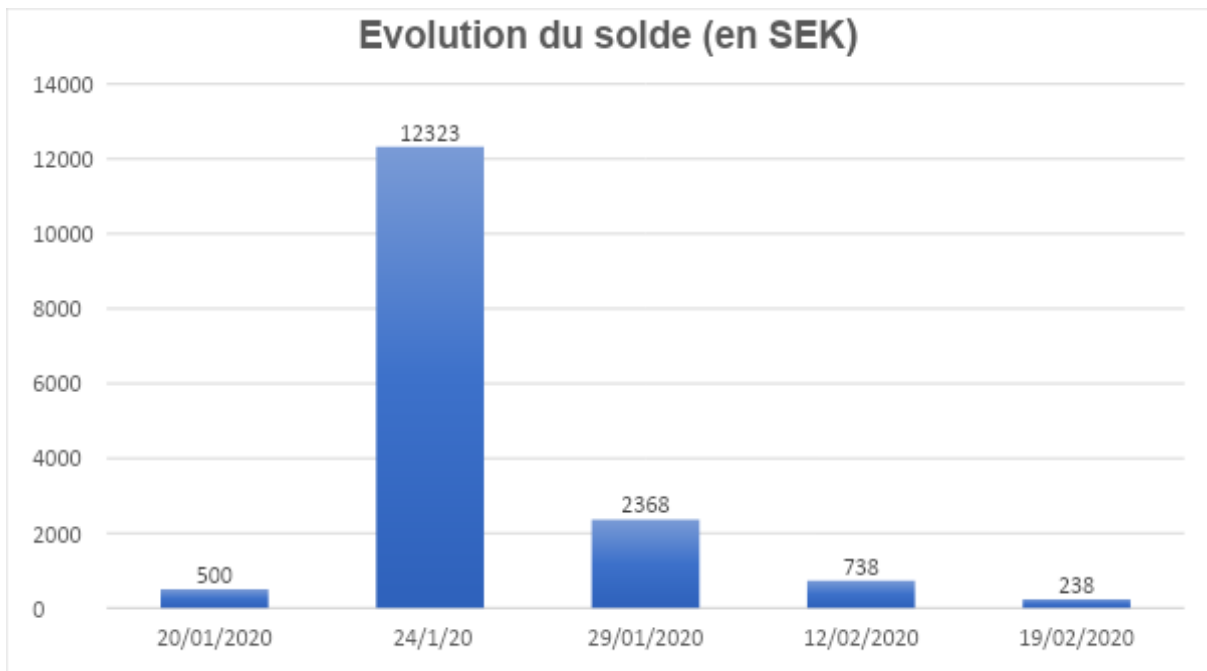


Ce découpage temporel fait apparaître que l'essentiel des dépenses de John est concentré au début du mois, en particulier sur la deuxième semaine d'enquête. Ainsi, 10 055 SEK (environ 945€) ont été dépensées entre le 27 janvier et le 2 février 2020 soit environ 968 €. En cumulé avec la semaine précédente, John a déjà dépensé 10 555 SEK (environ 990€), ce qui correspond à environ 84% du total des dépenses de la période d'enquête. Par la suite, les dépenses se tassent et n'excèdent pas 1000 SEK soit environ 94 €, du 10 au 16 février 2020.

Les données concernant les ressources disponibles ont été notées jour après jour et les montants ont été arrondis. L'enquêté a indiqué son solde à cinq reprises selon une temporalité plus ou moins régulière¹⁴²² :

Graphique 31. Evolution du solde de John (en SEK)

¹⁴²² Il est regrettable qu'elles ne soient pas consignées de manière plus rigoureuse mais elles permettent déjà de procéder à une analyse.



Les données du solde disponible fournies par l'enquête ne suivent pas exactement la même temporalité que celle des dépenses mais permettent néanmoins de se faire une idée de l'agencement des dépenses dans le temps. Les deux rythmes (ressources-dépenses) sont synchronisés : l'enquêté perçoit son *social bidrag* [contribution/allocation sociale] le 24 janvier (12 323 SEK, environ 1160€), ce qui explique la hausse du solde et, dans la foulée, la concentration des dépenses sur la deuxième semaine d'enquête. On peut remarquer qu'il reste peu d'argent à l'enquêté pour finir le mois après paiement de ses dépenses fixes.

Les ressources sont presque tout de suite investies dans les charges fixes du 27 janvier, par ordre décroissant d'importance : loyer (6201 SEK, environ 582€), dettes¹⁴²³ (1000 SEK, env. 94€), gaz (750 SEK¹⁴²⁴, env. 70€), abonnement téléphone et internet (340 SEK, env. 32€), électricité (255 SEK, env. 24€), assurance (100 SEK, env. 9€) soit un total de 8646 SEK (env. 812 €) qui représente les trois quarts des ressources. Ainsi, le reste à vivre de l'enquêté est très mince, ce qui explique qu'il n'ait que 500 SEK (env. 47€) au début de l'enquête budget. Dans ses conditions, il lui est difficile de mettre de l'argent de côté : l'enquêté dépense ce qu'il lui reste dans quelques achats ponctuels répartis sur les 30 jours.

Les achats d'ordre alimentaire, essentiels, sont, eux, faits à intervalle régulier chaque semaine, sans grande variation. Le rythme de ces achats rappelle que l'enquêté se rend

¹⁴²³ J'ai ici choisi de comptabiliser les dettes de John avec les charges fixes car il rembourse au même moment du mois. Elles ne sont pas prélevées directement sur ses ressources.

¹⁴²⁴ Ce paiement est trimestriel.

aussi à *Matmissionen* pour discuter avec le personnel et pas seulement pour faire ses courses.

Si l'enquêté fait ses courses presque tous les jours c'est qu'il a ainsi le sentiment de mieux gérer ses dépenses : une seule sortie courses par mois, par exemple, représenterait un montant trop important à décaisser au risque peut-être de ne pas pouvoir assumer d'autres frais. Enfin, les courses quasi quotidiennes de John à *Matmissionen* tiennent aussi au mode d'approvisionnement de ce dernier qui, comme nous l'avons vu, se traduit par une forte variabilité des denrées disponibles à l'achat. Il est donc souvent plus intéressant de venir régulièrement voir ce dont dispose le supermarché, à plus forte raison lorsque l'on vit à proximité.

2. Le budget selon les postes de dépenses

Dans un second temps, il est intéressant de présenter les montants poste par poste afin de gagner en intelligibilité. Les dépenses ont été ramenées à dix postes différents (voir graphique ci-dessous) : « dépenses contraintes » qui comprend les dépenses pour lesquelles l'enquêté est pré-engagé c'est-à-dire le loyer, l'électricité, le gaz, les abonnements téléphoniques et internet et les frais d'assurance ; « Jeux d'argent et *snus* » qui comprend les tickets de Lotto et de paris sportifs ainsi que les achats de tabac¹⁴²⁵ ; « Dettes » qui est une dépense contrainte d'un type particulier sur lequel nous reviendrons et qu'il semblait judicieux de faire apparaître clairement ; « Alimentation *Matmissionen* » qui correspond aux achats d'ordre alimentaire effectués au supermarché social et solidaire ; « Vêtements *Stadsmissionen* » qui correspond aux habits d'occasion (« de seconde main ») achetés par l'enquêté auprès d'une autre boutique/activité de la même association ; « Santé » qui correspond à des achats non remboursés en pharmacie et à une visite chez le médecin ; « Retrait en cash » un retrait en espèces qui n'est pas commenté ; « Achats divers » qui regroupe trois types d'opérations : les achats chez IKEA, chez *Hemköp* et chez le boulanger pâtissier (*konditori*) ; « Transports » qui regroupe les titres de transport pour l'agglomération de Stockholm ; et enfin « coiffeur ».

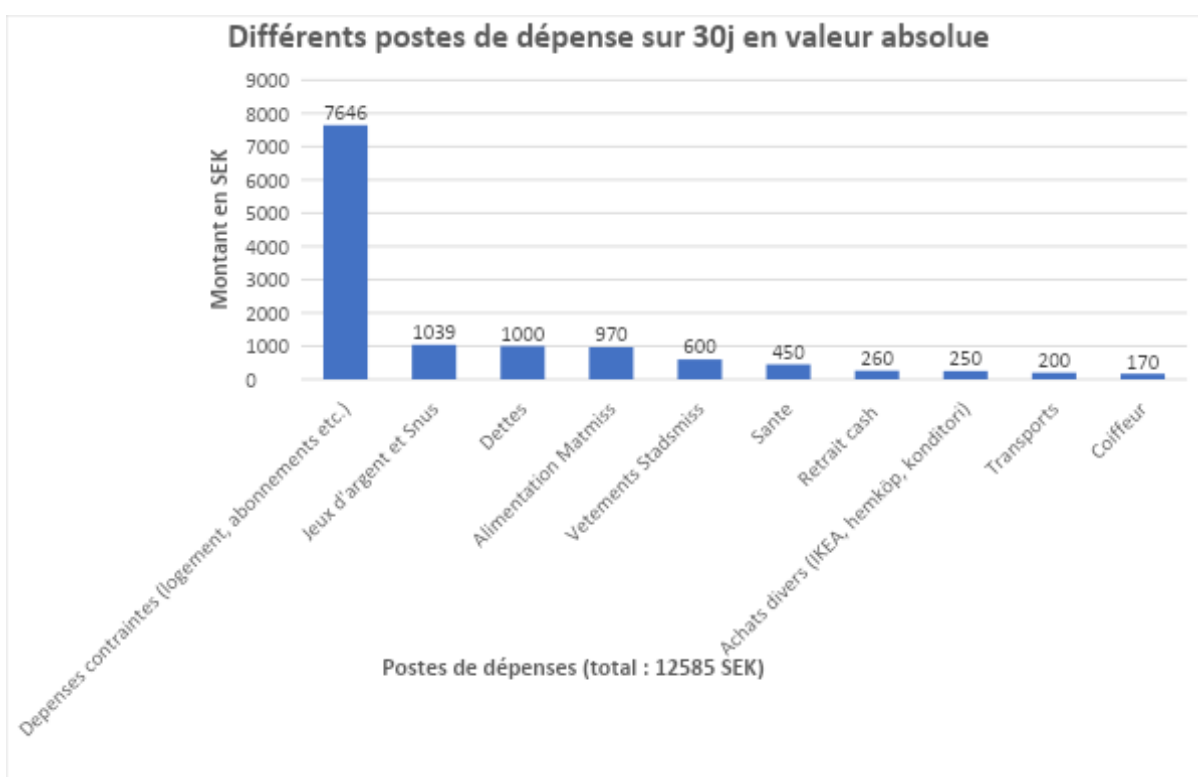
L'importance des différents postes de dépenses : en valeur absolue

¹⁴²⁵ *Snus* : sachets de tabac, très populaires en Scandinavie.

Au risque d'énoncer des évidences, il faut commencer par rappeler que les dix postes de dépenses recourent des achats très différents puisqu'il peut s'agir aussi bien d'occurrences uniques que d'achats répétés. Par ailleurs, le montant de chacun des achats change beaucoup – et son poids dans le budget mensuel varie en conséquence – selon le type de dépense.

Enfin, certains de ces postes de dépenses correspondent à la fréquentation de lieux spécifiques ou bien à des sorties en particulier : c'est par exemple le cas des achats de jeux à gratter ou bien des vêtements ou encore de la nourriture. Ils correspondent à des occasions de sortie pour John.

Graphique 32. Postes de dépenses en valeur absolue



Le total des dépenses s'élève à 12 585 SEK (environ 1180€) pour les 30 premiers jours. Ce montant absorbe donc la quasi-totalité des ressources disponibles au moment de l'enquête au 20 janvier, soit 500 SEK (env. 50€), auxquels se sont ajoutées les prestations sociales perçues le 24 janvier pour un montant de 12 323 SEK (env. 1155€) soit un total de 500 + 12323 : 12 853 SEK (env. 1205€). Ses ressources le placent juste au-dessus du seuil de pauvreté 2017 à 12 100 SEK¹⁴²⁶ (env. 1135€) mais ne lui garantissent pas une grande autonomie financière pour autant : la différence entre les

¹⁴²⁶ Voir : <https://www.eapn.eu/wp-content/uploads/2019/01/EAPN-EAPN-SE-Poverty-Watch-2018-En-Final.pdf> et <https://www.eapn.eu/wp-content/uploads/2020/04/EAPN-PW2019-Sweden-EN-EAPN-4306.pdf>

ressources disponibles et les dépenses sur 30 jours confère une marge de manœuvre d'environ 300 SEK (environ 30 euros) à la fin de la période d'enquête (12853-12585 = 300 SEK au 30^{ème} jour). Il ne reste quasiment rien à John à la fin du mois mais celui-ci ne se prive pas pour autant : il mange à sa faim et peut se permettre des petits plaisirs (*snus*, jeux d'argent etc.) auxquels Béatrice a, elle, renoncé. En ce sens, le supermarché social et solidaire permet de contrôler les dépenses allouées à l'alimentation et de faire de ce poste une variable d'ajustement. Contrairement au colis alimentaire distribué une fois par mois par le SPF, la possibilité de venir quotidiennement au supermarché permet de lisser ses achats selon le reste à vivre et les besoins. Ce mode de consommation permet d'obtenir un peu de contrôle sur les dépenses effectuées semaine après semaine auprès du supermarché social et solidaire.

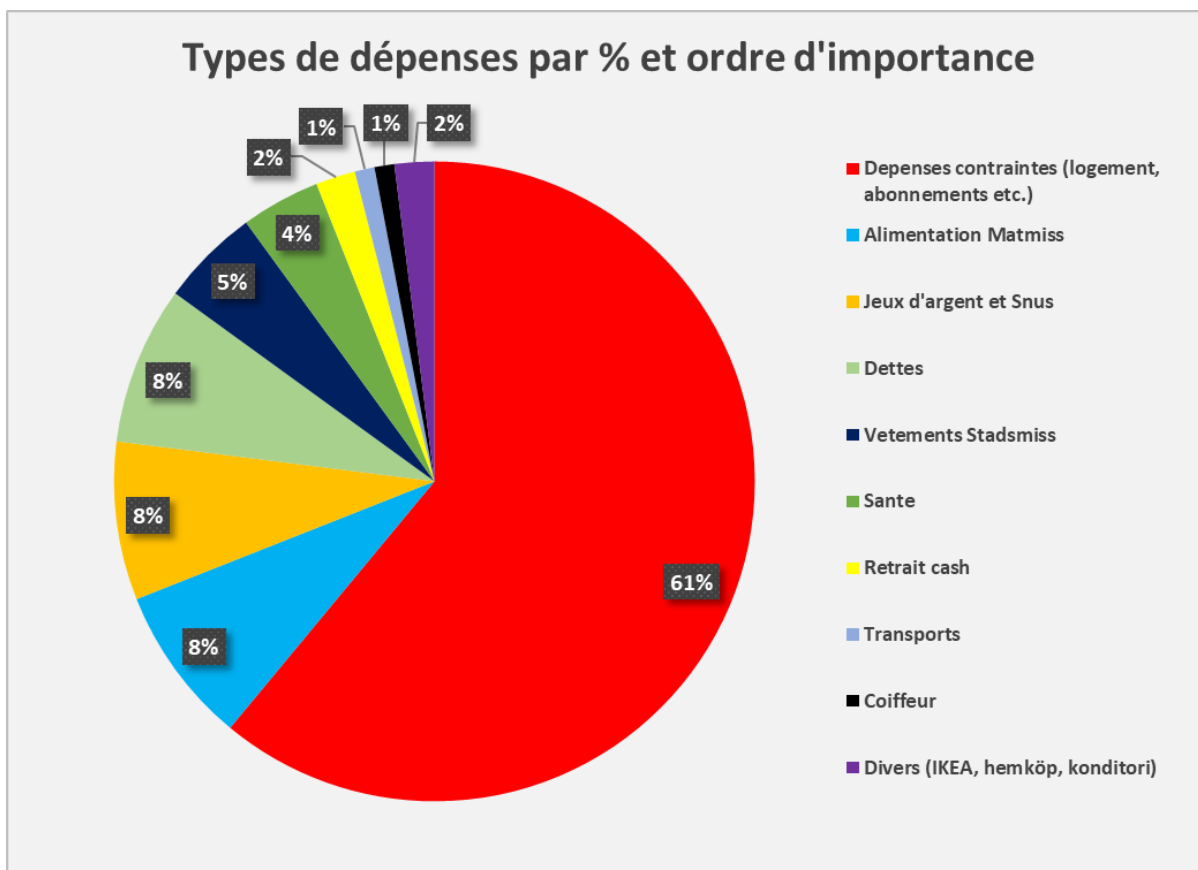
Pour résumer, il faut remarquer, qu'en termes de niveau de vie, John et Béatrice qui perçoivent tous deux un revenu assistantiel sont dans une situation différente : le premier dépasse de peu le seuil de pauvreté tandis que la seconde vit en dessous du seuil en vigueur localement. Pourtant, à la fin du mois, il ne reste quasiment rien à John qui doit se rendre exclusivement à *Matmissionen* pour faire ses courses.

Cette situation sur laquelle nous reviendrons souligne les limites des seuils de pauvreté pour appréhender les situations sociales difficiles puisque les deux enquêtés partagent une routine similaire : s'alimenter auprès du tiers secteur, pointer régulièrement auprès de l'agence locale pour l'emploi, ne pas pouvoir mettre d'argent de côté à la fin du mois.

L'importance des différents postes : en valeur relative (%)

Regardons à présent les différents postes selon leur taille respective, en pourcentage du total des dépenses afin de changer de perspective sur la situation de John. Ceux-ci sont présentés dans le graphique ci-dessous :

Graphique 33. Dépenses mensuelles par poste et ordre d'importance



Penchons-nous sur les dépenses poste par poste (10 au total) :

- les dépenses contraintes liées au logement, 7646 SEK (environ 720€), représentent plus de 60% du total des dépenses. Ce pourcentage doit cependant être pris avec précaution puisqu'il inclut le paiement du gaz (trimestriel) du 27/1 avec une facture de 750 SEK¹⁴²⁷ (env. 70€). Par ailleurs, il inclut les factures de téléphone (340 SEK, env. 32€) – qui sert aussi pour internet – et d'assurance (100 SEK, env. 9€). A lui seul, le loyer (6200 SEK, env. 582€) compte pour 50% des dépenses observées sur la période d'enquête.

- Les dépenses effectuées au titre de l'alimentation s'élèvent à 970 SEK (env. 91€) et représentent le second poste le plus lourd (8%) à quasi-égalité avec les deux postes suivants. Il faut rappeler que les achats effectués chez *Matmissionen* donnent lieu à une réduction de 70% : en d'autres termes, si John avait acheté exactement la même quantité de denrées ailleurs dans le commerce, il aurait dû payer environ 3567 SEK¹⁴²⁸ (env.

¹⁴²⁷ Une fois lissée, cette dépense de gaz correspondrait à une mensualité de 250 SEK.

¹⁴²⁸ En divisant le prix final (1070 SEK) par le coefficient multiplicateur correspondant à la réduction appliquée (70%) soit $1070/0,3$.

335€). A l'exception d'un achat isolé¹⁴²⁹ chez *Hemköp* (un supermarché ordinaire), ces dépenses ont toutes été effectuées chez *Matmissionen* dont la place paraît centrale dans le budget de l'enquêté. Ainsi, grâce à l'initiative du groupe *Stockholms Stadsmission*, John peut inviter ses deux filles à dîner et leur cuisiner du « *beau saumon bio* ». Cet aspect est essentiel puisqu'il permet à un bénéficiaire de l'aide sociale de pouvoir s'offrir des mets de qualité et, ainsi, d'inviter ses proches. L'impact sur la vie sociale des bénéficiaires est donc direct et permet de lutter contre la dimension sociale de la pauvreté.

- Les dépenses alimentaires s'organisent selon une temporalité régulière, au moins une visite au supermarché social et solidaire par semaine, sinon deux : le 20/1 (100 SEK, env. 9€), 28/1 (150 SEK, env. 14€), 3/2 (220 SEK, env. 20€), 8/2 (200 SEK, env. 18€), 10/2 (100 SEK), les 17/2 (120 SEK, env. 11€) et 18/2 (80 SEK, env. 8€). Elles sont comprises entre 80 et 220 SEK.

Par ailleurs, l'enquêté est attaché au travail effectué par l'association d'un point de vue social ou politique :

*« Stadsmissionen c'est énorme. Je me souviens, dans les années 80, quand je travaillais à la banque, Stadsmissionen je les avais comme client. Ils avaient beaucoup d'argent et en envoyaient beaucoup à l'étranger, en Afrique, etc. Ils font beaucoup de bonnes choses je sais. »*¹⁴³⁰.

Dans l'extrait ci-dessus, John loue le travail effectué par le groupe *Stockholms Stadsmission* – qu'il connaît depuis longtemps – sur différents théâtres. Il connaît l'association à travers son ancienne vie professionnelle, son regard est toutefois nécessairement différent aujourd'hui, puisqu'il y a directement recours pour s'alimenter.

- Viennent ensuite les dépenses réalisées pour des jeux d'argent ou du tabac. Ces dépenses – que l'on pourrait rassembler sous l'appellation « petits plaisirs (coupables) » - s'élèvent à un total de 1039 SEK (env. 98€) soit 8% et ont une temporalité différente : environ un jeu d'argent par semaine tandis que le snus a été acheté en grande quantité sur internet (« ça coûte moins cher ») pour 499 SEK (env. 47€) le 28/1. L'existence même d'un tel poste suggère une différence importante avec la situation des autres enquêtés : John dispose d'une marge de manœuvre suffisante pour s'autoriser des

¹⁴²⁹ Seul un achat alimentaire isolé a eu lieu le 4/2 à hauteur de 50 SEK, il figure sous l'onglet « divers » car il correspond au seul magasin fréquenté en dehors du groupe *Stockholms Stadsmission*.

¹⁴³⁰ Entretien du 17 décembre 2019 avec John.

dépenses souvent jugées « déviantes » ou connotées négativement, à plus forte raison lorsque l'on est dans le besoin. En ce sens, John ne semble pas être dans la même situation que Negi ou Béatrice qui disent plusieurs fois avoir adopté des modes de vie presque ascétiques en raison de leur situation économique. Dans une situation moins critique financièrement, John parvient à garder un certain contrôle sur son quotidien. Ce poste de dépense dont l'importance peut en apparence sembler « irrationnelle » rappelle l'importance de l'hédonisme de surface dont parlait Hoggart :

« *Les plaisirs de la vie – et tout particulièrement boire et fumer - gardent une place de choix dans la hiérarchie des urgences, même lorsqu'on arrive à joindre les deux bouts qu'avec difficulté.* »¹⁴³¹.

Ces dépenses contestent en effet l'idée que la pauvreté priverait les enquêtés des petits plaisirs ou plutôt des plaisirs coupables. Plus particulièrement, les jeux d'argent témoignent d'un certain espoir de sortir de la pauvreté et d'un certain « *respect pour la chance* »¹⁴³².

- Par ailleurs, John doit rembourser 1000 SEK (env. 94€) de dettes tous les mois. Ces 1000 SEK sont remboursés directement après qu'il ait perçu son allocation et comptent pour 8% du total des dépenses du mois enquêté. John met un point d'honneur à rembourser régulièrement pour ne pas avoir de problème avec ses créanciers et la justice :

« *J'ai reçu la décision de mon programme de restructuration de la dette [skuldsanering], ça peut être intéressant pour toi [voir ci-dessous]* »

¹⁴³¹ Richard Hoggart, *op. cit.*, p. 185.

¹⁴³² *Ibidem*, p. 186.

Figure 66. Courrier reçu au sujet du recouvrement de la dette (8 janvier 2020)

Kronofogden
Skuldsanering Östersund

Borgenärs- och skuldförteckning
Datum: 2020-01-08

Totala skulder 721 447
Totalt undantaget 0

Borgenärs- och skuldförteckning	Ombud	Skuld-ID	Undantas	Skuldbelopp
Borgenär			0	61 891
001 Axactor Sweden AB (Axactor Sweden)		9958175	0	52 229
002 Collector Bank AB	Colligent, SKS	1654580	0	17 762
003 Arvato Finance AB	Gothia Inkasso	5103815	0	538
004 GASNÄTET STOCKHOLM AB	Intrum Sverige AB, Gbg	SS_6873150_453629	0	64 308
005 Lowell Sverige AB	Lowell Sverige AB	0105768367017192050	0	1 252
006 Motionsidrottens Servicebolag i Stockholm AB	Lowell Sverige AB	010555136017192050	0	568
007 Motionsidrottens Servicebolag i Stockholm AB	Lowell Sverige AB	0105665156017192050	0	564
008 Motionsidrottens Servicebolag i Stockholm AB	Lowell Sverige AB	0105787492017192050	0	563
009 Motionsidrottens Servicebolag i Stockholm AB	Lowell Sverige AB	0105831633017192050	0	38 805
010 PRA Group Sverige AB		999426	0	2 367
011 COM HEM AB	Sergel Inkasso	84131075	0	2 826
012 COM HEM AB	Sergel Inkasso	84269030	0	565
013 COM HEM AB	Sergel Inkasso	84308781	0	124 055
014 Forex Bank AB	Sergel Inkasso	84166875	0	108 956
015 Sileo Kapital AB		11001947690140	0	

C'est presque terminé... c'est ma situation et ça c'est le bilan des dettes "121 000 SEK" [11 368 €] au total. Donc c'est actualisé, c'est le total encore en cours, les différentes dettes et le montant final quoi. Mais en gros ils comptent depuis la date où j'ai déposé mon dossier il y a cinq ans... Dans cette situation, il est dit que je ne dois rien payer si je décroche un super boulot, je devrai payer tous les mois. Ils prélèveront... Je ne sais pas, pour l'instant ce n'est pas le cas avec mon försörjningstöd car c'est si peu d'argent de toute façon (...) Mais c'est cool de sentir que j'ai, disons, un peu de contrôle sur la situation. Je sais de quoi il retourne et j'agis, je fais au mieux. Je n'ai pas à payer de taux d'intérêt, c'est l'essentiel ! »¹⁴³³.

Comme en témoignent le courrier et les dires de John, le nombre de créanciers et le montant total des dettes accumulées sont impressionnants. Comme il le dit lui-même, John sait comment gérer ce genre de situations : son expérience dans la banque l'incite à adopter « les bonnes pratiques » et il préfère rembourser en premier lieu tous les mois à ce service de recouvrement. En remboursant mensuellement ses créanciers, John a réussi à éviter de payer des pénalités. La temporalité du remboursement ne lui a donc, pour l'instant, pas été imposée. Ce poste demeure toutefois un véritable poids dans son budget et sur son moral. Il y fait longuement référence au cours des discussions pour souligner combien les dettes lui rappellent une mauvaise phase de sa vie passée mais aussi comment il a su reprendre le contrôle sur les événements. En l'occurrence, le fait

de ne pouvoir honorer ses dettes tous les mois compte comme un critère de définition de la pauvreté sociale et matérielle¹⁴³⁴. La marge de manœuvre financière dont il dispose, notamment grâce à *Matmissionen*, lui permet de faire face à ce prélèvement mensuel.

- Le poste vêtements, 600 SEK (env. 56€), correspond à 5% du total des dépenses. Cet achat, ponctuel, a été fait le 11 février auprès d'une autre activité du groupe *Stockholms Stadsmision*. John attache de l'importance à son apparence : il présente bien et est toujours habillé convenablement. Cela tient à la fois au fait qu'il soit en pleine recherche d'emploi et soit régulièrement amené à se rendre à des entretiens mais aussi au fait qu'il s'est inscrit sur des applications de rencontre pour trouver l'amour.

Deux types d'achats distincts sont donc effectués exclusivement auprès d'une même association : l'alimentation et les dépenses d'habillement. En cumulé, le groupe *Stockholms Stadsmision* compte pour $600 + 970 = 1570$ SEK (env. 148€) soit 13% du total des dépenses de John lors de l'enquête. Les importantes réductions proposées sur ces deux postes de dépenses expliquent qu'elles soient si contenues dans le budget. L'association couvre donc des besoins très divers et permet à une personne dans la situation de John de faire beaucoup d'économies.

- Les dépenses de « santé », 450 SEK (env. 42€) soit 4% du total, sont composées d'achats non remboursés en pharmacie (vitamines pour l'hiver) et une visite chez le médecin, 200 SEK (env. 19€) le 14 février, qui sera remboursée par la suite. Les achats en pharmacie correspondent à des dépenses ponctuelles mais la visite chez le médecin est une routine mensuelle pour faire un point sur son rétablissement.

- Un retrait en espèces de 260 SEK (env. 24€) sur lequel l'enquête n'est pas revenu. Ils peuvent avoir été réinvestis dans les différents postes mentionnés. Il faut toutefois garder en tête que les achats en espèces ne sont pas courants en Suède et que les paiements par carte sont la norme (voir note partie 2).

- Les transports représentent ensuite entre 1 et 2% du budget total avec 200 SEK env. 17 €. John marche beaucoup, il fait partie des clients qui peuvent se rendre à pied au supermarché. Par ailleurs, il se rend quotidiennement à *Skärkholmen*- là où se trouve

¹⁴³³ Entretien du 22 janvier 2020 avec John.

¹⁴³⁴ Nous l'avons évoqué dans le chapitre 1, voir : <https://www.scb.se/hitta-statistik/statistik-efter-amne/levnadsforhallanden/levnadsforhallanden/undersokningarna-av-levnadsforhallanden-ulf-silc/pong/statistiknyhet/undersokningarna-av-levnadsforhallanden-ulf-silc-2019/>

Jobbtorget son agence pour l'emploi - en vélo dans le cadre de sa recherche professionnelle. Comme une majorité d'enquêtés rencontrés à l'aide alimentaire, John n'a pas de voiture et privilégie la marche ou le vélo aux transports en commun.

- Un rendez-vous chez le coiffeur pour 170 SEK (environ 16€), soit 1% du total. John s'y rend « presque tous les mois ». Nous l'avons dit, l'enquêté prend soin de son apparence : il est à la fois question d'être présentable dans le cadre de sa recherche d'emploi mais également amoureuse. Lors des entretiens, il confie avoir téléchargé les applications de rencontre et avoir fait quelques « *dates* ». John cherche à rencontrer quelqu'un pour ne pas rester isolé chez lui et partager son quotidien.

- Deux petits achats ponctuels : un chez IKEA pour l'ameublement et un chez le supermarché *Hemköp* à hauteur de 50 SEK (env. 5€). Ils sont sans grande importance, relèvent de l'inhabituel et représentent environ 1% du total. Ces achats ne correspondent qu'à deux occurrences, ce qui souligne la rareté des achats ponctuels dans le budget de John.

Le rôle crucial des aides publiques dans la réduction de la pauvreté

Il ressort des données ci-dessus que, contrairement à Negi ou Hedi, John dispose d'une certaine marge de manœuvre dans l'agencement de ses dépenses à l'intérieur de son budget. Cette marge de manœuvre figure dans les postes de dépenses évoqués ci-dessus : « jeux d'argent et snus » (environ 98€), « vêtements » (environ 56€), « coiffeur » (environ 16€), « achats ponctuels » (environ 5€). Ces dépenses représentent un sous-total d'environ 175€ soit approximativement 16% des 1127€ de ressources perçues (allocation + aide au logement) lors du mois d'enquête. Ces dépenses « dispensables » - en ce qu'elles ne constituent pas des dépenses de première nécessité – témoignent du fait que John conserve une certaine liberté dans sa consommation en dépit d'un budget serré.

Le montant des aides que perçoit John est plus élevé que celui perçu par Béatrice¹⁴³⁵. Bien que le coût de la vie soit plus élevé en banlieue de Stockholm qu'à Bordeaux, le delta n'est pas si important qu'il absorbe l'intégralité du supplément de revenus dont dispose John. Ainsi, celui-ci parvient-il à conserver une marge de manœuvre tout en

remboursant ses dettes et en s'acquittant de ses factures. Cela s'observe notamment par la diversité des postes de dépense relevés lors de la phase d'enquête : ses dépenses se répartissent en 9 postes différents (« logement », « alimentation », « petits plaisirs coupables », « dettes », « vêtements », « santé », « retrait en cash », « coiffeur », « autres »).

De plus, la part dédiée aux achats d'ordre alimentaire ne semble pas limitée par sa situation économique puisque John explique pouvoir même inviter ses enfants à dîner de temps à autre. En ce sens, l'objectif de lutte contre la *matfattigdom*¹⁴³⁶ semble bien atteint : permettre à la fois aux bénéficiaires de satisfaire un besoin physiologique mais aussi de renouer avec les temps sociaux que sont les repas en famille, etc.

En soi, la présence de postes comme « alimentation » ou « vêtements » ne dit pas grand-chose de la situation économique d'un enquêté. En revanche, les conditions dans lesquelles se déroulent ces transactions éclairent mieux la situation puisque ces deux entrées correspondent à des achats auprès d'un circuit particulier. En l'occurrence, il s'agit de magasins de seconde main.

La structure des dépenses dans le budget

La consommation des ménages en Suède est observée et étudiée par le *Statistisk centralbyrå* (SCB¹⁴³⁷). Le SCB n'a pas publié de données sur la consommation des ménages ordonnés par quartiles depuis 2012. Les données 2021 devaient paraître à l'été 2022 mais elles n'ont toujours pas été mises en ligne lorsque la rédaction de cette partie a commencé¹⁴³⁸. Aussi, nous nous référerons aux dernières données disponibles¹⁴³⁹.

¹⁴³⁵ 487 € de RSA + 264 € d'APL = 751€.

¹⁴³⁶ Magnus Karlsson, *op. cit.*, 2019.

¹⁴³⁷ Équivalent local de l'INSEE.

¹⁴³⁸ Après contact par courriel, un responsable du SCB m'a expliqué que la publication des nouvelles données avait été retardée de manière indéfinie. Je remercie Johan Vamstad qui m'a communiqué certaines des données disponibles. Voir : <https://www.scb.se/en/finding-statistics/statistics-by-subject-area/household-finances/household-expenditures/household-budget-survey-hbs/pong/tables-and-graphs/2012/disposable-income--expenditures-per-household-2012-in-sek/> et <https://www.scb.se/en/finding-statistics/statistics-by-subject-area/household-finances/household-expenditures/household-budget-survey-hbs/>

¹⁴³⁹ Voir annexe chapitre 7 : Revenus disponibles - Dépenses en couronnes par foyer (2012) : tous les chiffres évoqués dans la suite de cette partie sont à consulter à partir du tableau reproduit et traduit en français.

Présentons ces données pour le premier quartile de la distribution des revenus suédois auquel John est rattaché de fait (voir annexe). Les données présentées avec « +- » traduisent la marge d'erreur : plus l'intervalle est grand, plus la marge d'erreur est grande. Ces données pour le premier quartile (colonne de gauche) sont issues d'une enquête (*survey*) conduite auprès de 418 foyers. Ces derniers sont censés représenter 921 850 Suédois du premier quartile pour une moyenne de 1,08 UC (unité de consommation)¹⁴⁴⁰.

Dans les données présentées en annexe, les foyers répondants ont été divisés en quartiles selon le niveau de revenus. Les données 2012 présentent le plafond de ressources annuelles du premier quartile à 125 680 SEK (à + ou – 5000 SEK) soit à peu près 14 102€ de janvier 2012¹⁴⁴¹, ce qui, une fois ramené à une estimation mensuelle, fait donc 10 473 SEK mensuelles/ 1175€. Or, il y a de bonnes raisons de penser que ce plafond - qui correspond aux données pour l'année 2012 – est désormais plus élevé et que John doit figurer dans le premier quartile. Il se situe logiquement entre le premier et le deuxième quartile avec un revenu mensuel pour la période observée de 12 550 SEK (composé d'une allocation logement et d'un équivalent du RSA) soit environ 1175€ de février 2020, période de l'enquête budget.

Reprenons les principaux postes de dépenses relevés dans le tableau ci-dessus. Par ordre décroissant d'importance :

- Les dépenses liées au « logement » (*Bostad*) représentent le principal poste de dépenses pour les foyers du premier quartile avec 56 420 SEK pour 1,08 UC soit environ 52 241 SEK (env. 5862 €¹⁴⁴² de janvier 2012) pour une personne seule comme John (1 UC).
- Le poste « temps libre et culture » (*Fritid och kultur*) compte pour 32 741 SEK (env. 3674 € de janvier 2012) une fois ramené à 1 UC.

¹⁴⁴⁰ Les chiffres présentés doivent donc être ramenés à 1 UC. Les données n'ont toutefois qu'une valeur indicative et doivent être prises avec précaution puisqu'il faut les convertir en euros constants le plus précisément possible, sans pouvoir rétablir avec exactitude la valeur de la couronne suédoise 2012 et celle de l'euro 2020. Le détail des dépenses agrégées permettant d'aboutir au tableau ci-dessus n'a pas été fourni et la composition des catégories présentées dans le tableau n'est pas proposée. C'est pourquoi les catégories issues de l'enquête de SCB et de notre travail ne se recoupent pas exactement mais il était autrement impossible d'obtenir une estimation dans le détail des données proposées par SCB.

¹⁴⁴¹ Voir le site qui permet d'effectuer des comparaisons avec les valeurs antérieures des devises : <https://www.google.com/url?q=https://fxtop.com/fr/conversion-devises-date-passee.php?A%3D12550%26C1%3DSEK%26C2%3DEUR%26DD%3D01%26MM%3D02%26YYYY%3D2020%26B%3D1%26P%3D%26I%3D1%26btnOK%3DChercher&sa=D&source=docs&ust=1681922704538719&usg=AOvVaw1R2Ady8ScVpUeJ5hDqqw9J>

¹⁴⁴² Conversion opérée grâce à ce convertisseur de devises qui permet de faire un saut dans le passé : <https://fxtop.com/fr/conversion-devises-date->

- Pour ce qui est des « achats de denrées alimentaires/produits de première nécessité » (*Köpta livsmedel*), les données font état d'une moyenne annuelle pour 2012 de 20 050 SEK pour 1,08 UC soit environ 18 565 SEK (env. 2083 € de janvier 2012) pour une UC.
- Le poste « transports » correspond à environ 16 880 SEK (env. 1895€ de janvier 2012) pour une UC.
- Le poste « ameublement, fournitures » (*Möbler, inventarier...*) correspond à 5491 SEK (env. 616 € de janvier 2012) pour une UC.
- Le poste « vêtements et chaussures » (*Kläder och skor*) correspond à environ 5537 SEK (env. 621 € de janvier 2012) pour une UC.
- « Santé » (*Hälso och sjukvård*) correspond à 4630 SEK (environ 522 € de janvier 2012) pour une UC.
- Le poste « alcool » correspond à 1852 SEK (env. 208 € de janvier 2012) pour une UC.
- Le poste « tabac » correspond à 1824 SEK (env. 205 € de janvier 2012) pour une UC.

Après avoir ramené les dépenses annuelles pour 1,08 UC à un équivalent pour 1 UC, il faut désormais en obtenir une évaluation mensualisée pour pouvoir ensuite comparer avec les données issues de l'enquête (divisé par douze ; arrondi si besoin à l'unité supérieure) menée auprès de John :

Logement $52\,241/12 = 4353$ SEK (env. 488€ de janvier 2012).

Achats de denrées (alimentation et produits d'hygiène ou d'entretien) : $18\,565/12 = 1547$ SEK (env. 174€ de janvier 2012)

Transport : $16\,880/12 = 1407$ SEK (env. 158€ de janvier 2012)

Vêtements et chaussures : $5537/12 = 461$ SEK (env. 52€ de janvier 2012)

Ameublement, fournitures : $5491/12 = 458$ SEK (env. 51€ de janvier 2012)

Santé et soins : $4630/12 = 386$ SEK (env. 43€ de janvier 2012)

Alcool : $1854/12 = 154$ SEK (env. 17€ de janvier 2012)

Tabac : $1824/12 = 152$ SEK (env. 17€ de janvier 2012)

Si l'on compare poste par poste avec les dépenses effectuées par John (logement, nourriture, vêtements, autres/ameublement), une fois ramenées à un coût mensuel, de

nombreuses différences apparaissent¹⁴⁴³. Afin de les rendre plus intelligibles, mettons en comparaison les données issues de l'enquête budget auprès de John et celles proposées par SCB :

Tableau 33. Comparaison poste par poste en €¹⁴⁴⁴

Montant observé mensuellement (en €) pour	1er quartile (ramené à 1UC, 2012)	John (février 2020)
Logement	488	702
Achats de denrées (köpta livsmedel)	174	89
Transport	158	18
Vêtements et chaussures	52	55
Fournitures (achats divers)	51	23
Santé	43	41
Petits plaisirs (jeux, alcool, tabac et snus)	34	95
TOTAL (pour les 7 postes ci-dessus)	1000€	1023€

Certains postes de dépenses présentent une forte variabilité avec les dépenses relevées chez John : ainsi les postes « logement », « achats de denrées », « transport », « Fournitures » et « Petits plaisirs » diffèrent énormément.

Le montant dépensé pour le « logement » est bien plus élevé chez l'enquêté que ce qui est relevé dans le premier quartile : environ 488€ contre 702€ observés chez John. Cette différence peut s'expliquer par le coût du loyer relativement élevé (6201 SEK), par le paiement d'une facture de gaz trimestrielle lors du mois d'enquête (750 SEK prélevées le 27 janvier 2020) gonflant artificiellement le montant total ainsi que par l'agrégation de différentes dépenses fixes (gaz, assurance logement) reliées à ce poste.

Le poste « achats de denrées » présente également une différence importante allant presque du simple au double : 174 € relevés en moyenne pour le premier quartile en 2012 contre seulement 89 € pour John en 2020. Ce poste nous intéresse tout

¹⁴⁴³ Cette comparaison est bien sûr approximative puisque les dépenses agrégées poste par poste ne recourent pas nécessairement les mêmes dépenses : les dépenses d'alcool et de tabac ont par exemple été agrégées pour créer une équivalence avec les dépenses de *Snus* de John. Par ailleurs, les données présentées pour le premier quartile de la distribution des revenus concernent l'année 2012 (il s'agit donc d'une moyenne issue de données annuelles) tandis que les données issues de l'enquête menée auprès de John commencent au mois de février 2020. Cette comparaison est purement indicative.

particulièrement puisqu'il donne à voir l'apport du supermarché *Matmissionen* dans le quotidien de John. La faible importance du montant relevé lors de l'enquête budget auprès de John s'explique dès lors par la faiblesse des prix pratiqués chez *Matmissionen*. En effet, il faut garder à l'esprit que John effectue l'intégralité de ses achats d'ordre alimentaire auprès de cette enseigne : il s'y rend quasiment tous les jours lors du mois d'enquête considéré. Dans le circuit marchand ordinaire, les 89€ relevés correspondraient – sans la décote de 70% appliquée – à environ 297€.

Par ailleurs, il y a de bonnes raisons de penser que le montant observé en 2012 doit être revu à la hausse. Ainsi, même s'il s'agit seulement de conjectures, l'écart entre la situation de John et la norme de consommation du groupe socioéconomique auquel il est rattaché serait d'autant plus prononcé en 2020.

De même pour les dépenses liées aux « petits plaisirs » : John a dépensé 95€ quand les foyers du premier quartile dépensaient en moyenne 34€. Ce dernier est donc bien plus élevé que le poste de référence pour l'année 2012. Cette différence peut s'expliquer par plusieurs achats de *snus* pour un montant important (nombreuses occurrences de plusieurs dizaines d'euros). Ces achats ont eu lieu au cours du mois d'enquête ; les achats de jeux d'argent/ à gratter leur ont été adjoints.

A l'inverse, les produits d'hygiène ou alimentaires prennent deux fois plus d'importance dans le budget des foyers du premier quartile (153 €) que dans celui de John (89 €). Il en va de même pour le poste « transports » qui est bien plus important chez les foyers mentionnés dans l'enquête que chez John.

Il semble que *Matmissionen* permette à John de réaliser d'importantes économies en attendant de voir sa situation se rétablir. Le recours à l'association semble temporaire : John va être amené à quitter le dispositif dès qu'il retrouvera un emploi via le *Arbetsförmedlingen*.

Retour sur la cinquième et dernière monographie : jouer le jeu d'administré du guichet public suédois après un accident de parcours

¹⁴⁴⁴ Voir tableau de SCB traduit du suédois et reproduit en annexe du chapitre 7.

Le chapitre 7 a permis de revenir sur ces situations particulières auxquelles font face deux bénéficiaires de l'aide alimentaire en France en Suède. Contrairement aux monographies discutées dans le chapitre précédent (6), Béatrice et John sont des « locaux » : leur trajectoire individuelle n'est donc pas marquée par une stratégie d'expatriation à partir d'un pays extra-européen. Leur parcours est au contraire typique de ce qui constitue le précariat : tous deux se trouvent exposés au chômage des seniors. Pourtant, les dynamiques de pauvreté observées dans le cas de Béatrice et de John sont différentes. En effet, la situation de John est symptomatique d'un violent déclassement. Elle rappelle que la pauvreté peut aussi survenir après un accident de parcours (alcoolisme, dépression, etc.). En l'occurrence, ses problèmes de santé sont liés à la dégradation de sa situation professionnelle et se sont accentués jusqu'à précipiter son entrée en pauvreté. La situation matérielle de John, en banlieue de Stockholm, n'est pas aussi difficile que celle des autres enquêtés présentés dans le cadre des monographies (notamment Béatrice) : John n'est pas exposé au mal-logement et perçoit un niveau de ressources plus élevé chaque mois.

Toutefois, le parcours de John est une bonne illustration de celui du précariat mis en avant par Standing dans un contexte de développement des injonctions pesant sur les bénéficiaires de dispositifs assistanciers. Le cas de John y fait écho sur différents aspects :

- Par un processus de marchandisation de l'individu via la multiplication des injonctions à la « production de soi » par la formation professionnelle et la mise à profit du temps hors emploi. Comme Castel¹⁴⁴⁵ - évoqué dans le cas de Béatrice, en France - Standing s'est intéressé à l'évolution des attentes pesant sur les personnes en situation de précariat recevant une aide de l'État social. Ses travaux pointent l'injonction croissante à l'employabilité par la collection de lignes sur le CV et d'expériences au cours d'une trajectoire professionnelle. Le temps hors emploi devient de plus en plus important et est mis au service de la carrière professionnelle, c'est ce que Standing nomme le « *Work-for-labour* »¹⁴⁴⁶. John s'est donc par exemple prêté à l'exercice et doit par exemple transformer ses déconvenues récentes en réussites et les mettre au service d'un projet de réinsertion professionnelle. L'individu devient ainsi porteur de son employabilité et est sommé de prendre part à des formations, même éloignées de ses centres

¹⁴⁴⁵ Robert Castel, *op. cit.*, 1995.

¹⁴⁴⁶ Guy Standing, *op. cit.*, 2013, p. 15.

d'intérêt, pour rester compétitif mais aussi pour montrer sa bonne volonté et conserver ses aides sociales.

- Dans le contexte de l'État social suédois, le parcours du précaire est fait de tractations et de divulgations d'informations privées (souvent intimes) sur sa trajectoire personnelle et ses échecs avec les pouvoirs publics. En échange, le régime assistanciel suédois garantit un niveau de vie relativement supérieur à ce qui est observable ailleurs en Europe¹⁴⁴⁷. Le niveau des ressources perçues de la part de l'État social combiné avec la possibilité de faire ses courses au sein du réseau *Stockholms Stadsmission* permet même aux bénéficiaires de se faire plaisir et de se laisser une marge de manœuvre financière. En échange, John accepte de jouer le jeu de l'injonction à la formation professionnelle car celle-ci s'insère dans un projet plus général de reprise en main après une période difficile. Ce contrôle sur les administrés suédois semble pesant au quotidien pour l'enquêté : les gages de bonne conduite à présenter s'avèrent plus nombreux dans le modèle suédois avec le recours à un *coach* professionnel effectuant un suivi personnalisé et partageant - dans le cas de John - une expérience commune de la maladie.

Si cette tendance à la production de soi a d'abord été mise en avant dans un contexte anglo-saxon, elle semble s'être diffusée et s'étendre désormais aussi au modèle suédois de protection sociale¹⁴⁴⁸. John nourrit l'espoir de retrouver un emploi à terme, après avoir participé à des stages de formation professionnelle (notamment auprès d'ONG comme *Stockholms Stadsmission*). En attendant, il « joue le jeu » de la carrière d'administré de l'état social suédois.

La pauvreté touche, nous l'avons vu (chapitres 5 et 6), en grande partie des personnes nées à l'étranger (et bien souvent hors Europe), elle concerne aussi d'autres franges, plus âgées, qui constituent le précaire. Ce dernier rassemble des publics souvent moins vulnérables¹⁴⁴⁹ connaissant des difficultés structurelles spécifiques quant au fait de retrouver un emploi. La situation matérielle difficile dans laquelle il se trouve se double alors souvent d'épreuves liées à la recherche d'emploi.

¹⁴⁴⁷ Voir :

<https://www.scb.se/hitta-statistik/statistik-efter-amne/levnadsforhallanden/levnadsforhallanden/undersokningarna-av-levnadsforhallanden-ulf-silc/pong/statistiknyhet/undersokningarna-av-levnadsforhallanden-ulf-silc-2019/>

¹⁴⁴⁸ Nous l'avons vu avec différents exemples de stagiaires ou personnes contraintes d'effectuer des formations pour conserver leur allocation.

¹⁴⁴⁹ Les enquêtés ayant le même profil que John et Béatrice pouvaient souvent compter sur différentes aides.

5. CONCLUSION

Cette thèse s'est penchée sur plusieurs bouleversements affectant aidants et aidés au sein de deux associations en France et en Suède. Les différents niveaux d'analyse donnent un panorama de l'aide alimentaire dans deux contextes différents. S'il faut se méfier de l'effet de loupe, le corpus mobilisé, constitué d'un matériau original et varié¹⁴⁵⁰, permet de mettre en lumière des bouleversements intervenant aussi bien dans le travail et le rôle joué par les structures d'aide alimentaire au sein de deux modèles de protection sociale que dans le quotidien des personnes aidées.

En partant d'un contexte de hausse des indicateurs de pauvreté et d'inégalités observables dans de nombreux pays européens couplé à des réformes d'inspiration néolibérale et au durcissement des contrôles sur les comportements et situations individuelles des bénéficiaires (chapitre 1), notre analyse a montré que les décisions prises au plan politique avaient des répercussions sur le travail social associatif et, *in fine*, sur le quotidien des publics reçus.

L'intérêt de la partie 2 était alors de montrer que les structures d'aide alimentaire s'établissent progressivement comme un guichet associatif. En effet, le travail associatif de lutte contre la pauvreté se fait de plus en plus en répondant à un impératif d'institutionnalisation du traitement de la pauvreté et de professionnalisation de l'action associative ; notamment en Suède où cette logique est bien plus développée que dans le cas français. Ce processus s'observe à la fois dans des critères relatifs à la forme (accueil des publics reçus qui rappelle de plus en plus le guichet public) mais aussi dans ceux relatifs au travail associatif. Ces derniers vont de la formation et du recrutement du personnel de ces structures (les profils des travailleurs se diversifient : bénévolat tantôt omniprésent tantôt absent, mécénat de compétences ou encore *arbetsträning*) à l'adoption d'objectifs de ventes chiffrés ou de mesures des taux d'employabilité des stagiaires (comme dans le cas de *Matmissionen*), un peu à la manière de ce qui a été observé dans les administrations depuis la mise en œuvre du NPM.

Par ailleurs, l'approvisionnement en denrées (conventions de don, redistribution ou revente d'invendus, etc.) nécessite aussi un certain degré de professionnalisation (respect de normes sanitaires, maintien de la chaîne du froid, équipement en fourgonnettes ou armoires frigorifiques). Par conséquent, ce processus traduit l'intégration progressive

¹⁴⁵⁰ Entretiens, conversations informelles tirées de l'observation participante en tant que travailleur bénévole ou encore statistiques permettent de voir certains éléments de convergence et de divergences entre les deux modèles français et suédois.

des associations caritatives dans des logiques de filière alimentaire : l'aide distribuée aux populations précaires ne doit pas être vue comme isolée du reste du système alimentaire¹⁴⁵¹, des conditions de sa production et distribution dans une économie marchande.

Enfin, ces modes de distribution ont des incidences différentes sur ce que les publics de l'aide alimentaire peuvent consommer *in fine*. Ils dessinent plusieurs rapports à l'aide alimentaire : indispensable pour certains, complément important pour d'autres permettant de maintenir le budget à l'équilibre. Ces rapports se traduisent notamment par une fréquentation plus ou moins assidue et régulière d'une association comme *Matmissionen*. Les enquêtes d'inspiration ethnocomptable ont permis de souligner cet aspect.

Plus largement, il ressort de notre analyse et de nos expériences sur le terrain que les catégories ou modèles de protection sociale ne sont pas figés. Dans la pratique, les emprunts sont nombreux et les modèles français comme suédois semblent plutôt être caractérisés par un certain syncrétisme. A titre d'exemple : l'importation de logiques marchandes dans le fonctionnement de *Matmissionen* à travers l'adoption d'objectifs de rentabilité semble lier les destins de l'association à ceux des supermarchés partenaires privés. Le SPF semble, lui, ancré dans un modèle qui peut le rendre vulnérable en cas de suspension de l'enveloppe européenne du FEAD. A cet égard, le système d'appel d'offres qui régit depuis, depuis peu, ses approvisionnements, a été emprunté au modèle anglo-saxon. Pourtant, le SPF se distingue dans une large mesure de *Matmissionen* par le fait que le travail gratuit n'y est pas institutionnalisé comme chez son équivalent suédois.

Dans la pratique, ces modèles sont ainsi appelés à s'adapter aux évolutions de leurs contextes respectifs.

1. Contributions sur le fonctionnement des associations d'aide alimentaire : vers deux modèles d'associations de lutte contre la pauvreté

Nous pouvons répondre sur un plan général à la question posée en début de thèse : quel est le rôle des structures associatives privées dans l'encadrement des populations paupérisées ? L'analyse a permis de mettre en lumière une grande différence entre le

¹⁴⁵¹ Dominique Paturel, *op. cit.*

rôle du guichet associatif en Suède et en France. Les associations étudiées s’inscrivent dans deux modèles : leurs différences prennent racine dans deux socio-histoires qui font deux places tout à fait distinctes à la philanthropie et à la charité et, partant, aux associations du paysage de l’aide sociale.

a. Le cas *Matmissionen*, un modèle à la fois intégré au système de protection sociale suédois et au système alimentaire

À l’origine, l’étude des politiques d’activation ne constituaient pas le cœur de ce travail de recherche sur les vies à l’aide alimentaire. Le rôle actif joué par *Stockholms Stadsmission* dans leur essor au sein du modèle suédois confère néanmoins une place nouvelle au tiers secteur. En ce sens, *Matmissionen* semble constituer l’aboutissement des projets d’institutionnalisation du modèle de partenariat associatif que certains prédisaient déjà au début du siècle dernier¹⁴⁵². Les dispositifs d’accueil de personnes en formation professionnelle semblent complètement intégrés aux routines de travail d’une association comme *Matmissionen*. Pourtant, les stagiaires peinent, pour une partie d’entre eux, à trouver un emploi durable par la suite et enchaînent souvent les stages sans être embauchés à l’issue de la période d’essai. Ce fonctionnement semble plutôt occuper – via le recours à des contrats d’objectifs et à du travail gratuit – les populations surnuméraires¹⁴⁵³ que le modèle social suédois peine à extraire durablement de la pauvreté comme en attestent les chiffres relatifs à la hausse de la pauvreté et des inégalités dans le royaume. Les stagiaires ayant le plus de chances d’être embauchés sont ceux qui ne sont pas trop vieux et ne présentent pas de signes de comportements « déviants » (pas de profil présentant des risques d’absentéisme au travail, de non-respect des horaires, etc.). Les autres, comme Johan ou Jamal, ont du mal à sortir du dispositif : un senior souffrant de problèmes de dos a peu de chances de se voir proposer une offre d’emploi car son profil demeure peu attractif pour les supermarchés du secteur privé par la suite. Les résultats des liens tissés avec l’agence pour l’emploi, dans le cadre de politiques d’activation des publics surexposés aux difficultés chroniques d’employabilité, s’avèrent donc limités et peuvent constituer une source de stress supplémentaire pour le personnel en charge de la formation (chapitre 3).

En l’occurrence, *Matmissionen* illustre l’importation des logiques de *Workfare* en Suède car les stagiaires ne perçoivent pas de salaire mais conservent seulement leur minima

¹⁴⁵² Philippe Warin, « La politique associative en construction. Enjeu économique, enjeu démocratique », *Lien social et Politiques*, (48), 2002, p. 19–33.

¹⁴⁵³ Robert Castel, *op. cit.*

dans le cadre de leur formation. Cette pratique s'est institutionnalisée puisque les agences locales pour l'emploi font confiance au supermarché social et solidaire et lui délèguent une mission de formation rémunérée.

Par ailleurs, *Matmissionen* qui compte exclusivement sur le secteur marchand pour s'approvisionner en denrées, passe contrat avec différents opérateurs privés. Ce schéma à plusieurs acteurs participe à l'inclusion de nouveaux protagonistes dans la protection sociale et à l'importation de nouvelles logiques puisque les supermarchés privés voient dans l'opération un moyen de se défaire de leurs invendus et de réaliser des économies importantes. Comme nous l'avons vu dans la partie 2, une association comme *Matmissionen* se trouve, de fait, intégrée au système alimentaire de même que les clients-membres (chapitre 6) puisque c'est seulement avec leur contribution que les supermarchés partenaires trouvent un intérêt à donner. Ce supermarché a contribué à légitimer le rôle du secteur privé dans la conduite de projets à vocation sociale. Le prix de son indépendance vis-à-vis des structures nationales et européennes d'approvisionnement (FEAD) se compense par une forte dépendance aux dons des supermarchés.

Le développement de structures et de projets comme *Matmissionen*, appelés à se répliquer, suscite de nombreuses interrogations, tant pour l'avenir du modèle suédois de protection sociale que pour le quotidien des personnes aidées. En effet, ce modèle se rapproche de la philanthropie à l'américaine et détonne dans le contexte suédois¹⁴⁵⁴. Il met, par ailleurs, en lumière l'existence de la pauvreté même au sein d'un des modèles sociaux les plus égalitaires qui soient.

b. Amédée Alins au milieu du gué : entre modernisation et dépendance au sentier

De par son histoire - notamment son histoire militante et ses liens antérieurs avec le PCF – l'antenne Amédée Alins du SPF semble prendre une autre direction : le travail y est essentiellement assuré par des bénévoles qui revendiquent davantage la poursuite d'un engagement militant, en lien avec l'histoire du SPF ou bien un *ethos* de service public (chapitre 3). La structure privilégie donc un mode plus traditionnel de fonctionnement par recours au bénévolat et ne se fait pas le relais des politiques d'activation. Ceci tient

¹⁴⁵⁴ Elinn Leo Sandberg, Anna Angelin et Johan Vamstad, "Civilsamhällets matdistribution – en ideal lösning på fattigdom och klimatkris?", *Socialmedicinsk tidskrift*, 2022 ; Vol. 99, No. 4. pp. 522-533.

aussi au fait que les conditions régissant l'accès au RSA sont dans l'ensemble moins contraignantes que les conditions d'accès à des dispositifs comparables en Suède (voir chapitres 3 et 7).

Par ailleurs, l'antenne a choisi un mode d'approvisionnement mixte, en grande partie auprès de programmes européens comme le FEAD (chapitre 2), et, dans une moindre mesure, auprès d'opérateurs privés de la grande distribution, contraints de donner leurs invendus par la loi française interdisant le gaspillage. Du fait de ce choix, elle ne bénéficie pas du même niveau d'indépendance ni de la même quantité de denrées à distribuer que *Matmissionen*.

Le mode d'approvisionnement de l'antenne influence son fonctionnement lors de la distribution des denrées. Les discussions et débats internes sur le mode de travail le plus adéquat illustrent les questionnements sur le sens du travail associatif : faut-il aller vers un modèle de libre-service alimentaire (rappelant un supermarché ordinaire, comme peut le faire *Matmissionen*) ou bien procéder à la remise d'un colis préétabli ?

Par ailleurs, ce mode d'approvisionnement hybride nécessite un équipement en matériel pour réceptionner ces dons et implique de repenser son système de distribution des denrées afin d'offrir une certaine liberté de choix aux bénéficiaires. Pourtant, cette dernière s'avère très limitée puisque les restrictions sont nombreuses et, dans les faits, les bénéficiaires sont souvent obligés d'acquérir ce qui manque auprès de supermarchés traditionnels. Il arrive aussi que certains articles commandés en début d'exercice auprès du FEAD ne soient pas consommés par les bénéficiaires pour diverses raisons. Par ailleurs, le système de rendez-vous espacés d'un mois pour la remise de chaque colis implique aussi la nécessité pour les bénéficiaires de se tourner vers d'autres structures dans l'intervalle pour couvrir leurs besoins.

c. Un dévoilement des rôles joués par le « guichet associatif »

Ce travail de recherche visait, entre autres, à faire émerger le concept de « guichet associatif » pour décrypter le rôle joué par une partie du tiers secteur à vocation sociale. Les éléments présentés dans la partie 2 semblent accréditer l'idée qu'il existe un guichet associatif, concept opératoire sur plusieurs plans :

- Les associations ouvrent droit à certaines prestations sous conditions de ressources - ou bien après présentation de certaines informations - participant du même processus

de remise de soi que celui observé et documenté auprès du guichet public. Pour intégrer le barème les convertissant en ayants-droits, les potentiels bénéficiaires doivent obtenir un rendez-vous, se montrer ponctuels, faire la queue, patienter dans des salles d'attente, présenter des documents personnels. Tous ces éléments rappellent l'univers du guichet public.

- Par ailleurs, les associations prennent part à la construction d'un espace de mise en conformité avec les attendus des politiques d'emploi. Dans le cas de *Matmissionen*, c'est en son sein que les administrés envoyés en formation effectuent des stages non-rémunérés pour demeurer inscrits auprès du guichet public et continuer à percevoir leur allocation. Cet espace se trouve donc de fait intégré à la production de la condition d'administré de l'État social.
- Ces structures de plus en plus bureaucratisées et professionnalisées représentent aussi un soutien majeur dans le quotidien des personnes aidées. C'est ce que nous avons vu à travers les différentes monographies : les associations d'aide alimentaire sont une source de stabilité dans le mois, au même titre que le guichet public, principal pourvoyeur de ressources d'une partie des publics en situation de pauvreté. Ce guichet associatif s'avère toutefois plus souple et permet différents usages de l'aide proposée (aide administrative, aide vestimentaire, en nature, possibilité de trouver des opportunités professionnelles ou tout simplement lieu de sociabilisation, etc.). Un espace comme l'antenne Amédée Alins propose notamment une aide adaptée aux populations interstitielles.
- Enfin, les associations peuvent être pensées à la fois comme un espace de production de savoirs particuliers sur la pauvreté. Cet espace n'est pas autonome, séparé du reste de la société : il s'insère dans une architecture de la protection sociale. Ses agents, parfois issus du guichet public ont une expertise et un savoir-faire issus de leur carrière professionnelle à faire valoir.

d. Le répertoire d'activité de survie des bénéficiaires de l'aide alimentaire

Les différentes stratégies mises en œuvre par les enquêtés ont été documentées et discutées dans le cadre des monographies des chapitres 6 et 7. Les budgets soulignent tous l'importance de l'aide associative délivrée par le SPF ou *Matmissionen* dans le quotidien des personnes interrogées. Cette aide associative s'insère dans une arithmétique budgétaire complexe. Les enquêtés à la tête d'une famille comme Nesrin ou Negi doivent par exemple dégager des ressources pour leurs enfants et sont donc pris

dans une pluralité d'injonctions. Contrairement à ce que l'on pourrait songer de prime abord, les dépenses ponctuelles - qu'il s'agisse de petits plaisirs ou de cadeaux par exemple - ne disparaissent pas des budgets des enquêtés et, ce, quel que soit leur niveau de difficulté ou leur situation économique. Ces dépenses sont notamment permises grâce à l'action du guichet associatif qui permet de dégager un peu de marge de manœuvre à cet effet. Les différentes stratégies en matière d'agencement des dépenses des enquêtés illustrent la nécessité de s'adapter dans un contexte difficile.

En effet, par cette recherche conduite auprès de différents bénéficiaires, nous espérons avoir mis en lumière les différents emplois du temps induits par les situations économiques et sociales des enquêtés : qu'il s'agisse du temps consacré à « la carrière d'administré » ou tout simplement du temps dédié presque quotidiennement à chercher des denrées (chapitres 6 et 7), les contraintes pesant sur ces bénéficiaires s'avèrent chronophages et impactent tous les pans de la vie quotidienne. Dans ce contexte, les bénéficiaires doivent s'adapter¹⁴⁵⁵ : les modes d'approvisionnement des structures d'aide alimentaire leur garantissent une plus grande liberté de choix mais impactent aussi leur mode de consommation. La fréquentation des lieux d'aide alimentaire devient, pour certains, une activité de survie quotidienne.

2. Limites de notre étude et perspectives de recherche

Les personnes rencontrées à l'aide alimentaire ne représentent pas tout l'éventail des formes prises par la pauvreté contemporaine. Nous l'avons rappelé, l'un des apports de ce travail a consisté à montrer l'institutionnalisation de l'aide alimentaire. Aussi, ce dernier point suggère de lui-même une limite inhérente : ce travail ne porte pas sur toutes les personnes en rupture totale avec les formes institutionnelles de l'aide contemporaines. Il ne parle pas des personnes « à la rue » que les associations doivent aller démarcher et qui ne veulent pas solliciter une aide associative ou publique. Il ne parle pas, ou peu, des personnes connaissant une situation de handicap ou des difficultés spécifiques (comme des problèmes psychiatriques, par exemple). Ces points constituent autant d'angles morts de ce travail qui, s'ils ne limitent pas la portée des analyses et de la réflexion sur la pauvreté contemporaine à l'aide alimentaire, passent tout de même sous silence une partie importante des publics concernés par la catégorie « pauvreté ».

¹⁴⁵⁵ Barbara Stiegler, *op. cit.*

Dans la pratique du travail d'enquête, les limites sont de plusieurs ordres. Elles tiennent notamment à une plus grande frilosité des personnes et acteurs rencontrés sur le terrain suédois. Ce fut notamment le cas des représentants de l'association *Stockholms Stadsmision* qui ne m'ont pas autorisé à accéder aux données statistiques collectées sur leurs bénéficiaires. De même, les clients-membres se sont montrés plus réticents à me recevoir chez eux. Il est certainement regrettable et dommageable pour la portée de l'étude que les enquêtés suédois ne m'aient pas ouvert les portes de leur domicile puisque, selon les canons de l'enquête ethnocomptable, la collecte des données sur les conditions de vie doit tendre à l'exhaustivité. Certaines monographies s'apparentent donc plutôt à une enquête budget poussée et couplée à des entretiens réflexifs réguliers.

Une autre limite de l'enquête d'inspiration ethnocomptable tient au fait qu'une partie des dépenses effectuées et ressources perçues par les membres des foyers (les enfants de Negi par exemple) enquêtés ne figurent pas dans les cahiers. Ces opérations ne faussent pas les résultats collectés et présentés dans la partie 3 mais leur absence dans le registre élude sans doute une partie de la complexité des situations présentées.

Par ailleurs, une des limites réside dans la difficulté à présenter des données harmonisées issues des enquêtes budget. Ce souci est directement lié au mode de collecte des données qui confère une grande autonomie aux enquêtés dans la manière de remplir le carnet de dépenses. Le fait que les cahiers soient tenus par les enquêtés eux-mêmes a pu laisser place à quelques malentendus bienvenus pour la conduite de l'enquête : ce fut par exemple le cas avec Hédi qui a inscrit soigneusement le contenu de tous ses repas dans la colonne « recettes ». Ce malentendu lors de la première monographie m'a incité à demander à Béatrice de faire de même lors de l'enquête.

Enfin, d'autres enquêtes intéressantes amorcées auprès de bénéficiaires français ou suédois n'ont finalement pas été retenues dans ce manuscrit pour de multiples raisons : le COVID a par exemple interrompu l'une d'entre elles auprès d'un retraité suédois qui avait accepté de prendre part à l'enquête budget et auprès de qui plusieurs entretiens avaient déjà été conduits. D'autres encore n'ont pas pu être retenues par manque de place et pour éviter une forme de dispersion.

Les monographies discutées dans les deux derniers chapitres présentent une limite inhérente de représentabilité. Les situations renseignent autant sur des trajectoires individuelles que sur des tendances de fond auprès de publics exposés à la pauvreté. Néanmoins, certains profils mériteraient de faire l'objet d'un éclairage approfondi

comme par exemple les familles monoparentales, qui comptent le plus souvent une femme à leur tête.

Vers un modèle de protection sociale qui s'appuie de plus en plus sur les associations pour le traitement de la pauvreté

Dans la conclusion de l'Essai sur le don, Mauss¹⁴⁵⁶ revenait sur l'avènement des premiers mécanismes de prise en charge des risques sociaux qu'il analyse comme le retour d'une forme sociale¹⁴⁵⁷. Mauss y lit une survivance d'un compromis permettant de faire perdurer l'ordre social et politique. Il est possible de poser le même regard sur les associations d'aide alimentaire contemporaines, qui s'institutionnalisent pour prendre en charge les risques sociaux aux côtés des États. Ce phénomène s'avère surprenant puisque les associations perpétuent des formes de solidarité d'ordre caritatif dont on prédisait l'effacement progressif avec la construction des États sociaux modernes. Au contraire, leur montée en puissance rappelle que la croissance économique, la mondialisation, le progrès technique ou le développement économique n'ont pas eu raison de la pauvreté et que cette dernière est bien ancrée ou augmente.

Dans ce contexte, les initiatives comme celle proposée par *Matmissionen* ou bien la place que des projets politiques comme le chantier France Travail comptent ménager aux associations dans la prise en charge des publics exposés à la pauvreté laissent entrevoir une hybridation des modèles de protection sociale. Ici, l'État social ne délègue pas purement et simplement des fonctions de gestion et d'encadrement de la pauvreté au tiers secteur (contrairement par exemple à une évolution largement entamée en Grande-Bretagne ou aux États-Unis) ; il s'agit plutôt d'une coopération assumée entre les collectivités locales et les associations, très fortement institutionnalisée en Suède, beaucoup plus hésitante et conflictuelle dans le cas français en raison notamment de l'héritage politique antiétatique d'une partie du tiers secteur. Le travail comparatif a également mis en évidence une tendance bien plus importante de mise à contribution des bénéficiaires dans le cas suédois – au nom d'une logique de responsabilisation et de

¹⁴⁵⁶ « *Les thèmes du don, de la liberté et de l'obligation dans le don, celui de la libéralité et celui de l'intérêt qu'on a à donner, reviennent chez nous, comme reparaît un motif dominant trop longtemps oublié* », Marcel Mauss, *op. cit.*, conclusion.

¹⁴⁵⁷ Michel Lallement, *op. cit.*

professionnalisation des administrés que dans le cas français, où les associations refusent toute association avec les politiques de retour à l'emploi.

6. BIBLIOGRAPHIE

A

ABJEAN, Annaïg. « Familles monoparentales en situation de précarité : quelle(s) articulation(s) entre emploi et garde des jeunes enfants ? », *Pour*, vol. 225, no. 1, 2015, pp. 107-115.

ALFANDARI, Elie, « Le bénévole associatif, en quête de son identité », *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, 2002, p. 24-31.

AMOSSE, Thomas, PONTHEUX, Sophie, « Les individus font-ils bon ménage ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 26, 2011, pp. 19 - 22.

ARCHAMBAULT, Édith, « Y a-t-il un modèle européen du secteur sans but lucratif ? », *Revue internationale de l'économie sociale*, 282, 2001, pp. 64–83.

ARCHAMBAULT, Édith, « Le travail bénévole en France et en Europe », *Revue française des affaires sociales*, 2002, pp. 11-36.

ARCHAMBAULT, Edith, PROUTEAU, Lionel, « Mesurer le bénévolat pour en améliorer la connaissance et satisfaire à une recommandation internationale », *Revue internationale de l'économie sociale : recma*, n° 314, 2009, pp. 84-104.

ARCHAMBAULT, Edith, « Diversité et fragilité des associations en Europe », *Informations sociales*, vol. 172, no. 4, 2012, pp. 20-28.

ARCHAMBAULT, Édith, « Associations et pouvoirs publics : vers une convergence des modèles en Europe », *Revue française d'administration publique*, 2017, pp. 477-490.

ARISTOTE, *Politique (Livre VII)*, les Belles-Lettres, Paris, 1986.

ARRONDEL, Luc, MASSON, André, VERGER, Daniel, « Les comportements de

l'épargnant à l'égard du risque et du temps », *Economie et Statistique* 374, n° 1, 2004, pp. 9-19.

ARRONDEL, Luc, MASSON, André, VERGER, Daniel, « Mesurer les préférences individuelles pour le présent », *Economie et Statistique* 374, n° 1, 2004, pp. 87-128.

ARRONDEL, Luc. « Illettrisme financier et rationalité de l'épargnant sur le marché boursier », *Revue française d'économie*, vol. xxxvi, no. 2, 2021, pp. 39-82.

ARVIDSSON, Niklas, « Cash in the Swedish Payment System Today », in *Building a Cashless Society: The Swedish Route to the Future of Cash Payments*, éd. par Niklas Arvidsson, SpringerBriefs in Economics, Springer International Publishing, 2019, p. 41-43.

ASSE'E, Stéphane, « Nouvelles pratiques associatives : la valorisation des acquis de l'expérience bénévole », *Empan*, 2017, p. 32-37.

AUCANTE Yohann, *Les démocraties scandinaves, des systèmes politiques exceptionnels ?*, Armand Colin, 2013.

AUDIER, Serge. « Les paradigmes du « Néolibéralisme » », *Cahiers philosophiques*, vol. 133, no. 2, 2013, pp. 21-40.

AUTES, Michel. « Vers de nouvelles régulations politiques de la question sociale ». *Déviance et Société* 26, n° 2, 2002, pp. 183 —193.

AUYERO, Javier, *Patients of the State. The Politics of Waiting in Argentina*, Durham, Duke University Press, 2012, 216 p.

AUYERO, Javier, OLLION, Etienne,, « Faire patienter, c'est dominer : le pouvoir, l'État et l'attente », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 1, 3 mai 2019, pp 120-125.

B

BALAZARD, Hélène, FISHER, Robert, SCOTT Matt., “The “big society” in the United Kingdom: privatisation or democratisation of public services”. *Revue française d'administration publique*, 163, 2017, 507-520.

BARBIER, Jean-Claude, « Le workfare et l'activation de la protection sociale, vingt ans après : beaucoup de bruit pour rien ? Contribution à un bilan qui reste à faire », *Lien social et Politiques*, no 61, 2009.

BARGAIN, Olivier et al., « Mieux lutter contre la pauvreté par des aides monétaires », *Notes du conseil d'analyse économique*, n° 41, 2017, pp. 1-12.

BAUDELOT, Christian, ESTABLET, Roger, *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Le Seuil, Paris, 2000, 228 p.

BAUDOT, Pierre-Yves, Chapitre 6 / Le temps des instruments. Pour une sociohistoire des instruments d'action publique. Dans C. Halpern (Dir.) *L'instrumentalisation de l'action publique* (p. 193-236). Paris : Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Académique », 2014.

BAUDRILLARD, Jean, *Le Système des objets*, Gallimard, Paris, 1968, 288 p.

BAUDRILLARD, Jean, *La société de consommation*, Paris, Folio Essais, 1970, 318 p.

BERGMAN, Adam, *Sociala matbutiker – Hjälp eller stjälp? En djupgående analys om förekomsten av matsvinnbutiker*, Kulturgeografiska institutionen. Uppsatser, Uppsala Universitet, 2019.

BERGMARK, Åke, « Activated to Work? Activation Policies in Sweden in the 1990s », *Revue française des affaires sociales*, no. 4, 2003, pp. 291-306.

BERGOUNIOUX, Alain, et MANIN, Bernard, *Le Régime social-démocrate*. Presses Universitaires de France, 1989, 194 p.

BERGSTRÖM, Pauline, MALEFORS Christopher, STRID Ingrid, JORGEN HANSEN Ole, ERIKSSON Mattias et al., « Sustainability Assessment of Food Redistribution Initiatives in Sweden », *Resources* 9, n° 3, 2020, 27 p.

BERNARD, Nicolas. « La pauvreté dans son rapport à l'espace : l'introuvable mixité sociale ? », *Pensée plurielle*, vol. 16, no. 3, 2007, pp. 51-58.

BERNARD, Sophie. « La promotion interne dans la grande distribution : la fin d'un mythe ? », *Revue française de sociologie*, vol. 53, no. 2, 2012, pp. 259-291.

BEZES, Philippe. « 2. Le « souci de soi de l'État » : l'idéal d'un gouvernement rationnel de l'administration (1962-1972) », , *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, sous la direction de Bezes Philippe. Presses Universitaires de France, 2009, pp. 61-126.

BIGOT, Régis, LANGLOIS, Simon, « Consommation et privation au sein des classes moyennes au Canada et en France », *L'Année sociologique*, vol. 61/1, 2011, p. 21-46.

BIRLOUEZ, Éric, « L'insécurité alimentaire en France », *Pour*, n° 3, 2009, p. 73-78.

BLAVIER Pierre, « Un couple espagnol dans la récession de 2008. Composition et évaluation des revenus alternatifs », *Revue des politiques sociales et familiales* 123, n° 1, 2016, p. 27-40.

BLAVIER Pierre, « Les « petits boulots » dans l'Espagne de la récession », *Revue Française de Socio-Économie*, n° 17, 2016, 103-22.

BLAVIER Pierre, « Les réaménagements de la consommation en contexte de récession », *Revue française de sociologie*, vol. 59/1, 2018, p. 7-36.

BLAVIER, Pierre. *Gilets jaunes, la révolte des budgets contraints. La révolte des budgets contraints*. Presses Universitaires de France, 2021, 240 p.

BLOMQUIST, Paula. 2004. « The Choice Revolution : Privatization of Swedish welfare services in the 1990s », *Social Policy & Administration*, 38, 2, pp. 139-155.

BOLTANSKI, Luc, *L'Amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990, 384 p.

BONELLI, Laurent et al. *Living in Dignity in the 21st Century. Poverty and Inequality in Societies of Human Rights: The Paradox of Democracies*. Conseil de l'Europe, 2013.

BONNECASE, Vincent, « Politique des prix, vie chère et contestation sociale à Niamey : quels répertoires locaux de la colère ? », *Politique africaine*, 2013/2, N° 130, p. 89-111.

BONZI, Bénédicte, « Dilemme de l'aide alimentaire et conflits de normes », *Socio-anthropologie*, 39, 2019, p. 67-82.

BONZI, Bénédicte, *Faim de Droits : le don à l'épreuve des violences alimentaires*, thèse soutenue en 2019.

BORDIEC, Sylvain, « La fabrique des biens philanthropiques », *Politix*, n° 121, 2018, pp. 105-126.

BORDONE, Jacques, « Le droit des usagers des services publics », *Journal du droit des jeunes*, vol. 223, no. 3, 2003, pp. 26-29.

BORGES DAS NEVES, Rita, « Le chômage en fin de carrière comme mécanisme d'exclusion », *Retraite et société* 81, n° 1, 2019, pp. 125-141.

BORY, Anne, « Le bénévolat d'entreprise en France », *Travail et Emploi*, 133, 2013.

BOUCHARD, Marie J., CRUZ FILHO, Paulo, ST -DENIS, Martin, « Cadre conceptuel pour définir la population statistique de l'économie sociale au Québec », *Cahiers du CRISES*, Collection Études théoriques, no ET1110, 2011, 155 p.

BOUKHRIS-FERRE, Yacine, « Le guichet associatif du Secours populaire à Bordeaux : Aux marges de l'État providence », *Regards politiques*, no 2(1), 2018, p. 111-148.

BOUKHRIS-FERRE, Yacine, « Le supermarché social et solidaire : un nouvel acteur dans la lutte contre la pauvreté et le chômage en Suède », *RECMA*, vol. 363, no. 1, 2022, pp. 99-115.

BOUKHRIS-FERRE, Yacine, « Résoudre pauvreté et gaspillage alimentaire en

réintroduisant le choix dans la consommation des ménages à faible budget ? Le cas d'une structure d'aide alimentaire privée à Stockholm », *Nordiques*, 42, 2022.

BOUKHRIS-FERRE, Yacine, « Les coûts de l'expatriation », *Sociétés plurielles*, 2021.

BOURDIEU, Pierre, Le champ scientifique, *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 2, n°2-3, juin 1976. La production de l'idéologie dominante. pp. 88-104.

BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

BOURDIEU, Pierre, *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, Paris, Seuil, 1992, 288 p.

BOURDIEU, Pierre, *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris : Le Seuil/Raisons d'agir, 2012.

BOURDIEU, Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Les Éditions de minuit, 1979, 680 p.

BOURDIEU, Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993.

BOURDIEU, Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Le Seuil, 1997.

BOUVERESSE, Jacques, *À temps et à contretemps : Conférences publiques*. Paris : Collège de France, 2012.

BRESSON, Maryse, *Sociologie de la précarité*, Armand Colin, Paris, 2007.

BRESSON, Maryse, « La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie », *Pensée plurielle*, n° 16, 2007, p. 9-17.

BRESSON, Maryse, « Précarité, état des lieux », *Sciences humaines* N° 289, n° 2, 2017, p. 20-20.

BRODIEZ-DOLINO, Axelle. *Le Secours Populaire Français 1945-2000*, Presses de Sciences Po, 2006.

BRODIEZ-DOLINO, Axelle. « Les trois âges du conflit associatif ». *La Vie des idées*, 22 novembre 2011.

BRODIEZ-DOLINO, Axelle, *Combattre la pauvreté. Vulnérabilités sociales et sanitaires de 1880 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2013, 328 p.

BRODKIN, Evelyn Z. BAUDOT, Pierre-Yves, « Les agents de terrain, entre politique et action publique », *Sociologies pratiques* 24, n° 1, 2012, pp. 10-18.

BROUSSE, Cécile, WOLFF, Loup, COUTROT, Laurence, « Les « superviseurs » au cœur des débats sur la nomenclature européenne ESeC ». In *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement*, 287-99. Armand Colin, 2011.

BRUNETEAUX, Patrick, et Corinne LANZARINI. « Les entretiens informels ». *Sociétés Contemporaines* 30, n° 1, 1998, pp. 157-180.

BRUNETEAUX, Patrick. « Ethnographie et lien social. Pratique et éthique de la recherche auprès des résidents des foyers d'urgence », *Bulletin de Méthodologie Sociologique* 140, n° 1, 2018, p. 39-89.

BUREAU, Marie-Christine, CORSANI, Antonella, GIRAUD, Olivier, Rey, Frédéric (directeurs). *Les zones grises des relations de travail et d'emploi*, Editorial Teseo, Buenos Aires, 2019.

BURGI, Noëlle, « Du RMI au RMA. Et l'(in)employabilité des chômeurs ? », *La Revue de l'Ires*, vol. 50, no. 1, 2006, pp. 63-101.

BURGI, Noëlle, « La construction de l'État social minimal en Europe », *Politique européenne*, vol. 27, no. 1, 2009, pp. 201-232.

C

CAILLÉ, Alain, *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*, Desclée de Brouwer, coll. « Sociologie économique », Paris, 2000.

CAILLÉ, Alain, *Extension du domaine du don : Demander-donner-recevoir-rendre*, Actes Sud, 2019.

CAPLOVITZ, David, *The Poor Pay More: Consumer Practices of Low-Income Families*. Paperback, 1967.

CASTEL, Robert. « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 1994, pp. 11–27.

CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, 494 p.

CASTEL, Robert, « L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ? », Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, 2004.

CAVENG, Rémy, THIAUDIERE, Claude (dir.), *Les économies de la question sociale : quantifier la pauvreté et les inégalités*, Éditions du Croquant, coll. « Dynamiques socio-économiques », Vulaines-sur-Seine, 2018, 296 p.

CHAPOUTOT, Johann, *Libres d'obéir. Le management du nazisme à aujourd'hui*, Paris, Gallimard, 2020, 176 p.

CHAUVIER, Éric, « Anthropologie de l'ordinaire. Pour retrouver la voix des déclassés », *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, octobre 2012, p. 209-221.

CHAUVIÈRE, Michel. « Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation », *Pensée plurielle*, vol. 17, no. 1, 2008, pp. 135-138.

CHAUVIÈRE, Michel. « Qu'est-ce que la « chalandisation » ? », *Informations sociales*,

vol. 152, no. 2, 2009, pp. 128-134.

CHAUVIN, Sébastien, GARCES-MASCARENAS, Blanca, “Beyond Informal Citizenship: The New Moral Economy of Migrant Illegality”, *International Political Sociology* 6, no 3, 2012, pp. 241-259.

CHAUVIN, Sébastien, « Les placards de l’ethnographe », dans Erik Neveu et Pierre Leroux. *En immersion. Approches ethnographiques en journalisme, littérature et sciences sociales*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2017, p. 1-16.

CHERKAOUI, Mohamed. *Le Paradoxe des conséquences. Essai sur une théorie wébérienne des effets inattendus et non voulus des actions*. Librairie Droz, 2006, 240 p.

CHEVALIER, Tom. « Les enjeux d’un revenu pour les jeunes », *Regards*, vol. 59, no. 1, 2021, pp. 139-149.

CLERC, Denis. « Avancées et limites du Rsa », *Revue Projet*, vol. 308, no. 1, 2009, pp. 30-37.

CLERC, Marion. « Valeur, monnaie et richesse dans *La philosophie de l’argent* de Georg Simmel », *Regards croisés sur l’économie*, vol. 24, no. 1, 2019, pp. 101-109.

COLLAVECHIA Sandra, sous la direction de BELLEAU ET HENCHOZ, « Doing moneywork” : le travail domestique des femmes dans la gestion des finances familiales », in *L’Usage de l’argent dans le couple : pratiques et perceptions des comptes amoureux. Perspectives internationales*, L’Harmattan, (« Questions sociologiques »), Paris, 2008.

COLOMBI, Denis, *Où va l’argent des pauvres. Fantômes politiques, réalités sociologiques*, Paris, Payot, 2020, 300 p.

CONCIALDI, Pierre, PONTHEUX, Sophie, « L’emploi à bas salaire : les femmes d’abord », *Travail, genre et sociétés* N° 1, n° 1, 1999, pp. 23-41.

CONCIALDI, Pierre, Les seuils de pauvreté monétaire : usages et mesures. *Santé, Société et Solidarités no.1. Pauvreté et exclusion.*, 2003, pp. 161-180.

CONCIALDI, Pierre, PIERRU, Frédéric, WEBER, Louis, « Les indicateurs économiques alternatifs ». *Savoir/Agir*, n° 8, 2009, pp. 43-56.

CONCIALDI, Pierre, Les budgets de référence : un nouveau repère dans le débat public sur la pauvreté. *La Revue de l'Ires*, (82), 2014, p. 3-36.

CONCIALDI, Pierre, « Pauvreté, précarité et chômage », *Spécificités*, n° 6 (2014): 30-43.

COTTEREAU, Alain, « Ne pas confondre la mesure et l'évaluation : aspects de l'ethnocomptabilité », *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 123 / 1, 2016, p. 11-26.

COTTEREAU, Alain et MARZOK, Mokhtar Mohatar, Une famille andalouse Ethnocomptabilité d'une économie invisible, Bouchene, Paris, Bouchène, 2012, 354 p., (« Collection intérieurs du maghreb »).

COTTIN-MARX, Simon, et al., « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *Revue française d'administration publique*, vol. 163, no. 3, 2017, p. 463-476.

COULET, Cyril, « Les dispositifs d'activation de la politique suédoise de l'emploi dans une perspective historique », *Travail et emploi* 112, n° 4, 2007, p. 5-5.

CRESPY, Amandine, RAVINET, Pauline, « Les avatars du néo-libéralisme dans la fabrique des politiques européennes », *Gouvernement et action publique*, vol. 013, no. 2, 2014, pp. 9-29.

D

DAGUERRE, Anne, « Les politiques de retour à l'emploi aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France », *Critique internationale* no 31, n° 2, 2006, 69-94.

DAGUERRE, Anne, « The Unemployed and the Moral Case for Benefit
BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

Sanctions », *Journal of Social Security Law*, 22 (3), 2015, pp. 130-150.

DANIELS, Arlene Kaplan, « Invisible Work », *Social Problems* 34, n° 5, 1987, 403-415.

DANSAC, Christophe, « Au prix du sens, voire des valeurs », *Empan*, 2017, vol. 107, no. 3, 2017, pp. 58-64.

DARBUS Fanny, HELY Matthieu, « Travailler dans l'ESS : aspirations, représentations et dispositions », *Revue internationale de l'économie sociale, Recma*, N° 317, 2010, p. 68-86.

DARDOT, Pierre, LAVAL, Christian. « 6. Le colloque Walter Lippmann ou la réinvention du libéralisme ». In *La nouvelle raison du monde*, 157-186. Poche / Sciences humaines et sociales. Paris: La Découverte, 2010.

DE BENEDICTIS, Sara, et al. « Portraying Poverty: The Economics and Ethics of Factual Welfare Television ». *Cultural Sociology* 11, n° 3, 2017, pp. 337-358.

DELLA SUDDA, Magali, GUIONNET, Christine. « Chapitre 15. Nuit Debout, Gilets jaunes : quoi de neuf à l'horizon des mouvements sociaux ? », Thomas Frinault éd., *Nouvelle sociologie politique de la France*. Armand Colin, 2021, pp. 203-214.

DELAPORTE, Audrey, *Something is broken in the State of Sweden : La crise des réfugiés de 2015 et les contrôles aux frontières, anatomie d'une réponse suédoise*, Master thesis, 2017.

DELPHY, Christine, « Par où attaquer le « partage inégal » du « travail ménager » ? », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 22, 2003, pp. 47-71.

DELPHY, Christine, DUVERGER, Sylvie, « La condition de possibilité du don, c'est l'égalité », *Revue du MAUSS*, n° 39, 2012, pp. 308-322.

DENAVE, Sophie. *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Presses Universitaires de France, 2015.

DERRIDA, Jacques, *Donner le temps : La Fausse Monnaie*, Galilée, 1991, 240 p.

BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

DE SAINT POL, Thibaut. « Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales », *L'Année sociologique*, vol. 67, no. 1, 2017, pp. 11-22.

DE SAINT POL, Thibaut, « Corpulence, normes et inégalités sociales », *Lettre scientifique du Fonds français alimentation santé*, n° 11, février 2013.

DE SWAAN, Abram, *Sous l'aile protectrice de l'État*, Paris, PUF, 1995, 384 p.

DESROSIÈRES, Alain, « Décrire l'État ou explorer la société : les deux sources de la statistique publique », *Genèses*, vol. n° 58, no. 1, 2005, pp. 4-27.

DESROSIÈRES, Alain, *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, La Découverte, Paris, 2010, 462 p.

DE TOCQUEVILLE, Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Les Éditions Gallimard, Paris, 1992 (1835).

DE TOCQUEVILLE, Alexis, *Mémoire sur le paupérisme*, Mémoire présenté à la Société académique cherbourgeoise publié en 1835 par celle-ci dans les Mémoires de la Société académique de Cherbourg, 1835.

DOOLEY, Larry M., "Case Study Research and Theory Building", *Advances in Developing Human Resources*, vol. 4/3, 2002, pp. 335-354.

DUBOIS, Vincent, « Le rapport des assistés aux organismes sociaux : domination, tactiques et logiques identitaires », *Pyramides*, 7, 2003, pp. 33-44.

DUBOIS, Vincent, "Towards a critical policy ethnography: lessons from fieldwork on welfare control in France", *Critical Policy Studies*, 3:2, 2009, pp. 221-239.

DUBOIS, Vincent, Chapitre 10 / Politiques au guichet, politique du guichet. Dans Olivier Borraz et al., *Politiques publiques 2* (82), 2010, pp. 265-286.

DUBOIS, Vincent, *La Vie au guichet. Administrer la misère*, Points, Essais, 2015.

DUBOIS, Vincent, *When elective affinities foster Europeanization: How the EU active welfare state model and national policies for controlling the unemployed reinforced each other (1997–2005)*, *Studia z Polityki Publicznej / Public Policy Studies*, 2020, vol. 7, issue 2, 24, 2020.

DUBOIS, Vincent, *Contrôler les assistés, Genèses et usages d'un mot d'ordre*, Paris, Raisons d'agir, 2021.

DUCOURANT, Hélène et PERRIN-HEREDIA, « Chapitre 2. Consommation et budgets familiaux », *Sociologie de la consommation*. Sous la direction de Ducourant Hélène, Perrin-Heredia Ana. Armand Colin, 2019, pp. 39-95.

DUJARIER, Marie-Anne, *Le travail du consommateur. De McDo à eBay, comment nous coproduisons ce que nous achetons*, Paris, La Découverte, coll. « Poche / Essais », 2014, 252 p.

DUNN, Andrew, « The “dole or drudgery” dilemma : education, the work ethic and unemployment », *Social Policy and administration*, vol. 44, n° 1, 2010, p. 1-19.

DURKHEIM, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, 1^{re} éd., 1895, Paris, puf, « Quadriges Grands Textes », 2007.

DURKHEIM, Émile, *De la division du travail social*. Presses Universitaires de France, 2013, 420 p.

DUVAL, Julien. « L'analyse des correspondances et la construction des champs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 200, no. 5, 2013, pp. 110-123.

DUVAL, Julien, « *Analyse des correspondances multiples* », *POLITIKA*, juin 2017, pp. 1-41.

DUVOUX, Nicolas, « Le RMI : retour sur un tournant des politiques d'insertion », *Regards croisés sur l'économie*, n° 4, 2008, pp. 182-92.

DUVOUX, Nicolas, « L'injonction biographique dans les politiques sociales », BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

Informations sociales, n° 156, 2009, pp. 114-122.

DUVOUX, Nicolas, Repenser la culture de la pauvreté, *La vie des idées*, 2010.

DUVOUX, Nicolas, « Repenser la dialectique de l'égalité », *Sociologie* 3, n° 4, 2012, pp. 421-425.

DUVOUX, Nicolas, « Philanthropies et prestige d'État en France, xixe-xxe siècles », *Genèses*, n° 109, 2017, pp. 3-8.

DUVOUX, Nicolas, « Les valeurs de la philanthropie », *Informations sociales*, 196-197, 2018, pp. 38-46.

DUVOUX, Nicolas, « Contrôler et punir », *La vie des idées*, 13 mai 2021.

E

ECKERT, Henri, « Déclassement et hantise du déclassement », *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, n° 188, 2014, pp. 87-108.

EICHNER, Alfred, *Why Economics is not yet a Science*, M. E. Sharpe, 1983, 264 p.

ELOIRE, Fabien, FINEZ, Jean, *Sociologie des prix*, Paris, La Découverte, 2021, 128 p.

ENGELS, Xavier, HELY, Matthieu, PEYRIN, Aurélie, TROUVE, Hélène (dir.), *De l'intérêt général à l'utilité sociale. La reconfiguration de l'action publique entre État, associations et participation citoyenne*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2006, 280 p.

ERHEL, Christine, PALIER, Bruno, « L'Europe sociale : entre modèles nationaux et coordination européenne », *Revue d'économie politique* 115, n° 6, 2005, pp. 677-703.

ERHEL, Christine. « Politiques de l'emploi : la tendance à l'activation donne-t-elle une
BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

place accrue à l'accompagnement ? », *Informations sociales*, vol. 169, no. 1, 2012, pp. 30-38.

ESCOFIER, Brigitte et LE ROUX, Brigitte, Influence d'un élément sur les facteurs en analyse des correspondances, *Les cahiers de l'analyse des données*, tome 1, no 3 (1976), p. 297-318.

ESPING-ANDERSEN, Gøsta. *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*. Presses Universitaires de France, 2007, 308 p.

ESPING-ANDERSEN, Gøsta, PALIER, Bruno, *Trois leçons sur l'État-providence*, Seuil, coll. « La république des idées », 2008, 144 p.

EUZEBY, Chantal, et REYSZ, Julien, *La dynamique de la protection sociale en Europe*. Presses universitaires de Grenoble, 2014, 116 p.

F

FASSIN, Didier, *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Éd. de l'EHESS, avec Seuil/Gallimard, 2010.

FAUCONNET, Paul, MAUSS, Marcel, « Sociologie », *Grande Encyclopédie. Volume 30*, Paris, Société anonyme de la Grande Encyclopédie, 1901, p. 173-174.

FEDERICI, Silvia, *Le Capitalisme Patriarcal*, La Fabrique, Paris, 2019, 192 p.

FLAMAND, Jean. « Fin de carrière des seniors : quelles spécificités selon les métiers ? », *La note d'analyse de France Stratégie*, vol. 121, no. 6, 2023, pp. 1-12.

FLYVBJERG, Bent, "Five Misunderstandings About Case-Study Research", *Qualitative Inquiry*, vol. 12/2, 2006, pp. 219-245.

FONTAINE, Laurence. « Une histoire de la pauvreté et des stratégies de survie », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 4, no. 2, 2008, pp. 54-61.

FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Tel, Gallimard, 1975 (1993).

FOUCAULT, Michel, *Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France, 1978-1979*, Hautes études, Gallimard, Seuil, 2004, 340 p.

FOUQUET Annie, « Travail, emploi, activité : que partager ? », *Autres Temps*, vol. 46 /1, 1995, pp. 17-24.

FORTINO, Sabine. « II. Genre et précarité en France : vers la mise en cause de l'autonomie des femmes ? », Sabine Fortino éd., *Crise sociale et précarité. Travail, modes de vie et résistances en France et en Espagne*. Champ social, 2012, pp. 54-75.

FRANCOIS, Camille, *De gré et de force. Comment l'État expulse les pauvres*, Paris, La Découverte, coll. « L'envers des Faits », 2023, 240 p.

FRANCOIS-LECOMPTE, Agnès, « La consommation socialement responsable : oui mais... », *Reflets et perspectives de la vie économique*, vol. XLVIII, n° 4, 2009, p. 89-98.

FRAZER, William, « Milton Friedman and Thatcher's Monetarist Experience », *Journal of Economic Issues* 16, n° 2, 1982, pp. 525-533.

FRIOT, Bernard, *Puissances du salariat*, Paris, La Dispute, coll. « Travail et salariat », 2012 (1ère éd. 1998), 528 p.

FRIOT, Bernard. « Travailler, est-ce avoir un emploi ou une qualification personnelle ? L'activité des retraités est-elle « utile » ou est-ce « du travail » ? » *Revue Française de Socio-Économie*, n° 6, 2010, pp. 157-166.

G

GACON, Stéphane, JARRIGE, François, « Les trois âges du paternalisme. Cantines et alimentation ouvrière au Creusot (1860-1960) », *Le Mouvement Social*, vol. 247, no. 2, 2014, pp. 27-45.

- GALBRAITH, John K., *How to get the poor off our conscience ?*, Harper's, New York, 1985.
- GALLIE, Duncan, PAUGAM Serge, JACOBS Sheila, « Unemployment, Poverty and Social Isolation: Is there a Vicious Circle of Social Exclusion? », *European Societies*, 5, 1, 2003, pp. 1-32.
- GALLIE, Duncan., KOSTOVA, Dobrinka., KUCHAR, Pavel, Social Consequences of Unemployment: an East-West Comparison. *Journal of European Social Policy*, 11(1), 2016, 39–54.
- GANS, Herbert J., “The Positive Functions of Poverty.”, *American Journal of Sociology*, vol. 78, no. 2, 1972, pp. 275–289.
- GARDELLA, Édouard, « Secourir les sans-abri en détresse. La Norme D'inconditionnalité Dans l'urgence Sociale », *Brodiez-Dolino A. et Alii (Eds), Vulnérabilités Sanitaires et Sociales, Rennes, PUR, p. 233-258, 2014.*
- GARFINKEL, Harold, « Conditions of Successful Degradation Ceremonies », *American Journal of Sociology*, vol. 61 / 5, 1956, pp. 420-424.
- GAXIE, Daniel « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique* 27, n° 1, 1977, pp. 123-154.
- GENET, Jean, *Journal du voleur*, Gallimard, collection « Folio », 1949.
- GODBOUT, Jacques T, en collaboration avec Alain Caillé, *L'esprit du don*, Montréal-Paris : Éditions La Découverte, 1992, 345 p.
- GODBOUT, Jacques T, « En finir avec le don ? », *Revue du MAUSS* 36, n° 2, 2010, pp. 493-502.
- GOFFMAN, Erving, *La présentation de soi. La mise en scène de la vie quotidienne*, Les Éditions de Minuit, 1973, 256 p.

GOFFMAN, Erving, *L'Arrangement des sexes*, La Dispute, Le genre du monde, 2002, 116 p.

GORZ André, « « La personne devient une entreprise » », *Revue du MAUSS*, no 18, 2001, pp. 61-66.

GRAMAIN, Agnès et WEBER, Florence, « Ethnographie et économétrie : pour une coopération empirique », *Genèses*, no 44, 2001, pp. 127-144.

GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le Savant et le Populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil, « Points », 2015 [1989], 368 p.

GUENEE, Lorraine, « Désynchronisation des temps familiaux et coexistence solidaire. Enquête ethnocomptable des ressources d'une famille jordanienne », *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 123/1, 2016, p. 91-103.

GUSFIELD, Joseph, *The Culture of Public Problems : Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago, University of Chicago Press, 1981, 263 p.

GUSTAFSSON, Björn, « Disparities in Social Assistance Receipt between Immigrants and Natives in Sweden », *IZA Discussion Paper*, n° 6129, 2011, pp 1-39.

H

HAHN, Alois. « Contribution à la sociologie de la confession et autres formes institutionnalisées d'aveu ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 62, n° 1 (1986): 54-68.

HAJIGHASEMI, Ali, *The Transformation of the Swedish Welfare System: Fact or Fiction?*, Huddinge, Södertörn Academic Studies, 2004.

HAJIGHASEMI, Ali, *European Welfare States and Globalization*, Edward Elfar Publishing, 2019.

HALBWACHS, Maurice, *L'Évolution des besoins dans les classes ouvrières*, Alcan, Paris, 1933.

HAMIDI, Camille, « Chapitre 13 - Associations, politisation et action publique. Un monde en tensions », Olivier Fillieule éd., *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche....* Presses de Sciences Po, 2017, pp. 347-370.

HANDLER, Joel F., HOLLINGSWORTH, Ellen Jane. "Stigma, Privacy, and Other Attitudes of Welfare Recipients." *Stanford Law Review*, vol. 22, no. 1, 1969, pp. 1–19.

HARDY, Jean-Pierre. *La marchandisation du travail social*, 1-4. Santé Social. Paris, Dunod, 2014.

HASSENTEUFEL, Patrick. « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, vol. 157, no. 1, 2010, pp. 50-58.

HELY, Matthieu, « De l'intérêt général à l'utilité sociale : Transformations de l'État social et genèse du travailleur associatif », *L'Harmattan*, 2006, p.173-194.

HIBOU, Béatrice. « La « décharge », nouvel interventionnisme » *Politique africaine*, n° 73, 1999, pp. 6-15.

HIBOU, Béatrice, *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, La Découverte, 2013, 326 p.

HINCKER, Louis, « Les monographies de famille de l'École de Le Play », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, n° 23, 2001, pp. 274-276.

HIRSCHMAN, Albert O., *Exit, Voice, Loyalty. Responses To Decline In Firms, Organizations and States*, Harvard University Press, 1970, 162 p.

HIRSCHMAN, Albert O., *Défection et prise de parole*, Fayard, Paris, 1995.

HIRSCHMAN, Albert O, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Fayard, Paris, 1995.

HOCHEDÉZ, Camille, « À travers les mailles du filet : les systèmes locaux d'assistance envers les sans-abri à Stockholm », in *La pauvreté en Europe. Une approche géographique*, Emmanuelle Bonerandi-Richard, Emmanuelle Boulineau (dir), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 205-220.

HOFÄCKER Dirk, « In line or at odds with active ageing policies? Exploring patterns of retirement preferences in Europe », *Ageing and society*, vol. 35, n° 7, 2015, p. 1529-1556.

HOGGART, Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Editions de Minuit, 1970.

HUET, Jean-Michel et SIMON Adeline, « Pouvoir et légitimité dans les associations », *L'Expansion Management Review*, vol. 125, no. 2, 2007, pp. 6-8.

HUSSENIUS, Klara, *Differentiating the poor. Patterns of Discrimination in decision-making on social Assistance Eligibility*, Doctoral thesis in social work at Stockholm University, Sweden 2023, 139 p.

I

IYENGAR, Shanto. « Framing Responsibility for Political Issues ». *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 546, 1996, pp. 59-70.

J

JAEGER, Christine, LINHART, Danièle, « Une caisse d'allocations familiales en progrès : la gestion moderne de la misère », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 16, n° 91, 1998, pp. 31-66.

JANY-CATRICE, Florence, MÉDA Dominique, « Femmes et richesse : au-delà du PIB
BOUKHRIS-FERRE Yacine | Thèse de doctorat en science politique | 2023

», *Travail, genre et sociétés*, 2011, pp 147-171.

JARRIGE, François, « De sages compositeurs. Budgets, enquêtes et trajectoires sociales au milieu du XIXe siècle (Paris, Bruxelles) », *Les Études Sociales*, 2012, p. 75-96.

JOIGNEAU-GUESNON, Caroline et AGORES, « Sensibiliser aux gaspillages alimentaires en restauration collective, pour des changements de pratiques concrets », *Pour*, vol. 223, n° 3, 2014, p. 129-134.

JÖNSSON, Alexandra et MOREL Nathalie, « Égalité des sexes et conciliation vie familiale – vie professionnelle en Europe. Une comparaison des politiques menées en France, en Suède et au Royaume-Uni », *Politique européenne*, vol. 20, no. 3, 2006, pp. 121-139.

JOLIVET, Annie, « Un filet de sécurité sous pression ». *Chronique Internationale de l'IREs* 164, n° 4, 2018, pp. 130-145.

JUAN, Salvador. « La sociologie des associations : dimensions institutionnelle et organisationnelle », Christian Hoarau éd., *La gouvernance des associations*. Économie, sociologie, gestion. Érès, 2008, pp. 73-94.

K

KAMERMAN, Sheila B., “The New Mixed Economy of Welfare: Public and Private”, *Social work*, 1983, pp. 5-10.

KANANEN, Johannes (2012). “Nordic paths from welfare to workfare: Danish, Swedish and Finnish labour market reforms in comparison”, *Local Economy*, 27(5–6), 2012, p. 558–57.

KARLSSON, Magnus, VAMSTAD, Johan, 2018, “New Deeds for New Needs: Civil Society Action Against Poverty in Sweden”, *Springer*, p. 112.

KARLSSON, Magnus, “Matfattigdom i välfärdsstaten”, *Socialmedicinsk tidskrift*, 2019.

KARLSSON, Magnus, *Sveriges Stadsmissioners Fattigdomsrapport 2019*, Stockholm, Stadsmissionen, 2019.

KEYNES, John Maynard, *Théorie générale de l'Emploi, de l'intérêt et de la Monnaie*, Payot, Paris, Payot, 1988 (1936).

KEYNES, John Maynard, *La pauvreté dans l'abondance*, Gallimard, Paris, 2002, 290 p.

KLEIN, Naomi, *La Stratégie du Choc*, Babel, 2007, 861 p.

KRINSKI, John, SIMONET, Maud, *Who Cleans the Park? Public Work and Urban Governance in New York City Cécile Guillaume* », The University of Chicago Press, Chicago, 2017.

L

LABBE, Émilie, et al. « Un indicateur de mesure de la précarité et de la « santé sociale » : le score EPICES. L'expérience des Centres d'examens de santé de l'Assurance maladie », *La Revue de l'Ires*, vol. 53, no. 1, 2007, pp. 3-49.

LACHAUD, Elsa, « Précarité Alimentaire et Accès à l'alimentation En Région Paca : Les Parcours et Pratiques Socio-Spatiales Des Usagers de L'Aide Alimentaire », mémoire de Master 2, 2015.

LAE, Jean-François et MURARD, Numa, *Les récits du malheur*, Paris, Descartes et Cie, 1995.

LAFORE, Robert, « Où en est-on du « département-providence ? » », *Informations sociales* 2013/5, n° 179, 2013, p. 1-12.

LAGROYE, Jacques, OFFERLÉ, Michel, *Sociologie de l'institution*. Belin, Paris, 2011, 400 p.

LALLEMENT, Michel, « Georg Simmel, une sociologie des formes sociales », Xavier

Molénat éd., *La sociologie*. Éditions Sciences Humaines, 2009, pp. 58-62.

LANG, Tim, « Food policy for the 21st century : Can it be both radical and reasonable ? », in *For Hunger-proof Cities : Sustainable Urban Food Systems*, M. Koc, R. MacRae, L.J.A. Mougeot, J. Welsh (sous la direction de), Ottawa, International Development Research Centre, 1999.

LAPEYRE, Nathalie, « Les résonances du modèle égalitaire suédois en France », *Nordiques*, 2013, pp 55-68.

LATOUCHE, Serge, « Le consumérisme comme simulacre du don. Relire Baudrillard après quarante-quatre ans », *Revue du MAUSS*, n° 44, 2014, pp. 87-99.

LAZARUS, Jeanne, « Les pauvres et la consommation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* no 91, n° 3, 2006, pp. 137 — 152.

LAZARUS, Jeanne, « Faire crédit : de la noble tâche à la corvée », *Revue Française de Socio-Économie*, n° 9, 2012, p. 43-61.

LAZARUS, Jeanne, « Economic lives. How culture shapes the economy, V.A. Zelizer », *Sociologie du travail* 54, n° 3, 2012, p. 399-401.

LAZARUS, Jeanne, « De l'aide à la responsabilisation », *Genèses*, n° 93, 2013, p. 76-97.

LE COURANT, Stefan, « Le poids de la menace. L'évaluation quotidienne du risque d'expulsion par les étrangers en situation irrégulière », *Ethnologie française*, vol. 45/1, 2015, p. 123-133.

LEFEBVRE, Alain, MEDA, Dominique, « Performances nordiques et flexicurité : quelles relations ? », *Travail et Emploi*, n° 113, 2008, pp. 129-138.

LE HERON, Edwin, « Fed versus BCE, l'histoire d'un enjeu démocratique ». *L'Economie politique* 61, n° 1, 2014, p. 95-107.

LE LANN, Yann, « Définir les frontières comptables du social. Le champ des budgets

sociaux de la nation face à la crise de l'entendement keynésien de la protection sociale (1956-1987) », *Politix* (105), 2014, p. 61-89.

LE MÉNER, Erwan, « Au nom du fils. Ethnocomptabilité d'une famille de sans-papiers hébergée en hôtel social » in *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 123/1, 2016, p. 41-55.

LENOIR, René, *Les Exclus : un Français sur dix*, coll. « Points Actuels », édition du Seuil, Paris, 3^e édition mise à jour, 1981 (1974).

LEO SANDBERG, Elinn, ANGELIN, Anna et VAMSTAD, Johan, “*Civilsamhällets matdistribution – en ideal lösning på fattigdom och klimatkris?*”, *Socialmedicinsk tidskrift*, 2022 ; Vol. 99, No. 4. pp. 522-533.

LE PLAY, Frédéric, *Les ouvriers européens*, 1855.

LE ROUX, Brigitte. « Chapitre 6. Analyse en composantes principales », *Analyse géométrique des données multidimensionnelles*. Sous la direction de Le Roux Brigitte. Dunod, 2014, pp. 143-178.

LEVY, Marc. « Le capitalisme philanthropique : un certain renouveau de la solidarité internationale », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 88, no. 4, 2017, pp. 78-81.

L'HORTY, Yannick, « Fiscalité des bas salaires : La révolution silencieuse », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 1, no. 1, 2007, pp. 151-156.

LINHART, Danièle, « D'un monde à l'autre : la fermeture d'une entreprise », *La Revue de l'Ires*, no 47, 2005, pp. 81-94.

LINHART, Danièle, « VI. L'émergence d'une « précarité subjective » chez les salariés stables », in *Crise sociale et précarité*, Champ social, 2012, 127-144.

LINHART, Danièle, « Souffrance au travail et inventivité managériale », Sophie Le Garrec éd., *Les servitudes du bien-être au travail. Impacts sur la santé*. Érès, 2021, pp. 111-127.

LIPSKY, Michael, *Toward a Theory of Street-Level Bureaucracy* (IRP Discussion Papers No. 48-69). Madison, WI: Institute for Research on Poverty (IRP), 1969, University of Wisconsin.

LOLLIVIER, Stéfan, « La pauvreté : définitions et mesures », *Regards croisés sur l'économie* /2 (n° 4), 2008, p. 21-29.

LOMBART, Cindy, LABBE-PINLON, Blandine *et al*, « Comment les consommateurs réagissent-ils, en situation d'achat, face à des fruits et légumes difformes ? Premiers résultats d'une étude menée en magasin laboratoire virtuel immersif », *Revue de l'organisation responsable*, vol. 14, 2019, p. 50-68.

LOZANO, Vanessa Alcaide, FACHELLI, Sandra, LOPEZ-ROLDAN, Pedro, “The Typological Paragon: A Methodological Proposal of Mixed Designs”, *Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 2019, 141(1), pp. 64–84.

LUNDSTRÖM Tommy et SVEDBERG Lars, “The Voluntary Sector in a Social Democratic Welfare State – The Case of Sweden”, *Journal of Social Policy*, Vol. 32, nr 2, pp. 217-238.

M

MALASSIS, Louis, *Nourrir les hommes*, Paris, Flammarion, 1994, 126 p.

MALTHUS, Thomas Robert, *Essai sur le principe de population*. Nouvelle édition critique et enrichie, Collection : Classiques de l'Économie et de la Population, 2017.

MARPSAT, Maryse, FIRDION, Jean-Marie et BOZON, Michel, « Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile ? Une question éthique et scientifique », *Revue Française des Affaires Sociales*, n°2-3, 1995, p. 127-150.

MARSHALL, Thomas Humphrey, *Citizenship and Social Class and Other Essays*, Cambridge University Press, Cambridge, 1950, 154 p.

- MARTIN, Olivier, *L'analyse de données quantitatives. L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin, coll. « 128 », 2005, 126 p.
- MAUSS, Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives », PUF, coll. « Quadrige Grands textes », 2007 (1923-24).
- MAYER, Nonna, Identité sociale et politique des petits commerçants (1966-1988). *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1993, 37, pp.69 - 79.
- MAYER, Nonna. « L'atelier et la boutique : deux filières de mobilité sociale », Serge Berstein éd., *Le modèle républicain*. Presses Universitaires de France, 1992, pp. 263-282.
- MAZET, Pierre, Conditionnalités implicites et productions d'inégalités : les coûts cachés de la dématérialisation administrative. *La revue française de service social* (264), 2017, p. 41-47.
- MEILLAND, Christèle. « Vers une érosion du système d'aide sociale ? », *Chronique Internationale de l'IRES*, vol. 164, no. 4, 2018, pp. 59-71.
- MERRIEN, François-Xavier, « Aux origines de l'État-providence », *La Vie des idées*, 8 octobre 2019.
- MERTON, Robert K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, 1966 (1944).
- MOOD, Carina, JONSSON, Jan O., *Den nya fattigdomen*, Institutet för Social Forskning på Stockholms universitet, 2019, 48 p.
- MOREL, Nathalie, « Le modèle universaliste suédois au prisme du libre choix », *Lien social et Politiques*, 2011, pp. 139-154.
- MOREL Sylvie, Les logiques de la réciprocité. Les transformations de la relation d'assistance aux États-Unis et en France, Presses universitaires de France, coll. « Lien social », Paris, 2000, 317 p.
- MORENO, Luis. « The Model of Social Protection in Southern Europe. Enduring

Characteristics? », *Revue française des affaires sociales*, no. 5, 2006, pp. 73-95.

MOREY, Maribel, « Swedish Roots to Gunnar Myrdal's An American Dilemma (1944) », *Race, Ethnicity and Welfare States*, 26 juin 2015, 3-27.

MOUCHARD, Daniel. « Les mobilisations des « sans » dans la France contemporaine : l'émergence d'un « radicalisme autolimité » ? », *Revue française de science politique*, vol. 52, no. 4, 2002, pp. 425-447.

MYCK Michal. et al., Economic aspects of old age exclusion: a scoping report, *ROSEnet Economic working group*, 2017.

N

NEVEU, Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Repères, La Découverte, 1999.

NEZOSI, Gilles, *La Protection sociale*, la Documentation française, 2021.

NOIRIEL, Gérard, *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

O

OKBANI, Nadia, « Focus – L'influence du territoire et le rôle des institutions dans le non-recours au RSA activité », *Informations sociales*, octobre 2013, p. 82-85.

OLIVIER de SARDAN, Jean-Pierre. « Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain ». *Revue française de sociologie* 41, n° 3, 2000, p. 417-445.

OLSON, Jerry C., "Inferential belief formation in the cue utilization process", *Advances in Consumer Research*, 5, 1978, p. 706-713

P

PALIER, Bruno, « Du welfare au workfare : les transformations des politiques de lutte contre la pauvreté », *Regards croisés sur l'économie*, 2008, p. 162-168.

PALIER, Bruno, « Chapitre 14. L'Europe et le social », Renaud Dehousse éd., *Politiques européennes*. Presses de Sciences Po, 2009, pp. 281-302.

PATUREL, Dominique et RAMEL, Magali, « Éthique du care et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable », *Revue française d'éthique appliquée*, N° 4, 2017, pp. 49-60.

PATUREL, Dominique et CARIMENTRAND, Aurélie, « Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ? », *Revue de l'organisation responsable*, vol. 13, 2018, p. 43-54.

PATUREL, Dominique, PELLETIER Willy, « Ce soir, on mange quoi ? », Fondation Copernic éd., *Manuel indocile de sciences sociales. Pour des savoirs résistants*. La Découverte, 2019, pp. 853-863.

PATUREL, Dominique et Ndiaye, Patrice (dir.), *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*. Champ social, 2020, 242 p.

PATUREL, Dominique « L'accès à l'alimentation : un enjeu systémique et démocratique », *Cahiers de l'action*, vol. 58, no. 1, 2022, pp. 31-38.

PAUGAM, Serge. *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Presses Universitaires de France, 2009, 256 p.

PAUGAM, Serge. *Les formes élémentaires de la pauvreté*. Presses Universitaires de France, 2013, 312 p.

PEGUY, Charles, *De la situation faite au parti intellectuel*, Cahiers de la quinzaine, IX

(1), 1907.

PENEFF, Jean. *Le goût de l'observation*. La Découverte, 2009.

PERRIER, Antoine, ZAPPI, Lola. « Introduction. De la ville à l'empire colonial : nouvelles échelles de l'économie mixte du *welfare* (XIX^e-XX^e siècles) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, vol. 15, no. 1, 2022, pp. 10-25.

PERRIN, Fabrice, « Des inégalités croissantes en Suède... », *Regards*, vol. 45, no. 1, 2014, pp. 109-116.

PERRIN-HEREDIA, Ana, « Le “choix” en économie » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, n 199, 2013, pp. 46-67.

PERRIN-HEREDIA, Ana, « La gestion des comptes en milieux populaires : des catégories administratives désajustées par rapport aux pratiques » in *Informations sociales*, no 182, 2014, pp. 30-38.

PETIAU, Anne, « Présentation. Les bénévoles sont-ils des travailleurs de l'ombre ? », *Le Sociographe*, N° 73, no 1, 2021, 79.

PEUGNY, Camille, *Le déclassement*, Paris, Grasset, 2009, 173 p.

PIERRU, Emmanuel, Les pauvres, des acteurs de la lutte contre la pauvreté ? *Regards croisés sur l'économie*, 2 (n° 4), 2008, pp. 215-222.

PIKETTY, Thomas, *Le capital au XXI^{ème} siècle*, Editions du Seuil, Paris, 2013.

PINTO, Louis, « Le consommateur : Agent économique et acteur politique », *Revue française de sociologie*, Vol. 31, n° 2, 1990, pp. 179-198.

PINTO, Louis. « 1. Une place à prendre », *L'invention du consommateur*. Presses Universitaires de France, 2018, pp. 19-39.

POLANYI, Karl, *La Grande Transformation*, Gallimard, Tel, 2012 (1944), 476 p.

POLLAK, Catherine. « Analyse des parcours de pauvreté : l'apport des enquêtes longitudinales », *Informations sociales*, vol. 156, no. 6, 2009, pp. 106-112.

PONTHIEUX, Sophie, « Les travailleurs pauvres : identification d'une catégorie », *Travail, genre et sociétés*, n° 11, 2004, p. 93-107.

POULAIN, Jean-Pierre, « Chapitre 3 - De l'intérêt sociologique pour l'alimentation aux sociologies de l'alimentation », *Quadrige*, 2013, pp. 155-188.

PROUTEAU, Lionel, TCHERNONOG, Viviane, « Évolutions et transformations des financements publics des associations, Trends and Changes in the Public Funding of Associations », *Revue française d'administration publique*, n° 163, 2017, pp. 531-542.

R

RAFLIK, Jenny, « Chapitre IV. Quand l'international s'invite dans les affaires nationales (1947) », *La république moderne. La IVe République (1946-1958)*, sous la direction de Raflik Jenny. Le Seuil, 2018, pp. 99-141.

REDOR, Dominique, « A Comparison of Employment Incentive Policies for Elderly Workers in Denmark, Finland and Sweden », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, 2003, p. 251-272.

REISCH SUNSTEIN, Lucia, DÖBBE, Frederique [& al.], « Mitigating climate change via food consumption and food waste : A systematic map of behavioral interventions », *Journal of Cleaner Production*, 2020, p. 1-16.

RETIÈRE, Jean-Noël et LE CROM, Jean-Pierre, *Une solidarité en miettes. Socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 312 p.

RITZ, Mahaut, « La « précarité » au prisme de l'exclusion : Un schème dépolitisant ? », *Emulations - Revue de sciences sociales*, (28), 2019, pp. 79-91 .

S

SALAIS, Robert, « Indicateurs et conduite des politiques publiques : où sont les problèmes ? », *Informations sociales*, vol. 167, no. 5, 2011, pp. 60-70.

SARTORI Giovanni, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n°1, 1994, p. 19-36.

SAUVY, Alfred, *La Machine et le Chômage. Le progrès technique et l'emploi*, Dunod, coll. « L'œil économique », 1980.

SCHWARTZ, Olivier, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 13 septembre 2011.

SEN, Amartya, *Poverty and Famines, an Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford, Clarendon Press, 1982.

SEN, Amartya, « *Ethique et économie* » dans *L'Économie. Les plus grands textes d'Adam Smith à Amartya Sen*, CNRS Editions, Paris, 2011.

SIMMEL, Georg, *Sociologie, Étude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999 (1908), 780 p.

SIMMEL, Georg, *Philosophie de l'argent*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014 (1900).

SIMMEL, Georg, *Les pauvres*, Paris, Presses Universitaires de France, 2017 (1907).

SIMON, Herbert Alexander, « De la rationalité substantive à la rationalité procédurale », *Les Introuvables en langue française de H.A.Simon* (Document n° 5), 1982, Document cité par VAYRE.

- SIMONET, Maud, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation*, Paris, Éditions textuel, 2018, 160p.
- SINDZINGRE Alice, “Can Anything Be a Variable? Conceptual Weaknesses in the Integration by Mainstream Economics of Other Social Sciences”, Rennes, 7ème Congrès de l’Association Française d’Economie Politique (AFEP), 5-7 juillet 2017.
- SPIRE, *Résistances à l’impôt, attachement à l’État*, Le Seuil, Paris, 2018, 312 p.
- STANDING, Guy, *The Precariat: The New Dangerous Class*. London: Bloomsbury Academic, 2011, 198 p.
- STANDING Guy, Tertiary Time: The Precariat’s Dilemma. *Public Culture*, Vol.25, No.1, 2013, pp. 5-23.
- STENDHAL, *Le rouge et le noir*, 1831.
- STERDYNIAK, Henri. « Une décomposition du non-emploi en France de Guy Laroque et Bernard Salanié », *Revue de l’OFCE*, vol. 75, no. 4, 2000, pp. 299-314.
- STERDYNIAK, Henri, « Politique familiale et prise en charge du coût de l’enfant », *Informations sociales*, n° 137, 2007, pp. 80-87.
- STERDYNIAK, Henri, « Prestations et minima sociaux : la question des indexations. », *Regards croisés sur l’économie*, (4), 2008, pp. 128-137.
- STIEGLER, Barbara, « *Il faut s’adapter* ». *Sur un nouvel impératif politique*, Gallimard, 2019, 336 p.
- STIGLITZ Joseph, WALSH Carl, LAFAY, Jean-Dominique, *Principes d’économie moderne*, 3^{ème} édition, De Boeck Supérieur, (« Ouvertures économiques »), 2007, 960 p.
- SUPIOT, Alain, *L’esprit de Philadelphie. La justice sociale face au marché total*, Paris, Seuil, 2010, 192 p.

SUPIOT, Alain, *Grandeur et misère de l'État social : leçon inaugurale prononcée le jeudi 29 novembre 2012*, Collège de France, Paris, 2013.

SUPIOT, Alain, *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Fayard, 2015, 512 p.

T

TCHERNONOG, Viviane et al., « Quels acteurs dans les associations ? Premières données sur les dirigeants bénévoles et sur les bénéficiaires », *Revue internationale de l'économie sociale : recma*, n° 292, 2004, pp. 9-41.

THERET, Bruno. « L'Avenir de L'État social. Une Perspective Polanyienne ». *Santé et Politiques sociales : entre efficacité et justice. Autour des travaux de Maryse Gadreau*, Éditions ESKA, 2011.

TILLY, Charles, « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°4, octobre 1984. pp. 89-108.

TITMUSS, Richard M. *The Gift Relationship (Reissue): From Human Blood to Social Policy*. 1st ed., Bristol University Press, 2018.

TOPALOV, Christian. *Langage de la réforme et déni du politique. Le débat entre assistance publique et bienfaisance privée, 1889-1903*, Genèses, 23, 1996. Histoire politique, histoire du politique II, sous la direction de Alban Bensa et Éric Wittersheim. pp. 30-52.

TRÄGÅRDH, Lars, Religious Civil Society and the National Welfare State: Secular Reciprocity versus Christian Charity, in *Contested Hospitalities in a Time of Migration*, Routledge, 2019.

TRONTO, Joan, *Un monde vulnérable : pour une politique du care*, Paris, La Découverte, 2009, 240 p.

U

ULYSSE, Pierre Joseph et al., « Les « travailleurs Pauvres », Témoins et Acteurs Des Mutations Sociétales En Cours », *Lien Social et Politiques*, n° 61, 2009, 298 p.

V

VAMSTAD, Johan, « Inte längre ett komplement – om Sveriges stadsmissioners sociala arbete med utsatta personer », *Socialmedicinsk tidskrift*, 2018, p. 433-442.

VAMSTAD, Johan, “Who Should Pay for What? A historical study of the Swedish position on tax incentives for charitable giving” Prepared for the 9th International Conference of the European Research Network On Philanthropy (ERNOP), 4th to 5th of July 2019, Basel, Switzerland.

VAMSTAD, Johan, et KARLSSON Magnus, “Welfare between Social and Human Rights – Charity in the New Social Landscape of Sweden”. *Social Policy and Society*, 2022, 1-14.

VAN INGELGOM, Virginie, *Integrating Indifference: A Comparative, Qualitative and Quantitative Approach to the Legitimacy of European Integration*, ECPR PRESS, University of Essex, 2014.

VASCONCELOS, Ósia, BUCOLO, Elisabetta, « Le mécénat de compétences en association : analyse et questionnements pour le travail social », *Le Sociographe*, vol. 73, no. 1, 2021, pp. 25-37.

VAYRE, Jean-Sébastien, *Travail ou participation du consommateur ?*, dans *Consommer : une activité coélaborée*. Sciences de la Société, Presses universitaires du Midi, 2012, p. 169-183.

VERGER Daniel, « Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales.», *Economie et statistique*, n°383-385, 2005, pp. 7-45.

VIAL, BENJAMIN, Ne pas se sentir concerné par ses droits. Une analyse du non-recours dans les parcours sociaux juvéniles. *Agora débats/jeunesses*, (74), 2016, p. 77-88.

VIGUIER, Frédéric. « Les paradoxes de l'institutionnalisation de la lutte contre la pauvreté en France ». *L'Année sociologique* 63, n° 1, 2013, pp. 51-75.

VIGUIER, Frédéric, *La Cause des pauvres en France*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2020, 368 p.

VILLENEUVE, André, « Construire un indicateur de précarité : les étapes d'une démarche empirique » in *Economie et Statistique*, vol. 168/1, 1984, p. 93-105.

VOGIAZIDES, Laura, MONDANI, Hernan, "A geographical path to integration? Exploring the interplay between regional context and labour market integration among refugees in Sweden", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 46:1, 2019, pp. 23-45.

W

WANBERG, Connie R., « The individual experience of unemployment », *Annual Review of psychology*, vol. 63, n° 1, 2012, p. 369-396.

WARIN, Philippe, « La politique associative en construction. Enjeu économique, enjeu démocratique », *Lien social et Politiques*, (48), 2002, 19–33.

WARIN, Philippe, « Le non-recours : éléments de définition et de présentation des enjeux », *Les Politiques Sociales*, vol. 3-4, no. 2, 2014, pp. 108-121.

WARIN, Philippe, « Littératie et santé publique : l'exemple de la CMU-C. », *La santé en action* (440). , 2017, p. 1-2.

WARIN, Philippe. *Le non-recours aux politiques sociales*. Presses universitaires de Grenoble, 2017, 244 p.

WEBER, Florence, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles » in *Genèses*, no 41, 2000, p. 85-107.

WEBER, Florence, « Comment décrire les transactions », *Genèses* no 41, n° 4, 2000, 2-4.

WEBER, Florence, « Forme de l'échange, circulation des objets et relations entre les personnes », *Hypothèses* 5, n° 1, 2002, pp. 287-298.

WEBER, Florence,, « Calculs économiques », *Genèses*, n° 84, 2011, pp. 2-5.

WEBER, Florence, « 11. Le calcul économique ordinaire », in *Traité de sociologie économique*, Presses Universitaires de France, 2013, pp. 399-438.

WEBER, Florence, « Focus – Quelle famille pour les bénéficiaires de la protection sociale ? La subsidiarité des politiques sociales en question », *Informations sociales*, n° 188, 2015, 64-65.

WEBER, Florence, *Le travail au noir casse le mythe du modèle social français*, The Conversation (16 janvier 2019).

WEBER, Max, « Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société. », Paris, Gallimard-NRF, Bibliothèque des Sciences humaines, 1991 (1923).

WEBER, Max, *L'Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme*, Paris, Flammarion, 2017 (1905).

WEBSTER, Frederick E., « Determining the Characteristics of the Socially Conscious Consumer », *Journal of Consumer Research*, 2 (3), 1975, p. 188-196.

WELLER, Jean-Marc, *L'État au guichet. Sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*, Desclée de Brouwer, Paris, 1999.

WINOCK, Michel. « La deuxième gauche dans l’histoire du socialisme ». *Le Débat* 203, n° 1, 2019, p. 182-188.

Y

YNGFALK, Carl « Bio-politicizing consumption : neo-liberal consumerism and disembodiment in the food marketplace », *Consumption Markets & Culture*, vol. 19 / 3, 2015, p. 275-295.

YNGFALK, Carl et FYRBERG YNGFALK, Anna, « Creating the cautious consumer : Marketing managerialism and bio-power in health consumption », *Journal of Macromarketing*, vol. 35 / 4, 2015, p. 435-447.

YNGFALK, Carl, “Subverting sustainability: market maintenance work and the reproduction of corporate irresponsibility”, *Journal of Marketing Management*, 35:17-18, 2019, pp. 1563-1583

Z

ZELIZER, Viviana A., *La signification sociale de l’argent*, Coll. « Liber ». Le Seuil, Paris, 2005.

Rapports, dossiers et notes thématiques :

- ATD Quart Monde, « Le rapport Wresinski », 1987.
- Bilan d’activité SPF, 2018-2019.
- BOYER Aurélien, LEROY Céline (DREES), « RSA : parmi les bénéficiaires fin 2018, deux sur cinq ont travaillé en 2019 », DREES Études et résultats, 1253, décembre 2022.
- CHALLAND Corinne, KELHETTER Dominique (INSEE), « Les familles monoparentales plus souvent pauvres », INSEE Dossier Alsace, 2015.
- DELMAS Fabien, GUILLANEUF Jorick (INSEE), « En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent », Revenus et patrimoine des ménages, Insee, 2020.

- DEMOLY Elvire, SCHWEITZER Camille (division Conditions de vie des ménages, Insee), enquête Budget de famille 2017.
- D'ISANTO, Aurélien et REMILA Nathan (DREES). Entre revenu disponible et dépenses pré-engagées : combien reste-t-il aux bénéficiaires de revenus minima garantis ?, *Les dossiers de la DREES*, 11, août 2020.
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Minima sociaux et prestations sociales. Ménages aux revenus modestes et redistribution. Paris, France: DREES, 2017.
- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. Les caractéristiques des personnes pauvres et des personnes modestes, Minima sociaux et prestations, Paris, France, DREES, 2021.
- FORS recherche sociale, Le système de choix des denrées français et la mise en œuvre du FEAD dans les pays européens - Rapport final pour le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Paris, 2017.
- FRITZELL, Johan, HERTZMAN, Jenny Bacchus [& al.], Growing inequality and its impact in Sweden, Stockholm, GINI Growing inequalities impacts, 2010.
- Fondation Abbé Pierre, 27ème rapport annuel : « L'État du mal-logement en France », 2022.
- INSEE, « Les comportements de consommation en 2017 - Insee Première - 1749, 2019.
- INSEE, Tableau de l'économie française, Édition 2020.
- ISEL, Audrey (DREES), Les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux en 2012 : privations et difficultés financières. Études et résultats, 871, février 2014.
- LE LAIDIER, Sylvie, « Les transferts en nature atténuent les inégalités de revenus ». Division concepts, méthodes et évaluation des comptes nationaux, INSEE, no 1264, 2009.
- NELSON, Kenneth, FRITZELL, Johan, 2019, Thematic Report on In-work poverty – Sweden, European Social Policy Network (ESPN), Brussels: European Commission.
- Observatoire girondin de la pauvreté et de la précarité, Rapport 2016, Bordeaux, Gironde, OGPP, 2016.
- Observatoire des Inégalités, Famille monoparentale rime souvent avec pauvreté, 2017.
- Observatoire des inégalités. Rapport sur les inégalités en France, édition 2019. Sous la direction d'Anne Brunner et Louis Maurin, juin 2019.

- Observatoire des inégalités, La pauvreté se stabilise en France, 2022
- Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale. (Rapport 2014-2015), Paris, France : ONPES, 2015.
- Observatoire des Inégalités : *Les allocations réduisent le nombre de pauvres de cinq millions de personnes*, 2021.
- Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), département des affaires économiques, Inégalités et revenus de croissance : le rôle des impôts et des transferts. Note de politique économique, 2012
- Observatoire des inégalités, Compas, Rapport sur la pauvreté en France, Paris, 2018.
- RABIER Roger (INSEE), Les familles monoparentales plus souvent pauvres, 2014.
- Rapport d'évaluation de politique publique : le Revenu de solidarité active. Cours des comptes, rapport public thématique, 2022.
- SCHMITT, Kévin, SICSIC Michaël (INSEE), Estimation avancée du taux de pauvreté et des indicateurs d'inégalités, 2016.
- Stockholms Stadsmission, Årsredovisning (2020).
- Stockholms Stadsmission. Utvärdering expansion Matmissionen 2022.
- Sveriges Stadsmissioner. Fattighetsrapporten 2019 - Tema Matfattigdom, 2019.
- Sveriges Stadsmissioner. Fattighetsrapporten 2021 –Tema De ohjälpta, 2021.

Liste des encadrés, figures, graphiques et tableaux

Liste des encadrés

Encadré 1 : Les trois grands systèmes de protection sociale selon Esping-Andersen (1990)

Encadré 2 : Conditions de réalisation de l'enquête auprès des structures et accès au terrain

Encadré 3 : Brève présentation du Secours populaire français.

Encadré 4 : Brève présentation de la structure *Matmissionen*

Encadré 5 : Evolution de la conduite du protocole d'enquête

Encadré 6 : Enquêter dans une langue nouvelle, l'apprentissage du suédois

Encadré 7 : Consigne-Ramasse : Chaîne de froid / hygiène

Encadré 8 : Richard puis Marla, deux figures salariées de l'Antenne

Encadré 9 : Les données statistiques disponibles sur le Secours populaire et *Matmissionen*

Encadré 10 : Présenter les informations issues du jeu de données

Encadré 11 : L'origine géographique des bénéficiaires du SPF (2017) dans le détail

- Encadré 12 : Déroulé de l'enquête avec Hédi
- Encadré 13 : Déroulé de l'enquête avec Negi
- Encadré 14 : Éléments de comparaison sur la consommation des ménages modestes en France (2017)
- Encadré 15 : Brève présentation de Nesrin
- Encadré 16 : L'intérêt du cas de Béatrice pour notre étude
- Encadré 17 : Déroulé de l'enquête avec Béatrice
- Encadré 18 : Partenariat entre Pôle emploi et des structures privées dans la recherche d'emploi
- Encadré 19 : Présentation succincte de l'enquête

Liste de figures

- Figure 1 : Emplacement des deux *Matmissionen* en banlieue sud et nord de Stockholm
- Figure 2 : Tableau de présentation des principaux enquêtés
- Figure 3 : Exposition des différents groupes sociaux au risque de pauvreté
- Figure 4 : Exposition au risque de pauvreté selon la composition du foyer
- Figure 5 : Composantes de l'aide économique
- Figure 6 : Étal avec des produits du FEAD (2018)
- Figure 7 : Courrier affiché sur les murs de la structure à propos du maintien du FEAD (avril 2019)
- Figure 8 : Réponse du SPF après la découverte des steaks hachés potentiellement non comestibles
- Figure 9 : Convention de don
- Figure 10 : Suite de la convention de don
- Figure 11 : Suite de la convention de don
- Figure 12 : Armoire frigorifique contenant les produits issus de la ramasse
- Figure 13 : Estimation de la valeur du colis remis aux bénéficiaires (2019)
- Figure 14 : La princesse Victoria et un employé du supermarché (février 2020)
- Figure 15 : La réserve
- Figure 16 : Livraison de denrées
- Figure 17 : Étiquettes avec le prix de membre (*medlemspris*) et le prix ordinaire
- Figure 18 : Mail à destination des bénévoles faisant suite à l'incident (2018)
- Figure 19 : Église Saint-Paul
- Figure 20 : Les différentes activités du groupe Stockholms Stadsmission
- Figure 21 : Weekend de formation pour intégrer l'association
- Figure 22 : Liste des associations agréées proposées à Marine
- Figure 23. Extrait du contrat
- Figure 24 : Contrat : formation professionnelle renforcée dans l'emploi et garantie de développement
- Figure 25 : Extrait d'une publication de la page Facebook du supermarché
- Figure 26 : Le pré-accueil à l'antenne, une collation est servie pour les bénéficiaires
- Figure 27 : Orienter les bénéficiaires : à gauche l'alimentaire, à l'étage les entretiens d'accueil
- Figure 28 : Bureau des accueillantes.
- Figure 29 : Les archives à l'étage
- Figure 30 : Message publié aux caisses du supermarché à l'attention de la clientèle
- Figure 31 : Entrée du personnel cours de la Somme
- Figure 32 : Entrée des bénéficiaires, 43 rue Deyries
- Figure 33 : Entrée du supermarché

Figure 34 : Fiche standard pour une personne

Figure 35 : Accueillante à son poste, dix minutes avant l'ouverture (2018)

Figure 36 : Salle d'attente avant l'aide alimentaire

Figure 37 : Armoires frigorifiques pour les produits laitiers

Figure 38 : Étals avant l'ouverture

Figure 39 : Consignes à la clientèle sur un étal quasiment vide

Figure 40 : Les deux caisses du supermarché

Figure 41 : Étals avant l'ouverture, les premiers clients sont les mieux servis (2020)

Figure 42 : Les différents rayons avec sens de circulation (2018)

Figure 43 : Le point de distribution des produits du FEAD (2018/2019)

Figure 44 : Morceaux de dinde et de colin issus du FEAD

Figure 45 : Les étals pleins de produits du FEAD avant une phase de distribution

Figure 46 : Les stocks FEAD dans la réserve

Figure 47 : Les différents types de pauvreté généralement identifiés par la littérature

Figure 48 : Extrait du carnet (décembre 2018)

Figure 49 : Hédi assis sur son lit, dans la pièce à vivre

Figure 50 : Autre lit et affaires d'un des colocataires

Figure 51 : Autre lit et affaires d'un des colocataires 2

Figure 52 : Porte d'entrée et couloir

Figure 53 : Cuisine

Figure 54 : Fiche de Negi

Figure 55 : Message inscrit sur la devanture, à l'extérieur de *Matmissionen*

Figure 56 : Message à l'entrée de *Matmissionen*

Figure 57 : Trajet domicile - *Matmissionen* de Nesrin.

Figure 58 : Les 7 formes de *work-related securities* dont manque le précaire

Figure 59 : Bulletin de salaire (1997)

Figure 60 : Le disjoncteur de Béatrice (2019)

Figure 61 : La salle de bain : la lumière cassée (juin 2019)

Figure 62 : La pièce à vivre du studio (juin 2019)

Figure 63 : La pièce à vivre, la cuisine et, au fond, la salle de bain

Figure 64 : L'espace cuisine : l'évier, deux plaques de cuisson électriques, frigo et congélateur

Figure 65 : Courrier reçu de la part de Pôle emploi (2019)

Figure 66 : Extrait du carnet de ressources/dépenses laissé à John

Figure 67 : Courrier reçu au sujet du recouvrement de la dette (8 janvier 2020)

Liste des graphiques

Graphique 1 : Exposition des différents groupes sociaux au risque de pauvreté (2019)

Graphique 2 : Exposition au risque de pauvreté selon la composition du foyer (2019)

Graphique 3 : Poids de la fiscalité dans les différents PIB (OCDE)

Graphique 4 : Pauvreté et dépenses sociales

Graphique 5 : Evolution du taux de pauvreté en France selon les seuils

Graphique 6 : Evolution du nombre de personnes pauvres en France selon les seuils

Graphique 7 : Sommes versées au titre de l'aide économique (1990-2017)

Graphique 8 : Évolution des dotations du FEAD pour le SPF de Gironde 2017

Graphique 9 : Evolution des classes d'âge

Graphique 10 : Composition des familles inscrites au SPF et dans la commune de Bordeaux

Graphique 11 : Familles monoparentales et difficultés financières

Graphique 12 : Types de ressources dont disposent les bénéficiaires

Graphique 13 : Provenance des bénéficiaires (2014-2019)

Graphique 14 : Origine des bénéficiaires (2017)

Graphique 15 : Types de logement et mal-logement chez les bénéficiaires (en %)

Graphique 16 : Répartition logement stabilisé/instable (2014-2019)

Graphique 17 : Logement stabilisé et origine (2015)

Graphique 18 : Date d'inscription et origine géographique

Graphique 19 : Date de première inscription selon la classe d'âge

Graphique 20 : Date d'inscription selon le type de logement occupé (en %)

Graphique 21 : Graphe des variables actives

Graphique 22 : ACP exploratoire : La nationalité, l'âge, la configuration familiale, l'endettement et la pauvreté à l'aide alimentaire (projection des variables supplémentaires)

Graphique 23 : Rapport om Matfattigdom – Rapport sur la pauvreté alimentaire (2019)

Graphique 24 : Structure de la consommation selon le niveau de vie (2017)¹⁴⁵⁸

Graphique 25 : Types de dépenses en pourcentage et par ordre d'importance, février 2019

Graphique 26 : Budget de Nesrin

Graphique 27 : Accès aux subventions sociales parmi les pays européens.

Graphique 28 : Tranches d'âge des bénéficiaires

Graphique 29 : Difficultés pour faire face aux dépenses

Graphique 30 : Total des dépenses de John (en SEK)

Graphique 31 : Evolution du solde de John (en SEK)

Graphique 32 : Postes de dépenses en valeur absolue

Graphique 33 : Dépenses mensuelles par poste et ordre d'importance

Liste des tableaux

Tableau 1 : Tableau de présentation des enquêtés

Tableau 2 : Répartition des actions financées par pays

Tableau 3 : Détail des dispositifs d'accompagnement au niveau de l'Union

Tableau 4 : Evolution du nombre de personnes pauvres en France selon les seuils

Tableau 5 : Nombre de ménages ayant perçu une aide économique au moins 10 mois sur un an (2017)

Tableau 6 : Montants forfaitaires mensuels (2018)

Tableau 7 : Principales caractéristiques des deux structures

Tableau 8 : Dotations du FEAD selon la taille du foyer pour l'exercice 2019

Tableau 9 : Estimation de la valeur du colis pour une personne par rapport à un géant Casino (2018)

¹⁴⁵⁸ Source : Insee, *enquête Budget de famille 2017*. Champ : ménages ordinaires, France. Hors impôts, gros travaux, remboursements de prêts et prélèvements effectués par l'employeur, transferts financiers entre ménages.

Lecture : les 20 % des ménages les plus modestes (1^{er} quintile de niveau de vie) consacrent en moyenne 22,1 % de leur consommation aux dépenses de logement, contre 12,2 % pour les 20 % des ménages les plus aisés (5^e quintile).

Tableau 10 : Denrées récupérées et denrées gaspillées
Tableau 11 : Les différents profils de bénévoles de l'équipe du mardi
Tableau 12 : Les différents enquêtés du personnel de *Matmissionen*
Tableau 13 : Tableau récapitulatif du personnel de *Matmissionen* (2019).
Tableau 14 : Récapitulatif des stagiaires en formation professionnelle chez *Matmissionen* (2019)
Tableau 15 : Tableau récapitulatif
Tableau 16 : Répartition des publics sans ressources selon qu'ils sont ressortissants européens ou non (2018)
Tableau 17 : Réponse des bénéficiaires français à la question « quelle ressource percevez-vous ? » (2018)
Tableau 18 : Demandeurs d'asile inscrits au SPF (2018)
Tableau 19 : Date d'inscription chez les familles monoparentales (2019)
Tableau 20 : Tableau des valeurs propres
Tableau 21 : Corrélations des variables actives avec les axes
Tableau 22 : Matrice de pauvreté
Tableau 23 : Ressources de Hédi, période d'enquête n°1 (septembre 2018)
Tableau 24 : Ressources de Hédi, période d'enquête n°2 (décembre 2018)
Tableau 25 : Consommation des propriétaires et locataires selon le niveau de vie
Tableau 26 : Extrait des menus consommés par Hédi du 13/12/18 au 9/1/19
Tableau 27 : Ressources provenant des aides sociales (février 2019)
Tableau 28 : Dépenses contraintes dans le budget mensuel en euros (et %)
Tableau 29 : Une semaine type, budget de Negi
Tableau 30 : Ressources de Béatrice (29 juin au 29 juillet 2019).
Tableau 31 : Menus consommés par Béatrice.
Tableau 32 : Dépenses de Béatrice.
Tableau 33 : Comparaison poste par poste en €.

Liste des sigles

ACP : analyse en composantes principales
AME : Aide médicale d'État
CES : contrat emploi-solidarité
CMU : couverture maladie universelle
CSG : contribution social généralisée
ETP : équivalent temps-plein
FEAD : Fonds européen d'aide aux plus démunis
FSE : Fonds social européen
IRES : Institut de recherches économiques et sociales
JOV : journée des oubliés des vacances
LSA : libre-service alimentaire

ONG : organisation non gouvernementale

ONPES : Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale

NPM : nouveau management public

PCF : parti communiste français

PEAD : Programme européen d'aide aux plus démunis

PNV : (les) Père Noël verts.

SPF : Secours populaire français

TIG : travaux d'intérêt général

TPAS : temps partagé aménagé senior

TVA : taxe sur la valeur ajoutée

7. TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1	609
ANNEXE 2	610
ANNEXE 3	611
ANNEXE 4	614

Annexe 1 : Jeu de rôle issu de la formation des bénévoles auprès de *Stockholms Stadsmission*. « Qu'en pensez-vous ? Tous les hommes sont responsables de la situation dans laquelle ils se trouvent », tout à fait d'accord (0) – pas du tout d'accord (10).

STOCKHOLMS
STADSMISSION

Vad tänker du?

"Alla människor har ansvar för den situation som de befinner sig i."
Vad säger du om det här påståendet? Håller du med?

Dra/klicka i reglaget och sedan på "Svara"!

Jag håller med 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Jag håller inte med

0

Annexe 2 : Réponse de la structure à la question posée (annexe 1).



Vad tänker du?

Tack för ditt svar!

Det finns strukturer i samhället och faktorer i miljön som påverkar var vi hamnar i livet. Men på Stockholms Stadsmission är vi också övertygade om att alla har en inneboende kraft att förändra sin situation. Alla ska ha möjlighet att välja själva och ta ansvar för sina val.

Därför tror vi starkt på hjälp till självhjälp. Genom att vi bekräftar deltagarnas styrkor och möjligheter kan vi stärka deras egenmakt (det vill säga deras förmåga att påverka och bestämma över sitt eget liv), och på så sätt hjälpa dem tillbaka till en plats i samhället. För alla har rätt till en andra chans. Eller rättare sagt till hur många som helst!

x Stäng

Annexe 3 : les variables retenues pour l'ACP (données 2015)

Les variables liées à la configuration familiale et à l'âge :

- La variable **Type foyer** qui est une catégorielle à quatre modalités qui recoupe les quatre variables « **PersonneSeul**, **CoupleSansEnfant**, **CoupleAvecEnfant**, **FamilleMonop**¹⁴⁵⁹ ».
- La Variable **AcmClasseDage** est une catégorielle basée sur les années de naissance de tous les bénéficiaires. Elle les découpe en 6 classes d'âges distinctes : 24 ans et moins, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans, 65 ans et plus.

Les variables de ressources/minima. Elles sont séparées en deux groupes (revenu/allocations).

- **SalaireOuIndemn** : 1 si le répondant perçoit un salaire ou une indemnité journalière, sinon 0.
- **Retraite** : 1 si le répondant perçoit une pension de retraite, sinon 0.
- **BourseDetude**¹⁴⁶⁰ : ne sera pas mobilisée.
- **RSA** : 1 si le répondant perçoit, sinon 0.
- **AAH** : 1 si le répondant perçoit, sinon 0.
- **Chômage** : 1 si le répondant perçoit, sinon 0.
- **EnAttenteDeRessource** : comporte trop peu d'individus, ne sera pas mobilisée.
- **SansRessource** : 1 si le répondant ne perçoit aucune ressource, sinon 0.

+ les allocations spécifiques liées à la situation administrative, au logement, à la situation familiale

- **ATA** : 1 si le répondant perçoit, sinon 0.
- **APL** : 1 si le répondant perçoit, sinon 0.
- **PAJE**¹⁴⁶¹ : 1 si le répondant perçoit, sinon 0.
- **AllocSoutienFamilial**¹⁴⁶² : 1 si le répondant perçoit, sinon 0.
- **AEEH** : comporte trop peu d'individus, ne sera pas mobilisée.
- **ComplFamilial**¹⁴⁶³ : 1 si le répondant perçoit, sinon 0.
- **AllocsFamilial** : 1 si le répondant perçoit, sinon 0.

¹⁴⁵⁹ Pour « famille monoparentale ».

¹⁴⁶⁰ La faiblesse du nombre de « bourses d'études » rapportées au poids de la tranche d'âge 18-25 suggère qu'il s'agit de jeunes isolés mais pas d'étudiants.

¹⁴⁶¹ Prestation sous condition de ressources pour les parents de jeune enfant (-3 ans)/renseigne sur situ familiale.

¹⁴⁶² Pour parent isolé/monop à partir de 1 enfant. Renseigne sur le type de famille.

¹⁴⁶³ Versé sous condition de ressources à partir de trois enfants. Regroupe entre 4 et 5% des individus mais conservée en variable active puisque c'est une ressource.

- **SansAlloc** : 1 si le répondant ne perçoit aucune ressource, sinon 0.

Les variables de date d'arrivée dans la structure

- **Renouvellem** : 1 si le répondant renouvelle son inscription, sinon 0.
- **CreationFiche** : 1 si le répondant vient de s'inscrire au cours de l'année, sinon 0.

Variable d'origine/statut admin :

- **AcmOrgGeog** : catégorielle projetée en tant que variable supplémentaire, voir encadré 3 pour le détail des modalités.
- **DemandeAsil** : 1 si le répondant est demandeur d'asile, sinon 0.

Variabes de logement et de mal-logement : seul locataire est stabilisé

- **Locataire** : 1 si le répondant est locataire, sinon 0.
- **Heberge** : 1 si le répondant est hébergé, sinon 0.
- **Foyer** : 1 si le répondant est logé en foyer, sinon 0.
- **Hotel** : 1 si le répondant est logé en hôtel social, sinon 0.
- **Squatt** : 1 si le répondant vit dans un squatt, sinon 0.
- **SdfVoitureCamping** : 1 si le répondant est sans domicile fixe, dort dans sa voiture ou bien en camping, sinon 0. Ces trois modalités étaient à l'origine séparées car elles regroupaient trop peu de répondants.

Trois variables relatives à la couverture santé :

- **CMU** : 1 si le répondant dispose de la couverture maladie universelle (CMU), sinon 0.
- **AME** : 1 si le répondant dispose de l'aide médicale d'État, sinon 0.
- **Mutuelle** : 1 si le répondant dispose d'une mutuelle, sinon 0.

Deux variables relatives aux problèmes de santé

- **PbPhysiq** : 1 si le répondant souffre de problèmes d'ordre physique, sinon 0.
- **PbPsy** : 1 si le répondant souffre de problèmes d'ordre psychologique, sinon 0.

Il s'agit de deux variables relatives à des problèmes de santé physiques ou psychologiques pour lesquels les bénéficiaires font l'objet d'un suivi médical ou prennent un traitement.

Trois variables ayant trait aux difficultés financières particulières que peuvent connaître certains bénéficiaires :

- **DettesFactures** : 1 si le répondant a des retards de paiement sur ses factures, sinon 0.
- **DossierSurendett** : 1 si le répondant est dans une situation de surendettement, sinon 0.
- **DettesLoyer** : 1 si le répondant a des arriérés de loyer, sinon 0.

Ces trois variables correspondent à des situations d'impayés que connaissent les bénéficiaires. Il peut s'agir de factures, de surendettement ou de loyers impayés.

Annexe 4 : Dépenses des foyers suédois par quartile

Tableau¹⁴⁶⁴ : Revenus disponibles - Dépenses en couronnes par foyer (2012)				
	1er quartile	2eme quartile	3ème quartile	4ème quartile
Nombre de foyers	418	753	835	865
UC	1,08	1,37	1,69	2,07
Taille estimée de la population	921 850	1 067 490	1 069 310	1 065 160
	± 78 030	± 84 430	± 75 500	± 52 500
Revenus moyen disponible par foyer	125 680	253 230	403 600	715 280
	± 5 410	± 3 140	± 4 330	± 24 760
Total coûts	172 010	241 470	330 610	482 520
	± 12 980	± 12 440	± 12 440	± 19 930
Denrées achetées	20 050	27 940	37 770	50 560
	± 1 440	± 1 900	± 2 140	± 2 810
Boissons (hors alcool)	1 940	2 500	3 170	3 780
	± 200	± 220	± 250	± 290
Repas pris à l'extérieur	4 860	7 050	11 640	17 900
	± 1 140	± 890	± 1 520	± 1 840

¹⁴⁶⁴ Traduit par l'auteur. Voir : <https://www.scb.se/en/finding-statistics/statistics-by-subject-area/household-finances/household-expenditures/household-budget-survey-hbs/pong/tables-and-graphs/2012/disposable-income--expenditures-per-household-2012-in-sek/>

Boissons alcoolisées	2 000	2 830	4 160	5 580
	± 550	± 540	± 580	± 750
Tabac	1 970	2 100	2 380	1 890
	± 510	± 450	± 430	± 430
Biens de consommation	3 730	4 940	7 180	8 250
	± 680	± 560	± 790	± 690
Produits ménagers	9 720	17 100	24 890	38 140
	± 2 460	± 4 850	± 3 260	± 5 580
Vêtements et chaussures	5 980	8 980	13 730	25 220
	± 1 780	± 1 660	± 2 230	± 3 040
Habitation	56 420	66 080	82 630	103 010
	± 3 160	± 2 690	± 3 990	± 4 680
Ameublement, textiles, équipements ménagers	5 930	11 040	17 840	28 500
	± 1 320	± 2 140	± 2 420	± 5 520
Santé et soins	5 000	6 830	5 520	8 780
	± 1 580	± 1 520	± 930	± 2 060
Transport	18 230	38 540	53 170	85 570
	± 4 000	± 4 730	± 5 220	± 8 570
Temps libre et culture	35 360	43 650	64 450	97 770

	± 6 280	± 3 770	± 4 580	± 7 360
Imposable	160	380	1 010	5 680
	± 150	± 200	± 350	± 1 010